This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 50203 1

Digitized by Google

Digitized by Google

DS
1
.R45

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE
L'ORIENT.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

(Société scientifique et littéraire).

Fondée à Paris en 1841,

CONSTITUÉE ET AUTORISÉE EN 1842, CONFORMÉMENT A LA LOI.

TOME QUATRIÈME.

Cahiers XIII à XVI.

PARIS,

au Bureau de la Revue de l'Orient,

CHEZ DELAVIGNE, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE,

RUE DES BEAUX-ARTS, 8.

1844

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE DE L'ORIENT.

BULLETIN

DE

LA SOCÉITÉ ORIENTALE.

DES CASTES DE L'INDE.

Les quatre grandes castes indiennes : Brahmanahs, Kchatrias, Veissiahs, et Soudras. — Attributions. — Subdivisions. — Usages singuliers. — Hiérarchie. — Signes distinctifs. — La MAIN DROITE et la MAIN GAUCHE. — Basses castes de la tribu des Soudras. — Les Pareyers ou Pariahs. — Les Pariahs libres et les Pariahs esclaves. — Les Palers. — Les Poulichs. — Les Chakylis. — Fonctions réputées avilissantes : les barbiers, les blanchisseurs. — Mépris pour les arts mécaniques et libéraux. — Castes vagabondes : les Kouravers (bohémiens), les Kalla-Bantrous (voleurs), les Lambadys (pillards). — Castes sauvages : les Kahdou-Couroubarous, les Malaï-Condiairous.

Les peuples de l'Inde se divisent en quatre castes ou plutôt en quatre tribus, car le mot *caste* est d'origine portugaise :

1° Les *Brahmanahs* ou Brahmes; 2° les *Kchatrias* ou *Rajahs;* 3° les *Veissiahs;* et 4° les *Soudras.*

Les attributions propres à chacune de ces quatre tribus sont :

Pour les *Brahmes*, le sacerdoce et ses diverses fonctions;

Pour les *Kchatrias,* la profession militaire dans toutes ses branches;

Pour les *Veissiahs,* l'agriculture, le commerce et le soin des troupeaux;

Le partage des *Soudras* est une sorte de servitude.

Chacune de ces castes principales se subdivise en beaucoup d'autres, dont il n'est pas aisé de connaître le nombre, parce que cette subdivision varie selon les localités, et que telle caste secondaire qui existe sur un point ne se retrouve pas ailleurs.

Parmi les Brahmes, par exemple, on distingue, dans le sud de la presqu'île cis-gangétique, trois ou quatre castes principales, qui

Digitized by Google

elles-mêmes comptent au moins vingt subdivisions chacune. Les lignes de démarcation entre elles sont tellement prononcées, qu'elles s'opposent à toute espèce de fusion d'une caste dans une autre, surtout à celle qui pourrait s'opérer par le mariage.

La tribu des *Kchatrias* et celle des *Veissiahs* ont aussi beaucoup de divisions et de subdivisions. L'une et l'autre sont peu nombreuses dans le sud de la presqu'île, mais la première est plus considérable dans le nord de l'Inde, quoique les Brahmes affirment que la tribu des *vrais Kchatrias* n'existe plus, et que ceux qui passent pour lui appartenir ne sont qu'une race abâtardie.

La tribu où les catégories se sont le plus multipliées est celle des *Soudras*. On évalue le nombre des principales à dix-huit, subdivisées en cent huit autres.

La plus nombreuse des quatre grandes tribus est aussi celle des *Soudras;* elle forme, en quelque sorte, la masse de la population, et, jointe à la caste des *Pariahs*, elle équivaut aux neuf dixièmes des habitants.

C'est aux *Soudras* que sont dévolus la plupart des professions mécaniques et presque tous les travaux manuels, et comme, d'après les usages du pays, aucun Indien ne peut exercer deux professions à la fois, il n'est pas surprenant que les nombreux individus qui composent cette tribu soient répartis en tant de branches distinctes.

Plusieurs castes de Soudras n'existent que dans certains pays, mais celles qui sont exclusivement chargées des occupations indispensables dans toute société civilisée se retrouvent partout sous des noms, variés selon la diversité des idiomes. De ce nombre sont, entre autres, celles des jardiniers, des bergers, des tisserands; les *Pantchalas*, ou les cinq castes d'artisans, qui se composent des charpentiers, des orfèvres, des forgerons, des fondeurs, et de tous les ouvriers qui travaillent sur les métaux; des distillateurs et vendeurs d'huile, des pêcheurs, des potiers, des blanchisseurs, des barbiers, et de quelques autres.

Toutes ces castes font partie de la grande tribu des *Soudras;* cependant les diverses castes de cultivateurs tiennent le premier rang, et regardent avec dédain, et comme bien inférieures, celles qui ont en partage les professions qu'on vient de nommer; ils ne consentiraient jamais à manger avec ceux qui les exercent.

Quelques districts renferment des castes qu'on ne trouve nulle autre part, et qui se font distinguer par des pratiques singulières. Ainsi, on ne connaît pas ailleurs qu'au Travancor la caste des *Naïmars* ou *Naïrs*, dans laquelle les femmes jouissent du privilége d'a-

Digitized by Google

voir plusieurs maris (1). Il y existe aussi une autre caste distincte, connue sous le nom de *Namboury,* qui observe religieusement une coutume abominable. Les filles, dans cette caste, sont ordinairement mariées avant l'âge de puberté; mais si une fille, arrivée à l'époque où les signes de nubilité que la nature indique se sont manifestés, venait à mourir sans avoir eu de commerce avec un homme, les préjugés de la caste exigent impérieusement que le corps inanimé de la défunte soit soumis à une copulation monstrueuse. Dans cette circonstance, les parents se procurent à prix d'argent un misérable qui n'ait pas horreur de contracter cet épouvantable mariage; et la famille se croirait déshonorée s'il n'était pas consommé.

La caste des *Callers,* dans laquelle on pratique le vol comme une prérogative héréditaire, ne se trouve guère que dans le Marava, pays voisin de la côte de la Pêcherie. Les princes qui y commandent sont de cette tribu, et la profession de voleur n'a rien d'infamant, ni pour eux ni pour aucun des individus qui composent la caste, parce qu'en volant ils sont censés faire leur devoir, et user seulement d'un droit inné. Ils ne rougissent nullement de leur caste ou de leur métier, et lorsqu'on demande à un caller à quel tribu il appartient, il répond hardiment : *Je suis un voleur!* Cette tribu passe même, dans la province de Maduré, où elle est répandue, pour une des plus distinguées parmi les Soudras.

Il y a dans cette même province une autre caste, connue sous le nom de *Tottiers,* où les pères, les oncles, les neveux, et autres proches parents, ont tous le droit de jouir de leurs femmes réciproquement et en commun.

A l'est du Meïssour il existe une tribu désignée sous le nom de *Morsa-hokeula-makoulou,* dans laquelle, lorsqu'une mère de famille marie sa fille aînée, elle est obligée de subir l'amputation de deux phalanges au doigt du milieu et à l'annulaire de la main droite. Si la mère de la fille est morte, celle du marié, ou, à son défaut, une des plus proches parentes, doit se soumettre à cette cruelle mutilation.

Quelque extravagantes que puissent paraître les pratiques adoptées par plusieurs tribus, elles ne leur attirent aucune marque de mépris ou de haine de la part des autres castes qui ne les admettent pas. Il règne sur cet article la plus parfaite tolérance; et pourvu qu'on se conforme aux règles de civilité et de bienséance généralement reçues, chaque tribu peut suivre paisiblement ses règlements et ses usages

(1) La polyandrie est en usage chez les montagnards de quelques parties du Thibet, qui ne font pas partie des castes indiennes.

Digitized by Google

domestiques, sans qu'aucune autre caste s'avise de les blâmer, ni même de les critiquer, quoiqu'ils se trouvent en opposition avec les siens.

Il y a néanmoins des coutumes qui, quoique scrupuleusement suivies dans les pays où elles existent, sont si fort opposées aux règles de la décence et aux usages généraux, qu'on n'en entend parler ailleurs qu'avec improbation, et le plus souvent avec horreur. Les usages suivants sont de ce genre.

Dans le fond du Meissour, les femmes sont obligées d'accompagner leurs parents et les autres personnes de la maison, lorsque ceux-ci sortent pour vaquer aux besoins de la nature. Aussitôt qu'ils les ont satisfaits, elles s'approchent avec un vase plein d'eau, et les lavent. Cette pratique, justement regardée avec dégoût dans les autres pays, fait partie dans celui-là de la bonne éducation, et est exactement observée.

L'usage des liqueurs enivrantes, proscrit presque partout dans l'Inde par les gens sages, est pourtant permis chez les habitants qui peuplent les forêts et les montagnes de la côte malabare. Les premières castes des Soudras, sans même en excepter les femmes et les enfants, boivent publiquement de l'*arack*, l'eau-de-vie du pays, et du *taddy*, ou jus de palmier. Chaque habitant est abonné avec le vendeur de *taddy*, qui lui apporte tous les jours une quantité déterminée de cette liqueur, pour laquelle il est payé en denrées au temps de la récolte. Les Brahmes qui habitent ces contrées, ne pouvant se livrer à un pareil excès sans renoncer à leur caste, y suppléent par l'opium, dont l'usage, quoique proscrit aussi partout ailleurs, est cependant beaucoup moins odieux que celui des liqueurs enivrantes.

Les habitants de ces contrées humides et malsaines ont sans doute reconnu que l'usage modéré des liqueurs ou de l'opium était nécessaire à la conservation de leur santé, et pouvait les garantir, au moins en partie, contre l'insalubrité causée par les vapeurs pestilentielles au milieu desquelles ils sont obligés de vivre.

Les diverses tribus de Soudras qui peuplent les montagnes du Carnatik ont, dans leurs règlements domestiques, un article aussi singulier que dégoûtant. Il oblige les personnes des deux sexes à passer leur vie dans la malpropreté, en leur défendant de jamais laver leurs vêtements. Après s'être une fois couvertes de toiles telles qu'elles sortent des mains du tisserand, il leur est interdit de les quitter jusqu'à ce qu'elles tombent en lambeaux ou en pourriture.

Cet usage repoussant est religieusement observé; si quelqu'un, dans ces contrées, s'avisait de tremper une seule fois dans l'eau les toiles dont il est revêtu, il serait exclu de sa caste.

Digitized by Google

On doit sans doute en attribuer la cause à la rareté de l'eau. En effet, on ne trouve dans le pays que quelques mares d'eau stagnante, qui serait bientôt corrompue si les habitants de tout un village avaient la permission d'y laver leurs vêtements.

Indépendamment des divisions et des subdivisions générales pour toutes les castes, on distingue encore, dans les diverses tribus, les familles déjà alliées entre elles. Cette distinction a lieu surtout quand il s'agit de mariages. Les Indiens de bonne caste évitent, autant qu'ils le peuvent, de contracter des alliances étrangères, et ils cherchent toujours à marier leurs enfants dans des familles avec lesquelles ils sont déjà unis par les liens de consanguinité ou d'affinité. Les mariages se font d'autant plus volontiers, que les contractants sont plus proches parents. Un veuf se remarie avec la sœur de sa première femme; un oncle épouse sa nièce, et un cousin germain sa cousine germaine. Les individus qui sont à ces différents degrés de parenté ont même le droit exclusif de se marier avec les parentes qu'on vient de désigner; quand ils le veulent, ils peuvent les empêcher de se choisir un autre mari dans un degré plus éloigné, et les forcer, bon gré mal gré, de s'unir à eux, quels que soient leur âge, leurs défauts, leurs infirmités et leur pauvreté.

Mais il y a, sur ce point, une distinction qui nous paraîtra bizarre et ridicule. Un oncle épousera la fille de sa sœur, mais, dans aucun cas, il ne pourra se marier avec la fille de son frère. Les enfants du frère se marieront avec ceux de la sœur; mais les enfants des deux frères, ni même ceux de deux sœurs, ne pourront contracter mariage entre eux. Parmi les descendants d'une même souche, la ligne masculine aura droit de s'allier avec la ligne féminine; mais jamais les membres de l'une ou de l'autre ne sont autorisés à choisir leurs conjoints dans leur propre ligne.

La plus distinguée des quatre grandes tribus dans lesquelles les Indiens furent divisés par leurs premiers législateurs est celle des *Brahmes;* après eux viennent les *Kchatrias.* La prééminence est vivement contestée entre les *Veissiahs* ou marchands, et les *Soudras* ou cultivateurs : les premiers, cependant, paraissent l'avoir presque entièrement perdue, excepté dans les livres indiens, où ils sont toujours placés avant les Soudras; mais ceux-ci, dans le commerce de la vie, se regardent comme bien au-dessus des Veissiahs, et se croient autorisés, en bien des circonstances, à leur faire sentir leur supériorité, en les traitant avec mépris.

Les Brahmes eux-mêmes ne possèdent point partout sans contradiction le premier rang dans la société. Les *Pantchalas,* c'est-à-dire les

Digitized by Google

cinq castes d'artisans, ne veulent pas, dans certains pays, reconnaître leur prééminence, quoique ces cinq tribus, qui sont universellement méprisées, composent les plus basses castes parmi les Soudras.

Quant aux subdivisions particulières de chaque tribu, il n'est pas aisé de décider quel ordre hiérarchique elles occupent entre elles. Des castes méprisées dans un district sont souvent fort considérées dans un autre, selon qu'elles y vivent avec plus de décence, ou qu'elles y exercent des emplois plus importants. Ainsi, la caste à laquelle appartient un prince du pays, quelque basse qu'elle soit réputée ailleurs, est mise au rang des premières tribus dans l'étendue de cette principauté, et toutes les personnes qui la composent participent à l'éclat que lui donne la dignité du chef qui gouverne.

Outre la division générale des castes, il y a encore la division des sectes. Les deux plus considérables sont celle de *Siva* et celle de *Vichnou*, qui se subdivisent en un grand nombre d'autres.

Plusieurs castes, surtout parmi les Brahmes, se font distinguer par certaines marques tracées sur le front ou sur d'autres parties du corps.

Les trois premières des quatre grandes tribus ou familles, c'est-à-dire les Brahmes, les Kchatrias, et les Veissiahs, ont pour signe distinctif un cordon de fil suspendu en bandoulière, de l'épaule gauche à la hanche droite; cependant, ce même signe est aussi porté par les *Pantchalas*.

Il y a encore dans le sud de la presqu'île une division plus générale, quoique moderne: c'est la division en main droite et en main gauche, division fatale, cause perpétuelle de jalousies et d'inimitiés individuelles, ainsi que d'émeutes populaires.

La plupart des castes appartiennent à la *main gauche* ou à la *main droite*. La première est composée de la tribu des *Veissiahs*, ou marchands; des *Pantchalas*, ou cinq castes d'artisans, et de quelques autres tribus de *Soudras*. Elle compte encore dans ses rangs la plus infâme de toutes, celle des *Chakylis*, ou savetiers, qui en est regardée comme le soutien.

A la *main droite* appartiennent en grande partie les plus distinguées des castes de Soudras; celle des *Pariahs* en est l'appui, et c'est pour cela que les membres de cette caste ajoutent à leur nom une sorte de titre honorifique, celui de *valan-gaï-mougattar*, qui signifie *amis de la main droite*. Dans les disputes et les batailles qui surviennent souvent entre les deux partis, ce sont toujours les Pariahs qui font le plus de bruit et aussi le plus de mal.

La tribu des *Brahmes*, celle des *Rajahs*, et plusieurs castes de *Soudras*, sont censées neutres, et ne prennent aucune part à ces

Digitized by Google

querelles. Ces castes sont souvent choisies pour arbitres dans les différends que la *main droite* et la *main gauche* ont fréquemment ensemble.

Ce qui distingue une *main* de l'autre, ce sont certains priviléges exclusifs que chacune revendique : mais comme ces prétendus priviléges exclusifs ne sont nulle part clairement définis ni reconnus, il en résulte une confusion et une incertitude dont il n'est guère possible de se tirer; et, dans ces sortes de contestations, tout ce qu'on peut espérer, c'est, non pas de concilier les deux partis, cela serait impossible, mais de les engager à entrer en compromis.

C'est lorsqu'une *main* empiète sur ce que l'autre appelle ses droits, que l'on voit des soulèvements qui, se communiquant de proche en proche, sèment le trouble dans une grande étendue de pays, donnent occasion à des excès de tout genre, et se terminent souvent par des batailles sanglantes. L'Indien, si timide, si doux dans toutes les autres circonstances de la vie, semble changer de nature dans celle-ci. Il n'est aucun danger qu'il n'ose affronter pour maintenir ce qu'il appelle ses droits; et plutôt que d'en faire le sacrifice, il ne craindra pas de s'exposer au risque presque évident de perdre la vie.

J'ai été quelquefois témoin de ces sortes d'insurrections, excitées par les prétentions mutuelles de la *main droite* et de la *main gauche*, et portées à un si haut point de fureur, que la présence d'un corps militaire n'était pas capable de dissiper les mutins, ni même de diminuer leurs clameurs, ou d'arrêter les excès auxquels ils croient alors pouvoir se livrer impunément. Dans certaines occasions, les exhortations pacifiques et les autres voies de conciliation employées par les magistrats n'ayant produit aucun effet, on a été réduit à la nécessité d'avoir recours à des moyens violents pour réprimer ces sortes de révoltes, et l'on a vu quelquefois ces forcenés soutenir plusieurs décharges d'artillerie, sans vouloir entendre parler d'accommodement, et sans que le danger auquel ils s'exposaient par leur opiniâtreté fût capable de diminuer leur turbulence ou leurs prétentions.

Les prérogatives pour le maintien desquelles les Indiens se livrent entre eux des batailles sanglantes sont de l'espèce la plus ridicule, surtout aux yeux d'un Européen. Le droit de porter des pantoufles, celui de pouvoir se promener en palanquin ou à cheval dans les rues, le jour des mariages; l'honneur de se faire escorter, dans certaines circonstances, par des gens armés; celui de faire sonner de la trompette devant soi, de se faire accompagner de la musique du pays aux fêtes et autres cérémonies publiques; d'employer, dans ces occasions, des instruments de telle ou telle espèce; le droit de faire porter autour de

Digitized by Google

soi, à ces mêmes cérémonies, des drapeaux de telle ou telle couleur, en représentant l'image de telle ou telle divinité : voilà quelques-uns des priviléges pour lesquels les Indiens s'entre-égorgent les uns les autres.

Bien que comptées par quelques-uns dans la caste des Soudras, il existe cependant diverses tribus qui, par l'avilissement et le mépris où elles sont plongées, font, en quelque sorte, bande à part, et ne figurent qu'en dehors du tableau général de la société : elles-mêmes reconnaissent leur grande infériorité à l'égard des autres classes. La plus connue et la plus nombreuse de ces tribus est celle des *Pareyers*, comme ils sont nommés dans la langue tamoule, et d'où vient le nom de *Pariahs*, qui leur est donné par les Européens.

L'origine de cette caste avilie est fort ancienne. On croit qu'elle se forma d'abord d'individus exclus des diverses autres castes pour inconduite ou infraction aux lois, et qui, n'ayant plus rien à craindre ni à espérer, se livrèrent sans retenue à leurs mauvais penchants et à tous les vices dans lesquels ils continuent à vivre.

Dans tous les pays de l'Inde, les *Pariahs* sont entièrement asservis aux autres castes, et traités surtout avec dureté. Dans la plupart des provinces, il ne leur est pas permis de cultiver la terre pour leur propre compte, mais ils sont obligés de se louer aux autres tribus, qui, pour un modique salaire, les emploient aux travaux les plus pénibles. Leurs maîtres peuvent les battre quand ils le veulent, sans que ces malheureux aient le droit de se plaindre, ou de demander réparation pour les mauvais traitements qu'on leur fait endurer. En un mot, les *Pariahs* sont les esclaves nés de l'Inde : il existe au moins autant de distance entre eux et les autres indigènes, qu'entre les colons et leurs esclaves dans nos colonies.

Cette caste est la plus nombreuse de toutes ; et, réunie à celle des *Chakylis* (savetiers), elle forme au moins un quart de la population. Quelles pénibles réflexions ne doit-on pas faire, quand on pense que cette caste si dégradée est pourtant celle qui est la plus utile ; car c'est à elle que sont dévolus tous les travaux de l'agriculture et les autres ouvrages les plus indispensables et les plus rudes.

Cependant, à quelque degré de misère et d'oppression que soient réduits les malheureux *Pariahs*, on ne les entend jamais se plaindre de leur condition, ni même murmurer de ce que le hasard ne leur a pas donné une naissance plus relevée ; encore moins songent-ils à améliorer leur sort, en se réunissant pour forcer les autres tribus à les traiter comme des hommes devraient traiter leurs semblables. Tout *Pariah* est élevé dans l'idée qu'il est né pour être asservi aux autres

Digitized by Google

castes, et que c'est là sa seule condition, sa destinée irrévocable. Jamais on ne lui persuadera que la nature a créé les hommes égaux, ou qu'il est en droit d'exiger des autres tribus un traitement moins sévère que celui qu'il endure.

Plongés dans la plus affreuse misère, la plupart n'ont pas de quoi se procurer les vêtements les plus grossiers; ils vont presque nus, ou toujours couverts de haillons. Il y en a fort peu qui aient leur nourriture assurée durant tout le cours de l'année. Quand ils possèdent quelque chose, c'est une règle parmi eux de le dépenser bien vite, et de s'abstenir de tout travail tant qu'ils ont de quoi vivre sans rien faire.

Dans quelques districts, ils sont autorisés à cultiver la terre pour leur compte, mais ceux qui le font sont presque toujours les plus misérables. Les *Pariahs* qui se louent à d'autres cultivateurs reçoivent au moins une subsistance pour apaiser les cris de la faim, tandis que ceux qui sont leurs maîtres, et qui travaillent pour eux-mêmes, le font avec tant d'indolence et d'incurie, que, même dans les meilleures années, leur récolte ne suffit pas pour les faire subsister pendant six mois.

Le mépris et l'aversion que les autres castes en général, et surtout celle des *Brahmes*, témoignent à ces malheureux, sont portés à un tel excès, que, dans bien des endroits, leur approche seule ou la trace de leurs pieds est considérée comme capable de souiller tout le voisinage. Il leur est interdit de traverser la rue où logent les Brahmes; s'ils s'avisaient de le faire, ceux-ci auraient le droit, non pas de les frapper eux-mêmes, puisqu'ils ne peuvent pas, sans se souiller, les toucher, même avec la pointe d'un long bâton, mais de les faire assommer de coups par d'autres personnes. Un *Pariah* qui pousserait l'audace jusqu'à entrer dans la maison d'un Brahme pourrait être mis à mort sur-le-champ; et l'on a vu des exemples de cette iniquité révoltante, dans des pays soumis à des princes indigènes, sans que personne y trouvât à redire.

Toute personne qui a été touchée, soit par inadvertance, soit volontairement, par un *Pariah*, est souillée par cela seul, et ne peut communiquer avec qui que ce soit, jusqu'à ce qu'elle ait été purifiée par le bain ou par d'autres cérémonies plus ou moins importantes, selon la dignité et les usages de la caste à laquelle cette personne appartient.

Manger avec des gens de cette caste, ou toucher à des vivres apprêtés par eux, et même boire de l'eau qu'ils auraient puisée; se servir de vases de terre qu'ils ont tenus dans leurs mains; mettre le pied dans leurs maisons, ou leur permettre d'entrer dans la sienne: tout

Digitized by Google

cela offrirait autant de motifs d'exclusion; et celui qui l'aurait encourue n'obtiendrait de rentrer dans sa caste qu'après de pénibles et dispendieuses formalités. Quiconque aurait eu commerce avec une femme *pariah* serait traité encore plus sévèrement, si son délit était prouvé.

La condition des *Pariahs,* qui n'est point l'esclavage proprement dit, a quelques traits de ressemblance avec la condition des serfs de l'ancienne France, et de ceux qui existent encore dans quelques contrées septentrionales de l'Europe. Cet asservissement subsiste principalement dans toute sa force sur la côte de Malabar, ainsi que plusieurs autres usages particuliers à ce pays, qui, à cause de sa position, n'ayant pas été exposé aux invasions et aux révolutions qui ont si souvent bouleversé l'Inde, paraît avoir conservé, sans altération, plusieurs des anciennes institutions qui sont tombées ailleurs en désuétude. Parmi ces institutions, les deux plus remarquables sont le droit de propriété et l'esclavage. Ces deux catégories paraissent inséparables l'une de l'autre; et c'est-là qu'on peut dire *nulle terre sans seigneur.* Tous les *Pariahs* qui naissent dans le pays sont serfs pour toute leur vie, de père en fils, et attachés à la glèbe dans le lieu où ils naissent; le propriétaire peut les vendre avec le sol, et en disposer comme il lui plaît. Le droit de propriété et cet état de servitude ont existé de tout temps, et existent encore parmi les *Naïrs,* les *Courgas,* et les *Toulouvas,* qui sont les trois nations aborigènes de la côte de Malabar. C'est, je crois, le seul pays de l'Inde où ce droit de propriété se soit conservé intact jusqu'à ce jour; partout ailleurs le terrain appartient au prince, et le cultivateur n'en est que le fermier: les terres qu'il exploite lui sont concédées ou ôtées, suivant le bon plaisir du gouvernement. Sur la côte de Malabar, au contraire, les terres appartiennent aux personnes qui en ont reçu la possession de leurs ancêtres, et elles ont le droit de la transmettre à leurs descendants. Elles peuvent aussi les aliéner, les vendre, les donner, et en disposer à leur volonté; en un mot, le *jus utendi et abutendi,* qui constitue le droit de propriété, leur appartient dans toute sa plénitude.

Chaque propriétaire de terres, dans ce pays-là, a pour les cultiver une *peuplade de Pariahs,* qui sont proprement ses esclaves, et qui font partie de son domaine. Tous les enfants qui naissent parmi ces derniers sont serfs, ainsi que leurs pères. Leur maître est libre de disposer des uns et des autres, et de vendre les pères et les enfants, si cela lui fait plaisir; si l'un d'entre eux s'enfuyait pour aller servir un autre maître, il a le droit de le réclamer partout comme sa propriété. Lorsque quelque propriétaire a plus d'esclaves qu'il ne lui en

Digitized by Google

faut pour cultiver son terrain, il en vend une partie à d'autres cultivateurs qui en manquent. Il n'est pas rare de voir un débiteur qui, poursuivi par ses créanciers, leur livre, au lieu d'argent, une partie de ses Pariahs, jusqu'à concurrence de la dette. Le prix d'un de ces esclaves est fort modéré : des renseignements positifs portent à trois roupies et cent sérous, ou à une quantité de riz égale à la charge d'un bœuf, la valeur vénale d'un esclave mâle, encore jeune, et en état de travailler.

Cependant, les propriétaires de terrains ne vendent leurs esclaves *pariahs* que dans des cas de grande nécessité ; et encore ne peuvent-ils les vendre alors que dans leurs pays. Ils n'ont, dans aucun cas, la faculté de les exporter, pour aller les vendre au loin à des étrangers.

Chaque propriétaire foncier, dans ce pays, a son habitation bâtie au milieu de ses domaines, et dans laquelle il vit environné de sa peuplade d'esclaves pariahs, qui lui sont extrêmement soumis. Quelques habitants en ont plus de cent à leur service ; ils les traitent, en général, fort humainement, ne leur imposent de l'ouvrage que selon leur âge et leurs forces, les nourrissent du même riz qu'eux, les marient lorsqu'ils en ont l'âge, et donnent tous les ans aux femmes, pour se vêtir, un morceau de toile de sept à huit coudées, et aux hommes un cambily, ou couverture grossière de laine.

Il n'y a au Malabar que la caste seule des *Pariahs* qui soit ainsi condamnée à un esclavage perpétuel ; mais aussi l'on n'y en trouve aucun de libre ; tous naissent esclaves, de génération en génération. Ils n'ont pas même le droit d'acheter leur liberté, et s'ils veulent devenir indépendants, ils n'ont d'autre moyen de le faire que de s'enfuir secrètement, et de quitter le pays. Cependant, je n'ai pas ouï dire qu'ils en vinssent souvent à cette extrémité. Accoutumés de père en fils à la subordination, traités avec humanité par leurs maîtres, nourris des mêmes aliments qu'eux, jamais obligés de travailler au delà de leurs forces, n'ayant aucune notion de ce qu'on appelle *liberté* et *indépendance*, ils se sont fait une habitude de leur manière d'être. Ils regardent leur maître comme un père, et se considèrent comme faisant partie de la famille. Dans le fait, sous le rapport physique, le seul qui affecte leur sens, leur condition me paraît bien préférable à celle des *Pariahs libres*. Au moins le Pariah esclave de la côte de Malabar est assuré de sa subsistance, premier besoin de la nature, tandis que le Pariah libre des autres pays manque, la moitié du temps, du strict nécessaire, et est souvent exposé à mourir de faim.

En effet, on ne saurait contempler sans pitié l'état d'abjection et de détresse dans lequel végète ailleurs cette misérable caste de Pariahs,

Digitized by Google

la plus nombreuse de toutes. Il est vrai que c'est parmi eux une règle invariable, et une espèce de point d'honneur, de dépenser à mesure qu'ils gagnent, de ne songer qu'au jour présent, et de ne point étendre leur sollicitude sur un avenir incertain. La plupart, hommes et femmes, ne sont jamais vêtus que de vieux haillons.

Outre la caste des *Pariahs*, répandue dans toutes les provinces de la presqu'île, il existe des castes particulières à certains pays, et composées d'individus qui égalent et surpassent même les premiers par la bassesse de leurs sentiments et de leurs mœurs, ainsi que par le mépris auquel ils sont en butte. Telle est la caste des *Palers*, qui n'est guère connue que dans le Maduré et autres régions voisines du cap Comorin. Les *Palers* se regardent comme bien au-dessus des *Pariahs*, par la raison qu'ils ne mangent pas de chair de vache; mais les *Pariahs*, de leur côté, les regardent comme bien au-dessous d'eux, en ce qu'ils appartiennent à la *main gauche*, dont ils sont le rebut, tandis qu'eux appartiennent à la *main droite*, et passent pour en être le plus ferme soutien. Ces deux tribus de misérables ne peuvent jamais s'accorder ensemble, et, partout où elles existent en nombre à peu près égal, ce n'est que disputes et querelles entre elles. L'une et l'autre suivent le même genre de vie dans la société, sont à peu près également flétries dans l'opinion publique, et obligées d'habiter loin des autres tribus.

Dans les forêts de la côte du Malabar, on rencontre une tribu qui, chose difficile à croire, surpasse encore en abjection les deux dont on vient de parler : c'est celle des *Pouliahs*, que l'on regarde comme bien au-dessous des bêtes qui partagent avec eux le domaine de ces lieux sauvages. On ne leur permet pas même de se bâtir des huttes pour se garantir des injures du temps : une espèce d'appentis, soutenu par quatre bambous, et ouvert de tous les côtés, sert d'asile à quelques-uns, et les met à couvert de la pluie, mais les laisse exposés au souffle des vents. Cependant, la plupart se construisent des espèces de nids au milieu des arbres les plus touffus, sur lesquels ils perchent comme des oiseaux de proie, et où ils passent la nuit et une grande partie du jour. Jamais ils ne peuvent marcher avec sécurité dans les chemins battus : lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un, ils doivent se faire reconnaître par un certain cri, et faire un long détour pour le laisser passer; la moindre distance à laquelle ils sont obligés de se tenir des personnes d'une autre caste est plus de cent pas. Si un *Nair*, qui va toujours armé, rencontre sur sa route un de ces malheureux, il a le droit de le poignarder sur-le-champ. Les *Pouliahs* mènent une vie tout à fait sauvage, et n'ont aucune communication avec la société.

Dans toutes les provinces de la presqu'île, la caste des *Chakilys*,

Digitized by Google

ou savetiers, est réputée inférieure à celle des *Pariahs:* en effet, ils sont au-dessous d'eux par la bassesse des sentiments, par leur ignorance et leur brutalité, et ils sont, plus qu'eux encore, livrés à la crapule et à l'intempérance. C'est principalement vers le soir qu'ils s'enivrent, et leurs villages retentissent, bien avant dans la nuit, des cris et des querelles qui sont la suite de leur ivresse. Rien ne saurait les contraindre à travailler tant qu'ils ont de quoi boire; ils ne se remettent à l'ouvrage que lorsqu'il ne leur reste plus aucune ressource pour satisfaire leur passion dominante; et ils passent ainsi successivement du travail à l'ivresse, et de l'ivresse au travail. Les femmes de cette vile tribu, qui ne se laissent surpasser par leurs maris dans aucun genre de vices, les égalent surtout en ivrognerie. On peut juger d'après cela de leur modestie et de leur retenue. Les Pariahs eux-mêmes refusent de communiquer avec les Chakilys, et ne les admettent jamais à leurs repas.

Il y a une classe de Pariahs qui dominent sur tous ceux de leur caste: ce sont les *Vallouvers,* que l'on appelle aussi, par dérision, *Brahmes des Pariahs:* ils tiennent rang à part, et ne contractent jamais d'alliances qu'entre eux. Ils se considèrent comme les *gourous* ou guides spirituels des gens de leur tribu. Ce sont eux qui président aux cérémonies des mariages et autres actes religieux des Pariahs. Ils leur prédisent toutes les absurdités recueillies dans l'almanach indien, telles que les bons et les mauvais jours, les moments favorables ou défavorables à l'entreprise des affaires, et autres pronostics de cette force: mais il leur est interdit de s'immiscer à rien de ce qui appartient aux connaissances astronomiques, comme les prédictions d'éclipses, l'indication des révolutions de la lune, etc.; cette prérogative appartient exclusivement aux Brahmes.

Il est d'autres castes qui, quoique occupant un degré plus élevé dans l'échelle de la civilisation indienne, ne jouissent pas pour cela de beaucoup plus de considération. Telles sont: 1° parmi les *Soudras,* celles que leurs travaux tiennent dans une espèce d'asservissement ou de dépendance à l'égard du public; 2° celles qui ont des professions réputées basses et immondes, en ce qu'elles exposent ceux qui les exercent à des souillures fréquentes; et 3° les tribus nomades qu'on voit errer dans le pays sans se fixer nulle part.

On doit classer parmi les premières la caste des *barbiers* et celle des *blanchisseurs.* Il y a dans chaque village des individus de ces deux castes qui y exercent leur métier, sans que les personnes de la même profession d'un village voisin puissent y venir travailler en concurrence, à moins qu'elles n'aient obtenu la permission expresse.

Digitized by Google

Ces professions se transmettent de père en fils, et ceux qui s'y livrent forment deux tribus distinctes.

Le barbier est obligé de faire la barbe, de raser la tête, de rogner les ongles des mains et des pieds, et de nettoyer les oreilles de tous les habitants de son village. Dans plusieurs provinces du sud, les habitants se font raser toutes les parties du corps où il croît du poil, depuis la tête jusqu'aux pieds, excepté les sourcils, et cette pratique est partout généralement observée par les Brahmes, le jour qu'ils se marient, et dans d'autres occasions solennelles.

Les barbiers sont aussi les chirurgiens du pays. De quelque nature que soit l'opération pour laquelle on requiert leur ministère, ils n'ont pour la faire que leur rasoir, s'il s'agit d'amputation, ou que l'espèce de poinçon tranchant dont ils se servent pour rogner les ongles, s'il s'agit d'ouvrir un abcès ou de faire d'autres opérations semblables.

Ils sont de plus les ménétriers en titre : le droit de jouer des instruments à vent, surtout, leur appartient presque exclusivement.

Quant aux blanchisseurs, leur ministère est à peu près le même que partout ailleurs, à l'exception néanmoins de l'excessive saleté des guenilles que l'on confie à leurs soins purificateurs.

Les gens de ces deux professions vivent dans un état de dépendance qui ne leur permet pas de se refuser à aucun des offices qui ont rapport à leur emploi. Ils sont payés en denrées par chaque habitant de leur village, au temps de la récolte. C'est sans doute à cet état de servitude, et à la malpropreté des choses que leur travail a pour objet, qu'il faut attribuer le mépris qu'ont pour eux les autres castes, qui les regardent comme leurs valets.

La caste des *potiers* est aussi une des plus viles, et ceux qui la composent sont dépourvus de toute éducation.

Les cinq castes d'artisans, et, en général, toutes les tribus où l'on exerce des arts mécaniques ou d'agrément, ne jouissent d'aucune considération, et même sont méprisées.

La caste des *Moutchiers* (tanneurs), quoique plus instruite et plus polie qu'aucune des précédentes, n'est cependant pas beaucoup plus estimée. Les autres Soudras ne les admettent jamais à leurs repas; à peine daigneraient-ils leur verser à boire une goutte d'eau : la souillure qu'est censée leur imprimer la manipulation des peaux d'animaux est la cause de cet éloignement qu'on a pour eux.

En général, les arts mécaniques et les arts libéraux, tels que la musique, la peinture et la sculpture, sont mis sur la même ligne, et une défaveur égale pèse sur ceux qui les professent; les uns et les autres sont abandonnés aux dernières castes des Soudras. Je ne connais guère

Digitized by Google

que la caste des *Moutchiers* où l'on s'occupe, par état, de la peinture. Quant à la musique instrumentale, surtout celle des instruments à vent, elle appartient presque exclusivement aux barbiers et aux Pariahs. L'espèce d'infamie qui s'attache dans l'Inde aux joueurs d'instruments à vent doit être attribuée, je crois, à la souillure qu'on est censé contracter en les embouchant, après qu'ils ont été plusieurs fois mouillés par la salive, qui est celle des excrétions du corps humain pour laquelle les Indiens ont le plus d'horreur. Il n'en est pas ainsi des instruments à corde, et l'on entend souvent des Brahmes mêmes chanter en s'accompagnant d'une espèce de petite harpe, connue dans le pays sous le nom de *vouna* ou *vounei*. Les Brahmes ont encore un autre instrument à cordes, nommé *kinnahra*, assez semblable à une guitare. Mais les Indiens ne montent pas leurs instruments à cordes avec des nerfs ou des boyaux d'animaux; ils n'oseraient toucher des matières aussi impures, ils emploient des fils de métal.

Nous allons maintenant faire connaître les castes nomades comprises au nombre des êtres dégradés et avilis qui pullulent parmi les peuples que nous décrivons. Sans demeures fixes, errant sans cesse d'une contrée à l'autre, les individus qui composent ces castes vagabondes ne tiennent presque jamais aucun compte des divers usages qui sont d'obligation stricte pour tout Indien honnête, et c'est surtout ce qui les rend odieux et suspects.

Une des plus répandues est la caste connue dans le sud sous le nom de *Kouravers* ou *Kouroumarous*. Elle est divisée en deux branches : la profession des uns est le commerce du sel, qu'ils vont, par bandes, chercher sur la côte, et qu'ils transportent dans l'intérieur du pays sur des ânes, dont ils ont des troupeaux considérables. Aussitôt qu'ils ont vendu ou échangé cette denrée, ils composent un nouveau chargement de grains de bon débit sur la côte, et partent sans délai. Toute leur vie se passe ainsi à courir d'un pays à l'autre, sans jamais se fixer en aucun lieu. La profession de la seconde branche des Kouravers est de faire des corbeilles, des nattes d'osier et de bambou, et autres ustensiles employés dans les ménages indiens. Ils sont obligés de voyager sans cesse d'un lieu à un autre pour se procurer de l'ouvrage, et sont également sans aucun domicile stable.

Les Kouravers sont aussi des diseurs de bonne aventure du pays. Ils ont entre eux un langage qui leur est particulier, et qui est inintelligible pour les autres Indiens ; enfin leurs mœurs, leurs habitudes, et leurs usages ont le plus grand rapport avec ceux de ces bandes errantes connues en Angleterre sous le nom de *gypsies*, et en France sous celui d'*égyptiens* ou *bohémiens*.

Digitized by Google

Ce sont leurs femmes qui disent la bonne aventure à ceux qui les consultent et les payent; ce sont elles aussi qui impriment ces figures de fleurs et d'animaux dont la plupart des jeunes Indiennes se font bigarrer les bras. Ce tatouage consiste à dessiner délicatement sur la peau les objets à figurer, et à en suivre les contours en piquant légèrement avec une aiguille; on frotte ensuite les piqûres avec le jus de certaines plantes, qui s'y insinue et laisse une empreinte ineffaçable.

Les *Kouroumarous* sont fort adonnés au vol: c'est de cette tribu que sont les voleurs et les filous, connus dans le pays sous le nom de *Kalla-Bantrous*. Ces derniers apprennent par principes l'art de voler adroitement, et sont élevés, dès leur enfance, dans la pratique de toutes les ruses de cette infâme profession: à cet effet leurs parents les instruisent à mentir obstinément, et les exercent, dès leur bas âge, à souffrir les tourments et les tortures plutôt que de déclarer ce qu'il est de leur intérêt de tenir caché. Loin de rougir de leur profession, les *Kalla-Bantrous* s'en font une gloire; et lorsqu'ils n'ont rien à craindre, se vantent publiquement des vols adroits qu'ils ont commis. Ceux qui, pris sur le fait, ont été grièvement blessés, ou auxquels les magistrats ont fait couper le nez et les oreilles, ou le poignet droit, montrent avec ostentation leurs mutilations et leurs cicatrices, et ce sont eux qui sont choisis de préférence pour chefs de la caste.

C'est la nuit que les *Kalla-Bantrous* commettent leurs déprédations: ils entrent à petit bruit dans les villages, placent des sentinelles aux différentes avenues, choisissent les maisons que l'on peut attaquer avec le moins de risques, s'y introduisent, non en enfonçant les portes, mais en perçant les murailles en terre qui les forment; puis ils pillent, en quelques minutes, les vases de métal, les effets de quelque valeur, et les joyaux d'or et d'argent que les femmes et les enfants endormis portent suspendus à leur cou.

Dans quelques cantons soumis à des princes du pays, ces voleurs sont, en quelque façon, autorisés par le gouvernement, qui en tire une redevance convenue, fixée à environ la moitié de la valeur de leur butin. Cependant, comme dans un pays civilisé une pareille convention ne saurait être avouée, les coupables n'ont aucune réparation à attendre des magistrats pour les blessures et les mutilations auxquelles ils sont exposés dans leurs courses nocturnes.

Le dernier prince musulman qui régna dans le Meissour (Mysore) avait à son service un bataillon régulier de *Kalla-Bantrous*, qu'il employait, non pour combattre parmi ses troupes, mais pour ravager le camp ennemi pendant la nuit, enlever adroitement les chevaux, escamoter les bagages des officiers, enclouer les canons, et faire le

Digitized by Google

métier d'espions. En temps de paix, on les envoyait dans les États voisins voler au profit de leur maître, et épier les démarches des chefs qui y gouvernaient.

Les petits princes du pays, désignés sous le nom de *Palfagares*, ont toujours à leur service, pour la même fin, un grand nombre de ces larrons.

Dans les provinces où les *Kalla-Bantrous* sont tolérés, les pauvres habitants, n'ayant pas d'autre moyen pour se mettre à couvert de leurs déprédations, entrent en composition avec le chef de la bande, et lui payent une taxe annuelle d'un quart de roupie et une volaille par maison; moyennant quoi, il devient responsable de tous les vols commis par ses gens dans les villages ainsi assurés.

Les *Lambadys*, *Soukalers* ou *Bendjarys*, forment une tribu de pillards marchant à la suite des armées, et dont on ne connait pas l'origine. Ils ont une religion, des usages, des mœurs, et un langage différents de ceux des autres castes de l'Inde.

En temps de paix, ces brigands de profession se livrent au commerce des grains et du sel, qu'ils transportent sur leurs bœufs d'un endroit à un autre; mais au moindre bruit de guerre, ou à la moindre apparence de troubles dans le pays, ils sont aux aguets, et prompts à profiter du premier moment de confusion pour se livrer au pillage : aussi ce n'est pas l'invasion d'une armée ennemie que les pauvres habitants redoutent le plus, c'est l'irruption soudaine des *Lambadys* qui parcourent le pays.

Cette odieuse tribu est, de toutes les castes de l'Inde, celle dont les manières sont les plus brutales. Leur air dur et farouche, leurs traits rudes et grossiers, tant chez les hommes que chez les femmes, décèlent assez leur caractère et leurs inclinations. Sur tous les points de la presqu'île, ils sont l'objet d'une surveillance spécial de la police, parce que partout on a de justes raisons pour se méfier d'eux. Leurs femmes sont la plupart très-difformes et d'une malpropreté révoltante; néanmoins, entre autres vices notables, on les accuse d'être naturellement très-portées à la lubricité, et l'on assure qu'elles se réunissent quelquefois en troupe pour aller à la recherche des hommes, qu'elles contraignent de satisfaire leurs désirs impurs.

On accuse aussi les *Lambadys* d'immoler des victimes humaines. Lorsqu'ils doivent faire cet horrible sacrifice, ils enlèvent furtivement, dit-on, la première personne qu'ils rencontrent, et, l'ayant conduite dans quelque lieu désert, ils creusent une fosse dans laquelle ils l'enterrent toute vive jusqu'au cou; ils forment ensuite, avec de la pâte de farine, une espèce de grande lampe qu'ils lui mettent sur la tête;

Digitized by Google

ils la remplissent d'huile, et y allument quatre mèches : après quoi, les hommes et les femmes, se prenant tous par la main, et formant un cercle, dansent autour de la victime en poussant de grands cris et en chantant, jusqu'à ce qu'elle ait expiré.

Parmi les autres coutumes particulières à cette odieuse tribu, il en est une qui les oblige à ne jamais boire que de l'eau des sources ou des puits, et à s'abstenir de celle des rivières ou des étangs; lorsqu'il y a nécessité absolue, ils creusent un petit puits sur le bord d'un étang ou d'une rivière, et y puisent ensuite l'eau qui y filtre, et qui est censée devenir par là de l'eau de source.

Une autre caste nomade, bien connue et non moins méprisée, est celle des *Otters*, dont la profession est de creuser les puits, les étangs, les canaux, et de réparer les digues.

Les *Pakanattys*, tribu nomade de pasteurs qui vit sous des tentes, et dont les mœurs sont assez douces, sont aussi voués à l'isolement et au mépris.

Les jongleurs, les bateleurs, les comédiens ambulants, les charlatans de toute espèce, sont, dans l'Inde, considérés comme infâmes, et l'objet d'une répulsion générale.

Il nous reste à donner des détails sur les tribus sauvages qui habitent les forêts et les montagnes du sud de la presqu'île indienne. Ces tribus sont divisées en castes, composées chacune de plusieurs peuplades habitant, sur divers points, le long de la chaîne des montagnes du Malabar. Elles y sont connues sous le nom générique du *Kahdou-Couroubarous*, vivent au milieu des forêts, sans s'y fixer nulle part, changeant chaque année de lieu de résidence. Les *Kahdou-Couroubarous*, arrivés à l'endroit désigné pour leur séjour passager, l'entourent d'une espèce de haie, et chaque famille choisit un petit espace de terrain que ses membres labourent à l'aide d'un morceau de bois durci au feu, et où ils sèment quelques menus grains, des citrouilles, des concombres, et d'autres fruits semblables, qui les aident à vivre durant deux ou trois mois de l'année. Ils n'ont que très-peu de communications avec les habitants policés du voisinage, qui les redoutent et les maltraitent comme sorciers.

Dans les temps de pluie, ces sauvages se mettent à l'abri sous de misérables huttes; plusieurs vont se tapir dans des cavernes, dans les fentes des rochers, ou dans le creux des vieux arbres. Pendant la belle saison, ils campent en rase campagne; et la nuit, chaque peuplade, se rassemblant sur un même point, allume autour d'elle de grands feux pour se garantir du froid et de l'approche des bêtes féroces; puis s'entassant les uns près des autres, hommes, femmes et enfants dor-

Digitized by Google

ment ainsi pêle-mêle. Tous ces malheureux sont presque entièrement nus : les femmes n'ont d'autre vêtement que quelques feuilles d'arbre attachées autour de leur ceinture. Ne connaissant que les besoins de première nécessité, ils trouvent dans les forêts de quoi les satisfaire : les racines et autres productions spontanées de la terre, les reptiles et les animaux qu'ils prennent au piége ou qu'ils attrapent à la course, le miel qu'ils trouvent sur les rochers ou sur les arbres, leur fournissent des aliments.

Plus stupides que les sauvages de l'Afrique, ceux de l'Inde n'ont pas même la ressource de l'arc et des flèches, dont ils ignorent l'usage.

C'est à eux que les habitants de la plaine s'adressent lorsqu'ils ont besoin de bois de charpente, qu'ils leur payent avec quelques objets de peu de valeur, tels que des bracelets de cuivre ou de verre, une petite quantité de grain, un peu de tabac à fumer, etc.

Les hommes et les femmes s'occupent à faire des nattes d'osier et de bambou, des paniers, des corbeilles et des ustensiles de ménage, qu'ils échangent pour du sel, du poivre long, etc., avec les habitants civilisés.

Il n'est pas un de ces derniers qui ne soit persuadé que ces sauvages ont le pouvoir, au moyen de leurs sortiléges et de leurs enchantements, de charmer les tigres, les éléphants et les reptiles venimeux qui parcourent avec eux les forêts, et qu'ils n'ont de la sorte jamais à craindre leurs attaques.

Ils habituent leurs enfants, dès le plus bas âge, à la vie dure à laquelle la nature paraît les avoir condamnés. Le lendemain de leurs couches, les femmes sont obligées de parcourir les bois avec leurs maris, afin de chercher de la nourriture pour ce jour-là. Avant de partir, elles allaitent leur enfant nouveau-né, creusent un trou dans la terre, et le garnissent d'une couche de feuilles de l'arbre appelé tek, qui sont, comme on sait, tellement couvertes d'aspérités, qu'en s'en frottant légèrement la peau, elles enlèvent l'épiderme, et font couler le sang. C'est là qu'est déposée la pauvre petite créature, jusqu'au retour de la mère, qui n'a lieu que le soir. Dès le cinquième ou le sixième jour après la naissance, elles commencent à accoutumer leur nourrisson à prendre des aliments solides; et, afin de l'endurcir de bonne heure à la rigueur des saisons, elles le lavent tous les matins avec l'eau très-froide de la rosée qu'elles recueillent sur les plantes. Jusqu'à ce qu'il soit en état de marcher, il reste ainsi abandonné depuis le matin jusqu'au soir, tout nu, exposé à la pluie, au vent, au soleil, à toutes les injures de l'air, et enseveli dans l'espèce de tombe qui lui sert de berceau.

La religion de ces sauvages consiste dans le culte des *boutams*, ou

Digitized by Google

démons, qu'ils honorent d'une manière spéciale, et ils ne font aucun cas des autres dieux du pays.

Outre les *Kaddou-Couroubarous*, il existe dans les forêts et sur les montagnes du Carnatik une autre caste de sauvages connus sous le nom d'*Iroulers*, et, dans quelques lieux, sous celui de *Soligourous*, mais dont les mœurs et les habitudes sont les mêmes que celles des premiers.

Sur la côte de Malabar, on trouve une caste connue sous le nom de *Malai-Condiairou*, qui, quoique sauvage, se rapproche un peu plus que les précédentes de la vie sociale. Elle habite les forêts, et sa principale occupation est d'extraire et de préparer le jus des palmiers.

Les individus de cette caste vont nus; les femmes seules ont pour couvrir leur nudité un petit chiffon qui voltige au gré du vent, et ne cache que fort imparfaitement la partie du corps qu'il est destiné à voiler. Lors d'une invasion que fit dans ces montagnes le dernier sultan du Meissour, ayant rencontré une peuplade de ces sauvages, il parut très-choqué de l'état de nudité dans lequel il les vit; car, quelque dépravés que soient les mahométans dans leur vie privée, il n'y a peut-être pas de peuple qui les égale pour la décence et la modestie qu'ils observent en public; ils se scandalisent de la moindre indécence, du moindre signe immodeste, surtout de la part des femmes. Le sultan, ayant donc fait venir auprès de lui les chefs des Malai-Condiairous, leur demanda quelle était la cause pour laquelle eux et leurs femmes ne se couvraient pas le corps plus décemment. Ces derniers s'excusèrent en alléguant leur pauvreté et l'usage de leur caste. Tipou répliqua qu'il exigeait qu'ils portassent des vêtements comme les autres habitants du voisinage, et que s'ils n'avaient pas le moyen de s'en procurer, il leur fournirait lui-même *gratis*, tous les ans, les toiles nécessaires pour cela. Ces sauvages, ainsi pressés par le souverain, lui firent d'humbles remontrances pour qui les dispensât de l'embarras des vêtements; et finalement ils lui dirent que, si en opposition aux règles de leur caste, il voulait les contraindre à en porter, ils quitteraient tous le pays, plutôt que de se soumettre à une pareille vexation, et iraient habiter quelque autre forêt éloignée, où on leur permettrait de suivre tranquillement leurs coutumes dans la manière de vivre et de se vêtir. Le sultan fut obligé de céder.

Le Courga et autres pays circonvoisins renferment une autre caste sauvage, celle de *Yérouvarou*. Ceux qui la composent sont une espèce de Pariahs, et forment plusieurs peuplades dispersées dans les bois; mais au moins ceux-ci pourvoient à leur subsistance en se rendant utiles à la société, et sortent de leurs cabanes pour aller chercher de

Digitized by Google

quoi vivre auprès des habitants policés du voisinage, qui, moyennant quelques mesures de grain qu'ils leur donnent pour salaire, leur font exercer les travaux les plus pénibles de l'agriculture. Cependant, telle est l'apathie de ces sauvages, qu'aussi longtemps qu'il reste dans leurs huttes un peu de riz pour subsister, ils refusent opiniâtrement de travailler, et ne se remettent à l'ouvrage qu'après que leurs petites provisions sont entièrement épuisées. Malgré cela, les autres habitants sont obligés de les ménager, parce que ce sont eux qui font tous leurs travaux les plus durs; et s'il leur arrivait d'en mécontenter un seul par de mauvais traitements ou autrement, tous les individus qui composent la peuplade prendraient fait et cause pour l'insulté, abandonneraient en masse leur séjour ordinaire, se cacheraient dans les forêts; et les habitants, auxquels ils sont indispensablement nécessaires, ne pourraient les engager à reprendre leurs occupations qu'après avoir fait les premières avances et consenti à leur accorder des dédommagements.

Ces peuplades agrestes, ayant beaucoup de peine à se procurer ce qui est indispensablement nécessaire à la vie, ne pensent guère à tous ces objets de fantaisie ou de sensualité, tels que le bétel, le tabac, l'huile pour oindre la tête, et tant d'autres, dont la plupart des Indiens se sont fait un besoin; elles ne paraissent pas même leur en envier la jouissance: c'est assez si elles peuvent obtenir un peu de sel et de poivre long pour assaisonner les racines et les plantes insipides dont elles font leur principale nourriture.

Tous ces sauvages sont d'un naturel doux et paisible; ils ne connaissent l'usage d'aucune espèce d'armes, et la vue seule d'un étranger suffit quelquefois pour mettre en fuite toute une tribu. Leur caractère timide, paresseux et indolent, se ressent du climat qu'ils habitent; bien différents des cannibales qui peuplent les vastes déserts de l'Amérique ou différentes contrées de l'Afrique, ils ne savent pas ce que c'est que la guerre, et ils paraissent ignorer les moyens de rendre le mal pour le mal; car à coup sûr on ne voudra pas admettre l'absurde imputation qui leur est faite de nuire à leurs ennemis par la voie des sortiléges et des enchantements. Cachés dans les épaisses forêts qu'ils habitent, ou dans les antres des rochers, parmi lesquels plusieurs d'entre eux ont établi leur demeure, ils ne redoutent rien tant que l'approche ou la vue de l'homme civilisé; et, bien loin d'envier le bonheur que ce dernier se vante d'avoir trouvé dans la vie sociale, ils évitent toute fréquentation avec lui, dans la crainte qu'il ne pense à leur ravir l'indépendance et la liberté, pour les assujettir à cette civilisation qui est à leurs yeux l'esclavage.

Digitized by Google

Les sauvages indiens conservent, toutefois, quelques-uns des principaux préjugés de leurs compatriotes: ils ont entre eux la distinction des castes; ils ne mangent jamais de chair de bœuf; ils ont les idées de souillure et de purification communes à tous les Indiens, et ils en observent les principaux règlements.

J.-A. Dubois.

SALON DE 1844.

(SUJETS ORIENTAUX.)

Le salon de 1844 ressemble, quant à l'aspect général, aux salons qui se sont succédé depuis dix ans. Sur presque toutes les toiles même habileté de pinceau, même entente des procédés matériels, même sagesse de couleur et de dessin; mais aussi même uniformité de composition, même vulgarité de sujet, même absence totale de poésie et d'invention, ces deux royales qualités qui sont le diadème qui ceint le front des grands artistes. En un mot, du talent un peu partout, du génie nulle part.

Si l'on voulait se rendre compte de cette stérilité de l'art moderne, on en trouverait bien vite les causes: d'une part, dans l'ignorance assez générale dans laquelle vivent les peintres de notre époque; d'autre part, dans l'imitation servile des maîtres, imitation qui les fait se traîner sur une route où les palmes triomphales ont été cueillies il y a déjà des siècles.

Il ne faut pas s'abuser, tout est dit, tout est fait dans la voie ouverte par la Grèce, continuée par l'Italie, fermée par la Flandre et par l'Espagne. Après Phidias, Praxitèle; après l'école florentine, romaine, vénitienne; après Rubens et Murillo, il n'y a rien à glaner. Vouloir lutter contre les œuvres immortelles enfantées par le paganisme, cette divinisation de la matière, c'est folie. Homère a fait son temps; le génie ne peut plus s'inspirer de ses divins poëmes, il ne peut que s'y étioler. Il est temps, grandement temps que le christianisme produise dans les arts plastiques la révolution qu'il a accomplie dans les arts littéraires. Ce n'est plus en Europe que le ciel allume ses clartés, c'est en *Orient!*

L'Orient est une mine toute neuve, une mine féconde qui donnera aux intelligences artistiques qui se débattent vainement contre des formes, des couleurs, des sujets connus, la hauteur de vue et la richesse d'invention qui leur manquera tant qu'elles croupiront dans l'ornière battue de l'école.

Je ne crois pas m'abuser en disant qu'il n'existe pas une seule page soit *biblique*, soit *évangélique!* Et certes, la Bible et l'Évangile sont des livres qui méritent d'être traduits par les procédés sévères dont la science moderne, si minutieuse dans ses investigations, a fait une obligation à

Digitized by Google

tout homme qui produit, même la plus futile débauche de l'imagination. Chacun sait que les sublimes artistes qui ont fait revivre la peinture en Italie se sont purement et simplement inspirés de l'art grec, c'est-à-dire païen, que des fouilles intelligentes commençaient à mettre en honneur; chacun sait que de tous les tableaux religieux de cette époque, il n'en est pas un seul où l'artiste ait respecté la vraisemblance historique. Quand il y a paysage, le paysage est italien! Quand il y a figures, les figures sont drapées à la dernière mode de Rome, de Florence ou de Venise, si toutefois les draperies ne sont pas de simples inventions d'artiste! Les physionomies, qui devraient avoir un caractère local, sont ou les portraits des peintres eux-mêmes, ou des amitiés illustres qui s'honoraient d'être leurs protecteurs. Ah! nous l'avouons hautement, ce système a enfanté des chefs-d'œuvre qui feront éternellement la gloire de l'esprit humain. Personne, que je sache, n'a encore égalé la fierté rigide et consciencieuse du dessin de Michel-Ange, la force pleine de grâce des femmes de Raphaël, la fougue admirable et la beauté passionnée des œuvres du Titien! Personne n'a fait vivre la chair comme Rubens, flamboyer les étoffes comme Paul Véronèse; personne n'a approché de ces toiles sublimes en tous sens et à tous les points de vue signées par Léonard de Vinci! — Mais c'est précisément parce que ces maîtres ont poussé si loin leur système de peinture, que nous croyons, de toute la force de notre conviction, qu'il faut absolument trouver une route *autre* que la leur, une route où les pas de ces géants ne soit pas imprimés, afin que la postérité puisse reconnaître l'empreinte de nos pieds. Cette voie nouvelle, nous sommes intimement persuadés qu'elle se trouve dans une étude intelligente de l'Orient.

Là, tout est nouveau pour nous, et tout est antique. Le ciel y est d'un bleu inconnu aux hommes de l'Occident; la végétation s'y déploie dans sa poésie tour à tour aride et luxuriante; les hommes y ont conservé ce type qui existait du temps de Jésus-Christ, du temps d'Abraham! Il ne faudrait que bien peu d'imagination pour reconstruire la tente du patriarche, ses serviteurs, ses immenses troupeaux; sa vie telle que nous la lisons dans les livres sacrés. Les rochers y ont conservé l'empreinte de la parole du Très-Haut, et le soir, on entend encore ces voix fatales et pleines d'épouvante, qui criaient dans le désert, alors que le peuple juif était une nation. — Que n'a pas gagné Marilhat à cette étude de l'Orient? Que n'a pas gagné Decamps? une gloire impérissable et un nom unique dans les arts.

Le salon contient soixante-dix-huit sujets orientaux, traités par cinquante et un artistes : il faut l'avouer, ce n'est pas le beau côté du salon. MM. *Diaz*, *Marilhat*, *H. Vernet*, *Gudin*, *Borget*, *Garneray*, *de Labouère*, *Biard*, *Philippoteaux*, *Massé*, *Henri de Chacaton*, *Fouquet*, *A. Charpentier*, ont seuls produit des œuvres qui puissent fournir matière à une critique sérieuse; nous ne nous occuperons que de leurs ouvrages.

De toutes ces peintures, la plus remarquable est, sans contredit, celle que M. *Diaz* a intitulée *Bohémiens se rendant à une fête*. Une cinquantaine de ces joyeux vagabonds débouchent devant vous à leur sortie d'un ravin

Digitized by Google

qui se perd dans les profondeurs d'une forêt. Il est impossible d'imaginer l'entrain, la vie, la joie, l'insouciance de ce pêle-mêle d'hommes, de femmes, d'enfants et d'animaux! Les oripeaux qui drapent ces éternels mendiants, venus on ne sait d'où, étincellent sous les rayons d'un soleil fou qui se brise en mille lumineuses fractions, et qui fait jaillir, vivants et animés, là une joue fraîche comme une pelure de pêche, ici des dents plus blanches que l'ivoire, tout à côté une chevelure hérissée, graisseuse, touffue comme une forêt vierge; plus loin, une gorge brunie par le soleil, et qui palpite échauffée par la chaleur et l'agitation du voyage; encore plus loin, des jambes et des pieds bronzés par le grand air, ravagés par la fatigue, la pluie, le froid, le chaud, par toute cette misère de la vie vagabonde! Les terrains foulés par cette bande de bohémiens réfléchissent de temps à autre le soleil comme un miroir d'acier poli, tant ils sont durcis par une température de four à chaux, et par instant ils sont ombreux et humides comme au bord d'une fontaine abritée par des arbres séculaires. La forêt est plantureuse, inondée d'ombres et de lumières, coulée d'un seul jet et du plus beau ton que la palette humaine ait contenu dans ses flancs; mais, il faut bien le dire, parce que cela est vrai, cette magie de poésie et de couleur n'a pas le moindre cachet de l'Orient: ces bohémiens n'ont jamais existé autre part que dans le cerveau de M. Diaz, d'où ils ont été fixés sur cette toile. La forêt qu'ils traversent dans un si pittoresque désordre rappelle très-justement les bois de Fontainebleau, ceux qui y sont allés les reconnaîtront: voici les arbres qu'ils ont trouvés à une lieue de Barbizon; voici la mousse où ils se sont couchés; voici les rochers qu'ils ont gravis; voici les crevasses arides et dorées qui étincellent à l'heure de midi! Ne doit-on pas regretter que M. Diaz, ce poëte de la couleur, n'aille pas chercher en Orient ces sujets orientaux, des hommes et une nature que rendrait si bien la volupté chaude et passionnée de son pinceau. — *L'Orientale* du même peintre est une fantaisie charmante, un caprice où tout est mêlé, confondu, jeté pêle-mêle; une sorte de rêve de fumeur d'opium! c'est bien de l'auteur des *Bohémiens*, mais un peu moins bien *réussi*.

De M. Diaz à M. *Aligny*, il y a un abîme: l'un est un poëte, l'autre un érudit; chez celui-ci la peinture jaillit avec ce désordre, cette fougue, cette incohérence pittoresque que l'on admire dans une source abondante qui coule tout justement comme elle est sortie des entrailles de la terre; chez celui-là, la peinture est le fruit de la réflexion, le sentiment le résultat d'un système; le dessin n'existe que parce qu'il a été longuement appris. M. Diaz est l'enfant bien doué de la nature, M. Aligny le fils de sa volonté. Le morceau capital que M. Aligny a mis au Salon est la *Vue de l'Acropole d'Athènes*. Nous ne saurions exprimer la tristesse qui nous a saisi en regardant cet ouvrage. On voit la peine que le peintre a prise, on sent le travail qu'il s'est imposé, on devine le talent qu'il a fallu pour enfanter cette œuvre, et l'on est consterné du misérable résultat de tant d'efforts. M. Aligny est un mémorable exemple de ce que nous disions en commençant cet article, à savoir que l'imitation servile des maîtres conduit de belles organisations

Digitized by Google

dans les écarts les plus incroyables. M. Aligny est poursuivi de cette malheureuse idée, que l'on doit continuer le Poussin, cet orgueil de l'école française, et il fait ses efforts pour continuer une œuvre faite et parfaite par l'inventeur. Nicolas Poussin, ce philosophe de la pointure, est le génie qui a perdu le plus de peintres, par la raison que son talent relève uniquement d'une pensée puissante, inflexible, grandiose, systématique; d'une pensée qui marche dans sa force, dédaignant tout ce que les peintres ont l'habitude de respecter. Poussin ne copiait pas la nature, il l'*inventait* pour les besoins de sa pensée. Ses arbres ont quelque chose du chêne, du sycomore, du platane; pourvu qu'ils s'élèvent avec une fierté héroïque dans les lignes divines qu'il trace d'une main assurée sur ses montagnes de convention, que lui importe, au peintre, que ce feuillage, si nettement découpé par belles masses, ait ou n'ait pas d'existence sur la terre, il l'animera du souffle de sa forte poitrine, et ce souffle lui communiquera l'immortalité!

Il n'est pas jusqu'aux figures humaines qui puissent échapper à cet esprit systématique; elles sont taillées dans le plus beau marbre, drapées comme Homère en rêva; elles marchent comme si le tapis de verdure qu'elles foulent était le plancher de l'Olympe! Mais, comme les paysages du maître, elles ne sont rien de connu : quelque chose de titanique, de primitif, d'humain cependant, les entoure comme une auréole; on sent que ces natures héroïques ne vivent pas de notre vie; on sent invinciblement qu'elles n'existent que parce que Poussin, ce nouveau Prométhée, leur a donné le feu sacré. On comprend de suite combien cette route est périlleuse; le génie en franchit d'un bond les endroits dangereux, le talent tombe dans les ravins. M. Aligny n'a pas manqué une fondrière. L'*Acropole* est d'un dessin sec, sans perspective aérienne, d'un ton fadasse et laiteux. Les accidents du terrain de la montagne que domine l'Acropole sont roides, prétentieux, sans grandeur et sans dignité; les quelques personnages placés dans cette nature malsaine ressemblent plus à des peintures d'Herculanum qu'à des êtres vivants. M. Aligny est au-dessous de lui-même. Nous avons vu de lui des dessins académiques très-bien traités, des toiles comme en faisaient les prix de Rome en 1820, et qui indiquaient un homme qui sait comment on copie le Gladiateur ou la Vénus de Milo; mais, en vérité, l'*Acropole d'Athènes* ne brille que par une absence totale de qualités et une profusion de défauts. Nous regrettons vivement qu'un homme de talent se laisse ainsi circonvenir par des adulations maladroites, quand il pourrait, mieux inspiré, produire des œuvres de mérite.

M. *Marilhat*, le peintre orientaliste, a six toiles charmantes à l'exposition. Sentiment, harmonie de couleur, naïveté de dessin, composition prise sur la nature, tout y est fort satisfaisant. Nous aimons trop le talent de M. Marilhat pour lui cacher quelques défauts qui nous frappent, pour la première fois, dans sa peinture. La tonalité générale de ses toiles est un peu sourde et monotone; la pâte est uniformément pétrie, qu'il s'agisse de peindre un arbre, de l'eau, du ciel, des maisons ou des animaux. On devine que c'est là de la pointure *brossée* par un *procédé* désormais acquis à M. Marilhat; c'est un

Digitized by Google

vice qui devient bien facilement chronique: que M. Marilhat s'en défie; il a trop de talent et d'inspiration, quand il le veut, pour continuer à faire des *ponsifs* qui illustreraient un bon ouvrier, mais qui feraient du tort à sa brillante réputation. *Les Arabes Syriens en voyage* ont échappé, comme par miracle, à ce petit désastre que nous venons de signaler. La perspective est profonde, le sable brûlant; les chameaux marchent avec cette gravité que des êtres aussi importants se doivent à eux-mêmes; les Arabes qui les accompagnent sont très-certainement accablés par la fatigue, et s'ils continuent à s'avancer, c'est uniquement parce qu'il a été écrit qu'ils devaient atteindre le but de leur voyage. Le buffle qui ferme la marche de cette petite caravane est un chef-d'œuvre de couleur, de dessin et de caractère! Le buffle le plus triomphant n'égala jamais le buffle de M. Marilhat.

Les tableaux de MM. *H. Vernet*, *Corot*, *Gudin*, *Borget*, *Garneray*, *Philippoteaux*, *A. Charpentier*, sont de la même nature et de la même force que toujours; inutile de s'y arrêter. *Les Lutteurs arabes* de M. *Massé* méritent une mention honorable. La composition en est agréable; un peu plus de fermeté dans son dessin, plus de puissance en sa couleur, et M. *Massé* fera sa place parmi les bons peintres. M. *Henri de Chacaton* a envoyé deux sujets orientaux : *la Rue Hourbarych au Caire*, et une *Fontaine arabe*. *La Rue Hourbarych*, c'est la nature des villes orientales prise sur le fait; les figurines ont une haute physionomie locale; elles sont bien assises dans la toile, et s'harmonisent on ne peut mieux avec ces maisons mystérieuses qui recèlent le harem du propriétaire. Nous préférons la *Fontaine arabe* de M. *H. de Chacaton*. La scène est d'un ensemble bien rare; le système du peintre y est mieux accusé, plus franc : encore un peu d'effort et M. H. de Chacaton aura atteint la réputation qu'il a droit de réclamer. M. *Fouquet*, notre confrère à la Société orientale, arrive d'Égypte, et il en a rapporté bon nombre de motifs très-heureux, si nous en jugeons par son *Mariage arabe au Caire*, et sa *Boutique d'un juif*. Le *Mariage arabe* de M. Fouquet est placé d'une manière détestable, et sous un jour qui en éteint complétement le coloris: c'est un malheur auquel nous sommes d'autant plus sensible, que nous avons été très-satifait de l'arrangement, des formes, et de l'originalité du tableau. Heureusement pour M. Fouquet que la *Boutique d'un juif au Caire* est splendidement éclairée: aussi les amateurs y admirent-ils la localité scrupuleuse des détails, l'air qui y circule, le caractère marqué de la couleur, et je ne sais quoi qui décèle les bonnes organisations de peintre. Espérons que l'an prochain M. Fouquet déploiera sur une grande échelle les qualités que personne ne lui refuse dès aujourd'hui.

Le Désert de Suez, de M. *de Labouère*, est une chose fort originale. Beaucoup de ciel, beaucoup de sable, quelques carcasses de chameaux rongées par des oiseaux de proie, voilà tout le sujet : il est difficile d'être plus simple. Nous nous tromperions fort si M. de Labouère n'avait pas voyagé en Orient : il faut avoir vu une nature aussi désolée, aussi âpre, aussi uniforme, aussi particulière que celle-là, pour pouvoir la rendre avec cette

Digitized by Google

puissance qui anime la toile de M. de Labouère. C'est une œuvre solide et qui promet une série de bons tableaux; nous les attendons avec confiance.

Nous terminerons ce rapide examen des sujets orientaux traités au salon de cette année par quelques mots sur *la Pudeur orientale* de M. *Biard*. Voici l'idée que le peintre a voulu mettre en scène. Dans un bassin d'eau vive, abrité par d'énormes rochers, des odalisques baignent leurs membres nus. Quelle que soit la contrée qui ait vu naître ces belles esclaves, elles l'oublient pour folâtrer ensemble pendant ce moment de liberté que leur maître leur a accordé, sous la surveillance, cela va sans dire, d'ennuques, sévères gardiens de ces trésors de beauté qui réjouissent le fils ennuyé du prophète. Tout à coup, au moment du plus grand abandon, un *giaour* paraît sur le sommet d'un rocher!... toutes de se précipiter, qui dans l'onde, qui sur son voile, qui le visage dans les mains, chacune cherchant à voiler ce que nul œil profane ne doit jamais admirer. Certes! si le tact, la mesure, le goût, la chasteté de la pensée, la beauté des formes a été nécessaire pour faire tolérer l'audace d'un sujet, c'est en cette circonstance! Nous le savons tous, hélas! ce ne sont pas précisément là les vertus qui brillent dans la peinture de M. Biard. Par cette raison, *la Pudeur orientale* a quelque chose qui effarouche l'imagination, et qui répugne à la pensée.

Nous préférons de beaucoup l'*Arrivée à l'île aux Ours*, du même peintre. Nous ne pouvons pas juger du paysage, par la raison que nous ne sommes jamais allé dans l'océan Arctique, et que nous n'avons pas la moindre idée d'une nature aussi extraordinaire que celle que M. Biard nous représente; mais ce que nous pouvons dire, c'est que le portrait de M. Gaimard, notre honorable confrère, est fort originalement encadré dans le tableau et d'une ressemblance frappante. M. Biard est un peintre facile, dont la peinture un peu bourgeoise sied mal à des sujets qui exigent impérieusement de la grandeur et de la noblesse, mais qui se prête parfaitement à la représentation des scènes bouffonnes ou familières de la vie privée.

Les autres tableaux qui traitent de l'Orient sont au-dessous du médiocre, nous n'en parlerons pas. La critique est comme la royauté: où il n'y a rien, elle perd ses droits.

L'Orient est représenté dans les catacombes où gémit la sculpture par deux dromadaires et un buste. Les dromadaires de MM. *Janet* et *Rouillard* sont traités assez convenablement pour des dromadaires tombés entre les mains d'infidèles, car de vrais croyants auraient caressé avec plus d'amour et de science le portrait de cet indispensable animal du désert. Le buste représente *Mustapha Ben-Ismaël*, ce noble et courageux ami des Français dans la Régence. Il est destiné à orner les galeries de Versailles,... comme quelques autres illustrations militaires *ornent* ce magnifique palais (si habilement et si royalement réparé par S. M. Louis-Philippe), c'est-à-dire par le nom inscrit sur le marbre, et non pas par le travail du marbre lui-même. M. *Debay*, qui est un homme de talent, prendra bientôt sa revanche.

ALFRED DE ROUZIÈRES.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

L'ÉTAT HYGIÉNIQUE DE L'ÉGYPTE.

« L'homme qui sait bien opérer sur des colonnes atmosphériques de « 1,000 à 2,000 lieues de diamètre, les infecter de miasmes putrides, « pestilentiels, épizootiques, dont le germe borné, dans le principe, à « quelques atomes seulement, envahit quelquefois un espace immense, « — témoin la peste du XIVe siècle, qui s'étendit de la Chine jusqu'à « l'Europe occidentale, et moissonna un tiers de la population de l'an- « cien monde (cette infection était l'ouvrage de l'homme), — ne peut-il « pas exercer en bien, sur un diamètre beaucoup plus petit, l'influence « qu'il exerce en mal sur un diamètre de 2,000 lieues? » (FOURIER.)

Ne croyez pas tout ce que l'on écrit sur l'Égypte! on vante la civilisation de cette contrée, parce que Son Altesse se promène en bateau à vapeur de Rosette jusqu'à Thèbes; mais on ne vous dit pas que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des fellahs marchent nu-pieds; on se donne bien de garde de vous faire connaître que la récolte des céréales se fait en les arrachant, et que les mains sont le seul instrument dont on se sert pour nettoyer les canaux.

Depuis le mois de juillet 1837 jusqu'en mars 1841, j'ai constamment habité le Delta et parcouru les autres provinces de la basse Égypte, dont j'ai successivement visité presque tous les villages. J'ai souvent pénétré dans la hutte du pauvre fellah; j'ai partagé son pain de doura et ses oignons crus; j'ai couché sur sa natte déchirée, où les poux, les punaises et surtout les puces m'épargnaient si peu que le lendemain ma chemise était tout ensanglantée, et mon corps couvert de piqûres. J'ai vu les enfants des paysans courir après moi pour me demander l'aumône, ayant les yeux chassieux; ulcérés, remplis de mouches!...

Vouloir donner des renseignements sur l'état social de l'Égypte, c'est prendre une tâche d'autant plus pénible et désagréable, qu'il faut s'attendre à rencontrer partout des incrédules, car beaucoup de personnes qui publient des mémoires sur l'Égypte font leurs observations au milieu du Caire, et voient tout en beau! D'autres écrivent après avoir parcouru le Nil, depuis les cataractes jusqu'à Rosette et Damiette, vu les pyramides de Ghyzé, les ruines de Louqsor et de Karnack, visité le temple de Denderah, et la prison de saint Louis à Mansoura; préoccupés des souvenirs du passé, dont ils cherchent les traces, ces voyageurs ne sont sortis de leurs barques que pour faire des provisions ou admirer quelques monuments; ils n'ont rien étudié de l'Égypte actuelle, n'ayant été portés, pendant leur séjour dans ce pays, qu'à observer les restes de sa splendeur antique.

Digitized by Google

Pour connaître l'état hygiénique de l'Égypte moderne, il faut parler la langue du pays, habiter les campagnes, y séjourner, vivre de la vie du fellah, captiver sa confiance; parcourir les provinces en tous sens, et à diverses époques de l'année; s'exposer soi-même aux influences délétères qui environnent les indigènes pendant toute leur existence, et l'abrégent considérablement.

Tout cela je l'ai fait, et même plus, puisque j'ai fini par contracter la peste en mai 1841.

La malpropreté des Égyptiens est au-dessus de tout ce que l'on peut dire; ils vivent dans l'ordure comme les poissons dans l'eau : entrez dans un village, remontez à la source des odeurs les plus fétides exhalées par des fossés entièrement découverts, et remplis d'excréments humains, vous arriverez droit à la mosquée!...

Il y a de ces fossés dans tous les villages; mais certaines localités en offrent presque dans toutes les rues; tels sont : Cafre-Kaleh, dans le Garbieh, près de Jaffaries; Biare, dans le Manouffié, à peu de distance de Cafre-el-Zayade; Méhallet-el-Dumaneh, dans la province de Décahélie, à 3 lieues de Mansoura. On laisse amasser ces saletés dans de vastes mares qui environnent les habitations. Je me rappelle deux localités où ces réservoirs immondes se trouvent au milieu de la place publique, qui elle-même est située au centre des villages : Méhallet-el-Dieh, à peu de distance de la rive orientale du Nil, province de Garbieh, vis-à-vis Chibrakites, et Méhallet-el-Biche, au Béhéré.

A Tanta, on voit çà et là, autour de la ville, de grandes flaques de boue, provenant de la même source, fermentant au soleil en exhalant une odeur des plus repoussantes, et dégageant, par leur décomposition, des bulles verdâtres dont l'aspect affecte autant la vue que l'odorat. Je désigne quelques endroits seulement, quoique ces horreurs s'observent partout, mais à des degrés différents.

Il n'est pas rare que ces foyers d'infection communiquent avec les canaux destinés à fournir la boisson des habitants; et comme plusieurs de ces cloaques se rendent directement dans le grand canal de Tanta, j'ai souvent observé les saggas (porteurs d'eau) puisant à l'endroit même où ces égouts et filtrations pénètrent dans le canal.

Le matin, lorsque chaque fellah sort de sa tanière, il dépose ses excréments à la première place venue, devant sa porte ou celle de son voisin, dans le milieu de la rue, sur une terrasse, à la porte de la ville ou du village.

Si les bœufs ou buffles sont attaqués de maladies de la peau, on les onctionne avec la substance qui souille, infecte tout, et au milieu de laquelle les enfants se vautrent comme de petits pourceaux, sans que leurs parents trouvent cette action déplacée.

Les rues sont étroites, non pavées, le sol s'y imprègne des liquides provenant de la décomposition des matières animales ou végétales; les décombres, les cadavres, embarrassent sans cesse la voie publique. Ici, c'est une

Digitized by Google

poule morte, à côté d'un chameau crevé; plus loin, c'est un chien, un mouton ou un bœuf, etc. Mais tout cela n'est rien encore, il faut avoir assisté aux grandes réunions du peuple pour se faire une idée du désordre hygiénique qui règne dans cette contrée; il faut être allé aux foires de Tanta et de Sidi-Ibrahim. Après de pareilles agglomérations d'individus, je me suis vu obligé de m'environner de fumée pour prendre mes repas; car les détritus de toutes les infections existantes font amasser tant de mouches, que leur ensemble ne peut se comparer qu'à des rassemblements de ruches à miel d'où sortiraient incessamment les abeilles pour exercer leur industrie. Aussi, ces foires sont constamment suivies de quelque épidémie, qui ne prend point de suite la forme pestilentielle, vu le degré de température trop élevée de cette saison; mais très-souvent la peste en est une suite, une continuité directe. L'année 1840 a fourni un exemple frappant de ce que je viens d'avancer: après la grande foire de Tanta, qui se tient toujours au commencement d'août, il y eut beaucoup de fièvres jusqu'en octobre, époque où la température, revenue constamment de 15 à 25° (Réaumur), et l'humidité produite par les champs inondés, saturèrent l'air atmosphérique des émanations putrides dont Tanta était rempli. Ce fut alors que commença la peste, qui fut très-meurtrière, et se répandit ensuite dans les pays d'alentour, en exerçant épidémiquement ses ravages jusqu'à ce que les chaleurs de l'année suivante l'aient fait cesser totalement.

Pendant les mois de décembre 1840 et janvier 1841, il mourait à Tanta vingt-cinq, trente et même quarante personnes par jour, quoique la population n'excédât pas 10 à 12,000 âmes. Dans la maison dont j'habitais la partie supérieure, nous étions douze, y compris les femmes et les enfants; de ce nombre, cinq succombèrent dans l'espace de dix jours; quelques habitations voisines donnèrent les mêmes proportions de mortalité. Avant la manifestation de la peste, c'est-à-dire immédiatement après la foire, il n'y eut de malades que les vieillards affaiblis par l'âge et les enfants débiles, presque tous succombèrent; mais à dater de la fin d'octobre, lorsque l'épidémie eut pris le caractère pestilentiel, elle attaquait les personnes les plus robustes aussi bien que les autres.

L'hiver de 1835 à 1836 se fit vivement sentir en Égypte; chose inouïe pour le pays, on vit de la glace à Choubra, près le Caire, dans le mois de février. Cette température extraordinaire causa une grande mortalité sur les chameaux. Quatre ou cinq cents de ces animaux étant à prendre le vert près de Balhtimes, à deux lieues du Caire, il se développa parmi eux une violente épizootie, qui en fit périr plus de la moitié. D'abord on plaça les cadavres sur le bord du chemin; mais bientôt les chevaux, ânes et autres animaux de voyage ou de transport ne voulurent plus passer. Il eût été facile de creuser des fossés et de procéder à un enfouissement convenable, mais on ne s'en donna pas la peine. Le village de Balhtimes contenait plusieurs cahutes abandonnées, vidées complétement par la peste de 1835: ces tanières furent remplies de cadavres; quand il n'y eut plus de place dedans, on empila par-dessus. A deux pas de cette charognerie, j'ai vu le

Digitized by Google

boucher de l'endroit débiter sa viande. Cette infection resta là, jusqu'à ce que les chiens, les oiseaux de proie, la chaleur et le temps, aient bien voulu en débarrasser la localité.

Les paysans d'Égypte ont l'habitude d'ouvrir de larges fossés autour de leurs misérables habitations, pour recevoir l'eau du Nil pendant les débordements. Tout le monde s'y baigne et s'y lave, les buffles s'y vautrent pendant les heures où la chaleur se fait le plus sentir, tandis que l'on pourrait les conduire autre part et à peu de distance, puisqu'à cette époque il y a de l'eau partout. Cette eau déposée autour des villages est bientôt stagnante par l'abaissement général qui s'opère dans le lit du fleuve, et sous le ciel de feu de l'Égypte, elle ne tarde pas à devenir croupissante, noire, épaisse, fétide, remplie d'insectes et de cadavres d'animaux que l'on y jette sans cesse, et qui composent avec les *détritus* végétaux un *magma* qui n'a pas de nom, et dont il est impossible de se figurer l'aspect et les horribles émanations. Cependant les fellahs continuent de boire de cette eau jusqu'au moment où, obligés de l'abandonner, elle exhale les plus repoussantes odeurs.

Je vais copier textuellement dans une thèse soutenue à la Faculté de Paris, le 28 novembre 1837, par un jeune docteur en médecine, Égyptien d'origine. J'ai observé tout ce qu'il annonce, ou à peu près ; si j'ai recours à son ouvrage, c'est pour que le lecteur soit bien persuadé que je n'exagère rien, et que tout ce que l'on peut dire de la saleté des fellahs ne dépassera jamais la vérité.

« Le rouissage, dont tout le monde connaît les funestes effets, quand on ne prend pas les précautions nécessaires, est pratiqué de la manière suivante en Égypte. Quand le Nil grossit et commence à répandre ses eaux dans la campagne, on met le lin et le chanvre dans des fossés creusés pour cet usage ; on couvre ces matières d'une couche de terre ou pierre, qui les cache en partie et les fait submerger. Après que le Nil s'est retiré, on trouve ramassée dans ces fossés une quantité prodigieuse d'animaux de plusieurs espèces : rats, souris, insectes, reptiles, poissons, qui, macérés et réduits en putrilage, mêlent leurs émanations à celle du chanvre, du lin, et produisent une odeur horriblement fétide, dont il est facile de comprendre la puissante malignité. »

Le docteur égyptien oublie de noter que les routoirs sont souvent au nombre de sept ou huit pour chaque localité, qu'ils sont éparpillés çà et là autour du village, toujours très-près des habitations, et souvent circonscrits par elles.

« En général, il n'y a point en Égypte de lieux exclusivement destinés à recevoir les cadavres des animaux ; on en voit dans mille endroits divers, sur le bord des lacs, autour des villages, dans les rues, sur les grands chemins. Un cheval, un âne, un chameau, tombent-ils accablés de fatigue, le maître les abandonne sans prendre la peine de les soustraire aux regards des passants ; et ils se putréfient sur la route.

« A l'extrémité de chaque route qui aboutit à la porte d'une ville ou à l'entrée d'un village, on élève des masses de fumier qui grossissent chaque

Digitized by Google

jour par l'accumulation des immondices de toutes sortes, et des cadavres de divers animaux, comme chiens, chats, ânes, etc. Pendant l'hiver, les pluies détrempent ces matières putrescibles, qui restent exposées aux ardeurs d'un soleil brûlant. Quelquefois ces monceaux de fumier sont placés dans l'intérieur des villages, encombrent les rues, et arrêtent la circulation de l'air.

« Les sépultures sont superficielles; on construit les tombes à fleur de terre, avec des briques et des pierres liées ensemble par un peu de chaux ou de boue. On leur donne la forme de fours allongés, où les morts, presque nus, sont rangés par lignes. Les vents, la rosée, la sécheresse même, entament ces faibles constructions, les ouvrent, les décomposent, en laissent échapper des émanations pernicieuses; des millions de mouches y pénètrent pour sucer la sanie des cadavres, et la déposer ensuite sur les objets extérieurs, les vêtements, sur le visage, les mains et autres parties du corps.

« La nuit, les hyènes, les chacals, les chiens, fouillent çà et là, détruisent, renversent les tombeaux pour en arracher les cadavres et les dévorer. Dans ses débordements annuels, le Nil, épanché au milieu des campagnes du Delta, s'élève quelquefois jusqu'aux cimetières des villages, en détrempe et fait crouler les constructions, met à nu, déplace, et fait flotter les cadavres.

« Dans les villages, les tombeaux sont placés autour de la localité, au bon plaisir de chacun. Dans les villes, il en est autrement, ils sont toujours situés dans l'intérieur, même au milieu des places publiques. On pratique aussi des sépultures particulières dans les maisons, et sans aucune précaution; tous les fœtus, tous les avortements, sont enterrés dans un coin de l'habitation.

« Les maisons des villages, construites avec de la terre cuite et de la boue, sont basses, petites, obscures. Le plancher, formé par le sol nu, est sans cesse humecté par les excréments de presque toute la famille, qui vit là, pêle-mêle avec les moutons, les chèvres, la volaille, et quand l'espace le permet, avec les buffles, les chameaux, les ânes et les vaches.»

Ce n'est pas tout: continuons, signalons d'autres faits.

Les écoles de médecine humaine et vétérinaire d'Abouzabel étaient placées au milieu de grands foyers d'infection. Deux cimetières les circonscrivaient à l'est et au sud; lorsque le vent soufflait de ce côté, les employés étaient obligés de s'enfermer chez eux le plus hermétiquement possible, vu les émanations putrides qui s'exhalaient des tombeaux. Actuellement l'école de médecine humaine est établie à Casr-el-Alny, près de Boulaq; celle de médecine vétérinaire à Choubra, éloignée d'une forte lieue du grand Caire.

Le palais de plaisance de Méhémet-Ali est aussi à Choubra. Le chemin qui conduit à cette résidence est sans contredit le mieux entretenu de toute l'Égypte; il est bordé d'une avenue d'acacias et de sycomores, qui forment un ombrage délicieux et rendent cette promenade très-agréable pendant les chaleurs de l'été. A chaque instant, le vice-roi, ses enfants, les pachas, les beys, rcourent cette route pour venir à Choubra; et cependant,

Digitized by Google

si un chameau, si un cheval meurent sur la route, ils y restent jusqu'à ce que les chiens aient nettoyé la place. Son Altesse, étant obligée de passer le long de Choubra pour aller à son palais, a fait construire un mur blanc pour ne pas voir à chaque instant la saleté ou la misère des habitants du village.

La fiente des animaux herbivores, tels que le cheval, le buffle, le bœuf, est employée comme combustible en Égypte. La préparation se fait ainsi : on pétrit une certaine quantité d'excréments en y ajoutant de l'eau et un peu de paille très-concassée; ensuite on étend cette pâte par couches le long des murs, sur les terrasses, partout enfin; il n'est pas rare de trouver des bouts de rues, surtout dans les villages, entièrement placardés de la susdite marchandise, qui, pendant les deux premiers jours de son exposition au soleil, dégage une odeur d'autant plus pénétrante et désagréable qu'il se rencontre d'urines dans le mélange.

PREMIÈRE PARTIE. — *Condition du peuple égyptien.*

Au premier abord, l'Arabe d'Égypte paraît vigoureux; mais si l'on porte un examen plus approfondi, on reconnaît en lui une grande prédominance du système lymphatique. Les enfants, en général, ont la tête volumineuse, le ventre ballonné, les extrémités grêles, avec des tumeurs scrofuleuses au cou, ou des symptômes de rachitis. S'ils tombent malades, leurs convalescences sont interminables.

Les femmes sont très-fécondes, conçoivent même quelques jours après l'accouchement. Le fœtus qu'elles portent dans leur sein absorbant toute la nutrition disponible, le nourrisson se trouve dans une condition très-défavorable au développement du système osseux. J'ai souvent observé chez les fellahs de la basse Égypte des affections secondaires de cette nutrition primitive incomplète; avant d'avoir atteint un âge avancé, leurs extrémités articulaires se tuméfient, s'ulcèrent ou s'indurent.

Les mères allaitent leurs nourrissons pendant des années entières; puis on remplit le ventre de ces petits affamés avec une infinité de substances dépourvues de principes assimilables, des aliments mal préparés, comme des fruits verts, du pain de maïs indigène mal cuit. Ces agents contribuent sans doute à produire la disposition scrofuleuse dont nous avons déjà parlé.

Cette mauvaise complexion dure jusqu'à l'époque où les organes génitaux ont acquis l'importance qu'il doivent jouer dans l'économie: alors l'aspect des Arabes change; les filles sont formées de suite, elles croissent à vue d'œil avec une apparence de santé qui dure souvent moins d'une année. Dès l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, elles sont presque toutes flétries, vieilles, et la disposition maladive de langueur éclate de nouveau dans les maladies qui les attaquent pendant le cours de leur vie.

L'Égyptien manque d'aliments nécessaires à son entretien; il est forcé de se nourrir de substances nuisibles à la santé, et réduit à manger du mauvais pain de maïs, du fromage salé, très-sec, des poissons salés, mal dessé-

Digitized by Google

chés, à demi putréfiés, répandant au loin des odeurs repoussantes. Le fellah mange de l'oignon cru en si grande quantité que sa transpiration est une véritable infection. Il consomme beaucoup de végétaux mucilagineux contenant beaucoup plus d'eau que les mêmes espèces en Europe, vu les arrosements continuels dont on fait usage pour activer la végétation : ainsi la laitue, les concombres, la chicorée sauvage, le trèfle, le chou cru, les carrottes crues, la mauve, le bahmieh, la canne à sucre, le fenu-grc, les feuilles de chardon, la méloukie, plante très-mucilagineuse. Les fruits dont use le fellah sont généralement gâtés, ou n'ont point atteint leur maturité : c'est ainsi que les dattes sont dévorées à l'état ligneux, les oranges sont mangées toutes vertes; le fruit acerbe du sycomore se trouve compris dans cette série avec les pommes, les pêches et les abricots, qui sont toujours avortés et de mauvaise qualité.

On a vu les fellahs faire du pain avec des noyaux de dattes pulvérisés, de la farine de graine de lin et de coton. L'usage de ces dernières substances cause des coliques, des maux de tête, des ballonnements de ventre, et des dyssenteries graves.

En Europe, on destine pour la boucherie les bestiaux les plus gras et les mieux portants; en Égypte, où l'économie du bétail est inconnue, on ne sacrifie pour la nourriture de l'homme que les vieux bœufs ou buffles qui ne peuvent plus travailler, et les vaches ou bufflesses qui ne donnent plus de lait. Lorsqu'un animal doit périr, n'importe de quelle manière, on le saigne un peu avant ou après la mort, et il est débité par le boucher. Si la bête égorgée appartient au gouvernement, les fellahs sont obligés de l'accepter au prix fixé par l'autorité. Il est facile de concevoir que de pareille viande est toujours de très-mauvaise qualité et souvent d'un usage dangereux.

En résumé, la nourriture des fellahs ne se compose que de mauvaise viande, et beaucoup plus souvent de fruits verts, aqueux, d'herbes mucilagineuses. D'où il résulte que la qualité du chyle correspond à cette alimentation; ce qui donne suffisamment l'explication de la vieillesse prématurée, de l'asthénie des viscères, de la diarrhée, de la dyssenterie, et de la cachexie aqueuse, toutes maladies très-fréquentes en Égypte.

On peut encore rapporter à cette influence la plupart des maladies des yeux qui s'observent sur les Égyptiens. Le professeur Magendie a déjà prouvé, par d'ingénieuses expériences, que, la nourriture végétale continuée trop longtemps chez des animaux dont l'organisation réclame un régime plus animalisé, ceux-ci finissent par devenir aveugles : or, les expériences du savant physiologiste de Paris se trouvent confirmées par le fait énoncé précédemment. D'autres causes secondent puissamment celle-ci et consistent dans : 1° les tourbillons de poussière âcre et irritante dont les rues sales, fétides des villes et des villages sont constamment remplies; 2° l'humidité à laquelle s'exposent les habitants en dormant presque toujours dehors, surtout quand l'inondation s'est répandue dans la plaine; 3° le vent de khamsine, au voisinage du désert. Cependant, il me semble que le mauvais ré-

Digitized by Google

gime prédispose ces pauvres gens aux taches de la cornée lucide, à son opacité complète, au développement de la cataracte; tandis que les ophthalmies proprement dites naissent plus directement des causes dont l'air atmosphérique est le véhicule.

On recrute pour l'armée des jeunes gens de douze à quinze ans; bientôt après leur incorporation ils tombent malades, ou maigrissent considérablement, par suite des fatigues inhérentes à l'état militaire. Pour compléter les cadres de l'armée, le gouvernement a souvent enrôlé des hommes de trente à cinquante ans, et même davantage: en sorte que les individus du dernier âge sont appelés à partager le sort des enfants de douze ans. Sort fatal pour tous, car dans les climats chauds, tels que l'Égypte, la nature s'épuise vite et demanderait, pour les uns, la modération du travail, une vie régulière, qui leur permît de se développer au moral et au physique; pour les autres, le repos domestique plutôt que la vie des camps et des marches forcées. C'est sur de pareilles constitutions que sévissent spécialement les maladies épidémiques, notamment la peste.

J'ai vu des chefficqs tellement ravagés par les épizooties, que, la possibilité du travail n'existant plus, vu le petit nombre de bestiaux qui restaient, on fut obligé de prendre les hommes pour remplacer les animaux, soit à traîner la charrue ou tourner les saqies (puits à roues). Les hommes se trouvèrent beaucoup trop faibles et succombèrent, les uns à une mort prompte, les autres à des hernies.

On remarque aussi fréquemment la gale, la teigne, avec les complications les plus graves, et des ulcères qui infectent les habitations. Aux genres de fléaux déjà décrits, se joint encore la syphilis, qui, avec quelques soins, serait ordinairement très-facile à guérir sous un pareil climat; mais la négligence des fellahs lui fait acquérir une malignité et une incurabilité extraordinaires. J'ai vu des malades tout couverts d'ulcères vénériens, ayant les parties génitales externes entièrement rongées par la maladie, et ne prenant aucun soin de leurs infirmités.

Avant d'indiquer quelques moyens propres à diminuer l'intensité de ces fléaux en Égypte, je mentionnerai l'état dans lequel se trouvent les animaux domestiques, afin de ne rien omettre de ce qui concerne l'hygiène publique.

DEUXIÈME PARTIE. — *Condition des animaux domestiques.*

«Les animaux eux-mêmes, qui servent l'homme, portent l'empreinte de son infortune et de sa misère: exténués comme lui par le travail, mal soutenus comme lui par la nourriture, maigre, efflanqués, rongés comme lui par des insectes, et comme lui couverts de cicatrices et d'ulcères.

«Aussi, la mortalité de ces animaux est-elle effrayante. Leurs cadavres se décomposent en plein air, dispersés çà et là par groupe de vingt, de cinquante, de cent autour des villages. Les animaux carnassiers en font leur proie, même les chiens domestiques, lesquels en apportent souvent au mi-

Digitized by Google

lieu de la famille des lambeaux putréfiés pour les dévorer plus à l'aise. Quelquefois l'animal expirant tombe dans une de ces flaques d'eau que le Nil, en se retirant, laisse dans l'intérieur des terres : avec le temps, cette eau se corrompt, elle devient noire et infecte ; cependant, pour peu que le village soit éloigné du fleuve, c'est de cette eau que s'abreuvent les habitants et les bestiaux.» (Pariset)

Les maladies les plus communes de l'espèce chevaline sont la morve (rhinite chronique) et l'hépatite (foie gras). Avant 1836, le grand haras de Choubra était tellement ravagé par les maladies précitées, que sur sept à huit cents chevaux et juments, il en mourait ordinairement cent quarante, cent cinquante et même davantage chaque année.

La maladie la plus fréquente de l'espèce bovine est la phthisie pulmonaire; sur cent bœufs ou vaches malades, on peut en compter au moins soixante-quinze attaqués de cette terrible affection. Pendant l'hiver de 1839 à 1840, il mourut, dans l'arrondissement de Cafre-el-Chaick, environ douze cents bestiaux sur un total de trois mille; malheureusemens de pareilles épizooties ne sont pas rares en Égypte. Le fellah et ses animaux meurent avant l'époque fixée par la nature, parce que le plus beau sol de l'univers est devenu pour eux et par eux un foyer de putréfaction, et l'air atmosphérique corrompu n'est plus qu'un agent de peste, de mortalité incessante.

En 1835 et 1836, la totalité du bétail nécessaire à la culture du grand domaine de Choubra étant ordinairement de quatre à cinq cents bœufs, y compris quelques buffles, il en mourait chaque année de cent à cent cinquante.

Les angines épizootiques font périr beaucoup de chameaux, lorsque l'humidité et le froid se font sentir plus vivement qu'à l'ordinaire. Cette maladie se manifeste surtout pendant les mois de janvier et de février. Nous en avons cité un exemple, page 32.

L'espèce ovine est généralement attaquée de la cachexie aqueuse (pourriture). La mort et la désolation accompagnent cette maladie partout où elle passe; il paraît qu'elle enlève annuellement à l'Égypte plus de vingt mille moutons.

Les causes prédisposantes de ces diverses maladies dépendent surtout de l'uniformité du régime. En été, de la paille sèche, poudreuse, pour tous les animaux; pendant les mois de décembre, janvier, février et mars, du trèfle vert très-aqueux, parce qu'il a poussé au milieu d'une submersion presque continuelle. En raison de la grande quantité d'eau de végétation que cette nourriture contient, elle détermine une foule d'accidents, affaiblit les vaches laitières et concourt à les faire tomber phthisiques. En été, on ajoute à la paille une ration d'orge pour les chevaux; les autres animaux domestiques reçoivent une addition de féverolles.

Les bestiaux sont logés dans des endroits malpropres au delà de tout ce que l'on peut dire; l'urine et les matières fécales forment leur seule litière. Le seul instrument de pansage est un grand couteau dont les bouviers et les vachers se servent, le matin, pour enlever les couches

Digitized by Google

d'excréments les plus épaisses qui se trouvent sur la peau des animaux.

Les fellahs ont le préjugé de croire que les bœufs de travail ne doivent jamais se reposer; quelque maigres et exténués qu'ils soient, on ne les considère comme malades que lorsqu'ils ont perdu totalement l'appétit : or, comme dans beaucoup de maladies chroniques, les bœufs mangent presque jusqu'à la mort, on attribue tous les mauvais résultats d'une pareille conduite à une sorte de fatalité.

Les causes déterminantes, pour les chevaux, sont le défaut d'exercice, la station forcée, par suite de la coutume ridicule et dangereuse où l'on est de les tenir constamment attachés par les quatre pieds.

Dans le bœuf, c'est surtout le travail mal combiné, qui augmente et devient d'autant plus pénible que le nombre des morts est plus considérable, parce que le même résultat est exigé. J'ai vu des bœufs de dix-huit mois à deux ans, nouvellement achetés, ne recevoir aucun ménagement, travaillant autant que les plus forts, quelquefois la nuit et le jour. Cette pratique absurde détermine promptement la ruine des bestiaux, et s'oppose à leur développement.

Pour bien faire comprendre en quoi consiste la mauvaise administration des soins que l'on donne aux bestiaux, il est indispensable de parler des cheflicqs.

Les terres sont affermées par les fellahs, ou elles appartiennent au pacha, sous le nom de cheflicqs. Dans le premier cas, les paysans ont la jouissance des terrains, en payant le tribut : si, à l'époque indiquée, l'argent n'arrive pas, ce ne sont plus les individus qui sont imposés, c'est la localité; et pour faire surgir l'argent, on frappe sur le dos et sur la plante des pieds des contribuables, on prend les bestiaux, les meubles; c'est quand il n'y a plus rien que l'on ne prend plus. Lorsque tout a été enlevé par les receveurs du *miry*, qu'il ne reste plus que des ruines, des décombres, des tombeaux !!... le pacha s'empare de la localité, qui prend alors le nom de cheflicq.

Les fellahs échappés sont repris, bon gré, mal gré; on les enchaîne, on les fait travailler sur le terrain du cheflicq, en leur promettant le sixième des produits. Mais comme on ne tient pas cette promesse, et que ces fellahs doivent manger, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, ils volent la ration des animaux. Ceux-ci continuent de travailler comme s'ils étaient bien nourris, s'exténuent, tombent malades et meurent : plus il en périt, plus la fatigue augmente pour ceux qui restent, puisque le même résultat de travail est exigé, ainsi que je l'ai dit précédemment. Il n'est pas étonnant qu'avec un pareil désordre la mortalité soit incessante sur les animaux domestiques.

En 1838, par ordre du gouvernement, on diminua la ration des bœufs de travail dans le but d'économiser sur leur nourriture; et comme le régime était déjà insuffisant par toutes les circonstances indiquées précédemment, la mortalité fut plus considérable qu'auparavant.

Un inspecteur turc, nommé Yacoub-Bey, prouva, en 1839, que les cheflicqs de Son Altesse étaient en perte de plus de dix mille bourses, c'est-à-dire d'un million deux cent cinquante mille francs, pour l'année qui venait

Digitized by Google

de s'écouler; il prouva encore que sur cent bœufs il en était mort, terme moyen, cinquante; que les approvisionnements de paille, de fèves, ne se faisaient pas d'une manière régulière; que les aliments avaient souvent manqué, et que beaucoup de bœufs étaient morts de faim.

Pour remédier à tout ce mal, que fit le gouvernement? Il prescrivit force bastonnade pour les fellahs, au lieu de remettre la dose des rations comme précédemment; et l'inspecteur, tout triomphant, offrit comme moyen d'atténuer le mal : qu'à l'avenir le gouvernement ne reconnût que quatre morts sur cent têtes de bétail, par an, et que l'excédant fût payé par les divers fonctionnaires de chaque cheflicq, au *prorata* de leurs appointements.

Cette fameuse proposition fut acceptée à l'unanimité par les membres du conseil privé de Son Altesse; on en fit l'application dans tous les lieux où il se trouvait des animaux du gouvernement, tels que l'École de cavalerie, le haras de Choubra, les régiments, etc.

Laissons la réalisation du projet de Yacoub-Bey continuer la ruine de l'Égypte sous une autre forme, et revenons à l'étude des principaux effets de toutes ces influences sur les animaux domestiques.

Ces causes n'agissent pas de la même manière sur tous les sujets : ainsi, dans les espèces chevaline et bovine elles occasionnent des congestions violentes, des inflammations du poumon, du canal gastro-intestinal, du système cérébro-spinal; tandis que chez le mouton, la maladie la plus fréquente est l'apoplexie du péritoine, pendant l'été. Jamais je n'ai vu de maladie plus prompte, quelques instants lui suffisent pour faire succomber les animaux qui paraissent les plus robustes.

Cependant, il n'en est pas toujours ainsi; on observe encore très-fréquemment que l'exercice des principales fonctions se trouble avec lenteur, la tristesse, la paresse au travail se manifestent. Le cheval continue de manger, le bœuf et le mouton de ruminer; mais, tel ou tel symptôme prédomine, les malades languissent de plus en plus, maigrissent, parcourent tous les degrés du marasme et meurent dans un état de consomption portée au plus haut degré.

Les autopsies cadavériques font voir le foie ramolli, hypertrophié, réduit en une substance pâteuse; l'estomac et les intestins engorgés, rouges, noirâtres, ulcérés; le mésentère induré, squirrheux, ayant contracté des adhérences anormales; les poumons parsemés de tubercules tombés en fonte purulente; les sacs pleurétique et péritonéal remplis d'épanchements, etc.

J'ai omis de parler du buffle, de l'âne et du mulet; car ces animaux, précieux sous tous les rapports, sont rarement malades, malgré les mauvais soins dont ils sont l'objet.

J.-B. LAUTOUR (1).

(*La suite au cahier prochain.*)

---

(1) M. Lautour, médecin de la Faculté de Paris, vétérinaire breveté de l'École d'Alfort, ex-professeur de pathologie vétérinaire à l'École d'Abouzabel en Égypte, etc., est aujourd'hui médecin sanitaire à Damas.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE MAHOMÉTANE.

Extrait de *l'Écho de l'Orient*, journal de Smyrne.

La monnaie est le cachet de toute civilisation; aussi, dès l'antiquité la plus reculée, en a-t-elle toujours été l'expression. Elle se distingue surtout par le caractère religieux, comme on peut s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur les symboles qui couvrent les médailles grecques et romaines. On en voit même les traces sur la monnaie moderne.

L'origine de l'art monétaire est enveloppée de ténèbres épaisses. La numismatique étant la mère de l'histoire, l'industrie, le commerce, toute l'activité sociale, étaient représentés par elle, avant même que les peuples songeassent à transmettre leurs annales à la postérité. Que nous croyions avec Lucain qu'Ithas, roi de Thessalie et fils de Deucalion, fut le premier auteur de la monnaie; que nous attribuions, avec Aglosthène, cet honneur aux habitants de l'île de Naxos; que nous partagions le sentiment de la plupart des historiens, sentiment d'après lequel Phidon, roi d'Argos et contemporain de Lycurgue, aurait été le premier à mettre en usage la monnaie, toujours est-il qu'alors même qu'il aurait été importé dans la Grèce, qui fit plus d'un emprunt aux vieilles civilisations de l'Orient, l'art numismatique y a acquis cette perfection qui donna l'*anthropomorphisme* aux Grecs, fit un culte du sentiment du beau, et forma les Phidias et les Apelle.

En vain chercherons-nous dans Homère ou dans Hésiode, dans la Bible ou dans l'historien Josèphe, une expression qui puisse faire penser que la monnaie fut connue à l'époque du siége de Troie, chez les Hébreux, chez les Égyptiens, et chez les Phéniciens, dont le commerce les mettait en rapport avec tous les peuples. Dans ces temps reculés, la valeur des choses était exprimée par celle d'un certain nombre de bœufs ou de moutons, et de là le nom de *pecunia* que les Latins donnèrent, sous le roi Servius, à des masses métalliques représentant cette valeur.

Une révolution des plus merveilleuses vint arracher les Arabes à leur vie nomade. Mahomet paraît comme un de ces messagers que la Providence envoie sur la terre de siècle en siècle pour pousser l'humanité vers le progrès. Abou-Talat, son oncle, l'éleva dans le commerce, et pour l'y former il l'emmena avec lui en Syrie, où il le recommanda à Rhadija, noble et riche veuve dont il devint le facteur. Mahomet se conduisit avec tant de prudence, que cette veuve l'épousa et l'éleva ainsi au niveau des plus riches habitants de la Mecque. C'est sans doute en mémoire de cette circonstance, rapportée par les *Recherches asiatiques*, que les Orientaux honorent particulièrement le commerce, qui, surtout en Arabie, constitue la classe noble. Le Médicis de l'Arabie, qui commença par être marchand et finit par devenir législateur, ne devait pas perdre de vue l'importance de la monnaie. Cependant le tumulte des armes et l'ivresse des victoires ne donnè-

Digitized by Google

rent pas aux Arabes le temps de songer à ce moyen de mettre en rapport la jouissance des biens avec la consommation; ils se contentèrent de retirer tout l'or monnayé des Romains et l'argent des Persans, qui leur payèrent tribut avec leurs monnaies, connues sous le nom de *cosroïnnes*, à l'époque de la dernière période de la Perse, sous la dynastie des Sassanides.

La monnaie kufique fut fabriquée, pour la première fois, sous le khalifat de Muawiah, l'an de l'hégire 41; mais les khalifes confièrent leurs ateliers monétaires aux artistes juifs et chrétiens, et chez les Ottomans, ce sont encore ces derniers qui surveillent la fabrication de la monnaie. MM. Duz, par leur science profonde et leur zèle infatigable, sont parvenus à élever cette industrie au niveau des hôtels des monnaies existant en France et en Angleterre. On ne doit donc pas s'étonner de la présence d'une foule de mots étrangers, tels, par exemple, que *sikè*, dérivant de *sicle*, *cecca* et *zecca*, des Italiens; *dinar*, de *danarius*, et *dirhem*, de *drachma*.

Les étymologies, et d'autres qu'on pourrait citer, prouveraient que les Arabes empruntaient à l'Europe divers termes techniques, et qu'ils y puisèrent leurs connaissances, comme le prouvent les ouvrages de tous les savants traduits en Arabe. On peut bien dire que c'est du contact des mahométans avec les chrétiens, que jaillit la lumière qui fit l'éclat des khalifes de Bagdad et de Cordoue.

Il est curieux d'observer, tant sur les monnaies arabes que sur celles des chrétiens, vers le XIIe siècle de l'ère vulgaire, l'antagonisme des deux religions rivales, comme de savants numismates l'ont déjà remarqué. Les pièces mises en circulation de part et d'autre étaient autant de cartels portant des aphorismes religieux. Ainsi, le commerce servait la controverse et devenait un moyen de prosélytisme. Les khalifes couvrirent bientôt leurs monnaies de caractères kufiques, qui sont à l'écriture arabe ce que la gothique fut à la calligraphie du moyen âge parmi les chrétiens, dans le but de déclarer qu'*il n'y a de Dieu que Dieu et que Mahomet est son envoyé*, tandis qu'Alphonse III, roi de Castille, frappait de son côté des pièces sur lesquelles on lit en caractères arabes : *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, il n'y a que Dieu lui seul; celui qui croit et qui est baptisé sera sauvé.*

Les Byzantins adoptèrent les devises : *J.-C. rex regnantium*, et *Servus Christi* joint au nom de l'empereur. Les mahométans mirent sur leurs monnaies ce précepte du Coran : *Hors de l'islamisme, il n'est point de salut.* Plus tard, des princes mahométans, vassaux des empereurs chrétiens, sont obligés de rendre hommage au christianisme sur leurs monnaies, comme cela est arrivé aux débris des Selgioucides disséminés dans l'Asie-Mineure, dont un fragment donna naissance à cet empire ottoman qui surpassa en gloire tout ce que le mahométisme avait produit depuis son origine. Les chrétiens, à leur tour, obligés de reconnaître la suzeraineté arabe, placèrent sur leurs monnaies le nom de Mahomet, et lui donnèrent le titre de prophète; l'évêque d'Apt, celui de Maguelonne, ainsi qu'Alphonse de France, comte de Toulouse, furent de ce nombre. Tychsen rapporte que le pape Innocent IV excommunia les habitants d'Acre et de Tripoli, pour avoir mis

Digitized by Google

sur leurs monnaies le nom de Mahomet que les musulmans leur imposaient.

Quoique les images ne soient pas un caractère propre du type mahométan, les circonstances qui contraignirent les sectateurs de Mahomet à rendre hommage au christianisme les obligèrent aussi de placer sur leurs monnaies l'effigie des empereurs grecs. On voit sur celles d'Héraclius et de Léon Chazane l'influence mahométane qui supprime les croix et le monogramme du Christ, mais qui tolère néanmoins l'image de ces princes, d'où l'on doit déduire que l'islamisme ne les proscrit pas entièrement. Les khalifes Abassides se servirent de tapis avec des figures, et les antiquités de Grenade et de Cordoue prouvent que les Arabes n'avaient pas horreur des images. Cette dynastie alla jusqu'à en mettre sur la monnaie.

Les Ottomans furent aussi indifférents que les Arabes sur l'unité monétaire; cependant ils conservèrent longtemps leur système, appelant leurs pièces d'or *dinar*, celles d'argent *dirhem*. Ils adoptèrent la dénomination des monnaies avec lesquelles leurs voisins leur payèrent tribut et leur valeur de compte à divers noms, tous étrangers. Ainsi, ils la désignent indistinctement sous le nom d'*aslanli* ou écu du Lion flamand, ou de *grauch*, du mot allemand *grosh*, *gros*. Le nom d'*athze*, aussi, est la traduction de l'*aspre* grec et de notre *blanc*.

A l'imitation des Arabes, les Ottomans prirent aussi pour étalons des substances matérielles en suivant toujours l'usage des Grecs. Le *dinar* d'or fut divisé en vingt-quatre parties appelées *kirats*, de *keratior silique*, et constituant le *mithcal* arabe. Les fractions de la *drachme* étaient de 61 grains de blé. Le poids du *dirhem* d'argent fut originairement à celui du *dinar* d'or ce que 7 est à 10.

Les *fuls*, ou monnaie de cuivre très-usitée sous les khalifes, reparaissent sous quelques règnes des sultans ottomans. Les médailles de bronze de l'Égypte, sous les Ptolémées, étaient frappées sur des plans coniques, et longtemps après les khalifes, sur les mêmes lieux, donnent à leur monnaie de cuivre la même physionomie. On dirait que les pyramides, avec leur architecture merveilleuse, y étaient toujours présentes à l'imagination de l'artiste.

Ce serait une tâche bien difficile que d'entreprendre l'histoire métallique de l'empire ottoman, et cette difficulté provient de ce que le droit régalien de la monnaie est le moyen d'établir une dette nationale lorsqu'une guerre vient grever le budget. C'est en agissant alternativement, et sur la taille et sur le titre, qu'en diverses occasions les Turcs déprécièrent leur monnaie de compte ou la restaurèrent à leur gré, avec une facilité étonnante; de sorte que là où le trésor semble épuisé, où les fortunes se sont dissipées, où la monnaie de billon devient seule l'âme des transactions, où une banqueroute menace l'État, soudain, comme par enchantement, les coffres s'emplissent, l'or devient abondant, et la monnaie de compte, en augmentant de valeur, enrichit l'agriculture, le commerce et l'industrie. Il est vrai que quand l'importation surpasse l'exportation, le change ne peut que devenir défavorable, car il tend toujours à trouver son pair intrinsèque, qui n'est que le

Digitized by Google

pair des monnaies réelles ou pair métallique, sa valeur étant déterminée par celle des monnaies effectives qu'il représente. Aussi, pour que l'exportation puisse annuellement combler son déficit, il est indispensable que ce déficit sorte de la Turquie en valeurs métalliques au pair de celles de la place avec laquelle l'échange a lieu. Néanmoins, cette valeur progressive du change fait naître des opérations de banque, et le prix des effets baisse comme celui de tout objet de commerce, suivant la proportion qui existe entre les demandes et les quantités qui se trouvent sur la place, mouvement servant d'équilibre à la fluctuation du change. Tout ce qui circule tend vers son niveau, et le lingot est celui du monde commercial.

Pénétré de cet axiome, le gouvernement turc s'est décidé à faire un sacrifice équivalant au solde qui existe entre l'importation et l'exportation, pour fixer le taux du change, et, en établissant ainsi la balance du commerce, empêcher ces demandes effrayantes d'effets, qui tendent à pousser à l'altération du change, manœuvre au moyen de laquelle d'avides spéculateurs obtenaient les produits de la Turquie avec une moins-value et augmentaient de la sorte le déficit de l'exportation ; tandis que, d'un autre côté, la sollicitude intelligente du sultan s'applique à donner du développement à l'agriculture et à l'industrie, afin de parvenir à établir la balance du commerce, dont le défaut est la seule cause du malaise des États, parce que partout où la consommation dépasse la production, une fatale atrophie devient inévitable.

Qu'on ne pense pas que le remède à ce mal soit impossible; il ne l'est pas, car ce n'est qu'une petite cause qui produit de si grands effets.

L'altération de la monnaie, pour ce qui concerne la capitale, peut être calculée, terme moyen, de 4 à 5 p. 100 tout au plus, lorsqu'il ne s'agit que de faire face aux besoins réels du commerce, ce qui, si l'on prend pour base des opérations de change annuelles le chiffre de 100 millions, produirait dans la même période de temps une dépréciation de 5 millions faciles à combler, si la générosité de S. H. Abdul-Medjid ne l'eût fait consentir à les payer de ses propres deniers par le bénéfice de la nouvelle monnaie, bénéfice que l'on peut estimer à environ 10 p. 100.

On aurait assurément lieu de s'étonner de la disparition d'une masse de billon qui s'est opérée à diverses époques, et qu'on aura sans doute occasion de remarquer à l'égard des béchlicks et des pièces de 20 paras, si l'on n'envisageait pas la refonte sous le point de vue où s'est placé le baron Marchant dans une savante dissertation sur la légende numérale X C VI des médailles d'argent de Dioclétien, l'existence du *denier de compte*, le cours légal des divers *argenteus*, et la monnaie désignée sous la dénomination de *moneta majorina*.

Nous pensons qu'il ne sera pas hors de propos de citer un fragment de ce travail remarquable, qui nous donnera une idée de la manière dont s'est effectuée la restauration de la monnaie en Turquie, à diverses reprises et sans secousse.

« Dioclétien, dit le numismate distingué que nous venons de nommer,

Digitized by Google

changea la monnaie d'argent et celle de bronze; il émit un nouvel *argenteus* primitif. Par cette mesure, l'empereur a voulu faire correspondre exactement la valeur de la monnaie courante avec le poids réel du métal au même titre, en se chargeant, en dehors, des frais de fabrication. C'était un puissant moyen pour faire arriver les matières aux ateliers monétaires, que de rendre en *argenteus* fabriqué le poids de l'argent fourni, en ne laissant à la charge des propriétaires que les frais d'affinage, comme cela a lieu aujourd'hui chez les Turcs. Cette facilité conduisait naturellement à la refonte successive des anciennes monnaies lorsque l'État eut à s'en occuper autrement. Il a fallu pourtant mettre en rapport les nouveaux *argenteus* avec les poids légaux, pour faciliter les comptes avec les fournisseurs et satisfaire loyalement aux besoins des relations commerciales. En conséquence un chiffre fut placé sur les *argenteus* pour faire connaître à la fois que chaque pièce était en réalité la monnaie de poids et de compte. A dater de la mise en circulation de l'*argenteus* de Dioclétien, tout le billon romain, depuis Septime Sévère, reçut la dénomination de *moneta majorina : major*, par rapport à la taille, *ina*, titre inférieur de cette monnaie, de sorte que la *moneta majorina* ne fut qu'une classification administrative de toutes les médailles romaines de billon depuis Caracalla. Cette monnaie ne comptait que pour ce qu'elle valait en réalité, et la refonte générale s'opérait sans mettre à la charge de l'empereur la défaveur qui serait résultée d'une monétisation obligée. Les ateliers monétaires reçurent les monnaies anciennes d'argent en les échangeant contre les *argenteus* de la nouvelle fabrication, et les possesseurs des anciens *argenteus* s'empressèrent d'autant plus de répondre aux vues de l'empereur, qu'il n'y avait aucune perte pour eux, puisqu'ils étaient payés en monnaie de bon argent, poids pour poids, sans supporter aucuns frais. Que leur importait de recevoir de l'argent fin pour du billon à poids égal, puisque la valeur légale du cours de l'*argenteus* était toujours en raison de son titre et de son poids?»

Cette hypothèse, à laquelle le baron Marchant donne les développements les plus lucides, peut bien avoir été le système monétaire suivi par les Turcs pour faire disparaître de la circulation la monnaie de billon; et qui sait si dans la grande variété qu'offre la série des monnaies ottomanes, telle taille ne fut pas établie comme l'*argenteus* de Dioclétien, et tel titre pour la *moneta majorina*, vu que sur les pièces battues à Constantinople on ne voit que le millésime de l'avénement du sultan au trône, le nombre d'années qui se sont écoulées depuis cette époque, le monogramme de Sa Hautesse et le nom de la capitale, qui conserve son origine de *Constandinié*, sans désignation aucune de valeur.

Dans le cas où un pareil système n'aurait jamais existé, nous le proposerions comme moyen efficace de retirer cette monnaie obsidionale sur laquelle s'exerce la coupable industrie des faux monnayeurs au préjudice des sujets ottomans, depuis si longtemps et avec tant de succès. Mais nous persistons cependant à croire que le remède a existé à côté du mal, puisque ces monnaies, auxquelles des besoins pressants donnèrent autrefois le jour,

Digitized by Google

comme de notre temps, ont disparu sans retour et sans qu'on en trouve à peine quelques rares échantillons dans les plus riches médailliers.

L'unité monétaire ayant subi plusieurs variations, il serait extrêmement difficile, comme nous l'avons déjà remarqué, d'établir la proportion de l'or à l'argent, et de désigner avec exactitude la taille et le titre de la monnaie à diverses époques comparativement à la valeur de compte, et de déterminer aussi la dénomination de cette valeur, qui fut appelée *dirhem*, *akuzé*, *grush*, *aslanli* et *piastre*, selon qu'elle fut l'équivalent de la *drachme*, du *blanc*, du *gros*, de l'*écu aux lions* et de la *piastre forte* d'Espagne. Mais aujourd'hui tous ces noms n'ont conservé que leur étymologie, car la *piastre* espagnole vaut environ 5 *francs*, tandis que la *piastre* turque ne vaut pas même 25 centimes. Nous allons toutefois essayer l'appréciation de la monnaie ottomane, à diverses époques, en nous appuyant, en grande partie, sur des mots puisés dans l'histoire de M. de Hammer, qui est ce que les annales ottomanes offrent de plus complet.

Sous Selim Ier, la *piastre* valait 40 *aspres*, et le *ducat* de Venise 60 *aspres*. A cette époque, l'*aspre* était à la *piastre* nominalement ce que le *para* est de nos jours à la *piastre*, dont 50 font le *ducat*. D'après Menavino, qui s'accorde avec Mouradja d'Ohsson, la *piastre* valait, en 1512, 50 *aspres*. On observe que les faveurs de Soliman envers Rousteth portèrent la fortune de ce visir à un revenu de 10 millions d'*aspres*, ou environ 200,000 *ducats*.

Le *ducat* équivalait, sous Soliman, à 1 *piastre* $\frac{1}{6}$. A cette époque, 50 *aspres* faisaient 1 *ducat*, mais les historiens ne sont pas bien d'accord à ce sujet.

Mahmoud Ier altéra la monnaie, et la haine populaire qualifia ses actes du nom de *mahmoudiés*.

L'*oka* d'argent, qui, d'après le cours adopté jusqu'en 1584, n'aurait dû être mise en circulation qu'à raison de 500 *aspres*, reçut une valeur nominale de 100 *aspres* et plus, et la *drachme* d'argent valut 10 et 12 *aspres* au lieu de 2.

En 1512, 60 *aspres* valaient 1 *ducat*, et la *piastre* 40 *aspres*. Le *yuk* ou charge était de 100,000 *aspres*.

La *piastre* valait, en 1587, 50 *aspres*, et le *ducat* 120 *aspres*. Ainsi, dans l'espace de moins d'un siècle, la réduction de la monnaie de compte a été du double, abstraction faite de l'altération du titre.

Les *osmanis* et les *maïdinis* sont synonymes de l'*akuzé* ou *aspre*. 40 *aspres* faisaient 1 *piastre grousch* ou *écu*, mais la monnaie s'étant détériorée dans la proportion du double, et même du triple, les *paras* actuels remplacèrent les *aspres*; 1 *para* valait 3 *aspres*, la *piastre* représentait une valeur de 40 *paras* ou 120 *aspres*; 100,000 *aspres* étaient égaux à 1,000 *ducats*.

En 1597, la Porte songea à améliorer la monnaie; en conséquence elle prescrivit que la *drachme* d'argent, qui, sous Soliman, avait donné 5 *aspres*, et 12 sous Murad III, fournirait à l'avenir 8 *aspres* seulement. Mais cette mesure ne fut point exécutée; bien au contraire, la monnaie subit une nouvelle détérioration, car le *ducat* valut bientôt 180 *aspres*.

Digitized by Google

Sous Soliman, la piastre d'or valait 12 *drachmes* d'argent, cours qui ne différait pas beaucoup de l'ancien système monétaire des Arabes, chez lesquels le *dinar* fournissait 13 *direhms* ½. L'*ahtzé* ou *aspre* était donc le douzième de la petite monnaie d'or des Turcs à l'époque où le cours de la monnaie n'était pas encore détérioré. A l'avénement de Henri VIII, la livre d'or valait, en Angleterre, douze fois plus que la livre d'argent.

Le grand visir Cara-Moustapha donna, en 1642, toute son attention à l'amélioration de la monnaie. La *piastre* était de 120 *aspres* et le *ducat* de 250 *aspres*. Ce visir réduisit, par l'émission d'une nouvelle monnaie, les valeurs étrangères à leurs cours primitifs; la *piastre forte* fut fixée à 80 *aspres*, l'*écu du lion* à 70, et le *ducat* à 160. Les règlements de police furent étendus, non-seulement aux marchés des vivres, mais encore aux marchés de chevaux et d'esclaves.

Dix ans après la réforme salutaire de Cara-Moustapha, la monnaie subit de nouveau une altération exigée par les campagnes que la Porte avait à entreprendre.

Dans les premiers temps de l'empire, on avait fait usage de la monnaie de cuivre; depuis, l'or et l'argent avaient eu cours; mais, sous Soliman II, le grand visir Ismaël ordonna de faire frapper de nouvelles monnaies de cuivre.

Le *her mahoub*, qui valait 6 livres tournois ou 2 *piastres* ¾, correspond à peu près au ½ *mahmoudié* de Mahmoud II. La *bourse* d'argent équivalait à 500 *piastres* ou 60,000 *aspres*, et le *yuk* ou charge de cheval, à 100,000 *aspres*. En établissant cette charge à 100 *ocques* d'argent, chaque *aspre* devait peser environ ⅓ de *drachme*.

En 1657, pendant le séjour de Quiclet à Constantinople, le *réal*, écu d'Espagne, valait 58 *sols*. Au commencement du règne d'Ibraïm, la *piastre* fut monnayée à 9 *drachmes* ½, la *drachme* à 10 *aspres*. La *piastre* valait donc 95 *aspres*; mais bientôt on se plaignit du monnayage à 12 *drachmes*, c'est-à-dire de 114 *aspres*. Plus tard, il y eut même des *piastres* à 8, 7 et 6 *drachmes*.

Sous le règne de Mahmoud Ier, vers 1730, on songea à améliorer la monnaie. De nouvelles *piastres* et de nouveaux *ahztés* furent mis en circulation; les anciens *paras*, dont, sur le pied légal, 8 ou 9 valaient une *drachme*, furent rachetés sur le pied de 13 *paras* ½ pour chaque *drachme* d'argent. En 1740, une boîte en or pesant 50 *miskals* fut achetée pour 950 *piastres*; en supposant cette boîte du titre du *ducat*, elle vaudrait aujourd'hui 6,250 *piastres*.

Nous terminerons cette appréciation de la monnaie ottomane, par quelques détails que nous a laissés Peukler, et auxquels nous ajouterons une note empruntée au commerce de Galata, qui nous donne le titre de quelques vieilles monnaies.

Peukler rapporte qu'en 1744, 2,763 *piastres* 20 *paras* représentaient 921 *ducats* 491 *aspres*. En l'année 1743, la somme de 6,088 *piastres* 24 *paras* était égale à 2,029 *ducats* 1 *piastre* 21 *paras*. En l'année 1744, 2,230 *pias-*

Digitized by Google

tres 30 *paras* équivalaient à 740 *ducats* 1 *piastre* 30 *paras*. En l'année 1745, 11,025 *piastres* 34 *paras* équivalaient à 3,675 *ducats* 34 *paras*. En 1741, Peukler comptait le *ducat* à 3 *piastres*.

Le sultan s'engagea, par le traité de Kaïnardjik, à payer à la Russie 7,000,000 ½ de *piastres*, qui, d'après le cours de la monnaie russe, en 1775, forme la somme de 4,000,000 de *roubles* d'argent de cette époque. En janvier 1820, la *piastre* était égale à 14 *sous* ½, et la livre *sterling* à 35 *piastres*.

Évaluation du titre de quelques monnaies anciennes qui se trouvent encore dans le commerce.

Fondouks d'or de Mahmoud Ier, une *drachme ; Stambouls* du même règne, ¾ de *drachme*, titre 23 *carats* 955/1000, manquent.

Moustapha or, même système, 22 *carats* 915/1000, rares.

Hamid, même système, 21 ½ *carats* 990/1000.

Hami, *Sélim* et *Mahmoud II*, même système, 19 ¼ *carats* 802/1000.

Mahmoud II, une *drachme* ¾ et ⅜ dits *mahmoudiès*, 23 *carats* 955/1000.

Mahmoudiès, pièce de ¾ de *dragme* avec des ½ et des ¼, 19 ¼ *carats* 802/1000.

Adliés neufs, ½ *dragme carats*, ayant des ½ et des ¼ comme les vieux *adliés*.

La petite pièce de 3 *piastres* 15 *carats* 625/1000.

La pièce de 20 *piastres*, dernière monnaie de Mahmoud II, pesant ½ *drachme* et ayant des ½ et des ¼, est du titre de 19 ¼ *carats* 802/1000.

Les variétés des vieilles monnaies d'argent ne sont pas si nombreuses, mais le titre est toujours proportionnellement inférieur à celui de l'or. Nous ne parlerons pas des *béchliks* et des pièces de 20 *paras*, appelés par les Turcs eux-mêmes monnaies obsidionales.

Il serait bien injuste d'attribuer cette dépréciation prodigieuse de la *piastre* à la cupidité des ministres turcs dans tous les temps; on doit plutôt en rechercher la cause dans cet esprit de croisades dont l'empire ottoman a été constamment victime depuis que Mahomet II établit son siége dans Constantinople.

Les financiers ont su fort adroitement créer des ressources à l'État dans les circonstances les plus difficiles, sans recourir à aucun emprunt, et ce système est bien loin d'être tyrannique; la monnaie est un signe établi pour les échanges, et sa circulation étant légale, il n'importe point à la nation que ce signe représente une valeur.

Si la Turquie avait été épuisée par toutes les vicissitudes que sa monnaie a éprouvée, son sort serait bien déplorable; mais dans aucun pays, il n'existe, encore aujourd'hui, plus d'or en circulation que dans l'empire ottoman.

En 1740, si l'on pouvait citer un négociant dont les capitaux s'élevassent à 60,000 *piastres* d'alors, ce que nous mettons en doute, combien n'en

Digitized by Google

compte-t-on pas de nos jours, qui possèdent 1,000,000 de *piastres* actuelles, ou l'équivalent du premier chiffre? Les fortunes particulières sont donc non-seulement assurées, mais en progrès. Le commerce fleurit, les arts, dont l'abaissement est la marque la plus positive de la décadence d'un peuple, ne brillèrent jamais, en Turquie, d'un plus vif éclat que de nos jours.

Des hommes sérieux, de savants publicistes, ont déploré le dépérissement des arts dans ce pays; mais ont-ils jeté un coup d'œil sur l'art monétaire? S'ils l'eussent fait, ils auraient assurément vu ses progrès, surtout depuis que MM. Duz dirigent les ateliers de cette industrie. On est sûr de rencontrer cette honorable famille, toutes les fois qu'il s'agit du progrès des arts à Constantinople. Que l'on compare les pièces informes des précédents règnes, ces monnaies octogones, carrées, triangulaires, élégance bizarre que repousse le goût, avec ces belles pièces d'or dont les types récemment frappés offrent l'échantillon et qui ont atteint la pureté de style des monnaies de France et d'Angleterre, et que l'on dise si les arts sont stationnaires en Turquie.

Ces pièces offrent l'épaisseur et le module de la *guinée* ainsi que son cordon. Sur la face de cette monnaie, qui devra avoir cours pour 100 *piastres* dont 110 équivalent à la livre *sterling*, on remarque le monogramme du sultan Abdul-Medjid Han; dans le champ, une rose avec sa hampe et ses feuilles; à l'exergue, l'année de l'avénement au trône; au-dessus du monogramme, sept étoiles; une guirlande de laurier avec un arc et deux carquois en sautoir, sous l'exergue. Au revers, une légende ayant rapport à la restauration de la monnaie, et les mots *Zerb Constantinié*, c'est-à-dire « frappée à Constantinople »; et une guirlande de laurier à l'instar de la monnaie d'or en France.

Le monogramme du sultan, appelé *toughra*, commence à paraître, sur la monnaie turque, sous les successeurs de Mourad Ier; puis on y renonce. Ce n'est qu'au commencement du XVIIIe siècle, qu'on voit le *toughra* figurer de nouveau sur la monnaie.

D'après M. de Hammer, les Ragusains devaient payer au sultan un tribut annuel de 500 ducats: lorsque vint le moment de ratifier ce traité, Mourad, ne sachant pas signer, trempa sa main dans l'encre et l'apposa en tête de l'acte, les trois doigts du milieu réunis, le pouce et le petit doigt écartés. Plus tard, les calligraphes ornèrent ce seing privé de lettres entrelacées, et y inscrivirent en chiffres les noms des sultans régnants. Au milieu de l'empreinte de la main, que les contours du *toughra* imitent encore aujourd'hui, est placé le nom du sultan Han, accompagné de celui de son père et de l'épithète de «Toujours victorieux.»

Mahomet, dont la puissance intellectuelle, embrassant le judaïsme et le christianisme, fit, suivant les plus belles traditions orientales, avec les éléments de ces religions, un culte propre à être appliqué à l'Arabie, qui gémissait alors sous une grossière idolâtrie, prenant en haine les scribes, dont il redoutait les subtilités, et sentant toute la puissance de la parole,

Digitized by Google

déclara que, malgré sa brillante éducation, il ne savait pas écrire. Aussi, quand l'archange Gabriel, rapporte Abulféda, lui dit : « Lis ! — Je ne sais «pas lire, répondit Mahomet. — Lis, ajouta l'ange, au nom du Dieu créa-«teur : il forma l'homme en réunissant les sexes ; lis, au nom de Dieu adô-«rable : il apprit à l'homme à se servir de la plume, il mit dans son âme le «rayon de la science. »

C'étaient les toughras du Koran qu'il lui apportait du ciel.

Les sectateurs du prophète, loin d'avoir honte de l'ignorance de leur maître, s'en glorifient comme d'une preuve évidente de sa mission, et ne se font pas un scrupule de l'appeler, comme il est aussi appelé dans le Koran, « le prophète non lettré. » Cependant, la dynastie ottomane s'est toujours piquée de cultiver les lettres, et nous opposerions à l'ignorance dont M. de Hammer accuse Mourad Ier, à l'occasion de la ratification du traité avec les Ragusains, l'autorité de M. Mouradja d'Ohsson. Ce savant orientaliste affirme que Mourad Ier, Mourad II, Mahomet II, Selim Ier et Suleyman Ier, tous protecteurs zélés des sciences, voulurent faire renaître dans la nation les beaux jours de la littérature arabe.

Nous devons chercher une autre raison de l'usage de quelques souverains d'apposer l'empreinte de leur main sur leurs actes, à l'exemple du prophète, qui le pratiqua à l'égard des caloyers du mont Sina ; car ces religieux montrent des lettres patentes à eux octroyées par Mahomet et portant pour sceau l'empreinte de la main du législateur de l'Arabie.

Le conquérant de Constantinople publia également en faveur des Grecs une ordonnance sur laquelle il imprima sa puissante main.

La main fut le symbole de la force chez les Égyptiens, et chez les Romains celui de la foi, à qui elle fut consacrée par Numa Pompilius. La main a aussi été regardée comme le symbole de l'autorité et de la puissance. Sur une médaille d'argent de Tancrède, roi de Sicile, on lit ces mots : DEXTERA DOMINI EXALTAVIT ME. Au revers sont des inscriptions arabes.

Le nom de *toughra*, donné, chez les Turcs, à cette image de la main, vient probablement du mot persan *toghra*, cimier des Selgeucides de la Perse, parce qu'elle figure au haut des actes impériaux, étymologie qui peut lui être commune avec celle de l'aigrette des sultans, qui leur tient lieu de couronne, *tough*, et qui est en même temps la désignation de la dignité de pacha.

Les sultans décoraient originairement leurs généraux de l'aigrette qui parait leurs turbans, et celui d'entre ces derniers qui en avait obtenu trois était parvenu au comble de la faveur. De là, les Européens ont dit pacha à trois queues, en se basant sur l'usage établi dans l'armée du temps des janissaires, usage qui consistait à faire porter devant les généraux les queues de chevaux en nombre égal à celui des aigrettes dont ils étaient décorés. Par conséquent, l'expression de *pacha à trois queues* n'est guère plus exacte que celle de *croissant* que les Européens donnent mal à propos aux *alems* dont les dômes des mosquées sont surmontés, confondant ces signes maho-

Digitized by Google

métans avec l'attribut de la *Diane byzantine*, qui est le croissant étoilé des médailles de la colonie des Mégariens, et qui passa à la Constantinople chrétienne, puis à la Stamboul des Osmanlis. Le croissant étoilé, sans caractère religieux, n'est donc que l'armoirie de la capitale de l'empire.

Nous retrouvons l'importance de la main dans le mot persan *peuntzé*, qui correspond à notre *griffe*; *peuntzé sah* est le paraphe du grand visir.

L'autorité souveraine repose, en Turquie, sur deux droits : celui du *koutbé*, consistant à être nommé, dans les prières publiques, après le prophète; et le droit du *sikè*, ou de battre monnaie. Tous les sultans furent jaloux de cette dernière prérogative de la royauté, et les ateliers monétaires les suivaient même dans les camps. Anciennement, la monnaie se fabriquait aussi près des mines d'or et d'argent, mais les abus qui s'y commettaient forcèrent le gouvernement à réunir tous les ateliers dans la capitale. Il importait que l'émission de la monnaie n'eût lieu que sous les yeux du souverain, puisque c'était par son moyen que l'équilibre s'établissait dans le budget de l'empire. En effet, les guerres continuelles que la Turquie eut à soutenir faisaient de larges brèches dans ses finances; on s'en fera une idée par le tableau suivant des revenus et des dépenses de l'empire pendant le règne de Mourad IV.

Hégire.	Jésus-Christ.	Revenus.	Dépenses.
En 1058.	1648.	361,800,000 aspres.	550,000,000 aspres.
En 1059.	1649.	361,800,000 »	550,000,000 »
En 1060.	1650.	532,900,000 »	687,200,000 »
En 1080.	1669.	481,270,828 »	590,604,360 »

Les autres règnes offrent la même progression, et l'on voit bien que, si tout le déficit qui en résulte en définitive passait à l'étranger, la Turquie cesserait d'exister politiquement; mais la masse d'argent ne sortait du trésor que pour passer entre les mains de l'armée et du peuple, d'où il revenait aux coffres de l'État : de sorte que, nous le répétons, l'effrayante dépréciation de la *piastre* a prévenu la banqueroute du gouvernement et n'a point fait la misère des particuliers; le principe de nullité dans la monnaie, considérée comme signe représentatif des échanges dans l'État, étant incontestable.

Outre la monnaie frappée pour les besoins de ces échanges, l'hôtel monétaire frappait aussi, sous divers règnes, des médaillons d'or d'assez grand module, dans l'esprit religieux des médailles catholiques; et ces pièces, d'un type élégant, couvertes de versets du Koran, sont des phylactères dont on orne encore communément la tête des enfants.

G. H. G.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR LE LIBAN.

II. — Union ancienne des Druses et des Maronites contre les musulmans. — Rupture. — Guerre de Syrie par Bonaparte. — Sympathie des Maronites pour les Français. — Conversion de l'émir Bechir au christianisme. — Invasion égyptienne. — Alliance de l'émir avec Méhémet-Ali. — Révoltes en Syrie. — Projets gigantesques inspirés au pacha d'Égypte. — Menées des Anglais. — Révolte du Haouran. — Secours fournis par l'émir aux Égyptiens. — Les Turcs en Syrie. — Bataille de Nezibe. — Aveuglement et fautes du pacha. — Désarmement du Liban. — Insurrection des montagnards. — Soliman-Pacha. — Traité du 15 juillet. — Les Anglais devant Beyrout. — Chute de l'émir. — Bataille de Beckfaya. — Évacuation de la Syrie par Ibrahim. — Résultats avantageux des événements pour l'Angleterre, la Russie et l'Autriche. — Conduite de la Porte après la restauration de son autorité en Syrie. — Attitude du clergé maronite. — L'émir Bechir-Saghir. — Missionnaires protestants dans le Liban. — Affection renaissante des populations pour la France. — Nahman-Djoumblat nommé cheik des cheiks. — Caractère et conduite du patriarche Yousef Abeisch. — Projet de la Porte de créer un pachalik du Liban. — Intrigues anglaises et russes. — Attaque des Maronites par les Druses. — Massacres et pillage. — Combat de Bahda. — Siége, prise et sac de Deir-el-Kamar.

Nous avons annoncé, et nous tiendrons parole, que notre intention était de passer rapidement sur l'occupation égyptienne; mais toujours paraît-il nécessaire, cependant, que nous en fassions connaître les phases principales.

Si nos lecteurs ont bien voulu porter attention à nos paroles précédentes, ils auront vu et compris que trois influences principales se disputent la Syrie, mais que, dans le Liban proprement dit, celle des musulmans est à peu près nulle. Outre cette division bien tranchée, il en existe une seconde, qu'il n'est pas moins important de faire apprécier, c'est cette séparation, en deux classes tout à fait distinctes, de ceux qui habitent les villes et la plaine, et de ceux qui occupent la montagne. Les premiers ont accepté depuis longtemps le joug musulman sans se plaindre et sans jamais chercher à s'y soustraire. On dirait qu'il existe entre les vaincus et les descendants des hommes de la conquête comme un contrat que ne peuvent dissoudre ni les violences, ni les abus, ni les exactions, tant que les uns et les autres ne dépassent pas certaines limites convenues et presque régulières : les premiers se résignent à la domination, les seconds acceptent le rôle de dominateurs et le remplissent avec conscience, et comme peu soucieux de l'avenir qui leur serait réservé au cas où les vaincus s'aviseraient de vouloir secouer leurs chaînes.

Ce n'est pas que, parfois, les partis et les hommes de religions différentes n'en viennent aux mains, n'ensanglantent le sol; mais ces tentatives sans lien,

Digitized by Google

sans consistance et sans but, n'agitent le pays qu'à sa surface, et n'ont jamais diminué que médiocrement l'autorité des agents de la Porte, qui finit toujours par reprendre le dessus, aidée constamment par la jalousie et la division des chefs. C'est la loi fatale qui régit les destins des peuples, privés de l'unité administrative et gouvernementale, et qui pèsera longtemps encore sur les populations syriennes, abandonnées aux caprices des pachas et des autres délégués de la Porte, qui se succèdent si rapidement dans le gouvernement de la province. Pour apaiser ces turbulences ou pour réprimer certains excès, les habitants des villes et les autorités turques réclament tour à tour l'aide et l'appui des montagnards, les plus voisins de la contrée en proie aux agitations de la révolte ou aux déprédations organisées du pouvoir local. Ceux-ci se façonnent de la sorte à une indépendance et à une neutralité avide et inquiète, qui ne prend son véritable caractère que quand, fatigué de tels auxiliaires, on prétend les refouler au sein de leurs retraites escarpées et difficiles; ils se montrent alors toujours prêts à en sortir à l'appel de l'or et des passions violentes qui consentent à les soudoyer.

Aux anciens jours de la conquête musulmane, époque brillante et presque fabuleuse, où le cimeterre des successeurs de Mahomet servait si puissamment l'audace et l'enthousiasme de ses nombreux sectateurs, le Liban lui-même sembla s'abaisser un moment sous ces nouveaux maîtres, et sa population eut à subir un joug que des chrétiens fervents ne pouvaient supporter qu'avec une impatience toujours prête à éclater. Victimes d'implacables colères, de réactions sanglantes, de moyens atroces d'intimidation, leur énergie se concentra dans leur croyance, qu'ils surent conserver intacte et pure jusqu'au moment où ces pauvres familles, errantes, isolées, misérables, se reconstituèrent en corps de nation. Acceptant alors avec reconnaissance la protection inattendue d'une secte musulmane, persécutée comme ils l'étaient eux-mêmes, mais qui avait trouvé tout à coup, dans la prudence et l'habileté de l'un de ses chefs, des éléments d'organisation sociale et d'existence politique, qu'ils furent conviés à partager, les Maronites virent leur sort s'améliorer, leurs richesses s'accroître, et leur influence reprendre. C'est là un immense service qui leur fut rendu aux temps passés, et qu'il ne faut pas qu'ils oublient, malgré la haine qui les anime aujourd'hui contre les Druses, et qui s'effacerait, comme elle semblait avoir disparu jadis avant que la diplomatie européenne eût songé à ranimer, au sein du Liban, tant de vieilles passions éteintes, de ressentiments comprimés, de colères domptées, dissimulées, silencieuses, qui ne demandaient qu'à se faire jour, mais qu'on aurait pu longtemps encore retenir enchaînés, si une volonté puissante de maintenir le bon ordre et la paix s'était manifestée.

L'administration druse protégea donc alors ouvertement les chrétiens; elle se plut à les encourager dans leurs travaux, à leur accorder quelque sécurité. Ceux-ci, en retour, ne pouvaient manquer de concourir au maintien d'un gouvernement qui veillait à la prospérité de tous, et quand les pachas devinrent et se montrèrent menaçants, Druses et Maronites prirent à la fois les armes et combattirent sous le même drapeau pour l'indépendance de

Digitized by Google

la montagne, c'est-à-dire du foyer domestique et de l'association commune.

Il était dans les destinées de la nation druse de s'affaiblir en perdant le prince qui, pour un moment, lui avait procuré tant d'éclat et de splendeur; et à mesure que cette décroissance de force apparaissait davantage, ainsi qu'il arrive quelquefois, les prétentions augmentèrent. Elles devinrent exorbitantes, et telles, que les Maronites, tout reconnaissants qu'ils étaient de l'ancienne protection, qu'ils avaient payée d'un dévouement sans bornes, se refusèrent au joug : dès lors, une guerre sans fin s'éleva entre les deux nations jadis unies.

Les chances en furent diverses; la lutte comprit plusieurs siècles : elle durait encore quand Napoléon Bonaparte, à la tête d'une armée française, vint se présenter sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, aux frontières de la Syrie. Alors les Druses et les Maronites, comme d'un accord unanime, s'accordèrent une trêve momentanée, et attendirent avec anxiété l'issue des événements qui devaient peut-être changer la face de ces contrées.

On sait comment se dessinèrent leurs sympathies : chez les uns, elles s'établirent promptement sous l'empire de l'espérance; du côté des autres, qui n'étaient point chrétiens, ce fut de la crainte et de la défiance qui se traduisirent en actes quasi hostiles. Toutefois, la politique expectante de l'émir Bechir, qui régnait déjà sur la contrée, ne s'était manifestée en aucune manière : à cette époque, le grand prince du Liban n'avait point encore embrassé le christianisme; il garda son attitude impassible d'observateur jusqu'à ce que, l'armée française forcée de se retirer, la victoire sembla pencher pour ses adversaires. Alors les Maronites durent payer cher l'espèce d'appui qu'ils avaient prétendu nous donner, en approvisionnant notre camp, par des voies détournées, de vivres et de denrées qui nous manquaient, en prenant isolément une part active à certains travaux, en formant des vœux pour notre succès. Il se trouve encore dans la Syrie des hommes qui se souviennent de la conduite cauteleuse et barbare que tint l'émir à cette première époque de son existence politique, et dont de véritables et efficaces services rendus plus tard à ses sujets chrétiens n'ont pas tout à fait éteint ou affaibli le souvenir. On comprend que le courage des Maronites, tout abattu qu'il put être par la retraite de l'armée française, les engagea dans des hostilités nouvelles. Ils ne devaient ni ne voulaient plus se laisser égorger ou piller sans défendre leur vie et leurs biens, et ils reprirent les armes, se préparant à une guerre désespérée.

Les résultats en furent favorables à leur cause. L'émir Bechir, cet homme qui leur avait fait tant de mal, plus tard dépossédé, banni, persécuté, comprit tout ce que valait un peuple aussi brave et aussi fidèle : il eut recours à ses anciens ennemis, qui lui tendirent les bras; sa conversion au catholicisme acheva de les gagner, et quand, par suite des événements militaires et politiques, issus de son antagonisme envers le cheik Bechir, autre chef druse qu'il avait choisi jadis pour conseil et pour ministre, il recouvra sa puissance, les Maronites reprirent cette prépondérance que donne toujours le nombre, sinon le courage et la richesse.

Digitized by Google

Les choses en étaient là dans le Liban au moment de l'invasion égyptienne. Toutes les autres parties de la Syrie offraient un pitoyable tableau d'anarchie et de désorganisation administrative; la suprématie de la Porte n'était plus qu'un nom, son autorité se trouvait méconnue ouvertement par Abdallah, pacha de Saint-Jean-d'Acre. La Palestine se montrait mécontente et agitée autant que les populations de Tripoli, de Damas et d'Alep. L'émir Bechir, prévoyant une catastrophe et croyant à la fortune de Méhémet-Ali, avec lequel il correspondait secrètement depuis plusieurs années, se lia d'intérêts avec lui. Le pacha d'Égypte, devenu franchement rebelle, n'hésita plus à répondre aux différents appels de tous ces peuples inquiets et remuants. On se souvient de l'accueil fait à Ibrahim, on l'a suivi dans sa marche plutôt triomphale que victorieuse, au milieu des pachaliks disposés à accepter tous les changements qui pouvaient améliorer leur situation; on ignore encore moins quelle part active prirent à cette révolution l'émir Bechir et ses fils, et de quelle façon ils entraînèrent à la suite du vainqueur les troupes chrétiennes et druses qu'ils tenaient à leur disposition. Certes, Ibrahim n'eut alors qu'à se louer d'un auxiliaire qui l'accompagna jusqu'aux limites de la province, et qui se répandit ensuite dans toutes les villes importantes, se chargeant de les réduire ou de les maintenir, selon les dispositions hostiles ou bienveillantes des habitants pour la cause du pacha d'Égypte.

La domination égyptienne une fois reconnue, ses formes administratives adoptées, le principe d'unité et de concentration déposé parmi les Ansariès, le pays pouvait peut-être se reposer de tant d'agitations et laisser agir le temps comme devant consolider l'œuvre de cette réorganisation. Mais il était clair et certain que tel n'avait pas été le but que s'était proposé l'émir Bechir dans son alliance avec les Égyptiens. Son espoir, chacun pouvait le deviner, était de se créer une position tout à fait indépendante. Nul doute que des promesses à cet égard ne lui eussent été faites à plusieurs reprises, non-seulement pendant le temps de son exil, qu'il passa près du pacha d'Égypte, dans Alexandrie, mais aussi plus tard, alors que, rentré dans ses états, il s'occupait activement de se soustraire tout à fait à l'autorité de la Porte ottomane, et qu'il travaillait, en échange de l'appui qu'il attendait de Méhémet-Ali, à lui donner le reste de la Syrie, qui n'eut point accepté sa propre domination.

C'est un curieux tableau que celui de ces deux vieilles ambitions aux prises, s'unissant pour se tromper, se trompant pour se désunir, et marchant chacune à son but par des voies détournées et secrètes, se rencontrant toujours quand elles voudraient s'éviter, étendant leurs réseaux aussi souvent et aussi loin qu'elles en trouvaient l'occasion, renouant mille trames aussitôt brisées qu'ourdies, se menaçant, se rassurant réciproquement, et toutes deux désireuses d'arriver à leurs fins par ces petits moyens, ces détours, ces ruses, qui forment le fond de la politique orientale. Toujours est-il que les déceptions furent pour l'émir, et qu'il dut se résigner momentanément à suivre la fortune de son allié, de son obligé, devenu son maître,

Digitized by Google

sauf à reprendre plus tard son œuvre inachevée; et l'on peut dire qu'il dissimula très-habilement la persistance de son ambition déçue sous le manteau d'une satisfaction qu'il était loin d'éprouver. Son mécontement et son dépit furent si bien cachés, que s'ils ne trompèrent point Ibrahim, dominateur de la Syrie, qui se trouvait sur les lieux, et qui pouvait mieux juger que son père des impressions reçues et enfouies au fond du cœur du vieil émir, celui-ci, qui ne cessait de correspondre avec Alexandrie, parvint sans trop de difficultés à endormir au moins la vigilance soupçonneuse du pacha d'Égypte. Les Anglais eux-mêmes s'y méprirent, et ils continuèrent à regarder comme un ennemi l'homme le mieux disposé à détacher les montagnards de la cause qu'ils avaient si chaleureusement servie. Comment n'avaient-ils pas compris que le pacha d'Égypte et son fils Ibrahim voulant introduire, à leur profit, même au sein de la montagne, cette unité administrative qu'on appelait le système égyptien, il en résulterait un conflit et une division d'intérêts qui devaient servir merveilleusement les vues de ces nouveaux protecteurs de la Porte ottomane. Mais d'autres dangers que ceux provenant du fait de la désaffection de l'émir Bechir menaçaient aussi le pacha d'Égypte. La Palestine, parcourue en tous sens par des agents de la Porte qui s'étaient placés sous le patronage d'une puissance européenne, la Palestine présentait tous les symptômes d'une prochaine insurrection. La révolte des Naplousains, qui battirent les troupes égyptiennes, et firent prisonnier pendant quelque temps Ibrahim, surpris loin des siens, les concessions qu'il avait dû faire pour recouvrer sa liberté, tout cela compliquait, aggravait une situation que chaque jour rendait plus compromettante pour son autorité. L'armée égyptienne ne se trouvait point assez nombreuse et assez forte pour tenir tout le pays et occuper toutes les villes. L'émir Bechir, sous le prétexte que la conquête était achevée, l'ordre rétabli, la paix assurée, en avait retiré les garnisons qu'il avait cru devoir y placer quand il était encore l'allié confiant du vice-roi; les temps étaient changés, il fallait remplacer ces troupes. C'est alors que l'idée d'une conscription à la manière européenne, éclose probablement du cerveau de Soliman-Bey, fut présentée comme devant obvier aux inconvénients résultant de la faiblesse de l'armée d'occupation.

Cette mesure inaccoutumée, qui s'étendait partout, dans les villes, au milieu des plaines comme au sein de la montagne, fut exécutée d'une manière inhabile, tracassière, impitoyable: les chrétiens en furent seuls exceptés, non par humanité, qu'on le croye bien, mais pour cause de religion; en revanche on prétendit faire peser sur eux la plus grande portion de l'impôt au moyen duquel on devait solder cette armée improvisée.

On le voit, c'était s'engager de prime abord dans des difficultés de gouvernement inextricables. Ce fut en Syrie, au premier moment, une clameur générale de mécontentement et d'indignation, à laquelle on répondit par des ordres encore plus énergiques ou plus sévères: exécutés, ils réussirent sur plusieurs points à étouffer des tentatives de révoltes; mais au nord, vers Akkar, la population tout entière se souleva. Vigoureuse fut sa résistance;

Digitized by Google

il fallut en venir à des concessions fâcheuses pour un pouvoir naissant. Cette partie de la montagne à peine pacifiée, les Ansariès, jaloux des priviléges qu'avaient obtenus leurs voisins, suivirent l'exemple qu'ils en avaient reçu. La ville importante de Lattakié devint l'objet de leurs attaques; bientôt réduite, le gouverneur ne dut son salut qu'à la bienveillance de l'agent français, dont les révoltés respectèrent l'asile. Les forces qu'on envoya pour lui donner secours se présentèrent trop tard et ne trouvèrent plus d'ennemis à combattre; elles durent se reporter en hâte sur le giaour d'Agh, et dans les montagnes d'Alexandrette et du Taurus, où l'insurrection prenait un caractère non moins menaçant. A ces maux ajoutez les excès des vainqueurs, quand ils parvenaient à atteindre l'ennemi, la stagnation du commerce, le ralentissement de l'industrie, et l'établissement du monopole égyptien dans un pays qui n'y avait jamais été soumis : il y avait là cent fois de quoi arrêter la marche d'un gouvernement et d'un pouvoir plus solidement et surtout plus anciennement établi que celui du vice-roi.

Ainsi, on le voit, si les premiers pas de Méhémet-Ali avaient été sages et mesurés, il n'avait pas tardé à se lasser d'une telle marche et à détruire son propre ouvrage. Cette malheureuse tentative de l'établissement du monopole réveilla l'animosité des Anglais, qui n'en profitaient pas, et c'est surtout de cette époque que date un redoublement d'intrigues plus vives, plus régulières, plus persistantes, qui amenèrent la chute complète du pouvoir égyptien.

C'était le moment où l'engouement des Français, mal instruits des événements de la Syrie, était arrivé à son apogée, où l'on parlait en France du pacha organisateur comme on s'exprimait jadis sur le compte de Pierre le Grand. On lui prêtait bénévolement la pensée créatrice d'un immense empire arabe qui allait s'interposer entre l'Europe et les Indes, et qui en intercepterait ou exploiterait la route à son profit. Cette idée inexécutable, née chez nous et accréditée par des amis maladroits ou des journaux gagés, finit par arriver jusqu'au pacha, dont elle flatta l'ambition de telle sorte, qu'il crut lui-même en avoir eu la conception. L'avenir de l'empire ottoman, on parlait de le remettre entre ses mains, et ses mains étaient tendues et ouvertes pour saisir tout ce que la France enthousiaste et exagérée voudrait bien y jeter : des agents accrédités lui persuadèrent qu'arrivé à Constantinople, il y créerait facilement un empire devenu, par sa puissance, le contre-poids de l'empire russe, dont il atteindrait bientôt le degré de civilisation et de grandeur. Nous avons la certitude que toutes ces sottises lui ont été débitées, et qu'il y a cru; mais nous étions encore plus certain, et nous l'avons proclamé hautement à la tribune française, que ce frêle échafaudage de gloire et d'autorité s'écroulerait au simple grondement du canon européen.

Nous ne pensons pas que les Anglais ayent jamais songé sérieusement à la réalisation de ces projets; mais ils avaient leurs raisons pour en exagérer l'imminence : aussi les agents du cabinet britannique, qui jusque-là n'avaient paru que simples spectateurs de la lutte, changèrent-ils tout à coup d'atti-

Digitized by Google

tude et de langage. En Syrie, auprès de musulmans attachés à la Porte par l'intérêt, la reconnaissance ou l'habitude, ils se déclarèrent les véritables protecteurs d'Abdul-Medjid, en même temps qu'ils se montrèrent fiers et hautains dans leurs rapports avec les autorités égyptiennes, dont ils n'avaient jamais regardé, disaient-ils, l'établissement que comme transitoire. Un peu plus tard, et à tout propos, ils ne craignaient pas d'employer le mot d'usurpation; et quand ils étaient sûrs des personnages auxquels ils s'adressaient, ils savaient insinuer qu'une levée de boucliers ne trouverait pas d'opposition de la part des puissances européennes. Auprès de la population catholique, qui réglait un peu sa conduite sur celle de la France, et qui savait gré au pacha d'avoir proclamé et maintenu les grands principes de la tolérance et même de la liberté religieuse, ils crurent devoir employer des moyens plus adroits et plus sûrs.

On leur dépêcha un agent catholique, M. Wood, qui, sous le prétexte, en sa qualité de drogman du consulat, de se fortifier dans l'étude de la langue arabe, avait mission de jeter çà et là des germes de défiance sur la durée des concessions du vice-roi, sur le peu de cas qu'il fallait faire de sa parole, sur les abus résultant de l'augmentation des impôts, et enfin M. Wood fut chargé de sonder l'émir Bechir lui-même, dont on avait fini par soupçonner les dispositions secrètes, malgré son impénétrable discrétion. Toutefois, vis-à-vis de ce dernier, on eut beau essayer tour à tour de l'intimidation et des promesses, on eut beau lui rappeler certaine dette de reconnaissance contractée envers un amiral anglais aux jours de son premier exil, on eut beau flatter ses espérances prévues, il consentit à accepter les chances favorables ouvertes à son ambition, mais en gardant la situation que les traités lui avaient faite. Toujours l'œil ouvert sur le vice-roi, et sur Ibrahim surtout, dont il craignait les formes expéditives, il savait se retrancher derrière le respect et l'obéissance qu'il devait au chef que les hasards de la guerre et le consentement de l'Europe lui avaient imposé, car dans toutes ses réponses à M. Wood, il mettait toujours l'Europe et le traité de Kutaya en première ligne; poussant plus loin encore la dissimulation, il choisit le moment de donner une nouvelle preuve de son attachement à la cause égyptienne, même au détriment de sa popularité au sein de la montagne.

Qui ne se rappelle la révolte du Haouran; les défaites de l'armée égyptienne; les dangers réels que coururent, dans ces montagnes inaccessibles, Ibrahim et Soliman; les 15,000 hommes qui y trouvèrent la mort; l'admirable défense des Druses, acculés dans le Sedjah; la position critique, désespérée du gouvernement égyptien, qui ne recula pas devant l'idée et l'exécution de faire empoisonner les puits et les sources pour se débarrasser tout d'un coup de ses ennemis, et sortir par un crime inouï d'une situation qu'il regardait comme intolérable. On se souvient de toutes ces choses, et l'on peut en inférer qu'un geste, un mouvement de l'émir Bechir eût suffi pour déterminer la perte totale de l'armée égyptienne. Eh bien, maître de lui-même, comme il espérait le devenir des événements futurs, et d'une vengeance qui, pour être reculée, ne lui paraissait que plus certaine, le Vieux

Digitized by Google

de la montagne, comme il est encore pour ainsi dire permis de le nommer, n'hésita pas à envoyer de puissants et rapides secours à l'armée d'Ibrahim aux abois. Pour peu que l'on cherche à pénétrer dans les profondeurs de cette politique, on voit l'émir aussi soucieux d'affaiblir ses anciens sujets de prédilection, les Druses, par l'action des chrétiens qui l'entourent aujourd'hui de leur confiance et de leur affection, que de se débarrasser à l'instant même d'un ennemi puissant et dangereux. Les résultats furent ceux qu'il avait prévus : la vieille haine des Druses contre les Maronites se réveilla de nouveau, et vint rétablir l'équilibre dans sa position.

Quoi qu'il en soit, l'affaiblissement de l'armée d'Ibrahim, par suite de la malheureuse expédition du Haouran, présentait une occasion tellement favorable à la Porte ottomane pour réparer les échecs éprouvés dans les campagnes précédentes, qu'il était impossible que, stimulée, pressée comme elle l'était par les ambassadeurs d'Angleterre et de la Russie, elle ne profitât pas de la circonstance qui pouvait la relever à ses propres yeux, et lui procurer le rétablissement de ses droits et de son autorité au sein de la Syrie. Mais elle n'était pas prête, et ce ne fut, malgré sa bonne volonté, que onze mois après les événements du Haouran, que l'armée de Hafiz-Pacha se présenta sur les bords de l'Euphrate, pour venger tant d'affronts reçus et assurer la suprématie de la puissance ottomane. Les hostilités ne commencèrent cependant que quand on fut certain de la coopération active des habitants de la contrée. La ville d'Aintab chassa d'elle-même la garnison égyptienne, et ouvrit ses portes à un vainqueur qui n'avait point encore combattu. D'un autre côté, l'Angleterre, qui ne pouvait agir à force ouverte, opérait une puissante diversion en répandant son or et ses agents dans la montagne. Elle cherchait, s'emparant de notre rôle, à remuer l'élément chrétien d'abord, et ensuite les populations mutualis, ansariès et druses, qui répondirent seules à son appel.

Ce fut surtout chez les Druses que ses agents politiques eurent à déployer le plus d'activité, de souplesse, de persistance; les principaux chefs avaient été gagnés par l'émir Bechir, et comme ils étaient encore tout étourdis de la défaite qu'ils venaient d'éprouver, ils se montrèrent parfaitement résolus à imiter et à prendre l'attitude du grand prince de la montagne, qui était celle d'une extrême réserve.

Quant à ce dernier, rien n'était capable de l'émouvoir, pas même les menaces d'une prochaine rupture avec le pacha d'Égypte, qui se montrait en ne peut pas plus mécontent de sa conduite. Pour s'en faire un épouvantail contre l'émir, le pacha avait recueilli, à leur retour de Constantinople, les trois fils du cheik Bechir, cet ancien et dangereux concurrent, mis à mort par son adversaire; il faisait entrevoir à ces jeunes gens la chance de reparaître un jour dans le Liban, et d'y rentrer dans les grands biens de leur père, jadis confisqués, et qui étaient venus grossir les trésors d'un homme qu'ils devaient regarder à juste titre comme leur plus mortel ennemi.

Ces démonstrations hostiles ne firent avancer ni reculer d'un seul pas l'émir Bechir, qu'auraient dû frapper de stupeur le succès de la bataille de

Digitized by Google

Nezib et ses conséquences prévues, et qui n'opposait aux prières, aux injonctions, aux menaces d'Ibrahim victorieux sur tous les points, que la plus froide impassibilité.

Sauf quelques mouvements provenants du fait des Ansariès et de quelques insurgés du *Dziaour-Dagh*, la Syrie tout entière, et surtout le Liban, suivit l'exemple donné par le prince de la montagne, et ses habitants attendirent que leur avenir se dessinât plus clairement avant de prendre un parti qui est rarement le parti définitif en Orient.

C'était vraiment à décourager les agents européens qui couraient toujours la montagne, et dont tous les efforts venaient échouer contre la prudence excessive de l'émir. La France, prévoyant ce qu'aurait de funeste pour le pacha d'Égypte, son protégé, un traité semblable à celui qui fut signé au 15 juillet, employait, de son côté, tous les moyens à sa disposition pour l'empêcher d'avancer et de se perdre. Dans son aveuglement, ce prince, qui ne comprenait pas qu'une ligue formidable pût se former contre lui, se montrait irrité de ce que la France l'arrêtât violemment au milieu de ses succès, et il se plaignait tout haut d'une conduite à laquelle il rend maintenant, nous a-t-on dit, pleine et entière justice.

Non content de nous témoigner sa froideur, il n'écoutait même plus les sages avis de notre politique, et au lieu de faire des concessions à sa situation critique, d'alléger l'Égypte, de gagner l'affection des peuples de la Syrie, tant de fois dévastée, et dont la misère était au comble, il frappa de nouveau ce malheureux pays d'impôts excessifs, remit en vigueur la conscription, établit un régime de corvée insupportable, de telle sorte que la Syrie et l'Égypte n'aspiraient qu'à être débarrassées d'une domination qui pesait sur elles à l'égal d'un de ces fléaux dévastateurs mentionnés dans leur antique histoire.

Ce fut alors, et en face de toutes ces fautes de Méhémet-Ali, que les agents anglais reprirent l'espoir de le perdre; les intrigues, un moment suspendues, recommencèrent de plus belle, et, on doit le comprendre, avec des chances véritables de succès. Un consul russe, le premier que sa nation, ou plutôt que le tzar eût envoyé à Beyrout, se joignit à l'œuvre, et ce ne fut pas sans efficacité. De plus, les uns et les autres trouvant là plus que jamais l'occasion de nuire à l'influence française, il était tout simple qu'ils en profitassent. Leur rôle se bornait à faire remarquer aux habitants de la Syrie que la France, cette antique alliée, cette protectrice désintéressée, sacrifiait volontiers leurs intérêts à ceux du vice-roi, que peut-être elle conseillait même les mesures vexatoires dont ils avaient à se plaindre, et qui étaient calquées sur sa législation. Ils ajoutaient que si le capitaine Caillé avait arrêté la marche du vainqueur de Nezib, c'était moins en faveur des habitants de la Syrie, que pour préserver Constantinople, et que de cette mesure il ne fallait savoir aucun gré aux Français, préoccupés avant tout des intérêts de la Porte. Le raisonnement inverse, on le présentait à Alexandrie aux méditations du pacha. Nous avions paralysé les opérations de son corps d'armée; donc nous étions des ennemis déguisés. Nous enga-

Digitized by Google

gions Ibrahim à se restreindre dans de certaines limites; donc nous ne voulions pas que la force et l'autorité égyptienne pussent se développer et s'agrandir. Nous le préparions à la paix par jalousie pour sa gloire militaire; et qui croirait que ce fut là un des reproches qui agirent le plus vivement sur l'esprit d'un homme doué d'une tête aussi vigoureuse. C'est ainsi cependant que nos remontrances furent repoussées en Égypte, et que l'efficacité de notre intervention perdit tout crédit en Syrie; car les agents de l'autorité égyptienne avaient reçu l'ordre formel de nous y refuser toute concession, de se montrer sourds à nos requêtes en faveur des malheureux habitants froissés, pressurés, ruinés de toutes manières, et qui s'habituaient ainsi à ne considérer les consuls français que comme des agents dépourvus d'intelligence et de pouvoir.

Ce jeu était habile, car si cette politique ne substituait pas immédiatement une influence à la nôtre, sans nul doute elle la préparait.

On eût dit que rien ne pouvait plus être ajouté aux maux qui pesaient sur la Syrie; toutefois, elle eût continué à gémir longtemps encore de l'oppression d'Ibrahim, sans la mise à exécution d'une mesure qui devait amener une insurrection universelle.

Ce fut au mois de mai 1840 qu'Ibrahim-Pacha, sur l'avis de son père, d'autres disent d'après les incitations secrètes de l'émir Bechir, se proposa de désarmer le Liban, et qu'il en intima l'ordre péremptoire et formel. L'heure de dévoiler sa politique n'était pas encore arrivée: l'émir hésita. Il se rendit à Deir-el-Kamar, où s'assemblèrent les cheiks, et où retentissait grandement l'écho de l'indignation générale. Il eut l'air d'ignorer cette protestation, et se montra sourd à la rumeur publique. Quoiqu'il lui fût clairement démontré qu'il était impossible que la puissance égyptienne se maintînt plus longtemps, se rappelant les terribles mécomptes que, dans sa longue carrière, lui avaient valu les prévisions qui lui paraissaient les plus certaines, il ne voulut jamais consentir à se mettre en évidence dans le mouvement qui devait balayer ses ennemis.

En vain les agents de la Porte, s'appuyant sur les actes devenus patents de la diplomatie européenne, redoublèrent-ils d'instance auprès de lui; en vain le mit-on au courant de ce qui se tramait secrètement à Londres; en vain lui assura-t-on les plus hautes et les plus flatteuses récompenses: il ne promit qu'une coopération tardive, s'il est vrai qu'il allât jusqu'au point de promettre. Mais sans confident de ces secrets desseins, sans contact avec les consuls ou les agents européens, en s'efforçant même jusqu'à conseiller le calme au milieu des délibérations fougueuses de Deir-el-Kamar, il travaillait sourdement à compromettre les cheiks et les émirs, qui, par leur fougue et leurs emportements, pouvaient le gêner dans l'accomplissement de ses projets. Continuant à correspondre amicalement avec Méhémet-Ali ou avec son fils, il leur adressait des protestations de dévouement et de soumission; mais il exagérait aussi sa situation vis-à-vis de son peuple, demandait qu'on lui envoyât des troupes pour le contenir; en un mot, il se mettait en mesure, au cas où la fortune serait encore une fois favorable aux Égyptiens,

Digitized by Google

de prouver qu'il ne les avait point abandonnés. Cette lenteur apparente dans la décision, cet éloignement de tout complot, de toute manifestation hostile, voilaient une conduite qui devait le mener sûrement à son but. Toujours en défiance des hommes qui l'entouraient ou qui étaient dépêchés vers lui, il les tenait à l'écart; mais pour les masses, il se montrait plus affable, plus soucieux de leurs intérêts. L'émir, en un mot, cherchait à reconquérir un peu de cette affection populaire qu'il sentait avoir perdue; il parlait comme un autre de la détresse publique, remettait quelques impôts, accréditant le bruit que, si pendant quelque temps la perception en avait été tyrannique, c'est qu'il s'était trouvé forcé d'obéir aux ordres du pacha. Il se chargeait de faire valoir auprès de celui-ci les griefs qu'on lui reprochait; il répugnait surtout à un ordre de désarmement, qu'il ne pouvait comprendre à une époque où la tranquillité semblait assurée; il insinuait que c'était contre lui surtout que la mesure était préparée; enfin, chose bien grave, il alla jusqu'au point de protéger de son inaction les rassemblements tumultueux des paysans, qu'il faisait exciter sourdement à la révolte, en leur laissant croire que leurs terres, dont ils devaient être expulsés, étaient promises aux soldats de l'armée égyptienne.

Rien n'avait jamais transpiré de ces actes et de ces projets; quelques vagues soupçons sur la sincérité de l'émir parvinrent à Alexandrie: c'en fut assez pour l'esprit pénétrant de Méhémet-Ali. Aussitôt le danger connu et compris, il déploya toute son activité et toute son énergie pour comprimer l'insurrection croissante de la montagne, qui devait entraîner celle de tout le reste de la Syrie. Outre les renforts nombreux qu'il se hâta de jeter dans les places du littoral, il promit le rappel de la mesure, si fâcheuse pour lui, du désarmement, aussitôt que les bandes de montagnards qui menaçaient Beyrouth et d'autres points importants se seraient dissipées et qu'elles seraient rentrées dans l'ordre. Il était trop tard; les concessions du vice-roi laissaient pressentir sa faiblesse. On refusa de se soumettre; l'émir Béchir se déclara incapable d'arrêter le mouvement. Au camp des insurgés apparaissaient ouvertement les consuls anglais et russes; leurs paroles étaient écoutées, leurs avis reconnus bons et salutaires; ils promettaient, d'ailleurs, appui et secours au besoin. Méhémet-Ali n'avait donc plus de ressource que dans une rapide et nouvelle agression. Les gens bien informés ont su dans le temps que pour donner un dernier échec à l'influence française, qui devenait de plus en plus douteuse, on insinua aux montagnards qu'ils devaient demander l'intervention de la France en garantie de la parole du pacha, qui, après avoir failli tant de fois, ne pouvait plus être, n'était plus regardée comme suffisante. En acceptant la proposition, nos agents auraient blessé profondément le vice-roi, qui nous croyait encore prépondérants dans le Liban. Le piége était bien caché; on sut cependant ou à peu près y échapper.

Pendant que les forces égyptiennes se dirigeaient par mer et par terre sur la Syrie, les montagnards qui s'étaient portés sur Beyrout, Seïde et Tripoli, croyant surprendre ces villes, avaient pris le parti de les tenir bloquées, et invitaient toutes les populations du Liban à leur venir en aide. Les

Digitized by Google

Maronites répondirent à l'appel en se soulevant en masse. Les généraux égyptiens, voyant l'incendie se propager, avaient l'air de redouter la lutte; pour la première fois on entendait sortir de leur bouche des paroles de paix et de conciliation; partout ils demandaient des auxiliaires: l'or, la religion, le souvenir d'anciens services, tout était mis en usage pour réveiller en leur faveur quelques sympathies. S'apercevant qu'ils ne pouvaient plus réussir, ils en vinrent follement à récriminer contre la France et à l'accuser de faire partie aussi de la coalition européenne, contre laquelle elle avait promis de protéger l'Égypte, Soliman-Pacha, surtout, plus exaspéré qu'un autre, parce que son ancien titre de Français l'exposait à recevoir l'expression de ces plaintes et de ces injures, exigeait impérieusement notre concours; il nous demandait des efforts efficaces; il prétendait nous entraîner à sa suite dans une guerre coûteuse, pénible et absurde, sans fruits et sans résultats. Nous rendons cette justice au cabinet français, dont en particulier nous ne partagions pas alors les tendances; il ne voulait pas plus que nous une rupture qui n'eût pas manqué de compromettre au plus haut point la dignité de notre nom et la sûreté nos intérêts matériels. Si l'on savait jusqu'où allaient les prétentions de Soliman-Pacha, et les services qu'il attendait de notre influence mise à sa disposition, on louerait plus qu'on ne l'a fait nos agents politiques en Syrie du courage et de la persistance de leurs refus en cette désastreuse circonstance. Aucun n'a varié dans les avis qu'ils adressaient à notre gouvernement, c'est une justice à leur rendre, et ces avis étaient corroborés par des rapports particuliers et secrets émanés de quelques officiers européens qui servaient dans l'armée égyptienne, et qui jugeaient plus sainement des choses que Soliman-Pacha, que venaient d'étourdir quelques brillants succès dans la montagne.

Je n'ai pas la prétention de faire connaître un homme que je n'ai jamais eu la possibilité de juger et d'apprécier par moi-même; mais si l'on en doit croire la plupart des voyageurs qui ont vécu sous sa tente et dans son intimité, Soliman-Pacha, doué de certaines qualités militaires incontestables, ne possède peut-être pas toute la portée d'intelligence qu'on attend d'un général en chef, et qui exige très-certainement l'accord de quelques-unes des qualités de l'homme d'État. C'est un excellent officier du temps de l'Empire, vigoureux, infatigable, actif, exposant ses jours avec sang-froid et courage, ne reculant devant aucune difficulté; mais prévoyant rarement la conséquence de ses paroles et de ses actes. Très-serviable pour ses compatriotes, il aime à leur exagérer son crédit et la possibilité de les servir. Il a vu d'ailleurs avec peine qu'on l'avait rarement employé comme intermédiaire auprès de son maître, et nous pensons qu'on a peut-être eu le tort de lui faire sentir qu'il n'était point apte à ces sortes de négociations qui demandent du tact, de la finesse et des connaissances acquises.

Sur ces entrefaites, deux bâtiments anglais se présentèrent devant Beyrout, et firent mine de vouloir s'opposer au débarquement tardif de troupes nouvelles arrivées d'Alexandrie; toutefois, ce débarquement eut lieu: mais ces navires étaient, en outre, chargés de poudres et de munitions,

Digitized by Google

qu'on se hâta secrètement de distribuer aux gens de la campagne, qui commençaient à manquer de ces approvisionnements.

Soliman, à l'aide de quelques chefs druses gagnés à la cause égyptienne, ne craignit pas alors de se porter avec toute son armée dans les défilés et les coins les plus reculés de la montagne; le meurtre, l'incendie et le pillage accompagnèrent sa marche jusqu'à Deir-el-Kamar, où il fut reçu par l'émir Bechir avec toutes les démonstrations de la joie la plus réelle. L'émir, pour faire preuve de zèle et de dévouement, joignit aussitôt à l'armée égyptienne quelques troupes druses commandées par ses fils, qui, profitant de la circonstance, cherchèrent à se venger sur les malheureux Maronites de la défaite assez récente à laquelle, sur l'ordre de l'émir, ils avaient dû prendre part. Après bien des excès de toutes sortes, l'armée de Soliman se porta sur Akkar, pays entièrement occupé, non par des chrétiens, mais par des musulmans révoltés, qui s'y maintenaient avec un grand courage, et qui avaient eu le tort de croire et de se fier aux suggestions secrètes de l'émir Bechir. Les Akkariotes, enveloppés par des forces infiniment supérieures, cédèrent au nombre, et l'émir fut chargé non-seulement de procéder à un désarmement général qu'il dut exécuter, mais encore d'arrêter et de livrer aux autorités égyptiennes les cheiks qui avaient pris part à la révolte, et que l'on déporta jusqu'en Abyssinie, après les avoir privés de leurs biens, confisqués à son profit.

C'est une chose curieuse à remarquer que le jour même de la signature de ce fameux traité du 15 juillet était celui où, dans toutes les villes et les bourgs de la Syrie, se proclamait en grande pompe que, l'ordre étant partout rétabli, le pays allait être soulagé des charges qu'entraînait l'armée d'occupation. L'escadre anglaise en croisière devant la côte disparaissait et allait rejoindre la flotte; l'administration égyptienne reprenait son cours; le vieil émir, désireux de faire oublier ses hésitations, concourait au rétablissement de son autorité, et commençait à se donner franchement comme l'ami du vice-roi, quand apparut tout à coup dans les eaux de Beyrout une nouvelle escadre, plus formidable que la première, et qui vint s'embosser devant le port, le déclarant en état de blocus, et faisant hautement connaître la décision des quatre puissances coalisées.

Le nom de la France n'était point prononcé, et tel était le prestige qu'il conservait encore dans ce pays, que son attitude d'isolement suffit pendant quelque temps pour neutraliser l'effet de stupeur produit par les manifestations hostiles de la flotte. Mais la cause égyptienne était perdue; les efforts de nos agents français ne réussirent qu'à retarder le mouvement des montagnards. On parvint seulement à leur persuader qu'ils devaient attendre au moins, avant de se prononcer contre Ibrahim, que les premiers coups fussent portés, et que les chances de succès l'eussent entièrement abandonné; et pour en venir là, il suffit de leur rappeler ces exemples frappants de revers de fortune dont ils avaient été si souvent témoins.

L'attente ne fut pas de longue durée; ce ramassis d'Arabes, de fellahs, d'Éthiopiens, d'Albanais, au nombre cependant de 60,000, disparut

Digitized by Google

devant une poignée d'Anglais, d'Allemands et de Turcs manœuvrant à l'européenne. Ibrahim et Soliman s'adressèrent alors aux agents français, en leur remettant plein pouvoir pour traiter en leur nom. Il était difficile que la voix de ceux-ci fût tout à coup écoutée; cependant ils purent obtenir quelques concessions peu importantes en elles-mêmes, mais qui le devenaient davantage dans un pareil moment.

On se fait sans doute une idée de la situation du vieil émir, trompé dans ses prévisions, et dont un troisième exil allait peut-être terminer les longues perplexités. Les agents anglais, parvenus enfin jusque dans son palais, et le trouvant encore flottant et irrésolu, n'hésitèrent pas à lui fixer le jour où il devrait donner une réponse définitive. On voulait savoir à quoi s'en tenir sur la sincérité de la coopération qu'on attendait de lui, et qui devait déterminer l'insurrection de la montagne : c'était cette décision qui lui coûtait à prendre. Instruit des manifestations de la France, et témoin, d'un autre côté, des succès de la coalition européenne, ayant deux de ses petits-fils en otage entre les mains d'Ibrahim, étant lui-même sous le coup des menaces incessantes d'une défection de ses cheiks, craignant de perdre ses richesses, trop abattu et trop fatigué pour adopter une résolution énergique qui lui eût conservé sa situation, l'heure fatale sonna, qu'il flottait encore dans les incertitudes, et demandait à négocier. On lui répondit par une signification de déchéance.

C'était un rigoureux parti. Pour ainsi dire prisonnier et cerné dans son palais de Beir-Eddin, il implorait tour à tour l'assistance des Européens et celle des agents d'Ibrahim, quand lui parvint un ordre de ce dernier qui lui enjoignait de venir en hâte le trouver dans son camp avec ses trésors et le reste de sa famille. Obéir lui eût été difficile; il eût fallu sacrifier l'existence de quelques amis fidèles et dévoués. Le vieillard n'y voulut pas consentir; il écrivit secrètement à ses petits-fils de s'échapper, s'ils le pouvaient, du camp égyptien, et de se diriger sur Saïde où ils le rencontreraient; puis, le lendemain matin, se mettant en marche, malgré les paroles et les efforts du consul français pour le maintenir dans une situation plus ferme et plus digne, il se livra aux Anglais, qui venaient encore de gagner la ridicule bataille de Beckfaya, dans laquelle Ibrahim, en pleine retraite, venait de perdre un homme, tandis que l'armée des alliés comptait deux blessés. Ainsi se termina ce simulacre d'événements militaires qui eurent cependant pour résultat le rétablissement de l'autorité de la Porte ottomane dans ses provinces conquises, avec la fin de la domination égyptienne, et l'abaissement du pacha rebelle.

On pouvait prévoir la chute de l'émir Bechir, qu'un bateau à vapeur anglais conduisit d'abord à Djoumd, auprès de l'amiral Stapfort et du général turc Izzet-Pacha, et porta ensuite à Malte avec toute sa famille et les trésors qu'on lui laissa. Malgré ses malheurs et ses fautes, bien que son ambition ait pris vers la fin de son règne des proportions étroites et mesquines, bien que dans l'occasion il ait fait bon marché de l'existence et de la fortune de ses sujets, l'émir Bechir est, après tout, un homme d'une in-

Digitized by Google

telligence et d'une habileté peu communes; il a conçu dans sa vie de hautes et puissantes pensées, il a médité un grand rôle, il a gouverné longtemps avec prudence, sagesse et modération. Tel qu'il se montre encore, au dire des amis nombreux qu'il a laissés dans la Syrie, et s'il en faut croire les manifestations dont il est aujourd'hui l'objet, l'émir Bechir est peut-être le seul qui soit en état de rétablir dans ce malheureux pays une administration convenable et régulière. Nous développerons plus tard nos vues à ce sujet; elles ressortiront plus claires et plus lucides du récit qui nous reste à continuer.

Voilà donc la Syrie retombée ou rentrée sous la puissance ottomane. Les villes avaient attendu silencieusement les résultats de la lutte: elles ne montrèrent ni repentir, ni regret, ni enthousiasme, quand elles durent ouvrir leurs portes aux vainqueurs; car elles ne croyaient point à la réalisation des nombreuses et brillantes promesses au moyen desquelles les officiers et les agents anglais avaient cru devoir encourager leur soulèvement. Des firmans venus de Constantinople avaient en vain confirmé ces engagements des alliés, dont la parole annonçait pompeusement, entre autres bienfaits d'une nouvelle administration, la diminution des impôts pendant quatre années; ces villes conservaient toujours une certaine défiance de l'action administrative de la Porte. Il existait des inquiétudes secrètes sur le but que s'étaient proposé les puissances coalisées; personne ne voulait croire aux vues désintéressées de l'Angleterre et de la Russie, et les populations s'attendaient à passer sous une domination européenne : comme si ce n'était pas assez pour l'Angleterre d'énerver la puissance et l'autorité naissante de Méhémet-Ali, d'en contester même la réalité; comme si ce n'était pas assez pour elle que de s'être créé des droits incontestables à la reconnaissance de la Porte ottomane, d'avoir établi et fixé à Constantinople le siége d'une influence qu'elle n'y avait jamais possédée; enfin, comme si ce n'avait été qu'un médiocre avantage d'avoir substitué cette influence à la nôtre sur tout le littoral de l'Égypte, de la Syrie et de l'Asie-Mineure. En vérité, ces bénéfices valaient bien une démonstration hostile contre un pacha révolté, démonstration qui s'appuyait d'ailleurs sur le bon droit et les justes et vieilles prétentions de la Porte. Veut-on savoir aussi ce que gagnaient la Russie et l'Autriche à ce conflit nouveau? elles avaient réussi à brouiller la France et l'Angleterre, et c'est là le but constant et occulte où tend leur politique. La Russie exigea, d'ailleurs, quelques concessions de droits et de priviléges pour ses coreligionaires, sachant bien que la concession conduit à l'empiétement; elle trouvait donc aussi son profit aux événements, qui ne lui avaient coûté d'ailleurs aucunes dépenses considérables ni en hommes, ni en armements. L'Autriche, qui vise à devenir dans la Méditerrannée et la mer Noire une puissance quelque peu maritime, avait promené son pavillon vainqueur d'un port à l'autre; elle avait montré au pacha d'Égypte, en relation d'affaires commerciales avec Trieste, qu'on ne lui manquerait pas impunément: c'était là toute la satisfaction qu'elle voulait, et elle l'avait obtenue. La Prusse avait envoyé en Orient de nombreux et habiles officiers d'artillerie et des

Digitized by Google

ingénieurs chargés de rappeler au monde qu'elle avait était une puissance militaire du premier ordre, et que ses officiers pouvaient faire preuve, dans l'occasion, de zèle et de capacité. Tout le monde était donc satisfait, hormis la France, mise à même seulement alors de reconnaître sa faute.

En face de tous ces désastres et de tant de rivaux, quelle devait être désormais notre conduite en Orient, et surtout en Syrie? c'est ce que nous allons dire. Vaincus dans la personne du vice-roi, que nous nous étions obstinés à traiter en allié, objets des méfiances de la Porte, oubliés des montagnards, existait-il pour nous un autre rôle qu'un rôle passif? Ne fallait-il pas attendre dans l'inaction, et de la suite des événements, l'occasion favorable de reprendre position et d'élever une voix qui ne sera jamais entièrement méconnue dans ces contrées? Nous n'avons jamais pu désirer pour la Syrie autre chose qu'un pouvoir énergique et réparateur; nous devions donc appuyer momentanément, et comme tel, l'administration égyptienne. Celle des Turcs lui succédant, et promettant de marcher dans des voies nouvelles, nous pouvions aussi applaudir à ses efforts et nous y associer: c'était le moyen le plus sûr de lui faire oublier ce que notre conduite antérieure avait eu de blessant pour elle: il fallait, en outre, ramener à nous les montagnards, qui brandissaient encore leurs armes anglaises, et arrêter leurs dispositions belliqueuses.

Pense-t-on que ce fût là une œuvre simple, facile, non laborieuse, exécutable du jour au lendemain? Croit-on que les obstacles manquassent? croit-on que les intrigues russes et anglaises, appuyées sur toute l'autorité que donnent de récents succès, se soient arrêtées; que l'ardeur belliqueuse des montagnards ait pu être calmée sur-le-champ? Non, certes, il fallait plus que de la résignation et de la patience, il fallait une persévérance et une habileté qui ne se sont pas démenties; et si nous ne sommes pas encore parvenus au but, encore est-il certain que, loin d'avoir échoué comme quelques-uns s'étaient plus à le prédire, nous avons fait au contraire un pas considérable qui ne s'arrêtera pas là, et qui nous fera arriver plus tôt qu'on ne le pense peut-être à notre ancienne situation.

Immédiatement après sa réintégration dans ses droits souverains, la Porte ottomane prétendit, en Syrie, les exercer sans embarras et sans contrôle de la part des puissances européennes. Cette conduite était bonne pour les premiers moments; elle éloignait l'action des puissances européennes, qui demandait à être immédiate et directe, et qui eût annulé le système propre.

Mais il faut bien que l'on sache quelles étaient et quelles sont encore les difficultés qu'elle rencontre dans l'accomplissement de ses vues. Comme nous l'avons dit, l'administration turque avait peu à se préoccuper de l'adhésion des villes; les formes de la police égyptienne encore suivies donnaient toutes la sécurité possible aux nouveaux maîtres, qui n'avaient rien de mieux à faire que de suivre les instructions laissées par le pacha. Il s'agissait avant tout de porter remède à la situation fâcheuse où se trouvait le Liban. Les Maronites, les Druses, les musulmans, tour à tour sacrifiés par la politique

Digitized by Google

de l'émir Bechir, vivaient dans un état fatigant d'observation armée; les travaux de culture ayant été abandonnés, les récoltes se trouvèrent nulles, le commerce d'échange languissait : exiger des impôts dans un pareil moment, c'était évidemment ranimer le feu de la révolte; cependant les besoins d'argent se faisaient journellement sentir, les prétentions aux indemnités, aux récompenses, se manifestaient, s'augmentaient, et devenaient impérieuses dans leurs exigences; toutes les passions haineuses et cupides se trouvaient éveillées.

L'attitude du clergé maronite, au milieu de ce désordre, était la seule qui fût calme et digne : il y avait encore du respect pour lui, de la confiance dans ses instructions. Le clergé maronite s'était toujours uni d'intention à notre politique; comme nous, il avait gémi des égarements du vice-roi, il avait partagé notre disgrâce; mais plus vite que nous, il reprit son ascendant sur la population. La Porte sentait qu'elle devait en tirer parti, et que lui seul pourrait dominer l'esprit turbulent des cheiks, qui rêvaient la recouvrance du lien féodal violemment rompu par l'émir Bechir. Leur activité s'exerçait à toute heure auprès des pachas venus de Constantinople, dont ils cherchaient à arracher des lambeaux de pouvoir ou des récompenses pécuniaires, en retour de services qu'on eût qualifié de trahisons dans un autre moment; et le jour où il fallut constituer une autorité souveraine, mille ambitions rivales éclatèrent, il n'y eut pas un seul, entre ces petits chefs, qui ne s'annonçât comme ayant porté le coup fatal à l'armée d'Ibrahim, et qui ne demandât insolemment la récompense de ses hauts faits d'armes.

L'Angleterre avait pourvu d'avance à la difficulté; déjà elle avait désigné au choix du sultan l'homme qui devait succéder, dans le gouvernement de la montagne, à l'émir déchu. Aussi ne fut-on point étonné quand un firman, venu de Constantinople, confia cette position à l'émir Bechir-Saghir, le neveu, mais l'ennemi juré du prince son prédécesseur, et la créature de M. Wood, auquel il abandonnait volontiers la direction des affaires par indolence et incapacité.

Tranquille sur la situation de la montagne, où l'autorité venait, en apparence, d'être solidement reconstituée, le gouvernement ottoman jugea à propos de s'immiscer de nouveau dans les affaires du bas pays. Il ne craignit pas de toucher, pour la renverser, à l'œuvre sociale laissée par le vice-roi, qu'il avait cru jusque-là devoir respecter et maintenir. Nous voulons parler de la centralisation administrative : ainsi la Syrie fut divisée, comme par le passé, en pachaliks indépendants; Alep, Damas, Tripoli, Saïde, Jérusalem, reçurent une organisation selon l'ancien régime turc, et le pouvoir militaire et civil en fut confié à des pachas et à des defterdars.

L'administration égyptienne était dure, insolente, inquiète; mais, il faut le dire, elle se faisait remarquer par une grande intégrité, qu'on fut bien loin de rencontrer chez les agents envoyés par la Porte. Les nouveaux pachas, auxquels on avait recommandé de propager et de maintenir la division dans les différentes classes du peuple, et de soutirer le plus d'argent possible, s'acquittèrent à merveille de cette double tâche, et quand

Digitized by Google

les agents français en vinrent à leur faire des représentations à ce sujet, ils répondaient et agissaient comme si notre influence était désormais ruinée ou tout à fait perdue dans le pays. On comprend que l'occupation britannique, prolongée au delà des termes raisonnables, ne contribua pas peu à amener ce déplorable résultat.

Quant à la montagne, dont la population belliqueuse, surexcitée par l'importance qu'elle venait d'acquérir pendant ces guerres, ne visait à rien moins qu'à l'obtention d'une indépendance réelle dont on lui avait laissé entrevoir la lueur, il n'était pas difficile d'y entretenir l'esprit de trouble et de discorde. On laissait faire volontiers à cet égard les agents et officiers anglais; par instinct, par habitude ou par besoin, ils se complaisaient dans cette politique, qui leur avait si bien réussi ailleurs.

Cependant la Porte, qui les craignait et s'humiliait parfois devant leurs exigences, travaillait sourdement auprès des cabinets européens pour en obtenir qu'on hâtât le jour de l'évacuation. Enfin leur omnipotence cessa avec le départ de leurs troupes; bien des ambitions qui s'étaient attachées à leur fortune furent déçues : bien des hommes comblés et satisfaits, au nombre desquels ils croyaient compter des amis reconnaissants et disposés à servir leurs projets, leur tournèrent promptement le dos, ou dans leur avidité se plaignirent de n'avoir pas été récompensés selon leurs mérites et leurs services. Il est positif qu'ils ont trouvé peu de gratitude et ont laissé peu de bons souvenirs parmi les habitants du littoral et ceux de la montagne.

Ce refroidissement des populations pour les Anglais nous devenait naturellement favorable; la religion, menacée par les tentatives de la Société biblique, fut le premier motif d'un retour et d'un rapprochement auquel le clergé maronite n'avait cessé de travailler.

Ce n'est pas au moins que les Anglais n'eussent point essayé de séduire, d'intimider, de rattacher à leur cause le vieux patriarche Yousef-Abeisch (ainsi qu'on écrit son nom, que les voyageurs prononcent de plusieurs manières); mais celui-ci, profondément attaché à la France, avait résisté, et ce fut pour le punir, en ruinant son autorité, que de nombreux missionnaires anglicans se mirent à parcourir le Liban, prêchant, catéchisant, distribuant des livres, répandant leur doctrine par tous les moyens possibles.

A cette marque d'hostilité évidente, le vieux patriarche s'émut, et fulmina de son plein droit une bulle d'excommunication, qui frappait d'interdit tout individu chrétien ayant donné asile aux prédicants, ou consentant même à les écouter. Il ordonna en outre que toutes les Bibles distribuées fussent apportées dans la maison patriarcale, dans le plus bref délai, et au milieu de sa cour, il en fit un mémorable auto-da-fé, à la stupéfaction et au grand déplaisir des missionnaires. Ainsi prenait fin l'influence anglaise dans le *Kasrouan*.

Encore les ministres protestants furent-ils assez heureux pour se soustraire aux mauvais traitements qui les menaçaient, et que le patriarche, homme doux et humain, eut grand'peine à leur éviter. Ce fut une faute grave

Digitized by Google

que la mise à exécution de cet imprudent projet, au moyen duquel on prétendait détruire l'affection des Maronites pour la France: mais le dépit profond que l'on en ressentit explique toute la conduite actuelle du colonel Rose, consul général à Beyrout, dont nous serons forcé de parler tout à l'heure. Mise au grand jour, elle ne peut manquer d'être désavouée par le gouvernement anglais, qui se pique de grandeur et de générosité!

Quoi qu'il en soit, la France fut appelée à tirer parti de la situation, et elle recueillit naturellement tous les avantages d'une lutte dans laquelle on ne l'avait pas engagée. Les agents français auraient manqué à leur plan de conduite, s'ils eussent provoqué ces manifestations; mais il ne leur était pas défendu de les accueillir et d'en profiter: ils firent preuve de sagesse en acceptant ces témoignages d'une vieille affection renaissante, et du crédit qu'elle lui redonnait, pour ménager à la fois les intérêts de la Porte et ceux des montagnards, à quelque nation, à quelque religion qu'ils appartinssent; car dans leur impartialité, ils avaient toujours depuis quelque temps étendu leur protection sur les Druses, les Anasariès, les Mutualis aussi bien que sur les Maronites. Ils différaient en cela des agents politiques de l'Angleterre, dont l'amitié exclusive, modelée sur celle de l'émir Bechir, se portait alternativement du côté de la nation qu'ils voulaient momentanément favoriser. Aussi les Druses refusèrent-ils longtemps de croire à la sincérité de leurs paroles, quand plus tard ces agents, d'après les instigations persévérantes du colonel Rose, recommencèrent ces menées à la suite desquelles de sanglantes dissensions vinrent de nouveau troubler tout le Liban.

La Porte s'était donc réjouie en secret des fautes commises par l'Angleterre, et elle croyait se trouver, par suite de l'échec que cette puissance venait d'éprouver, parfaitement maîtresse du terrain, et malheureusement en mesure d'éluder ses promesses relatives à la perception de l'impôt. Les Maronites résistaient à cette action dans un sens inverse à ses prétentions. Les Turcs songèrent alors à opposer celle des Druses, toujours prêts à contrarier les dispositions de leurs voisins. Pour en venir à leurs fins, ils n'imaginèrent rien de mieux que de faire reparaître sur la scène *Naman-Djumblat*, le fils aîné de ce cheik Bechir, l'ancien antagoniste de la famille Shaab, ce jeune homme exilé qui, de Constantinople où il reçut son éducation, avait consenti à suivre en Égypte le vice-roi, qui promettait de l'entourer de sa faveur. De nombreux partisans l'ayant rappelé à Beyrout, le pacha de cette ville, d'après les instructions données par le divan, devait y attirer tous les cheiks druses qui promettaient d'embrasser sa cause et le reconnaître pour prince. Mais il était impossible de chercher de nouveau à réorganiser la montagne sans demander l'avis et l'assistance des chefs maronites: on les convoqua donc aussi à Beyrout, où s'agitait de nouveau l'intéressante question des impôts, sous la présidence fictive de l'émir Bechir-Saghir; on traita sourdement d'abord, ouvertement ensuite, celle non moins importante du rétablissement de l'ancienne dignité de *cheik des cheiks*. Les Maronites furent intimidés, on en gagna quelques autres, et le

Digitized by Google

pacha de Beyrout, disposé à favoriser les Druses, feignit de céder au vœu général en nommant de ce titre le jeune Naman-Djumblat, qui était tout prêt à l'accepter, et qui avait eu l'esprit de se faire agréer des Anglais. Cependant, cette unanimité de sentiment n'était pas telle, que le mécontentement des Maronites ne se manifestât hautement. Quelques cheiks druses, frustrés dans leurs prétentions ou attachés à l'ancien émir dépossédé, se joignirent à eux et ne craignirent pas de se montrer adversaires difficiles et opiniâtres des vues de la Porte, soutenues par les Anglais. L'émir Baslan et deux autres cheiks, Talhouk et Yousouf-Abd-el-Melik entre autres, se prononcèrent contre ce plan avec une grande hardiesse, et quittèrent l'assemblée. Immédiatement après les conférences de Beyrout, tous ces mécontents se retirèrent chez eux; mais l'émir Bechir-Saghir, toujours aux ordres des Anglais et des Turcs, quelque avanie qu'on lui eût fait éprouver, reçut l'insinuation de les faire arrêter et reconduire sous escorte à Beyrout. Son esprit timide et irrésolu recula devant l'énergie d'un pareil acte, et il demanda un ordre par écrit. Le colonel Rose l'obtint facilement de la condescendance de Selim-Pacha, et bientôt, tombant dans un piége qui leur avait été préparé, l'émir Baslan et le cheik Talhouk furent pris et jetés sans autres formes dans les prisons de Beyrout. Le consul de France, instruit de l'événement, dans le but de calmer l'irritation qu'il occasionnait, et de se montrer d'ailleurs utile à des amis, fit d'abord des démarches pour adoucir leur détention, et insista pour que la liberté leur fût rendue. L'autorité turque, sur le point de céder à nos instances, sut résister cependant jusqu'à ce que, les prisonniers s'étant adressés au colonel Rose, celui-ci eût déclaré que, satisfait de leurs démarches, il consentait à ce que la prison s'ouvrît pour eux. Les cheiks ne se trompèrent pas cependant sur ceux auxquels ils devaient le véritable tribut de leur gratitude.

Pendant que ces choses se passaient, la Porte continuait à suivre dans le reste de la Syrie les errements de sa mauvaise politique: elle n'y avait rien fondé de stable et de durable; l'argent manquait toujours aux différents services publics, qui souffraient considérablement de cette pénurie, et il n'existait nulle espérance de pouvoir de longtemps enrichir le trésor royal des deniers de cette province. De temps à autre, la Porte cherchait donc à remédier au mal, tantôt s'occupant de la plaine, tantôt tournant ses yeux sur le Liban, en proie à une anarchie complète. On peut supposer qu'elle désirait qu'il en fût ainsi; car le gouvernement russe, dont les avis étaient presque des lois, lui conseillait, pour y mettre fin, d'en faire un pachalick qui lui donnerait moins de mal à gouverner. Comment faire goûter un pareil plan à ces populations indépendantes de la montagne et si jalouses de leur liberté: c'était là une œuvre qui demandait plusieurs années de soins et d'application. Il fallait d'abord commencer par faire habilement présenter et échouer tous les autres projets; mais, s'il était facile d'empêcher qu'on ne s'entendît, il l'était beaucoup moins de pouvoir disposer les esprits à s'entendre. La confusion des hommes et des idées était complète; l'émir Bechir-Saghir convoquait bien les assemblées, nul ne consentait à

Digitized by Google

s'y rendre; les Druses surtout se groupèrent autour de leur coreligionnaire le *cheik des cheiks*, et ils se refusaient à recevoir d'autres inspirations. Les cheiks maronites, qui prétendaient avoir été dupes jadis de leurs sentiments généreux et chevaleresques, ne voulaient plus songer qu'à leur intérêt particulier, et ils se montraient assez favorables à l'adoption des vues du divan de Constantinople. Le bas peuple, surpris et ballotté, prit le sage parti de placer toute sa confiance dans ses prêtres et dans son patriarche.

Celui-ci, vieil ami de l'émir Bechir, mais qui, reconnaissant ses torts et ses travers aussi bien que ses qualités, avait gémi plus d'une fois en secret de sa conduite équivoque, intéressée, avide, ne pouvait cependant s'empêcher de regretter cette tête puissante qui avait autrefois si habilement dirigé les affaires de son pays; cette main énergique qui avait brisé, dans la montagne, le système féodal dont il était resté, lui, malgré son grand âge et ses infirmités, le plus tenace et le plus ferme ennemi. Peu ou point ambitieux, malgré l'illustration de sa famille et la considération dont il jouit dans le Liban, il ne voulait y jouer d'autre rôle que celui de médiateur. Uniquement voué à l'adoucissement des maux qui pèsent sur sa nation, subissant ou plutôt adoptant toujours la pensée française, le vieux patriarche s'était laissé aller à parfaitement accepter l'occupation égyptienne; il avait salué avec bonheur l'arrivée d'Ibrahim proclamant le principe de la tolérance religieuse. Ce vieillard, doué d'une foi si vive et si éclairée, avait repris courage et cru à de meilleurs jours, et ce ne fut qu'à regret et en le déplorant qu'il se convainquit des fautes de l'administration du vice-roi. Ce fut alors que, malgré son grand âge, saisi d'un nouveau zèle, et pour éviter des maux dont il redoutait pour son peuple le prompt envahissement, il fit tous ses efforts pour faire arriver auprès d'Ibrahim une vérité que celui-ci était peu disposé à entendre, et il employa tous les moyens de persuasion pour le replacer dans une voie de justice, de prudence et de modération.

L'autorité égyptienne une fois anéantie, le patriarche Yousef-Abeisch, tout en gémissant sur les désastres qui avaient amené sa chute, se prépara avec énergie à soutenir une nouvelle lutte; ennemi déclaré, comme nous l'avons dit, de la vieille féodalité dans le Liban, sans plus d'appui que son courage, il prit la résolution bien ferme d'en empêcher ou plutôt d'en arrêter le retour; car déjà, ainsi que nous l'avons indiqué, les cheiks maronites sollicitaient de la bienveillance reconnaissante de la Porte le rétablissement de leurs anciens droits et priviléges.

Il était de la politique ottomane de favoriser de pareilles prétentions, et d'établir ainsi sur tout le sol du Liban un germe profond de division et de trouble; elle pensait que l'excès des maux engagerait le peuple aussi bien que le clergé maronite à recourir à sa protection, et qu'ils se soumettraient plutôt à l'idée de l'action conciliatrice et mesurée d'un pacha gouvernant le Liban.

La Porte calculait mal ses chances de réussite; le peuple et le clergé se réunirent pour marcher d'un commun accord dans une voie opposée à ses

Digitized by Google

vues. Le patriarche, dispensateur des aumônes de l'Autriche et de la France, dans un temps où la misère était si profonde, dut s'acquérir un relief et une popularité extrêmes; il en profita pour organiser une force de résistance qui le mit à même de contrarier, sans qu'ils eussent le droit de s'en plaindre, les tendances de tous ces cheiks de la montagne vers un ordre de choses réprouvé par le patriarche et ses évêques. Pour bien faire alors, les cheiks durent se déclarer hautement, au sein des assemblées de Beyrout et ailleurs, les véritables et seuls défenseurs des intérêts de la classe pauvre et des paysans molestés. Quelques cheiks surent comprendre qu'en se joignant aux évêques ils faisaient un acte de haute et saine politique, dont ils retireraient plus tard les fruits en se donnant des titres à l'affection du peuple, et ils finirent par se rallier à la cause du patriarche et par le seconder franchement. Ainsi s'établit une diversion qui semblait favorable à l'intérêt général, mais qui malheureusement ne fut pas de longue durée. On verra par la suite que le patriarche aussi pouvait se tromper.

De ce que nous venons de dire plus haut, au sujet des sympathies témoignées dans le temps par le patriarche à l'administration égyptienne, on aurait tort d'inférer qu'il se montra peu ami du gouvernement de la Porte ottomane; ainsi, son opposition aux vues du pacha de Beyrout n'offrait nullement le caractère d'une résistance factieuse, elle se présentait plutôt sous forme de conseil et comme l'expression d'un vœu sincère et loyal, que comme manière de blâme et d'empêchement prémédité. Agir ainsi, c'était pour Abeisch reprendre son œuvre et faire le second pas vers son but, qui était, comme il est encore, le rappel et le rétablissement du vieil émir Bechir ou de son fils. En effet, si ce dernier convient moins à la situation présente, il offrirait cependant pour l'avenir un gage plus complet de sécurité, et la garantie que la paix qu'il ramènerait avec lui ne serait pas troublée de longtemps. On comprend que pour en arriver là il était sinon important d'obtenir l'adhésion des Anglais, au moins convenable de ne pas se poser contre eux en adversaire tout à fait déclaré; le patriarche pouvait s'opposer à la propagation de leurs dogmes au sein de la montagne, sans exiger, comme il l'a fait, leur expulsion définitive. Au lieu d'antagonistes religieux, il s'est créé des ennemis puissants et dangereux.

On s'aperçut bientôt de cette hostilité, qui n'a laissé au patriarche ni trêve, ni repos; l'alliance complète de l'Angleterre avec les Druses ne permit plus de doute sur la persistance de son mauvais vouloir. Cette puissance venait d'échouer dans une dernière tentative auprès du vieil Abeisch. M. Wood, qui avait été nommé consul à Damas, en récompense de ses services, et le colonel Rose, quittant l'armée pour accepter l'emploi de consul général en Syrie, reçurent du saint vieillard un si froid accueil dans une dernière visite qu'ils crurent devoir lui faire, qu'à dater de cette époque, il n'y eut plus de possibilité d'entrer dans une voie d'accommodement. La haine et la colère que les agents anglais laissèrent éclater en cette occasion furent habilement exploitées par le cabinet russe, et une triple union secrète, de laquelle on se défend encore comme d'une mauvaise

Digitized by Google

nation, mais qui n'en existe pas moins, attacha désormais les Druses, les Anglais et les Osmanlis. La Russie voulait à tout prix faire triompher l'idée de la création d'un pachalik du Liban, dont l'exécution avait été confiée au divan : le résultat momentané de cette association fut d'abord la cessation du pouvoir éphémère de l'émir Bechir-Saghir, à la suite d'un coup de main tenté sur la ville de Deir-el-Kamar, et aussitôt après une scission profonde dans le Liban, devant laquelle ont échoué les meilleurs intentions de rapprochement et d'harmonie. Nous devons raconter ces faits. Entre cette première échauffourée et l'affaire du 13 octobre, on eut recours cependant à de vaines démonstrations de concorde et de paix, au moyen desquelles on espérait endormir la vigilance du patriarche. Le cheik des cheiks de nouvelle création, Naman-Djumblat, se rendit même auprès de lui, et par un langage double et insidieux, en lui peignant tristement les maux de ses ouailles, il essaya d'en arracher des expressions de malveillance qu'il comptait dénoncer plus tard au divan. Mais le vieillard était sur ses gardes : ses paroles, loin de s'échapper dures, sevères ou acerbes, furent empreintes d'un esprit parfait de douceur et de conciliation. Il alla même jusqu'à promettre son concours pour arriver à une fusion que tout bon esprit devait désirer et attendre de pareilles démarches. De son côté, le prince druse sut insister autant que lui sur son désir de coopérer au grand acte d'une réconciliation générale, et il ne quitta le palais patriarcal qu'après avoir paralysé les méfiances, dissipé les doutes, calmé les inquiétudes : c'était là tout ce qu'on attendait de sa mission.

Pendant que, se fiant à des apparences, les paysans maronites semblaient retrouver la paix et la sécurité, leurs cheiks et leurs principaux émirs se laissaient entraîner à une sourde conspiration qui devait bientôt éclater. L'émir Saghir, dont on avait depuis longtemps l'intention de se débarrasser, avait fait connaître, d'après de nouveaux ordres émanés de Beyrout, que le 13 octobre était le jour fixé pour la discussion des intérêts définitifs du pays, et que la réunion des cheiks se tiendrait à Deir-el-Kamar : sur un avis secret, les cheiks maronites, qui trempaient dans le complot, s'abstinrent de paraître; ceux des Druses, au contraire, accoururent de tous les points de la montagne, et s'y présentèrent armés, et suivis de nombreuses escortes. Une rixe préparée d'avance, et qui s'engagea entre deux paysans, était le signal convenu de l'attaque contre les chrétiens maronites, qu'avec raison l'on s'attendait à surprendre confiants et désarmés : après un premier massacre de cette malheureuse population, on profita d'un moment de repos pour proclamer la déchéance de l'émir Bechir-Saghir, que personne n'avait plus intérêt à défendre et à respecter.

Après quoi recommencèrent le meurtre et le pillage, qui ne cessèrent que quand, revenus de leur stupeur, les Maronites désespérés, et faisant arme de tout ce qui leur tombait sous la main, organisèrent une défense qui finit par devenir si vigoureuse, que, vers le soir, ils chassèrent les Druses de la ville, et eurent le temps de se préparer à prendre pour le lendemain des mesures offensives que leur permettaient leur nombre et leur courage.

Digitized by Google

Mais le mouvement qui avait eu lieu dans la ville se trouvait combiné avec une pareille insurrection dans le Chouf, et de tous côtés, les chefs druses parcouraient la campagne, massacrant les Maronites, incendiant leurs demeures, violant les femmes et les enfants.

Le patriarche, instruit bientôt de ces événements, se hâta d'appeler aux armes toute la population chrétienne de la montagne, et de proclamer la guerre sainte. Ce qui restait des aumônes de l'Europe, gardé en réserve, fut immédiatement consacré à l'achat de poudre et de munitions; le village de Babda fut le lieu fixé pour le rassemblement de l'armée, qui de ce point pouvait se diviser et se porter d'abord sur Deir-el-Kamar, toujours assiégé, et ensuite sur le Chouf et le Metein. Le patriarche déclarait excommunié quiconque ne répondrait pas à son appel et resterait dans une lâche inaction. Dans son zèle et son dévouement, il gourmandait les cheiks retardataires, et il invitait les paysans à élire des chefs parmi eux.

Malheureusement cette énergie et cette activité ne se trouvèrent point secondées par l'émir Malhem, de la famille Scheab, qui avait reçu le commandement de l'armée. De concert avec quelques traîtres, loin de profiter de l'effervescence populaire, il perdit un temps précieux en pourparlers, en négociations inutiles avec les autorités turques de Beyrout; il laissa se propager dans son camp des bruits propres à y semer la terreur et le découragement. Enfin on neutralisa les efforts surhumains du patriarche, et cette armée, dont il était en droit d'attendre des secours en rapport avec ses sacrifices, demeura tranquille et inoccupée à Babdah jusqu'au moment où les Osmanlis se faisant ouvertement connaître pour ennemis, malgré l'intervention de notre consul, elle se débanda, et couvrit de ses fuyards la plaine et la montagne.

Cependant on n'en arriva pas à une aussi triste fin sans avoir fait preuve de bravoure et de témérité. Quelques hardis paysans, fatigués des lenteurs et de l'inaction des chefs, ne craignirent pas d'attaquer le village druse de Chouefat, situé à deux lieues de Babdah, et qui renfermait des forces nombreuses. Les commencements de cette affaire avaient été brillants, avantageux : les Druses, épouvantés, se défendirent mal. Le village était abandonné et livré aux flammes, quand un *sauve qui peut* général vint effrayer les vainqueurs, et changea leur victoire en une défaite complète, et à la suite de laquelle eut lieu la dislocation de l'armée réunie à Babdah.

On assure que c'est à la trahison du cheik Kazem qu'on doit ce déplorable résultat, et que ce fut lui qui prononça les fatales paroles, précurseurs de tant de désastres. Les Druses, profitant de l'avantage, pillèrent Babdah, sans épargner la demeure de l'émir Bechir, ce qui n'était point extraordinaire, mais aussi celle de l'émir Malhem, dont l'infâme trahison reçut ainsi la récompense qu'elle méritait. Ce désastre de Babdah entraîna naturellement la reddition de Deir-el-Kamar et la fuite de l'émir Bechir-Saghir, qui, bien que protégé par un agent turc, n'en fut pas moins couvert, dans sa retraite, d'injures et d'humiliations. Des atrocités inouïes furent commises dans cette malheureuse ville, qui paya bien cher sa résis-

Digitized by Google

tance, et surtout la foi qu'elle avait ajoutée aux exhortations de ce même agent de la Porte, qui avait promis à ses défenseurs la vie sauve s'ils consentaient à se rendre à discrétion, et dont le nom et l'autorité furent méconnus aussitôt après la reddition.

Telle est la déplorable histoire du siége de Deir-el-Kamar, dont les détails furent peu connus en Europe et auquel nous avons dû consacrer un triste souvenir.

La Porte, il est fâcheux d'avoir à le dire, la Porte avait atteint son but.

Alph. Denis, *député.*

(*La fin au prochain cahier.*)

AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

WAD-REAG. — TUGGURT.

La ville de Tuggurt est bâtie en amphithéâtre sur le plan légèrement incliné vers le nord-est d'une éminence qui fait partie d'une chaîne de montagnes très-basses qui court du nord-ouest au sud-est; elle a à peu près la forme d'un trapèze. La partie supérieure de la ville est couronnée par la casba, dans laquelle est situé le palais du bey. Cette forteresse est entourée du côté de la ville par un mur avec des glacis et un fossé; elle communique avec elle au moyen d'une porte et d'un pont en pierre d'une seule arche. Du côté de la campagne, au sud-ouest, elle est assise sur des rochers qui dominent des ravins de 15 à 20 mètres de profondeur. L'escalade de ce côté n'est facile que dans un seul endroit, où l'on trouve un coteau qui part des montagnes, traverse le ravin, et se prolonge jusqu'au pied du mur d'enceinte. Ce point faible est défendu par une tour carrée d'environ 12 mètres de hauteur, et garnie de trois pièces de canon. Je crois, sans pouvoir l'affirmer, qu'il existe au pied de cette tour une poterne par laquelle le bey peut sortir dans la campagne sans passer par la ville.

La ville, défendue ainsi au sud-ouest par des rochers et la casba, l'est à l'ouest, au nord et au sud, par des murailles épaisses, mais en mauvais état, flanquées de tours carrées, et par un fossé de 12 à 15 mètres de largeur, qui sert de lit à une petite rivière formée par plusieurs sources de la montagne et de la ville, et qui, après avoir contourné les remparts à l'ouest, au nord et à l'est, va se perdre dans le lac Melgigg, après un cours de 20 lieues. On traverse cette rivière sur trois ponts en pierre d'une construction très-ancienne, et qui correspondent aux trois portes de la ville, la principale et la plus fréquentée au nord, les deux autres à l'ouest et à l'est.

En entrant par la porte du nord, l'on trouve une petite place où se tient tous

Digitized by Google

les jours le marché, assez bien fourni en tomates, aubergines, gombaux, piments, plusieurs espèces de salades, des choux-fleurs énormes, des asperges et des artichauts sauvages, des courges, des melons, des pastèques, des pêches, des abricots, des oranges, des limons doux, des figues, des jujubes, des amandes, et plusieurs autres espèces de légumes et de fruits selon la saison. Les Arabes y apportent aussi des œufs, des volailles, et un peu de gibier. On y voit plusieurs baraques servant de boutiques à des bouchers qui vendent de la chair de chameau, qui est à peu près la seule viande dont se nourrissent les habitants du pays.

Les rues de Tuggurt sont, comme je l'ai dit, étroites et tortueuses. Les maisons, qui n'ont qu'un ou deux étages, sont à terrasse; elles ressemblent par leur disposition à celles des autres villes de la Barbarie. Les bazars sont petits et mesquins, on en compte cinq: celui des cordonniers, qui est le mieux fourni, où l'on trouve une assez grande quantité de babouches et de bottes jaunes et rouges; le bazar des selliers, celui des tailleurs, et enfin deux autres bazars pour les marchands, l'un pour les couvertures et les étoffes de laine, l'autre pour les essences, l'épicerie et la mercerie.

Les mosquées sont nombreuses, mais il n'y en a que deux de remarquables, tant par leur grandeur que par l'élégance et l'élévation de leurs minarets.

Dans la partie haute de la ville, en face la casba, l'on voit une grande place où se tient tous les jeudis le marché des esclaves des deux sexes. Le prix d'une négresse varie depuis 20 jusqu'à 60 gourdes d'Espagne, selon sa force, sa jeunesse et sa beauté; les nègres ont à peu près la même valeur.

Le bey de Tuggurt ne bat pas monnaie: la plus estimée dans le pays est celle d'Espagne, gourdes et quadruples; mais ceux qui en ont la conservent précieusement, et l'on ne trouve guère pour monnaie courante que le *maboub*, la piastre tunisienne, et les boudjous de l'ancienne régence d'Alger.

Tuggurt faisait un grand commerce d'esclaves, qu'elle recevait de différentes parties de l'intérieur de l'Afrique; elle en fournissait autrefois les marchés de l'Algérie et de Tunis. Depuis l'occupation française, ce commerce avait diminué; mais cependant il était encore considérable, et l'on portait à 6,000 le nombre des esclaves qu'elle expédiait tous les ans à Tunis. Une partie de ces esclaves restait dans cette régence, et l'autre était exportée à Constantinople et à Smyrne. Aujourd'hui ce trafic doit être bien tombé, depuis que le bey de Tunis, par déférence pour l'Angleterre, et cédant aux pressantes sollicitations du consul général, sir Thomas Reade, qui est président honoraire de la Société pour l'abolition de l'esclavage établie à Paris, fit, en 1840, dans un beau mouvement de philanthropie, brûler les baraques en bois qui servaient au marché des esclaves, en défendit la vente aux enchères dans toute l'étendue de la régence, et en prohiba l'importation et l'exportation.

Tous les habitants du Wad-Reag professent l'islamisme. Les juifs, que

Digitized by Google

l'on trouve partout où il y a du commerce à faire et de l'argent à gagner, n'ont point pénétré dans cette province.

La population de Tuggurt se compose de Maures, d'Arabes, de nègres libres ou esclaves; mais ces races, mêlées aux anciens habitants du pays, se sont tellement confondues qu'elles ont perdu leur caractère primitif. Ces différents croisements ont produit, avec le temps, un peuple à part avec un type particulier : ce sont des hommes grands, secs, presque sans barbe; leur peau est d'une couleur légèrement noirâtre. Ils sont mous, sans énergie, et d'une indolence excessive; presque toute leur vie se passe, soit dans les bains, soit dans les cafés, à fumer leur pipe et à écouter le chant monotone des négresses qui s'accompagnent en frappant sur une espèce de petit tambour formé d'un pot de terre et d'une peau de mouton. Ils ont l'habitude de fumer avec leur tabac des feuilles de *takrouri*, espèce de chanvre bâtard, qui, comme l'opium, possède des vertus somnifères. Cette plante les plonge dans un engourdissement continuel, et leur procure un sommeil d'extase et de béatitude.

Les nègres esclaves sont chargés des travaux domestiques et de la culture des jardins; les nègres libres ont presque tous une industrie. Ils forment la grande majorité des cordonniers, tailleurs et selliers; on en compte aussi beaucoup parmi les marchands.

Je remarquai dans ce pays une maladie que nous ne connaissons pas en Europe, et qui est bien commune à Tuggurt parmi les nègres seulement : c'est une espèce de dragonneau, qui diffère essentiellement de celui décrit par les auteurs sous le nom de *ver de Guinée*, *vena Medina Arabonum*, *ver de Médine*.

Ce ver se développe dans le tissu cellulaire sous-cutané; il prend ordinairement naissance à la jambe, et remonte en spirale jusque sur la cuisse, soulevant la peau sur son passage, comme le ferait une grosse veine. Il y a même des cas, mais rares, où il dépasse la cuisse, contourne le bassin, l'abdomen, la poitrine, et arrive jusqu'au cou. Quelquefois aussi le même individu est atteint de deux dragonneaux, qui partent de chaque jambe, et dont les anneaux, toujours assez rapprochés, s'ils dépassent la cuisse, viennent se croiser sur l'abdomen et la poitrine. Ces cas sont presque toujours mortels, et le malade, après deux ou trois ans, meurt dans un état effrayant de marasme et de consomption.

Pendant le court séjour que je fis à Tuggurt, je fus à même d'observer plusieurs cas de dragonneau simple, c'est-à-dire lorsque ce ver ne dépassait pas la cuisse; deux de dragonneau double, et un seul où le ver remontait jusqu'à l'ombilic.

Dans les cas simples la guérison est facile, et voici le traitement que les médecins du pays emploient. Ils pratiquent à la peau une incision, si le ver se borne à la jambe; deux, s'il arrive jusqu'à la cuisse, et enfin trois ou quatre, s'il se répand sur l'abdomen et la poitrine. Cette incision a toujours lieu à la partie moyenne du ver ou de chaque portion du ver, dans l'endroit où le tissu cellulaire est moins resserré, comme à la partie in-

Digitized by Google

terne du mollet, de la cuisse, sur les côtes de l'abdomen et de la poitrine. Ils soulèvent ensuite le ver et le coupent en deux dans chaque incision. Chaque partie coupée est liée par un fil sur des petits rouleaux en bois, deux pour chaque segment de la plaie inférieure, et un pour le segment supérieur des autres incisions. Ces rouleaux sont maintenus sur les plaies au moyen d'un bandage approprié. Tous les jours ils dévident sur chaque rouleau quelques centimètres du ver, en opérant avec beaucoup de précaution quelques tractions légères, ayant soin de s'arrêter lorsqu'il y a résistance pour ne pas le rompre, car alors la partie rompue occasionnerait une inflammation chronique, qui conduit quelquefois à la gangrène. Lorsque ce traitement est bien dirigé, ils parviennent souvent à extraire ce ver en entier au bout de vingt-cinq à trente jours.

Ce ver, lorsqu'il est vivant, ressemble à un tronc nerveux ; il est blanc, filiforme, à stries longitudinales; desséché, il devient d'un jaune foncé, de la grosseur d'une grosse corde de guitare.

On m'a dit dans le pays que les nègres de Guinée étaient les seuls qui fussent affectés de cette maladie; qu'en général, ils l'apportaient avec eux, ou qu'elle se développait dans la première année de leur exportation; que, passé ce temps, ils n'en étaient plus atteints.

Les femmes de Tuggurt sont très-libres, elles peuvent sortir sans être voilées; il n'y a guère que les femmes des grands personnages qui portent le voile. Elles sont bien faites, d'une taille élancée; sans avoir l'obésité des Mauresques des villes de la côte de Barbarie, elles ne manquent pas d'embonpoint. Leur peau, comme celle des hommes, est légèrement noire, leurs yeux sont vifs et brillants, leurs dents sont très-blanches, leurs traits sont assez réguliers; cependant elles ne sont pas jolies. Leur costume d'intérieur est léger et gracieux; quand elles sortent, elles s'enveloppent d'une couverture de laine blanche qui se drape sur l'épaule, et dont elles ramènent une des extrémités jusque sur la tête. On les dit vives, voluptueuses et très-débauchées, ce qui contrasterait singulièrement avec la mollesse et l'apathie naturelle des hommes.

Le soir, elles se réunissent dans les jardins frais et ombragés qui entourent la ville, pour parler de leurs amours et raconter des histoires. Ces lieux sont souvent témoins de leurs rendez-vous et de leurs intrigues galantes.

LOIR-MONTGAZON.

Réponse à l'*Algérie*.

Un journal qui s'imprime à Paris, l'*Algérie*, attaque, dans son numéro du 6 mai, avec ce ton d'ironie mielleuse qui caractérise la malveillance, mon voyage à Tuggurt, qui, selon lui, serait plein d'inexactitudes, ou tout au moins d'omissions.

D'abord, « le bey de Tuggurt n'est pas un bey, mais seulement un cheik

Digitized by Google

héréditaire.» Ainsi, habitants de Tuggurt, c'est à tort que vous lui donnez ce titre. Peut-être direz-vous que ses aïeux et lui le possèdent depuis plus d'un siècle; que le bey de Tunis, dans ses relations avec lui, le traite de bey; qu'il est indépendant, souverain de vingt-cinq à trente villes ou villages commandés par autant de cheiks sous ses ordres, et enfin que plusieurs tribus le reconnaissent pour leur bey. Ces raisons pourront paraître spécieuses à beaucoup de personnes; mais *l'Algérie*, qui connaît le blason du désert, vous répondra que votre souverain n'est qu'un cheik, et que c'est une usurpation de sa part s'il prend ce titre.

Pauvre bey de Tuggurt! ce n'est pas assez de le dépouiller de son titre, il faut encore qu'on lui enlève son nom: ce n'est plus maintenant que Ben-Djellab, c'est-à-dire le fils de Djellab. Mais, à moins que son père ait oublié de lui donner un nom, ce fils de Djellab doit en avoir un; c'est ce que *l'Algérie* ne nous dit pas.

Quel homme que ce Sidi-Hamet! s'écrie *l'Algérie; déjà en* 1836, *il était fort inquiet sur l'issue du siége d'Aïn-Madhi, qui n'eut lieu qu'en* 1838 *et* 1839. *L'Algérie* pourrait-elle me dire où était et que faisait Abd-el-Kader en 1836? Je sais aussi bien qu'elle que le siége d'Aïn-Madhi eut lieu en 1838 et 1839; mais ce qu'elle doit savoir comme moi, c'est qu'Abd-el-Kader, qui cherchait à étendre sa puissance dans le désert, était déjà, avant le traité de la Tafna, en guerre avec Tedjini, marabout d'Aïn-Madhi, et avait fait plusieurs tentatives infructueuses sur cette ville.

L'Algérie trouve étrange que j'aie copié l'orthographe de Schaw pour les noms de *Wad-Reag*, *Tummarnah* et *Magyre*, qu'elle écrit *Ouad-Righ*, *Tammerna* et *El Mgheir*, et part de là pour m'accuser d'être le compilateur du savant voyageur anglais.

Pour supposer un peu de bonne foi dans cette accusation, je dois penser que l'auteur de l'article ne connaît pas Schaw, car il aurait vu que je suis en contradiction avec lui sur Magyre, à qui il donne plus d'importance qu'à Tummarnah; que je confirme, ce qu'il nie, l'existence de la petite rivière qui baigne les murs de Tuggurt, et qu'enfin mon orthographe diffère de la sienne en ce que Schaw écrit Ma-Jyre, Tum-Marnah, avec un trait d'union après la première syllabe.

Si *l'Algérie* veut savoir sur quelle carte j'ai pris l'orthographe des mots que je cite, je lui dirai que c'est sur celle de Lapie, publiée en 1828; que cette orthographe a été adoptée par Hérisson dans sa carte de 1840, et enfin par le ministère de la guerre, dans sa carte publiée en 1843. Pourquoi ne me serais-je pas servi de l'orthographe adoptée par le ministère de la guerre et les meilleurs géographes français? Si *l'Algérie* a la prétention d'opérer une réforme dans l'orthographe des mots arabes écrits avec des lettres françaises, pourquoi n'a-t-elle pas attaqué Lapie, Hérisson et le ministère de la guerre? que ne les accuse-t-elle aussi d'avoir copié Schaw? En vérité, je suis flatté de la préférence qu'elle a bien voulu m'accorder.

Après quelques critiques de la même valeur, l'auteur, qui a cru devoir garder l'anonyme bien qu'il attaquât un article signé, termine en me po-

Digitized by Google

sant une série de six questions si étranges, si dénuées de toute connaissance géographique du pays, que je serais tenté de les prendre plutôt pour une mauvaise plaisanterie que pour des questions sérieuses. Je devrais pour toute réponse renvoyer le questionneur à la carte du dépôt du ministère de la guerre, publiée en 1843; mais, comme j'ai commencé la réfutation de sa critique, je pousserai la complaisance jusqu'au bout.

«Comment se fait-il, me demande-t-on, qu'ayant visité *Tammerna*, je «n'aie pas dit si c'était *Tammerna* la vieille, ou *Tammerna* la neuve; car je «dois savoir qu'il existe deux villages de ce nom voisins l'un de l'autre.

«Et comment se fait-il ensuite que je donne plus d'importance à *Tam-«merna* qu'à *El-Mgheïr*, puisque j'ai dû apprendre dans le pays que la pre-«mière de ces bourgades, s'étant révoltée, a vu par suite de cet événement «ses murailles rasées et sa population réduite à presque rien.»

Il existe effectivement un village nommé *Tammerna*, tel que l'écrit l'auteur; non pas, comme il le prétend, voisin de Tummarnah avec lequel il confond l'orthographe, mais bien situé à 12 lieues de ce village, sur la route de Tuggurt à Biskara, et par conséquent éloigné de celle que j'ai parcourue. Je ne sais lequel de ces deux villages est le vieux ou le neuf. Je n'ai aucune connaissance de la révolte dont on parle, et de la catastrophe qui en a été la suite; mais, dans tous les cas, cet événement ne peut avoir eu lieu à Tummarnah, dont la population est, je le maintiens, plus considérable que celle de Magyre.

«Comment se fait-il que M. Montgazon, qui s'est rendu de El-Mgheïr à «Tammerna, ne nous parle ni de Sidi-Khellil, ni de Mazzer, ni d'Ough-«lana, qui sont des villages situés sur la route?»

Je ne sais comment l'auteur a pu m'adresser une pareille question; probablement que son esprit voyageait alors dans le pays des chimères. Pourquoi je n'ai pas parlé de ces villages? Mais, par une bonne raison: c'est que Mazzer et Oughlana n'existent pas, et que Sidi-Khellil, que l'on place sur ma route, en est éloigné de 30 lieues, comme on peut s'en convaincre en consultant la carte de 1843 du ministère de la guerre.

Non content de ces trois villages, dont deux n'existent que dans son imagination, et dont l'autre se trouve, comme par un coup de baguette magique, transporté à 30 lieues de sa situation, l'auteur m'en place encore trois autres sur la route de Tummarnah à Tuggurt. Il paraît qu'il affectionne singulièrement le nombre trois. *Numero deus impare gaudet.*

«Comment! vous avez été de Tummarnah à Tuggurt, et vous n'avez vu «ni Sidi-Rached, ni Moggueur, ni Meggarin, et autres villages que nous «évitons de mentionner?»

Mais non, je n'ai rien vu; cependant je voyageais de jour, et je jouissais de la plénitude de mes sens. J'ai bien aperçu à une lieue de ma route un village nommé Nozelah, mais je n'ai pas vu ceux dont vous me parlez, parce que Sidi-Rached n'existe pas, parce que El-Maghayr, et non pas Moggueur, El-Mokarin, et non pas Meggarin, sont situés l'un à 6, l'autre à 8 lieues de la route, au sud de Tuggurt.

Digitized by Google

«Comment se fait-il que le voyageur, pour se rendre de Nefta à Tuggurt, «ait traversé le Djebel-Usaletus, qui n'existe pas? A moins qu'il n'entende «parler du Djebel-Ouslat : mais alors sa boussole serait singulièrement af- «folée, car cette montagne est à l'ouest de Keroan?»

Bravo, mon cher critique ! je vous ai supprimé trois villages; c'est bien la moindre des choses qu'à votre tour vous me supprimiez ma montagne. Cependant, pour votre édification, je vous renverrai à la carte de Lapie, et vous verrez que la chaîne de montagnes qui sépare le Djerrid tunisien du Zaab et du Wad-Reag s'appelle *Usaletus-Mons*. Je vous accorde à l'ouest de Kairouan, et non Keroan, comme vous l'écrivez, une montagne appelée Djebel-Uselett, ou Ouslat, comme vous voudrez, *Mons-Jovis* de l'ancienne géographie; mais, de grâce, accordez-moi aussi mon Djebel-Usaletus.

Pour dernière question, l'on me demande pourquoi je n'ai pas parlé de l'*Ouad-Souf, qui est sur la route de Nefta à Tuggurt, et qui méritait bien une mention pour plus d'un motif*. Je ne comprends pas «le plus d'un motif» qui aurait dû me porter à faire mention de l'Ouad-Souf. Je demanderai à mon tour à l'auteur avec quelle boussole il a découvert ce fameux ruisseau.

Quant à moi, j'avais un excellent motif pour ne pas en parler, car il n'existe pas. Il n'y a qu'un village de ce nom, situé à 15 lieues au sud de Nefta, et l'on comprendra facilement que, ne l'ayant pas vu, je n'avais rien à en dire.

Enfin, j'ai fini : mon adversaire prétend que mon voyage ne lui a rien appris de nouveau sur la géographie de la province de Tuggurt; je n'en dirai pas autant de sa critique. Placer sur une ligne de 20 lieues six villages dont trois n'existent pas, et dont les trois autres en sont fort éloignés, supprimer une montagne et créer un ruisseau, certes, c'est ce qu'on peut appeler du nouveau. Mais je ne veux pas profiter plus longtemps de l'avantage que me donne sur l'auteur de l'article son ignorance des localités, et me livrer à un persiflage de mauvais goût. On m'a posé des questions, j'ai répondu, et je termine en renvoyant à *l'Algérie* l'avis charitable qu'elle donne à la Société orientale; je lui conseille, dans l'intérêt de ses lecteurs, dont sans doute elle ne veut pas égarer l'opinion, d'apporter plus de discernement dans le choix des articles critiques qu'elle nous fera l'honneur de nous adresser.

LOUR-MONTGAZON.

Digitized by Google

LE BEY DE TUNIS.

L'Algérie. — Le Constitutionnel. — La vérité.

La vérité ne commande pas à tous les hommes le même respect; il en est qu'elle importune, qu'elle blesse, qu'elle irrite, dont elle flétrit les assertions passées, attaque les intérêts présents, et ruine les projets futurs.

La simple manifestation du dessein *de chercher à faire connaître la vérité* sur le bey de Tunis a suffi pour exciter les amis de ce prince contre la *Société orientale* et la *Revue de l'Orient*. Toutes deux ont été l'objet d'attaques faites avec passion, d'accusations appuyées *sur des faits faux*.

La *Société orientale* n'a pas besoin d'être défendue contre de pareilles hostilités; la *Revue de l'Orient* y répondra avec d'autant plus de modération qu'elle regrette de les voir partir d'un journal qui, en raison de sa spécialité, de son utilité et des connaissances variées de ses rédacteurs, aurait dû n'attaquer qu'avec certitude et loyauté.

Nous serons brefs, d'ailleurs; l'attaque ne mérite pas plus d'attention que nous ne lui en accorderons.

On a accusé la *Société orientale* «d'avoir fait le procès au pacha d'Égypte, «en lui reprochant *de n'avoir pas voulu* introduire dans ses États la civilisa«tion de l'Europe.»

Pour apprécier la bonne foi de cette accusation, il suffit de lire, dans le 9e cahier de la *Revue de l'Orient* (page 84), que « la *Société orientale*, tout en *reconnaissant l'état misérable où le gouvernement du pacha* a plongé l'Égypte, a trouvé « qu'il est juste de tenir compte à Méhémet-Ali *des ten«tatives, quoique infructueuses*, qu'il a si notoirement faites pour natura«liser dans ses États les arts et les sciences de l'Europe; et qu'il convient, «enfin, de traiter ce prince comme le plus bienveillant allié que la France «possède dans tout l'Orient.»

Est-ce là reprocher au pacha de *n'avoir pas voulu* introduire dans ses États la civilisation de l'Europe?

Le journal *l'Algérie*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, croit devoir rappeler à la *Revue de l'Orient* que Méhémet-Ali est le premier souverain musulman qui, *bravant les préjugés militaires de la race turque*, ait *constitué ses troupes* à l'européenne. On a vu en Syrie ce que valait cette constitution. La *Revue* répondra à *l'Algérie* que Méhémet n'a jamais été *souverain* (dans le sens grammatical du mot), et qu'avant lui Feth-Ali, schah de Perse, Selim et Mahmoud, sultans de Turquie, avaient *constitué* leurs troupes à l'européenne, sans plus de succès, il est vrai.

Après avoir défendu Méhémet-Ali, qui n'était pas attaqué, *l'Algérie* s'est constituée champion de l'empereur de Maroc (dont la *Revue* n'a jamais eu encore l'occasion de parler) et du bey de Tunis.

Digitized by Google

En faveur de ce dernier prince (Ahmet-Bey), dont *l'Algérie* a vu plusieurs fois, *non sans étonnement*, les troupes organisées à l'européenne défiler au son des airs français, ce journal allègue :

1° Qu'il a aboli la vente des esclaves aux enchères ;

2° Qu'il a *refusé de vendre* et *voulu donner* au roi des Français le terrain sur lequel a été élevé le monument érigé à saint Louis;

3° Qu'il a accordé à un Français le *droit de propriété*, contrairement aux usages, *dans le domaine de l'islam.*

Peu de mots réduiront ces allégations à leur juste valeur.

L'esclavage des chrétiens était aboli par l'article 2 du traité du 8 août 1830, imposé au bey de Tunis par la France, après la prise d'Alger. Or, le bey actuel, deuxième successeur de Hassem-Pacha-Bey, qui a signé ce traité, n'a pas fait un acte bien difficile en abolissant, sur la demande du consul anglais, il faut le reconnaître, la *vente aux enchères* des esclaves non chrétiens : c'était la vente à l'amiable des esclaves, et l'esclavage même qu'il aurait fallu abolir.

Quant au don fait au roi des Français du terrain consacré au cénotaphe de saint Louis, nous nous bornerons à dire qu'un article additionnel au traité du 8 août 1830, signé par M. Mathieu de Lesseps, consul général de France, est ainsi conçu :

«Louanges à Dieu, l'unique, auquel retourne toute chose.

«*Nous cédons à perpétuité* à Sa Majesté le roi de France un emplace-«ment dans la Maalka, suffisant *pour ériger un monument religieux en l'hon-«neur de Louis IX*, à l'endroit où ce prince est mort. Nous nous engageons «à respecter et à faire respecter ce monument, consacré par l'empereur de «France à la mémoire d'un de ses plus illustres aïeux.

«Salut de la part du serviteur de Dieu..

«*Hassem-Pacha-Bey.*

«Que le Très-Haut lui soit favorable. *Amen.*»

Comment, après cette clause formelle, l'arrière-successeur de Hassem-Bey aurait-il pu prétendre faire payer au roi des Français un terrain destiné au monument de saint Louis?

Enfin, le bey de Tunis n'a ni donné ni reconnu à un Français le *droit de propriété dans le domaine de l'islam.* M. Jules de Lesseps, *propriétaire réel* de la terre de Djafar, que cite *l'Algérie*, n'en jouit que sous le nom d'un renégat italien, qui en est, aux yeux des musulmans, le *propriétaire légal.* Aucune concession n'a donc été faite au *génie de l'Occident.*

Que cette réponse à une attaque injuste et sans base ne nous fasse point oublier le but de cet article, qui est de faire connaître les révélations produites sur le compte du bey de Tunis, lors de la discussion suscitée au sein de la *Société orientale* par la lettre lue à la séance du 5 avril (voir p. 344 du précédent cahier), et qui a été insérée dans un journal avec quelques modifications.

Voici le texte de cette lettre, imprimée dans *le Constitutionnel :*

Digitized by Google

« Depuis plusieurs mois nous sommes sur le pied de guerre. Dès que se manifestèrent quelques apparences de danger, le bey appela près de lui les officiers français chargés de l'organisation de son armée ; il fit réparer ses forts, dresser ses batteries, rassembler ses approvisionnements et ses soldats.

« La côte de Tunis ne laisse pas que de présenter de grandes difficultés à un débarquement de troupes, surtout dans la mauvaise saison. Tunis n'offre à la Goulette qu'un refuge pour quelques bâtiments légers. L'ancien port de Carthage est entièrement comblé; mais l'intention du bey est de le creuser de nouveau. C'est une pensée que souvent il exprime, en ajoutant en bon musulman : « Si Dieu me prête vie ! » Il résulterait d'un pareil travail, si jamais il était exécuté, de grands avantages pour le commerce et la navigation du Levant, qui ne trouve dans ces parages qu'un abri très-insuffisant dans le petit port de la Goulette. Au temps des Romains, le port, qu'on appelait *Goletta*, était une station pour les bâtiments qui venaient d'Ostie par la Sicile et se rendaient en Égypte. Aujourd'hui on peut rendre à ce port la même destination en en faisant un point de relâche pour les bateaux à vapeur qui, allant de Marseille à Alexandrie, passent maintenant par Malte, et qui recueilleraient les nombreux voyageurs qui se rendent en pèlerinage à la Mecque.

« Le bey actuel de Tunis est jeune encore (il compte à peine quarante ans); il est sobre, infatigable, doué d'une intelligence prompte et d'un caractère résolu. Il préside à tous les actes de son gouvernement, et se fait rendre compte de tout ce qui s'exécute sous ses ordres. Son zèle contraste avec les habitudes de ses prédécesseurs, vrais rois fainéants, qui se reposaient sur leurs ministres de tous les soins d'administration.

« Le dernier de ceux-ci, du nom de Chekir, a payé de sa tête l'honneur de supporter à lui seul le fardeau des affaires. Celui qui l'a remplacé se borne au rôle d'instrument, et jouit, grâce à cette réserve, des douceurs attachées à son poste. Chekir avait trente-cinq ans lorsqu'il périt. Il était courageux et capable ; il avait amassé de grandes richesses dont son maître hérita, et avait fait de son palais de la Mahemédy un séjour charmant. Ce palais est maintenant habité par le colonel français qui instruit les troupes de la régence.

« Ce n'est point le bey actuel qui est l'auteur du supplice de Chekir ; mais il y a beaucoup contribué, et en a été l'instigateur. Devant un jour régner, il voulait être maître absolu, et, en effet, il l'est aujourd'hui. Malheureusement, il est presque le seul homme de son pays qui soit accessible à nos idées européennes. Ses sujets sont naturellement paresseux et apathiques, ennemis de tout ce qui porte le nom chrétien. Il faut qu'un intérêt pressant vienne secouer leur inertie pour qu'ils se décident à travailler et à apprendre ; encore faut-il qu'on s'adresse à leurs sens, et qu'on ait l'art d'amuser leur puérile imagination.

« Si le pacha d'Égypte a réussi à produire sur les bords du Nil une sorte de civilisation, ce n'a été qu'à l'aide d'enfants esclaves qu'il disciplinait, qu'il instruisait à loisir, et qu'il rendait ensuite à la liberté, lorsqu'il avait dressé à son gré leur naturel flexible. Ces enfants, devenus hommes, ont été mis à la tête de l'armée et des différentes branches de l'administration. Leur exemple a enfin éclairé les pères de famille égyptiens, qui maintenant envoient leurs enfants aux écoles. Le bey de Tunis encourage autant qu'il le peut le développement de l'instruction dans ses États ; mais il lui faudra le secours du temps.

« Nous avons dit qu'il veut tout diriger; mais comme sa volonté est souvent beaucoup moins puissante que les obstacles, il se voit souvent dans la nécessité de se mettre entre les mains d'un nommé Benaiët, homme intarissable en ressources de tout genre. Argent, bestiaux, denrées, étoffes, il a le monopole de tout; c'est lui qui fait vivre

Digitized by Google

l'armée. Au premier désir du bey, la baguette magique de Renaïdi se lève, et soudain le souhait est accompli. On en cite un exemple curieux. Lorsque le duc d'Aumale dut venir à Tunis, le bey voulut le recevoir avec magnificence : en moins de quatre jours, un palais fut richement meublé, orné de tentures et garni d'un magnifique service de table en argent et en vermeil.

« Le bey, par suite de sa résolution de concentrer dans sa main toute l'autorité, n'a voulu élever aucun colonel au rang d'officier général, à l'exception d'un seul, dont toutes les fonctions consistent à transmettre quelques demandes au souverain, et à faire distribuer en sa présence la solde aux officiers et aux soldats. Le bey rend la justice sous sa tente; ses jugements sont rarement iniques ou erronés; les affaires sont instruites par une espèce de procureur général, qui n'est autre chose que le commandant de la force publique. Il n'y a point d'avocats, et chacun défend soi-même sa cause. Tout sujet a droit de porter ses réclamations jusqu'au juge suprême; aussi voit-on beaucoup d'Arabes élever des plaintes contre les exactions des caïds ou gouverneurs de provinces, villages, etc. Mais les impôts sont mis à ferme, la charge de caïd est souvent achetée, et il faut que les malheureux contribuables payent pour l'impôt et pour la charge. Le bey sait fort bien qu'il est volé par ses agents; mais les habitudes de dilapidation sont tellement invétérées, qu'il est impossible d'y remédier.

« La sanction la plus commune des jugements est la bastonnade; les Arabes ne comprennent que ce genre de châtiment. Toutefois le bey est devenu avare de coups de bâton; il défend aux officiers de battre le soldat; lui seul et les colonels ont ce privilége. Il voudrait qu'aucun de ses sujets ne fût exposé aux mauvais traitements et aux coups d'individus plus puissants, qui se plaisent à ce genre de récréation.

« Une des premières tentatives faites par le bey pour introduire dans ses États les arts européens a été l'établissement d'une très-belle manufacture de draps, dont les ouvriers et le directeur sont français. Les produits servent à habiller les troupes. Le colonel français pousse le bey à monter une imprimerie. Les écrits ne se publient encore que par la voie des copistes. Le bey désirerait beaucoup exploiter les mines de cuivre et de plomb situées à une petite distance de Tunis; mais il craint que la Porte ne revendique, au nom de sa suzeraineté, l'exploitation de ces mines comme bien domanial, et ne s'autorise de ce prétexte pour pénétrer dans les affaires intérieures de la régence. Enfin, l'agriculture trouverait dans ce pays une source de grandes richesses; mais les bras manquent. C'est la plaie qui ronge tout le Levant.

« Le pachalicat est héréditaire dans deux familles, et le droit de succéder s'ouvre en faveur du membre le plus âgé. Ainsi le nouveau bey est toujours un homme déjà expérimenté. Il est *bey du camp* avant de monter sur le trône. Il a sous ses ordres des troupes irrégulières, avec lesquelles il parcourt pendant quatre mois le pays, pour y percevoir les impôts. Sa mission terminée et les coffres du maître remplis, il rentre dans la vie privée.

« Le bey du camp actuel est grand amateur de peinture, de sculpture et de ciselure. Il passe de longues journées à tourner le cuivre, le bois et l'argent. On a de lui de fort jolis ouvrages qui feraient honneur à d'habiles artistes européens. De mœurs douces, d'habitudes paisibles, vivant au milieu d'une famille nombreuse où grandissent ses cinq filles et ses quatre fils, il jouit en sybarite d'une très-grande fortune, et n'envie nullement le pouvoir souverain. »

Voici maintenant l'exposé des faits dont ces louanges inattendues ont amené la révélation au sein de la *Société orientale*. Nous le répétons, le devoir de la Société est de proclamer la vérité sans ménagements intéressés, et d'empêcher l'opinion de s'égarer. Il convient donc qu'on lise avec

Digitized by Google

attention cet exposé ; nous en avons écarté tous les détails que la discussion a signalés comme non prouvés ou même douteux.

D. et H.

«La régence de Tunis, par sa position limitrophe avec les provinces de Bone et de Constantine, dans un espace de 75 lieues, depuis Tabarka jusqu'aux montagnes du grand Atlas, peut jouer un grand rôle dans les destinées de l'Algérie; elle peut devenir le théâtre d'événements graves et de nature à compromettre l'avenir et la sécurité de notre conquête. Il est donc important d'empêcher que l'on ne propage en France, sur cette régence et sur le prince qui la gouverne, des idées fausses, des notions erronées.

«Du côté de la Régence, les frontières de l'Algérie sont ouvertes et sans défense; une armée, partant de Keff, pourrait, en quatre jours de marche, arriver sous les murs de Constantine. Heureusement le bey de Tunis ne peut rien contre nous; mais il n'en est pas de même des puissances étrangères, qui voient avec dépit notre domination en Afrique.

«En 1837, une expédition partit de Constantinople, sous les ordres de Tahir-Pacha, d'après les conseils de lord Ponsomby, et se présenta dans les eaux de Tunis afin de rétablir la domination turque et de détrôner le bey. Grâce à l'attitude ferme du gouvernement français, qui, prévenu à temps, envoya sur les lieux les amiraux Lalande et Gallois pour s'opposer au débarquement de Tahir-Pacha, cette expédition échoua complétement, et l'amiral turc fut exécuter à Tripoli ce qu'il n'avait pu faire à Tunis.

«Malgré le peu de succès de cette tentative, l'Angleterre en retira un avantage : elle sut dominer le bey par la crainte d'une autre expédition, s'insinuer dans ses conseils, et y établir son influence aux dépens de l'influence française. Le bey se prêta docilement à ses desseins, laissa passer sur son territoire les armes et les poudres qui étaient expédiées de Malte à Achmet-Bey et à Abd-el-Kader; et, en 1840, celui que la Sublime Porte regardait comme un rebelle en 1837 fut nommé pacha à trois queues.

«En 1841, ce même bey fut de nouveau déclaré rebelle. La Porte prépara une nouvelle expédition : seize bâtiments de guerre, un grand nombre de transports, et 10,000 hommes de débarquement, réunis dans le Bosphore, n'attendaient plus, pour franchir les Dardanelles, que le signal du départ. Dans le même temps, lord Palmerston déclarait qu'il ne reconnaissait pas notre droit de protectorat sur la régence de Tunis, et que l'Angleterre ne permettrait pas que la France intervînt en faveur du bey.

«Une escadre française fut envoyée à Tunis, une escadre anglaise ne tarda pas à y arriver : l'une pour empêcher le débarquement, l'autre pour le protéger; et si alors il n'y eut pas de conflit entre les deux escadres, on le doit uniquement à l'insurrection de l'île de Candie, sur laquelle se dirigea la flotte ottomane.

«Après la soumission des Crétois, Tahir-Pacha, fier de ses succès, se préparait à faire voile pour Tunis, lorsque le ministère wigh fut renversé. Il n'entrait pas dans la politique des torys de rompre alors avec la France;

Digitized by Google

l'expédition turque contre Tunis fut ajournée, mais la question tunisienne n'en resta pas moins entière et menaçante pour l'avenir. Le vœu de l'Angleterre est une restauration turque à Tunis, parce qu'une restauration turque dans cette Régence serait, comme en Syrie, un prétexte pour y établir l'influence anglaise.

«Revenons au bey de Tunis. Ahmet-Bey a succédé à son père, Sidi-Moustapha, mort en 1837. Son avénement au trône fut une usurpation au détriment de Sidi-Hambda, son cousin; car à Tunis le trône est héréditaire dans deux familles, et passe alternativement de l'une à l'autre : par conséquent, à la mort de Sidi-Moustapha, le trône revenait de droit au fils aîné de Sidi-Hassem, son prédécesseur.

«Sidi-Ahmet préparait depuis longtemps son usurpation, qu'il consomma sans obstacles. Un événement tragique, qui précéda de six mois son avénement au trône, donnera une idée du caractère de ce prince.

«Sidi-Hassem avait élevé au poste de *saheb tapa* (premier ministre) un esclave géorgien, nommé Chakir, à qui même il avait marié sa fille en récompense de ses longs services. Cet homme, plein d'intelligence et d'activité, avait en effet introduit de sages économies dans les dépenses de l'État, encouragé l'agriculture et le commerce, créé une petite armée régulière, soumis plusieurs tribus révoltées, et enfin rétabli l'ordre dans les finances, qui, avant lui, étaient dilapidées : aussi Sidi-Hassem, qui l'aimait comme son fils, le recommanda-t-il en mourant à son frère et successeur, Sidi-Moustapha. Chakir conserva le poste de *saheb tapa* sous le nouveau bey, et vécut longtemps dans son intimité; mais Sidi-Ahmet, qui préparait déjà ses moyens d'usurpation, connaissait l'attachement du ministre pour le fils de son bienfaiteur, Sidi-Hambda, l'héritier légitime du trône, et il avait juré sa perte, craignant que Chakir ne fût un obstacle à son ambition; à force d'artifices et d'insinuations perfides, il parvint à inspirer à son père de la défiance contre son ministre. Celui-ci fut disgracié, et se retira à son château de la *Mamhédie*. Mais ce n'était pas assez pour Ahmet que la disgrâce du ministre, il lui fallait sa mort. Alors il redoubla d'instances auprès de son père, il lui représenta Chakir comme un conspirateur, et parvint enfin à vaincre les derniers scrupules de son père; le vieux bey consentit à la mort du ministre, qui était son neveu. Mais comment faire pour mettre ce dessein à exécution? Chakir était puissant; l'armée régulière, dont il était le créateur, lui était dévouée: il aurait été imprudent, et même dangereux, de l'attaquer ouvertement. On ne pouvait s'en défaire qu'en l'attirant dans un guet-apens. La chose était encore difficile, car Chakir, instruit par ses amis de ce qui se tramait contre lui, ne s'approchait plus du Bardo (résidence du bey).

«Une circonstance favorable vint bientôt seconder la perfidie du bey et de son fils. Le consul de France et l'amiral Lalande avaient fait annoncer au bey une visite pour le lendemain ; Ahmet résolut de profiter de leur présence à Tunis pour attirer Chakir au Bardo, sans s'inquiéter de l'outrage qu'il allait faire aux deux représentants de la France

Digitized by Google

«Par ses conseils, son père se rendit, dans la matinée, au palais de Chakir, comme pour lui faire une visite. La conversation était intime et familière, lorsqu'un mamelouck vint apporter un pli au bey : c'était l'annonce de l'arrivée au Bardo du consul et de l'amiral. Le bey parut surpris : «Il faut, «dit-il, qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire pour que ces messieurs «viennent ainsi sans se faire annoncer.» Puis s'adressant à Chakir, avec beaucoup de douceur : «Mon fils, toi qui connais si bien les affaires, va voir «ce que ces messieurs veulent, je vais te suivre.»

«Rassuré par la présence du consul et de l'amiral, et pensant que, devant ceux-ci, on n'oserait se porter à aucun attentat sur sa personne, Chakir se rendit au Bardo; mais, à peine y avait-il mis le pied, qu'il fut saisi et étranglé.

«Cependant, le consul et l'amiral attendaient toujours l'heure de l'audience, lorsqu'un officier du palais vint les prévenir qu'il se passait une *affaire de famille*, et que le bey ne pouvait les recevoir.

«Ainsi le bey actuel de Tunis eut l'audace de faire, en quelque sorte, concourir un amiral et un consul général de France à l'exécution d'un complot odieux, d'un lâche assassinat.

«Ahmet avait trente-six ans lorsqu'il monta sur le trône. Aussi fanatique et aussi dissimulé que son père, mais avec beaucoup plus d'ambition et de capacité, il sut bientôt apprécier la position avantageuse dans laquelle la politique européenne l'avait placé. Il sentit très-bien que les intérêts de l'Algérie commandent aux Français de le protéger dans tous les temps, dans toutes les circonstances, quels que soient leurs sujets de plainte. Aussi, depuis le commencement de son règne, les a-t-il toujours traités sans façon, comme des amis dont le secours est assuré, et dont on ne craint point le ressentiment; car l'Angleterre ne manque pas de lui dire qu'elle interviendrait en sa faveur si la France un jour venait à l'attaquer.

«Sa politique, jusqu'à présent, n'a été qu'un jeu de bascule, qui s'appuie tantôt sur la France, tantôt sur l'Angleterre: sur la France, quand il se trouve menacé par la Sublime Porte; mais sitôt que le danger est passé, l'Angleterre reprend le dessus et domine exclusivement dans ses conseils.

«A peine sur le trône, Ahmet-Bey s'occupa d'organiser son armée, qui ne se composait alors que de deux régiments d'infanterie, s'élevant tout au plus à 5,000 hommes. Il en porta d'abord l'effectif à 10,000 hommes, et créa un régiment de cavalerie; quelque temps après, il forma un régiment d'artillerie et un second régiment de cavalerie. Aujourd'hui l'effectif de l'armée tunisienne est de 20,000 hommes, armés et habillés à l'européenne. L'infanterie porte le pantalon garance et une petite capote bleue semblable à celle de notre infanterie légère. La cavalerie, lanciers et chasseurs, pantalon garance, capote bleue; l'artillerie, capote et pantalon bleus. Toute l'armée est coiffée du *fez*, orné de jugulaires et d'une plaque en cuivre surmontée d'ornements qui indique l'arme et le numéro du régiment. L'armement est pitoyable. L'infanterie a de vieux fusils à silex, rebuts de la France et de l'Angleterre, dont la plupart sont hors de service et incapa-

Digitized by Google

bles de faire une campagne. Les Arabes sont gauches et empruntés dans les habits européens; ils ressemblent plutôt à des mannequins habillés qu'à des soldats. Leurs manœuvres se font avec mollesse, sans ordre, sans ensemble, sans précision. Les officiers ne sont pas mieux tenus que les soldats; on les rencontre souvent, avec leurs habits chamarrés d'or et de broderies, sans col et sans souliers. Toute cette armée de parade ne pourrait seulement pas soutenir pendant une heure le choc de deux régiments européens.

«La création de cette armée inutile fut une folie ruineuse, dans un pays comme la Régence, si pauvre en population et si riche en territoire, où un seizième des terres seulement est cultivé. Pour subvenir aux frais d'entretien de l'armée, le bey fut obligé de créer de nouveaux impôts. La dîme, qui légalement était de 10 p. 100, fut portée arbitrairement à 25 et 30 pour 100. Toutes les denrées de première nécessité furent imposées; tous les produits de l'industrie furent monopolisés. Le bey se constitua seul vendeur et seul acheteur, au détriment du commerce européen, et malgré le traité du 8 août 1830, qui le lui interdisait formellement. Son esprit inventif lui fit trouver mille moyens d'épuiser son peuple et de soutirer de l'argent.

«Les bêtes de somme et les bœufs de labour même furent frappés d'un impôt annuel assez fort. Une mesure aussi insensée devait produire des résultats faciles à prévoir. Les agriculteurs, dépouillés du tiers de leurs récoltes par la dîme, et ne pouvant payer l'impôt de leurs bœufs, ont vendu la moitié de leurs attelages et n'ensemencent plus qu'une faible partie de leurs terres. Aussi la Régence, qui, avant le règne d'Ahmet-Bey, exportait tous les ans une assez grande quantité de grains, n'en récolte maintenant pas assez pour ses besoins, et en reçoit tous les ans quarante ou cinquante chargements d'Odessa.

«Les oliviers, qui font le principal et le plus riche produit de la Régence, n'ont pas même été à l'abri de la cupidité du bey; ils ont été imposés, sans distinction d'âge, sans distinction de ceux qui produisent beaucoup ou peu, à un franc par pied: impôt énorme, et que ne peuvent supporter les propriétaires dans les années de mauvaises récoltes. Beaucoup d'entre eux ont préféré détruire leurs plantations, d'autres les ont abandonnées à l'État, et tous ont renoncé à faire de nouvelles plantations, comme c'était assez l'usage tous les ans.

«Il restait encore un produit de libre; mais ce produit était tellement passé dans les habitudes du peuple, qu'il était devenu de première nécessité: nous voulons parler du tabac. Le bey, de crainte d'exciter une sédition, n'avait pas encore osé l'imposer; mais bientôt, pressé par de nouveaux besoins d'argent, il se décida à le soumettre aussi au monopole. Et le tabac, qui autrefois valait une demi-piastre (8 sous) le *rothe* (livre de vingt onces), coûte maintenant quatre piastres le rothe. Plusieurs tribus se soulevèrent et refusèrent de reconnaître le monopole; mais le bey fit marcher ses troupes contre elles, les révoltés furent pillés et pendus, et tout rentra dans l'ordre.

«Voici le moyen ingénieux dont se servent les employés de la régie pour

Digitized by Google

découvrir ceux qui consomment du tabac en fraude; ce moyen peint le despotisme du prince et l'état d'avilissement dans lequel le peuple est tombé.

«Avant le monopole, chaque Arabe semait, récoltait et faisait son tabac. Aujourd'hui, la régie lui permet encore de semer, mais à condition que la récolte lui sera vendue. Mais, comment s'assurer si la récolte entière lui est livrée? Le cultivateur pourrait en garder pour sa consommation particulière, sans qu'il fût possible de s'en apercevoir, et frauder ainsi les droits du monopole! Pour remédier à cet inconvénient, le bey a imaginé l'inspection des nez; car c'est à lui seul qu'est dû l'honneur de l'invention.

«Tous les débitants placés par la régie dans les villes, dans les villages et dans les tribus, ont l'ordre de tenir un registre des consommateurs qui viennent acheter à leur bureau; par ce moyen, ceux qui n'achètent pas sont bientôt connus. Alors, les inspecteurs se présentent de temps en temps chez eux, armés de petits bâtons garnis de linge blanc mouillé, qu'ils introduisent dans le nez du malheureux, qui est obligé de se prêter à cette opération souvent douloureuse. Si le linge ressort jaunâtre, imprégné de tabac, l'inspecteur lui dit: «Tu prends du tabac, tu n'en achètes pas à la «régie, donc tu le fais toi-même!» Et sans qu'il lui soit permis de s'expliquer, le malheureux délinquant est saisi, renversé, garrotté (car l'inspecteur se fait toujours accompagner de sbires armés de bâtons, chargés d'exécuter sa sentence), reçoit cinquante ou cent coups de bâtons, et paye une forte amende.

«Si, à tous ces impôts, on joint les emprunts forcés faits aux riches, les spoliations continuelles pour le moindre motif, les confiscations, on aura une idée de l'administration paternelle du bey de Tunis. Méhémet-Ali, au moins, a su couvrir son despotisme et ses exactions par quelque peu de gloire; l'Égypte lui doit des travaux utiles, de grands établissements, des écoles: mais le bey de Tunis n'a rien fait; on cherche en vain dans le cours de son règne quelque création qui puisse faire excuser son odieuse tyrannie. Il a créé son armée; mais cette armée, comme on l'a dit, est la cause de tous les malheurs qui affligent son pays. Il a voulu faire une manufacture de draps; mais c'était encore une entreprise insensée, dans laquelle il a englouti plus d'un million sans aucun résultat, car il n'en est jamais sorti une bonne pièce de drap. Les laines de Tunis sont très-renommées pour matelas, on s'en sert encore pour faire des couvertures et des ouvrages de grosses laines; mais elles sont trop fortes pour entrer dans la confection des draps. Il faudrait donc faire venir de l'étranger des laines, des ouvriers, et enfin tous les éléments de fabrication, pour obtenir des draps qui, pour la qualité, ne pourraient soutenir la concurrence avec ceux de France, et qui reviendraient à beaucoup plus cher. Aussi, la fabrique est-elle abandonnée.

«Le bey a encore fondé une *École d'état-major*, dans laquelle il a réuni une quarantaine de jeunes garçons des meilleures familles du pays; mais cette école, où l'on n'apprend rien, n'a été qu'un prétexte pour se former un harem de jeunes garçons qui lui servent à d'infâmes débauches! Ce fait

Digitized by Google

est si bien connu à Tunis, parmi les Européens et parmi les Maures, que le chef d'une des plus puissantes familles du pays, *Sidi-Feraat-Gellouli*, aima mieux quitter nuitamment la Régence, et se réfugier à Malte avec sa famille, laissant toutes ses propriétés entre les mains du despote, que de lui donner son fils qu'il réclamait impérieusement pour son école d'état-major.

«Voilà tout ce qu'a fait le bey de Tunis pour le bonheur de ses sujets et la prospérité de son pays. Possesseur indépendant d'un pays riche et fertile, qui pourrait nourrir 20 millions d'habitants, il en a réduit la faible population de moins de 2 millions à la misère et au désespoir, par sa mauvaise administration et ses spoliations continuelles. Par ses impôts excessifs et impolitiques, il a tué l'agriculture et l'industrie, ces deux sources de la fortune publique. Tout ce qui lui a été proposé d'utile dans l'intérêt de ses sujets et même dans l'intérêt de son trésor a été repoussé. La régence de Tunis est traversée, dans sa partie nord, par la *Mejardha* (la *Bagrada* des Romains), fleuve assez considérable, qui, comme le Nil, a ses inondations régulières et son limon qu'il dépose au loin dans des plaines fertiles mais incultes. Les Romains avaient fait de grands travaux pour profiter des inondations bienfaisantes de ce fleuve; on y voit encore des ponts à écluses et de vastes canaux d'irrigation. Il y a quelques années, l'on soumit au bey un plan pour rétablir ces travaux, et naturaliser sur les bords de la Mejardha le coton et l'indigo, qui font aujourd'hui la fortune de l'Égypte: la moitié de la somme qu'il dépense annuellement pour l'entretien de ses troupes aurait suffi pour exécuter ce projet, qui pouvait devenir pour la Régence une source de richesses. Le bey refusa, et défendit même qu'on lui en parlât davantage. Ce prince, fier, orgueilleux, absolu, ne met à exécution que ses propres idées; tout ce qui vient d'inspiration étrangère est fort mal accueilli.

«On a prétendu que ce prince cherchait à répandre l'instruction parmi ses sujets: en voici un exemple. Il y a quelques années, plusieurs personnes fondèrent à Tunis un journal, dans un but tout à fait humanitaire. Ce journal, destiné à propager des connaissances utiles parmi les indigènes, était écrit en italien et en arabe; il traitait des questions d'économie politique, d'économie domestique, des questions agricoles et industrielles plutôt que des questions politiques. Cependant, malgré son titre tout pacifique et tout inoffensif, il porta ombrage au bey, et *le Régénérateur de Carthage* fut défendu après le premier numéro.

« On a dit qu'Ahmet était un prince éclairé, ennemi du fanatisme. Il y a trois ans, un Maure, jeune encore, bien supérieur à ses coreligionnaires par son instruction et ses connaissances, qui avait voyagé en Italie, en France, qui parlait parfaitement la langue de ces deux pays, se présenta comme visiteur à la loge des *Enfants d'Utique et de Carthage*. Ce Maure s'était fait recevoir maçon en France. Le bey fut instruit de cette visite : l'imprudent visiteur fut aussitôt appelé à son palais, et ce prince plein de mansuétude, qui, comme saint Louis, *rend la justice sous une tente*

Digitized by Google

(ce sont les expressions de la lettre), condamna ce malheureux à recevoir 2,500 coups de bâton!!

«La sentence ne fut pas exécutée jusqu'au bout; les bourreaux n'étaient pas arrivés à 2,000 coups, que déjà l'on ne frappait plus que sur une masse informe de chairs en lambeaux et d'os brisés. Cette malheureuse victime du fanatisme barbare du bey était morte au milieu de cruelles souffrances.

«Il arrive quelquefois à ce bon prince d'être malade; hélas! c'est un malheur auquel notre triste et faible humanité est sujette. Les rois n'en sont pas plus exempts que les peuples, les riches que les pauvres. En Europe, l'on ordonne des prières publiques pour la santé du prince. Sait-on ce que l'on fait à Tunis? quels sacrifices, quelles prières les musulmans offrent à leur Dieu bon et miséricordieux pour en obtenir la santé de leur gracieux souverain? L'on rassemble toutes les juives réputées femmes publiques, et devant le cadi et quelques chefs de la religion, on leur distribue à chacune 50 ou 100 coups de bâton, selon la gravité de la maladie. — Dans les années de grandes sécheresses, lorsque les terres ont besoin d'eau, l'on emploie aussi ce moyen pour obtenir du ciel la pluie bienfaisante qui doit donner d'abondantes récoltes.

« On vient de voir le bey de Tunis dans ses rapports avec ses sujets, on sait à quoi s'en tenir sur les brillantes qualités qu'on a voulu lui prêter; examinons-le maintenant dans ses relations politiques avec la France, et voyons si, comme on l'a dit, la France a en lui un allié sincère et dévoué.

«La prise de la métropole de l'islamisme en Afrique, de la cité sainte, de la ville imprenable qui avait résisté aux efforts de Charles-Quint, produisit une sensation profonde dans les régences barbaresques. Un sentiment de stupeur s'empara de tous les princes arabes, à la nouvelle de cette grande catastrophe; la crainte remplaça les bravades et l'insolence. Leur orgueilleux fanatisme se courba devant l'éclat de nos armes, et le nom français fut entouré de tout le respect et de toute la considération que ces peuples enthousiastes et impressionnables accordent à la force, à la valeur, et à la puissance.

«La régence de Tunis se ressentit de la commotion causée par ce grand événement; mais l'effervescence fut légère. Chez elle, l'intérêt fit taire le fanatisme, et c'est presque avec joie qu'elle apprit la chute d'une rivale dangereuse et toujours menaçante, qui était venue l'humilier jusque dans sa capitale, et lui imposer un tribut et de dures conditions. Aussi le bey de Tunis s'empressa-t-il d'offrir sa soumission, et manifesta le désir de renouer les anciens traités. Ce fut alors que la France conclut le traité du 8 août 1830, qui réglait ses rapports politiques et commerciaux avec cette régence. Dans le même temps, l'amiral Rosamel en signait un autre (14 août) avec le bey de Tripoli.

«Ce traité était rigoureux pour le bey. La course, l'esclavage des chrétiens, l'usage des présents, étaient à jamais abolis; cependant le gouvernement tunisien y souscrivit avec empressement, tant était grande alors la crainte inspirée par le succès de nos armes. Le commerce français était à

Digitized by Google

cette époque créancier du gouvernement tunisien pour des sommes considérables ; ces créances étaient en souffrance depuis bien longtemps : mais M. de Lesseps, notre consul général dans la régence, en obtint promptement la liquidation. Tout alors était facile : l'influence française à Tunis avait atteint son apogée.

«Ces dispositions bienveillantes du gouvernement tunisien à notre égard durèrent jusqu'à la mort de Sidi-Husem; elles se soutinrent encore dans les commencements du règne de Sidi-Moustapha : mais, déjà à l'avénement du bey actuel, notre influence était tout à fait tombée, et l'Angleterre nous avait remplacé dans les conseils du bey.

«On a vu comment ce prince prépara son usurpation par une insulte à la France dans la personne de l'amiral Lalande et du consul. Cette action restée impunie augmenta son audace et son insolence. Musulman fanatique, ennemi des chrétiens, il ne pouvait nous pardonner l'humiliation que nos succès en Algérie avaient fait subir aux sectateurs de l'islamisme. Aussi favorisa-t-il de tout son pouvoir le passage sur son territoire des armes et des poudres que l'on expédiait de Malte à Achmet-Bey et à Abd-el-Kader.

«Vers la fin de 1839, un événement terrible vint mettre en évidence cette contrebande qui se faisait depuis longtemps. Un brick maltais, *le Vincenzio Callar*, chargé de 117 barils de poudre, sauta en faisant une explosion épouvantable; deux autres bricks également chargés de poudre mirent aussitôt à la voile, craignant une perquisition. Sur les plaintes du consul français, le bey consentit à établir quelques barques de surveillance; mais ce fut seulement pour la forme, et la contrebande n'en continua pas moins activement, non-seulement à Tunis, mais à Sousse, à Sfax, à Monestir et dans toutes les villes de la côte.

«A la même époque, le bey recevait une ambassade d'Abd-el-Kader, chargée de lui offrir dix superbes chevaux, un sabre et un yatagan enrichis de diamants, des peaux de lions et de panthères. Cette ambassade fut accueillie avec de grands honneurs; le bey fit plusieurs fois manœuvrer ses troupes devant elle, et la congédia après un séjour de deux semaines. Elle reprit la route de l'Algérie, comblée de présents, et avec ses chameaux chargés de poudre.

«Cependant, avec sa dissimulation habituelle, et pour ne pas donner de soupçons, le bey chercha à déguiser le but et la nature de cette ambassade. Il fit répandre le bruit par ses agents qu'elle était députée par l'empereur de Maroc; les envoyés eux-mêmes eurent l'ordre de se dire Marocains : mais plusieurs d'entre eux trahirent le rôle qu'on voulait leur faire jouer, par leur accent et par le dialecte algérien qu'il est facile de reconnaître.

«Immédiatement après le départ de l'ambassade, le bey fit les préparatifs d'une grande expédition militaire, qu'il devait diriger sur les frontières.

«L'on remarquait aussi depuis quelque temps, parmi la population tuni-

Digitized by Google

sienne, une effervescence inaccoutumée; les Maures, ordinairement si dissimulés, annonçaient hautement leurs espérances; l'on parlait de prophéties contre les chrétiens et dont l'accomplissement devait être prochain. Enfin, tout portait à croire qu'il se tramait quelque complot contre notre sécurité.

«Un mois ne s'était pas écoulé depuis le départ des envoyés, que la fatale vérité fut connue. Le brick *le Palinure* vint nous apporter la triste nouvelle de l'incendie de la plaine de la Mitidja, et du massacre de nos frères.

«Ce premier succès d'Abd-el-Kader, de beaucoup exagéré, produisit une grande effervescence à Tunis. Les fanatiques reprirent leur ton menaçant; des correspondances furent établies avec les agents de l'émir, pour transmettre aux indigènes les nouvelles de l'Algérie; les manifestes d'Abd-el-Kader furent lus publiquement dans les mosquées, et les prêtres appelèrent tous les bons musulmans à la guerre sainte, et au massacre des chrétiens. Un Français, M. Curiatte, fut attaqué en plein jour, aux portes de la ville, par des Bédouins qui lui tirèrent à bout portant un coup de tromblon; quatre balles lui traversèrent la cuisse, et sept autres heureusement n'atteignirent que ses vêtements. Cet infortuné, tombé de cheval sur le coup, fut entouré de ses assassins, qui lui portèrent sur la tête un coup de bâton ferré, et le laissèrent pour mort.

«La terreur fut à son comble; les Européens n'osaient plus circuler dans leur quartier. Aucune mesure n'avait été prise par l'autorité locale pour assurer la tranquillité de la ville; le bey seulement s'était contenté de faire prévenir les chrétiens de fermer leurs portes et leurs magasins avant la nuit, ne pouvant répondre des événements, et s'accusant ainsi d'impuissance pour arrêter cette croisade du poignard organisée contre nous.

«Bientôt après, le bey quitta Tunis, à la tête d'une armée de 6,000 hommes d'infanterie régulière, 2 batteries d'artillerie, 1 régiment de cavalerie régulière, et environ 4,000 hommes de cavalerie irrégulière.

«Pour donner un prétexte à cette expédition, et pour détourner les soupçons, il annonça qu'il allait châtier une tribu rebelle, qui s'était soulevée contre le monopole du tabac. Il dirigea sa route vers le sud, gagna la frontière de Tripoli, fit pendre quelques malheureux de la tribu soulevée, puis rebroussa chemin, et marcha vers l'ouest, en traversant le Djerrid.

«La nouvelle de l'approche de l'armée tunisienne produisit une assez grande fermentation parmi les tribus de la province de Constantine; plusieurs se révoltèrent contre notre autorité, et elles auraient probablement entraîné les autres dans la défection, si le général Galbois, qui commandait alors à Constantine, n'eût pris des mesures efficaces pour arrêter les progrès du mal. Une escadre française arriva à Tunis, et le bey reçut l'ordre impératif de rentrer dans sa capitale.

«Il lui était difficile, sans se compromettre gravement, de résister à cet ordre. D'ailleurs, l'émir était dans la province d'Oran, et n'avait remporté aucun succès décisif; nous avions, au contraire, obtenu quelques avantages à Blida et à la Maison-Carrée. Mais l'avenir était encore incertain; le bey

Digitized by Google

jugea prudent d'attendre les événements, et de ne pas s'exposer davantage au courroux de la France. Il s'empressa d'obéir, et rentra à Tunis avec toute son armée.

«Les intentions qui dirigèrent le bey dans cette circonstance ne pouvaient être douteuses. Il n'était pas présumable qu'il eût préparé à grands frais une si forte expédition, pour aller châtier une misérable tribu que 50 zouaves auraient pu réduire à l'obéissance.

«L'insurrection d'Abd-el-Kader avait pris la France au dépourvu; nos forces en Algérie n'étaient point suffisantes, et le général Bugeaud fut envoyé en Afrique avec des renforts considérables. Mais les approvisionnements de l'armée étaient difficiles, l'on manquait de bœufs et de chevaux.

«Dans cette occurrence, des officiers de cavalerie furent envoyés à Tunis pour faire une remonte de 350 chevaux. Le bey, ne pouvant se déclarer ouvertement en faveur de l'émir, voulut au moins ne pas fournir des armes contre lui. La remonte ne fut pas autorisée; cependant notre consul général, à force de sollicitation, obtint la permission dérisoire d'acheter 10 chevaux. Ce fait est d'autant plus remarquable, que toutes les remontes précédentes avaient été de 350 à 400.

«La malveillance du bey ne s'arrêta pas là. Des employés des vivres étaient aussi arrivés à Tunis pour acheter des bœufs nécessaires à l'alimentation de l'armée : ils ne furent pas plus heureux que les officiers de remonte. Un ordre du bey vint bientôt prohiber l'exportation des bœufs; mais comme il frappait en même temps l'île de Malte, qui reçoit ses approvisionnements de la Barbarie, l'on eut grand soin de l'éluder en faveur des Anglais.

«D'abord un ministre du bey, ce même Ben-Ayet dont il est parlé dans la lettre, envoya, soi-disant à titre de cadeau, deux cents bœufs à Malte; ensuite l'on ferma les yeux sur l'embarquement quotidien de ces animaux à bord des bâtiments maltais; et enfin, plus tard, le consul anglais obtint du bey un permis d'exportation de six cents bœufs. Le bey eut même la courtoisie d'ajouter à ce permis douze de ses propres bœufs pour être distribués aux pauvres de Malte.

«Ainsi cet ordre, qui paraissait être une mesure générale, ne frappait réellement que la France. Est-ce là la conduite d'un allié? »

Digitized by Google

EMPIRE TURC. — IRAK-ARABIE.

BAGDAD. (Septembre 1841.)

Description de la ville. — Habitants. — Environs. — Commerce. — Gouvernement des Turcs. — Politique des Anglais.

A l'extrémité de l'empire ottoman, sur la rive gauche du Tigre, Bagdad, la vieille et noble ville, s'élève au milieu des bois de palmiers qui couvrent cette partie de l'Irak-Arabie, autrefois si riche et si peuplée, aujourd'hui inculte et déserte.

Le khalifa Mansour la fonda, dit-on, en l'an 763, et en fit la capitale des Abassides, comme Damas avait été celle des Ommiades, comme le Caire fut depuis celle des Fathimites. Sous les célèbres successeurs de ce prince, Bagdad grandit en richesse et en magnificence, et n'eut rien à envier aux grandes cités qui s'étaient élevées tour à tour sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. Cette ville bien-aimée des khalifes ne tomba pas avec eux, elle fut encore longtemps forte et puissante; mais depuis un siècle la rapacité et l'incurie de ses gouverneurs la rendent tous les jours et plus faible et plus misérable. Il y a quelque dix ans, deux fléaux sont venus successivement fondre sur elle et précipiter sa ruine : la peste a enlevé une partie de ses habitants, et des quartiers tout entiers ont été jetés sur le sol par les inondations.

De tous les anciens édifices qui la couronnaient autrefois et qui lui avaient mérité le nom de reine des villes de l'Orient, il ne reste rien ou presque rien. Quelques murs qui s'étendent le long du fleuve, un vieux bâtiment qui sert de magasin pour la douane, un bazar dont la voûte est renversée, la porte d'une mosquée, et un khan dont la construction est belle et hardie, voilà tout ce que peut voir le voyageur qui se demande où est la ville dont les contes, les traditions et les histoires arabes lui avaient dit des choses si brillantes et si magiques. Toutes ces ruines sont chargées d'inscriptions coufiques qui remontent au plus beau temps du khalifat.

Si elles ne satisfont pas entièrement celui qui vient pour les visiter, et qu'il veuille un instant laisser dormir sa mémoire et oublier les souvenirs du passé, la ville moderne peut le dédommager de ses déceptions, non par la richesse de ses édifices, mais par leurs formes originales et la manière dont ils sont groupés.

Je l'ai dit en commençant, elle est bâtie sur la rive gauche, et jette à la rive droite un pont de bateaux de 200 mètres qui aboutit à un vaste faubourg, habité presque tout entier par des tribus arabes qui ont une juridiction particulière, sous les ordres d'un lieutenant du pacha.

Plusieurs mosquées s'élèvent dans la ville, leurs dômes sont construits d'après le style persan; la principale est celle qui se trouve sur la Meïdan, et qui porte le nom de Daoud-Pacha. Leurs minarets n'ont pas la taille élancée et l'élégance de ceux de Constantinople, mais ils ont un caractère

Digitized by Google

de beauté qui leur est particulier. Surmontés par un petit dôme vert à côtes, ils sont revêtus d'une mosaïque de faïence dont les carreaux variés servent de cadre à des inscriptions du Coran. Les bazars, très-étendus, ne sont pas aussi bien bâtis que ceux de Perse. Quelques galeries seulement sont voûtées, les autres sont couvertes de bois et de nattes qui ne protégent qu'imparfaitement contre le soleil. Les khans qui s'ouvrent sur ces bazars sont aussi moins beaux que ceux de Tébriz et de Téhéran. Toutes les maisons sont construites en briques; elles sont formées par de hautes murailles de 25 à 30 pieds de haut, dans lesquelles, de loin en loin, sont percées les fenêtres d'un appartement qui s'avance sur la rue. Les grandes maisons ont, comme toutes celles de l'Orient, deux cours: l'une, accessible à tous, où l'on traite les affaires; l'autre, où le maître seul peut pénétrer, consacrée au harem et aux soins intérieurs. Les maisons du peuple n'ont qu'une seule cour, mais les unes et les autres sont bâties à peu près sur le même modèle et ne diffèrent que par les dimensions et les ornements. Un palmier s'élève d'ordinaire au milieu de la cour qu'il ombrage de sa tête; autour se trouvent le puits et les entrées des cuisines et de l'appartement d'été. A une quinzaine de pieds du sol règne une galerie portée par d'élégantes colonnes sur laquelle s'ouvrent des pièces voûtées, avec une large ouverture en arcade, et d'autres appartements plus petits et mieux clos. Les uns servent pour les matinées, les autres sont habités pendant l'hiver.

Une des particularités des constructions de Bagdad est le serdab, pièce voûtée, plus basse que le niveau de la cour, où l'on vient chercher un refuge contre les chaleurs de l'été. Cette pièce est très-triste, malgré le jet d'eau qui cherche à l'égayer; elle n'a pas de meubles, et, sans discussion, on lui donnerait le nom de cave en Europe. On y mange, on y reçoit des visites, on y traite les affaires, jusqu'à ce que le soleil disparaissant derrière l'horizon permette de monter sur la terrasse, car l'on peut dire des habitants de Bagdad, que l'été ils passent les journées sous leurs maisons et les nuits sur leurs maisons. Tout le monde couche sur les terrasses sans abri et aussi sans incommodité, grâce à la douceur et à la pureté du ciel. Peu de maisons ont des fontaines et des bassins; l'eau, dont cependant on fait une grande consommation, est renfermée dans de grandes jarres, que les porteurs alimentent à chaque instant du jour.

Le palais du pacha n'est remarquable que par son étendue; les environs de ce sérail, et tout le quartier de la ville qui porte le nom de quartier du Meïdan, sont habités par les Turcs. Là sont toutes les habitations des fonctionnaires publics et les casernes, qui sont belles et vastes. La caserne, cette demeure éternelle du soldat, est beaucoup mieux comprise en Turquie que dans les pays les plus civilisés. Les soldats y ont ordinairement de vastes cours, des pièces claires et bien aérées, des galeries couvertes pour les jours de pluie, des fontaines, etc. Sa construction, enfin, répond à sa destination, ce qui n'arrive que rarement ailleurs.

Le reste de la ville se divise en quartiers arabe, chrétien et juif.

La partie de l'est est presque entièrement ruinée par les eaux; c'est là

Digitized by Google

que, sur une place qui sert pour les courses de chevaux, se trouve le tombeau d'un certain Omar, qui porte le nom de Sahbabeddin. Ce tombeau, surmonté d'un cône très-élégamment travaillé, a pour compagnon un minaret des plus gracieux. Il est à côté de Babel-Ousthan. La ville, traversée du nord au sud par le Tigre, est protégée sur la rive gauche par une muraille qui, touchant par ses deux extrémités au fleuve, forme un vaste triangle dont celui-ci est la base et dont l'angle du sommet s'avance vers la Perse. Cette muraille, flanquée de tours, est percée de trois rangs de meurtrières. Elle est dégradée en bon nombre d'endroits, et le peu de pièces qui s'y trouvent en batterie sont hors de service. De ce côté, la meilleure défense de la ville est le vaste fossé rempli d'eau qui baigne le pied de la muraille. Sur la rive droite, les murs sont écroulés sur presque tous les points, et les moyens de défense sont nuls. On peut, il est vrai, abandonner cette partie et défendre la véritable ville en coupant le pont de bateau et en fermant les portes qui y conduisent.

Au nord, près du sérail, se trouve un grand bâtiment qui a la prétention d'être une forteresse, mais qui ne pourrait être d'aucune utilité si la ville était prise, puisqu'il est dominé par elle.

Sur la rive gauche, on entre dans Bagdad par quatre portes: Bab-el-Kedim ou Bab-el-Meïdan, au nord; Bab-el-Ousthan, Bab-el-Serdji et Bab-el-Djizer, en face du pont. Plusieurs passages, appelés Biban et Chatt, conduisent encore du fleuve à la ville. Entre Bab-el-Ousthan et Bab-el-Serdji se trouvait encore une autre porte, qui fut fermée, suivant l'usage, après l'entrée du sultan Mourad (Amurat) dans la ville. Sur la rive droite se trouvent Bab-el-Imam-Moussa, Bab-el-Boussatin et Bab-el-Hissa. C'est à côté de la seconde de ces portes que vient aboutir le canal qui porte encore les eaux de l'Euphrate jusqu'au Tigre.

La partie de la ville qui se trouve sur le bord de ce fleuve présente un aspect vraiment pittoresque. Si, vers le soir, lorsque le soleil conserve encore son état après avoir perdu sa force, le voyageur vient se baigner dans les eaux du Tigre, ou s'il cherche la fraîcheur dans les jardins qui se trouvent à sa sortie de la ville, ses regards peuvent le remonter jusqu'au point où il y entre et jouir alors d'un brillant panorama. Sur la rive gauche, ce sont les maisons des Anglais, belles et comfortables comme ils savent en faire partout; la maison de Mirza-Adi, la première de la ville; le café de la douane, avec ses balcons et son peuple d'oisifs; un vieux bâtiment des khalifes, ruine vénérable couronnée d'inscriptions coufiques; la tour octogone qui est à l'entrée du port; le dôme d'une mosquée dont une partie reste seule suspendue dans les airs; le sérail, et enfin les casernes. Sur la rive droite, ce sont des cafés, des sakis, des maisons, des huttes et des tentes arabes. La variété de toutes ces constructions, auxquelles les minarets et les nombreux dattiers qui se dressent de toutes parts viennent donner un cachet tout à fait oriental, peut consoler l'étranger des fatigues du voyage et remplacer la ville que son imagination lui avait bâtie.

A milieu d'un aussi beau cadre, le fleuve présente lui-même un remar-

Digitized by Google

quable tableau. Traversé par le pont sur lequel on aperçoit toujours les costumes pittoresques du Turc, de l'Arabe, du Persan, de l'Indien, il est animé par les bâtiments qui arrivent du golfe Persique, par les steamers mouillés devant l'hôtel du résident anglais, par les kéleks qui descendent de Moussoul, et par les koufas, bateaux demi-sphériques, construits avec des branches de palmier, qui vont sans cesse d'une rive à l'autre.

Dans cette ville si grande encore, on ne compte plus que 80,000 habitants, parmi lesquels 2,000 chrétiens presque tous Chaldéens, 360 Syriens catholiques, et environ 400 Arméniens schismatiques. Chacune de ces fractions est dirigée par un évêque. Les juifs sont en grand nombre, on en compte au moins 10,000. Les Arabes sont en majorité. Il n'y a de Turcs que les fonctionnaires, les soldats et quelques marchands. Il existe une grande animosité entre ces Turcs et les Arabes, et elle donne lieu à des rixes fréquentes. Les Persans, plus nombreux que les Turcs, habitent presque tous sur la rive droite et dans les environs de la ville.

Ces environs sont arides et déserts. Ce n'est que dans un voisinage immédiat que l'on trouve des jardins et des bois de palmiers. A une demi-lieue sur la rive gauche, se trouve l'Imam-Kadem, mosquée vénérée des Persans. Sur la rive droite, à une lieue environ, se voit l'Imam-Moussa, mosquée plus importante que la première, surmontée de quatre minarets et de deux dômes que l'agha Mohamet fit revêtir de briques dorées. Cette mosquée est entourée d'un petite ville entièrement persane, qui occupe la position de l'ancienne Bagdad. Sur la rive droite et à côté de la route qui conduit à l'Imam-Moussa, se trouve le tombeau de Zobéide, femme du khalife Haroun el Rachid. Ce titre de khalife est encore porté par le pacha de Bagdad. Son pachalik est le plus grand de l'empire ottoman; il s'étend depuis Mardin jusqu'au golfe Persique, et depuis la Perse jusqu'à l'Euphrate.

On voit, d'après cette position, que Bagdad est merveilleusement placée pour le commerce de transit. L'Arabie lui envoie du café, de l'encens et des gommes; la Perse, de la soie du Ghilan et de Yezd, de la laine, des cerisiers pour bois de pipe, des peaux d'agneaux, des châles de Kirman, du safran, du tombaki de Chiraz, du soufre, du nitre, des tapis, beaucoup de fruits secs, et bon nombre de drogues pour la médecine. Les bateaux qui remontent le Tigre apportent de l'Inde et des îles voisines des mousselines, de riches étoffes, du sucre, des épices, de l'aloès, du camphre, de l'ambre gris. Les vaisseaux qui viennent directement d'Europe à Bassrah lui fournissent aussi les marchandises qu'apportent encore les caravanes d'Alep et de Damas. Enfin, son territoire lui donne du tabac, des dattes qui sont les plus renommées de l'Orient, et son industrie des ouvrages en laine et des tissus de soie rouge et jaune, qui servent de coiffure à tous les Arabes du dehors. Les Anglais vont essayer de cultiver dans les environs l'indigo, qui vient maintenant du Bengale et de Lahore, et tout porte à croire qu'ils réussiront.

Malheureusement le commerce décroît chaque jour, car le pacha ne lui accorde ni protection ni sûreté, et le laisse en proie aux exactions de ses

Digitized by Google

agents, qui sans cesse imaginent de nouvelles vexations, et font oublier le chemin de Bagdad aux marchands étrangers.

Autrefois les pachas donnaient plus de garanties au commerce et à l'industrie ; ils regardaient leur pachalik comme une propriété et non comme une ferme, car ils étaient presque indépendants. Le prédécesseur du pacha actuel, Daoud-Pacha, se fit encore assiéger dans sa ville avant d'obéir aux ordres de la Porte, qui lui avait donné un remplaçant. Aujourd'hui Ali-Pacha est excessivement soumis aux ordres du gouvernement de Constantinople, quoique sa conduite et son administration soient loin d'être conformes aux ordres qu'il en reçoit.

Les affaires du pays sont dans un état déplorable. Le pacha est un homme d'esprit et d'instruction, mais son manque de fermeté le rend esclave de ses alentours. Deux hommes gouvernent sous son nom le pachalik de Baddad : l'un est Moula-Ali, vieil eunuque, méchant et cruel, auquel est confié le soin de contenir les Arabes; l'autre un certain Abd-el-Kader, qui exerce les fonctions de guium-rukdji (douanier). Cet homme s'est emparé de toutes les affaires, tout le commerce est dans ses mains, et il ne recule devant aucun moyen pour vexer et pressurer les marchands qui ne se concilient pas son amitié par des cadeaux. La douane de Bagdad, qui rapportait autrefois 4 millions de piastres (1 million de franc), ne donne pas plus de 100,000 fr. depuis qu'il la dirige. Le revenu de celle de Bassrah, qu'il a fait donner à un de ses frères, a décru dans la même proportion. Aussi, malgré les rapports mensongers qu'Ali-Pacha envoie à Constantinople, les affaires languissent, les troupes ne sont pas payées depuis dix-huit mois, leurs cadres ne sont pas remplis, et les Arabes se révoltent de tous les côtés.

Deux tribus puissantes occupent les bords du Tigre de Bagdad à Bassrah : ce sont les Montéfikhs et les Béni-Lama. Autrefois le gouvernement de Bagdad assurait la tranquillité du pays en entretenant la division entre les cheiks de ces tribus, et en s'assurant toujours l'amitié de l'une des deux ; aujourd'hui toutes les deux sont hostiles.

Un autre chef, nommé Sfouk, auquel obéissent les nombreuses tribus des Beni-Chamar et des Djarba, avait reçu l'administration de la ville d'Ana, et employait les revenus de ce pays comme il l'entendait; moyennant ce privilége, il garantissait la tranquillité du pays, et contenait la turbulente tribu des Anasis. Aujourd'hui, le douanier s'est fait adjuger les revenus d'Ana, et Sfouk, irrité, laisse courir ses Arabes, qui ravagent les villages, pillent les caravanes, et compromettent la sûreté des routes dans tout le pachalik. Les forces dont peut disposer le pacha ne sont pas assez nombreuses pour s'opposer à ces déprédations et procurer de bons résultats. Il n'y a à Bagdad que deux régiments d'infanterie, qui, réunis, ne peuvent fournir plus de 800 hommes, 200 artilleurs, 300 cavaliers arnautes, 5 à 600 irréguliers de Moula-Ali, et quelques Arabes amis. Bassrah n'a pour toute garnison que 300 Arnautes. Le pacha de Solimanieh a, il est vrai, deux régiments d'infanterie, des cavaliers et des artilleurs, mais ils lui sont nécessaires pour couvrir la frontière et se défendre contre les attaques de son compéti-

Digitized by Google

teur Mahmoud-Pacha, qui se trouve à Senna avec quelques troupes persanes. Le pacha de Mossoul a avec lui un bon régiment d'infanterie, et celui d'Arbil, qui se trouve sous ses ordres un faible régiment de cavalerie. Ces forces, jointes à celles que fourniraient au besoin quelques chefs kurdes et arabes, sont les seules sur lesquelles peut compter le pacha, et comme elles sont à peine suffisantes pour occuper les villes et les environs, tout le reste du pays est abandonné aux attaques du premier brigand qui veut le ravager.

Tel est l'état de cette grande province, plus étendue que bien des royaumes, qui possède deux fleuves et une foule de rivières, qui est sillonnée par d'anciens canaux faciles à réparer, qui a un ciel si beau et si pur, et un climat presque partout très-sain, et qui, avec tous ces éléments, pourrait, sous une sage administration, être riche et peuplée, et rapporter de grands revenus à la Porte, à laquelle elle échappera certainement pour toujours avant peu d'années.

Les Anglais le savent, ils prévoient le moment, ils font tout ce qu'ils peuvent pour le hâter, et sont à l'affût des occurrences favorables pour s'assurer le succès quand il sera venu. Le pachalik est lié à leurs possessions de l'Inde par leurs bateaux à vapeur du Tigre et de l'Euphrate; ils ont une bonne place d'armes dans l'île de Karrak, des dépôts et des magasins à Kont et Frangui, sur le Chatt-el-Arab, des dépôts de charbon sur les deux fleuves dont ils font peu à peu des postes fortifiés, et enfin les maisons du résideut, des principaux employés et des négociants anglais, liées entre elles à l'extrémité de Bagdad, font déjà une ville anglaise dans la ville arabe. C'est devant cette petite ville que stationnent les bateaux à vapeur. A chaque voyage ils apportent des munitions, des armes, de l'artillerie, et tout cela est renfermé dans des salles basses qui donnent sur le fleuve. Les troupes que l'Angleterre pourra jeter un jour dans Bagdad n'auront donc besoin d'aucun des impédiments qui compliquent et retardent les expéditions. Quatre bateaux à vapeur les amèneront en six jours de Karrak, île anglaise, au palais du pacha; là, ils trouveront un matériel tout préparé et une population considérable pour les seconder, car ils se sont déclarés les protecteurs des juifs, des protestants, des chrétiens schismatiques du pays, et ils ne ménagent ni l'or ni les cadeaux pour s'attirer l'amitié des tribus arabes qui sont hostiles au gouvernement turc.

Ces menées, qui marchent de concert avec leurs opérations dans la province persane du Fars, qui, elle aussi, est remuée par des hommes intelligents et dévoués, étaient à peine surveillées par la France, qui n'avait à Bagdad qu'un agent subalterne. Ce n'est que depuis le mois de juillet 1841 qu'elle est représentée par un consul général, M. Loëve-Veimar. Son entente des affaires, sa parfaite connaissance de cinq ou six langues, et ses manières exquises, lui ont concilié de suite l'affection de tous les Européens et la haute estime du pacha. Il s'est mis tout de suite à la hauteur du résident anglais, malgré les immenses moyens que ce dernier possède pour établir son influence, et, à l'heure où j'écris, il doit l'avoir considérablement dépassé.

E. Mesmer.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 5 avril. — Ouverte à 8 heures un quart, cette séance, présidée par M. A. Hugo, a été close à 11 heures.

L'adoption du procès-verbal de la séance précédente, l'admission et la présentation de nouveaux membres, sont suivies de la lecture de la correspondance.

Une lettre de Tunis (voir page 85) donne lieu à une discussion relative au bey Ahmet, et à laquelle prennent part MM. Cournault, Loir-Montgazon, Horeau, Mac-Carthy, Hamont, de Saint-Céran, le colonel Brahaut, le général de La Rochepouchin, etc. — M. Mac-Carthy donne incidemment, dans cette discussion, quelques détails sur l'état actuel de l'ancien port de Carthage. — Une question faite par M. le président, sur les richesses minérales de la régence de Tunis et sur une mine de mercure qui y existerait, au dire de Desfontaines, fournit au général de La Rochepouchin l'occasion de donner à la Société des renseignements sur les résultats que les recherches faites dans quelques contrées de l'Italie ont obtenus. Il n'est cependant pas encore possible de fixer l'époque où une extraction abondante de ce métal devenu si précieux permettra, dans l'intérêt de l'industrie, de faire concurrence aux produits des mines d'Almaden et d'Idria. — M. Vaillant annonce que les travaux des ingénieurs qui ont reconnu en Vallaquie et en Moldavie les traces des mines du mercure n'ont pas été assez suivis pour qu'on ait des données positives sur la richesse de ces gîtes métalliques.

M. A. de Ronzières lit une notice critique sur les tableaux relatifs à l'Orient, exposés au salon de 1844 (voir page 24).

Une discussion relative aux événements qui se passent dans le Liban s'établit ensuite, après quelques paroles de M. Morpurgo sur le peu d'espérance qu'il y a de voir la France prêter un appui efficace aux populations chrétiennes, si elle n'agit que dans les limites du concert européen. MM. de La Rochepouchin, de Saint-Céran, Vaillant, Aubert-Roche, prennent part à cette discussion, qui dure jusqu'à la fin de la séance. Le vœu de l'assemblée est que la *Revue de l'Orient*, en publiant les détails de la lutte engagée entre les Maronites et les Druses, prête à nos malheureux coreligionnaires tout l'appui qu'il lui est possible de leur donner.

Séance du 19 avril. — La séance s'ouvre à 8 heures un quart. M. A. Hugo occupe le fauteuil de la présidence.

Après la lecture du procès-verbal, l'admission et la présentation de nouveaux membres, l'hommage fait à la Société de plusieurs ouvrages en langues française et orientales, M. Horeau communique une lettre de M. Sainte-Croix-Pajot, membre de la Société, qui contient des renseigne-

Digitized by Google

ments remplis d'intérêt sur l'état actuel de l'Égypte, qu'il a visitée de nouveau en se rendant dans l'Arabie méridionale, où il est chargé d'une mission scientifique.

Le président annonce que M. Eugène Maizan, membre de la Société, va partir pour un voyage d'exploration en Afrique, dans lequel il se dirigera de Zanzibar vers le lac de Tschad, cherchera à reconnaître les sources du Nil *blanc*, puis après avoir passé le Niger, reviendra vers l'Europe, à travers le Sahara, en allant soit à Maroc, soit à Constantine, soit à Tunis. M. Maizan compte voyager seul avec quelques nègres du Zanzibar. M. Mac-Carthy est invité à lui donner, au nom de la Société orientale, une série de questions à résoudre. M. Mac-Carthy dit que les pays que doit traverser M. Maizan sont inconnus, qu'il n'existe que deux relations qui les concernent (celles de Demberger et de Douville), et que la véracité de ces voyageurs est mise en doute. Le voyage de M. Maizan peut donc avoir de grands résultats pour la connaissance de la géographie d'une partie de l'Afrique.

Après quelques minutes de suspension, la séance est reprise sous la présidence de M. A. Denis.

M. le comte de La Rochepouchin appelle l'attention de l'assemblée sur les violences commises par les Albanais aux environs d'Andrinople, et pense qu'il est du devoir et de l'intérêt du gouvernement français de réclamer auprès du sultan la répression de ces crimes et l'empêchement de leur retour.

Les malheurs de la Bulgarie excitent dans l'assemble une vive sympathie; un honorable Bulgare, M. Ex***, présent à la séance, demande et obtient la parole pour témoigner de la confiance que ses infortunés compatriotes ont dans les sentiments généreux de la France, et pour exposer les moyens qu'il croit les plus propres à régénérer la Bulgarie, sans la séparer de l'empire turc, à l'abri duquel elle aura plus de véritable liberté et d'indépendance que sous le protectorat trompeur de la Russie, qui tôt ou tard doit se convertir en une domination réelle, en un gouvernement despotique. Ces moyens sont, d'après M. Ex***, l'introduction progressive de la civilisation en Bulgarie, par de jeunes Bulgares élevés dans les colléges français, et initiés aux arts, aux lettres, aux sciences et aux industries variées de l'Europe.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres (MM. Denis, de Saint-Céran, Le Bron de Vexela, J. d'Eschavannes, etc.), la séance est levée à 11 heures et demie du soir.

AUDIFFRED, *secrétaire des procès-verbaux.*

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

(*Séances des* 3 *et* 17 *mai.*)

Membre honoraire :

Mgr YOUSEF-BOTROS-ABRISCH, patriarche des Maronites.

Digitized by Google

Membres titulaires :

MM. Dutilleul, avocat, originaire de l'île de France.
Lanoue (le vicomte de), voyageur en Orient.
Preaux (Jean-Maurice), colonel d'artillerie de marine, voyageur en Orient.
Subtil (Eugène), voyageur en Orient et dans le Fezzan.

Membres correspondants :

Ducamp (Maxime), homme de lettres, chargé d'une mission	en Orient.
Cochelet, voyageur en Orient, payeur	à Lille.
Gilbert de Voisins (le vicomte), consul	à Yassi.
Sutton de Clonard (le comte), chef de bataill. au 22e de lig.	en Algérie.
Mesmer (E.), officier aux Spahis,	à Miliana.
Yousouf-Aïdé, négociant,	au Kaire.
Schimper, naturaliste,	en Abyssinie.
Dromain (Édouard), médecin sanitaire,	à Gaza.
Fontanier, voyageur en Orient, agent consulaire,	à Bassora.
Fath-Allai-Saiegh, drogman au service de France,	à Alep.
Faverreau (Ant.-Brutus), chef de bataill. d'artill. de marine,	à Nouka-Hiva.

CHRONIQUE DES ÉTATS ORIENTAUX.

TURQUIE. — VALLAQUIE.

Bucharest. — L'opposition à la Russie porte ses fruits prévus; les destitutions ont commencé : elles ont frappé d'abord le grand logothète G. Chrysoscolco, juge au divan suprême; G. Cantacuzène; le beyzadé Ch. Ghika, et le serdar Braïloï. Mais on n'a pu remplacer ces personnages importants que par des hommes tout aussi peu favorables aux intérêts du tzar : ce sont MM. Gradistiano, A. Chacovitz, J. Golesco et J. Voynesco. On ne peut en vouloir au prince pour un pareil changement. Une chose a étonné dans ce pays, c'est qu'un homme aussi honorable et aussi probe que l'est M. J. Philippesco, ministre des finances, ait accepté, comme rémunération de ses services passés, une somme de 12,000 francs prélevée sur les deniers de l'État; on pensait généralement qu'il refuserait cette gratification. Le boyard Chrysoscolco est mort peu à près sa destitution. Cet événement subit est venu éveiller de fâcheux soupçons. Le ministère de récente formation se trouve remplacé. Il se passe ici des choses dont le dénouement apprendra le secret.

MOLDAVIE.

Yassi. — Encore ici un changement dans les hommes chargés de la direction des affaires publiques : MM. A. Ghyka prend le ministère de l'intérieur; son fils, Grégoire Ghyka, tiendra le portefeuille des finances; M. Catardji entre au conseil comme ministre de la justice; Th. Balsche est nommé secrétaire d'État, et Mavrocordato hatmann. Tous les emplois ont

Digitized by Google

été confiés à des hommes qui jouissent de la considération et de l'estime publique. On désirerait seulement, et nous ne craignons pas d'en donner le conseil à M. A. Ghyka, on désirerait qu'il se défendît contre l'influence d'un certain Mereacre, qui ne porte que trop bien son nom, dit notre correspondant (*mereacre* signifiant pomme aigre), et qu'on devrait tenir éloigné des affaires.

Dans son discours à l'assemblée nationale, le prince Stourdza s'est plu à constater la prospérité toujours croissante du pays. Sur dix-sept condamnations de criminels, qui ont eu lieu dans le courant de l'année 1843, une seule a dû être suivie de la peine capitale. Les revenus des hôpitaux, qui, dans la même année, s'étaient élevés à la somme de 149,299 piastres, montent aujourd'hui à plus d'un million. Enfin, on vient de terminer la construction d'un navire de guerre de la force de 5 canons, qui devra stationner devant la ville de Galatz pour la protéger, dans l'occasion, contre la piraterie, la contrebande et la peste.

Un chambellan de S. M. le roi de Prusse, M. le baron de Bissing, l'un des plus grands propriétaires de la Silésie, vient de s'entendre et de s'associer avec le boyard Castake Canaki, pour fonder sur ses terres une vaste institution agricole et y introduire les mérinos. Les Moldaves aperçoivent, dans la réalisation de ce projet, l'idée d'un contre-poids à l'influence de la Russie, et ils sont tentés de savoir déjà gré à la Prusse d'une entreprise qui s'annonce cependant comme n'étant que le résultat d'une spéculation particulière. On ne saurait trop applaudir à ce mouvement de l'industrie et des capitaux se portant vers un pays où l'agriculture peut recevoir encore de nombreux perfectionnements et où la terre rendra, avec usure, tout l'argent qui sera versé pour la faire fructifier. La conduite de M. le chambellan Bissing nous paraît être d'un excellent exemple.

ALBANIE.

L'insurrection a gagné la haute Albanie, et elle s'y maintient. Les cercles provinciaux de Scopia, de Vrania et autres, offrent aussi un spectacle désolant : les habitants musulmans se sont soulevés contre l'autorité, et un fanatisme absurde et barbare menace et frappe misérablement la population chrétienne. On cite un village, celui de Koumanoua, situé dans le district de Scopia, où 420 maisons viennent d'être brûlées par les insurgés; dans une autre localité de la province de Dèbres, 28 familles ont été obligées d'embrasser l'islamisme pour se soustraire au sort affreux qui les attendait, si elles se fussent obstinées à vouloir conserver la foi de leurs pères. On pourrait ajouter à ces faits, qui portent un caractère odieux, d'autres faits non moins déplorables. Enfin, le divan de Constantinople s'est décidé à mettre un terme aux maux qui désolent ces contrées : 30,000 hommes de troupes régulières, et plusieurs batteries formant un total de 70 pièces de canon, viennent de quitter Bitolia, où ils s'étaient concentrés un instant pour se porter sur la haute Albanie; il faut que le mal soit bien grand pour exiger un pareil déploiement de forces.

Digitized by Google

Nous nous refusons à croire, comme les journaux ottomans paraissent disposés à le faire, que la tranquillité et l'ordre soient rétablis dans les districts qui avoisinent Andrinople. Nous ne pensons pas, et cela nous sommes autorisés à le dire, d'après des lettres venues du pays, qu'il ait suffi à Ferick-Sami-Pacha d'attaquer une bande de 60 à 80 brigands, dont partie a été massacrée, et l'autre chargée de chaînes, pour avoir immédiatement amené un résultat aussi heureux que celui annoncé par les journaux de Constantinople. Non, tous les malfaiteurs ne sont pas sous la main de la police turque: des crimes nombreux, des déprédations audacieuses, se commettent encore sur ces points et ailleurs, et il nous semble que le gouvernement de la Porte ne devra avoir de cesse et de repos que quand non-seulement il aura entièrement détruit la révolte dans ses effets les plus fâcheux, c'est-à-dire le meurtre et le pillage organisés, mais encore quand il se sera étudié à en faire disparaître les causes permanentes.

SYRIE.

Poursuivant toujours la marche qu'il semble avoir immuablement adoptée, le pacha de Beyrout a cru devoir envoyer aux Maronites l'ordre formel de se soumettre aux chefs druses; mais les chrétiens de la province du Schouf, de Gesin et de quelques autres districts, se sont réunis en armes, au nombre de 5,000 hommes, du côté d'Amhasmiée, non loin de Babdah. A la nouvelle de ce rassemblement menaçant, Essad-Pacha se hâta de dépêcher vers eux des agents turcs et chrétiens, ayant mission de les engager à se retirer. Les Maronites répondirent qu'ils n'accepteraient jamais la domination des Druses, qu'ils étaient fatigués de leurs excès, que d'ailleurs, formant dans le Liban la partie la moins nombreuse de la population, c'était à ces derniers à obéir, et non point à commander; que leur résolution était bien arrêtée, et qu'ils se feraient tous tuer jusqu'au dernier, plutôt que de retourner chez eux sans avoir obtenu justice.

Une pareille réponse donnait fort à penser au pacha, et il hésitait dans les mesures à prendre, quand le colonel Rose pénétra jusque chez lui, et l'engagea à envoyer immédiatement contre les chrétiens des troupes turques et albanaises, qui devaient les forcer à accepter un ordre de choses convenu, dit-il, entre toutes les puissances.

Essad-Pacha a cru qu'il ne pouvait rien faire de mieux que de suivre l'avis du consul général anglais, et à la tête de toute la garnison de Beyrout et d'une batterie de 8 pièces de canon, il s'est hâté de marcher à la rencontre des Maronites.

Ceux-ci, sommés de se disperser, ne varièrent pas dans leur réponse; très-décidément ils ne voulaient point obéir à un chef druse, et pour le prouver, ils préféraient mourir en combattant. On doit cette justice au pacha de Beyrout, qu'il recula tant qu'il put devant l'idée d'une collision sanglante, et qu'il engagea les insurgés à lui envoyer des députés qui débattraient à Beyrout leurs prétentions. En effet, les choses se passèrent ainsi, et pendant plusieurs jours que durèrent les négociations, ces députés

Digitized by Google

ne cessèrent d'être obsédés par le consul anglais et le pacha, qui tentèrent de leur persuader qu'une prompte soumission aux volontés enjointes était leur seul et véritable intérêt. Le colonel Rose ajouta inconsidérément que sa nation ferait tout au monde pour amener le résultat désiré, c'est-à-dire la soumission des Maronites aux Druses, et que quant à lui, tant qu'il vivrait et qu'il serait sur les lieux, il ne ferait aucune concession à cette pensée. Quant à Essad-Pacha, convaincu de l'inutilité de ses efforts, il consentit à en référer au divan. Les consuls de France, d'Autriche et de Prusse, s'étaient préalablement rendus chez lui, et il leur demanda de se former en conseil, et d'agiter cette question. Le résultat de la délibération fut qu'on devait traiter les chrétiens avec moins de rigueur, et qu'on ne sévirait contre eux que dans le cas où l'on y serait obligé par suite de nouveaux ordres venus de Constantinople. Le colonel Rose refusa de prendre part au conseil et de sanctionner cette décision.

Cette conduite n'arrêta pas un instant les autres consuls, qui, à la réserve du consul russe alors absent, dépêchèrent à Constantinople et firent connaître la situation à leurs ambassadeurs respectifs. Sur ces entrefaites, et en attendant la réponse du divan, Essad-Pacha avait appelé auprès de lui le kaimakan druse et quelques autres chefs de cette nation, avec lesquels il se trouvait en désaccord : « Vous n'êtes pas capables de gouverner les «Druses tous seuls, comment donc pourriez-vous gouverner à la fois les «Maronites et les Druses ? » Telles furent les premières paroles du pacha. Le kaimakan, interrogé sur les moyens de rétablir la tranquillité dans le Liban, paraît être convenu lui-même qu'on n'obtiendrait la tranquillité qu'avec le retour de l'émir Bechir. On assure que cette assertion, singulière dans la bouche d'un kaimakan, se trouva confirmée par les chefs druses présents à cette conversation. Le lendemain, ce fut le tour d'entendre le kaimakan maronite, auquel le pacha demanda s'il avait le pouvoir de dissoudre le rassemblement et de renvoyer les chrétiens chez eux. «Ils ne m'écoutent «point, » répondit celui-ci. «En ce cas, vous êtes un kaimakan inutile, et nous «serons obligés de rappeler le vieil émir, bien que les Anglais le retiennent «accroché par sa barbe. » Tel est le langage qu'on prête au pacha, dont les intentions à cet égard paraissent bonnes et sincères. On affirme que depuis ce moment le colonel Rose se trouve dans un état d'exaspération incroyable; il divague au point qu'il aurait déclaré publiquement que si la Porte faisait jamais pareille concession, l'Angleterre s'emparerait immédiatement de la Syrie. Il vient d'envoyer à Constantinople un tatare porteur de nouvelles et plus pressantes dépêches pour sir Strafford-Canning, dépêches dans lesquelles il insiste, dit-on, pour qu'il ne soit point obtempéré aux désirs de la population du Liban. Les Européens établis à Beyrout, et qui appartiennent à toutes les nations, jugent sévèrement la conduite du consul anglais. Nous attendrons le résultat des nouvelles conférences auxquelles ces événements vont donner lieu pour nous prononcer; jusqu'à présent il nous paraît impossible que le mauvais vouloir d'un seul homme puisse arrêter la pacification du Liban.

Digitized by Google

PACHALIK DE BAGDAD.

La guerre que le pacha de Bagdad avait entreprise contre la puissante tribu arabe des Meadens vient de se terminer d'une manière honteuse et déplorable. Lorsque Nedjib-Pacha crut devoir faire marcher des troupes contre le grand cheik des Meadens, Dereb-el-Chelat, dans le but de le soumettre à un impôt plus élevé que celui établi par l'usage et les traités, il était parvenu à détacher des intérêts de ce dernier quatre petits cheiks appartenant à la même tribu. Malgré leur coopération, le pacha de Bagdad, n'ayant pu venir à bout de réduire Dereb, qui s'est retiré dans le Chamier, le véritable grand désert de ces contrées, et voyant sa proie s'échapper, crut pouvoir se dédommager d'une manière tout à fait inattendue. Aussi, il a tout simplement pris le parti de faire cerner par ses troupes les quatre cheiks Themir, Farran, Issa et Bender, ainsi que leur monde; et après les avoir dépouillés, il vient de rentrer à Bagdad, les traînant à sa suite comme prisonniers. Voilà le fait dont Nedjib vient de faire au cabinet de Constantinople le récit pompeux, et qui a été accepté comme un avantage réel obtenu par ce pacha. Ce n'est pas tout; celui-ci exige, en outre, que ces malheureux lui payent l'impôt qu'il réclamait de Dereb-el-Chelat, aujourd'hui parfaitement à l'abri de ses vexations, dans ce pays de difficile accès, situé sur la rive droite de l'Euphrate, par delà les vastes marais de Indich. Les Meadens y ont été accueillis par deux puissantes tribus arabes, les Aneyeh et les Chamans-Djorba, non compris dans la catégorie des tribus arabes soumises à la Porte ou au gouvernement du schah. Les uns peuvent mettre en campagne 35,000 cavaliers, et les autres comptent sur un effectif habituel de 5,000 cavaliers et de 8,000 hommes de pied. Ce sont là les véritables Bédouins, si redoutés des caravanes; les Chamans-Djorba, surtout, ont une réputation de courage qui ne s'est point encore démentie. Il ne serait peut-être pas difficile à une habile administration de les attacher au sol et d'en tirer parti; mais ce serait une opération qui demanderait à être conduite par un homme capable, par sa prudence et sa loyauté, de donner des garanties pour l'avenir. On comprend qu'avec l'exemple du traitement que fait subir Nedjib-Pacha aux quatre chefs des Meadens, ses alliés, il y ait peu de dispositions de la part des tribus du Chamier à traiter avec lui. Tous les jours ces malheureux sont soumis à la torture, à la bastonnade, et ils ne peuvent répondre au pacha que ces mots, qu'un de nos correspondants leur a entendu prononcer : « Vous nous avez tout pris! vous n'avez pas même laissé « à nos Arabes leurs tentes pour s'abriter! Où voulez-vous donc que nous « prenions l'argent que vous exigez de nous? » Ce à quoi Nedjid-Pacha répond, d'une manière imperturbable : « N'importe, vos Arabes sont nos « sujets; nous les avons pillés, c'était notre droit et le malheur de la guerre; « mais vous, comme cheiks, vous vous trouvez responsables de l'impôt; « vous devez le payer ou vous résoudre à périr sous le bâton. » Un langage et une conduite parcils doivent être un excellent enseignement pour les cheiks arabes qui seraient tentés de se ranger sous l'obéissance de la Porte.

Digitized by Google

Si Nedjib-Pacha traite ainsi les Arabes, il n'agit guère mieux à l'égard des marchands ou voyageurs étrangers: aussi le pachalik de Bagdad perd-il tous les jours de sa population, et voit-il son commerce tomber et s'anéantir. 60,000 Persans, qui apportaient chaque année dans cette ville la richesse et le mouvement, ont cessé d'y paraître depuis le massacre du Kerbellah; car il n'y a plus sécurité pour leurs personnes, ni sûreté pour leurs marchandises. A toutes les époques le divan avait donné ses instructions aux pachas de Bagdad, afin qu'ils essayassent de faire abandonner aux Arabes leur vie nomade, en les engageant à cultiver les terres et à construire des villages où ils trouveraient appui et protection. Daoud et Ali-Pacha, prédécesseurs de Nedjib, étaient parvenus à fixer autour de Bagdad une grande partie des Arabes Zeboued-el-Aiguels, qui y avaient fondé des établissements permanents. Aujourd'hui, la conduite absurde et tyrannique du pacha les a forcés de reprendre la vie errante et de regagner le désert, où au moins ils seront à l'abri des traitements cruels qu'on leur fait subir, et d'une avidité qui ne leur laisse ni trêve ni repos.

Les plaintes qui s'élèvent sur son compte parviennent à Constantinople, on ne peut en douter; mais ses exactions lui rapportent de grosses sommes qui lui permettent, dit-on, de s'assurer des protecteurs puissants et intéressés à son maintien. Ce n'est pas tout: son fils a épousé la fille du grand visir Reouf-Pacha; c'est encore un des motifs qui expliquent suffisamment la faveur dont il jouit et dont il use pour amasser d'énormes richesses.

Le colonel anglais Farrant a reçu l'ordre de quitter Bagdad pour retourner à Téhéran; ses recommandations aussi n'ont pas peu contribué à assurer la position de Nedjib, qui favorise le consul d'Angleterre de nombreuses et importantes concessions. Le colonel paraît avoir nourri l'idée de remplacer à Bagdad M. Taylor, l'ancien résident britannique, qu'on accusait secrètement de n'être pas resté tout à fait étranger à l'incident du Kerbellah, et qui a fait à Bagdad une fortune évaluée à plusieurs millions; mais il a été déçu dans son espoir. M. Taylor a été, en effet, remplacé, mais par un M. Jahnison, arrivé depuis deux ou trois mois, au grand déplaisir du colonel Farrant, dont notre consul français a toujours eu fort peu à se louer. Ce sera toujours avec plaisir que nous verrons le gouvernement anglais entrer avec nous dans une meilleure voie, en retirant ceux de ses agents qui ne comprennent pas combien il importe à la liberté du monde que les deux nations vivent en bonne intelligence et en accord parfait.

PERSE.

Les conférences d'Erzeroun restent toujours sans l'espoir d'une solution prochaine. On regrette qu'un commissaire français n'ait point été adjoint aux deux autres commissaires européens: l'activité de notre caractère national aurait peut-être stimulé la lenteur étudiée plutôt encore que naturelle des diplomates russes et anglais. Voilà bientôt deux mois que le schah, avec 150 pièces d'artillerie, a établi son campement dans les jardins de Lalezar, situés sous les murs de Téhéran; ils se trouvent à faible distance de celui de

Digitized by Google

Nigaristan, où M. le comte de Modem, ministre de Russie, avait établi sa résidence. On a supposé que ce personnage avait conseillé cette démonstration belliqueuse. M. Shoil, chargé d'affaires britannique, est parvenu, non sans peine à ce qu'il paraît, à arrêter un mouvement militaire qui eût mis fin aux négociations. Ce mouvement avait été définitivement arrêté pour la fête du Newrouz (21 mars, 1er jour de l'année en Perse), et il se combinait avec la marche sur la frontière de nombreuses troupes persanes échelonnées depuis Kermancha jusqu'au golfe. Le pacha de Bagdad n'aurait certainement aucune force disponible à opposer à une attaque sérieuse sur le point qu'il occupe.

Aux différends qui existent entre les deux empires, d'autres motifs d'embarras et de difficultés viennent se joindre encore journellement; en voici un nouveau qui n'est pas sans gravité. Quelques tribus de Kurdes du Senah se trouvent divisées en deux fractions bien distinctes, dont l'une a établi ses tentes sur le territoire turc, tandis que l'autre reconnaît l'autorité du shah; les premiers sont connus sous le nom de *Djafs*, les seconds s'appellent *Sindjabins*. Or, il arrive fréquemment que pour se dispenser de payer l'impôt à leurs souverains respectifs, d'une part, les Djafs passent sur le territoire persan, tandis que par le même motif, et *vice versa*, les Sindjabins lèvent leurs tentes et vont s'établir provisoirement dans le pays turc.

Toutes les fois que de pareils faits arrivent, les gouvernements intéressés ne manquent jamais de s'adresser des réclamations réciproques, qui sont toujours accueillies avec plus ou moins d'aigreur. Tout récemment, on vient d'apprendre que les Sindjabins persans, au nombre de 6,000 hommes, s'étaient présentés aux environs de Kanaki, après s'être débarrassés, par un meurtre, de leur khan dont ils croyaient avoir à se plaindre. Aussitôt que la connaissance du crime et de l'émigration qui l'avait suivi parvint à Téhéran, le schah intima des ordres immédiats au gouverneur de Kermancha pour qu'il eût à faire rentrer les fugitifs, et à en exiger 30,000 tomans pour le prix du sang répandu. Aussitôt, le gouverneur persan se mit à écrire à Nedjib, pacha de Bagdad, de la façon la plus hautaine et la plus impérieuse, lui disant que s'il ne renvoyait pas à l'instant les Sindjabins du territoire turc, il irait lui-même les chercher, et qu'il les ramènerait en tête de son corps d'armée.

L'effet devant suivre de près la menace, le corps d'armée persan s'est porté sur la frontière, divisé en deux colonnes, et il est prêt à la franchir. Voilà où en sont les choses; de sorte que l'on peut d'un moment à l'autre apprendre la nouvelle d'une rupture définitive entre la Porte ottomane et la Perse. Pour être vrais, nous devons ajouter que les Sindjabins ont été fort mal accueillis par les Djafs, et qu'à la suite d'une querelle violente, un combat a eu lieu, dans lequel on a compté de part et d'autre un assez grand nombre de tués et de blessés. — Continuant nos renseignements sur la situation de la Perse, nous sommes forcé de dire que le désordre qui règne dans l'armée, dans les finances et l'administration, ne saurait aller plus loin, et que le mal fait des progrès effrayants. Le serdar Khan-Baba-Khan, qui

Digitized by Google

avait été provisoirement nommé *émir top*, c'est-à-dire grand maître ou chef suprême de l'artillerie, vient d'être remplacé par un simple colonel, Méhémet-Khan : celui-ci est un homme dénué de mérite militaire, encore moins possède-t-il l'instruction nécessaire pour commander un corps qui exige des connaissances spéciales. Veut-on savoir comment il est parvenu à cette dignité d'émir top, c'est que tout simplement il l'a achetée du schah lui-même, pour la somme de 19,000 tomans. — Le schah est très-malade de la goutte depuis plus de quatre mois, ce qui ne l'empêche pas de faire ses promenades en litière. Il vient d'appeler auprès de lui M. Labat, ex-chirurgien en chef de Méhémet-Ali, qui a dû se charger non de guérir le mal, mais de soulager l'auguste malade, s'il consent à se soumettre, ce qui est douteux, aux rigoureuses prescriptions de la médecine européenne. — M. de Sartiges, secrétaire d'ambassade à Constantinople, se trouve en ce moment à la cour de Téhéran : on ne connaît pas la mission dont il est chargé; mais on doute fort que le gouvernement russe en permette la réussite. Le vieux ministre Hadji-Mirza-Agassi, homme tout dévoué au tzar, a pris sur le schah un empire tout puissant. On vient d'apprendre à Téhéran que Ali-Shah et le fameux Suleïman-Mirza, qui s'étaient retirés autrefois à Kerbellah, viennent d'arriver à Bagdad, et qu'ils comptent s'établir dans cette ville. Ce retour paraît inquiéter le gouvernement du schah, parce qu'il coïncide avec de mauvaises dispositions témoignées, dit-on, par la Porte, à l'occasion des lenteurs du gouvernement persan, pendant les conférences d'Erzeroum. Les intrigues de ces princes fugitifs nous paraissent peu dangereuses; car elles sont sans activité et sans nerfs. Depuis longtemps, Ali-Shah ne reçoit plus de pension de l'Angleterre; celle que lui paye la Turquie est minime en comparaison de ses besoins; car ses ressources sont tout à fait épuisées. Ses partisans l'ont abandonné peu à peu, et il n'est plus entouré que de serviteurs de bas étage, auxquels, faute de mieux, il confère encore quelques-uns des titres attribués aux grands dignitaires de la cour de Perse. En attendant, ce souverain déchu n'a trouvé à Bagdad d'autre asile qu'une masure meublée de quelques vieux tapis et de coussins usés, dont il fait cependant les honneurs avec bonne grâce et affabilité.

Le schah vient de nommer trois nouveaux serdars, grade qui, dans l'armée persane, correspond à celui de maréchal : ce sont Bahamen-Mirza, son frère, qui gouverne l'Aderbeijan, Manoutcher-Khan, gouverneur d'Ispahan, et enfin Allah-Kouli-Mirza, fils adoptif de Hadji-Mirza-Agassi. Le premier commande un corps d'armée qui couvre la frontière nord de l'Aderbeidjan; le second se trouve à la tête des troupes chargées de défendre la frontière de l'est, depuis Kermancha jusqu'au golfe Persique; enfin le commandement de l'armée de réserve appartiendra à Kouli-Mirza, et dans le cas où le schah viendrait à quitter sa capitale, il paraît certain que le nouvau serdar Khan Baba-Khan en prendrait le gouvernement.

A. D.

Paris. — Rignoux, Imprimeur de la Faculté de Médecine et de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

Digitized by Google

PERSE.

DE L'ÉTAT ADMINISTRATIF ET POLITIQUE DE LA PERSE.

A M. le rédacteur en chef de la Revue de l'Orient.

Téhéran, décembre 1843.

Dans les cahiers 3 et 4 de cette Revue, vous avez inséré des extraits d'un voyage en Perse de M. Auchet-Éloi, et des réflexions de M. le général Ferrier sur un rapport que M. Neidhart, père ou fils, aurait adressé à l'empereur de Russie sur l'état actuel de ce royaume. Les premiers sont, il faut l'avouer, on ne peut plus superficiels : c'est la relation d'un homme qui, s'étant proposé pour but unique de ses pérégrinations l'exploration scientifique de cette contrée, n'a pu, dans sa marche rapide, que recueillir des renseignements incomplets et de fausses notions sur son état politique et statistique. Je ne m'arrêterai donc point à relever ici les nombreuses et étranges erreurs où ce savant botaniste est tombé en décrivant les lieux qu'il a parcourus à la hâte, et les mœurs de leurs habitants : ce serait prêter à ses notes plus d'importance qu'elles n'en ont réellement. Quant aux remarques de M. Ferrier sur le rapport ci-dessus mentionné, elles méritent une attention plus particulière, parce que la position que l'auteur a occupée en Perse, le long séjour qu'il y a fait, et la connaissance qu'il a de la langue du pays, peuvent donner quelque poids à ses assertions, et accréditer des opinions qui me paraissent en général peu fondées.

Avant de parler des appréciations politiques de l'honorable général, il convient de vous donner, monsieur le rédacteur, une idée générale du système administratif et politique de ce pays, système si imparfaitement connu de la plupart des voyageurs, imbus d'idées préconçues, et que leur ignorance de l'idiome national et la brièveté de leur séjour en Perse ont toujours empêché de voir et de juger sainement les hommes et les choses. Il m'a semblé d'ailleurs qu'une exposition simple et sommaire des faits étudiés sur les lieux pendant huit ans, et les inductions que chacun en pourra tirer, réfuteraient suffisamment les hypothèses formulées par M. Ferrier.

Sous le règne de Feth-Ali-Shah, grand-père et prédécesseur du roi actuel, la Perse était divisée en autant de gouvernements qu'il y avait de provinces. Les fils du shah nommés à ces gouvernements provin-

Digitized by Google

ciaux, qui, en même temps, leur servaient d'apanages, ne dépendaient qu'en certains cas seulement de l'autorité suprême, dont la puissance ne s'étendait d'ailleurs que faiblement sur eux. Le shah s'était réservé Téhéran avec une partie de la province de l'Irak-Adjem, dont les revenus, joints aux cadeaux qu'il recevait régulièrement tous les ans de tous les gouverneurs et dignitaires de l'empire, suffisaient à l'entretien de sa cour et de son immense harem; et, comme il voulait passer le reste de sa vie dans les plaisirs et la volupté, il se débarrassait de tout souci politique en chargeant plusieurs de ses fils de la direction des affaires. C'est ainsi que Abbas-Mizza, gouverneur de l'Aderbéjan, et héritier présomptif du trône, possédait pleins pouvoirs de traiter avec les États limitrophes, tandis qu'un autre, Shah-Sadé, résidant à Hermanshah, sur les frontières du Kourdistan, se trouvait en rapport direct avec les pachas de Bagdad et d'Égypte, et que les princes gouverneurs des contrées orientales du royaume entretenaient des relations avec toute la péninsule indienne, et surtout avec les souverains indépendants des deux rives de l'Indus.

Chaque province avait alors un mode d'administration et d'impôt spécial, et les revenus qu'on en tirait servaient à enrichir le prince, qui ne payait qu'un léger tribut ou espèce d'allégeance au shah, à entretenir une armée locale, et à payer les divers employés

Depuis l'avénement de Mahomed-Shah au trône, cet état de choses a été mis sur un pied tout différent. Tous ces gouvernements partiels, si faiblement liés à l'autorité centrale, sans être complétement supprimés, ont subi des réformes dans leur organisation : leurs chefs ont été destitués, relégués ou condamnés à partir avec les yeux crevés, soit pour expier des crimes dénoncés, soit pour avoir donné lieu, le plus souvent, à des soupçons, que leur popularité, leur caractère hardi et entreprenant, ou leurs richesses accumulées, ont pu inspirer au nouveau souverain. Cela fait, les provinces furent rattachées ensuite à un centre commun, et leur gestion, soumise désormais à un contrôle plus ou moins immédiat de la part de l'autorité supérieure, promettait de bons résultats. Les gouverneurs eux-mêmes, ne remplissant plus que des fonctions analogues à celles des préfets, devenaient responsables de tous leurs actes par devant le shah, et étaient quelquefois dépouillés de tout pouvoir réel, par la faculté accordée aux notabilités du pays d'en déférer directement à Téhéran, en cas d'oppression ou de tout autre acte arbitraire de leur part.

Ce mode d'administration paraissait, en principe, plus avantageux et bien préférable au système antérieur, entaché de tous les vices et les excès de la féodalité; car ce système n'était en effet qu'un morcel-

Digitized by Google

lement féodal de l'empire, et assez semblable à celui des monarchies du moyen âge en Europe.

Ces changements auraient produit quelques bons résultats partout ailleurs qu'en Perse, où il n'y a aucun sentiment d'ordre et de justice.

Le royaume, dans la division actuelle, compte douze grandes provinces: l'Aderbéjan, le Ghilan, le Mazendéran, l'Astarabad, l'Arak, le Fars, le Khorassan, le Loristan, le Kirman, le Listan, le Kourdistan, et le Kousistan. Ce sont autant de gouvernements supérieurs se subdivisant en une multitude de districts administrés par des begler-beys et des hakimes, qui relèvent des gouverneurs généraux. Le gouvernement d'une province est adjugé au plus offrant. Téhéran, la capitale du royaume, est un vaste bazar où les emplois et les faveurs se vendent à l'enchère et presque publiquement. Les maisons du premier ministre et des personnages influents sont assiégées du matin au soir par une tourbe de solliciteurs, qui, pour se présenter, doivent commencer par offrir une somme d'argent comptant. Rien ne se ferait sans cela, et c'est le meilleur introducteur qu'un postulant puisse se choisir. Les chances de parvenir à la place que l'on ambitionne sont en raison des sacrifices pécuniaires que l'on fait.

Téhéran est plein d'une multitude innombrable de khans et de princes pauvres qui aspirent à être envoyés quelque part comme gouverneurs; mais ils ne le pourront sans avoir de grandes sommes à disposer pour se faire des appuis et des protecteurs, et pour faire les cadeaux d'usage au shah et à ses premiers ministres: Heureusement pour eux, il y a là des usuriers comme partout, prêts à subvenir généreusement à leurs besoins du moment, et dont ils empruntent à raison de 40, 50 p. 100, et sur des gages ayant une valeur double de la somme empruntée: L'an dernier, Mirza Nébi-Khan a obtenu le gouvernement du Fars moyennant un présent de 60,000 tomans (environ 700,000 fr.). Hussein-Khan, l'ex-ambassadeur en France, a acheté celui de Yezd pour 10,000 tomans. Le gouverneur du Ghilan a donné 2,500 tomans pour être maintenu dans son poste, etc. Mais toutes ces sommes, qui constituent un revenu annuel immense, entrent dans le trésor particulier du shah et de Hadji-Mirza-Agassi. Il faut, en outre, que les exigences des mirzas, des moustophis, chargés d'écrire les firmans, et des courtisans qui ont plus ou moins contribué au succès de l'affaire, soient satisfaites. Il y a tel gouverneur ou tel autre dignitaire qui, pour n'avoir pas rétribué ces scribes avides, est resté des années entières attendant vainement son firman, ou diplôme d'investiture, sans lequel il ne peut entrer en fonctions ni toucher ses appointements.

Digitized by Google

Les gouverneurs arrivés dans leurs provinces, que font-ils en premier lieu? Vous croyez peut-être que, pénétrés de l'amour du bien public, et de sentiments de patriotisme, ils s'occupent à satisfaire les populations par une administration sage, habile et intègre? Vous croyez qu'ils s'attachent à acquérir une réputation, ou à perpétuer leur souvenir en contribuant aux progrès de l'agriculture, au développement de l'industrie, et à la prospérité du commerce? pas le moins du monde. De pareilles idées ne peuvent surgir que dans la tête de ceux qui ont la conscience du bien et du mal comme nous l'entendons, et qui, mettant un certain prix à l'estime et à la considération de leurs semblables, se dévouent généreusement et préfèrent les privations ou des sacrifices personnels aux chances d'un luxe déshonorant. Le gouverneur persan est vraiment un tout autre homme, et a bien autre chose à faire : son premier soin est d'exiger régulièrement des cadeaux de ses administrés; et il épie les moindres occasions pour frapper d'amendes et de contributions extraordinaires sa malheureuse province, afin de pouvoir se défrayer avant la fin de l'année de toutes les dépenses qu'il a dû faire à la cour pour obtenir ce poste. Je dis avant la fin de l'année, parce que habituellement un gouverneur, étant toujours, plus ou moins, susceptible de destitution, doit, à la veille de Nowrouse, à raison du grand nombre de compétiteurs qui se présentent à cette époque pour toutes les places, se hâter de rentrer dans ses fonds, et de se faire, en outre, une fortune, coûte que coûte, afin de se mettre à l'abri de tout événement, et de pouvoir satisfaire ses créanciers, qu'il est de son intérêt de ménager pour des cas urgents. De là on conçoit aisément ce qui se passe alors dans les provinces : concussions, exactions de toutes sortes, violences, expropriations iniques, voilà les conséquences inévitables et bien naturelles de cette exploitation au profit d'un seul homme, vrai fléau que la Providence jette là pour la désolation et le désespoir du pays. Et ces maux sévissent sans relâche : ils se renouvellent chaque fois que le gouverneur est renouvelé, et s'accroissent toutes les fois que l'avidité du fisc et la concurrence des postulants font monter l'enchère de la somme offerte pour bail de la province. Maintenant, si du point culminant vous descendez jusqu'au dernier échelon hiérarchique de la société, vous trouverez partout, et dans différents degrés, la même dépravation, le même égoïsme sordide, la même absence de tout sentiment d'ordre et de probité, et surtout le même instinct à la violence, parce qu'on n'y connaît point la justice ni les devoirs qu'elle impose.

Le gouvernement n'ignore pas les actes vexatoires et les malversations de ses satrapes et de tous les employés qui leur sont subordonnés

Digitized by Google

mais, loin de les réprimer, il les encourage et les autorise même par son exemple et son incroyable insouciance. En cette occasion il se montre du moins juste, en pensant qu'au bout du compte, un homme qui a donné tant d'argent pour devenir chef d'un lieu doit s'indemniser d'une manière ou d'une autre de ses sacrifices. Les commissaires extraordinaires même qui sont envoyés parfois de Téhéran pour s'enquérir des ressources d'une localité quelconque ou pour dénombrer les villages d'un district, ou enfin pour percevoir l'impôt, etc., doivent leur nomination à une faveur spéciale, et la mission dont ils sont chargés n'est pour la plupart du temps qu'un prétexte spécieux pour leur procurer un moyen de faire du *mètahil* ou revenu.

D'ailleurs, le gouvernement se garderait bien d'empêcher les hakimes et les beglerbeys de commettre des exactions et d'arracher autant d'argent qu'ils peuvent aux rayas et aux grands propriétaires du pays. Il est de connivence avec eux et ne prête jamais l'oreille aux réclamations qui lui arrivent de la part de ceux-ci, quand ils sont poussés par l'exaspération. Il attend que les gouverneurs et tous ceux qui sont revêtus d'une autorité administrative de quelque importance s'enrichissent dans leur poste, afin de mieux leur faire rendre gorge ensuite.

Vous voyez que ce mode d'administration ressemble passablement à un brigandage organisé : c'est la réalisation du principe du droit du plus fort dans sa plus large extension. Et ce système de spoliation est adopté et mis universellement en pratique, à commencer par le shah lui-même jusqu'au plus infime *ked-khouda* ou maire de village. Il n'est pas hors de propos de vous dire qu'en passant par la frontière turque pour entrer dans le territoire persan, je m'arrêtai à un village de fort misérable apparence, et dont le chef, qui m'avait offert l'hospitalité, se vantait d'exercer une autorité absolue sur les habitants du lieu. Ceux-ci étaient obligés de lui donner les trois quarts de leurs produits « Ma maison, me disait le ked-khouda, ma maison est journellement fournie gratis par mes sujets de toutes les provisions nécessaires à mon ménage, et, comme juge du distrist, je puis faire bâtonner, emprisonner, faire couper des oreilles et des nez, et frapper d'amendes quiconque se rend coupable à mes yeux. » L'année dernière les hakimes du Ghilan, ou administrateurs des divers districts de la province, tous khans et riches propriétaires, ayant été appelés à Téhéran sous un futile prétexte, furent obligés de faire au shah et à ses ministres un présent de près de 10,000 tomans pour être maintenus dans leurs postes. A leur retour dans le Ghilan, ils répartirent cette somme sur les petits propriétaires, qui, de leur côté, s'en

Digitized by Google

dédommagèrent en se la faisant rembourser par les malheureux paysans. C'est ainsi qu'en définitive toute déprédation autorisée ou prohibée, et tout impôt arbitraire, retombe ici sur les classes agricoles et industrielles, classes abreuvées de souffrances, d'oppression; et cet état de choses est un continuel obstacle à leur prospérité et au développement de la richesse publique.

Maintenant, pour mieux vous faire comprendre encore, monsieur, les abus de cette administration infâme, je dois entrer dans quelques détails touchant la propriété territoriale et la perception de l'impôt.

Il n'est peut-être pas superflu de vous rappeler que la Perse est un pays excessivement montagneux, et que ses régions offrent une variété de climats, qui sont déterminés surtout par la configuration ou l'exhaussement relatif du sol. Dans la partie méridionale du royaume, les chaleurs, naturellement très-fortes, sont encore augmentées par le voisinage d'immenses plaines sablonneuses, si fréquentes dans ces contrées. Dans la partie nord, le froid est, par contre, d'une intensité extrême. L'on comprend facilement que la proximité des chaînes du Taurus et du Caucase doit contribuer à rendre la zone septentrionale plus âpre et plus rigoureuse encore. Toute la surface du pays, étant entrecoupée par les ramifications multiples de ces deux grands systèmes, n'offre partout que des chaînes successives de montagnes pelées, des vallées, de vastes plaines incultes ou cultivées, et surtout d'immenses déserts salés. La partie orientale du pays est remarquable par le grand nombre et l'étendue de ses déserts. Les provinces de l'Aderbéjan, de l'Arak, du Ghilan, du Mazenderan, et une partie du Khorassan, sont celles où le sol se montre le plus riche et le plus fécond. Quant au Fars, la plus vaste et la plus basse des provinces persanes, et qui, lui seul, pourrait former tout un royaume s'il était en d'autres mains, il est à peine cultivé comparativement à son étendue et à sa fertilité naturelle.

La nature du sol n'est cependant pas la même partout : au midi, il est léger, sablonneux et mouvant; dans l'intérieur, il est rude et graveleux, tandis qu'au nord il se montre argileux et compacte. Les terres situées près de la mer Caspienne sont vierges et marécageuses; et leur fertilité extraordinaire, qui se révèle par la plus heureuse des végétations, est due aux détritus et aux exhalaisons incessantes provenant de la stagnation des eaux, et qui se résolvent toujours en abondantes pluies.

L'absence d'eau dans la plus grande partie de la Perse explique l'abandon de tant de contrées, susceptibles d'ailleurs d'une grande variété de culture. Les cours d'eau sont non-seulement rares ici, mais

Digitized by Google

encore sujets à être taris ou desséchés pendant l'été par les chaleurs et surtout par le manque de pluie. Les puits, que l'on creuse dans les entrailles de la terre et sur des hauteurs quelquefois considérables pour en faire descendre l'eau dans les plaines, ne suffisent pas toujours pour l'irrigation des campagnes; aussi les récoltes en souffrent-elles beaucoup, et principalement là où il n'y a pas de rivière pour suppléer à l'insuffisance des eaux pluviales et des puits.

Les terres cultivées sont toujours attenantes aux villages. Il n'y a point de propriétés détachées; elles forment toutes un cercle autour de la petite population agglomérée, établie là par le seigneur du lieu, moyennant des concessions de terrains et des conditions faites en faveur de ceux qui veulent s'attacher à l'exploitation des propriétés. Indépendamment des villages appartenant à des particuliers, le gouvernement en possède aussi un très-grand nombre; c'est ce qui constitue les domaines royaux proprement dits. Ils proviennent, en général, des confiscations des biens particuliers, de ceux des familles princières, et des propriétés des grands feudataires morts dans les dernières révolutions de la Perse, et qui ensuite ont passé à l'État. Le gouvernement, s'étant ainsi trouvé propriétaire d'aussi vastes domaines et de beaux pacages, les a dû donner, en grande partie, à bail ordinairement emphytéotique, à des paysans ou à des tribus errantes, qui veulent se fixer, tandis qu'il en a destiné une autre partie à être accordée en *toujoules* ou apanages à des gens qui ont bien mérité du roi, ou qui ont des créances, ou bien des émoluments à recevoir, et que le trésor est dans l'impossibilité actuelle de payer comptant.

Les rapports du paysan avec le propriétaire ou usufruitier d'un village ont assez de ressemblance avec ceux du métayer ou du fermier de plusieurs contrées de notre Europe; mais ici aucune législation régulière ne veille sur le maintien scrupuleux des engagements réciproques. Les questions litigieuses ou les difficultés qui surgissent entre les deux parties sont soumises au jugement du *scherié* ou loi religieuse; mais habituellement c'est la force et l'arbitraire qui en décident. Les propriétaires terriens sont généralement des gens despotiques et injustes envers leurs paysans; leurs mœurs sont assez identiques à celles des seigneurs du voisinage : c'est la même avidité, le même mépris envers la classe agricole, les mêmes penchants vicieux, et quelquefois la même férocité. Mais, en revanche, les cultivateurs, ou, comme on les appelle vulgairement, les *thals*, jouissent d'un privilége que les serfs et ceux qui étaient attachés à la glèbe n'avaient point : c'est celui d'abandonner le service de leurs seigneurs pour en-

Digitized by Google

trer à celui d'un autre quand bon leur semble. Néanmoins, ce droit n'est pas universellement reconnu; il est tel seigneur dont la puissance est assez grande pour fouler impunément aux pieds ces us et coutumes, et pour contre-balancer même l'autorité suprême, grâce aux moyens de corruption qu'il a à sa disposition, et qui lui permettent de se la rendre favorable. Les paysans ont alors une déplorable position : la misère où l'oppression et les vexations continuelles les plongent devient la cause première de perpétuelles émigrations secrètes. Ils fuient nuitamment, n'emportant avec eux que des haillons et un matelas qu'ils chargent sur le dos d'un bœuf ou d'un âne, et ils s'en vont dans d'autres districts par des chemins détournés, afin d'éviter les *Faraschs* du seigneur, qui sont envoyés à leurs trousses. Et comme les propriétés en Perse appartiennent d'ordinaire à des khans riches et puissants, rien n'est plus commun en ce pays que la fuite des paysans d'un domaine pour passer à celui d'un autre, espérant trouver là un sort meilleur. Souvent des villages entiers sont ainsi abandonnés par leurs habitants, quand ceux-ci ne peuvent obtenir du propriétaire une amélioration dans leur situation, que les exactions répétées ont rendu intolérable. Les émigrations partielles et parfois générales expliquent en partie l'existence des ruines et de la dépopulation qui frappent si tristement l'œil du voyageur en Perse.

Cette multitude de villages abandonnés, ces terres autrefois productives, maintenant incultes et couvertes de ronces, de plantes sauvages, de profondes crevasses, cette misère enfin des hommes, qui végètent dans de puantes et infectes huttes d'argile où la vermine abonde, ont encore une autre cause, qui ne doit certainement pas avoir échappé à M. Ferrier ni à M. Neidhard : je veux parler de la marche militaire des serbases et des topschis à travers ces contrées. Ces troupes sans ordre et sans discipline ne reçoivent leur solde que fort irrégulièrement, quelquefois il se passe même des années entières avant qu'elles puissent toucher la moitié ou le quart de leurs arriérés. Quand elles sont mises en campagne, ou envoyées en garnison quelque part, elles n'emportent jamais de provisions avec elles, parce qu'elles se croient en droit d'en exiger et d'en obtenir par force partout où elles passent. Malheur aux villages, surtout, qui se trouveront sur leur chemin : ces milices prétoriennes pilleront et saccageront sans miséricorde, comme elles l'eussent fait en pays conquis. Aussi le passage d'un régiment de ces soldats y est-il considéré comme un fléau et un désastre public : toutes les familles, prévenues de l'approche de l'armée, gagnent les montagnes, emportant tout ce qui peut être transporté, après avoir caché le reste sous terre, afin qu'il ne de-

Digitized by Google

vienne pas la proie de l'impitoyable serbase. Celui-ci, trouvant la cabane du paysan vide, en arrachera jusqu'à la dernière poutre pour cuire son pilau quand il a du riz, ou pour se chauffer quand il a froid. L'an dernier, le roi s'étant mis en route pour se rendre aux eaux de Casbin, accompagné de toute sa cour et de quelques régiments, les habitants des villages situés entre Téhéran et Casbin déguerpirent incontinent de leurs foyers, et au bout de trois jours la disette se déclara dans tout le camp royal. On fut conséquemment obligé d'accélérer le pas, et d'arriver à marches forcées là où l'on se proposait d'aller, afin de se procurer des vivres.

Tous ces désordres tolérés, même autorisés, cette absence complète de toutes garanties pour la propriété et pour l'existence, dans les provinces et les districts soumis à un régime gouvernemental tout féodal, ont finalement produit un tel découragement parmi les Arméniens et les Chaldéens habitant les bords du lac d'Ourmia, qu'un nombre immense de ces familles chrétiennes, porté jusqu'à 60,000 âmes, a abandonné ses terres pour suivre les Russes au delà de l'Araxe, après la guerre de 1828. Établie dans les contrées récemment conquises sur la Perse par les Russes, cette nouvelle population, qui se distingue par son amour du travail et de l'ordre, a su prospérer promptement, et trouve là, grâce à certains priviléges et à une exemption provisoire d'impôt, un bien-être qui lui était refusé par la domination rapace et spoliatrice des khans persans. Ce mouvement d'émigration continue toujours de toutes les parties de la Perse, de la part des paysans chrétiens, et semble ne devoir finir qu'avec la dernière famille qui passera la rivière, formant pour le moment les limites des deux empires.

Si l'on quitte les campagnes pour entrer dans l'intérieur des villes, on y verra s'y reproduire les mêmes abus, les mêmes iniquités exercées contre les classes industrielles. Le mal ici est tout aussi grand, sinon pire, et proportionné aux richesses des particuliers ou aux ressources qu'ils peuvent avoir. J'ai déjà parlé du système administratif des satrapes modernes de la Perse, et j'y ajouterai que dans les villes rien ne peut se faire sans que le hakime en soit informé : il s'immisce d'une manière inquisitoriale dans les intérêts les plus privés des citadins, quand il y voit la possibilité ou la moindre chance de s'en faire un revenu quelconque. Un marchand, par exemple, vend-il ou achète-t-il des marchandises pour une grande valeur, il est immédiatement dénoncé par des espions ou par ses propres confrères lui portant envie, comme ayant réalisé de grands bénéfices; et pour éviter des désagréments de tout genre, et quelquefois l'emprisonnement ou

Digitized by Google

la bastonnade sous d'autres prétextes, il doit faire un don au gouverneur. Les amendes pleuvent à propos de rien sur tout le monde, et les individus qui transigent ou arrangent leurs différends à l'amiable ne sauraient y échapper.

Les impôts, en Perse, sont moins exorbitants qu'iniquement répartis. Si le gouvernement se contentait seulement du revenu fixe ou *malliat*, provenant des rentes foncières en général, il passerait pour le plus juste des gouvernements asiatiques; mais ce revenu ne lui suffit point : il faut qu'il impose une infinité de taxes irrégulières au peuple, au nombre desquelles sont compris les présents que font annuellement au roi, le jour de Nowrouse, tous les gouverneurs des provinces ou des districts, les chefs de tribus, les grands dignitaires et les ministres eux-mêmes. Ces présents se composent des meilleurs produits du royaume; mais ordinairement en pierres précieuses, en chevaux ou en argent comptant, ce qui est infiniment plus agréable au monarque. La valeur de ces cadeaux se monte à plusieurs millions, et forme presque le tiers des revenus fixes du shah. Outre cela, il est des tributs extraordinaires, dont le caractère est moins déterminé, et qui peuvent être évalués à des sommes considérables. Tel employé, par exemple, se voit-il menacé d'une destitution prochaine ou d'un châtiment pour une prévarication commise, il s'empresse de prévenir l'orage qui va fondre sur lui, en faisant une offre en argent au shah ou à son ministre; tel autre sollicite-t-il une faveur, a-t-il été désigné pour occuper tel poste, il doit témoigner sa reconnaissance par un don semblable; veut-il déjouer les intrigues de ses ennemis qui conspirent contre lui, parce qu'ils convoitent sa position, il en agira de même, *sine qua non*.

Parmi ces impôts d'espèces si différentes, le plus irrégulier et le plus oppressif est sans contredit le *sadir*, ou réquisition publique, et qui consiste à faire contribuer le peuple à des dépenses extraordinaires et tout arbitraires, telles que celles occasionnées par des constructions de nouveaux palais et de ponts, par des mariages de princes, par l'arrivée des ambassadeurs, par des armements, par la mise en mouvement des troupes, etc. etc. Les tribus nomades sont moins atteintes de cet impôt que les habitants des villes, à cause de la facilité qu'elles ont d'échapper aux sommations et aux poursuites du fisc. Ce sont les villes, mais surtout les villages, qui en supportent tout le poids.

Un des plus grands vices du système administratif de la Perse, c'est la coutume d'exempter de l'impôt des villages et des districts entiers, parce qu'ils appartiennent ou à tel personnage influent qui aura su par des dons affranchir ses propriétés de toute redevance, ou obtenir

Digitized by Google

pour le moins un allégement considérable, ou à tel individu qui est favorisé par le gouvernement. Dans les provinces de la Caspienne, où, à raison des difficultés locales, il n'est guère possible aux préposés de faire un dénombrement tant soit peu exact des villages, l'assiette de l'impôt y est des plus arbitraires. Tandis que dans les registres des percepteurs des contributions, tel district figure comme contenant dix villages, le voyageur est étonné d'en compter plus de cinquante. Ces percepteurs, mesquinement rétribués, trouvent, comme il est facile de croire, leur intérêt à cacher la vérité au gouvernement, ou à se laisser eux-mêmes induire en erreur volontairement par les déclarations des propriétaires, qui ont toujours soin de les disposer en leur faveur, et d'arrêter de cette façon toute investigation consciencieuse de leur part.

Ces exemptions autorisées ou frauduleuses font un tort incalculable au pays et au trésor royal : ainsi, à côté de grands fiefs libres de toute charge, il y aura des villages ou des terres appartenant à des gens obscurs qui seront accablées de dîmes et de tous ces impôts directs ou indirects qui ruinent à la longue une contrée, et amènent enfin cette excessive misère qui force les populations à s'expatrier ou à émigrer dans d'autres provinces, cherchant, mais ne trouvant presque jamais, ce bonheur qu'on ne rencontre que dans les pays gouvernés d'après les règles de la justice et de l'ordre.

Le Ghilan paye annuellement au shah 200,000 tomans (3,250,000 francs), et au dire des moustophis, ou intendants financiers de la localité, sur 1500 villages, il y en a près de 500 que l'impôt ne peut atteindre : leur nombre s'accroît de plus en plus; et néanmoins les impositions, loin d'être en raison inverse de l'augmentation des propriétés privilégiées, suivent une ligne contraire, et retombent par conséquent chaque année avec plus de poids sur les villages qu'aucun privilége ne protége. Il en est de même partout; mais ce n'est là qu'une des nombreuses causes du peu de revenus du gouvernement, comparativement à l'étendue et à la population actuelles de l'empire. Cela explique pourtant suffisamment la diminution graduelle de ces revenus, qui, à présent, ne se montent guère à plus de 7 kourours de tomans ou 40,250,000 fr.

Dans certaines localités, dont les populations sont nomades, ou habitent des montagnes inaccessibles, l'impôt se perçoit avec des difficultés infinies, très-souvent en nature, et jamais intégralement. Certains districts même du sud-ouest, et les Baktyares, chez lesquels la force armée ne saurait pénétrer, refusent toute redevance obligatoire, et n'envoient quelquefois que des chevaux à titre de *peschkes*-

Digitized by Google

ches ou présents. D'autres provinces ont des arriérés, qu'elles sont depuis longues années dans l'impuissance de solder. C'est ainsi que le Kirman doit au trésor, depuis dix ans, près de 100,000 tomans, sans avoir pu s'en acquitter encore.

Telle est, en résumé, l'administration actuelle de la Perse, administration bien propre à précipiter tout royaume dans la ruine et l'anéantissement, sans que des causes et des influences étrangères, quelles qu'elles soient, viennent y contribuer. Quiconque n'a pas longtemps vécu dans le pays, et n'a pas vu les choses d'aussi près que M. Ferrier, pourrait penser que la Russie cherche à appauvrir et à désorganiser la Perse dans un but politique que chacun devine. Quant à moi, j'ai des raisons pour être d'un avis contraire, et, sans vouloir me faire ici l'apologiste de la Russie, je dirai que cette puissance n'a nullement besoin d'affaiblir ou de semer l'anarchie là où tout, par sa nature et sa constitution, est faible, anarchique et chancelant. Que pourrait-elle en effet faire de plus, si tant est que l'affaiblissement progressif et l'épuisement complet de ce ce pays lui profitent et secondent ses projets? Et quelle nécessité d'employer la corruption pour s'y faire des créatures, si sa prépondérance lui assure le droit incontestable d'avoir la haute main sur les affaires du gouvernement persan, et de faire respecter ses conseils et ses volontés? Nous pouvons ne pas éprouver de sympathie pour la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg vis-à-vis de l'Europe, voire même de la Turquie; mais s'ensuit-il que nous devions nous montrer injuste, et condamner ses tendances d'envahissement dans ces contrées-ci, si pareilles tendances il y a? Je pense que l'on ne saurait le faire sans méconnaître la mission providentielle qui semble lui être dévolue, et la destinée ultérieure réservée à ces peuples de l'Asie, qu'un pur contact prépare à la régénération, mais ne peut améliorer ni régénérer : il n'y a qu'une domination réelle capable de produire un tel résultat.

La Russie, encore une fois, n'a aucun besoin de l'argent de la corruption pour établir son influence en Perse, où elle se l'est acquise par la force de ses armes triomphantes, et par l'ascendant naturel que lui donne sa position géographique. Avec de pareils avantages la politique russe, à l'égard de ce pays, ne peut être, au contraire, que franche et loyale, quoiqu'elle paraisse quelquefois intéressée; mais elle n'est point tortueuse et corruptrice comme la politique anglaise : elle avoue ses moyens et ne base pas sa diplomatie sur de mesquins arcanes, qui dénotent, pour la plupart du temps, de la stérilité dans la conception ou de l'impuissance dans l'action, ni sur une popularité qui ne s'obtient qu'au prix de l'or et des sacrifices de dignité. Aussi on ne

Digitized by Google

peut raisonnablement en vouloir à la Russie, parce qu'elle réclame une large part d'influence sur les affaires de l'Orient, et particulièrement sur celles de la Perse et de l'Asie centrale, théâtre de deux ambitions rivales, et qui, plus tard, sera peut-être celui d'un redoutable conflit entre elles.

En examinant froidement les choses, on acquiert la conviction que la Russie, plus que toute autre puissance européenne, est appelée à jouer le rôle le plus important dans tous les événements qui se succéderont en Asie, et partant en Europe. Cependant, par tout ce qu'on voit se passer en Perse, il est difficile de prêter à la Russie d'autres projets sur ce pays qu'un simple protectorat, ou, si l'on veut, une espèce de tutelle ; et si c'était autrement, elle ne recourrait point à des voies indirectes, telles que celles de fomenter des discordes intestines, de provoquer la désorganisation, ou de s'étayer du retard de l'acquittement de la dernière portion de contribution de guerre imposée au shah ; mais elle accomplirait ses desseins franchement à la première occasion qui se présenterait, sans appeler à son secours des prétextes, et sans employer la corruption. Bien des motifs plausibles se sont d'ailleurs présentés depuis le traité de Turcomantchaï, lesquels étaient de nature à donner lieu à un renouvellement d'hostilité de la part des Russes. Le massacre de toute l'ambassade impériale à Téhéran, entre autres, était certes une occasion que la Russie pouvait ne pas laisser échapper pour satisfaire ses prétendues vues ambitieuses sur ce pays. Aux yeux de tout homme sensé qui a vécu quelque temps ici, le tort que la Russie a fait, non pas à elle-même, mais à la Perse, c'est de ne s'être pas au moins emparée de l'Aderbéjan et de toutes les provinces riveraines de la mer Caspienne ; contrées qui, tôt ou tard, seront détachées et incorporées à l'empire russe, dont elles formeront les limites naturelles vers le sud. Chaque pas que la Russie fera vers l'Asie sera une véritable conquête sur la barbarie et un service rendu à l'humanité.

Après ce que je viens de dire, vous voyez vous-même, monsieur, que la Russie, ayant la conscience de sa force, et des droits imprescriptibles à une prépondérance sans partage, ferait une folie de répandre son or en Perse, comme l'Angleterre, pour s'y faire des partis : des partis, elle n'a qu'en faire, et, je crois, elle ne s'en fera jamais, dût-elle pensionner tous les ministres du shah et ceux qui l'entourent. Son argent serait pris sans scrupule de délicatesse; mais en retour elle n'aurait à attendre ni dévouement, ni sympathie : la raison en est qu'elle inspire de la crainte, et cette crainte, justifiée par des antécédents, suffit à son ambition et à ses desseins. Elle sait de plus que

Digitized by Google

la proximité de ses frontières et une armée de 50,000 hommes, toujours prête à envahir le territoire persan en cas de besoin, imposent beaucoup plus et agissent mieux que l'or et tous les partisans secrets ou avoués.

Je ne pense pas que M. Ferrier ait pris les présents que se font réciproquement les deux cours en objets d'industrie nationale pour des sommes d'argent destinées à corrompre les personnages influents de la Perse. Il est resté trop longtemps en ce pays pour ignorer que l'usage immémorial des Orientaux consacre cet échange mutuel de cadeaux comme marque de courtoisie et de bienveillance, non-seulement entre les souverains vivant en bonne harmonie, mais encore entre les simples particuliers. Si l'empereur de Russie envoie des produits de ses manufactures, le shah lui en rend bien la valeur en chevaux turcomans et en châles de Cachemire.

L'induction que vous tirerez facilement de tout ce qui précède est que la Perse, par le régime déplorable de son administration intérieure, par le délabrement de ses finances, toujours dilapidées, par la corruption des mœurs générales et par l'égoïsme de ses habitants, marche d'elle-même à une ruine progressive et inévitable. Attribuer l'état des choses actuel à des causes extérieures, c'est faire preuve de peu de clairvoyance et de beaucoup d'injustice. Personne n'était plus à même, cependant, que l'honorable M. Ferrier de connaître à fond les hommes et les choses de ce pays; et son intelligence était apte à lui faire apprécier à sa juste valeur ce dont il a été, comme tant d'autres, témoin oculaire pendant deux années entières. Mais toute appréciation juste et impartiale n'est possible qu'à la condition de ne point céder à des préventions, et de faire à chacun sa part de bien et de mal sans y enchérir.

Veuillez, monsieur, agréer, etc.

S...

Digitized by Google

ORIGINE, LANGAGE ET CROYANCES

DES

RO-MUNI, ZIND-ROMES (1) ET ZIND-CALI.

(Bohémiens, Égyptiens, Gypsi, Gitanos, etc.)

« La langue des *Zind-cali* est le seul critérium capable de « résoudre le problème de leur origine et de leur croyance. »
(Borrow, t. II, p. 116.)

Tout le monde a entendu parler des *Rô-muni*, bien des gens les ont vus, il en est peu qui les connaissent, et l'on est encore à se demander leur nom, leur patrie, leur croyance: leur nom, parce qu'ils semblent en avoir trop pour en avoir un; leur patrie, parce qu'il n'est résulté de toutes les recherches qu'hypothèses plus ou moins fausses, présomptions plus ou moins mal fondées, en un mot, rien de certain; leur croyance, parce qu'elle est au fond de leur cœur, que leur cœur, fermé à notre indifférence et à nos tyrannies, ne peut se trahir que par leur langue; que leur langue est inconnue, et qu'ils la cachent à notre curiosité comme un avare son trésor.

C'est ce que je pensais pendant un long séjour en Dacie, avant l'apparition du livre si curieux de M. Borrow sur les Rô-muni d'Espagne. Si la lecture de cet intéressant ouvrage ne m'eût confirmé plus que jamais la justesse de cette opinion, je me serais sans doute abstenu de publier le résultat de mes études sur les Rô-muni de Dacie et de Turquie; car, je le sais, nul dans son pays n'est prophète: mais aujourd'hui que la voie m'est préparée, que le public commence à revenir de son incrédulité en matière d'étymologie, je ne crains pas de lui livrer ce travail, persuadé qu'il voudra bien en apprécier du moins et la cause et la fin, ma compassion pour mes semblables et mon zèle à les servir.

Les Rô-muni sont généralement connus sous dix-huit noms: on les appelle *Diayi* en Bucharie, *Chas-al-charami* ou simplement *Charami* chez les Arabes, *Sisesch-Hindous* en Perse, *Maj'ub* en Syrmie, *Pharaoni* en certains lieux de Dacie, *Tatars* en Suède et en Norvège, *Chatsi-véli* en Grèce, *Bohémiens* en France, *Egyptiens* en Bohême, *Hydenen* en Hollande, *Athingéni* ou *Azin-gani* en Thrace, *Tsigani* en Russie et en Dacie, *Tschigeni* en Hongrie et en Turquie, *Zigeuners* en Allemagne, *Zingari* en Italie, *Gitanos* en Es-

---

(1) Prononcez *tsind*.

Digitized by Google

pagne, *Gypsi* en Angleterre, *patens* partout; et comme si ce n'était assez, on les nomme encore en Espagne *nouveaux Castillans*, *Germains* ou *Flamands*, en Dacie *Tschôra* et *Strigol*, et ils se disent entre eux *Tschey* ou *Tschay* et *Tschabo*, *Kalo* et *Tschiklo*; tous noms dont j'essaierai d'expliquer le sens.

Quant à leur patrie, on l'a cherchée tour à tour en Europe, en Asie, en Afrique. Les uns les font venir d'Asie en Europe, les autres d'Afrique; ceux-ci par l'Orient, ceux-là par l'Occident. Tel les y fait descendre du *Zanguebar* par l'*Egypte*, tel les fait passer de la *Zevgitanie* en Espagne; quelques-uns les prennent pour les *Zochores* et les font descendre du Caucase, d'autres veulent que ce soient les *Ziches* sortis des Palus-Méotides; à en croire ceux-ci, ce sont des Sarrazins ou des Kalmouks venus de la *Dsongarie*; à en croire ceux-là, ils sont Scythes, Iasyges ou Bastarnes, et probablement le reste des *Daces* vaincus par Trajan; qui voient en eux les *Canaanites* chassés de Mauritanie par Josué, et les font enfants de *Chus*; qui les font fils de *Caïn* et condamnés à vagabonder comme le *Juif errant*; qui les prennent pour les *Ilotes* de Sparte, *pour les prêtres et les prêtresses d'Isis*, *pour les satyres et les bacchantes* de Thrace, pour des *Chaldéens*, pour quelque secte religieuse de Syrie, ou bien encore pour des *Juifs*; qui enfin leur donnent pour ancêtres les *Syginers*, lesquels auraient été les Aborigènes de la vallée du Danube; il en est même qui les disent originaires d'Espagne et les font venir des bords de la *Cija*, dont il est fait mention dans Lucain, et d'autres qui vont jusqu'à les confondre avec les Romans de la Dacie, Ardialiens, Vallaques et Moldaves, avec lesquels leur nom n'est pas, il est vrai, sans analogie, mais dont, il faut en convenir, ils ne sont que les esclaves.

Ainsi, ni l'étymologie, ni l'histoire ne pouvant résoudre ce triple problème, la science déraisonna au point qu'après en avoir fait des pauliciens, des manichéens, des joannites, parce qu'elle les vit païens, les uns athées, les autres déistes; de ce qu'ils sont danseurs, nomades, maraudeurs, elle les fit *fakirs*, *tourlaks*, *calenders*; et puis, à l'aspect de leur demi-civilisation, à la vue de leur peau tannée par le soleil et les frimats, à l'examen un peu tardif de leurs penchants et de leurs aptitudes, elle conclut qu'ils étaient ou *Égyptiens* d'Égypte ou de Cholcos, ou *Éthiopiens*, ou *Troglodites*, ou *Phrygiens*, ou *Circassiens*, ou *Avares*, ou *Pétchénègues*: étrange conclusion! solution bizarre qui montre à quel point peuvent divaguer la science étymologique, quand elle se renferme dans le cercle étroit d'un seul mot et violente la raison pour n'avoir pas tort, et la science d'examen, quand elle s'appuie sur des faits particuliers, communs à des races diverses, au lieu de se fonder sur des faits généraux propres à chaque race. L'Égyptien est noir, a-t-on dit, et mange la chair de porc, donc ils sont Égyptiens; le Troglodite était orpailleur, donc ils sont Troglodites. Le tourlak musulman, le fakir indien, étaient nomades et pillards, donc ils sont fakirs et tourlaks. Ils dansent, s'enivrent, s'abandonnent sans honte aux grossiers instincts du cœur, donc ils sont des satyres et des bacchantes, etc. Certes, à la vue

Digitized by Google

de résultats si divers on serait en droit de s'étonner si l'on ne savait que la science n'est pas toujours un levier, mais le plus souvent une sonde; que la vérité jaillit parfois de l'erreur et n'en brille qu'avec plus d'éclat, comme le diamant au sortir de la mine.

En effet, tous ces efforts de la science n'aboutissant à rien, notre histoire ne pouvant que rester muette ou divaguer sur un problème qui n'est point de son domaine, il fallait en chercher la clef ailleurs, quand, vers le milieu du siècle dernier, le hasard la fit trouver dans la philologie. A cette époque un Roman d'Omlas' en Ardialie, Vale, étudiait à Leyde. Il y fit la connaissance de trois jeunes Malabarais, étudiants comme lui. Étonné d'abord de leur ressemblance avec les Rô-muni de son pays, il l'est bientôt davantage lorsqu'il croit la reconnaître jusque dans leur langue, et son étonnement est au comble quand, de retour à Omlas', il s'est assuré que les Rô-muni comprennent à peu près la plupart des mots malabarais qu'il a eu soin de recueillir.

C'est sur ces données qu'il se procure que Grellmann publie, en 1783, son *Histoire des Bohémiens*, suivie d'un vocabulaire comparatif et des courtes observations grammaticales de Vale. Ce premier pas est immense; la langue des Rô-muni cesse d'être ce que l'on croyait généralement, un argot, et son analogie avec le malabarais leur donne assurément une origine commune avec les peuples de l'Indoustan. Après lui, Fessler va plus loin sous le rapport philologique. Ayant naturellement à parler des Zind-rômes dans son *Histoire de Hongrie*, il ne se contente pas de rapprocher leur langue du malabarais, il la met en rapport avec les principaux idiomes de l'Indoustan, et, par un tableau synoptique dont je ne donnerai qu'un extrait, il corrobore si bien l'opinion de Grellmann que de présomption elle devient certitude.

Français.	*Rômun.*	*Indostan.*	*Multan.*	*Sanscrit.*	*Bengali.*	*Malabar.*
Jour,	dive,	dyn,	degow,	devasi,	din,	dio.
Nuit,	rati,	rat,	rat,	ratri,	raat,	rate.
Soleil,	k'am,	kam,	k'am,	k'am,	»	k'am.
Lune,	s'on, c'anda,	s'and,	c'andorma,	c'anda,	s'and,	c'and.
Terre,	pu,	»	»	puma,	»	buma.
Eau,	poni,	panni,	pàny,	panir.	paani,	pan.
Or,	sonny,	sonna,	sonà,	»	suna,	suna.
Argent,	rup,	rupa,	ruppà,	»	rupu,	ruppa.
Sel,	lôn,	nun,	lon,	»	»	nun.

Dès lors, plus de doute, les Rô-muni sont Indiens, Indostans, Multans, Bengaliens ou Malabarais. Ces nouvelles données émises, Richardson essaye de découvrir la caste à laquelle ils appartiennent, et croit la trouver dans celle des *Bazigurs*, « espèce de ménétriers et de danseurs vagabonds; » mais cette analogie, semblable à tant d'autres, ne peut suffire pour démontrer l'identité. Les Rô-muni restent ce qu'ils sont, un mythe dont on soupçonne le sens, sur lequel on ne peut rien statuer encore de positif, et que la con-

Digitized by Google

naissance de leur langue pourra seule dévoiler. Mais, pour connaître leur langue, il faut les voir, leur parler, vivre avec eux; et ils sont si misérables que la plupart de ceux à qui cette heureuse idée peut d'abord sourire y renoncent bientôt en se disant, pour se consoler : Quel si grand intérêt peut donc offrir la langue d'un peuple si avili, si méprisé « et si méprisable? » Tout le monde ne parle pas ainsi, cependant, et leur misère, qui repousse le plus grand nombre, devient au contraire pour quelques-uns une raison de plus pour s'occuper d'eux. En 1835, M. Graffunder publie, à Erfurt, son *Essai grammatical de la langue rômune.* Le premier il fait voir les règles et la construction du dialecte des Zind-rômes, et fait comprendre comment, en leur conservant leur amour et leur haine traditionnelles, leur lascivité et leur nomaderie immémoriales, il les a séparés des autres peuples au milieu desquels ils campent et se glissent comme des taupes et des ronces dans un jardin.

Un fait remarquable, et qui peut servir à nous montrer comment, malgré leur ignorance et leur disséminement, leur langue les a fait rester eux, c'est qu'ils ne nous méprisent pas moins que nous ne les méprisons; c'est qu'à leurs yeux, nous Gaulois (*Bas'ni*), nous ne sommes que des *gac'i* (païens), des *c'okoy* (chiens); qu'eux seuls sont *tots* ou croyants, *rômes* ou hommes; c'est que si nous les prenons pour des satyres, ils nous prennent, je ne dirai pas pour des singes, mais pour des êtres d'une autre nature qu'eux, pour les fruits avortés de quelque commerce incestueux de l'homme avec un être qui n'est pas la femme, car eux seuls sont *rômni-c'ey* (fils de la femme). En outre, selon eux, leur langue n'est pas glapissante comme nous pouvons le croire, mais sonore, malléable, harmonieuse; tandis que les nôtres, sèches, dures et rauques, leur font au contraire l'effet de vociférations de bêtes fauves. « Nous parlons, m'ont-ils dit souvent, comme les « oiseaux chantent; vous chantez comme les lions rugissent. » Et ceci m'explique le surnom de *c'icli* (passereaux), qu'ils se donnent entre eux quelquefois. Si la langue leur a fait nourrir tant de mépris pour nous, ce mépris, à son tour, joint aux persécutions qu'ils ont souffertes, à la haine que nous leur avons inspirée, n'a pas peu contribué à les faire rester eux, avec leur vie nomade et leur langue indienne. C'est donc dans leur langue qu'il faut les étudier aujourd'hui, puisque c'est là qu'ils se sont cachés tout entiers, qu'ils s'abritent comme dans une forteresse contre les atteintes de notre civilisation, selon eux liberticide; et que l'on peut retrouver, s'il en existe encore, quelques-uns des restes de leur antique passé.

Restée longtemps en arrière de la philanthropie, la charité s'empare enfin de toutes les curieuses découvertes faites jusqu'en 1835, et M. Borrow, jaloux de répandre la foi anglicane parmi les *Zind-cali* d'Espagne, ne craint pas d'aller étudier leur langue au milieu d'eux (1).

---

(1) M. G. Borrow, agent de la Société biblique anglaise, a publié à Madrid l'*Évangile de saint Luc*, traduit en basque et en *gitano* (bohémien); cette publication, ainsi que celle du *Nouveau Testament* (version protestante) en langue espagnole

Digitized by Google

Des longs et généreux efforts de M. Borrow, il est résulté un livre, riche de faits et de pittoresque, d'expérience et de savoir. On y voit les Zind-cali tels qu'ils sont ; car il ne les a peints que tels qu'il les a vus, et sa connaissance approfondie de la langue m'a convaincu, plus que le pittoresque même des deux premières parties, qu'il n'a pu faire autrement que de les bien voir. Il interprète moins qu'il n'expose, il raconte plus qu'il ne commente, il ne présume pas, il affirme, et sans dissertation, il prouve : il prouve que le dialecte zind-cali n'est langue de filou d'aucune sorte, ni l'*argot* de France, ni le *gergo* d'Italie, ni le *cant*, ni le *slang*, ni le *latin-voleur* d'Angleterre, ni le *germania* des Espagnes, ni l'*italien rouge* des Allemands, ni enfin le *more*, bien qu'ils lui aient tous emprunté, ce dernier surtout, quelques mots dont ils ont généralement changé le sens ; et pour en convaincre, il apporte cent exemples, dont le tableau suivant donne une idée.

Français.	*Gergo.*	*Mores.*	*Zind-cali.*	*Zind-rôme.*	*Sanscrit.*	*Indou.*
Un,	»	wahud,	ieke,	iek,	eya,	ek.
Deux,	»	snain,	dim,	dui, doy,	dvaya,	du.
Trois,	»	sletza,	trin,	tri, trin,	traya,	tin.
Quatre,	»	arba,	estar,	s'tar,	c'atrar,	c'ar.
Cinq,	»	k'amea,	pans'e,	pans', panc',	panc'a,	pans'.
Six,	»	sota,	kob, zoi,	s'ov, c'ov,	s'asda,	c'o.
Sept,	»	sebea,	k'efta,	efta,	sapta,	sat, efta.
Huit,	»	sminia,	otor,	ok'ta,	as'ta,	aûnte.
Neuf,	»	tuffa,	esnia,	eya, enia,	nava,	nov.
Dix,	»	as'ra,	deke,	des, des',	das'a,	dos, des.
Dieu,	anticroto,	»	unbebel,	j'evil,	debel,	k'oda, deuw.
Homme,	osmo,	rak'il,	manu,	manus', rôm,	menu,	manoos.
Tête,	borella,	ras,	kero,	s'ero, k'ero, o'ero,	k'ero,	ser.
Soleil,	ruffo di sant alto,	s'em,	kan,	k'am,	k'am,	k'an.
Œil,	balco,	ein,	akia,	ak, iak,	auk, aks'i,	iaok.
Nuit,	bruma materna,	lila,	rac'i,	rati,	ratri,	ratck'.
Cheveux,	prusa,	s'ar,	bal,	bal,	balis',	bal.
Eau,	lenza,	ma,	pani,	pôni,	panir,	pani.
Langue,	danoss,	isan,	s'ipe,	j'ib, c'ib,	c'ipe,	c'ib.

Il est certain, j'en conviens, que la langue rômune n'a pu demeurer invariable, que le peuple qui la parle, disséminé dans toute l'Europe, a dû, malgré son aversion pour tout ce qui n'est pas lui, subir la loi de nature, et adapter à son usage plus d'un mot étranger ; mais il n'en est pas moins vrai que le fond en est un, partout et pour tous, et qu'il est possible, par

---

lui suscita, dans les dernières années du règne de Ferdinand VII, et sous le ministère du comte d'Ofalia, divers désagréments, à la suite desquels il fut momentanément emprisonné. Il a publié le récit de ses aventures dans un livre intitulé *la Bible en Espagne*, qui, en Angleterre, a obtenu un grand succès. (A. H.)

Digitized by Google

conséquent, de la ramener à son unité, en rejetant ce qui est inutile, en corrigeant ce qui est vicieux, en élagant ce qui ne lui appartient pas. C'est ce que j'ai fait, et voici comment:

D'une part, la conjugaison romane de Dacie, affectant naturellement les modifications latines, et les Rô-muni de ces provinces les ayant adoptées, et dit *kero*, *keres'*, *keres'to*, je fais, tu fais, il fait; *bulesk*, *bules'ti*, *bules'te*, je baise, tu baises, il baise; *os'ag*, *os'agi*, *os'agé*, je vois, tu vois, il voit; il m'a été facile de rendre à la conjugaison rô-mune sa forme primitive, en disant: *kerom*, *bulim*, *os'aom*; *kerel*, *bulil*, *os'al*; *kere*, *buli*, *os'a*; en outre, beaucoup de Rô-muni confondant les trois verbes *âben*, être, *siben*, vivre, *siniaben*, exister par soi-même, j'ai dû conserver ces nuances, et, bien que les temps composés du subjonctif soient généralement peu usités, j'ai cru devoir les établir, puisqu'il m'est arrivé de les entendre en Bulgarie, et que d'ailleurs ils se forment par une composition fort logique; en effet, *wabesomesai*, que j'eusse été ou que je fusse devenu, est formé du présent *wabes*, de l'imparfait *omesa*, et du participe passé *ai*.

D'autre part, les langues romanes d'Occident, l'espagnol, par exemple, ne modifiant leurs substantifs qu'à l'aide des prépositions, et les Rô-muni établis parmi eux ayant oublié, pour se conformer à cet usage, et leurs modifications, et jusqu'à la forme de leurs pronoms, je les y ramène sans peine, en disant: «Caloro *mandi* gorlo-*s'inesgro;*» au propre, gentil noiraud, du fond de mon cœur; au figuré, ami de mon cœur; au lieu de «caloro *demi* garlosin,» suivant l'expression zind-cali, de M. Borrow.

Enfin, la plupart de ceux qui nous ont rapporté quelques mots de leur langue, ne les ayant écrits que comme il arrive quand on n'en comprend ni le sens précis ni la composition, il m'a été facile de les corriger en indiquant et le véritable sens et la véritable orthographe. Par exemple, Grellman ayant traduit *bris'inté* ou *bris'indò* par pluie, je fais observer que pluie se dit simplement *bris'* avec l'article *bris'i*, à l'accusatif pluriel *bris'in*, d'où bris'in*dé*, il *donne* des pluies, des gouttes de pluie, et le datif *bris'indi*, aux pluies, pendant les pluies, quand il pleut. Je pourrais étendre ces observations, mais je pense en avoir dit assez pour faire sentir que si cette grammaire offre moins la langue parlée que celle qui devrait l'être, elle n'en est pas moins celle des Zind-rômes de Dacie et de Turquie; et que ces provinces étant habitées par les deux tiers des Rô-muni qui peuplent l'Europe, c'est là qu'il faut absolument les étudier si l'on tient à les connaître, c'est là qu'il faut rapporter tout ce que l'on voit ailleurs, parce que c'est là qu'ils se sont créé une nouvelle patrie, c'est là qu'ils se recrutent à des temps donnés et à notre insu, c'est de là enfin qu'ils ne cessent de s'infiltrer, l'émigration en masse leur étant devenue impossible, à travers les autres États de l'Europe. Sur ce principe, au lieu de répondre, avec ceux d'Espagne, à M. Borrow, «*curelando*, *curelando*, *baribustris curelas terela*:» à l'ouvrage, à l'ouvrage, il a beaucoup d'ouvrage à faire; je dirai *curas'di*, *curas'di*, *bari bustris curas kerela*.

Quoique fort pauvre dans son état actuel, quoique bigarrée de mots étran-

Digitized by Google

gers appartenant à toutes les nations, quoique sans culture depuis son importation en Europe, la langue rô-muni n'en a pas moins conservé son mécanisme original, son bizarre génie, son cachet antique qui en fait en Europe une langue à part, et sur lequel on peut lire clairement aujourd'hui : *Zinder wayom*, je viens de l'Inde.

Pour en demeurer à jamais convaincu, il suffira de jeter un regard attentif sur cette petite grammaire et sur le vocabulaire qui l'accompagne. On y verra les voyelles fortes, les consonnes pectorales et gutturales, l'*a* privatif, les affixes et les préfixes du sanscrit. Et tout mot substantif ou adjectif se trouvant déterminé par l'une des voyelles *a*, *o*, *u*, *e*, *i*, *û*, et toute voyelle se faisant entendre, on en concevra une harmonie inconnue à nos langues d'Occident, harmonie dont la langue turque peut seule donner une idée, et que j'essayerai de peindre par ces mots: *rôomesai s'ekovar, s'ekovar amen way rô-om ;* nous avons toujours erré et errerons toujours.

Puis, si l'on fait attention que cette finale n'est qu'un article, que le masculin est toujours *a*, *o*, *u*, et le féminin *e*, *i*, *û*, outre que l'on sera frappé de tant de régularité, on ne pourra s'empêcher d'y voir une analogie frappante avec la langue hindoue; enfin, quand ces voyelles retranchées, on verra que la plupart des mots sont tout au plus dissyllabes, qu'ils ne deviennent trisyllabes et polysyllabes que par extension, tels que *«anina*, effleurer, de *an*, souffle, et de *in* ou *lin*, léger; *c'etogas'*, tonnerre, de *c'eto*, éternuement, et de *g'as'*, toux, il faudra bien s'en rapporter à son propre témoignage sur sa haute antiquité et son affinité directe avec le zend et le sanscrit, et reconnaître en conséquence son origine indienne qui n'est plus un doute.

Cela dit, on ne trouvera plus étonnante l'analogie de son participe passé en *do* avec le sanscrit *da*, ni la forme de son conditionnel *âs'keroma*, je ferais, *as'keromesa*, j'aurais fait, à l'aide de la racine sanscrite *âs* (désir). Et si ce dernier fait ne suffisait pas aux Romans de la Dacie, pour leur prouver qu'ils ont pris aux Rô-muni, leurs esclaves, plus de mots qu'ils ne le pensent, je citerais, pour les en convaincre, ce tableau synoptique dont tous les mots ont entre eux une analogie trop directe pour que l'on se refuse d'y ajouter foi.

Français.	*Rô-mun.*	*Roman.*	*Latin.*	*Sanscrit.*
Coteau,	mâl,	malu,	»	»
Montagne,	k'ej'i,	munte,	mons,	mâla.
Ruisseau,	riu,	riu,	rivus,	»
Eau coulante,	»	»	»	rîn.
Fardeau,	povara,	povara,	pondus,	b'ara.
Rachée,	rug',	rug,	»	rug'.
Écurie,	gras'd,	gras'd,	»	»
Torrent,	piray,	pirîu,	»	raya.
Tige,	kopa,	»	»	»
Tronc,	kopan,	kopan,	»	»
Arbre,	kopak,	kopak,	»	»

Digitized by Google

Rejeton,	kopil,	kopil,	kopila,	»
Remuer,	mis'kaben,	à mis'ka,	»	mis'ka.
Tapir,	vrien,	à viri,	»	dvri.

Je pourrais continuer, mais j'ose croire que ces mots, pris au hasard, m'auront fait comprendre; et, quelque étonnant que ceci paraisse, la cause en est si simple qu'il suffira de l'histoire pour nous l'expliquer; et alors, je l'espère, Romans et Rô-muni seront satisfaits.

Il est vrai que l'analogie du rô-mun et du sanscrit est devenue presque imperceptible quant à la forme grammaticale; mais elle est évidente et presque complète dans la valeur, dans le son des lettres, dans la composition des mots. Ainsi *r*, comme en sanscrit, indique tout ce qui bruite, *g* tout ce qui est profond, *l* tout ce qui coule, etc. Quelques exemples suffiront pour en donner une juste idée.

Rômun.	*Français.*	*Rômun.*	*Français.*
Rôben,	aller, marcher.	Géu,	trou.
Roaba,	brouette.	Géb,	fosse.
Ru, rû,	loup, louve.	Gavan,	gamelle.
Rila,	vesse.	Garu,	boucle, tympan.
Rig'ilo,	rôt.	Géur,	creux.
Rya,	gale.	Goru,	profondeur.
Raça,	parole, voix.	Gôrla,	rivière.
Rès'niza,	manivelle.	Gôrlan,	plongeon (oiseau).
Roy,	essaim.	Gorum,	œuf.

Et l'on remarquera, j'en suis sûr, la composition toute logique du mot gôrla (rivière), composé de gôru, profondeur, et de (la) coulant, qui coule.

Je n'ai certes pas l'intention d'exposer dans ce court aperçu toutes ces analogies, mon but étant simplement d'en donner une idée suffisante qui mette le lecteur à même de savoir le cas qu'il doit faire de mon opinion sur les Rô-muni; et cependant, je craindrais de n'en avoir pas dit assez, si je n'ajoutais les courtes observations suivantes, sur la composition des mots par préfixes, affixes et entre eux.

Les principaux préfixes sont *a*, *pra*, *s'u*: *a*, comme en sanscrit, est privatif, *apralo*, bas de *a*+*prâlâ*; mot à mot, qui n'est pas haut. Les Zind-cali d'Espagne l'emploient comme article, et le changent quelquefois en *al*; exemple: *arati sang*, *al kénik*, fontaine, au lieu de *rati*, *k'ahl*. *Pra*, comme en sanscrit, exprime la supériorité, l'excellence, et n'est autre que la contraction de *paro*, *a*, excellent, *praben*, exceller; sanscrit, *prab'a*. — *Prabal*, air supérieur, atmosphère; sanscrit, *prab'avat*, supérieur.—*Prabaro*, très-fort, très-puissant, très-grand; sanscrit, *prabala*, puissant.—*S'u*, comme en sanscrit, exprime la bonté, la beauté, la facilité; *s'ucara*, beauté; *s'ukera*, bienfait; *s'uco* et *s'ucaro*, ami; sanscrit, *sukara*, charité; *sukard*, ami; *sukarta*, bienfait.

Les principaux affixes sont: *a*, *ça*, *na*, *ra*, *ro*, *as'*; *gro*, *kro* ou *kero* et *ilo*.

Digitized by Google

— *A*, *ça*, *na*, *ra*, *as'*, comme en sanscrit, forment des substantifs : *vatra*, feu, foyer, habitation ; *vat'a*, cour ; *vaça*, science, *tresna*, foudre ; *vatas'*, intendant, gérant, inspecteur ; du sanscrit. *vas'ra*, demeure ; *vac'as*, science, discours ; *tresnu*, craintif ; *vata*, cour, enclos, et dont les Moldo-Vallaques ont fait leurs *tnvaçatura*, *vatra*, *vàta*, *vàtàs'el* et *tresnet*.

L'affixe *gro* me semble tout à fait particulier à la langue rô-muni ; il est le signe du génitif, et forme des adjectifs. Quant aux affixes *kro* ou *kero* et *lo*, ils forment des substantifs ; *kro*, et *kero* forment les simples *bakero*, bélier, composé de *ba* (bêlement), plus *kero* (faiseur), qui bêle. *Mus'inkero* (chapelier), mot à mot, faiseur de chapeau ; *ilo* forme les diminutifs. *Bakroilo*, agneau ; *anilo*, zéphyr ; sanscrit, *anila*, de *an* + *ilo* ou *ila*. Il forme aussi des adjectifs, *barailo*, pesant, de *bara*, pesanteur + *ilo*.

Si nous considérons maintenant les mots composés entre eux, nous verrons qu'ils ne se font pas autrement qu'en sanscrit, c'est-à-dire par simple apposition, et que le dernier seul se modifie : *canigaru*, boucle d'oreille ; *canigarusgro*, de la boucle d'oreille ; *urigâben*, s'habiller, mot à mot, passer ses chausses, de *uri* + *gâben*, à moins que l'affixe ne gouverne l'accusatif comme dans le mot cité plus haut : *mus'inkero*. Mais les mots composés les plus remarquables, et qui suffiraient presque pour nous donner une juste idée de l'humeur des Rô-muni, et de la tournure joviale de leur esprit, ce sont ceux qui, par une bizarre métaphore, expriment des êtres dont ils ont perdu le nom ou dont ils ont donné le nom à un autre. Ainsi, le Zind-cali a fait *Barsali* (Jean), du zind-rôme *barsa*, cigogne ; *cé* (gale), de *cé*, fille (prise en mauvaise part) ; *c'inoks* (âne), de *c'in*, honneur ; *penis'* (Saint-Esprit), de *pén*, plume ; *kurke* (dimanche), de *kurke*, dinde. Et pour le Zind-rôme, l'âne (ou *gra*, qui, chez eux, est devenu l'emblème d'une rosse quelconque, âne ou cheval, homme ou femme) n'est plus aujourd'hui qu'un *long tympan* (*baragaru*), c'est-à-dire une longue oreille ; le pied (*piro*) est l'*aile de la jambe* (*uras'foro*) ; l'ours (*ur*), un grand matou (*buc'os'oy*) ; le lion, un *ours à crinière* (*uros'mlana*) ou un *grand monstre* (*bargpeng*) ; le tigre, une *cuisse souple* (*uras'lana*), et le dindon (*kurke*), un monsieur glouglou (*piblaraun*).

Ce mot *kurke*, dont les Moldo-Vallaques ont fait leur *kurkan*, est trop remarquable pour le laisser passer sans observation. En effet, toutes les langues d'Europe font sentir l'origine étrangère de cet oiseau domestique : le Français l'appelle *dinde*, le Sclavon *indik*, l'Anglais *poule de Turquie*, bien que le Turc lui-même le nomme *induk*, c'est-à-dire Indien, d'Inde. Il faut donc, pour que le Zind-rôme lui ait conservé son nom primitif, qu'il soit au moins passé par la Perse, où *kurek* signifie poule. Une chose fort remarquable d'ailleurs, et qui pourrait faire croire que l'Europe porta chez les Indiens le nom de Gaule, c'est que, par analogie, les Zind-rômes donnent aux Européens le nom de *Bas'ni* (Galli). C'est ainsi que leur épithète *Cali* pourrait témoigner de leur séjour en Bucharie, où ce mot signifie également *noir*, et qu'à l'aide de leur *gândaci* (scarabé et tout animal issu d'un cocon ou d'une coquille), on pourrait les conduire au Maduré, sur les bords de la Gandica,

Digitized by Google

où des Indiens, aussi nus, aussi misérables qu'eux, pêchant leur *salagraman*, qu'ils appellent ver d'or, ver de diamant, ou ver de pierre, et d'où les Rô-muni auraient conservé l'usage de *a keta ingiok*, de chercher dans le coquillage, c'est-à-dire d'y lire la bonne aventure.

On le voit, une étude approfondie de leur langue pourrait nous conduire à leur berceau, et nous faire retrouver leur patrie, comme nous avons retrouvé leur origine; et je n'aurais pas désespéré d'en venir à bout, si mes moyens eussent égalé et mon désir et mon courage. J'ai voyagé, il est vrai, j'ai mangé, j'ai bu, j'ai dormi avec eux, j'en ai eu plusieurs à mon service, et malgré cela, je ne le sens que trop, je n'ai pas encore toutes les qualités requises pour me permettre de rien statuer à cet égard. Cependant, si les faibles connaissances que j'ai puisées de leur idiome, tant en Dacie qu'en Turquie, me permettent d'avoir au moins une opinion, je remplirai le but de cet aperçu en l'exposant aussi nettement, aussi clairement qu'il me sera possible.

L'avouerai-je? parmi les dix-huit noms cités au commencement de cet aperçu, je ne vois pas le leur; je ne puis que l'entrevoir, tant il a été défiguré par une analogie de son qui en a fait changer le sens complétement. J'ignore le sens du *diayi* bucharien et du *maj'ub* de Syrmie; mais le *k'arami arabe* signifie obscène, impur, libertin; le *k'at'si veli* des Grecs n'est autre que la réponse à eux faite par les Rô-muni eux-mêmes: «Nous sommes *sans nom*» (*at'i vel*). Nous savons à quoi nous en tenir sur les noms de *Pharaoni*, de *Bohémiens* et d'*Égyptiens*, et je serais tenté de croire que le *gypsi* anglais n'est qu'un souvenir de l'antique usage de blanchir les pieds des esclaves exposés en vente et appelés alors en latin *gypsati*.

Quant à leurs autres noms *tschingeni*, *zigeuners*, *zingari*, *gitanos* pour *tiganos* (les Espagnols n'ayant ni le *tsch* turc, ni le *z* allemand, ni le *ts* sclavon), *tsigani* et *athin-geni* ou *azin-gani*, il faut remarquer d'abord qu'ils sont entre eux en analogie parfaite, les uns par la radicale, les autres par la finale, presque tous par l'ensemble, puis se rappeler que leur premier roi connu en Europe portait le nom de *Zindel* (à la fois père et Indien), et l'on sera convaincu que les radicales *tschin*, *zi*, *zin*, *tsi* et *thin*, ne sont autres que la contraction de *zind* naturellement amenée par la finale *geni* ou *gani*. Pour le comprendre, il suffira de se rappeler qu'adonnés à la sorcellerie, ils reçurent, dès leur arrivée en Europe, la qualification générale de *paganisans* ou de païens, que les Hollandais les appellent encore aujourd'hui *hydenen* (idolâtres), que, dans leurs préjugés, les Lappes de l'Adriatique en ont fait leurs *pagani*, loups-garous; car alors on sentira comment, de *Zind-rôme* et de *Zind-cali*, ils ont pu devenir *Tschigeni*, *Zigeuners*, *etc.* Ces mots s'expliquent l'un par l'autre: le grec *athingeni* ne signifie pas autre chose que *race d'athées* (1), et le azin-*gani* du moyen âge, malgré sa finale latino-

(1) *Athoi-genoi*, sans doute parce que les Rô-muni partageaient avec les Bulgares de Hongrie les principes des manichéens, et qu'ils reconnaissaient comme eux l'éternité de l'âme et de la matière.

Digitized by Google

grecque, n'en semble que la traduction. C'est ainsi que le zèle religieux de l'époque, appuyé du reste sur leur nom de *zind*, est venu à bout de leur imposer une épithète gréco-latine moins juste peut-être à cette époque que ne le sont encore aujourd'hui celles de Maures et de Sclavons.

Si ce nom n'est pas le leur, et s'il leur en faut un, il est plus raisonnable de le chercher dans leur propre langue, et d'adopter définitivement un de ceux qu'ils se donnent eux-mêmes volontiers; je dis volontiers, et j'ai hâte de me faire comprendre, parce que si, au dire de M. Borrow, ils détestent à tel point en Espagne celui de Gitanos, qu'ils lui préfèrent ceux de Flammand, de Germain, et celui même de Nouveau-Castillan, quoique injurieux déjà; ce n'est qu'avec peine qu'ils subissent en Dacie celui de *Tsigani*, que leur ont imposé les Romans de cette province; car, s'ils n'en connaissent pas le sens, ils le présument du moins et en comprennent tout le dédain. Or, c'est en Dacie qu'ils s'arrêtèrent à leur arrivée en Europe; on pourait croire qu'ils y étaient déjà du temps de Marc-Aurèle, sous les différents noms de voleurs, caverniers, agiles, orpailleurs, chevriers, fortes-épaules; car les Lotringes, les Buri, les Sosibes, les Sicobotes, les Peucini et les Costobori de Julius Capitolinus ne semblent autres que leurs *Lotri*, *Buri*, *Sicobari*, *Peuk'ini* et *Costobari*, dont j'ai donné le sens; et les Cistaboci, les Biephi ou Piephigi, les S-ensii, sous les différents noms de Kotensii, de Rhatac-ensii, de Burrudu-ensii paraissent être également leurs *sista-boki* (faim-de-fer), leurs *pi-bifi* (buveurs de neige), leurs *tns'i* (individus), des *berges* (kot), errants (*rataci*), voués au culte du *grand Dieu* (*Barodeves*). Dans tous les cas, on les y retrouve au milieu du XIIIe siècle, sous Bela II de Hongrie; et J.-P. Ludwig, dans ses *Reliquiæ manuscriptorum*, t. XI, p. 301, rappelle une chronique qui les énumère à cette époque, 1250, parmi les peuples de cet empire, sous le nom de *C'ingari;* d'ailleurs, c'est par la Dacie qu'ils se sont infiltrés dans tout le reste de l'Europe; c'est en Dacie qu'ils sont encore plus nombreux; c'est donc en Dacie qu'ils ont reçu pour la première fois ce nom de *Tsigani*. Or, en Dacie ce nom ne signifie pas autre chose que palen; il est la plus grande injure que l'on puisse dire à un orthodoxe; ses analogues ne peuvent conséquemment avoir d'autre sens, autrement je préférerais le faire dériver de *zing* ou *c'ing*, vibration, d'où *zingari* ou *c'ingari*, loquaces, querelleurs; mais on ne verrait dans cette interprétation que le résultat de l'effet produit à nos oreilles par la multiplicité de leurs voyelles et la malléabilité de leur langue, et par cela même que ce nom serait effectivement celui qu'on leur a donné, il ne pourrait être celui qu'ils se donnent eux-mêmes. Ce ne sont pas les mangeurs d'hommes qui s'appellent eux-mêmes anthropophages, et les Rô-muni, Zind-cali ou Zind-rômes, ont trop d'esprit pour se faire insulte.

Ils s'appellent eux-mêmes *rôm*, *rômni'cey*, *rô-muni*, *zind-cali* et *zind-çari;* *rôm*, c'est-à-dire homme, en remontant aux racines: moi qui marche (de *rô*, marcher, et de *om*, pronom affixe en analogie avec le turc et dont l'harmonie est *am*, *êm*, *im*); *rômni-c'ey*, c'est-à-dire fils de la femme; *rô-mun*, de *rô* et de *mun* (vite); *zind-cali* ou *zind-çari*, enfin, de *zind* (Sind ou In-

Digitized by Google

diens), et de *cali* ou *çari* (noirs), ce que les Persans expriment par *sisechhindou* (1). Dans l'Estramadure ils se contentent quelquefois des finales *c'ey* et *cali*, ou d'un synonyme du premier *c'abo* (garçon); et, comme on le peut comprendre, pour avoir fait *zindaya* (grand-père) et *zindaye* (2) (grand'-mère), il faut que le Sind soit leur père, que l'Inde soit leur mère patrie.

Quoi qu'il en soit, ils sont sans nom, *at'i vel*, ainsi qu'ils l'ont dit aux Grecs, sans autre nom que celui de *rôm* (homme). Je m'abuse peut-être, mais il me semble voir dans cette appellation, à la fois si simple et si superbe, un je ne sais quoi d'antique qui me les ferait prendre pour la race primitive; et comme ils ne sont ni noirs ni blancs, pour la souche des noirs et des blancs, souche déchue, il est vrai, dégradée, avilie, et pourtant belle encore de corps et d'esprit, et chez laquelle rien n'est rare, ni la beauté d'Astyanax, ni les charmes d'Aspasie, ni la voix de Malibran, ni l'air mâle d'Hector, ni le talent de Baillot, ni la gravité de Priam, ni le malheur de Cassandre. Ce n'est donc pas sans motif, les noms de *Zind-cali* et *Zind-çari* caractérisant plus particulièrement ceux d'Espagne et de Turquie, qu'à défaut d'un nom distinct et du sens duquel nous soyons sûrs, j'ai osé prendre sur moi d'imposer à ceux de Dacie celui de *Zind-rômi*, c'est-à-dire hommes d'Inde.

Ils sont sortis de l'Inde, ceci est incontestable; mais quelle place y occupaient-ils? Là est le mystère, mystère impénétrable et que je ne tenterai pas même de sonder; car, pour moi, qu'on l'appelle *zind-cali* (Inde-Noire), ou *tsigènie* (païennerie), leur patrie est partout; partout où il y a distinction de caste, en Turquie comme en Perse, en Europe comme aux Indes; partout, et plus encore que n'était partout au moyen âge la juiverie; partout où ils posent leurs tentes au moins un jour, sur la montagne, dans la plaine, aux bords des ruisseaux, aux approches de chaque village, de chaque bourg, et jusque dans les meïdans et les faubourgs des cités; en Europe, de la mer Noire aux colonnes d'Hercule, de la Morée en Norvége; en Asie, de Scutari, Smyrne, Saint-Jean-d'Acre, à Tata, à Guzurat, à Jatnapatnam, de l'Anatolie au Sind, du Sind au Gange (3).

---

(1) Par ignorance ou par malice, les Grecs ont donné leur nom de Zind-çari aux K'utso-Vlacques, avec le sens de *moustique*, par métaphore pour *importun*.

(2) Les Zind-cali prononcent *tschinday*.

(3) Je m'estime heureux que l'intéressant article de M. L.-A. Dubois, sur les *Castes de l'Inde*, ait précédé, dans le dernier cahier de la *Revue*, celui-ci, qui devait y trouver sa place; car il m'a donné le temps, et me permet de préciser, d'une manière à peu près certaine, ce qu'autrement je n'eusse pu faire, les castes et les lieux d'où sont sortis les Rô-muni. En effet, par ce tableau des castes de l'Inde, et par celui que nous offrent les Zind-rômes d'Europe, il est facile de voir que la plupart de ces derniers ne sont pas *Parias*, mais *Sudras* d'origine. Ils professent, comme aux Indes, les arts mécaniques, les travaux manuels, et généralement ceux qui, tout en entraînant avec eux la souillure, sont cependant réputés plus bas qu'infâmes, plus vils qu'immondes. Ils ne cultivent pas la terre, ils ne sont ni sucali (potiers), ni

Digitized by Google

Enfants du *pu* (la terre), ils ne savent pas lire au ciel (*s'ero*). Le ciel n'est pour eux que la tête (*s'ero*) de *Tota;* le soleil (*k'am*) est son cœur, son œil et son âme; il embrase tout de son amour (*k'ama*); les étoiles sont des éclats des feux (*iakai*) échappés de ses yeux (*iak*). Si le zéphyr (*an*) souffle, c'est *Tota* qui rafraîchit la terre de sa divine haleine (*an*); si le tonnerre (*c'etogas'*) menace, c'est lui qui est enrhumé (*c'eto*) et tousse (*g'as'a*). Qu'est-ce donc que *Tota?* Tota n'est ni le ciel, ni la terre, ni le soleil, ni les étoiles, ni rien de ce qui se voit, se touche et se sent; c'est une flamme, une chaleur, un feu invisible qui se communique à tout, qui féconde la terre, brille dans les étoiles, brûle le soleil, illumine le ciel, fait éclater la foudre et vivifie l'esprit (1). Le soleil est son image, et c'est dans le soleil que

---

muc'ieri (tanneurs), ni s'akili (savetiers); mais orpailleurs, forgerons, fondeurs, ouvriers en métaux, maréchaux ferrants, *Panc'alas*, enfin, ou des *cinq castes*, dont la dernière a remplacé ici celle qui, aux Indes, est la première, celle des *charpentiers;* et s'ils deviennent barbiers, blanchisseurs, tuiliers, bourreliers, etc., ce n'est que par la volonté d'un maître qui les y force, et en fait son profit. Ils font, il est vrai, leurs délices de la danse, et la musique est leur passion; mais quoiqu'entachées de défaveur comme les autres arts libéraux, ni la musique ni la danse ne sont dédaignées des Brahmes. Ce qui répugne le plus à ces derniers, ce sont les instruments à vent; or, il est à remarquer que les Zind-rômes eux-mêmes leur préfèrent ceux à cordes, le violon, la guitare, la cobza surtout, espèce de mandoline à cordes de métal, qui est à eux, et qu'il n'y a guère plus d'un siècle qu'ils s'adonnent aux instruments à vent de notre musique européenne. Ainsi, en leur qualité de *Sudras*, les Zind-rômes n'ont jamais été aux Indes ni sauvages comme les *Poulias*, ni serfs ou esclaves comme les *Parias*, ni méprisés et méprisables comme tant d'autres castes de leur tribu. Et tout porte à croire qu'ils sont un mélange: 1° de *Calers* et de *Palers*, habitants du Maravá et du Madaré, chez lesquels, loin d'être considéré infâme, le *vol* est un droit inné, un devoir, une profession, qui ne les empêche pas d'être une des castes les plus distinguées d'entre les Sudras; 2° de *Totiers*, aborigènes du Maduré, chez lesquels existe entre parents la promiscuité des femmes, et dont le nom semble dire et que Tota est effectivement le plus ancien dieu de l'Inde, et qu'ils en étaient les adorateurs; 3° de nomades *Curavers* ou *Curamari*, âniers faisant le commerce du sel, de corbeilles, de nattes, d'ustensiles de ménage, qu'ils fabriquent eux-mêmes, dont les femmes disent la bonne aventure, et dont quelques hordes, connues sous le nom de *Cala-Bantri*, se font une gloire du vol et une science du mensonge; 4° de *Parias valuvers*, appelés par dérision brahmes des *Parias*, parce qu'ils font classe à part, ne s'unissent qu'entre eux, président à toutes les cérémonies religieuses des *Parias*, leur prédisent mille absurdités, *recueillies dans l'Almanach indien;* 5° et peut-être enfin de *Kaducurabari*, qui, demi-sauvages et demi-nus, vivant dans les forêts du Malabar, y coupent le bois de charpente, et tressent des nattes d'osier et des corbeilles de bambou. D'ailleurs, un fait remarquable, et qui tendrait à prouver que les Zend-rômes sont issus des *Panc'alas* et non des *Parias*, c'est qu'ils appartiennent au parti de la *main gauche*, c'est que, quels que soient l'origine et le sens de cette division, partout où on les rencontre, dans le Banat ou en Turquie, ils prennent toujours la gauche.

(1) *Feu du feu*, cause unique, première, créatrice, *Deva Tota*, fait fermenter, germer, vivre l'esprit et la matière, et semble le dieu primitif de l'Inde. On pourrait

Digitized by Google

les *Rô-muni* l'adorent. C'est pour lui qu'ils naissent, vivent et meurent; leur âme (*si*), leur souffle (*an*), leur esprit (*duk'*), tout est à lui, comme leur corps (*trup* ou *mije*) est à la terre. Ils ne croient pas à la résurrection, à une autre vie, celle-ci leur est trop pénible pour en désirer une autre; mais ils pensent que la mort n'est pas une destruction absolue, que leur corps doit féconder la terre et leur souffle vivifier l'air. Ils ne sont donc pas idolâtres, mais à la fois manichéens et guèbres; ils croient à l'éternité de la matière comme à celle de l'esprit, et toute leur crainte est précisément que le *benga* (diable) ne les emporte l'un ou l'autre, sinon tous deux, *nay-badi* (au néant). Ainsi, ils reconnaissent les deux principes du bien ou de la lumière (*tota* ou *deve*), du mal ou des ténèbres (*benga* ou *nayba*). Avec de tels principes, il leur manquait si peu pour devenir chrétiens que l'on pourrait croire qu'ils pensaient l'être, et qu'ils ne durent qu'à cette fausse idée d'être restés païens. Lorsque le christianisme et l'islamisme les eurent confondus dans un même anathème, et que quelques-uns d'entre eux sentirent le besoin d'adopter l'une ou l'autre de ces nouvelles croyances, ils établirent la distinction de *tots* (fidèles) et de *netots* (infidèles), c'est-à-dire sectaires ou ennemis de *Tota;* mais pour les uns comme pour les autres, Allah, Jehova et Tota étant un, Tota continua d'être leur *deve* ou *j'evil* (dieu), leur *para baro* (très-haut), leur *vasto* (créateur). Depuis, la qualification de *tot* a disparu pour faire place à celle de chrétien ou de mahométan, et il ne reste plus que celle de *netot*. Ceux qui la portent sont au reste des Rô-muni ce que ces derniers sont aux Rômans et aux autres peuples au milieu desquels ils vivent, des parias. Ces malheureux, devenus athées par l'abrutissement, ne passent jamais de leur athéisme à une croyance quelconque sans revenir d'abord aux principes de leurs pères, au culte du feu. Tel qui s'y prend ainsi ne sera jamais chrétien, mais il préparera ses enfants à le devenir. Il se fait étameur, chaudronnier, forgeron; et c'est en excitant le feu, en battant le fer et le cuivre qu'il revient naturellement à son ancienne croyance, enseigne à sa progéniture l'existence probable d'un être suprême, d'un souffle divin (*s'u-an*) qui donne au feu la chaleur, la force et la vie.

Tels sont, en résumé, ceux qui se nomment Rô-muni. Ils sont *rômi* (hommes) venus du Sind (*Zind-rômi*), fortement basanés (*zind-çari* ou *zind-cali*); ils marchent vite (*rô-mun*); leur mère patrie (*zindaye*) est du Sind au Gange; *Tota* est leur dieu, et *k'am* (le soleil) est son image.

VAILLANT, *de Bucharest.*

---

croire que, renversé par Brahma, il s'est retiré vers l'Orient, où Sommonocodon, qui se dit son frère, l'aurait *crucifié* dans la personne de *K'oro,* qui ne devint le Horus, l'Osiris des Égyptiens, qu'après s'être fait le *K'oro* des Zind-rômes, dont il est aujourd'hui le Jésus ou *Christ*, et qu'enfin *Suan*, qui punit de mort Sommonocodon, n'était que le *bon souffle*, le bon esprit (*s'u-an*) de Tota. S'il en était ainsi, on aurait découvert la plus ancienne trinité indienne.

Digitized by Google

ROYAUME DE SIAM.

VISITE D'UN ÉVÊQUE CATHOLIQUE A UN PRINCE TALAPOIN (1).

Je viens de faire une visite au prince talapoin, frère du roi de Siam, qui avait demandé à me voir. J'étais en costume épiscopal, suivi de huit rameurs, les reins ceints d'écharpes de soie. Après que j'eus traversé un jardin planté d'arbres exotiques, un courrier alla m'annoncer, et j'entrai au monastère royal, peuplé de 200 talapoins, distribués dans autant de cellules parfaitement symétriques, toutes séparées de distance en distance par de petits étangs ou viviers carrés. Le château du prince est en avant des autres édifices; son palais de nuit, à fenêtres dorées et à quatre étages, est surmonté d'un paratonnerre de sa façon.

Je monte à la salle d'audience. Bientôt le prince, en longue robe de soie jaune, s'avance, me prend la main en souriant, m'invite à m'asseoir sur un fauteuil recouvert d'hermine, et la conversation s'engage tout en buvant du thé et fumant le calumet, en présence d'une foule d'esclaves prosternés ventre à terre.

«Les livres de religion que vous m'avez donnés, me dit le prince, je les «ai lus d'un bout à l'autre; ils étaient dans cette armoire vitrée, où les «fourmis blanches les ont tous dévorés malgré nos soins; il ne m'en reste que «les pensées chrétiennes. — Prince, si vous avez parcouru tous ces livres, «vous devez maintenant connaître notre religion: admettez-vous, du moins, «les principaux fondements du christianisme? la création, par exemple? «Croyez-vous encore à la métempsycose? — Je veux bien reconnaître un «Dieu créateur; tenez, écoutez.» Alors, il se mit à faire un discours de huit à dix minutes, traçant en termes pleins d'élégance un tableau de la création; puis il ajouta avec un sourire, et en se tournant du côté des esclaves qui formaient sa cour: «Voyez-vous, moi aussi je puis prêcher comme les prê«tres chrétiens.»

Il me dit ensuite: «Pourquoi tuez-vous les animaux? Je veux bien croire «que les âmes des hommes ne passent pas dans les corps des bêtes, mais enfin «les bêtes ont la vie; si on les bat, elles pleurent, elles crient, elles souffrent; «à plus forte raison si on les tue: n'est-ce pas une cruauté d'en agir ainsi? « — Prince, distinguons: les animaux ont été créés pour l'homme; s'il les «maltraite par colère ou par caprice, certainement c'est aller contre la vo«lonté de Dieu; il peut y avoir péché plus ou moins grave; mais les faire «souffrir ou les tuer pour ses besoins, et selon l'intention du Seigneur, ne

(1) Ces détails sont extraits d'une lettre écrite de Bangkok, le 21 décembre, par Mgr l'évêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam.

Digitized by Google

«saurait être un mal, parce Dieu étant le souverain maître des créatures, «peut livrer, s'il le veut, leur vie même à l'homme.»

Au milieu de notre conversation, le tambour vint à battre et la cloche à sonner : il était onze heures et demie, heure du second repas des talapoins. Aussitôt je me levai, en disant : «Prince, je désirerais voir votre impri-«merie,» et il me fit conduire par ses gens dans une grande salle, où j'examinai en détail des casses de caractères *siamois* et *balis*, et une autre espèce de types de son invention, que lui-même a fait fondre. Dans une salle voisine était un atelier de graveurs, et plus loin un atelier de fondeurs. Je puis assurer que les quarante ouvriers qu'emploie le prince imitent fort bien les poinçons, moules, matrices et autres ustensiles d'imprimerie d'Europe; mais quelle nonchalance! quelle incurie! Tout est jeté, amoncelé pêle-mêle. La chèvre chérie et le mouton favori, qui suivent tous les jours le prince jusque dans le palais du roi, entrent dans la salle, éparpillent les tas de caractères avec leurs pattes, sans que personne ose les chasser.

On m'avait servi du café, des fruits et des gâteaux de huit à dix espèces. Pendant que j'étais à prendre une tasse de café, le prince rentra accompagné de sept ou huit Talapoins. «Voyez-vous, me dit-il, en me montrant «une grosse carafe de lait, le maître de la vie (le roi) m'en envoie une «tous les matins; buvez-en, c'est du lait royal.» On s'assied de nouveau, et tandis qu'on se remet à causer, le prince me fait apporter des paquets de livres, *balis*, écrits sur des feuilles de palmier, le tout bien doré et enveloppé dans des étoffes de prix. Il se mit à en lire, et j'en lis moi-même avec lui quelques passages. «Remarquez, me dit-il, comme tel mot, tel autre «mot a du rapport avec le latin» (il sait un peu cette langue).

«Prince, demandai-je, où tenez-vous les livres de la pagode?» Il me dit de regarder par la fenêtre. «Voyez-vous ce grand édifice à fenêtres dorées! «il y a là vingt armoires dorées, et chacune d'elles peut contenir plusieurs «centaines de volumes.» C'est la collection de leurs livres sacrés, elle est immense. Hormis quelques ouvrages qui traitent de la constitution de leurs trois univers, le ciel, la terre et l'enfer, tout le reste n'est qu'un recueil de sermons de Sommonokhodom, ou la relation détaillée de ses cinq cent cinquante vies, toutes pleines de fables et de puérilités extravagantes.

Après une longue conversation dans laquelle, entre autres incidents, le prince manifesta plusieurs fois du mépris pour les ministres américains qui viennent inonder le pays de brochures, pamphlets, extraits tronqués de la Bible, je lui exprimai le désir de voir sa pagode : il se leva à l'instant; deux de ses pages me précédaient; il venait lui-même après moi, escorté d'une foule de Talapoins et de courtisans. Nous traversâmes un pont pittoresque, jeté sur un joli canal tiré au cordeau, et nous pénétrâmes dans l'enceinte d'une pagode majestueuse, resplendissante de dorures. Ce temple a la forme de croix; aussi le prince me disait-il en riant : «C'est comme «une église chrétienne.» Je fus bien surpris de trouver la statue de Napoléon à l'entrée en face de l'idole; mais mon étonnement redoubla quand je vis, attachés à chaque colonne, de beaux cadres dorés représentant les

Digitized by Google

mystères de Notre Seigneur. «Prince, m'écriai-je, pourquoi mettez-vous «des images de notre Dieu au milieu des peintures d'idoles? — C'est que je «le respecte aussi.» Alors il me montra la grande Divinité placée au fond du sanctuaire, haute de 30 pieds, assise les jambes croisées, semblable à une masse d'or imposante (elle est de cuivre doré). «Cette idole, me dit-il, a «été fondue il y a près de neuf cents ans; elle fut amenée d'une ville du «nord de Siam, sur des radeaux, et il est écrit dans nos annales que peu «avant la destruction de l'ancienne cité du nord, l'idole versa des larmes «de sang.» Je me mis à rire, et je dis au prince combien je regrettais qu'on prodiguât tant de richesses sans aucune utilité. «C'est l'or du roi,» reprit-il, et à l'instant il fit appeler et questionna un secrétaire sur la quantité d'or dépensé à l'embellissement de la pagode. Celui-ci répondit qu'on y avait déjà employé environ 500,000 feuilles d'or, et qu'il en faudrait en tout à peu près 1,000,000.

Rien de plus somptueux que les pagodes royales à Siam; tout y est marbre, recouvert de nattes d'argent. Une pierre précieuse de couleur d'émeraude et de plus d'une coudée de hauteur, dont on a façonné une statue de Sommonokhodom, a été estimée par des Anglais 500,000 piastres. Le roi et les grands mettent tout leur orgueil, font consister tout leur mérite à construire et à décorer ces sanctuaires.

Après avoir tout examiné, je pris congé du prince, qui me dit en latin: *Vale, Joannes episcope.* J.-B. PALLEGOIX.

MADAGASCAR.

LE ROI RADAMA (1).

Dans les premières années du XIXe siècle, Andrianpoin, fils de Rambouasimaroufa, s'était fait reconnaître pour chef d'Himerna, et avait soumis à son autorité presque toutes les tribus du pays d'*Ankhouwa*. Son jeune fils, Radama, qui lui succéda vers 1810, continua l'œuvre paternelle, et étendit sa domination sur les hauts plateaux de Madagascar.

Radama annonçait des facultés puissantes. La position centrale de ses États était favorable à la création d'un empire unitaire; son peuple montrait plus d'activité industrieuse que les autres indigènes. Les Anglais choisirent donc ce chef, et en 1816 ils lui envoyèrent une ambassade brillante dirigée par le capitaine Lesage. Le motif apparent de cette démarche

(1) Ces détails, qui, par leur intérêt, nous ont paru mériter d'être mis sous les yeux de nos lecteurs, sont extraits d'un *Mémoire sur la colonisation de Madagascar*, lu à la *Société maritime de Paris*.

Digitized by Google

était le désir du gouvernement anglais de faire cesserle commerce des esclaves. Depuis quelques années, le plus grand nombre des individus recrutés par la traite descendaient du plateau central, où Andrianpouin-Himerna et Radama, dans leurs grandes expéditions, enlevaient des familles et des tribus tout entières. Le capitaine Lesage offrait au roi d'Himerna 15,000 piastres (environ 85,000 francs) d'indemnité annuelle, s'il consentait à interdire dans ses États l'exportation des esclaves.

Le chef barbare accepta le marché; mais pendant deux ou trois ans encore, il ne se fit pas faute de continuer son commerce lucratif. L'exportation des esclaves cessa tout à fait du jour ou le résident anglais, Hastie, vint, accompagné de plusieurs missionnaires et sous-officiers, s'établir à Tananarivou, en 1820.

Radama reçut avec une grande bienveillance l'envoyé anglais, qui le comblait de riches présents et l'accablait de marques de respect. Le chef sauvage dut être d'abord étrangement frappé de cette libéralité de l'Angleterre, dépensant de l'argent dans un seul but d'humanité. Ainsi agit toujours le gouvernement anglais, quand il poursuit quelque grand but d'ambition. — Il est bientôt temps que notre lésinerie française prenne exemple sur cette générosité. — Radama accueillit avec transport les conseils et les secours qui lui venaient de Maurice. C'était l'accroissement de la puissance *houva* que voulait sincèrement sir Robert Farquhar (gouverneur de l'île Maurice), et Radama, avec une grande rapidité de conception, comprit et adopta avec chaleur tous les plans, toutes les idées qu'on lui soumit.

Tout commença à s'organiser à Tananarivou. Des sous-officiers anglais instruisirent les troupes et formèrent une armée régulière. Hastie suivait le roi dans ses expéditions, lui enseignant la tactique européenne. Il exalta les désirs ambitieux du fils d'Andrianpouin, et lui fit entrevoir la conquête de l'île entière. Radama poussa ses entreprises dans toutes les directions, et conquit près des deux tiers du pays; mais, guidé par les Anglais, il se dirigea particulièrement vers l'est et le nord-est, où le conquérant barbare devait rencontrer des établissements français, et contrarier nos prétentions.

Radama refusa bientôt de reconnaître à la France aucun droit sur la grande terre, et se déclara *roi de toute l'île*.

Tandis que se poursuivait ce mouvement d'expansion par la guerre, à Tananarivou, les missionnaires travaillaient ardemment à l'émancipation intellectuelle et religieuse des Houvas; ils fixaient par l'écriture la langue du pays, et, s'emparant de l'éducation des enfants, ils préparaient à la fois des fidèles à l'Église protestante et des sujets pour l'Angleterre.

Pendant huit années, ces efforts furent continués sans relâche, avec sagesse, avec intelligence, pour le développement de la civilisation houva. La constitution d'un empire unitaire à Madagascar s'avançait peu à peu par les armes; la législation se perfectionnait; les institutions barbares, les préjugés cruels, étaient attaqués avec énergie; la traite disparaissait dans toutes les provinces où s'affermissait l'autorité du roi; des écoles s'ouvraient,

Digitized by Google

et une presse établie par les missionnaires multipliait à Himerna les exemplaires de la Bible. — Sur ce plateau d'Akhouva, un petit groupe d'Anglais dépensa en quelques années, pour la civilisation des barbares, plus d'attentions et de soins bienveillants peut-être qu'il n'en a été dépensé depuis un siècle dans toute l'étendue de l'empire indien. Le secret de cette bienveillance est aisé à pénétrer : à Madagascar, on ne pouvait pas agir en maître; il fallait caresser et séduire pour s'attacher les populations, et les avoir avec soi contre la France prétendant à la souveraineté.

Quoi qu'il en soit, quel qu'ait été le mobile de la conduite des Anglais, nous devons reconnaître que leur œuvre fut belle, généralement conforme aux vrais principes d'humanité, et les Houvas devront toujours prononcer avec reconnaissance les noms de Hastie, Brady, et des missionnaires Jones, Bevan, Jeffreys, Freeman, John, Baker, Griffiths, Hovenden, Chick, Kitching, Cameron, Canham, etc., et du médecin Powell.

Cette impulsion civilisatrice dut particulièrement son succès au génie du roi Radama. Ce prince, plein de reconnaissance pour les services des Anglais, avait parfaitement le sentiment de sa propre valeur. « Les Anglais, «disait-il, m'ont beaucoup aidé; mais il a fallu Radama pour faire la gran«deur des Houvas.» On lui avait envoyé d'Angleterre des vêtements magnifiques, mais beaucoup trop grands pour sa taille moyenne. « On me prend donc là bas, s'écria-t-il, pour un géant? C'est mon esprit qui est grand. » Le rusé Malgache eut bientôt démêlé le secret motif des tendresses anglaises.

Des envoyés sakalaves étant venus traiter à Tananarivou des conditions de la paix, le roi s'emportait en grandes menaces, et annonçait aux parlementaires qu'avant peu il irait dévaster leur province et les réduire en esclavage. Après l'entrevue, Brady dit au prince : « Pourquoi tant de menaces «aux Sakalaves?... Si tu veux donner le fouet à un enfant qui est hors de «ta portée, que fais-tu pour l'atteindre? Tu lui montres du miel. C'est ainsi «qu'il faut agir avec les peuples pour les soumettre. — Ah! s'écria Rada«ma, frappé de la leçon... Puis, réfléchissant : Est-ce que je serais l'enfant, «M. Brady, et sir Robert Farquhar le maître d'école?...» Un jour, à la fin d'un grand dîner que donnait le roi dans le pays des Bétanimènes, le traitant français, Arnoux, homme intelligent et juste, dont les Malgaches respectent la mémoire, et qu'ils nomment *le vrai vaza* (le vrai blanc), Arnoux affectait de jeter des boulettes de pain sur la table. « *Par le sorcier du «roi* (1)! que fais-tu donc là? demanda Radama. — Je pense, répliqua le «traitant, que les Anglais te roulent, comme moi je fais rouler ces boulettes «de pain. Tu es grand, Radama ; mais avant peu d'années, si tu continues, tu «iras balayer les rues de Londres ou solliciter quelque grade de sergent dans «un régiment d'habits rouges.—Merci de l'avis, s'écria le roi ; mais, tu me «crois donc bien bête? Par mes ancêtres! je sais ce que les Anglais veulent, «et ils ne l'auront pas... Robin (2) m'a appris ce qu'ils ont fait aux Indes.

(1) Serment familier à Madagascar.
(2) Français établi à Madagascar.

Digitized by Google

«Le gouverneur de Maurice ne m'a-t-il pas engagé déjà à aller faire un «voyage en Angleterre? Sais-tu ce que j'ai répondu, *vaza?* Que je partirais «pour ce voyage aussitôt que je verrais le roi d'Angleterre à Tampoumbona-«hitra (1). L'autre jour, Hastie ne m'a-t-il pas proposé de me faire construire, «aux frais des Anglais, une belle route de calèche de Tamatave à Himerna! «Il prétendait que ce serait très-beau de voir Radama faire caracoler son «cheval sur une route unie comme une allée de jardin. Je sais bien que cette «belle route mènerait les habits rouges à Tananarivou. Ma puissance est à «Himerna, et je ne veux pas détruire les forêts et les marécages qui barrent «le passage; ce sont mes meilleures forteresses. Si les Européens trouvent «un chemin pour aller à Tananarivou, tôt ou tard la puissance des Hou-«vas sera détruite» (2).

Radama éprouvait une reconnaissance sincère pour l'appui qu'il recevait de l'Angleterre, mais il n'eut jamais de sympathie pour le caractère anglais. On a quelquefois comparé ce prince à Pierre le Grand: il y a bien plutôt en lui du François Ier. Sa chevalerie avait parfois, sans doute, quelques allures un peu barbares. — Le roi avait coupé sa chevelure et commandé, dans un intérêt de propreté, l'adoption de la coiffure à la Titus: irritées de cette violation des antiques usages, les femmes, les vieilles femmes, s'ameutèrent et vinrent par milliers entourer la maison du roi et fatiguer son oreille d'injures et de menaces. L'émeute prenait un certain caractère de gravité. Radama, ayant épuisé tous les moyens de conciliation, fit saisir dans le rassemblement les vieilles les plus fanatiques et les plus violentes. «Tu les conduiras, dit-il, à un de ses officiers, hors du pays d'Ankhouva, «dans les forêts, et là tu leur couperas les cheveux, de manière qu'ils «ne repoussent plus.» L'officier comprit, et l'on ne revit plus les femmes. Ces sévérités extrêmes furent rares dans la vie de Radama; il fut généralement très-accessible aux idées d'humanité et de justice. Il adoucit considérablement les lois pénales dans le pays, il abolit la peine de mort pour vol, peine qui avait d'ailleurs bien rarement son exécution, le condamné pouvant toujours racheter sa vie pour de l'argent.

Radama fit tomber en désuétude l'usage du *tanghén*.

Le tanghén (*tanguinia veneniflua*) est un poison végétal très-actif, extrait de la noix d'un fruit commun à Madagascar; on emploie ce poison comme *jugement de Dieu*. C'était, et c'est encore, depuis la mort de Radama, le grand moyen de gouvernement civil et politique dans l'île africaine. Un individu meurt-il dans la force de l'âge, un enfant périt-il par accident, tous les esclaves de la maison soupçonnés d'avoir concouru par quelque maléfice au malheur de la famille, sont obligés de subir l'épreuve du *tanghén*. Une accusation de sorcellerie, fût-elle portée par le fils contre son

(1) Au centre de la montagne de Tananarivou.

(2) La peur de l'établissement d'une route est si grande chez les Houvas, qu'une loi de la reine, veuve de Radama, a interdit l'usage des voitures, afin qu'on ne pût être entraîné peu à peu à ouvrir des voies de communication.

Digitized by Google

père, impose à l'accusé l'obligation de se laver par le jugement de Dieu. C'est là sanction d'une loi des suspects; et le fléau mortel menace incessamment et frappe les plus innocents. Veut-on se débarrasser d'un chef de village dont la fidélité paraît douteuse, ou dont le zèle n'est pas assez manifeste pour les intérêts du gouvernement oppresseur; on le fait accuser par des tiers; soit de trahison, soit de sorcellerie. Contrairement aux droits de nos pays civilisés, c'est l'accusé qui doit faire la preuve de son innocence. Cette preuve dépend du *tanghèn*. La noix vénéneuse est mise en poudre et mêlée à quelques grains de riz dans un peu de volaille. Bientôt après avoir avalé ce mélange, le prévenu est pris de convulsions et de délire. Alors, penché sur lui, le bourreau (*tompanandghèn*) interroge l'agent mystérieux: «*Tanghèn*, s'écrie-t-il, sonde son ventre, juge, parle; dis-nous s'il est coupable. S'est-il livré à la sorcellerie? A-t-il trahi ou voulu trahir la reine? «S'il a commis le crime, condamne-le et fais-le mourir.» Cependant le patient se débat sous l'atteinte cruelle du mal; il bondit, il a le délire de la parole; il nie ou il avoue sa culpabilité dans des discours confus; souvent il conte des crimes étrangers à l'accusation, et qu'on ne soupçonnait point. L'état de son estomac décide de son sort: s'il rejette le poison, quels qu'aient été d'ailleurs ses aveux, il est proclamé innocent; s'il digère, le *tanghèn* a prononcé: la mort est la punition de son crime. Ces épreuves, pour plus des deux tiers, sont mortelles, et ceux qui en reviennent reçoivent dans leur organisation une atteinte ineffaçable, et traînent une vie maladive et flétrie.

Ce jugement de Dieu est employé aussi dans les causes civiles, mais on en a diminué l'inconvénient. C'est toujours le hasard qui juge et condamne; mais l'homme n'expose plus sa vie: le patient, c'est le chien ou la poule de l'accusé. Il arrive souvent que celui-ci défère le serment aux parties adverses, et alors il y a sacrifice général de volailles. Radama, avec beaucoup de zèle, avait fait substituer ce mode à l'épreuve directe sur l'homme, affreux usage barbare dont on s'explique difficilement l'existence dans un pays où les mœurs sont généralement douces.

L'honneur de cette réforme revient du reste à Hastie et aux missionnaires. Il est curieux à voir par quel moyen Hastie obtint l'abolition de cette coutume cruelle. Radama, aux pressantes sollicitations du résident anglais, objectait la difficulté de vaincre le préjugé. En outre, et c'était là le vrai motif de sa résistance, il avait lui-même la superstition du *tanghèn*. «Comment veux-tu, disait-il, que j'empêche cela? On ne «saurait plus découvrir les crimes dans le pays; et d'ailleurs toute la «population se soulèverait contre moi.» Hastie cessa ses instances; mais à quelques jours de là, le roi, entrant dans son jardin, où s'élevait un pied de *tanghèn*, trouva l'Anglais agenouillé devant l'arbre et lui adressant tous les témoignages d'un culte. «Que fais-tu donc là?» demanda Radama. «Hé! répondit le rusé Breton, je rends hommage au Dieu de ton pays. Je «te croyais fort et puissant, et vraiment roi; mais puisque tu m'as avoué «que tu ne pouvais rien contre le *tanghèn*, c'est lui, je le vois bien, qui «est le vrai roi de Madagascar.» Radama se tut et réfléchit. L'ambition du

Digitized by Google

chef barbare, ainsi excitée habilement, fut plus forte que tous les préjugés. Radama ne voulait pas de rival en puissance, pas même le *tanghén;* et, dès ce moment, il s'attacha à substituer son autorité à celle de l'arbre fatal.

L'amour de la gloire, c'était là le mobile le plus puissant sur l'esprit de Radama. Il était très-sensible aux éloges, il s'inquiétait beaucoup de ce que disaient de lui les journaux de Maurice et d'Angleterre. Il y avait dans cet homme un singulier mélange de grandeur et de finesse; son amour-propre était excessif, mais c'était toujours pour de grandes œuvres qu'il cherchait à se faire louer. Naturellement très-libéral, il devenait quelquefois avare par méfiance. Il tenait à orgueil de n'être jamais trompé, et le fut rarement. Il y avait en lui, avec l'élan généreux et enthousiaste, toute la ruse du génie malgache. Il avait dans le regard ce mélange de douceur et de finesse inquiète qui caractérise la race *howa*. «Il était élégant et gra«cieux, ayant plutôt (dit le lieutenant Boteler, qui le rencontra dans la «baie de Bombetok) l'air d'un courtisan que d'un guerrier. Gai, vif, ai«mable, il mêlait à tous les actes de sa vie des traits de bienveillance. Il «portait un intérêt réel aux Européens, et leur demandait toujours avec «sollicitude des nouvelles de leurs parents.»

Son activité était incroyable, et les *vazas* (blancs) le comparaient souvent, pour cette qualité, à Napoléon, dont il aimait à se faire raconter l'histoire. Il était partout, allant, courant, partant inopinément, et surprenant ses officiers par la promptitude de ses résolutions et de ses voyages. Quelquefois il quittait Tananarivou, à la tête d'une foule nombreuse, pour faire de grandes chasses guerrières aux bœufs sauvages; dans les forêts de l'ouest, arrivaient effarés et bondissants les troupeaux qu'attendaient la zagaye et le lacet. Le roi présidait à la boucherie, attaquait lui-même, en se jouant, le taureau indompté; puis, laissant sur place sa vaste proie, rassemblant ses hommes au son de la trompe, il se précipitait dans les plaines pour d'autres chasses, surprenait quelques peuplades sakalaves, ravageait les champs, pillait les villages, enlevait les familles, et remontait à sa capitale, poussant devant lui sa double proie, ses troupeaux de bœufs et ses troupeaux d'esclaves.

Partout où passait le chef barbare, l'enthousiasme éclatait; il excitait autant l'amour que la crainte: il y avait en lui un charme indéfinissable. Les peuplades conquises s'attachaient souvent à leur nouveau roi par un vrai dévouement, et les *Betsim'saraks* lui disaient avec sincérité : «Nous «sommes à vous. Vous êtes l'aiguille; nous, le fil: partout où vous passerez «nous passerons.» Le roi leur répondit, dans son beau langage figuré : «Je «serai votre ami. On dit que ce qu'il y a de meilleur au monde, c'est de l'ar«gent; mais les amis valent encore mieux. L'argent est comme l'eau du «fleuve, qui échappe: les amis sont les arbres, qui s'attachent au rivage et «ombragent le sol.» Le roi traversait-il un village, les femmes et les enfants couraient à sa rencontre, en poussant des cris de joie, et l'accompagnaient, en dansant, pendant plusieurs lieues. «Tu es beau, tu es un soleil!» criaient les femmes.

Digitized by Google

Radama était d'une complexion très-amoureuse. Il avait onze femmes légitimes; la loi lui en accordait douze. Est-ce par un calcul de volupté qu'il laissa toujours une place vacante, afin d'exciter autour de lui une grande rivalité de tendresse ambitieuse parmi ses concubines, dont le nombre était innombrable. Sa *vadin-bé* (première femme) fut Rassalini, princesse sakalave, dont il eut une fille, Rakeli. Toutes deux vivent aujourd'hui paisiblement à Tananarivou.

Les noces du roi et de Rassalini furent célébrées avec une pompe extraordinaire; et, le soir venu, tandis que la foule assiégeait le palais, Radama, du haut de son balcon, fit un geste pour imposer le silence : *Tarantitra! masina hiando!* «Vivez longtemps! soyez consacré!» cria le peuple. *Tarantitra*, répondit Radama; puis, au milieu du calme profond et respectueux de la multitude, le roi ajouta un mot, un seul mot. Ce mot fut répété immédiatement par toutes les bouches avec un tumulte effroyable de rires et de cris perçants, et l'on vit alors s'exécuter à la minute, sur place, la plus fabuleuse orgie dont l'imagination puisse se faire une idée. Il y avait peut-être 200,000 individus rassemblés à Tananarivou et autour de la ville pour la fête des noces royales. Ce fut un mélange confus, universel, les esclaves avec les libres, les gens du peuple avec les nobles; nul n'aurait eu le droit de protester contre l'ordre sacré du roi, et le maréchal Brady lui-même dut se voir enlever sa femme (femme houva, il est vrai) sous ses yeux, sans rien dire. Il n'y avait d'exemption que pour les épouses royales. — On conçoit ce que dut, un pareil acte, exciter d'indignation et de dégoût parmi les Européens. Le lendemain, Hastie et les missionnaires se rendirent auprès du roi, et protestèrent avec sévérité contre l'action odieuse qu'il avait commandée. Radama rit beaucoup; il leur dit que c'était là un vieil usage de sa tribu, dont les chefs autorisaient la pratique dans quelques rares circonstances, et qu'il avait cru devoir faire cet honneur à la princesse sa femme. Du reste, il promit que ce fait ne se reproduirait plus; et il déclara, en effet, par une loi spéciale, l'abolition définitive de cette fête de bacchanales.

Radama était passionné pour la musique; il avait un excellent orchestre d'harmonie dont les exécutants avaient été formés au Port-Louis, par les soins de sir Robert Farquhar. Le lieutenant Boteler déclare que la bande de Radama jouait beaucoup mieux que celle du commodore Nourse; et cela n'est pas surprenant, les Malgaches sont merveilleusement organisés pour la musique.

Nous devons avouer, en historien exact, que le roi barbare aimait presque autant *le boire* que *l'amour*, il faisait un grand abus de liqueurs spiritueuses. Radama exerçait l'hospitalité très-largement; c'était un joyeux convive, et dans sa compagnie il fallait incessamment manger, se saluer de toasts suivant le système anglais, ou trinquer à la française.

Radama fut un grand roi, un homme d'une riche et forte organisation; il est mort à trente-huit ans. S'il eût vécu, Madagascar serait aujourd'hui en plein essor de civilisation, et l'Angleterre partagerait avec le roi houva la gloire de cette œuvre.

DÉSIRÉ LAVERDANT.

Digitized by Google

SITUATION DES RUSSES DANS LE CAUCASE.

Importance politique du Caucase. — Projets de Pierre le Grand. — Première apparition des Russes dans les contrées transcaucasiennes. — Mort de Pierre Ier. — Changement de politique. — Abandon des conquêtes. — Mission religieuse chez les Ossètes sous le règne d'Élisabeth. — Avénement au trône de Catherine II. — On reprend les projets de Pierre le Grand. — Organisation de la ligne armée. — Établissement de colonies militaires. — Traité de Koutchouk-Kainardji. — Nouvelles négociations avec les Ossètes. — Une escadre impériale reparaît dans la mer Caspienne. — La Géorgie accepte le protectorat de la Russie. — Ouverture des défilés de Dariel. — Guerre avec la Turquie. — La Circassie centre d'opérations militaires. — Paix de Jassy. — Prise de Tiflis par Aga-Mohamed-Khan. — Déclaration de guerre à la Perse. — Occupation de la Géorgie. — Nouvelle rupture avec la Perse et la Turquie. — Traités de Boukarest et de Gulistan. — Traité de Turckmantchai en 1828. — Guerre avec les montagnards du Caucase. — Topographie générale du Caucase. — Coup d'œil sur ses différentes tribus. — Limites politiques du Caucase indépendant. — Ligne armée du Kouban et du Terek. — Blocus des côtes. — Barques cosaques. — Notions générales sur le caractère des montagnards. — Prisonniers de guerre. — Religion. — Commerce des esclaves. — Anecdote. — Beauté des femmes circassiennes. — Visite à un prince tcherkesse.

I.

Entre les diverses nations asiatiques que la force et la diplomatie cherchent à soumettre au sceptre moscovite, il en est une devant laquelle a échoué jusqu'à ce jour toute la puissance de la Russie; nous voulons parler des belliqueuses tribus du Caucase, qui ont su maintenir victorieusement la liberté et la nationalité de leur pays, et dont l'indépendance, en isolant de l'empire les provinces transcaucasiennes, protége à la fois la Perse et la Turquie asiatique; outre qu'elle ajourne indéfiniment tout projet de conquête vers les Indes. Les cabinets de l'Europe ont généralement méconnu l'importance du Caucase, et le rôle actif que ses peuplades sont appelées à jouer tôt ou tard dans les questions orientales. La Grande-Bretagne seule, grâce à son instinct commercial et à sa jalousie inquiète, a protesté un moment contre la marche envahissante des czars. Mais la singulière manifestation du *Vixen* n'amena nul ralentissement dans les opérations de la Russie: l'empereur Nicolas poursuivit ses projets de domination avec la même opiniâtreté; et depuis seize ans bientôt que la guerre se prolonge, à peine si l'Europe possède aujourd'hui quelques notions exactes sur cette mystérieuse lutte où viennent incessamment se briser toutes les forces militaires de l'empire.

A aucune époque le sort des nations de l'Asie n'a aussi vivement occupé

Digitized by Google

les esprits que de nos jours; il est donc utile de compléter, autant que possible, ce que nous savons déjà sur la situation des Russes dans le Caucase, et d'examiner les intérêts généraux, politiques ou commerciaux qui se rattachent à l'occupation ou à l'indépendance des montagnes caucasiennes (1).

On sait qu'une des plus ardentes préoccupations de Pierre le Grand, le rêve de toute sa vie, fut de rétablir le commerce de l'Orient sur ses anciennes bases, et de s'emparer d'un port sur la mer Noire, afin d'en faire le nœud de jonction des deux continents. Certes, pour oser former un pareil projet, il fallait que le génie de ce souverain fût bien entreprenant, alors que, pour réaliser sa vaste conception, on devait, comme on l'a fait depuis, reculer de 150 à 200 lieues les frontières méridionales de l'empire.

La prise d'Azof et la fondation du port de Taganrok furent, en 1695, les débuts de Pierre Ier dans sa nouvelle carrière politique. La fatale campagne du Pruth vint, malheureusement pour lui, retarder l'accomplissement de ses espérances. Plus tard, lorsque les circonstances permirent de reprendre l'exécution de ses plans, on se porta du côté de la Perse et de la mer Caspienne. La restitution d'Azof et la destruction de Taganrok, stipulées dans le traité du Pruth, devinrent ainsi la cause première des expéditions russes dans les provinces transcaucasiennes.

A cette époque, la Perse était livrée à tous les désordres de l'anarchie. Les Turcs s'étaient emparés de toutes ses provinces occidentales, jusqu'au pied du Caucase. De leur côté, les montagnards profitaient de la déplorable situation du pays. La Géorgie, ainsi que les contrées limitrophes, étaient le théâtre de leurs sanglantes excursions. En 1712, les Lesghis, qui forment encore aujourd'hui une des tribus les plus redoutables du Caucase, ravagèrent les plaines du Schirvan, réduisirent les villes et les villages en cendres, et massacrèrent, d'après le récit des écrivains russes, 300 négociants, sujets de l'empire, établis dans la ville de Schamaki. Ces brigandages furent une occasion que Pierre le Grand ne laissa pas échapper. Sous prétexte de punir les Lesghis, et de protéger le schah de Perse contre leurs ravages, il se disposa à intervenir à main armée dans les provinces du Caucase. Une expédition formidable fut donc préparée. Une flottille, construite à Cazan, arriva aux embouchures du Volga, et le 15 mai 1722 l'empereur se mit en marche, à la tête de 22,000 hommes d'infanterie, de 9,000 dragons et de 15,000 Cosaques et Kalmouks. Les bâtiments, chargés des munitions de guerre et de bouche, côtoyaient les bords de la mer Caspienne pendant que l'armée s'engageait sur la route du Daghestan, grande ligne de passage suc-

(1) Parmi les travaux récemment publiés sur la guerre du Caucase, nous sommes heureux de pouvoir citer, en première ligne, les *Études* si remarquables de notre honorable président, M. Alphonse Denis. Ces *Études*, pour lesquelles M. Denis a su recueillir les documents les plus authentiques, renferment sans contredit, sur la situation belligérante des Russes, les notions les plus positives qui aient encore été mises au jour. Elles nous ont même paru tellement complètes, que nous avons jugé inutile d'entrer dans le récit circonstancié des opérations militaires de la Russie pendant les dix dernières années qui viennent de s'écouler.

Digitized by Google

cessivement suivie par les invasions des peuples du Nord et du Midi. Ce fut ainsi que les Russes pénétrèrent dans le Caucase, et que les vallées de ces inaccessibles montagnes retentirent pour la première fois du chant des légions moscovites. L'occupation du Ghilan, de Derbent, le siége de Bakou, furent les résultats de cette campagne. La Turquie, épouvantée de l'influence que la Russie allait acquérir en Orient, voulut alors courir aux armes; mais l'Autriche, prenant l'initiative en Europe, se déclara pour la politique du czar, et s'opposa énergiquement aux dispositions hostiles de la Porte. La Russie parvint ainsi à se faire céder non-seulement le Daghestan et le Ghilan, mais encore des provinces où ses armées n'avaient jamais mis le pied. Au milieu de tous ces événements, à la veille d'assurer définitivement ses conquêtes, Pierre le Grand mourut, sans avoir vu la fin de ses négociations avec la Perse et la Turquie. A sa mort, les grandes idées commerciales furent abandonnées: la politique de l'empire devint une politique exclusivement envahissante, et les czars ne firent plus qu'obéir à la vigoureuse impulsion qui pousse fatalement leurs peuples vers le Midi. Dès lors, les provinces transcaucasiennes ne furent plus considérées que comme un foyer d'intervention dans les affaires de la Porte et de la Turquie, comme le point de départ de conquêtes ultérieures vers la partie centrale de l'Asie. L'élévation du célèbre Nadir-Schah, qui s'empara de toutes les anciennes possessions de la Perse, changea pour un moment la face des choses. La Russie, obérée dans ses finances, retira ses troupes, abandonna ses droits sur les contrées situées au delà du Caucase, reconnut l'indépendance des deux Kabardas par le traité de Belgrade, et s'engagea même à n'avoir plus de flotte sur la mer d'Azof.

Une mission religieuse chez les Ossètes, qui occupent le célèbre défilé de Dariel, fut le seul événement qui signala le règne d'Élisabeth dans les contrées dont nous nous occupons. Les conversions furent à peu près nulles, mais les Ossètes reconnurent, jusqu'à un certain point, la suprématie de la Russie. Le but réel se trouvait atteint; car l'on avait ainsi planté le premier jalon sur la ligne destinée à devenir la grande route de communication entre la Russie et les provinces asiatiques.

Sous l'impératrice Catherine II, les projets de conquête sur la Perse furent repris avec vigueur, et l'on procéda d'une manière plus régulière. On songea d'abord à protéger le midi de l'empire contre les invasions des peuplades du Caucase. La ligne armée du Kouban et du Térek fut organisée et achevée en 1771. Elle comptait alors seize forts principaux et un grand nombre de forteresses et redoutes. De nombreuses colonies cosaques avec une constitution toute militaire furent ensuite établies sur les deux fleuves caucasiens, et chargées de la défense des frontières. Au milieu de tous ces préparatifs, la guerre éclata avec la Turquie. Victorieuse sur terre et sur mer, Catherine II signa, en 1774, le mémorable traité de Koutchouk-Kainardji, qui lui assura la libre navigation de la mer Noire, le passage des Dardanelles, l'entrée du Dnieper, et de plus, lui accorda dans le Caucase la souveraineté sur les deux Kabardas.

Digitized by Google

La paix ainsi conclue, le premier acte de Catherine II fut une exploration pacifique chez les Ossètes. On renoua avec habileté les anciennes négociations, et l'on parvint à obtenir de ce peuple le parcours libre des défilés du Caucase. En 1781, une escadre impériale reparut dans la mer Caspienne, et tenta, mais inutilement, de former quelques établissements militaires sur les côtes de la Perse. Cette expédition se borna à consolider l'influence morale de la Russie, et à entretenir entre les populations si diverses de ces provinces des dissensions qui devinrent ensuite une cause d'intervention sérieuse. Les princes chrétiens de Géorgie et des principautés limitrophes subirent les premiers les conséquences de la politique russe. Séduits par de l'or et des présents, et sans doute aussi fatigués des troubles continuels qui désolaient leur pays, ils se détachèrent peu à peu de la Perse et de la Turquie, et finirent par accepter le protectorat de Catherine II. Les défilés du Caucase furent donc décidément ouverts; on s'empressa de les rendre praticables à une armée, et la Russie put enfin réaliser en partie les vastes plans du fondateur de sa puissance.

Plus tard, en 1787, la Russie et la Turquie étaient de nouveau en armes, et le littoral de la Circassie devint pour la première fois un centre d'opérations militaires. Anapa (que les Turcs avaient fondée pour protéger leur commerce avec les montagnards), après avoir été d'abord inutilement attaqué, fut pris d'assaut en 1791. Soudjouk-Kalé eut le même sort, mais les Circassiens en firent sauter les fortifications avant de se retirer. En présence de tant de succès, les différents États de l'Europe changèrent leur politique primitivement favorable aux vues de la Russie, et l'impératrice dut s'estimer heureuse de conclure, en 1792, le traité de Jassy. Par cette convention, qui recula ses frontières jusqu'au Dniester, elle obtint la souveraineté de la Géorgie et des pays voisins; mais la Turquie rentra en possession d'Anapa et de Soudjouk-Kalé, en s'engageant à réprimer les incursions des tribus de la rive gauche du Kouban.

Vers 1795, Aga-Mahomed-Khan marcha contre la Géorgie, pour la punir d'avoir accepté le protectorat de la Russie. Tiflis fut livré au pillage et mis à feu et à sang. A la nouvelle de cette sanglante invasion, Catherine II déclara immédiatement la guerre à la Perse, et ses armées occupaient déjà Bakou et une grande partie du littoral de la mer Caspienne, lorsque Paul Ier, en succédant à sa mère, ordonna l'abandon de toutes les conquêtes qui venaient d'être accomplies. Ce singulier début n'empêcha cependant pas ce souverain, au caractère bizarre et capricieux, de faire, quatre années après, pour la Géorgie ce que Catherine II avait fait pour la Crimée. Sous prétexte de mettre fin aux discordes intestines, un ukase émané de sa majesté réunit la Géorgie à la Russie. Peu de temps après, à l'avénement au trône de l'empereur Alexandre, la Mingrélie partagea le sort de la Géorgie. Les conquêtes au delà du Caucase furent alors régularisées, et Tiflis devint le centre d'une administration civile et militaire exclusivement moscovite.

Le contact immédiat de la Russie avec la Perse amena bientôt une rup-

Digitized by Google

ture entre les deux puissances. En 1806, les hostilités recommencèrent également avec la Turquie, et cette campagne, comme celle de 1791, fut marquée par la prise d'Anapa et de Soudjouk-Kalé, et par l'établissement des Russes sur les côtes de la Circassie. La malheureuse lutte qui s'engagea ensuite entre Napoléon et le czar Alexandre, et l'intervention directe de l'Angleterre, mirent fin à la guerre en déterminant la signature de deux traités : celui de Boukharest stipula la reddition d'Anapa, mais la Russie acquit la Bessarabie ainsi que la rive gauche du Danube ; et les 80,000 hommes de Koutouzof marchèrent contre Napoléon ; celui de Gulistan, en 1814, céda à l'empire, entre autres contrées, le Daghistan, la Géorgie, la Mingrélie, la province de Bakou et le Schirvan. Cette dernière convention était à peine ratifiée, que d'interminables discussions surgirent à propos de la fixation des frontières. La guerre recommença de nouveau pour se terminer en 1828, par le le traité de Turckmantchai, qui concéda à la Russie les belles contrées d'Erivan et de Nackchivan, recula les frontières jusqu'aux rives de l'Araxe, et rendit cette puissance maîtresse de tous les passages en Perse.

Ce fut pendant ces dernières guerres que les peuplades du Caucase commencèrent à inquiéter sérieusement la Russie. La protection spéciale accordée aux populations chrétiennes, la chute successive des principaux chefs du pays, l'introduction de l'administration russe, avec ses abus et son arbitraire, soulevèrent de violentes tempêtes dans les provinces caucasiennes, et les montagnards prirent naturellement part à toute coalition dirigée contre leur ennemi commun. La ligne armée du Kouban et du Térek fut souvent attaquée et maint poste cosaque massacré ; les Lesghis, les Tchetchenzs et les Circassiens se distinguèrent entre tous par leur acharnement et leurs audacieuses expéditions. Dès lors la Russie put se faire une idée de la lutte qu'elle allait avoir à soutenir aux confins de l'Asie.

Nous touchons enfin à l'époque où la Russie, débarrassée de toutes les querelles avec la Perse et la Turquie, acquiert définitivement, par le traité d'Andrinople, Anapa et Soudjouk-Kalé, et dirige tous ses efforts contre les montagnards du Caucase. Mais ici la guerre prend un tout autre caractère, et pour la faire bien comprendre, nous avons besoin de jeter un coup d'œil sur la topographie du pays, et d'esquisser la position respective des tribus et de leurs ennemis.

II.

La chaîne du Caucase présente une constitution toute particulière, qui n'a rien de commun avec celle des chaînes européennes. Les Alpes, les Pyrénées, les Carpathes, ne sont accessibles que par les vallées. C'est dans ces vallées que les habitants du pays trouvent leur subsistance, et que l'agriculture développe ses richesses. Le contraire a lieu dans le Caucase. Depuis la forteresse d'Anapa sur la mer Noire, jusqu'à la mer Caspienne, le versant septentrional n'offre partout que d'immenses plaines inclinées, s'éle-

Digitized by Google

vant en gradins jusqu'à 3 et 4,000 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Ces plaines, déchirées dans tous les sens par de profondes et étroites vallées, sillonnées par de véritables failles avec escarpements abrupts, forment souvent de véritables steppes, et possèdent sur leurs plus grandes hauteurs de magnifiques pâturages, où les habitants, à l'abri de toute attaque, trouvent pour leurs troupeaux de l'herbe fraîche pendant les plus fortes chaleurs de l'été. Quant aux vallées, ce sont d'épouvantables abîmes dont les flancs escarpés sont couverts de broussailles, et au fond desquels de rapides torrents écument sur un lit de cailloux et de roches fragmentées. Tel est le singulier spectacle qu'offre généralement le versant septentrional du Caucase. Cette courte description peut donner une idée des difficultés que doit rencontrer une armée envahissante; obligée d'occuper les hauteurs, elle se voit continuellement entravée dans sa marche par d'infranchissables ravins qui ne permettent pas d'employer la cavalerie, et s'opposent le plus souvent au transport de l'artillerie. Les montagnards ont pour tactique ordinaire de se retirer devant l'ennemi, jusqu'à ce que les obstacles du terrain ou le manque de munitions forcent ce dernier à opérer sa retraite; alors seulement ils attaquent les colonnes expéditionnaires; et, retranchés dans leurs forêts, derrière d'inexpugnables rochers, ils leur livrent presque sans danger les combats les plus meurtriers.

Au midi, la chaîne du Caucase présente d'autres caractères. D'Anapa à Gagra, on remarque, le long du littoral de la mer Noire, une branche secondaire composée de montagnes schisteuses dont la hauteur dépasse rarement 1,000 mètres. Mais la nature de leur sol et de leurs roches suffirait pour les rendre presque impraticables aux armées européennes, quand bien même elles ne seraient pas couvertes d'impénétrables forêts. Les habitants de cette contrée, que les Russes appellent Tcherkesses ou Circassiens, sont entièrement indépendants, et forment une des peuplades les plus guerrières du Caucase.

A Gagra commence véritablement la grande chaîne. Mais les montagnes se retirent du littoral, et jusqu'en Mingrélie le regard ne découvre, le long de la mer, que des collines peu élevées, dominées au nord par d'immenses escarpes qui ferment complétement l'accès de la partie centrale du Caucase. Cette contrée, faiblement défendue par sa constitution topographique, est l'Abkhazie, dont les habitants ont dû se soumettre à la Russie. Au nord, sur le versant septentrional, à l'ouest de la route militaire de Mozdok à Tiflis, habite un nombre considérable de tribus, les unes régies par une espèce de système féodal, les autres constituées en véritables petites républiques. Celles de l'ouest, dépendant de la Circassie et de l'Abadza, sont en guerre continuelle avec l'empire; tandis que les Nogais, habitant les plaines de la rive gauche du Kouban, et les tribus de la grande Kabarda, reconnaissent la souveraineté du czar. Mais leur soumission, toujours extrêmement précaire, ne saurait inspirer aucune confiance à la Russie. Au centre, au pied de l'Elbrouz, vivent les Souaneths, également indomptés; dans leur voisinage, occupant les deux versants du défilé de Dariel, résident les Ingou-

Digitized by Google

ches et les Ossètes, tribus exceptionnelles essentiellement différentes des peuplades aborigènes. Enfin, à l'est de la grande route de Tiflis, nous avons, au bord du Térek, la petite Kabarda et le pays des Koumiks, momentanément soumis; puis toutes ces indomptables tribus, dont Schamil est aujourd'hui le véritable Abd-el-Kader, et qui s'étendent sur les deux versants du Caucase jusque dans le voisinage de la mer Caspienne.

En réalité, le Kouban et le Térek, qui partent de la chaîne centrale pour aller se jeter l'un dans la mer Noire, l'autre dans la mer Caspienne, peuvent être considérés comme formant au nord les limites politiques du Caucase indépendant; c'est le long de ces deux fleuves que la Russie a organisé sa grande ligne armée, défendue par des Cosaques et des détachements de troupes de ligne. Sans doute, les Russes ont franchi ces frontières septentrionales sur divers points, ils ont jeté quelques fortins jusque dans le pays des Circassiens, des Lesghis et des Tchetchenzs; mais ces postes égarés, où de malheureuses garnisons se trouvent cernées le plus souvent sans issue, ne sauraient constituer une occupation réelle du sol sur lequel ils sont établis. Ce sont, par le fait, autant de sentinelles perdues dont le rôle consiste uniquement à surveiller de plus près les mouvements des montagnards. Au midi, sur le littoral de la mer Noire, les possessions impériales se bornent, depuis Anapa jusqu'à Gagra, à quelques forts détachés complétement isolés et privés de toute communication par terre. Un blocus rigoureux a été établi sur cette côte. Mais les Tcherkesses, aussi intrépides dans leurs frêles barques qu'au milieu de leurs montagnes, n'en franchissent pas moins de nuit la ligne de vaisseaux russes, pour gagner Trébisonde et Constantinople. Ailleurs, depuis la Mingrélie jusqu'à la mer Caspienne, les frontières sont moins bien tracées et longent généralement la grande chaîne du Caucase.

Ainsi limité, le Caucase, y compris le territoire occupé par les tribus soumises, présente à peine 5,000 lieues carrées de surface; c'est pourtant dans cette étroite région qu'une nation vierge, aux habitudes chevaleresques, s'élevant au plus à 2,000,000 d'âmes, maintient fièrement son indépendance contre la puissance de l'empire russe, et soutient, depuis plus de vingt ans, une des luttes les plus opiniâtres dont l'histoire moderne fasse mention.

Il a déjà été question de la ligne armée du Kouban et du Térek. C'est ici le lieu d'en faire mention, afin de compléter notre coup d'œil général sur le Caucase. La ligne du Kouban, exactement semblable à celle du Térek, est défendue par les Cosaques de la mer Noire, tristes débris des fameux Zaporogues que Catherine II eut tant de peine à réduire, et qu'elle colonisa ensuite au pied du Caucase pour les opposer aux invasions des montagnards. Elle se compose de forts et de postes de surveillance. Ces derniers ne sont que des espèces de guérites élevées sur quatre piquets à une cinquantaine de pieds au-dessus du sol. Deux Cosaques y sont en sentinelle jour et nuit. Au moindre mouvement de l'ennemi, dans la vaste plaine de roseaux qui borde les deux rives du fleuve, un fanal est allumé et hissé au-dessus de

Digitized by Google

la guérite. Si le danger devient plus imminent, on met le feu à une énorme torche de paille et de goudron. A ce signal, qui est reproduit de poste en poste, toute la ligne prend les armes, et en un instant 5 à 600 hommes se trouvent réunis sur le point menacé. Ces postes, généralement composés d'une douzaine d'hommes, sont très-rapprochés les uns des autres, surtout aux passages dangereux. De distance en distance on a élevé de petits forts avec des retranchements en terre, et quelques pièces de canon. Ces forts, ou plutôt ces redoutes, ont de 150 à 200 hommes de garnison.

Cependant, malgré toute la surveillance exercée par les Cosaques, souvent de concert avec des troupes de ligne, les montagnards n'en franchissent pas moins la frontière, et poussent dans les provinces limitrophes leurs incursions qu'accompagnent toujours le massacre et le pillage. Ce sont de sanglantes mais de légitimes représailles. En 1835, 50 cavaliers pénétrèrent dans le pays des Cosaques, allèrent à 120 lieues de distance piller la colonie allemande de Madjar, et attaquer l'important village de Vladimirofka, sur la Kouma; et, chose bien remarquable, retournèrent dans leurs montagnes sans avoir été entamés. La même année, Kisliar, sur la mer Caspienne, fut saccagé par les Lesghis et livré au pillage. Ces expéditions hardies prouvent déjà combien est insuffisante la ligne armée du Caucase, et à quels dangers est exposée cette partie de la Russie méridionale.

Sur le littoral de la mer Noire, la ligne des fortins est tout aussi faible, et les Tcherkesses n'y sont pas moins audacieux; ils enlèvent les soldats russes sous le feu de leurs redoutes et viennent insulter les garnisons jusqu'au pied de leurs murailles. Pendant mon exploration de l'embouchure du Kouban, un chef ennemi osa paraître un jour devant les portes d'Anapa; il n'épargna rien pour irriter les Russes: il les traita de lâches, d'hommes au cœur de femme, et les défia en combat singulier. Poussé à bout par ses invectives, le commandant du fort fit tirer sur lui à mitraille. Le cheval du montagnard se cabra, et renversa son cavalier; mais celui-ci, sans lâcher la bride, remonte en selle, et, s'approchant encore plus près des murailles, il décharge son pistolet presque à bout portant sur les soldats, et regagne au galop la montagne.

Quant au blocus établi le long de la côte par la marine militaire, l'escadre impériale n'est pas assez habile pour le rendre réellement efficace. Il n'y a guère que quelques chaloupes armées, montées par des Cosaques qui inspirent des craintes sérieuses aux Tcherkesses. Ces Cosaques descendent, comme ceux de la mer Noire, des Zaporogues. Antérieurement à la dernière guerre avec la Turquie, ils étaient établis sur la rive droite du Danube, où leurs ancêtres s'étaient réfugiés après la destruction de leur setcha. Pendant les campagnes de 1828 et 1829, on réveilla chez eux les sentiments de nationalité, et de gré ou de force, on les fit rentrer sous la domination de l'empire; puis on les établit dans les principaux forts du littoral du Caucase, où ils furent chargés de la surveillance des côtes. Courageux, entreprenants, dignes rivaux de leurs ennemis, ils montent des chaloupes

Digitized by Google

de la force de 50 à 60 hommes, et font aux barques des montagnards une guerre des plus actives.

III.

La guerre ne nous ayant pas permis de visiter les tribus indépendantes, et d'étudier par nous-même leur état politique et moral, nous n'entrerons pas dans de longs détails sur leurs mœurs et leurs institutions; nous nous contenterons d'indiquer les principaux traits de leur caractère et de faire apprécier tout ce qui, dans leurs habitudes, peut exercer une certaine influence sur leurs relations avec la Russie.

De toutes les peuplades du Caucase, les Circassiens sont, sans contredit, une de celles qui représentent le mieux cette nature primitive et vigoureuse dont l'imagination s'est plue à revêtir les tribus de ces montagnes. Courage héroïque, intelligence, beauté remarquable, la nature leur a tout donné. Ce que j'ai surtout admiré dans leur caractère, c'est une dignité froide et noble qui ne se dément jamais et qui, chez eux, s'allie aux sentiments les plus chevaleresques et à la passion la plus ardente de la liberté nationale. Je me rappelle que pendant mon séjour à Ékatérinodar, me trouvant un matin assis devant la maison d'un marchand avec plusieurs officiers russes, je vis arriver un Circassien fort mal vêtu, paraissant appartenir à la dernière classe. Il s'arrêta devant la boutique; et pendant qu'il marchandait quelques denrées, nous examinâmes son sabre; j'y lus distinctement l'inscription latine *Anno Domini* 1547, et la lame me parut être d'une trempe supérieure. Les Russes en jugèrent autrement, car ils rendirent le *chaska* au Circassien avec les marques d'un véritable dédain. Celui-ci reprit son arme sans proférer une parole, fit voler comme d'un coup de rasoir une poignée de poils de sa barbe; puis, remontant gravement à cheval, il partit en jetant sur mes compagnons un regard plein d'un mépris si profond qu'aucune expression ne saurait le rendre.

Les Circassiens, toujours en lutte, sont généralement tous bien armés. Leur équipement consiste en une carabine, un sabre, un long poignard et un pistolet passé sous la ceinture. Leur costume, remarquable par son élégance, se compose d'un pantalon étroit, d'une tunique courte, serrée autour de la taille; et portant des cartouchières ajustées sur la poitrine; et enfin, d'un bonnet rond galonné, entouré d'une fourrure noire ou blanche à longs poils. Lorsqu'il pleut ou qu'il fait froid, ils se couvrent la tête d'un capuchon (bachlik) et s'enveloppent d'un manteau de feutre imperméable appelé bourka. Cavaliers infatigables; ils montent des chevaux de petite taille, mais d'une force et d'une ardeur sans égale; plus d'une fois les postes impériaux ont constaté que des maraudeurs circassiens avaient fait, dans l'espace d'une nuit, jusqu'à 25 et 30 lieues. Lorsque ces montagnards sont poursuivis par les Russes, ils n'hésitent pas devant les torrents les plus impétueux. Si le cheval est jeune, et n'a pas encore été dressé pour

Digitized by Google

ces courses périlleuses, le cavalier le pousse au galop jusqu'au bord du ravin ; puis lui couvrant la tête de sa bourka, il s'élance presque toujours impunément au milieu des flots les plus rapides.

Les Circassiens manient admirablement les armes à feu, et ne sont pas moins habiles à se servir de leur long poignard à deux tranchants. On les a vus, avec cette seule arme, se précipiter par-dessus les baïonnettes ennemies, poignarder les soldats, et enfoncer des bataillons carrés. Lorsqu'ils sont cernés dans leurs forts ou leurs villages, sans aucune chance d'évasion, ils sacrifient souvent femmes et enfants, mettent le feu aux habitations, et périssent au milieu des flammes plutôt que de se rendre. Comme tous les peuples orientaux, ils n'abandonnent leurs morts et leurs blessés qu'à la dernière extrémité, et rien ne saurait peindre l'acharnement avec lequel ils combattent pour les enlever à l'ennemi.

Il serait difficile de donner des idées précises sur les principes religieux des diverses nations du Caucase. On a reproché à la plupart d'entre elles d'être idolâtres ; mais nous croyons ce reproche totalement dénué de fondement. Le paganisme, le christianisme et le mahométisme ont tour à tour exercé leur influence sur ces peuplades ; il en est résulté chez elles un culte sans nom, sans doctrines arrêtées, dans lequel apparaissent à chaque instant les pratiques les plus superstitieuses de leurs croyances primitives. Les Lesghis et les tribus de l'est sont seuls réellement mahométans. Quant aux Ossètes, aux Circassiens, aux Kabardiens et autres tribus de l'ouest, ils semblent professer un pur déisme mélangé de quelques notions chrétiennes et musulmanes. On pense que le christianisme a été apporté à ces peuples par la célèbre Thamar, reine de Géorgie, qui régna vers la fin du XIIe siècle. Mais il est infiniment plus probable que ce sont les colonies grecques du Bas-Empire, et plus tard, celles de la république de Gênes en Crimée, qui ont propagé la loi du Christ dans le Caucase. Les Tcherkesses ont encore aujourd'hui en grande vénération les croix et les anciennes églises de leur pays. Ils y font de fréquents pèlerinages, et chaque année, des offrandes et des sacrifices témoignent de leurs anciennes croyances. Il paraît aussi que la mythologie grecque a laissé de nombreuses traces dans la Circassie. Ainsi on retrouve chez presque toutes les tribus, l'histoire de Saturne, celle des Titans essayant d'escalader le ciel, et beaucoup d'autres encore qui ne permettent pas de douter que les idées religieuses de l'ancienne Grèce aient pénétré dans le Caucase. Ce qui caractérise éminemment le caractère religieux des Circassiens et des tribus de l'ouest, c'est une absence totale de fanatisme. Les prétendus inspirés de Dieu ont toujours été repoussés par eux, et la plupart ont payé de leur vie leur tentative de prosélytisme. Il n'en est pas de même sur le versant de l'orient, où la puissance de Schamil se base en grande partie sur l'influence religieuse qu'il exerce sur les tribus.

Lorsque deux peuples sont en guerre, il est rare que l'un ne soit pas calomnié par l'autre, et que le plus fort, pour justifier son ambition, ne dénature pas le caractère national de son ennemi. C'est ainsi que les

Digitized by Google

Russes, cherchant à faire passer les habitants du Caucase pour des sauvages contre lesquels tout moyen d'extermination est permis, débitent les récits les plus absurdes sur les tortures que leur férocité inflige à leurs captifs. Il n'en est rien cependant. J'ai souvent rencontré des militaires qui avaient été prisonniers dans la montagne, et tous, unanimement, témoignaient des bons procédés dont on avait usé envers eux. Les Circassiens n'emploient la rigueur que contre ceux qui résistent ou qui ont tenté plusieurs fois de s'échapper. Mais alors leurs mesures sont parfaitement justifiées par la crainte que ces fugitifs ne transmettent aux Russes de précieux renseignements sur la topographie de leur pays. Quant à l'histoire du crin de cheval haché, introduit sous la plante des pieds pour empêcher les évasions, elle a été étrangement amplifiée par quelques voyageurs. On n'a pu me citer, dans le Caucase, qu'un seul prisonnier de guerre qui ait été soumis à ce supplice. C'était un médecin de l'armée avec lequel j'ai eu moi-même occasion de converser. Il n'avait eu à se plaindre d'aucun mauvais traitement de la part des montagnards; mais la soif de la liberté le tourmentait : il avait essayé trois fois de se sauver, et c'était seulement après la troisième tentative que les Tcherkesses avaient eu recours au terrible moyen du crin de cheval.—Pendant mon séjour aux eaux du Caucase, je vis une jeune femme russe qui venait d'être délivrée par un détachement du général Grabe. Peu de jours après notre arrivée, elle trompa la surveillance de la famille à laquelle on l'avait confiée, et retourna dans la montagne. Ceci dépose au moins en faveur de la galanterie des Circassiens. Au reste, personne n'ignore, dans ce pays, combien est profond le respect qu'ils professent pour les femmes. Il est bien rare, pour ne pas dire impossible, qu'on puisse citer des prisonnières russes maltraitées par eux.

Les Circassiens ont été de tout temps dans l'usage de faire prisonniers les étrangers qui abordent leurs côtes sans aucun titre de recommandation. Cet usage a été flétri de toutes les manières. Il n'est cependant pas aussi barbare qu'on a bien voulu se l'imaginer. Entourés d'ennemis, en butte à d'incessantes attaques, défendus surtout par la nature de leur pays, ces montagnards, jaloux de leur indépendance, ont dû devenir naturellement soupçonneux, et ne permettre à aucun voyageur de pénétrer dans leurs retraites. Ce qui prouve que cette mesure d'interdiction n'est nullement le résultat d'un caractère sauvage, c'est qu'antérieurement aux attaques de la Russie, il suffisait de prononcer le nom d'un chef, n'importe lequel, pour être accueilli et traité partout avec un dévouement à tout épreuve. Rassurés par ce faible indice de loyauté, les montagnards, en perdant leur défiance, ne songeaient plus qu'à faire honneur à l'hôte qui avait invoqué la protection d'un de leurs chefs.

Mais une autre accusation bien plus sérieuse pèse encore sur les Circassiens. Je veux parler du commerce des esclaves qui a si souvent soulevé la généreuse indignation des philanthropes de l'Europe, et dont l'abolition a valu à la Russie les félicitations de tous les publicistes. Nous sommes certes bien loin d'être partisan de cet odieux trafic où l'homme se change en

Digitized by Google

marchandise : avec les idées que nous ont données notre civilisation et notre philosophie, nous le réprouvons sous toutes ses formes, partout où il se reproduit. Cependant, pour rendre justice aux peuples de l'Asie, nous devons faire remarquer qu'il y a bien loin de la servitude orientale, à l'esclavage tel qu'il est constitué en Russie, dans nos colonies et dans les différentes contrées de l'Amérique. En Orient, l'esclavage devient, par le fait, une véritable adoption, qui, le plus souvent, réagit favorablement et sur le moral et sur la condition matérielle des individus. Cette condition n'implique nullement une dégradation quelconque; entre elle et la classe des gens libres, il n'a jamais existé cette ligne de démarcation hérissée de préjugés et d'orgueil que l'on trouve partout ailleurs. C'est ainsi que je pourrais nommer un grand nombre de hauts dignitaires de la Turquie qui ont tous été primitivement esclaves, et qui ne rougissent nullement de leur origine. Il serait même difficile de citer un jeune homme du Caucase, vendu aux Turcs, qui n'ait pas fourni une carrière tant soit peu remarquable. Quant aux femmes, dont en dépit du blocus russe il arrive encore de fréquentes cargaisons dans le Bosphore, elles sont loin de déplorer leur sort; elles s'estiment, au contraire, très-heureuses de pouvoir partir pour Constantinople, qui leur offre en perspective tout ce qui peut séduire une jeune fille en Orient. Sans doute, au premier abord, tout cela suppose l'absence de ces liens, de ces affections de famille auxquelles nous attachons tant de valeur; mais il ne faut pas oublier que les peuplades du Caucase ne sauraient être sainement jugées sous l'influence d'idées exclusivement européennes, et que, pour apprécier leurs actes à leur juste valeur, il faut tenir compte avant tout de leur état social, de leurs mœurs et de leurs traditions. On ne saurait se le dissimuler, en Circassie, la vente des femmes se résume par le fait, dans les préliminaires indispensables qui précèdent tout mariage chez les Orientaux; avec cette seule différence que, dans le Caucase, vu l'éloignement, c'est un agent qui se charge des transactions pécuniaires, servant ainsi d'intermédiaire entre les parents de la jeune fille et celui dont elle doit devenir le plus souvent la femme légitime. Les parents se séparent, il est vrai, de leurs enfants, pour les confier presque toujours à des inconnus; mais ils ne les abandonnent pas pour cela, ils restent en communication fréquente avec eux, et les Russes ne capturent pas une seule barque sans y trouver des hommes et des femmes qui se rendent à Constantinople, uniquement pour voir leurs enfants.

C'est un fait démontré, pour quiconque a visité le Caucase, que toutes les familles, même celles jouissant d'un haut rang, recherchent comme un honneur le placement de leurs enfants en Turquie. Ce sont toutes ces relations, ces alliances, pourrais-je dire, entre les Circassiens et les Turcs, qui ont valu à ces derniers la grande influence morale qu'ils exercent encore de nos jours sur les tribus du Caucase. Le titre de Turc est toujours pour les montagnards la meilleure des recommandations, et il n'est sorte de considération dont ne jouissent à leur retour les hommes qui ont passé quelques années de servitude en Turquie. Au reste, les Russes eux-mêmes

Digitized by Google

partagent complétement nos opinions à cet égard, et si de puissantes considérations politiques ne se trouvaient pas en jeu, ils ne songeraient nullement à entraver la prétendue traite du Caucase. Ce qui le démontre de la manière la plus évidente, c'est la proposition que fit en 1843 un général russe, de régulariser ce trafic et de le faire au profit de l'empire, en accordant aux sujets du czar le privilége exclusif d'acquérir des esclaves circassiens. Ce projet devait naturellement avorter; car il est par trop absurde de vouloir comparer la servitude russe à celle qui est en vigueur à Constantinople. Rien ne prouve mieux combien les idées des Circassiens diffèrent de celles qui leur sont attribuées, que l'indignation soulevée en eux par l'esclavage tel qu'il est organisé en Russie. Je rapporterai ici une anecdote qui paraîtra sans doute étrange à bien des personnes; mais le fait dont il s'agit ayant eu lieu sous mes yeux, je puis en garantir l'authenticité. En 1838, il passa à Rostof sur le Don un détachement de montagnards destiné à faire partie de la garde d'honneur du prince Paskéviteh; l'on était alors au plus fort des chaleurs, et deux cavaliers, voulant se baigner, déposèrent leurs vêtements dans le bateau affecté au service de la douane. Certes, il n'y avait là rien de fort répréhensible; mais les employés de la douane en jugèrent autrement, jetèrent les habits dans la rivière, et assaillirent les baigneurs à coups de bâton. En un instant, le tumulte fut à son comble; tous les montagnards se rassemblèrent sur le port, menaçant de mettre le feu à la ville, si à l'instant même on n'accordait pas à leurs compatriotes une éclatante réparation. L'alarme se répandit parmi les habitants; le directeur de la douane s'empressa d'aller trouver lui-même le chef du détachement, pour le supplier de ne pas donner suite à ses menaces, et à l'appui de ses instances, il lui offrit une somme assez considérable pour lui et ses compagnons. «De l'argent, répondit le chef indigné, c'est bon «pour les Russes, à l'âme basse et vénale, c'est bon pour vous qui vendez «hommes, femmes et enfants comme un vil bétail, mais chez nous, dans «notre pays, l'honneur d'un homme fait à l'image de Dieu ne se vend pas: «que vos employés se mettent à genoux devant mes soldats, et qu'ils leur «demandent ainsi pardon, c'est la seule réparation que nous exigeons.» On accéda aux désirs du chef, et le calme se rétablit immédiatement dans la ville. Les paroles que nous venons de citer sont historiques; elles prouvent que les Tcherkesses ne regardent pas la vente de leurs enfants comme un trafic, et que, dans l'état actuel de la civilisation du pays, cette vente ne saurait nullement être considérée comme incompatible avec les affections de famille et les sentiments d'honneur et d'humanité.

Les Circassiennes ont été célébrées par tant d'écrivains; leur beauté est devenue le thème de tant de ravissants portraits, que sans doute on nous permettra d'en dire ici quelques mots. Malheureusement nous sommes forcé d'avouer que la réputation de leurs charmes nous paraît être fort au-dessus de la réalité, et que les femmes, dans le Caucase, sont beaucoup moins remarquables que les hommes. Nous avons été accueilli dans l'intérieur d'une famille princière, et nous n'avons trouvé nulle part ces beautés

Digitized by Google

parfaites dont il est si souvent question dans les relations de voyage. La seule chose qui nous ait réellement frappé chez ces filles de la montagne, c'est l'élégance de leur tournure et la grâce inimitable de leurs poses. Jamais Circassienne n'est embarrassée de sa personne; sous les haillons comme sous le brocard, elle prend naturellement les attitudes les plus nobles et les plus pittoresques : sous ce rapport, elle est incontestablement supérieure à tout ce que l'art et la coquetterie parisienne peuvent produire de plus séduisant.

La grande célébrité des femmes du Caucase nous semble avoir pris sa source dans les bazars de Constantinople, où les Turcs, grands admirateurs de leurs charmes, les recherchent avec le plus vif empressement. Mais comme les Turcs comprennent la beauté tout autrement que nous, et qu'ils la font principalement consister dans l'embonpoint et la forme des pieds, il n'est nullement étonnant que leur jugement ait induit en erreur les voyageurs en Orient. Au reste, tout en admettant que les Circassiennes ne réalisent pas complétement le type idéal rêvé par les Européens, nous sommes loin de leur contester les brillantes qualités dont la nature les a évidemment douées : elles sont attrayantes, gracieuses, avenantes pour l'étranger; et nous comprenons très-bien que leur aimable hospitalité leur ait procuré plus d'un ardent admirateur. Ainsi, le voyageur hollandais Jean Struys ne se lasse pas de faire l'éloge des beautés du Caucase.

«Les femmes de ce pays, dit-il, ont toutes de l'agrément et je ne sais «quoi qui les fait aimer; elle sont belles et fort blanches, et cette blan«cheur est mêlée d'un si beau coloris que ce n'est que lis et que roses aux «endroits où il faut qu'ils soient pour faire une beauté parfaite. Leur front «est grand et uni, et, sans le secours de l'art, elles ont si peu de sourcils, «qu'on dirait que ce n'est qu'un filet de soie recourbé; elles ont des yeux «grands et doux et pleins de feu, le nez bien tourné, les lèvres vermeilles, «la bouche riante et petite, et le menton comme il doit être pour achever «un ovale parfait. Le cou et la gorge ont la blancheur et l'embonpoint que «demandent les connaisseurs dans une beauté achevée; et sur un dos plein et «blanc comme neige, tombent de longs cheveux de la couleur du plus beau «jais, tantôt flottants, quelquefois tressés, et qui accompagnent toujours «agréablement le tour du visage. En parlant de leur sein, j'ai passé vite «comme on fait les choses communes, et cependant il n'est rien d'aussi rare «ni qui mérite plus d'attention : les deux globes y sont bien placés, bien «taillés, et d'une fermeté incroyable, et je peux dire, sans exagérer, que «jamais rien ne fut si blanc, ni plus propre, un de leur plus grand soin «étant de les laver tous les jours, de peur, disent-elles, de se rendre indi«gnes, par trop de négligence, des grâces que le ciel leur fait. Leur taille est «belle, grande et aisée, et toute leur personne pourvue d'un air libre et «dégagé. Avec de si beaux dons, elles ne sont pas fort cruelles et ne s'ef«frayent pas de l'abord d'un homme, de quelque pays qu'il soit; et, soit qu'il «les approche ou qu'il les touche, bien loin de le rebuter, elles se feraient «scrupule de l'empêcher de cueillir ce qu'il faut de lis et de roses pour un «bouquet de juste grosseur. Mais si les femmes sont faciles, les maris sont

Digitized by Google

«si bons qu'ils voient d'un air froid cajoler leurs femmes, dont ils ne sont «ni fous, ni jaloux, alléguant pour raison qu'il est des femmes comme des «fleurs, dont la beauté serait inutile s'il n'y avait pas d'yeux pour les regar«der ni de mains pour les toucher.»

Nous ne sommes certainement pas aussi enthousiaste dans notre jugement que notre ami Jean Struys, dont les assertions sont loin d'être à l'abri de toute critique; mais nous avons cru bon de citer ses paroles, ne fût-ce que pour laisser juger à nos lecteurs si la riante imagination de ce voyageur n'a pu contribuer à propager en Europe la réputation de beauté des femmes du Caucase.

Voici, à propos des habitudes conjugales et de la vie intérieure des Caucasiens, le récit d'une excursion que je fis le long de la ligne armée du nord, en 1841. Pendant mon séjour à Ékatérinodar, on me parla beaucoup d'un prince tcherkesse allié de la Russie, et fixé sur la rive droite du Kouban, à une douzaine de verstes de la ville. Je m'empressai donc d'accepter la proposition que me fit l'attaman Zavadofski de m'adjoindre un officier et deux soldats pour m'accompagner chez le chef tcherkesse. Nous montâmes tous à cheval, parfaitement armés, selon l'invariable habitude du pays; et, trois heures après, nous mettions pied à terre au centre de l'*aoul* circassien. Nous fûmes immédiatement entourés par une foule d'individus dont la physionomie n'avait rien de bien accueillant. Cependant, lorsqu'ils apprirent que j'étais étranger à la Russie, et que je venais uniquement pour demander quelques heures d'hospitalité à leur maître, les fronts se déridèrent; à la froideur première succéda bientôt la plus franche cordialité, et l'on s'empressa de me conduire à l'habitation du prince.

La demeure princière consistait dans une misérable cabane en terre, couverte en chaume, devant laquelle nous trouvâmes le noble tcherkesse en chemise, pieds nus, étendu sur une natte. Il nous reçut de la manière la plus bienveillante; après nous avoir complimenté sur notre arrivée, il se hâta de faire sa toilette. Il se fit apporter ses vêtements les plus élégants et sa chaussure la plus coquette; se para de ses armes, qu'il eut bon soin de nous faire admirer, puis nous introduisit dans la cabane qui lui servait de logement pendant le jour. Il y régnait le dénûment le plus absolu. Un divan, recouvert d'une natte de roseaux, quelques vases, une selle, furent les seuls objets qui attirèrent notre attention. Après quelques moments de repos, le prince nous pria de faire une visite à sa femme et à sa fille qui, déjà averties de notre arrivée, étaient extrêmement désireuses de nous voir.

Ces dames habitaient une chaumière particulière, composée, comme celle du chef de la famille, d'une seule et unique chambre. Elles se levèrent à notre approche; et après nous avoir salué avec beaucoup de grâce, en nous indiquant des siéges, la mère s'accroupit à la turque sur son divan, tandis que la jeune fille vint s'appuyer gracieusement contre le sofa où nous avions pris place. Le cérémonial de la réception terminé, nous remar-

Digitized by Google

quâmes avec surprise que le chef circassien n'avait pas franchi le seuil de la porte, et qu'il se contentait d'avancer la tête pour répondre à nos questions et parler à sa femme. Mon officier cosaque se hâta de me donner la clef de cette singulière conduite : il m'apprit que chez les Circassiens, un mari ne peut, sans manquer à son honneur, entrer de jour dans les appartements de sa femme. Cette loi, rigoureusement observée dans toutes les familles tant soit peu distinguées, et dont aucun voyageur n'a encore fait mention, a-t-elle sa source dans le désir de prolonger les jouissances d'un premier amour, ou bien n'est-elle qu'un indice du peu de cas que les hommes font de leurs femmes, sous le point de vue moral? C'est ce que nous ne nous permettrons pas de décider, n'ayant pu obtenir à cet égard aucune notion précise dans le pays.

L'appartement de la princesse présentait un peu plus d'élégance que celui du mari. Nous y trouvâmes deux larges divans garnis de coussins en soie brochée d'or et d'argent, des tapis en feutre peint, plusieurs bahuts, et une fort jolie corbeille à ouvrage. Un petit miroir russe et le trophée d'armes du mari servaient d'ornements aux murs. Du reste, point de plancher sur le sol; le plâtre remplaçait les tentures; et deux petites lucarnes, garnies de volets, suffisaient à peine pour laisser pénétrer un peu d'air dans l'intérieur.

La princesse, qui nous parut avoir de trente-cinq à quarante ans, était peu capable de soutenir la réputation de ses compatriotes, et nous ne fûmes rien moins qu'éblouis par ses charmes. Sa mise seule attira notre attention. Sous une redingote en brocard, à manches courtes et galonnée sur les coutures, elle portait une chemise en soie dont la large ouverture laissait voir bien au delà de ce que la décence peut permettre. Un bonnet de velours, garni de galons d'argent; des cheveux lisses, coupés en cœur sur le front; un voile blanc, partant du haut de la tête et venant se croiser sur la poitrine; puis, enfin, un châle rouge, jeté négligemment sur les genoux, complétaient sa toilette. Quant à la jeune fille, elle nous parut charmante : des traits délicats, une peau éclatante de blancheur, une robe blanche, un kazaveck rouge serré autour de la taille, et des cheveux noirs s'échappant en un nombre infini de tresses de dessous son bonnet, formaient un ensemble des plus gracieux. Ces deux dames furent plus aimables que je n'osais l'espérer. Elles m'adressèrent une foule de questions sur mon voyage, mon pays et mes occupations. Mon costume européen les intéressa vivement: elles furent surtout émerveillées de mon chapeau de paille. Toutes leurs manières étaient, néanmoins, empreintes de quelque chose de froid et d'impassible : elles ne se décidèrent à sourire qu'au moment où un large rideau, tombant par accident, déroba subitement la princesse à mes yeux. Après quelques minutes de conversation, je demandai à la princesse la permission de faire son portrait et de dessiner l'intérieur de sa demeure; ce qu'elle m'accorda sans difficulté. Mes dessins terminés, on nous servit une collation composée de fruits et de petits gâteaux au fromage, à laquelle je fis, pour ma part, peu d'honneur; puis, le soir étant venu, je donnai le signal

Digitized by Google

de la retraite. A notre sortie, nous trouvâmes tous les habitants de l'aoul réunis. Mais la joie la plus sincère régnait sur toutes les figures; chacun voulut me serrer la main avant mon départ. Une escorte nombreuse se mit à ma disposition, et le prince lui-même monta à cheval pour nous accompagner une partie de la route. Arrivés à mi-chemin de Ékatérinodar, nous nous embrassâmes comme de vieilles connaissances. Le chef tcherkesse reprit la direction de son aoul; et ce ne fut pas sans un sentiment de regret que nous lançâmes nos chevaux du côté de la capitale des Cosaques de la mer Noire.

HOMMAIRE DE HELL.

(*La suite à un prochain cahier.*)

MÉMOIRE

SUR

L'ÉTAT HYGIÉNIQUE DE L'ÉGYPTE.

DEUXIÈME PARTIE (1).

I. — *Prophylaxie de l'homme.*

« Que l'on ajoute à toutes ces causes de destruction le déplorable fatalisme négligeant tout secours intelligent, et l'on aura une idée du spectacle déchirant qu'offre l'Égypte pendant une épidémie. » (Émangard, *Mémoire sur la peste.*)

Je conçois qu'au premier abord on reste épouvanté devant un pareil désordre, surtout quand la malpropreté la plus révoltante est à l'ordre du jour; qu'elle est devenue inhérente aux mœurs d'une population tout entière, et que les habitants du pays ne lui attribuent jamais le moindre résultat funeste.

Mais si nous admettons, avec le docteur Pellarin, «que la peine physique et la peine morale, les germes pestilentiels répandus sur le globe, la pullulation des animaux malfaisants, dérivent de l'usage anormal que nous faisons des éléments qui sont entre nos mains, » nous trouverons que c'est l'ignorance qui a fait le mal et que c'est à la science de le détruire. Si les circonstances actuelles ne permettent pas de faire tout ce qui pourrait remplir une indication aussi noble, aussi philanthropique, il faut y travail-

(1) Voir le cahier précédent, page 80.

Digitized by Google

ler chacun suivant ses forces, s'y exciter réciproquement, tenter, explorer, et surtout ne pas crier à l'impossible. Nous nous convaincrons aussi que l'Égypte est un des pays les plus favorisés par la nature : sa position géographique est admirable; par sa belle latitude et la fertilité du sol, la variété des produits que cette contrée pourrait donner, si elle était bien administrée, elle ne le cède à aucun autre.

L'opinion la plus répandue, relativement aux causes de la peste, c'est qu'elle provient généralement de la putréfaction des substances animales et de la décomposition des produits végétaux, dont les émanations pénètrent dans l'économie. Il faut encore autre chose, m'objectera-t-on sans doute. En effet, je suis loin d'admettre que ce fléau naisse d'une cause unique; je suis persuadé qu'il résulte d'influences diverses, qui, s'entr'aidant l'une par l'autre, arrivent aux effets les plus déplorables.

Afin de remédier à l'intensité d'une aussi grande calamité, il ne faut point perdre de temps à chercher des spécifiques : c'est à l'hygiène publique qu'il faut recourir.

Voici les moyens que je propose :

1° Opérer le rouissage du chanvre et du lin à 1500 pas de toute habitation. Cette mesure, très-salutaire, serait d'autant plus facile à exécuter, que les campagnes d'Égypte sont remplies de fossés, de canaux, de réservoirs, où l'eau ne manque jamais à l'époque du rouissage.

2° Les grandes réunions du peuple, telles que les foires de Tanta et de Sidi-Ibrahim, devraient être l'objet d'une surveillance spéciale. On disposerait de place en place des fossés de la profondeur de 3 à 4 pieds, et de la longueur de 20 à 25 pas, destinés à l'usage de latrines. Tous les jours on répandrait une légère couche de la terre enlevée, pour recouvrir les matières fécales nouvellement déposées. Dès que chaque foire serait terminée, les fossés seraient totalement comblés. Je sais que l'agriculture pourrait tirer bien meilleur parti de ces engrais très-riches, mais l'ignorance des fellahs est si grande, qu'ils préfèrent la terre poudreuse aux fumiers pour porter dans leurs champs. Autre part, ces matières seraient une source abondante de produits agricoles : en Égypte, elles n'engendrent que des épidémies, des épizooties et la mort!

3° Une loi sévère obligerait les gouverneurs des provinces à exiger que les cheiks-el-beleds fissent couvrir exactement les égouts des mosquées et autres conduits semblables; l'écoulement des résidus s'effectuerait au dehors par des canaux souterrains communiquant avec des fosses vastes et profondes, hermétiquement fermées.

4° La police veillerait aussi à ce qu'aucun cadavre ne séjournât sur les chemins, les places publiques ou dans le voisinage d'habitations quelconques. On en ferait l'enfouissement à 200 pas de toute demeure, ayant soin de creuser à 5 pieds de profondeur au moins.

5° On établirait l'usage de nettoyer les rues de toutes les localités, deux ou trois fois la semaine. Les fumiers et ordures seraient transportés à 2 ou 300 pas des portes de la ville ou du village. Là, les fellahs pourraien les

Digitized by Google

prendre pour les porter dans les champs à l'époque du labourage, comme ils le font ordinairement.

6° Il faudrait aussi ne plus enrôler pour l'armée des enfants de douze à quinze ans, ni des hommes d'un âge trop avancé. Cette règle salutaire sera d'autant plus facile à mettre en pratique actuellement, que la paix se consolidant de plus en plus, les circonstances n'obligeront point à recourir à de pareilles conscriptions.

7° La viande des bestiaux malades ne devrait plus être l'objet d'aucune spéculation, à moins que l'affection, purement accidentelle, ne fût le résultat d'une cause extérieure, telle qu'une fracture ou autre cas semblable. Afin que l'on n'eût aucun doute sur les effets ultérieurs de cette alimentation, il faudrait encore que l'animal fût égorgé avant le développement de la fièvre traumatique, autrement on aurait manqué le but que l'on voulait atteindre.

8° Il serait indispensable de désigner d'autres lieux pour faire les inhumations; car les cimetières sont généralement placés au milieu des villes ou des villages, entourés d'habitations, et souvent très-rapprochés d'elles. Cette mesure est de toute rigueur, et l'on ne peut trop insister pour obtenir sa réalisation, vu l'urgence du cas. Comme les peuples arabes ont une vénération religieuse pour les restes mortels de ceux qui furent ou leurs parents ou leurs amis, je pense qu'il serait prudent, pour ne point alarmer les consciences, de laisser les anciens tombeaux dans l'endroit qu'ils occupent, de se contenter d'y faire des réparations afin d'éviter le dégagement des gaz pernicieux qui s'en échappent; de choisir un autre endroit, situé à 4 ou 500 pas de toute habitation; d'y faire planter des acacias et des sycomores autour des nouveaux emplacements; et d'y pratiquer une avenue avec les mêmes espèces d'arbres, qui partirait des premières tombes et irait aboutir à la partie correspondante de la ville ou du village. La végétation étant d'une activité surprenante en Égypte, il ne faudrait que quatre à cinq ans pour que ces plantations fussent admirables. Peu à peu les habitants s'habitueraient à aller prier dans les nouveaux cimetières, qui leur offriraient un ombrage très-agréable et même salutaire pendant les chaleurs de l'été. Deux lustres suffiraient pour qu'il ne fût plus question des anciens tombeaux, que comme objet de pieux souvenirs! L'antiquité romaine avait raison de croire que le bois sacré était indispensable à la salubrité de la ville; la science aujourd'hui justifie la tradition.

9° Les eaux amassées autour des villages, lorsque le Nil déborde, ne sont potables que depuis le commencement d'août jusqu'à la fin de novembre; passé cette époque, elles ont acquis toutes les mauvaises qualités dont j'ai parlé précédemment. Pour empêcher les fellahs d'en boire, il faudrait en procurer l'écoulement avant leur détérioration.

10° Vu la rareté du bois en Égypte, les excréments de certains herbivores doivent nécessairement être employés comme combustibles; mais on pourrait en faire la préparation au dehors des localités, et ne pas en placarder toute la partie extérieure des maisons.

Digitized by Google

Ici finit l'énumération des principaux moyens que l'on devrait employer comme prophylactiques, et qui ne pourraient être réalisés subitement; car si l'on abordait tout à coup les diverses propositions d'hygiène dont j'ai parlé plus haut, on n'obtiendrait rien de satisfaisant. Je le répète encore, la malpropreté, l'ordure, l'infection, sont tellement en usage chez les Arabes égyptiens, qu'ils s'amusent à tourner notre propreté européenne en ridicule, tandis que la vermine ne leur laisse pas un instant de repos. Malgré la douceur naturelle des habitants de l'Égypte, il faut, dans l'intérêt des principes que nous professons, agir avec toutes les précautions possibles. La science du bien général ne peut surgir tout à coup après des siècles de barbarie et d'ignorance, cette transition est toujours critique et difficile.

J'ai placé mes articles d'application pratique d'après l'ordre qui doit être suivi pour leur réalisation; cette méthode est motivée par l'étude des hommes et des choses que j'ai faite sur les lieux.

On serait déjà parvenu à faire placer les routoirs dans le lointain des habitations, à obtenir plus de propreté dans les rues et les chemins, à diminuer l'insalubrité qui se manifeste à la suite des grandes réunions d'individus... que l'on rencontrerait encore les *saqqas* allant puiser l'eau dans les mares boueuses et fétides, plutôt que de faire vingt-cinq ou trente pas de plus et prendre l'eau bienfaisante du Nil ou des canaux qui en proviennent. On verrait également les femmes pétrissant leur pâte d'excréments au milieu de la maison ou devant les portes, et en *hourder* tout, depuis le sol jusqu'à la terrasse. Ces deux mauvaises habitudes offriront plus de difficultés que le reste. Mais si, comme il faut l'espérer, avant de se prendre corps à corps avec ces deux vices, que j'ai placés les derniers, l'anéantissement ou la diminution successive des autres avait déjà procuré de grandes améliorations sanitaires, la réalisation des dernières deviendrait beaucoup plus facile. Cette assertion vient encore à l'appui du principe déjà émis d'aller pas à pas, sans trop heurter les préjugés. « Le véritable progrès doit s'opérer d'unemanière insensible. » (De Maistre.)

« Nous ouvrons les voies... d'autres que nous reculeront les bornes auxquelles nous nous serons arrêtés. » (Bourgelat.) Lorsque l'on se rappelle comment le passé de nos sociétés d'Europe a pu se transformer comme il l'est maintenant, sous le rapport de l'hygiène! que ne devons-nous pas espérer d'obtenir en Orient, quand nous possédons des sciences positives, des principes fixes, dont le succès ne laisse aucune incertitude? D'ailleurs, la thèse que je soutiens n'est pas nouvelle, il n'y a de neuf que les développements nécessités par la gravité du mal que je veux combattre; je ne raisonne que sur l'évidence des faits, que sur des expériences accomplies autre part.

En vain m'objecterait-on que c'est l'inondation du Nil et la culture du riz qui déterminent la peste, pour en induire que ces causes ne peuvent être détruites.

La culture du riz n'a lieu que dans la partie septentrionale de la basse Égypte. En tirant une ligne qui passerait par Cimbelloéne, Sanafieh, Chou-

Digitized by Google

brah-el-Yémen, Méhalletreh, el Goddab, Cafre-Kechaches, on ne trouve plus de riz vers le sud. Cependant Taïcah, Mansourah, Nabaroh, et autres endroits situés au milieu de vastes rizières, n'ont jamais présenté plus de mortalité que les alentours du Caire ou de Tanta.

Ce n'est point non plus le débordement du Nil qui détermine la peste : à l'appui de cette opinion négative, j'invoquerai le témoignage d'un médecin philosophe, dont le nom seul doit faire autorité en pareille matière : «L'Égypte est également purgée des pluies de l'équateur et des brumes du nord; l'on y trouve un climat salubre, un fleuve immense, et cependant docile; une terre fertile sans art, sans fatigues, inondée sans exhalaisons morbifiques.» (Volney.)

Ordinairement la peste commence à Alexandrie, et l'on ne peut pas dire que c'est l'inondation qui en est la cause, puisque le Nil et les alluvions qu'il produit restent éloignés de cette ville. Le principe de l'épidémie est toujours à Ras-el-Tyne, quartier sale, boueux, fétide, où il ne se rencontre pas de rizières non plus, puisqu'il est situé au bord de la mer et environné par la ville de tous les autres côtés; au Caire, et par les mêmes raisons, c'est presque constamment dans le quartier juif que s'observent les premiers cas de peste.

Cette maladie se manifeste chaque année en Égypte; mais son intensité ne correspond point avec les degrés plus ou moins considérables de l'inondation. Son apparition coïncide seulement avec une température de 15 à 20° Réaumur, qui favorise la décomposition des substances animales ou végétales. C'est ainsi qu'en hiver (surtout en février et mars) elle sévit plus particulièrement au Caire, dans le Saïd, la partie méridionale du Delta, s'y continue en avril et mai, pour finir complétement en juin, juillet et août, malgré toutes les communications possibles avec la ville d'Alexandrie, où la maladie cesse rarement d'exercer ses ravages, mais où elle recommence ordinairement dès l'automne. Sauf quelques rares exceptions, quelques anomalies, voici la marche générale que suit le développement de la peste en Égypte.

N'importe comment l'on entendrait et commencerait la réalisation successive des articles du projet qui précède, tout en faisant la part aux préjugés, aux mœurs, aux habitudes, il serait urgent que chaque vice fût attaqué avec vigilance, sévérité; de ne pas se rebuter, d'employer même, au besoin, les punitions corporelles et les amendes.

Lorsque j'ai été employé en qualité de médecin sanitaire en Syrie, j'ai observé beaucoup de malpropreté; mais je n'ai rien vu qui puisse être comparé à la saleté des Égyptiens. Si, par l'emploi des moyens que je propose, on parvenait seulement à rendre l'Égypte comme la Syrie, on accomplirait un grand progrès. L'Égyptien obéira s'il a lieu de craindre les punitions corporelles ou pécuniaires. Je gémis de proposer de pareils moyens pour obtenir la santé publique; cependant l'expérience m'a déjà prouvé qu'avant de changer le système pénitentiaire des peuples, il est indispensable d'avoir modifié le milieu social dans lequel ils vivent.

Digitized by Google

Actuellement que les véritables causes de la peste ne sont plus cachées pour les médecins qui ont sérieusement étudié cette maladie en Égypte, il faut travailler à leur extirpation, les combattre directement par l'hygiène publique; car, malgré l'utilité des lazarets et des quarantaines, ces moyens ne s'adressent qu'aux effets du terrible fléau pestilentiel, et en laissent subsister le principe dans toute son intensité.

II. — *Prophylaxie des animaux domestiques.*

Je sens qu'il m'est impossible de traiter ici l'hygiène des animaux domestiques avec toute l'étendue et l'importance du sujet. Je ne ferai qu'indiquer des mesures générales dont j'ai pu moi-même constater les bons résultats.

Je commencerai par rapporter l'histoire de ce qui a été accompli à Choubra; partant de là, on peut prévoir ce qu'il serait possible d'obtenir si le pays était gouverné par une administration sage et civilisatrice.

A Choubra, en 1835, on prit des mesures sévères pour l'hygiène des solipèdes et des animaux à grosses cornes: on changea, modifia, varia le régime alimentaire; on pratiqua le pansement à la main; on exerça la propreté convenable, on logea les animaux dans des étables et des écuries mieux construites.

Les bons résultats ne se firent point attendre longtemps; car, dès l'année 1838, la mortalité épizootique avait complétement cessé dans le haras et le domaine de Choubra; tandis que les mêmes maladies continuaient de ravager l'Égypte comme auparavant. Non-seulement l'amélioration se manifesta sur les bêtes existantes, mais encore par la bonne santé des mères sur celles qui devaient naître. Précédemment on comptait au moins un quart de femelles avortées, et la moitié des poulains naissaient morveux, farcineux, difformes. En 1838, 1839 et 1840, on obtint d'aussi belles et abondantes productions que dans les établissements de ce genre les mieux dirigés de la France ou de l'Angleterre.

La mortalité des moutons est constamment grande par toute l'Égypte; cependant, les pertes sont moins graves dans le Saïd que dans la basse Égypte; plus dans le Delta qu'au Béhéré ou à Ras-el-Ouady, c'est-à-dire que les troupeaux souffrent d'autant moins qu'ils habitent des pâturages plus secs, plus élevés. En 1837 et 1838, lorsque les bergeries modèles furent placées au milieu des marécages de Sibirbé, de Choubraeore, de Méhallet-el-Damaney, dans la basse Égypte, et que les rations sèches prescrites par les règlements manquèrent, il mourait 30 bêtes pour 100 par an, terme moyen. En 1839 et 1840, les troupeaux *transhumèrent*, ils furent conduits dans le Béhéré; le chiffre de la mortalité diminua subitement et ne s'éleva plus qu'à 10 pour 100 par an. Les avortements furent aussi moins fréquents au fur et à mesure que la santé générale des moutons se rétablit: ici, comme partout, il y a amélioration composée, ou malheur composé; une calamité en entraîne nécessairement d'autres avec elle.

Digitized by Google

Les résultats heureux obtenus dans l'hygiène des animaux, soit à Choubra ou ailleurs, sont dus à la persévérante habileté de M. Hamont, fondateur et inspecteur général des institutions de médecine vétérinaire en Égypte.

Il serait de toute indispensabilité que les bestiaux fussent logés de manière à être à l'abri des intempéries de l'atmosphère. Cette amélioration coûterait peu de frais, puisqu'il n'y aurait qu'à ajouter des planchers aux anciennes étables; par là, on éviterait une foule de répercussions qui surviennent à la suite du travail, lorsque, étant échauffés par la fatigue, les bœufs sont exposés aux vents froids, à la pluie, ou seulement à l'humidité.

La nourriture, généralement insuffisante, devrait être plus copieuse et de meilleure qualité. La méthode prétendue économique de diminuer la ration des animaux de travail est toujours suivie de pertes plus ou moins considérables. Il est aussi de toute urgence que les bestiaux mangent au moins pendant une heure avant d'être conduits à l'eau; ils n'en seront que mieux disposés à s'abreuver convenablement, et à opérer l'acte essentiel de la rumination. L'usage adopté par les Égyptiens de conduire les bestiaux au Nil, en sortant du travail, occasionne très-souvent des indigestions, des météorisations, des maladies de poitrine et autres accidents.

Si ces animaux étaient l'objet de quelques soins de propreté, on ne les verrait point couverts de ces croûtes épaisses et de ces gerçures hideuses qui finissent tôt ou tard par se remplir de vers, et désorganisent la peau. Comme il serait difficile d'étriller et de brosser chaque jour tous les animaux d'un domaine, on pourrait commencer par un certain nombre d'animaux, et continuer de manière que tous fussent nettoyés au moins deux fois la semaine. Le pansement à la main bien exécuté favorise la transpiration cutanée, qui, à son tour, joue un rôle sympathique très-étendu sur toutes les fonctions de l'économie.

Tous les soins hygiéniques précédemment indiqués sont susceptibles de produire de grandes améliorations, mais ils ne peuvent remédier à tout. L'agriculture raisonnée devrait fixer l'attention du gouvernement égyptien d'une manière toute particulière; elle seule peut compléter l'œuvre, anéantir les épidémies et les épizooties, en fournissant à tous les êtres utiles une nourriture abondante, saine et variée.

Pendant les grandes chaleurs de l'été, les bestiaux ne se nourrissent que de grains et d'herbes sèches, souvent poudreux et détériorés. En hiver, ces mêmes animaux ne mangent que du trèfle, très-aqueux alors que l'inondation du fleuve, répandue presque partout, produit des brouillards épais qui ne se dissipent souvent qu'à midi et quelquefois se prolongent toute la journée. Cette habitude vicieuse favorise les influences funestes de chaque saison. Il serait pourtant très-facile, ainsi que je l'ai vu faire à Choubra, d'obtenir du vert pendant l'été : s'il en résultait un peu plus de dépense, elle serait compensée au centuple par la bonne santé des animaux, par les produits qu'ils fourniraient. La nourriture sèche serait en partie conservée pour l'hiver, le reste pourrait être donné dans l'été, afin d'éviter l'unifor-

Digitized by Google

mité de régime; ayant soin, toutefois, de faire prédominer le vert pendant l'été, et le sec pour l'hiver, afin d'atténuer autant que possible les influences extrêmes de chaque saison.

Si l'homme doit savoir remédier aux maladies de ses animaux domestiques, cela ne suffit pas : son intérêt bien entendu exige encore qu'il apprenne à les soumettre à des règles hygiéniques bien ordonnées, autrement les épizooties viendront prouver que l'on ne va jamais impunément au delà de certaines limites tracées par la nature.

Tout ce que je viens d'avancer relativement à l'hygiène des animaux domestiques a été développé sous toutes les formes possibles, écrit, répété mille fois aux beys, aux ministres, et même au pacha d'Égypte! Si on compulsait la correspondance que M. Hamont et moi avons eu l'honneur d'entretenir avec le ministre de l'instruction publique, pendant les années 1836, 1837, 1838, 1839 et 1840, on serait étonné de voir que des conseils aussi utiles, aussi faciles à mettre en pratique, aient été négligés, oubliés, perdus.

On n'a pas suivi nos conseils, mais il a été impossible de se soustraire aux conséquences d'une conduite opposée. L'épizootie de 1842, en enlevant les trois quarts et demi des bestiaux de l'Égypte, a dû prouver suffisamment que nous n'étions pas les apôtres de l'erreur.

Pour remplacer les animaux morts en 1842, on en a fait venir d'Erzeroum : faute nouvelle ajoutée à tant d'autres. Quoique le pays d'Erzeroum soit situé sous le 40e degré de latitude, l'hiver s'y fait sentir aussi vivement qu'en Écosse. J'ai la certitude la plus complète que cette translocation sera fatale aux bestiaux qui la subissent.

On devrait pourtant se rappeler qu'en 1836 il arriva d'Italie en Égypte une douzaine de belles vaches, qui succombèrent en moins de trois mois, malgré les soins les plus assidus. A plus forte raison, que doit-on espérer des bestiaux d'Erzeroum, habitués à un hiver de 12 à 15 degrés de froid, qui vont être placés dans les chefficqs, soumis à un travail désordonné, abandonnés à l'influence du khamsine (vent brûlant), sous un ciel de 30 à 40 degrés de chaleur? On peut prédire avec assurance que leurs ossements iront bientôt augmenter le nombre, déjà trop considérable, de ceux qui ont péri en 1842, et précédemment!...

Conclusion.

Si l'on jette les yeux sur la carte d'Égypte, en tirant une ligne qui, partant d'Alexandrie, touche à Hoche, Damanehoure, Sanehoure, Rahmanieh, Méhallet-abou-Aly, Sourrates, Méhallet-el-Kébire, Séménoute, Choubracore, Chamanehoure, Naubb, Cimbelloène, Abou-Kébir; ensuite gagne le nord par Menzaleh, Damiète, et retourne à Alexandrie en côtoyant la Méditerranée: on explore une vaste contrée, autrefois riche et fertile; la place des villages ruinés atteste que seulement depuis une trentaine d'années la dépopulation s'est opérée. Sauf le voisinage de Mansourah, qui

Digitized by Google

comprend un petit canton peuplé et bien cultivé, Chéribine, Farescoure, Nabaroh, Fouah, Latphé, Rosette, Damiète, et quelques villages parsemés sur les bords du Nil... excepté cela, dis-je, tout est désert et abandonné.

Cafre-el-Chaick est écrit en grosses lettres sur la carte; mais cette misérable bourgade n'est le chef-lieu que d'une contrée inculte, où l'eau du Nil, séjournant faute d'irrigation et de canaux, n'engendre que des plantes marécageuses. Je l'ai parcourue, cette terre inhabitée; à la place des villages et des hameaux, je n'ai vu que des monceaux de décombres; la plaine, dépourvue d'animaux utiles, ne m'a présenté que des troupeaux de sangliers, des renards et des chacals.

Les alentours de Tanta, quoiqu'approchant de cet état de détresse, n'y sont pas encore parvenus.

Le Ménouffieh, qui forme la pointe méridionale du Delta, est la seule province d'Égypte où l'on trouve du monde dans tous les villages.

Le Charghieh est dans un état de misère complète et rempli de cheflicqs.

Le Kelioubieh et la province de Ghizeh sont mieux que le Charghieh, mais à un moindre degré que le Menouffieh.

Le Saïd ressemble au nord de la basse Égypte; en retirant quelques villes principales, telles que Bénisouef, el Fayoûme, el Minieh, Manfalout, Syouth, Kheneh, etc., on ne rencontre çà et là que de mauvais cheflicqs et des terrains incultes.

Cependant la nature avait tout disposé pour la prospérité de l'homme en Égypte. L'hiver y est inconnu. Excepté pendant les jours de khamsine (vent du désert qui se fait sentir souvent en avril et mai), les chaleurs de l'été sont rendues supportables par le souffle journalier des vents du nord; la fertilité du sol permet jusqu'à trois récoltes de céréales par an. Malgré tous ces avantages, l'agriculture produit peu, les bras manquent, les instruments propres à rendre le travail moins pénible ne s'y trouvent point. Les productions agricoles sont peu variées et de mauvaise qualité (excepté le riz); l'ignorance du fellah gâte tout.

J.-B. Lavroux.

Digitized by Google

LES PÈRES DE TERRE-SAINTE.

C'est à Constantin le Grand et à sainte Hélène qu'on doit attribuer la fondation des monuments qui ornent aujourd'hui les saints lieux. Eusèbe dit qu'on renversa à cet effet les idoles de Jupiter et de Vénus, élevées par l'empereur Adrien, en l'année 131 de notre ère.

Vers l'an 326, lorsque l'empereur Constantin manifestait son zèle en faveur des chrétiens, l'impératrice Hélène, sa mère, entreprit le voyage de Terre-Sainte. Des recherches actives procurèrent la découverte de la vraie croix et de tous les instruments qui avaient servi pour la passion de Notre-Seigneur, et l'empereur s'empressa, pour les honorer, de faire construire une église, qui reçut le nom d'Église du Saint-Sépulcre. Il en confia l'exécution et l'entretien à l'évêque Macaire, disant que cet édifice devait surpasser tous les autres en magnificence, comme il les surpassait en sainteté.

En 615, Chosroës II, roi de Perse, s'empara de la Judée, pilla la ville de Jérusalem, et détruisit l'église. Douze ans après, Héraclius reprit les saints lieux, et fit commencer la reconstruction du temple sous la surveillance de l'évêque Modeste; mais les Arabes vinrent de nouveau s'y opposer, et ce n'est qu'à la protection de Constantin Monomaque, vers 1050, que les chrétiens durent l'autorisation de relever les édifices.

Godefroy de Bouillon augmenta les constructions, et accorda des priviléges aux chanoines séculiers qui en avaient la garde, et qui formaient à cette époque un ordre religieux et militaire. Il ordonna que lui et ses successeurs fussent enterrés dans leur église, et décida que le patriarche aurait seul le droit de sacrer et de couronner les rois de Jérusalem. En 1114, le patriarche Arnoul réorganisa l'institution, et lui attribua plusieurs églises. Soumis aux règles monastiques, les chevaliers-chanoines se répandirent dans toute la Palestine, où ils obtinrent un grand nombre de conversions; et souvent il arriva qu'à leur instigation des peuplades entières grossirent les rangs des croisés.

Plusieurs princes européens, touchés de la piété de ces religieux, en ramenèrent à leur suite pour fonder des établissements de cet ordre. D'autres, sans les avoir vus en Palestine, mais enthousiasmés de leur renommée, les appelaient auprès d'eux et leur donnaient de grands biens. Louis le Jeune, au retour de sa malheureuse croisade, en établit quelques-uns dans l'église de Saint-Samson d'Orléans, qu'Étienne de Tournay appelle pour cette raison *fille de Sion;* les comtes de Flandre suivirent cet exemple. En 1162, un gentilhomme polonais leur donna un couvent à Miechow, aux environs de Cracovie, et la Silésie, la Moravie, la Bohême, voulurent aussi posséder des chanoines du Saint-Sépulcre. L'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre (1) suivi-

(1) Il existe encore à Londres une église du Saint-Sépulcre, près de la prison de

Digitized by Google

rent le mouvement général. Il y eut aussi des communautés pour les femmes, mais on ne les voit s'établir en France qu'en 1622: Claude de Moui, veuve de George de Joyeuse, et ensuite de Henri de Lorraine, comte de Chaligny, fonda en cette année le couvent de Charleville, dont quelques religieuses furent détachées, en 1635, pour prendre possession de celui de Bellechasse à Paris.

A cette époque où l'ordre était florissant en Europe, il avait pour ainsi dire disparu des contrées qui avaient été son berceau, ou du moins il avait éprouvé tant de vicissitudes qu'on en retrouvait à peine la trace. Dès 1459, le pape Pie II, ayant institué un ordre militaire sous le nom de *Notre-Dame de Bethléhem*, y réunit celui des chanoines du Saint-Sépulcre, qui fut supprimé. Le soudan d'Égypte ayant repris Jérusalem, les chevaliers furent contraints de se retirer à Ptolémaïs, puis de passer en Italie et de s'établir à Pérouse, où ils vécurent des biens que leur avaient accordés tous les souverains d'Europe. Enfin, en 1484, le pape Innocent VIII les incorpora à la religion de Rhodes, dont ils se séparèrent pour ne plus reparaître.

La garde des saints lieux fut alors confiée aux franciscains, qui l'ont conservée jusqu'à ce jour, et dont le supérieur, par une bulle d'Alexandre VI, en 1496, est déclaré *vicaire perpétuel* du saint-siége, et muni de pleins pouvoirs pour tout ce qui concerne la religion. Les bulles de Léon X et de Clément VII, en 1516 et 1525, l'ont confirmé dans le privilége de veiller sur le Saint-Sépulcre et de créer des chevaliers parmi les pèlerins.

Le couvent habité aujourd'hui par les pères est situé dans la partie haute de la ville, et possède une belle église, une bibliothèque et des archives curieuses. Bâti en pierre, son entretien serait peu coûteux s'il ne fallait pour chaque réparation obtenir un firman, que les autorités turques vendent toujours fort cher. Une succursale, qui en dépend, se trouve dans l'intérieur de l'église du Saint-Sépulcre, avec laquelle elle communique par une porte ouvrant sur la chapelle de la Vierge, qui appartient au culte latin. Les religieux ont encore dans la ville une autre maison où les pèlerins étrangers, et surtout les protestants, sont logés, s'ils préfèrent une entière liberté à la vie minutieuse et régulière du principal établissement. Partout on est sûr de trouver chez les pères une immense tolérance, et surtout une discrétion dont on sent tout le prix et la délicatesse, quand on la compare à la rapacité inintelligente des Turcs.

Le supérieur du couvent des franciscains à Jérusalem réunit de grands pouvoirs spirituels et temporels. Sa domination, ou plutôt sa protection, s'étend sur tous les couvents ou hospices de Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Saint-Jean-dans-le-désert, Jaffa, Ramlé, Saint-Jean-d'Acre, Damas, etc. Il est considéré comme le chef de la nation catholique, et sert toujours

---

Newgate, et dont la fondation remonte à cette époque. Depuis trois siècles elle appartient au culte anglican, et le glas funèbre de sa cloche annonce la dernière heure des condamnés.

Digitized by Google

d'intermédiaire dans les relations administratives du gouvernement turc avec le peuple. Lorsqu'un pacha frappe une contribution sur les chrétiens, c'est au supérieur des franciscains qu'il s'adresse : si la caisse est pleine, la contribution est payée aux frais des pères; mais si les exactions se sont répétées, et que les ressources soient épuisées, chacun se dirige au loin, parcourt la montagne, et recueille, à force de patience et de douces exhortations, le tribut que le Turc a exigé au nom de la force.

On sait que les populations chrétiennes d'Orient ont toujours considéré la France comme leur protectrice, et voici un fait qui prouve que non-seulement ce droit reconnu à la France ne lui fut jamais contesté, mais encore que les autres puissances catholiques ne pensèrent jamais à le partager avec elle. Le personnel du couvent se compose ordinairement d'une trentaine de religieux français, italiens et espagnols, et il arrivait souvent que le supérieur appartenait à cette dernière nation. Dans ce cas, il continuait les errements de ses prédécesseurs, devenait Français, agent de la France, envoyait ses rapports à notre ambassadeur à Constantinople; et il n'y a pas d'exemple qu'un supérieur de Terre-Sainte ait jamais, à quelque nation qu'il appartînt, trahi les secrets diplomatiques qui lui étaient confiés par le gouvernement.

Cependant, c'était de l'Espagne que venaient presque tous les secours. Des quêtes étaient faites dans les églises et à domicile, et le souverain lui-même se montrait libéral ; on vendait une grande quantité de rosaires faits avec des grains, de la nacre, souvent aussi avec des noyaux d'olives du jardin des Oliviers; des particuliers léguaient en mourant des sommes assez fortes.

Depuis que le vent des révolutions a soufflé sur la péninsule, que le royaume de Charles-Quint s'est épris d'une belle passion pour les *droits de l'homme*, au détriment des droits de Dieu, les pères de Terre-Sainte ont été compris dans la liste des réformes utiles, et se sont vus privés des dons qui les faisaient subsister. On n'eut pas même pour eux un *pronunciamento*, monnaie qui du reste a peu cours en Orient.

Enfin, les secours qu'on devait à la munificence du roi très-chrétien ont aussi manqué. La France a eu son orage, qui a brisé sa prépondérance en Orient, et les pères de Terre-Sainte se sont vus réduits à quelques fonds envoyés de Rome ou provenant de quêtes particulières.

Malgré cette position si critique, tous les voyageurs, tous les pèlerins qui viennent visiter le berceau de notre religion, trouvent un asile sous le toit du monastère, et sont accueillis avec joie. Les malades sont soignés, entretenus pendant leur séjour au couvent, et maintes fois le pauvre, en quittant le seuil hospitalier, trouve encore une main secourable qui lui tend l'obole fraternelle. Mais là ne s'arrête pas le dévouement des bons pères ; réalisant la parole du Christ, quand il a dit : *Laissez venir à moi les petits enfants*, ces hommes admirables ont accueilli l'enfance. Au milieu des Turcs, sur le sol inhospitalier de l'islamisme, des écoles chrétiennes sont établies pour enseigner aux enfants la morale divine et la science hu-

Digitized by Google

maine. Le Juif, le Cophte, le Grec, l'Arménien, le Turc même, envoient chaque jour leurs enfants au monastère. Le sectateur de Mahomet sait que son fils puisera dans cette institution le respect des parents, l'amour du prochain et la résignation au malheur; il rend instinctivement hommage à ce dévouement, à cette abnégation que le catholicisme seul peut inspirer, et tant est sublime l'ascendant de la vraie religion, qu'il ne craint pas de confier l'éducation de son enfant au prêtre *giaour*, qu'il a maltraité la veille.

Ainsi, grâce aux soins de ces pieux apôtres, les enfants des catholiques, élevés dans la religion de leurs pères, ne courent plus le risque d'être entraînés à d'autres croyances, et forment plus tard de zélés défenseurs de la foi; et les enfants des autres cultes puisent à cette source des sentiments dont le résultat sera plus tard de leur faire traiter comme des frères ces chrétiens qui ne sont aujourd'hui que leurs opprimés.

On ne saurait se faire une idée de l'extrême misère qui accable aujourd'hui les religieux du Saint-Sépulcre. Soumis aux incessantes exactions des Turcs, battus, dépouillés, en butte à la jalousie des chrétiens schismatiques, qui se réunissent souvent pour les insulter ou les dénoncer à la rapacité des maîtres du pays, leur existence est chaque jour menacée, et la gloire d'obtenir la palme du martyre est leur seule espérance en ce monde.

Les événements de 1840, en enlevant à Méhémet-Ali le gouvernement de la Syrie, ont privé les pères de Jérusalem du simulacre de justice qu'ils obtenaient des lieutenants du pacha, et des ressources qu'ils puisaient dans les dons des voyageurs. La sécurité avec laquelle on pouvait parcourir ces contrées, la facilité que donnait un firman du pacha, engageaient beaucoup d'Européens à visiter les lieux saints. Chaque année, une foule de voyageurs, prêtres, hommes d'État, grands seigneurs, artistes, soldats même, recevaient l'hospitalité du couvent, et les faibles témoignages de la reconnaissance du riche suffisaient aux besoins du pauvre. Mais aujourd'hui des bandes d'Albanais parcourent le pays, le glaive et la torche à la main; l'incendie, le viol, le brigandage, la mort partout, voilà le tableau qu'offre la Syrie, et les pèlerinages ont cessé. Le couvent n'a plus de ressources; les pères, oubliés du monde entier, traînent pendant quelques mois une existence horrible, et succombent aux angoisses de la faim. L'école va être déserte, car l'instituteur d'hier est mort aujourd'hui, et celui qui le remplace le suivra demain au ciel. C'en est fait, la misère a été plus forte que le courage; l'enceinte qui retentissait des chants sacrés n'entend plus que le râle du mourant; l'orphelin ne verra plus lui sourire son vieux protecteur, le pèlerin n'aura plus un toit pour abriter sa tête, le malade n'aura plus à ses côtés le frère qui lui prodiguait les secours de l'art et ceux de la religion. Demain le couvent ne sera plus qu'un tombeau, après demain une ruine; et le vent du désert passera, et tout sera effacé, jusqu'au souvenir des hommes de bien.

Mais Dieu s'est tourné vers ses serviteurs, et il a permis que le cri de détresse soit entendu. Un homme s'est trouvé pour faire appel à la chrétienté, et ses vœux ont été exaucés. En 1842, il s'acheminait vers la capitale

Digitized by Google

de l'empire autrichien, et déposait aux pieds de l'empereur son humble supplique, peignant les souffrances des chrétiens d'Orient; sa voix, rendue éloquente par les accents du cœur, toucha le monarque, qui rendit un décret ordonnant que chaque année une quête serait faite le dimanche des Rameaux, et dont le produit serait envoyé à Jérusalem. Cet homme est un de nos confrères de la Société orientale, le marquis Bandini de Pitti.

Encouragé par ce succès, il se rendit à Munich, et sollicita du souverain la même assistance. Sa Majesté voulut elle-même se faire expliquer le projet par son auteur. Ce projet était bien simple: personne ne se mêlerait de cette œuvre en dehors de l'autorité ecclésiastique, à qui seule elle peut et doit exclusivement appartenir; le produit des quêtes serait versé par les curés aux évêques; l'archevêque de Munich recevrait les fonds des mains de ces derniers, et en soignerait lui-même l'expédition à Jérusalem. Le 28 octobre, la demande était accueillie dans toute son étendue, et un décret autorisait la quête annuelle et perpétuelle selon le mode proposé.

Il serait trop long de suivre notre collègue dans toutes les phases de sa pieuse mission. Le grand-duc de Bade a accordé la même autorisation dans les églises catholiques de ses États; les cours de Parme, de Modène, de Florence, ont accueilli la demande de M. de Bandini, avec une sollicitude toute parternelle, et des décrets ont été rendus le 23 janvier, et les 13 et 27 février dernier. Enfin, la petite république de Saint-Marin, qui sait toujours se mettre au niveau des grandes puissances quand il s'agit de faire une bonne œuvre, votait à l'unanimité, le 17 mars, la quête de Terre-Sainte.

Puisse le courageux pèlerin continuer son œuvre jusqu'au bout, et ne déposer le bourdon qu'après avoir accompli la sainte mission qu'il s'est proposée.

Les pères de Jérusalem, grâce à ces secours inespérés, ont déjà repris leurs travaux, l'école s'est rouverte, et cette institution si précieuse, si utile, aura une existence assurée. Le dimanche des Rameaux, il y aura grande joie à Jérusalem; de ferventes actions de grâces s'élèveront vers le Seigneur; car ces pauvres prêtres sauront qu'en ce jour chaque pasteur catholique parle de leurs souffrances à ses fidèles, et demande à Dieu de faire fructifier leurs bonnes œuvres.

La Société orientale est heureuse de s'associer à l'œuvre du marquis de Bandini, et fait des vœux pour que le gouvernement ne laisse pas la France en arrière des autres nations catholiques. La France, depuis saint Louis, a été la protectrice des lieux saints, le nom du roi très-chrétien était prononcé dans toutes les prières, et les pauvres de Jérusalem se consolaient dans leurs malheurs, en disant: la France ne nous oubliera pas.

Aujourd'hui, le denier de l'aumône n'est plus donné par des mains françaises!

JOUFFROY D'ESCHAVANNES.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR LE LIBAN.

III. — Situation des esprits après la prise de Deir-el-Kamar. — Siége de Zahlé par les Druses. — Intervention de la Porte. — Rétablissement de la tranquillité. — Départ des troupes anglaises. — Mission du seraskier Moustapha-Pacha dans le Liban. — Égards témoignés au patriarche. — Assemblée des montagnards. — Discussions sans résultats. — Alliance momentanée des agents français et anglais. — Intrigues des agents russes. — Omar-Pacha est investi par le seraskier du pachalik du Liban. — Arrestation de l'émir Bechir-Saghir. — Le patriarche se réfugie dans la montagne. — Premiers actes d'Omar-Pacha. — Mécontentement général. — Protestations de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre. — La Porte y résiste. — Pétition contre l'établissement du pachalik du Liban. — Envoi d'un nouveau commissaire turc en Syrie. — Menaces et mesures sévères contre les mécontents. — Anarchie et révoltes en Syrie et dans le Liban. — Établissement de deux caïmakans, l'un druse et l'autre maronite. — Leur impuissance à obtenir l'ordre. — Exactions du pacha et de ses agents. — Violences exercées par les Albanais. — Nouvelle intervention de la France. — Proposition de rendre le pouvoir dans le Liban au prince Émin, fils de l'émir Bechir.

Quelle devint donc la situation de la montagne après cette déplorable affaire? la cause du patriarche et du clergé était-elle à jamais perdue? On pouvait le craindre: son influence, amoindrie par ce rude échec, s'exerçait bien encore sur les cheiks et les émirs maronites restés fidèles à ses avis; mais les autres, honteux de l'appui qu'ils avaient prêté à leurs ennemis naturels, retenus par les liens dangereux de l'amour-propre et de l'entêtement, demeuraient livrés, pour ainsi dire, à la merci d'un vainqueur qu'il n'était plus possible d'arrêter. D'ailleurs, la Porte n'était pas encore complétement satisfaite: elle prétendait compromettre encore davantage, s'il était possible, les Druses, entraînés dans tous les excès qu'autorise la victoire; et tandis que, ostensiblement, le gouverneur de Beyrout leur faisait parvenir l'ordre de s'arrêter, sous peine d'être considérés eux-mêmes comme en état de rébellion, d'autre part, des agents et des émissaires secrets, répandus dans la montagne, les incitaient à ne point déposer les armes, tant qu'il leur resterait encore d'anciennes injures à venger.

Deir-el-Kamar n'est pas la seule ville importante du Liban habitée par les chrétiens: Zahlé se trouvait alors rassurée par la présence d'un corps de Turcs qu'on y avait envoyé exprès pour la maintenir dans l'obéissance et dans la sujétion; eh bien! malgré cette espèce d'appui accordé par la Porte ottomane à une population riche et nombreuse, au mépris des ordres péremptoires du pacha, l'armée druse n'hésita pas à se porter sur Zahlé, et à en commencer le siége. Heureusement qu'il s'y rencontra un prince montua-

Digitized by Google

liste, honnête et loyal musulman, qui, indigné de ce qui se passait, prit au sérieux son titre momentané de gouverneur, et qui, à l'aide des Zahliotes, décidés à une résistance désespérée, força l'ennemi à se retirer après leur avoir fait essuyer des pertes considérables.

Les habitants du Casraouan, les plus soumis d'ordinaire aux volontés du patriarche, s'étaient préparés depuis longtemps à repousser les Druses, dont ils prévoyaient l'irruption. La défense de Zahlé leur prouva qu'on pouvait encore vaincre de tels ennemis, et ils reprirent courage et espérance. La Porte, craignant enfin un revirement complet dans la fortune des armes, et s'apercevant que les Druses ne pourraient plus arrêter les Maronites dans leurs sanglantes représailles, la Porte s'interposa puissamment; et du jour qu'elle le voulut, le meurtre et le pillage cessèrent, la montagne respira. Ce fut le moment choisi par l'Angleterre pour l'évacuation complète de ses troupes, qui, jusque-là, n'avaient pas cessé d'occuper les places du littoral, et dont les officiers, avec leurs formes acerbes et hautaines, avaient su mécontenter au delà de toute expression leurs alliés, les Turcs, et aussi les Druses, qui les redoutaient déjà comme des maîtres imposés par la ruse aussi bien que par la victoire. Leurs derniers canons venaient à peine d'être embarqués que la réaction contre eux s'opéra simultanément, et que leurs missionnaires, agents politiques autant que religieux, auxquels on avait permis l'entrée des écoles et la prédication publique, eurent à souffrir bien des avanies, chassés qu'ils étaient par cette population mobile dans ses haines et ses affections. C'en était fait alors, dans ces montagnes, du crédit personnel de l'Angleterre; et si nous avions habilement exploité la circonstance, elle était on ne peut plus favorable pour reprendre certains avantages qu'il ne fallait pas laisser échapper.

Cette haine commune contre l'étranger, insolent protecteur des uns, ami intéressé des autres, avait uni depuis plusieurs mois assez étroitement les Turcs et les Druses; mais on ne s'était pas encore entendu sur ce qu'il conviendrait de faire à l'avenir pour empêcher dans le Liban le retour d'une domination chrétienne. Si la Porte ottomane ne s'expliquait pas sur le mode de gouvernement qu'elle voulait y introduire, il était clair, pour tous ceux qui connaissaient sa pensée, qu'elle songeait toujours à créer un pachalik. Les Druses comprirent leur situation, et, soucieux d'une seule chose, c'est-à-dire de se soustraire au pouvoir d'un chef maronite, ils laissèrent entrevoir qu'ils accepteraient volontiers un pacha turc, dont ils espéraient diriger la volonté.

Ces bonnes dispositions connues à Constantinople, le serasker Moustapha-Pacha se hâta d'arriver sur les lieux; il était dépêché sous le prétexte d'entendre les griefs et les vœux de chacune des populations, mais ses instructions étaient de les préparer à la venue prochaine d'Omar-Pacha, nommé en expectative au gouvernement du Liban.

La diplomatie européenne, à Constantinople, était attentive; les plaintes des chrétiens, froissés et blessés par les derniers événements, étaient parvenues jusqu'à elle, et lui avaient donné la mesure de l'habileté que le

Digitized by Google

gouvernement turc pouvait apporter à la réalisation de ses plans, en même temps qu'elles lui faisaient apprécier avec justesse le degré de bienveillance et d'équité qu'il lui convenait d'accorder aux chrétiens d'Orient. Toutefois les ambassades ne se prononcèrent pas. En attendant, Moustapha-Pacha, pénétré du rôle important de conciliateur, qu'il était appelé à remplir, voulut voir avant tout le délégué du patriarche, dont il accueillit les plaintes avec une affabilité jusque-là sans exemple de la part d'une autorité turque. Il alla plus loin : en outre de magnifiques présents, et comme preuve du cas particulier que le gouvernement ottoman faisait de sa personne, il ne craignit pas de lui offrir une marque de distinction peu commune dans ces contrées, la décoration du Nishan. C'était bien, c'était assez au moins pour capter le clergé maronite; mais il fallait au peuple d'autres satisfactions : la première confirma la déchéance de l'émir Bechir-Saghir, qu'on n'hésita point à sacrifier à l'antipathie générale; et puis, on parla de nouveau des moyens et de la possibilité de rétablir la bonne harmonie dans le Liban, en lui donnant un successeur qui conviendrait à tout le monde. La famille Scheab articula ses protestations. Non pas que ceux de ses membres qui se mettaient en avant prétendissent réclamer la réintégration du vieil émir Bechir, ainsi que le faisait ouvertement son ami le digne patriarche Abeisch; mais ils travaillaient pour eux-mêmes, et ils s'efforcèrent d'envelopper de leurs intrigues le seraskier, en faisant valoir tous leurs titres à la haute faveur qu'ils ambitionnaient. Celui-ci était loin de vouloir se décider aussi vite; il faisait briller à tous les yeux l'appât du pouvoir suprême, et il n'était pas un émir ou un cheik, chrétien ou musulman, dont il ne caressât habilement la prétention. On comprend que la division, le désordre, l'animosité, devinrent tels, que pour résoudre la difficulté on se décida à adopter l'idée d'une convocation générale des délégués de la nation. L'Europe, étant instruite de cet état d'anarchie intolérable, devait désirer qu'on en sortît le plus tôt possible et à tout prix, et elle applaudissait d'avance à la solution. C'était bien sur cette approbation unanime que comptait l'habile seraskier : aussi laissa-t-il encore toutes les opinions se manifester, se bornant seulement à constater l'opposition plus ou moins prononcée que rencontrait chacune des prétentions rivales.

On n'ignorait pas que le patriarche faisait tous ses efforts pour pallier les torts graves du vieil émir Bechir, dont il était resté le partisan dévoué et l'ami sincère. Sa correspondance avec lui demeurait active et pressante; on en faisait connaître dans le public des fragments, qui, tous, témoignaient un repentir profond du passé et de merveilleuses promesses pour l'avenir. On essayait de réveiller les sympathies et l'affection du plus grand nombre des opposants en faveur du prince Émin, ce fils du vieux Bechir, si distingué sous tous les rapports, initié aux langues et à la civilisation de l'Europe, brave, instruit, tolérant; considérations qu'on cherchait à faire valoir aux yeux des cheiks druses les plus raisonnables, mais qui disparaissaient aussitôt qu'on le mettait en parallèle avec l'émir Djumblat, doué de toutes les qualités, selon ses nombreux partisans. Que se passa-t-il, enfin, dans cette

Digitized by Google

assemblée des montagnards? rien autre chose que ce qu'en attendait Moustapha-Pacha, c'est-à-dire que les évêques et quelques cheiks maronites se prononcèrent faiblement pour la famille Scheab, sans oser encore prononcer le nom du vieux Bechir; que les ambitieux parents de l'ancien prince de la montagne se rallièrent à cette pensée dans l'espoir qu'on finirait par jeter les yeux sur eux-mêmes, et que c'était déjà une manière d'écarter certains concurrents; que les suffrages se divisant, toutefois, sur plusieurs d'entre eux, toutes les prétentions s'évanouirent devant la résolution bien arrêtée de la part des Druses, parfaitement unis, au contraire, pour repousser toute idée de soumission à un prince chrétien. Aussi Moustapha, certain de leur adhésion aux désirs secrets de la Porte, se hâta-t-il de dissoudre l'assemblée, en ayant soin de faire passer à Constantinople les procès-verbaux de ses tumultueuses et interminables séances, et de solliciter une prompte et suprême décision.

Les Druses, enhardis par le peu de succès des tentatives de leurs adversaires naturels, les Maronites, se rapprochèrent de plus en plus des Osmanlis. Il n'y eut pas de protestations qu'ils ne se montrassent disposés à faire; il n'y eut pas de preuves de sympathie à la cause musulmane qu'ils ne fussent prêts à donner; quelques-uns allèrent même jusqu'à vouloir établir que leurs croyances ne différaient en rien de celles des véritables serviteurs du prophète.

Toutes ces démonstrations ne tendaient qu'à un but, celui de jouir en paix du fruit de leurs déprédations dans la dernière guerre, et d'obtenir un maître qui ne fût pas chrétien.

Le clergé maronite avait bien quelques raisons alors pour se montrer découragé des désastreuses conséquences que devait avoir pour la religion la division qui s'était introduite dans cette assemblée, dont il attendait de si grands résultats. Il dut se résigner, et ce fut assez pour lui de voir que la leçon ne serait pas perdue pour ses coreligionnaires, qui déjà déploraient l s variations de leur conduite et s'accusaient entre eux.

Moustapha semblait encore hésiter dans la résolution qu'il devait prendre ou feignait d'ignorer la direction qu'il venait d'indiquer lui-même à son gouvernement. C'était pour les agents français un moment de crise: leurs négociations furent vives et pressantes; ils s'attachèrent à faire valoir toute la puissance du passé, ou bien à impressionner le pacha, en lui faisant apercevoir d'avance tout ce que l'avenir allait enfanter de difficultés. Mais Moustapha avait ses instructions, et il résistait; d'ailleurs, il tenait toujours en suspens la grande question de l'indemnité, et il s'en servait tour à tour comme d'une arme puissante aux yeux des deux partis.

Le colonel Rose, attristé de la perte de son crédit, isolé, mécontent, cherchait à se rapprocher des agents de la France, sans vouloir cependant comprendre qu'à cette puissance se rattachait essentiellement, dans le Liban, la cause de l'ordre et de la civilisation chrétienne, dont il se disait si dévoué partisan. Il finit cependant par adopter momentanément ce qu'on appelait en Syrie la politique française, et il égara, auprès de quelques chefs

Digitized by Google

maronites, dont il se plut à caresser l'impatience, les derniers restes de son influence, alors tout à fait perdue.

Il est vrai d'ajouter que l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople lui offrait l'exemple de ce retour dans les bonnes voies, et qu'il agissait de concert avec le nôtre pour mettre fin aux désordres dont le Liban était agité depuis trop longtemps. C'était peut-être pour cette raison que le consul de Russie, sans dévier de sa marche occulte, poussait le seraskier Moustapha à l'accomplissement du grand projet, la création d'un pachalik nouveau, dont la montagne formerait le seul et entier élément.

Telle était la situation; quand tout à coup se répand la nouvelle qu'Omar venait d'être créé pacha du Liban par un acte émané du seraskier, qui, pour couper court aux difficultés, voulait faire arrêter et embarquer à la fois, pour Constantinople, l'émir Bechir-Saghir, qui avait fini par retrouver quelques partisans, et le patriarche Abeisch, dont l'autorité l'inquiétait et le gênait. Averti à temps, ce dernier se réfugie dans des hauteurs inaccessibles, bien gardées par des Maronites décidés à ne point le laisser prendre. Bechir-Saghir voguait déjà pour sa destination; le patriarche se trouvant en fuite, il ne pouvait, en vérité, y avoir d'obstacle à l'installation d'Omar-Pacha : aussi eut-elle lieu immédiatement au milieu de la stupéfaction des Maronites et de faibles témoignages de joie des Druses.

On comprendra mieux pourquoi cette satisfaction ne fut pas complète, quand on saura que le personnage connu sous le nom d'Omar-Pacha n'est autre qu'un renégat allemand, qu'on soupçonne fort de n'avoir embrassé le mahométisme que pour se créer une brillante position en Turquie. On assurait qu'il était encore fidèle à ses souvenirs de chrétien. Les Druses se rappelèrent que, même en 1840, il n'avait pas craint de contracter amitié avec des familles maronites puissantes et considérées, et ce ne fut pas d'un bon œil qu'ils le virent arriver; c'était cependant de tous les choix qui pouvaient être faits celui qui présentait le plus de garantie au gouvernement de la Porte; Omar-Pacha possédant des qualités réelles d'administration, et étant connu d'ailleurs par l'énergie de son caractère et de son dévouement. A la tête d'un régiment turc, le nouveau pacha prit d'abord possession de sa résidence à Beir-Eddin, et il s'occupa immédiatement de l'organisation de son pachalik. Son premier acte fut d'appeler auprès de lui, en assemblée générale, tous les émirs et tous les cheiks de la montagne, sans distinction de race ou de parti, et il leur fit connaître ses pouvoirs et ses vues. Puis, choisissant de lui-même, et sans vouloir subir d'influence locale, deux délégués inférieurs appartenant l'un aux Druses, l'autre aux Maronites, il s'aida de leurs conseils pour la nomination des gouverneurs de district et des chefs de village; après quoi il eut hâte de terminer avec l'assemblée et de la congédier. Omar-Pacha mit certainement dans ses opérations une précipitation calculée, car il ne fut nullement question ni de formes nouvelles à appliquer à la perception des impôts, ni d'amélioration dans le système de gouvernement intérieur, ni surtout d'indemnité; de sorte que la convocation n'aboutit en réalité qu'à un mécontentement universel. Les Druses surtout, qui s'étaient flat-

Digitized by Google

tés d'obtenir une part plus large dans les faveurs du pacha, se retirèrent en manifestant tout haut leur désappointement et leur colère. Mais ce fut bien pis au dehors; les agents européens, dont le seraskier Moustapha-Pacha avait trompé la vigilance, se crurent en droit de lui adresser des réclamations sans nombre, et nous devons dire qu'elles furent simultanées de la part de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre, la Russie se tenant toujours à l'écart. On lui reprochait surtout d'avoir accompli ce coup d'État sans avoir attendu l'ordre répété du divan, et on l'engageait à revenir sur un acte qui n'était approuvé d'aucune puissance européenne ayant ses représentants en Syrie. Moustapha se défendit aussi bien que possible; il voulut prouver que la mesure adoptée était une mesure d'urgence; aux plus ardents reproches, il répondait qu'il n'avait voulu tenter qu'un essai dont il fallait attendre le résultat pour le bien juger; et que d'ailleurs sa conduite, dans toute cette affaire, avait été parfaitement en rapport avec ses instructions, mais que, si on le désirait, il était prêt à la soumettre de nouveau à l'appréciation de son gouvernement.

A Constantinople, où le bruit de cet événement inattendu ne tarda pas à parvenir, les réclamations ne furent pas moins pressantes et moins vives, et cette fois, la Prusse et la Russie durent joindre leurs démarches à celles des autres ambassadeurs. Il est vrai d'ajouter qu'en secret cette dernière puissance conseillait la résistance à toute mesure rétrograde, et que le divan, s'appuyant sur les avis qu'il en recevait, se décida à montrer, pour la première fois, quelque énergie dans son refus formel d'obtempérer ou de condescendre à un changement de politique dans l'affaire du Liban. Toutefois, on obtint du ministère turc qu'il chercherait à mieux s'éclairer sur les besoins et les désirs des montagnards; et chacun, alors, se mit à travailler dans le sens de ses intérêts présents ou de services à venir; mais le seraskier, surtout, reçut de son gouvernement une extension d'autorité qui le mit à même de disposer à son gré des votes et des vœux dont il prétendait dicter lui-même l'expression.

L'entière manifestation aux volontés de la Porte, qu'on attendait de son habileté, était moins facile à obtenir qu'on ne semblait le croire, car de nombreuses protestations, émanées, il faut le dire, des consulats d'Angleterre, d'Autriche et de France, avaient déjà été mises en circulation dans le Liban, et leur étaient revenues couvertes de signatures.

Outre l'intérêt commun, il y avait donc déjà beaucoup d'amour-propres engagés dans cette question, et l'on sait que, individuel ou collectif, l'amour-propre recule difficilement. Toutefois, comme la crainte de déplaire aux autorités turques, ou des motifs de pure ambition, avaient arrêté quelques-unes des familles les plus influentes qui s'étaient ouvertement refusées à prendre part à un acte qu'on taxait de rebellion, la Porte ne demanda pas mieux que d'accepter, à titre de renseignements, les pétitions remises par des ambassadeurs; elle savait bien que l'accord ne serait pas de longue durée parmi les signataires, et qu'elle pourrait toujours s'appuyer sur la répulsion des Druses, toutes les fois qu'on parlerait de les soumettre à un

Digitized by Google

prince chrétien : aussi, dans son langage habituellement évasif quand on le pressait de prendre une détermination, Sarim-Effendi, alors ministre des affaire étrangères, assurait-il que si l'on voulait bien attendre que l'instruction fût complète, il ne pouvait y avoir le moindre doute sur le résultat de l'enquête, et qu'elle serait certainemement favorable au grand acte politique entrepris par le seraskier. Pour tenir ce langage, il fallait que le ministre ottoman eût grande confiance dans les moyens employés par Moustapha et par Omar pour comprimer ou neutraliser les manifestations contraires de la montagne. Des contre-pétitions, élaborées à Beyrout, furent aussitôt colportées de nouveau dans tous les endroits accessibles, par une foule d'agents actifs et intéressés, qui surprirent des milliers de signatures à force d'intrigues, d'argent, de promesses, de menaces, d'obsessions de toutes sortes; il est positif qu'on alla même jusqu'au point de faire fabriquer de faux cachets, et qu'on fut si peu scrupuleux sur leur emploi, que plusieurs représentèrent des familles éteintes depuis longtemps. Quoi qu'il en soit, toutes ces adresses, extorquées aux habitants du Liban, contrairement à leurs désirs sincères, parvinrent à Constantinople, et furent communiquées immédiatement aux représentants des puissances européennes, auxquels on fit sentir qu'on n'avait agi que par pure déférence pour eux; mais que les ministres de Sa Hautesse devaient mieux connaître que des étrangers les véritables sentiments des populations soumises à son empire.

Sarim-Effendi triomphait, la Russie s'applaudissait en secret du succès inattendu de ses sourdes menées, la France, l'Angleterre et l'Autriche demeuraient stupéfaites, quand des notes véridiques et dont la teneur était incontestable vinrent mettre fin à leur situation embarrassée et aux joies des protecteurs du seraskier. Alors on sut à quoi s'en tenir et sur les protestations de reconnaissance et de dévouement des tribus du Liban, et sur les accusations que contenaient ces adresses mensongères, à propos de la conduite tenue par notre consulat.

Tout fut expliqué, détaillé, analysé, et il fut démontré clairement par de nouvelles pétitions, expression sincère des besoins de la population libanaise, qu'elle repoussait presque à l'unanimité le prétendu bienfait de la Porte ottomane, qui avait trompé l'Europe en s'appuyant sur les menées peu loyales de ses pachas. A travers ces plaintes et ces doléances, les vœux sincères et véritables s'étaient fait jour à Constantinople, par l'intermédiaire des consuls.

Ces communications ne pouvaient demeurer sans résultats; les ambassadeurs protestèrent hautement, les notes se succédèrent, et la Porte fut obligée d'envoyer un nouveau commissaire en Syrie, et Sélim-Bey fut choisi par elle pour faire avorter l'enquête.

Moustapha-Pacha, irrité au dernier point du mauvais succès de ses intrigues, résolut alors d'arriver à son but par la puissance de l'intimidation, et il ne craignit pas de faire annoncer ouvertement qu'il punirait des galères tout individu accusé ou soupçonné d'entretenir des relations avec les consuls européens; et puis, comme il s'agissait avant tout de calmer et de gagner

Digitized by Google

les Maronites, dont l'effervescence était à craindre, on leur sacrifia, pour l'instant, quelques cheiks des Druses, qui furent jetés dans les prisons de Beyrout, sous le prétexte d'anciens griefs restés sans châtiments. Ainsi, le serasker s'aliénait les Druses, sans conquérir l'affection des Maronites, et préparait, sans le vouloir, les éléments d'une nouvelle coalition contre lui.

Les premiers mois de l'année 1842 se traînèrent ainsi sans offrir à la curiosité publique des éléments nouveaux ; seulement les mêmes intrigues amenèrent d'autres développements. Mais à l'époque du mois de mai de la même année, ce n'était plus le Liban qui se trouvait plongé dans le désordre et dans l'anarchie, mais bien la Syrie tout entière. L'administration turque cherchait en vain à arrêter le mal toujours croissant ; comme elle avait introduit elle-même, dès son début, la division au milieu de ces populations diverses, elle recueillait mille difficultés interminables : les habitants des villes se gardaient avec défiance de ceux de la montagne, et ceux-ci, de leur côté, évitaient tous rapports avec les premiers ; le commerce, l'échange, l'achat des plus simples denrées était arrêté, la misère se montrait partout et sous toutes les formes.

Les agents de la Porte ottomane, obligés de faire de l'argent à tout prix, abaissaient la politique de leur gouvernement jusqu'au trafic des places et du pouvoir. Ils les faisaient acheter aux ambitieux de tous les partis, là surtout où les Druses et les Maronites continuaient à se trouver en présence, et c'était ainsi que s'alimentait non pas le trésor public, mais leur épargne particulière. Malgré ce triste système, il existe tant de ressources dans cette admirable et riche province, que le bien-être aurait fini par l'emporter si les gouverneurs turcs des villes de la côte et de l'intérieur n'avaient pas livré le pays aux déprédations des Albanais qu'ils tenaient tous à leur solde, ou plutôt auxquels ils ne payaient point leur service, leur laissant exploiter les grands chemins en voleurs de profession, en tolérant le pillage des chaumières, l'enlèvement et quelquefois la destruction des récoltes. Puis, après avoir ainsi ravagé les campagnes, ces bandes indisciplinées et sans frein se rejetèrent sur les villes dont elles allèrent jusqu'à exiger des contributions. Il était impossible qu'une pareille conduite, tolérée par tant de faiblesse, n'amenât pas de sanglante collision. Au centre des montagnes qui avoisinent Lattakie, les Ansariés se crurent autorisés à refuser l'impôt les armes à la main ; et le gouverneur de cette ville, faisant même de vouloir marcher pour les réduire, ils ne craignirent pas de menacer la ville de meurtre et de pillage s'il la quittait un instant avec sa garnison. Les habitants de Lattakie, saisis de crainte, s'opposèrent à la sortie des troupes, et la révolte des Ansariés demeura impunie. Les montagnards d'Ackar, pays qui domine Tripoli, ne tardent pas à imiter les Ansariés, et ils s'opposent ouvertement à l'admission des percepteurs envoyés par la Porte. La population de Tripoli, mécontente, en vient aux mains avec les soldats chargés de la défendre ; et elle s'isole du pacha, privé des moyens de se faire obéir au dedans et de diriger des forces au

Digitized by Google

dehors. La partie du Liban qu'habitent les Moutualis, le Lour et la contrée située au nord de Casraouan, demeure sans aucuns chefs, ou plutôt, chacun s'y pose comme chef; des bandes s'organisent, parcourent les montagnes de Syrie en vivant du fruit de leurs rapines. Omar-Pacha ne s'occupe pour ainsi dire que des Druses et des Maronites, et il ne conserve une ombre d'autorité qu'en continuant à entretenir au milieu d'eux les haines et les dissensions qu'il était chargé de calmer et d'éteindre. Le fanatisme musulman, facile encore à réveiller, tracasse, insulte, poursuit, persécute tout ce qui se rattache au christianisme par la forme ou par le fond. Les religieux relégués dans leurs monastères, le prêtre officiant à l'autel, deviennent des objets d'attaque ou d'avanie.

Enfin, sous le prétexte que le christianisme n'est dans ces contrées qu'une religion tolérée par les vainqueurs, les pachas turcs, affaiblis et déconsidérés, laissant faire; à Damas, à Beyrout, à Kalffa, à Salde, on menace les chrétiens d'un massacre général, et c'est dans ces dispositions qu'on atteint le mois de novembre.

Les négociations continuent: et de guerre lasse on arrive a cette combinaison qui, au premier aperçu, semble satisfaire l'esprit: la création de deux caïmakans, l'un maronite, l'autre druse, chargés de rétablir l'ordre, et de maintenir l'harmonie parmi ceux de leur nation. Il avait été, avant tout, stipulé à Constantinople, le 7 décembre 1842, que le gouvernement ottoman retirerait de la Syrie les soldats albanais, dont les déprédations et les violences froissaient ou blessaient indifféremment tous les partis. Les caïmakans furent installés le 1er janvier 1843, et leur premier soin fut de demander l'expulsion des Albanais. Mais sans puissance et sans crédit pour opérer le bien, leur langage fut celui de la plainte et des prières, et le pacha fit assez peu de cas de celles qui lui furent adressées à cette occasion. Toutefois, comme il fallait laisser croire aux populations que les caïmakans pouvaient être auprès du gouvernement des intermédiaires d'une certaine valeur, et qu'on voulait les employer efficacement à la rentrée de l'impôt, ordre fut donné pour que l'évacuation s'effectuât, au moins dans le Liban. Quant aux villes de l'intérieur et de la côte, elles en conservèrent un certain nombre; d'autres bandes d'Albanais, loin de se soumettre à l'ordre d'embarquement qui avait été donné en réalité, mais qui ne s'exécutait que lentement, se répandirent dans la campagne, et se livrèrent à des excès sans nombre. Le point important pour le pacha c'était de pourvoir au déficit des caisses publiques, car l'argent n'arrivait pas de Constantinople. D'après ce qui avait été convenu, le Liban devait payer annuellement à la Porte 1200 bourses à titre de tribut, et, de plus, 2,300 bourses étaient affectées aux dépenses que pouvaient occasionner le gouvernement de la contrée, c'est-à-dire destinées au traitement des cadis, des employés civils et militaires, et de toute l'administration subalterne. Le pacha crut devoir s'emparer de ces revenus et s'en servir pour payer les caïmakans, qu'il rendait ainsi entièrement dépendants de sa volonté. Le produit des rentes communales passa dans ses mains, de la même manière, et au lieu d'être em-

Digitized by Google

ployé aux dépenses d'intérêt public et local, ces sommes s'écoulèrent en prodigalités intempestives. Il est vrai de dire que peu de temps après, dans la nécessité de combler le déficit, le pacha ne recula nullement devant la mesure inique qui forçait le caïmakan maronite, tout seul, à acquitter des charges se montant à la valeur de 180,000 piastres. Encore si, au moyen de ces sacrifices, la police avait été mieux faite, la justice mieux rendue, le mal eût été supportable; mais loin de là: les endroits les plus fréquentés, les routes les plus suivies étaient devenues les moins sûres; on assassinait journellement au bord du chemin, même aux portes de Beyrout. Pour pénétrer à quelques lieux dans la montagne, il était nécessaire de se pourvoir d'une escorte, et encore la sécurité était-elle douteuse avec ces moyens coûteux et difficiles. Si l'on se plaignait aux caïmakans, ils répondaient qu'ils n'y pouvaient rien; si l'on avait recours au pacha, il renvoyait aux caïmakans. Cadri-Bey, qui commandait les troupes turques de la garnison de Deïr-el-Kamar, au lieu de maintenir la bonne harmonie entre les Druses et les chrétiens qui habitent la ville, se servait du prétexte de leurs querelles, toujours renaissantes, pour intervenir brutalement et sévir surtout contre ces derniers. Les derniers jours de décembre de l'année 1843 furent marqués par un déplorable événement de ce genre. Les habitations des chrétiens furent saccagées entièrement, et un grand nombre d'entre eux y perdirent la vie. Ce serait peu si les massacres et les violences ne s'étaient exercés que sur un point, tout important qu'il soit; mais si nous sommes bien informés, et en nous défendant de l'exagération des rapports, le nombre des maisons brûlées ou pillées, dans toute l'étendue du Liban, s'élèverait à 12 où 15,000; 60 églises auraient été ravagées et bouleversées de fond en comble, les vases sacrés profanés, les ornements sacerdotaux lacérés et mis en pièces, les prêtres et les religieux massacrés sur les marches des autels renversés. Voici le triste spectacle que présenterait, au dire de Maronites, qui se disent témoins oculaires, l'histoire de ces deux dernières années.

Notre impartialité d'historien nous force cependant à faire connaître quelle réponse la Porte ottomane oppose à tant de griefs accumulés. Elle dit, sinon pour se justifier entièrement, car elle ne croit pas en avoir besoin, mais pour atténuer la gravité des faits, elle dit que l'appui et la protection accordés par les puissances européennes aux différentes populations de la Syrie, toujours prêtes à méconnaître son autorité souveraine, entretient chez elle l'esprit d'insubordination et de révolte; elle ajoute que les impôts contre lesquels on se récrie sont modérés si on les compare à ceux qui pèsent sur d'autres provinces de l'empire ottoman; elle se plaint de ce que, turbulents et inquiets, dominés et dirigés par un clergé livré à une grande exaltation religieuse, les Maronites sont devenus intolérants pour tous les autres cultes; elle affirme que parmi les musulmans montagnards qui réclament notre intervention, il existe nombre de sectaires faisant cause commune avec les ennemis des Sunnites, et qu'elle a bien le droit de les mettre hors d'état de s'opposer à l'action de sa suprématie religieuse.

Enfin elle s'efforce de prouver qu'en essayant de constituer un pachalik

Digitized by Google

dans la montagne, elle n'a d'autre but que de soumettre toutes les populations qui reconnaissent ses lois à une même et unique forme administrative; qu'enfin, en instituant dans un rang secondaire, et dans les villages mixtes, deux chefs, l'un druse et l'autre maronite, la Porte ottomane avait voulu donner à chacune de ces populations des garanties contre la partialité ou la tendance despotique de l'autre, et que cette idée n'avait reçu un commencement d'exécution qu'avec l'assentiment de la diplomatie européenne, qui, dans le principe, semblait l'avoir adoptée; enfin, et pour considération dernière, le divan, repoussant de toutes ses forces la pensée d'un consentement quelconque aux excès commis par les Albanais, attribue aux malheurs du temps, à l'affaiblissement de son autorité trop souvent d'ailleurs contrariée par les agents étrangers, une conduite dont il n'épouse pas la solidarité. Il explique comment le pacha n'a pu effectuer le départ de ces bandes indisciplinées dont il n'est pas toujours le maître de diriger la marche et les mouvements; enfin, il cherche à se laver de tous les reproches qu'on lui adresse, en reportant sur son intérêt propre son désir de mettre fin à un état de trouble dont la prolongation déshonorerait tout gouvernement. Nous croyons le cabinet de Constantinople sincère dans cette dernière partie de son argumentation; mais aussi nous applaudirions de grand cœur à des mesures en accord avec cette sincérité d'expression.

On parle d'un rapprochement entre les deux puissantes familles Habaïsahi et Dadah, unies enfin, dans une même pensée d'intérêt public. De nombreuses pétitions sont en ce moment adressées par les habitants du Liban, chrétiens et Druses, au jeune et compatissant Abdul-Medjid, qui ne saurait être sourd plus longtemps à la voix d'une partie de son peuple. La France, l'Autriche et la Prusse proposent le rétablissement de la famille Bechir en la personne du prince Émin, fils aîné du vieil émir. L'Angleterre et la Russie hésitent encore à se prononcer; il faut que les conseillers du sultan examinent sérieusement s'il ne convient pas mieux d'essayer d'un dernier remède que les hommes les plus compétents regardent comme devant être définitif et efficace, que de persister dans une conduite qui éterniserait les dissensions sur cette malheureuse terre de Syrie, si longtemps détrempée de larmes et de sang. Il nous semble que le choix ne saurait être douteux.

Alph. Denis, *député*.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 3 mai. — La séance s'ouvre à 8 heures un quart, sous la présidence de M. A. Hugo.

A la lecture et à l'adoption du procès-verbal succèdent l'admission et la présentation de nouveaux membres, l'hommage fait à la Société de divers ouvrages, qui seront déposés aux archives, et la lecture de la correspondance.

M. le président rappelle ensuite à la Société les articles 39, 40 et 41 de ses *statuts*, relatifs à la séance publique annuelle, et propose de nommer une commission pour *recueillir et préparer les matériaux de cette séance.*

Une discussion s'engage à ce sujet. L'assemblée décide que la séance publique aura lieu à la fin du mois de juin ou dans les premiers jours de juillet, et nomme une commission de neuf membres pour s'en occuper, conformément aux articles des *statuts* précités.

Cette commission est ainsi composée :

MM. Alph. Denis, Lagasquie, Hamont, Aubert-Roche, Audiffred, Vaillant, Moreau (de Tours), Warnier, E. Poujade.

M. Joly de Lothinière, membre de la Société orientale, ayant fait hommage à la Société des diverses publications faites par la *Société d'études pour la formation de la Compagnie de colonisation de la Guyane française*, dont il fait partie, et ayant demandé que des commissaires fussent nommés pour examiner les projets qu'elle a présentés à ce sujet au gouvernement, M. le président désigne MM. Hamont et Le Bron de Vexela.

La séance est suspendue à 9 heures et demie, et reprise un quart d'heure après, sous la présidence de M. A. Denis.

M. le comte de La Rochepouchin présente quelques observations sur les derniers événements qui se sont passés en Serbie, et cite des extraits fort intéressants d'une lettre écrite de Belgrade. M. le président annonce à l'assemblée que les anciens et probes régents de la Serbie, lors de l'élection du prince Alexandre Petrovitch, depuis ministres et conseillers de ce prince, et qui avaient été exilés par suite de l'influence russe, viennent d'obtenir l'autorisation de rentrer à Belgrade.

Les événements survenus dans le Liban donnent lieu à plusieurs communications. MM. E. Poujade et le vicomte Onffroy lisent des lettres qu'ils viennent de recevoir de Beyrout, et qui renferment des détails sur la situation actuelle de la Syrie. Ces deux lettres, écrites par des personnages qui n'ont pas entre eux de communication, se confirment et se corroborent l'une par l'autre.

M. Denis fait connaître à l'assemblée qu'il est arrivé à Paris une adresse signée par les membres des familles les plus influentes du Liban, et deman-

Digitized by Google

dant au gouvernement français d'appuyer le rétablissement de l'émir Bechir, de la famille de Scheab, ancien prince des Druses et des Maronites, dépossédé en 1840 par suite des intrigues anglaises en Syrie.

M. le vicomte Onffroy, ancien commandant des Maronites, lit ensuite à la Société un mémoire sur les événements dont le Liban a été le théâtre en 1840, et sur la part qu'il y a prise lui-même. Ce mémoire est écouté avec un vif intérêt.

Quelques reproches sur la conduite tenue alors par Soliman-Pacha (M. Selves) font naître une discussion dans laquelle plusieurs membres prennent la défense de M. Selves, et attestent ses sentiments de nationalité survivant à son changement de patrie et de religion, ainsi que l'affection active, serviable et désintéressée qu'il a toujours manifestée pour les Français.

La traduction d'une lettre (encore inédite) de Louis IX adressée aux chefs maronites, et lue par M. Onffroy, est l'objet d'observations qui démontrent la nécessité de chercher à avoir connaissance de l'original pour en apprécier la valeur réelle. La commission de correspondance est invitée à s'adresser, dans ce but, à la congrégation *de Propaganda fide* à Rome, où se trouve, dit-on, une copie exacte de la lettre du saint roi.

Séance du 17 mai. — La séance s'ouvre à 8 heures, sous la présidence de M. A. Hugo.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, l'admission et la présentation de nouveaux membres, la communication de la correspondance et la présentation de divers ouvrages offerts à la Société, M. Aubert-Roche fait un rapport verbal sur le *Règlement organique des quarantaines de l'empire ottoman.*

« Ce règlement, dit-il, ressemble, au premier aspect, à tous les autres règlements des quarantaines d'Europe; mais, si on l'examine avec attention, on y trouve plus d'un article violant nos capitulations. En général, ce règlement semble rédigé dans un esprit d'hostilité contre la Grèce, et à l'avantage de l'Autriche pour son commerce par le Danube; car on a eu soin de mettre les entraves et les gardes de santé aux Dardanelles et au Bosphore. Plusieurs articles sont vexatoires et peuvent, sous le voile des quarantaines, servir au despotisme turc et aux Russes. Ainsi, à l'article 23, on lit : « Il est défendu à qui que ce soit d'approcher des navires arrivant «dans un port ou lieu quelconque de l'empire ottoman où il existe des «quarantaines, avant que ces navires aient été raisonnés par l'employé de «la santé chargé de ce service. » Jugez de ce que peut faire un gouvernement aussi despote et des employés aussi ignorants avec un tel article! Il suffit, pour empêcher toute communication, soit avec le bâtiment, soit du bâtiment à terre, d'un ordre ou bien de la mauvaise volonté d'un employé.

« Un vice radical, dans ce règlement qui ne peut être accepté par la France, c'est, je le répète, qu'il viole nos capitulations en donnant aux autorités turques une action immédiate sur des Français, qu'il force à

Digitized by Google

obéir à des ordres qu'ils peuvent récuser. D'après les capitulations, on ne doit obéissance qu'aux autorités françaises. Si ce règlement était mis à exécution, ce serait une source de contestations sans fin. Puis, n'est-il pas absurde de faire un règlement pour empêcher l'introduction de la peste dans un pays, lorsqu'elle y existe? Du reste, les autorités turques ont fait sagement, en ne le mettant plus à exécution. C'est ce que signalent deux lettres de Constantinople, rédigées en forme de protestation; l'une en date du 23 mars, l'autre du 2 novembre 1843. Dans ces lettres, signées des délégués de la France, de la Russie, de l'Autriche, de l'Angleterre, etc., on déplore l'abolition de l'institution *si sage des quarantaines*. Mais, je demandrai pourquoi l'Autriche et l'Angleterre qui viennent ici se lamenter, ont levé leurs quarantaines; et pourquoi l'Autriche, surtout, n'a pas encore rétabli celles du Danube et de ses frontières turques; elle qui s'est fondée, pour les abolir, sur les mesures sanitaires de la Turquie! Depuis le mois de mars 1843, il n'y a plus de quarantaines en Turquie; et aujourd'hui, il n'y en a pas plus sur le Danube. Tout ceci prouve que les mesures sanitaires ne sont qu'un moyen; on les rétablira et on s'en servira quand il en sera besoin.

«L'Autriche les avait fait établir contre la Grèce, et pour ses intérêts sur le Danube. L'Angleterre, et la France avec ses idées chevaleresques, y ont souscrit parce qu'il y avait là un pas vers la civilisation! peut-être aussi parce qu'on y voyait un moyen d'y introduire des agents qui pouvaient donner de bons renseignements. L'Angleterre n'était pas fâchée de mettre quelques entraves à l'activité commerciale des Grecs. La Russie, d'abord dupe du moyen, vit bientôt qu'il servait à surveiller ses actions : elle a fait mettre de côté le règlement des quarantaines. En l'abolissant, la Turquie a instinctivement fait un acte raisonnable. Ce n'est pas avec des lazarets, des fumigations et des obstacles à la circulation que l'on fera cesser la peste; c'est par des mesures hygiéniques, c'est par du bien-être, par une meilleure administration. — C'est une chose commode pour les gouvernements que de dire: « Avec des lazarets, on empêche la peste. » — Non, mille fois, non! l'histoire est là qui prouve le contraire. Quand la peste règne dans un pays, c'est une preuve de sa barbarie et de son ignorance; c'est la faute évidente de l'incapacité de ceux qui le gouvernent. »

M. Mac-Carthy lit ensuite une partie de l'*Itinéraire de l'Algérie*, qu'il rédige, au nom de la Société orientale, sur les documents fournis par des membres de la Société. La lecture de ce travail géographique, écoutée avec une attention soutenue, est suivie d'une discussion sur quelques points de la géographie du nord de l'Afrique, à laquelle prennent part MM. Hamont, Aubert-Roche, Lagasquie, Carette et Warnier; ces deux derniers, membres de la Commission scientifique d'Algérie, font ressortir de quelle importance il est pour la science d'adopter, pour les noms de lieux, de montagnes, de fleuves et de rivières, une orthographe conforme à la véritable signification des mots en langue arabe ou berbère.

La séance est suspendue. A sa reprise, M. Denis, président, donne la

Digitized by Google

parole à M. E. Poujade pour la lecture de la nouvelle constitution grecque, dont l'examen aura lieu à une prochaine séance.

Cet examen doit être fait d'après les bases posées dans une proposition précédemment adoptée, et ainsi conçue :

« Examiner la constitution grecque dans ses rapport : — avec la civilisation actuelle de la Grèce; — avec la civilisation actuelle de l'Europe; — avec les intérêts du peuple grec; — avec les intérêts des nations européennes; — avec les intérêts particuliers de la France.

« Rechercher si la pensée qui a présidé à la rédaction de cette constitution est progressive ou rétrograde; — si la constitution votée est complète; — s'il n'y existe aucune omission importante; — si elle a consacré quelques principes nouveaux, ou si ses rédacteurs se sont bornés à accepter les principes des publicistes de la fin du XVIIIe siècle.

« Enfin, si cette constitution a établi la liberté religieuse; — la propriété matérielle et intellectuelle; — l'abolition de l'esclavage; — l'égalité civile de la femme; — l'organisation du travail, » etc., etc.

La séance est levée à 10 heures et demie.

AUDIFFRED, *secrétaire des procès-verbaux.*

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

(*Séances des 7 et 21 juin.*)

Membre honoraire :

Mgr PALLEGOIX (J.-B.), évêque de Mallos, vicaire apostolique de Siam, à Bangkok.

Membres titulaires :

MM. DROUIN, voyageur à Madagascar et dans l'Inde.
HAIN (Armand), voyageur en Amérique, auteur de travaux sur l'Inde anglaise.
LACOUR, sous-intendant militaire, voyageur en Orient.
ROSMORDUC (le vicomte DE), voyageur en Orient.

Membres correspondants :

VITALIS, voyageur en Orient,	à Constantinople.
BROQUANT, consul,	à Zanzibar.
BARADÈRE (Raymond), consul général,	à Guatemala.
DELAÎTRE (le baron), consul,	à Gibraltar.
CLAIRAMBAULT (DE), consul,	à Trébisonde.
URQUHART (David), anc. secr. d'ambassade à Constantinople,	à Londres.
ROSS OF BLADENSBURG, voyageur en Orient,	*id.*
AMY (P.-C.-C.). lieut. de vaisseau, voy. autour du monde.	
TASSINI (le capitaine Marc), voyageur et orientaliste,	à San-Marino.
CALDER (Alexandre), voyageur en Orient, négociant.	à Canton.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. EUGÈNE CASSIN,

MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE,

Mort à Paris, le 14 février 1844.

Il y a des hommes qui réunissent à une ambition sage, modérée, une activité constante, un ordre incessant, deux qualités précieuses avec lesquelles ils savent se faire, dans toutes les positions où le sort les place, une existence en harmonie avec leurs idées et leurs désirs. Esprits positifs, nets, précis, ils s'avancent tranquillement dans les chemins de la vie, tandis qu'autour d'eux tout s'agite, tout se meut, tout se renouvelle. Habitués par leur seul bon sens à préjuger de la fin probable de tous les petits événements humains, ils regardent d'un œil calme cette agitation fébrile qui très-souvent ne mène à rien, et ils accomplissent, sans inquiétude jamais, les devoirs que le sort leur a imposés. Les occupations multiples ne les effraient pas, parce qu'ils les combattent au moyen d'une action continue, comme celle du temps, qui voit la fin de tout. On les retrouve sans cesse au même lieu, développant par de douces influences le contentement et le courage; faisant autant de bien qu'ils le peuvent; cherchant sans cesse à fermer quelques-unes de ces plaies sous lesquelles gémit une partie du grand corps social.

En traçant ces lignes, je pense à un homme que beaucoup ont connu et estimé, à Eugène Cassin, à celui qui a eu le mérite particulier de vouloir réaliser l'association de la science; grande et noble idée dont les conséquences pouvaient être immenses, dont la réalisation fut le rêve d'une existence brisée bien avant le temps. La mort l'enleva instantanément à ceux qui l'aimaient, le 14 février 1844, à un âge où l'espérance est encore vivante au cœur, où l'on peut beaucoup, où l'on prépare enfin, mais sans inquiétude, le calme des derniers jours.

Par suite de la portée même de cet esprit dont j'essayais tout à l'heure de scruter la nature intime, la vie de M. Cassin, loin d'avoir la physionomie tourmentée de tant d'autres, se présente sous l'aspect le plus simple. Elle a deux faces, la lutte et le repos; l'une dont la durée fut heureusement courte, et que l'homme affronte avec courage parce qu'il sait où cela le mènera; l'autre qui marche tranquille et sagement ordonnée, comme s'il ne lui avait fallu pour cela que le baptême du malheur.

M. Cassin était né à Sens, le 13 décembre 1796. Demeuré orphelin à l'âge de quatorze ans; il n'eut bientôt pour toute ressource que les appointements d'une très-modique place d'employé à l'hôpital de sa ville natale, place dans laquelle il montrait cette activité persévérante, ce courage, qui ne se démentirent jamais plus tard. En effet, le grand Empire s'écroulait; l'invasion venait de souiller le sol de la patrie. A l'approche des alliés, les employés de l'hôpital de Sens prirent la fuite; un seul resta fidèle à son devoir

Digitized by Google

pour accomplir un grand et bel acte de dévouement et d'humanité. L'hôpital contenait alors 800 malades, amis et ennemis, ensemble confondus, car les inimitiés se taisent devant l'infortune. M. Cassin sut tellement se multiplier, que le service ne souffit nullement de cette surabondance de victimes arrachées aux champs de bataille. L'ennemi ne respecta pas cet humble sacrifice, accompli avec tant d'âme, et qu'il était incapable de comprendre; le jeune employé fut emmené prisonnier à Montereau, mais la victoire le délivra. Cet incident, qui au premier abord semble n'être qu'un malheur de plus ajouté à tant de tristes jours, décida cependant de son avenir. Il fit connaissance, dans l'armée française, avec l'un des fondateurs de la Société coloniale, qui lui offrit une place dans l'administration, et l'engagea ensuite à partir sur *la Méduse*, pour se rendre au Sénégal. Mais le comte de Lasteyrie, qui s'occupait alors de la création de la Société pour l'enseignement élémentaire, l'associa à ses travaux, et dès lors sa carrière fut définitivement fixée. Nommé agent général de la Société, en 1816, il contribua de toutes ses forces à développer en France l'esprit d'association. Ce fut ainsi que par ses efforts on vit successivement se grouper autour de la Société élémentaire d'autres sociétés dont il hâta singulièrement le développement, par les conseils de son expérience et par l'étendue de ses relations : la Société des méthodes d'enseignement (1819), la Société de la morale chrétienne (1821), la Société pour le placement des jeunes orphelins (1822). La Société asiatique (1822), la Société d'horticulture (1827), la Société séricicole (1836), et enfin la Société orientale (1841) ont aussi, lors de leur établissement, dû beaucoup à ses conseils et à son concours. Au milieu des travaux que lui donnaient toutes ces associations, il sut cependant trouver le temps de remplir avec toute l'ardeur possible les fonctions de secrétaire du Comité en faveur des Grecs, et tous les Polonais se souviennent des services qu'il leur a rendus pendant qu'il était secrétaire du Comité polonais, et encore après la dissolution de ce comité. Mais il semblait que ce ne fût assez de toutes ces occupations pour épuiser sa constante activité; du dedans elle réagissait au dehors. En même temps qu'il menait de front les affaires de huit ou dix assemblées, il était commissaire du Bureau de bienfaisance (1823), et le gouvernement de 1830, qui voulut reconnaître les services que M. Cassin rendit dans cette merveilleuse bataille des trois jours, le nomma administrateur de ce même bureau, commissaire des blessés, inspecteur de l'hospice de la Charité, en même temps qu'il recevait la croix des combattants de juillet.

En 1832, lorsque le choléra dévasta la capitale, M. Cassin et sa femme passaient leurs journées auprès des cholériques, à les soigner et à les consoler; tous deux reçurent la médaille de bronze que le gouvernement fit remettre à ceux qui, dans cette triste circonstance, s'étaient distingués par leur humanité et leur noble courage. Quand la terrible épidémie eut cessé, M. Cassin fut mis au nombre des commissaires des orphelins du choléra, et il éleva dans sa maison une jeune fille à laquelle le fléau avait enlevé ses parents. Quelques années plus tard, en 1837, il reçut la croix de la

Digitized by Google

Légion d'honneur, puis il fut nommé membre du conseil des écoles et du conseil d'administration de la caisse d'épargne.

A une époque où ceux qui ne trafiquent pas de tout sont conspués, M. Cassin sut assez se respecter pour ne pas faire de spéculation lors qu'il en avait tous les moyens entre les mains; il voulut et sut rester honnête homme, homme de bien. J'ai dit que la Société orientale fut du nombre des associations à la fondation desquelles il participa activement. En effet, dès que M. Horeau lui eut communiqué l'idée de cette création, le but qu'elle se proposait, M. Cassin demanda tout de suite à en faire partie, et comme membre il offrit spontanément à la Société ses salles de séance aussi longtemps que cela serait nécessaire, et sans rétribution aucune pour tous les frais qu'il y aurait à faire, tant que la Société ne serait pas assez forte pour les supporter.

Quant à moi, qui ai eu avec M. Cassin de ces relations que l'on aime toujours à se rappeler, je suis heureux que la Société orientale m'ait mis à même de remplir un devoir en même temps que j'acquitte en son nom la dette qu'elle devait à sa mémoire.

O. Mac Carthy.

LIVRES ET CARTES

DONNÉS JUSQU'AU 20 MAI 1844

A LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

Par MM. les Auteurs.

1. — *Panorama d'Égypte et de Nubie*, avec un portrait de Méhémet-Ali et un texte orné de vignettes, par Hector Horeau; les gravures sur cuivre, par Himely; celles sur bois, par les premiers artistes. In-fol.; Paris, 1843.

2. — *Voyage sur la côte orientale de la mer Rouge dans le pays d'Adel et le royaume de Choa*, par Rochet d'Héricourt. In-8°; Paris, 1841.

3. — *Recherches sur les aliénés en Orient*, par Moreau (de Tours), médecin à l'hospice de Bicêtre. Paris, in-8°.

4. — *Traité des lois mahométanes*, ou Recueil des lois, usages et coutumes des musulmans du Décan, par M. Eugène Sicé. Paris, in-8°.

5. — *De l'origine, des mœurs, et de la puissance des Sicks*, par M. Benet, ex-médecin du roi de Lahore. Paris, in-8°.

6. — *Les deux mondes*, par Gustave d'Eichthal, ex-membre du bureau d'économie publique à Athènes, ouvrage servant d'introduction à *la Turquie et ses ressources*, par D. Urquhart. In-8°; Paris, 1836.

7. — *Voyage à Madagascar et aux îles Comorres* (1823 et 1830), par B.-F. Leguevel de Lacombe; précédé d'une notice historique et géographique sur Madagascar, par M. Eugène de Froberville, membre de la Société de géographie, avec un atlas de huit vues et costumes, dessinés par Adam, et deux cartes géographiques; 2 vol. in-8°; Paris, 1840.

Digitized by Google

8. — *Notice biographique sur M. le comte de Chabrol de Volvic*, membre honoraire de la Société orientale, mort à Paris le 1er mai 1843, par M. Jouffroy d'Eschavannes, secrétaire archiviste de la Société. — In-8°; Paris, 1843.

9. — *Chronique géorgienne*, traduite par M. Brosset jeune, membre de la Société asiatique de France (ouvrage publié par la même Société). — 1 vol. in-8°; Paris, 1831.

10. — *Orient*, par le lieutenant général Fabvier. In-8°; Paris, mai 1840.

11. — *Mémoires, lettres et rapports relatifs au cours de langues malaye et javanaise* fait à la Bibliothèque royale pendant les années 1840-1841, 1841-1842, et à deux voyages littéraires entrepris en Angleterre sous les auspices de M. le ministre de l'instruction publique et de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, pendant les années 1838 et 1840, par Édouard Dulaurier. In-8°; Paris, 1843.

12. — *La Grèce depuis dix ans* (extrait de la *Revue bibliographique analytique*), par Fleutelot. In-8°; Paris, mai 1843.

13. — *Question d'Irlande*, par Fortin d'Ivry. In-8°; Paris, 1843.

14. — *Port d'Alger*, projet Rang. Brochure in-4°; Paris, 1842.

15. — *Le guide de la conversation en français et en turc*, à l'usage des voyageurs français dans le Levant, et des Turcs qui viennent en France, suivi du texte turc et de la traduction du traité de commerce du 25 novembre 1838 entre la France et la Turquie, par T.-X. Bianchi, secrétaire interprète du roi pour les langues orientales, chevalier de la Légion d'honneur, etc. In-12 oblong; Paris, 1840.

16. — *Catalogue général et détaillé des livres arabes, persans et turcs*, imprimés à Boulac, en Égypte, depuis l'introduction de l'imprimerie dans ce pays en 1822, jusqu'en 1842; par T.-X. Bianchi, officier de la Légion d'honneur, ancien secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales. In-8°; Paris, 1843.

17. — *Specimen de la langue berbere*, par J.-D. Delaporte. 1 cahier in-folio; Paris, 1844.

18. — *Éloge historique du contre-amiral Dumont-Durville*, par S. Berthelot, secrétaire-général de la commission centrale de la Société de géographie. In-8°; Paris, mai 1843.

19. — *Histoire d'Alger et de la piraterie des Turcs dans la Méditerranée*, à dater du XVIe siècle, par Ch. de Rotalier, avec cette épigraphe : « Vous ne pouvez « exiger de l'historien que la connaissance des faits, l'impartialité des jugements, et le « style, s'il peut » (Chateaubriand). — 2 vol. in-8°; Paris, 1840.

20. — *Résurrection de la liberté grecque*; combat des sociétés constitutionnelles contre les monarchies despotiques; éclaircissements sur la question d'Orient, précédés par une pétition aux chambres législatives de France, et adressée à l'assemblée constituante des Hellènes, par Nicolas Stephanopoli de Comnène, ancien attaché à l'ambassade de France près la Porte ottomane. In-8°; Paris, 1841.

21. — *De la navigation transatlantique par la vapeur*, examinée sous le point de vue commercial; mémoire lu à la Société maritime, dans les séances des 2 et 23 février, 9 et 23 mars 1843, par M. L. de Posson, colonel d'infanterie en retraite (extrait de la *Revue scientifique et industrielle*). In-8°; Paris, 1843.

22. — *Aperçu général sur la colonisation de l'Algérie*, pour servir de base à l'organisation du travail, par Obert, agent général de la compagnie belge de colonisation, et Jules Carles, avocat. In-8°; Paris, 1843.

23. — *Colonisation de l'Algérie*, par P. Enfantin, membre de la commission scientifique de l'Algérie. In-8°; Paris, 1843.

24. — *Les mille et un jours*, contes persans, turcs et chinois, traduits par Petit de la Croix, augmentés de nouveaux contes, traduits de l'arabe, par M. Sainte-Croix

Digitized by Google

Pajot, membre de la Société orientale (édition illustrée). Grand in-8°; Paris, 1843.

25. — *Itinéraire d'un voyage projeté dans l'Arabie méridionale*, par M. Sainte-Croix Pajot, membre de la Société orientale (extrait de la *Revue de l'Orient*). In-8°; Paris, 1843.

26. — *Bulletin de la Société maritime de Paris*, autorisée par décision ministérielle du 10 avril 1843. — Ce bulletin est publié depuis le 15 mai 1843, par cahiers de 32 pages au moins, formant chaque année un volume in-8°.

27. — *L'Égypte sous Méhémet-Ali.* — Population. — Gouvernement. — Institution publique. — Industrie. — Agriculture. — Principaux événements de Syrie pendant l'occupation Égyptienne. — Soudan de Méhémet-Ali; — par P.-N. Hamont, avec cette épigraphe : « Un jour chacun plaidera sa cause et recevra le prix de ses œuvres » (Koran, chap. 16). 2 vol. in-8°; Paris, 1843.

28. — *Hygiène vétérinaire.* — De l'entraînement des chevaux; des luttes sur les hyppodromes, lu à l'Académie royale de médecine le 5 avril 1842, par M. Hamont, médecin-vétérinaire, fondateur des haras de l'École vétérinaire en Égypte, associé de l'Académie royale de médecine. In-8°; Paris, 1842.

29. — *Considérations générales sur l'amélioration des chevaux de France*, mémoire lu au Cercle agricole, par M. Hamont, de l'Académie royale de médecine. In-8°; Paris, 1843.

30. — *De la peste* ou *typhus de l'Orient*, documents et observations recueillis pendant les années 1834 à 1838, en Égypte, en Arabie, sur la mer Rouge, en Abyssinie, à Smyrne, et à Constantinople; suivie d'un Essai sur le hachisch et son emploi dans le traitement de la peste, et d'un Mémoire sur la prophylaxie générale de la peste, par L. Aubert-Roche, docteur en médecine, ex-médecin en chef au service d'Égypte. In-8°; Paris, 1843.

31. — *Abolition des quarantaines de l'Autriche et de l'Angleterre.* — De la réforme des quarantaines et des lois sanitaires de la peste, mémoire lu à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine, par M. Aubert-Roche, ex-médecin en chef au service d'Égypte. In-8°; Paris, 1844.

32. — *Tableau de l'exportation des articles de Paris*, en 1842, par Potonié. 1 feuille grand in-fol.; Paris, 1844.

33. — *Lettres à M. le duc de Broglie sur la décadence de la civilisation aux Antilles, et sur la ruine de notre marine et de nos colonies, par suite de l'émancipation des noirs*, par M. Petit de Baroncourt, professeur d'histoire au collége royal de Bourbon, avec cette épigraphe : « Pour la franchise de l'Océan. » In-8°; Paris, 1843 et 1844.

34. — *Soulèvement national de l'Arménie chrétienne*, au ve siècle, contre la loi de Zoroastre, sous le commandement du prince Vartan le Mamigonien; ouvrage écrit par Élisée Vartabed, contemporain, sur la demande de David le Mamigonien, son collègue, traduit en français par M. l'abbé Grégoire Kabaragi Garabed, de l'Académie arménienne de Venise, membre correspondant de la Société orientale de Paris; ouvrage dédié à la Société orientale de Paris. 1 vol. in-8° avec une carte; Paris, 1844.

35. — *Recherches statistiques sur l'esclavage colonial et sur les moyens de le supprimer*, par Alex. Moreau de Jonnès, officier supérieur d'état-major, membre du conseil supérieur de santé, chef des travaux de la statistique générale en France, au ministère du commerce, membre correspondant de l'Académie des sciences, etc. In-8°; Paris, 1843.

36. — *Statistique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, avec une carte, par Alex. Moreau de Jonnès. 2 vol. in-8°.

37. — *Statistique de l'Espagne.* — Territoire. — Population. — Agriculture. —

Digitized by Google

Industrie. — Commerce. — Navigation. — Colonies. — Finances, par Alex. Moreau de Jonnès. 1 vol. in-8°.

38. — *Degli ultimi progressi della geografia*, sunto presentato dal comte cavaliere Jacopo Graberg da Hemso, dottore de filosofia e belle lettere, etc., etc., e letto in parte il di 18 settembre 1841, alla sezione di geologia, mineralogia e geografia della terza reunione degli scienziati italiani, tenuta in Firenze. In-8°; Milano, 1842.

39. — *Ultimi progressi della geografia, sunto letto nei di 16, 21 e 27 settembre 1842, alla sezione di geologia, mineralogia e geografia della quarta reunione degli scienziati italiani, ch'ebbe sede in Padova;* da Jacopo Graberg da Hemso. In-8°; Milano, 1843.

40. — *Précis de la littérature historique du Mogh'reb-il-Aksa*, par Jacques Graberg de Hemso, secrétaire de S. M. le roi de Suède et de Norvége, faisant fonction du consul général dans l'empire de Maroc. In-12; Lyon, 1820.

41. — *Cenni geografici e statistici della regenza di Algeri*, di Jacopo Graberg de Hemso. In-8°; Venezia, 1830.

42. — *Specchio geografico, e statistico dell' impero di Marocco*, del cavaliere comte Jacopo Graberg di Hemso, gia officiale consulare in quell' impero per le LL. MM. Suezzesa e Sarda. In-8°; Genova, 1834.

43. — *Notizia intorno alla famosa opera istorica d'Ibn-Khaldun, filosofo africano del secolo* XIV, del comte cavaliere Jacopo Graberg di Hemso. In-8°; Firenze, 1834.

44. — *Descrizione delle orde e delle steppe dei Kirghizi-Kazaki*, opera dettata in lingua russa dal signor Alessio de Levchine, tradotta in francese dal signor Ferry de Pigny, ora notonuzzata per Jacopo Graberg da Hemso. In-8°; Milano, 1840.

45. — *Cenni geografici e statistici sul 'Asia centrale, e principalmente sul paese dei Kirghizi e sul Khanato di Khiva*, par Jacopo Graberg da Hemso, membro di varie societa geografiche ed asiatiche. In-8°; Milano, 1840.

46. — *Discours sur l'empereur Kien-Long*, suivi des extraits de six volumes publiés sur l'empire de la Chine, par M. le marquis de Fortia d'Urban, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ainsi que de plusieurs autres en France et dans les pays étrangers; président honoraire à vie de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. 1 vol. in-12.

47. — *Chronologie de Jésus-Christ*, par M. le marquis de Fortia d'Urban. 1 vol. in-12.

48. — *Histoire anté-diluvienne de la Chine*, ou histoire de la Chine jusqu'au déluge d'Yao, par M. le marquis de Fortia d'Urban. 2 vol. in-12.

49. — *Description de la Chine et des États tributaire de l'empereur*, par M. le marquis de Fortia d'Urban, accompagnée d'une carte rédigée par M. A. Dufour. 3 vol. in-12.

Par M. Firmin Joyau.

50. — *Lumière de la vraie religion, pour servir de remède contre les erreurs de l'idolâtrie* (écrit en langue tamoulc), par l'abbé Dupuis. 1 vol. in-12; Pondichéry.

Par M. Cassin.

51. — *Annuaire de l'État d'Alger*, par la Société coloniale. 1 vol. in-12; Paris, 1833.

Par M. le comte A. Hugo.

52. — *Géographie générale comparée*, ou étude de la terre dans ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme, pour servir de base à l'étude et à l'en-

Digitized by Google

seignement des sciences physiques et historiques, par Karl Ritter; traduit de l'allemand par E. Buret et Édouard Desor. — AFRIQUE. 3 vol. in-8°; Paris, 1836.

53. — *Roteiro am que se contem a viagem que fizeram os Portuguezes no anno de* 1541, par dom Joam de Castro. 1 vol. in-8°; Paris, 1833.

54. — *Mélanges de littérature orientale et française*, par J. Agoub, avec une notice sur l'auteur par M. de Pongerville, de l'Académie française. 1 vol. in-8°; Paris, 1835.

55. — *Histoire de l'empereur Napoléon*, par A. Hugo, ornée de vignettes représentant les principaux faits de la vie de l'empereur, dessinées par Charlet. In-8°; Paris, 1839.

Par M. le lieutenant général baron Pelet.

56. — *Carte du bassin de la mer Méditerranée*, autographiée d'après la carte militaire de l'Europe dressée au département de la guerre sous la direction de M. le général Pelet, pair de France. — 3 feuilles grand in-folio; Paris, 1840.

Par M. l'abbé Volsin.

57. — *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, par l'abbé J.-A. Dubois, ci-devant missionnaire dans le Meissour, membre de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de la Société asiatique de Paris, et de la Société littéraire de Madras. 2 vol. in-8°; Paris, 1825.

58. — *Lettres à monseigneur l'évêque de Langres, sur la congrégation des misssions étrangères*, par J.-F.-O. Luquet, prêtre, avec cette épigraphe: « Reliqui te.. ut constituas per civitates presbyteros sicut et ego disposui tibi. » 1 vol.; Paris, 1843.

Par M. le comte de Hompesch.

59. — *Amérique centrale. — Colonisation du district de Santo-Thomas de Guatemala*, par la communauté de l'Union, fondée par la Compagnie belge de colonisation. — Collection de renseignements publiés ou recueillis par la Compagnie. Un fort vol. grand in-8°, avec cinq cartes et quatre planches; Paris, 1844.

Cette collection est divisée en quatre parties: — la première contient, outre les renseignements sur la colonisation du district de Santo-Thomas, les statuts de la Compagnie belge de colonisation, l'acte de concession de Santo-Thomas, et le règlement organique de la communauté de l'Union.— La deuxième est relative à l'exploration du territoire concédé. — La troisième renferme les extraits des ouvrages où il est question de Santo-Thomas et de l'Amérique centrale, ainsi que les articles publiés par les journaux belges sur la Compagnie belge de colonisation sur son but et ses travaux. — Enfin, la quatrième présente l'opinion de la presse française sur la colonisation entreprise par la Compagnie belge au moyen de la communauté de l'Union.

60. — *Album de l'Amérique centrale, État de Guatemala.* Vues des sites, villes, monuments, etc., lithographiées par Dupressoir, d'après les dessins de M. Van Lockhorst, secrétaire interprète de la Commission d'exploration envoyée dans l'Amérique centrale par S. M. Léopold Ier, et par la Compagnie belge de colonisation. 4 livraisons in-folio.

61. — *Nouvelle carte physique, politique, industrielle et commerciale de l'Amérique centrale*, avec un plan spécial des possessions de la Compagnie belge de colonisation dans l'Amérique centrale (État de Guatemala), dressée d'après les documents officiels, par N. Dally, membre de plusieurs sociétés savantes; publiée sous les auspices de la Compagnie belge de colonisation, et dédiée à son auguste protecteur Léopold Ier, roi des Belges. 4 feuilles grand-aigle, Bruxelles, 1843.

Digitized by Google

Par M. M. Gracia.

62.— *Lettres sur les îles Marquises*, ou Mémoire pour servir à l'étude religieuse, morale, politique et statistique des îles Marquises et de l'Océanie orientale, avec une carte des îles et un dessin de l'arbre à pain, par le P. Mathias G..., prêtre de la Société des Sacrés-Cœurs (Picpus), missionnaire de l'Océanie. In-8°; Paris, 1843.

62. — *Vocabulaire océanien-français et français-océanien* des dialectes parlés aux îles Marquises, Sandwich, Gambier, etc., d'après les documents recueillis sur les lieux par les missionnaires catholiques et les ministres protestants, et particulièrement d'après les manuscrits du R. P. Mathias, auteur des *Lettres sur l'Océanie;* par l'abbé Boniface Mosblech, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs (Picpus), membre de plusieurs sociétés savantes. In-12; Paris, 1843.

Par M. le comte de Saint-Cérun.

64. — *Règlement organique de la principauté de Moldavie.* 1 vol. in-4° (en langue slave).

65. — *Règlement organique de la principauté de Vallaquie.* 1 vol. in-4° (en langue slave).

Par M. le général Miot.

66. — *Nouvelles recherches sur le bas-relief de Médinet-Abou.* In-8°; Paris, 1820.

Par M. Duveyrier

67. — *Lettres politiques* par l'auteur de *la Pairie envisagée dans ses rapports avec la situation politique.* 25 livraisons formant 2 vol. in-8°; Paris, 1843 et 1844.

Par M. O. Mac Carthy.

68. — *Constantine depuis sa fondation jusqu'à sa conquête.* In-8°; Paris, 1837.

69. — *Annales statistiques et géographiques universelles*, par la Société de géographie (1er cahier). Brochure in-8°; Paris, 1829.

Par M. Flûry-Hérard.

70. — *Mémoire sur la culture des caroubiers dans l'ancien royaume de Valence*, par M. Hippolyte Flûry, consul de France. In-8°; Paris, 1844.

Par M. Obert.

71. — *Essai sur la colonisation de la Vera-Paz* (Amérique centrale). 1 vol. in-8°; Bruxelles, 1841.

Par M. Morpurgo.

72. — *Deux années de l'histoire d'Orient* (1839-1840), faisant suite à l'histoire de la guerre de Méhémet-Ali en Syrie et en Asie mineure (1832-1833), par Ed. de Cadalvène et E. Barrault. 2 vol. in-8°; Paris, 1840.

Par M. Houry.

73. — *Études sur les relations commerciales entre la France et la Belgique*, avec cette épigraphe: « Nous aurons les douaniers prussiens à Quiévrain, si nous ne « voulons pas porter les douaniers français à Henri-Chapelle; il faut choisir. » Paroles de Louis-Philippe, roi des Français. In-8°; Paris, 1844.

74. — *De l'intervention européenne en Orient, et de son influence sur la civilisation des musulmans, et sur la condition sociale des chrétiens d'Asie*, par C.-B. Houry. In-8°; Paris.

Digitized by Google

75. — *De la Syrie considérée sous le rapport commercial*, par C.-B. Houry. In-8°; Paris.

Par M. Chuard.

76. — *Rapport sur un appareil présenté par M. Chuard et ayant pour objet de prévenir l'explosion du gaz* dans les appartements et dans les usines de houille (extrait des comptes rendus des séances de l'Académie des sciences. — Séance du 24 avril 1843). In-4°; Paris, 1843.

Par MM. Haalilio et W. Richards.

77. — Ke Anahonua. Oia ka mea e ike ai ke kumu o ke ana aina a me ka holo moku (*Traité de trigonométrie, d'arpentage et de navigation*). In-8°; Lahainaluna, 1834.

78. — He moolelo no na holoholona wawae eha (*Histoire des quadrupèdes*). In-12; Lahainaluna, 1834.

79. — Anatomia. He palapala ia e hoike ai i ke ano o ko ke kanaka kino (*Traité d'anatomie*). In-12; Oahu, 1838.

Ces trois ouvrages en langue hawaienne ont été imprimés par les naturels des îles Hawaii (Sandwich), qui ont également gravé les planches en bois et sur cuivre qu'ils renferment.

Par M. Joly de Lothinière.

80. — *Note sur la fondation d'une nouvelle colonie dans la Guyane française*, ou premiers aperçus d'un nouveau mode de population et de culture pour l'exploitation des régions tropicales, suivie de plusieurs pièces et documents. In-8°; Paris, 1844.

Par MM. A. Denis et A. Hugo.

81. — *L'empire chinois illustré*. Histoire descriptive des mœurs, des coutumes, de l'architecture et de l'industrie du peuple chinois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, d'après les dessins de Th. Allom, auteur des dessins de Constantinople ancien et moderne. In-4°; Paris et Londres, 1843 et 1844.

82. — *Algérie illustrée*, ou Algérie du peuple et de l'armée. Histoire de l'Algérie depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, par M. Fisquet, de Montpellier. In-8°; Paris, 1843.

83. — *Constantinople et le bosphore de Thrace*, par le général Andreossy, ancien ambassadeur de France à Londres, à Vienne et à Constantinople, de l'Institut de France. In-8°; Paris, 1841.

84. — *Relation d'un voyage dans l'Yemen*, entrepris en 1837 pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris, par Paul-Émile Botta, consul de France à Mossoul. In-8°; Paris, 1842.

85. — *Relations de voyages en Orient de* 1830 *à* 1838, par Aucher-Éloy, revues et annotées par M. le comte Jaubert, membre de la Chambre des députés, accompagnées d'une carte géographique, où sont tracés tous les itinéraires suivis par Aucher Éloy. 2 vol. in-8°; Paris, 1843.

86. — *Occident et Orient*, études politiques, morales, religieuses, pendant 1833-1834 de l'ère chrétienne, 1249-1250 de l'hégire, par E. Barrault. In-8°; Paris.

87. — *Revue de l'Orient, Bulletin de la Société orientale*. 3 vol. in-8°; Paris, 1843 et 1844.

88. — *Le comte J. Capo-d'Istrias*, président de la Grèce, jugé par lui-même, d'après les actes de son administration; constatés par sa correspondance, publiée à Genève en 1839. Extraits textuels de ses lettres, caractérisant la régénération politique de la Grèce, disposés dans un ordre méthodique à l'usage des hommes d'État. In-8°; Paris, 1843.

Digitized by Google

CHRONIQUE DES ÉTATS ORIENTAUX.

TURQUIE. — MOLDAVIE.

Yassi. — L'acte remarquable de la session qui vient de s'écouler est définitivement l'émancipation des esclaves appartenant à la métropole, aux évêchés et aux monastères. M. Grégoire Ghika, neveu du prince régnant, et ministre des finances, a dirigé les travaux de l'assemblée avec cette prépondérance que lui donne sa haute réputation de probité. Il a usé noblement et avec sagacité de l'avantage de sa position en mettant en jeu les pouvoirs que le règlement organique, relatif au clergé, donnait à l'assemblée générale. En effet, il a su habilement tirer parti des biens placés sous l'empire d'une administration spéciale, en affectant, comme on l'a vu, la cinquième partie des revenus à un grand acte de bienfaisance et d'utilité publique; la chambre entière a applaudi, et s'est associée à la réalisation de vues aussi sages et aussi conformes à l'esprit qui domine le siècle, et qui semble vouloir gagner tous les points du globe : aussi le projet d'émancipation a peine présenté a-t-il été adopté à l'unanimité.

Nous ne craignons pas de l'avouer, tout en reconnaissant ce que cette mesure a de bon et de généreux en elle-même, nous eussions préféré qu'elle eût été l'objet d'une discussion longue et nourrie. Ce n'est pas à nous à entrer dans le fond de cette affaire : mais nous sommes assez fondés à croire qu'elle pourra peut-être devenir l'objet de quelques désordres, car il ne faut pas oublier que cet événement est destiné à réagir sur la situation de la noblesse, dont elle ne froisse cependant pas les intérêts matériels, puisque les possesseurs d'esclaves trouvent dans les dispositions de la loi des moyens d'affranchissements qui leur permettent de toucher le prix de la liberté qu'ils seraient disposés à accorder. Mais ce n'est pas là ce qu'ils craignent le plus : c'est l'ébranlement donné aussi aux autres prérogatives, et un véritable acheminement à l'égalité de l'impôt, dont jusqu'à présent la noblesse avait cru pouvoir s'exempter, car elle profitait des revenus de l'État sans avoir jamais consenti volontairement à lui payer la moindre rétribution. Toutefois, l'on comprend qu'on n'arrive pas à de pareilles réformes sans une secousse qui renverse bien des fortunes et bien des positions. Une discussion préalable, un ajournement d'une année ou deux dans l'exécution eussent peut-être amorti la force du coup, et préparé les esprits à l'adoption des autres mesures que réclament les intérêts de la nation. Au reste, nous allons faire connaître l'acte en question tel qu'il a été formulé par l'assemblée générale : «Projet de régularisation des *Égyptiens* ou serfs de la «métropole, des évêchés et des monastères.» — La seule modification introduite fut d'ajouter au mot monastère ceux-ci : *En général.* — «Comme dans «les dispositions relatives à la régularisation des biens de la métropole et des «évêchés, il est indispensable d'introduire une législation spéciale concer«nant les Egyptiens de la métropole, des évêchés et des monastères indis«tinctement, on propose comme projet de loi les mesures suivantes :

«1° Les Égyptiens domiciliés (1), appartenant au clergé indistinctement,

(1) On entend sous le nom d'Égyptiens domiciliés les serfs fixés et établis sur les terres d'une église ou d'un couvent. Ces biens du clergé, mis sous tutelle, réclamaient le bénéfice d'une administration particulière. Le cabinet de Saint-Pétersbourg voulait qu'on créât un ministère des cultes et de l'instruction publique à qui on en eut confié

Digitized by Google

«une fois affranchis, rentreront dans la classe des autres habitants libres; «ils auront les mêmes droits, et rempliront les obligations qui se rattachent «à la propriété d'après la loi y relative; ils seront aussi astreints aux re«devances des autres contribuables.

«2° Les Égyptiens exerçant des métiers dans les villes sont aussi affran«chis à l'égal de ceux domiciliés, et ils entreront dans la classe des patentés «en proportion de leurs moyens, conformément aux règles qui concernent «les patentés des villes. En vertu de ces principes, les Égyptiens apparte«nant au clergé, considérés désormais comme les autres hommes, auront «le droit de se marier avec des Moldaves.» — Cet article second reçut une annexe ainsi conçue: «La quotité des contributions prélevées sur les Égyp«tiens sera encaissée par la trésorerie publique; mais elle ne pourra pas «être confondue avec les autres revenus de l'État, devant exclusivement «servir à l'affranchissement des serfs dont les propriétaires voudraient se «défaire. Des comptes exacts de l'emploi de ces sommes seront présentés «annuellement à l'assemblée générale ordinaire.»

Nous n'ajouterons, en ce moment, aucune réflexion sur les véritables motifs qui ont donné naissance à ce projet de loi, seulement nous dirons que dans le pays il a trouvé des opposants, et que plusieurs personnes bien instruites prétendent qu'il doit son origine à une spéculation plutôt qu'à un besoin irrésistible de faire triompher les grands principes de l'humanité.

La chambre de Moldavie touchait au terme de ses travaux, lorsque M. Stirbey, ministre de l'intérieur des provinces vallaques, et frère du prince régnant Bibesco, se présenta devant l'assemblée comme porteur de propositions relatives à un projet d'union douanière et postale entre les deux principautés. Il n'était pas difficile de s'apercevoir d'où venait cette pensée de centralisation. Le prince Stourdza comprit tout le danger de la position, et voulant s'assurer si M. Stirbey possédait des instructions complètes à cet égard, il feignit d'entrer dans ses vues; seulement, comme il pouvait craindre les dispositions de l'assemblée, il s'empressa de répondre que l'affaire était d'un grand intérêt, et que pour son compte particulier il s'empresserait d'y souscrire bien volontiers; mais aussi, que la réunion projetée pouvant entraîner des conséquences d'un ordre purement politique, il devait consulter avant tout les cours suzeraines et protectrices, auxquelles ils donnerait communication de ce projet important, et dont il attendrait les conseils avant de rien conclure.

Econduit de la sorte, le diplomate vallaque retourna auprès de son frère, ou plutôt auprès de M. de Dashkoff, lui rapportant les fils de sa trame mal ourdie, et la courte honte de sa négociation avortée. On pense généralement qu'il a manqué, dans toute la conduite de cette affaire, de tact et de sagacité; il est possible que la chose ne soit pas vraie, mais tout le monde était persuadé, à Yassi, que M. Stirbey était plutôt un agent russe que l'envoyé régulier d'une puissance amie et voisine.

On annonce la prochaine levée de la quarantaine entre la Bessarabie et la Moldavie. La rive droite du Pruth devant servir au hâlage entre Galatz et Seuleni vient aussi d'être mise à la disposition de ce dernier pays. Depuis près de deux années, la ville et le port de Braïlof se trouvent sous le commandement d'un officier russe entré, par ordre, au service de Vallaquie: c'est M. Jacobson. La ville de Galatz possède aujourd'hui le même avantage,

---

la gestion. Il songeait à faire donner ce poste important au nouveau métropolitain. Ce projet, tout bien élaboré qu'il était, ne put trouver grâce devant l'assemblée. On refusa, en s'appuyant sur le prétexte de l'économie, et l'on se contenta d'établir une *vornischie*, ou direction générale, qui remplit le but sans coûter aussi cher, et dont le chef surtout n'a pas voix délibérative au conseil.

Digitized by Google

et c'est aussi un officier russe, mais au service moldave, qui vient d'être investi de son gouvernement. M. le colonel Michinkof passe pour un militaire habile et entreprenant. Il n'y a pas très-longtemps qu'on l'a fait agréer au prince Stourdza.

La chambre moldave, qui a fait preuve d'énergie pendant ces deux dernières années, a cru cependant devoir mollir dans une question assez importante: elle a fait l'abandon au prince Michel Stourdza, durant tout le cours de sa vie, d'une somme de 450,000 piastres provenant de l'impôt sur la sortie des blés, impôt dont la durée n'est pas trop légale, puisqu'il avait été voté dans le principe pour un nombre d'années déterminé d'avance, et dont le terme venait d'expirer. Cette concession de la chambre n'est pas généralement approuvée; car, en admettant la continuation de la perception, au moins trouvait-on qu'on pouvait affecter ce revenu considérable à des dépenses d'utilité publique plutôt que de le faire servir à grossir l'épargne d'un prince déjà riche de plusieurs millions, et dont la liste civile se monte déjà à plus de 50,000 ducats.

Dès l'ouverture de la chambre, le président du conseil, ministre de l'intérieur, avait donné sa démission. On ajoute même qu'il avait agi par ordre, et il ne put être convenablement remplacé pendant tout le temps de la session. Aujourd'hui ce poste est occupé par M. Alexandre Ghika, qui, pour la troisième fois en dix ans, vient de prendre la direction des affaires intérieures. M. Ghika passe pour vouloir sincèrement le bien de son pays; mais son dévouement sera comme celui de ses prédécesseurs, neutralisé par un mauvais vouloir qui vient de plus haut et de plus loin.

ALBANIE.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le gouvernement de la Porte a réussi dans les mesures efficaces prises contre les Albanais; mais en donnant ces nouvelles, nous n'en sommes pas moins étonnés de ce que les journaux publiés à Constantinople s'obstinent à ne point regarder comme sérieux et dignes de fixer l'attention de l'Europe des événements aussi considérables. Comment! nous avions tort, à leur compte, de publier que l'Albanie était en feu; que la Bulgarie se trouvait le théâtre d'excès et de déprédations incroyables; que les provinces transdanubiennes n'étaient pas elles-mêmes sans appréhensions; et les avis officiels transmis par le gouvernement annoncent que près d'Uskup un engagement a eu lieu entre un corps de 5 à 6,000 Albanais, et que plus de 700 hommes sont restés sur le champ de bataille! Omar-Pacha, on en convient à chaque ligne, traque et pousse les rebelles sur tous les points.

IRAK-ARABIE.

Nous avons reçu sur l'article publié dans cette *Revue*, par M. Mesmer, relativement à Bagdad, quelques observations que nous croyons, dans l'intérêt de la vérité, devoir faire connaître à nos lecteurs. M. Mesmer, animé de sentiments patriotiques, sans doute très-louables, a présenté M. Loeve-Weymar comme s'étant posé l'égal de l'agent anglais à Bagdad, comme l'ayant probablement dépassé aujourd'hui, comme ayant succédé avantageusement à un *agent secondaire*. Cette dernière désignation a excité la susceptibilité des amis de M. Vidal, dont il s'agit. Ils nous ont fait remarquer que, quelle que fût la différence hiérarchique entre un consul général et un drogman dans le service français, cette différence n'existait pas pour les autorités turques; que M. Vidal, quoique revêtu seulement du titre d'agent, n'avait pas moins exercé ses pouvoirs au moyen d'un instrument semblable à celui de M. Weymar, c'est-à-dire au moyen d'un

Digitized by Google

berat ou *exequatur* de consul. L'autorité des deux fonctionnaires était donc la même. Sans rien retrancher des éloges donnés à M. Weymar, ils doutent que sa connaissance de cinq ou six langues fût aussi utile que celle que M. Vidal a de l'arabe, du turc et du persan. Ils doutent surtout qu'en quelques jours M. Weymar ait pu acquérir sur les populations la même influence que M. Vidal, qui est né dans le pays, y remplit des fonctions publiques depuis l'ambassade du général Gardanne, et passe pour la personne qui connaît le mieux les Orientaux. Sa réputation est assez bien établie pour que celui qui était chargé de nos affaires en Perse ait cru devoir écrire que la mission envoyée dans ce pays en 1839 perdait de ses chances de succès en n'employant pas M. Vidal. L'avis ne parvint pas en temps opportun; mais aujourd'hui, nous remarquons que ce drogman accompagne M. de Sartiges. On nous assure d'ailleurs que, sans bruit, sans éclat, M. Vidal savait si bien faire sentir son influence, que le pacha disait: «Je ne sais pas pourquoi on m'a nommé gouverneur, puisqu'à chaque instant je suis forcé de faire ce que veut M. Vidal.»

Il ne paraît pas, d'après les dernières nouvelles venues de Bagdad, que le consul anglais ait été dépassé par M. Weymar, comme l'espérait M. Mesmer. Un voyageur vient même d'écrire dans les journaux qu'un simple employé de ce consul gouvernait Bassora. Et qui peut s'étonner qu'il en soit ainsi? L'argent n'est-il plus rien chez les Turcs? La connaissance des langues et des usages d'un pays est-elle devenue inutile? Voilà un colonel anglais qui, d'après la *Revue des deux mondes* (1er juin), reçoit 150,000 francs par an, qui habite depuis trente ans le pays, qui, selon M. Mesmer, a des vapeurs, une forteresse, des troupes, de l'artillerie à sa disposition, et il suffirait, pour le dépasser, pour annuler tant d'avantages, d'arriver de Paris avec un brevet, 15,000 francs d'appointements et la connaissance de six langues européennes! Certes, M. Weymar est un homme de mérite; tout le monde le sait, mais on ne peut lui demander l'impossible. Ajoutons qu'il est, pour se défendre contre la prépondérance anglaise, dans une plus mauvaise position que n'était M. Vidal. En effet, si ce dernier était inférieur par le rang et la fortune, il lui restait une supériorité qu'aucun Européen ne peut lui disputer, la connaissance du pays, la faculté de dire et d'écrire ce qu'il voulait aux habitants. Les 5,000 francs que M. Weymar reçoit de plus que son prédécesseur ne compensent certainement pas un tel avantage: aussi, lorsque l'organisation actuelle de notre établissement à Bagdad a été connue, des personnes compétentes ont-elles averti le gouvernement que, par cette mesure, il avait détruit le crédit français dans cette partie de la Turquie.

Quand nous parlons du crédit des Français à Bagdad, nous ne faisons pas seulement allusion aux chrétiens si nombreux qui y résident, et auxquels M. Vidal convenait si bien, nous voulons encore parler de crédit politique. Or, c'est le crédit français qui a fait rentrer dans l'état normal la position exceptionnelle que les Anglais avaient prise, et que signale M. Mesmer. Les bateaux à vapeur, les droits que s'arrogeaient les agents britanniques, ont été dénoncés au gouvernement français, et il suffisait que ces abus fussent connus pour qu'ils disparussent. Il n'est pas besoin, en effet, comme beaucoup de personnes l'imaginent, que l'on envoie des notes diplomatiques, que l'on entre en négociation pour arrêter des excès de pouvoir. On ne vient à cette extrémité que quand on est contraint, et nous sommes persuadés que de simples conversations à Paris ou à Constantinople ont suffi pour que la France, qui, seule, était officiellement avertie, fît rentrer les choses dans leur état régulier. Aucun gouvernement, et celui de l'Angleterre, pas plus que les autres, ne veut qu'on le puisse accuser d'intrigues dont la preuve serait facile à administrer, et dès qu'on lui en dénonce, il s'empresse d'y porter remède. En 1841, avant que M. Weymar arrivât à Bagdad, l'ordre était donné d'évaquer Carak, et de

Digitized by Google

retirer de l'Euphrate, pour les porter sur l'Indus, les bateaux à vapeur. Ainsi, les craintes exprimées par M. Mesmer, sur la prise de possession de la Babylonie par les Anglais, doivent être apaisées, et si quelqu'un a contribué à la solution, c'est M. Vidal plus que M. Weymar. Espérons que de la même manière, c'est-à-dire par la simple exposition des abus que l'Angleterre s'est permise dans ces pays, nous ne tarderons pas à voir disparaître ceux qui restent encore.

GRÈCE.

Attaqué, poursuivi, harcelé par les partis qui divisent ce malheureux pays, le ministère grec continue sa marche chancelante à travers mille difficultés. Cependant quelques-unes des améliorations qu'il a prétendu introduire ont obtenu d'heureux résultats. La nouvelle loi relative à la perception de l'impôt, cette pierre angulaire de tout édifice social, porte déjà ses fruits. Les nominations qui ont eu lieu dans l'ordre judiciaire ont été assez généralement goûtées; des commissions laborieuses s'efforcent de faire pénétrer des idées de régularisation et de discipline dans les affaires relatives au clergé et à l'instruction publique; l'administration provinciale travaille au bien-être des populations éloignées, malgré les efforts de l'opposition systématique qui laisse à peine le temps d'exécuter toute tentative d'organisation. Ainsi, le partage et l'emploi des terres nationales; les secours accordés à l'agriculture en souffrance; le mouvement imprimé aux départements de la marine, au commerce et à l'industrie, sont regardés et présentés à l'étranger comme choses nulles et sans valeur : c'est là de la mauvaise foi. Nous accordons que les actes du ministère, en ce qui regarde les grandes questions politiques, soient peu significatifs; mais encore, faut-il bien reconnaître que ce ministère s'est hâté de pourvoir à ce qu'il regarde comme le plus urgent, c'est-à-dire que le ministère a montré une sollicitude réelle pour les intérêts matériels du pays. Sa tâche est pénible, mais il est puissamment aidé dans son accomplissement par l'attitude pleine de réserve, de prudence et de sagesse que garde le général Coletti, dont on voudrait aifre, malgré lui, un émule pour des hommes qui ont bien voulu l'associer à leurs travaux, mais dans une condition trop secondaire pour que l'ancien ambassadeur de Grèce en France pût l'accepter honorablement. D'ailleurs, il est bon qu'un Etat aussi souvent et aussi profondément agité que le royaume des Hellènes tienne en réserve un ou deux hommes importants, pour qu'ils puissent prendre le timon des affaires dans les circonstances critiques. Nous sommes persuadés que le patriotisme du général Coletti ne se trouverait jamais au-dessous des sacrifices que la Grèce est en droit d'attendre et d'exiger de lui. Nous connaissons ses sentiments particuliers à ce sujet; aussi sommes-nous persuadés qu'il s'est tenu tout à fait à l'écart de ce conflit d'intrigues qui a failli aboutir ces jours derniers et dont les promoteurs n'auraient certainement pas recueilli les fruits.

A. D.

Paris. — Rignoux, Imprimeur de la Faculté de Médecine et de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

Digitized by Google

ORIENT ET OCCIDENT.

L'Orient et l'Occident sont les grandes incarnations de deux principes religieux différents. Ici le christianisme s'est lentement développé et se développe encore vers un avenir progressif immense; là-bas le mahométisme, après un accroissement d'une rapidité incroyable, a vu se tarir peu à peu toutes les sources de sa vitalité et marche à une chute certaine.

Au commencement du VIIe siècle, un chamelier d'Arabie fut saisi de cette vaste ambition qui embrasse et résume le monde dans la tête d'un seul homme; instruit mais non pas complétement éclairé par l'étude des religions antérieures, et notamment par celles des religions juives et chrétiennes; se créant à lui-même un ciel et une terre nouvelle, dont une contemplation de quarante ans le fascina, il conçut une hiérarchie universelle, sublima les passions, et surtout celles favorites de sa race, l'ambition rapace et la luxure, les classa dans son monde idéal, leur faisant de la terre entière une large et abondante proie, et condensa dans son unité religieuse les dévorantes imaginations du désert et les croyances exaltées de ses païens idolâtres.

Mahomet fut-il de bonne foi dans son œuvre? Certes il trompa les hommes sur la divinité de sa mission; mais qu'il crût lui-même à cette mission, enflammé qu'il était par la puissance de l'exaltation de ses idées, cela me paraît hors de doute.

Pendant ce temps-là, la religion du Christ bâtissait lentement son œuvre immortelle dans l'âme des hommes convertis dès longtemps. La fusion des races commençait, les peuples se spiritualisaient peu à peu; les nations, les dynasties commençaient à se former; l'esprit chrétien pénétrait dans la famille. Mais Mahomet, par suite de son ambition même, ne connut point cette loi du monde et du Christ, que rien de ce qui a été grand n'a eu de grands commencements, que tout s'enfante dans la peine et le travail.

Son génie emphatique lance le Coran, qui paraît comme la foudre, éblouit et fascine ses adeptes et les rassasie de voluptés. Enflammés d'enthousiasme, ils partent d'Asie, soumettent l'Afrique en courant de conquêtes en conquêtes, et envahissent toute l'Espagne. Le bras de Charles-Martel les arrêta. Il est à remarquer que ce furent les deux nations les plus chevaleresques de l'Europe qui la sauvèrent à deux époques bien critiques: les Français aux champs de Poitiers, en écrasant les Sarrasins; les Polonais sous les murs de Vienne, vainqueurs des Osmanlis. Depuis lors quel sort différent pour ces deux peuples: les Français sont encore à la tête de la civilisation et envahissent une partie de l'Afrique musulmane; les Polonais, à qui l'Europe dut son salut, ont disparu du nombre des nations indépendantes!

Les irruptions de l'islamisme en Europe sont marquées en deux phases

Digitized by Google

bien distinctes, celle des Arabes et celle des Turcs. Elles eurent lieu à plusieurs siècles d'intervalle, époque des croisades et du véritable antagonisme armé de l'Orient contre l'Occident, du christianisme contre l'islamisme. Cet esprit d'antagonisme s'est amorti en Orient dans la faiblesse et l'impuissance, tandis qu'en Europe il s'est dissipé devant la lumière chrétienne, qui reconnaît encore des semblables dans des ennemis fanatiques et égarés.

Le rapide développement de la puissance mahométane a longtemps illusionné sur sa véritable force, et les Turcs quittent à peine depuis quelques années cette illusion qui leur fut si chère et qui leur a valu tant de victoires. En effet, l'espèce de sanctification des passions humaines mises aux ordres du fanatisme et de l'ambition a prodigieusement favorisé l'extension conquérante des Arabes et des Turcs; elle leur donnait une grande facilité d'assimilation des races conquises par les alliances de sang avec les femmes des vaincus devenues esclaves de leurs harems. L'autorité était pour eux l'emblème de la foi, et les massacres étaient comme sanctifiés par le but religieux. L'esclavage avait pour principe le droit du fidèle sur le païen; aucun moyen n'était jugé cruel pour arriver aux fins du prophète. Ainsi on voit les Turcs, à la prise de Pruse en Bithynie (Boursa), couper la langue de tous les Grecs en âge de parler, afin de supprimer d'un coup le langage des vaincus.

L'énergique vitalité native de races nouvellement converties, la concentration de l'autorité religieuse civile et militaire dans les mains des kalifs et des sultans, la vigoureuse hiérarchie d'exécution qui en dérivait, l'excitation vitale produite par l'exaltation religieuse et par les conquêtes, l'effacement des races vaincues qui étaient depuis longtemps abâtardies et dégénérées, leur soumission et leur facile assimilation; puis, il faut le dire, le développement de vertus domestiques, la plupart fondées sur les principes empruntés aux religions juives et chrétiennes; la polygamie, enfin, moyen d'influence puissante d'une race conquérante sur d'autres soumises, donnèrent à la civilisation musulmane une impulsion rapide dont la civilisation chrétienne n'offrit jamais aucun exemple. Mais le développement simultané des passions tolérées et exaltées dans l'islamisme tarit bientôt dans son principe les influences salutaires puisées dans les religions antérieures. L'ambition et la luxure, la cruauté et la volupté, l'esprit de domination brutale et d'obéissance servile, enfantèrent des abus inouïs, et corrompirent la hiérarchie de l'empire. Dès les premiers kalifes on vit une suite abjecte de révoltes, de cruautés, d'assassinats; et les princes furent les plus puissamment infectés par les délices et les corruptions de leurs sérails.

Tandis que, chez les chrétiens, l'esprit de dévouement au droit et au plus faible, l'esprit de chevalerie, mettait l'honneur et le sacrifice de la vie au-dessus de tout bien de la terre; tandis qu'une double hiérarchie spirituelle et temporelle s'établissait en Europe sur des bases solides et fixes, et mettait un frein aux passions humaines; tandis que la famille s'y constituait sur les liens les plus sacrés et sur la paternité spirituelle : la hiérarchie la

Digitized by Google

plus exigeante et la plus dure, l'obéissance la plus basse, les liens de famille fondés sur l'empire des sens, formaient la base et recélaient la ruine des institutions orientales.

Les Arabes d'Espagne, qui furent les plus instruits et les plus civilisés, arrivèrent vite à un raffinement inconnu à l'Europe. Leur corruption, leurs divisions, leur luxe et leurs cruautés, en firent les premières victimes qui cédèrent à l'influence européenne; tandis que les Turcs, race plus neuve et plus énergique, combattaient encore avec vigueur.

La bataille de Lépante a marqué l'époque du refoulement de l'islamisme. Dès lors les puissances européennes ont passé de la défensive à l'attaque, et la dégénération musulmane a marché dans une progression rapide et continue. En vain des hommes de génie, tels que Mahmoud et Méhémet-Ali, ont-ils voulu réformer les Turcs et les Arabes; ils ont galvanisé des cadavres, et la résurrection ne s'en est pas suivie. La fatalité avait prodigieusement servi l'esprit de conquête par le mépris de la mort qu'elle inspirait, elle servit à endormir les vaincus dans leur défaite.

Au total, c'est dans la religion musulmane qu'il faut chercher les causes de la grandeur et de la décadence de l'Orient. Si la foi est le bien le plus désirable, quand il s'agit de la vérité, c'est aussi le plus grand mal quand elle a pour but l'erreur, et les musulmans, les Turcs surtout, ont en Mahomet une foi aveugle et bornée qui leur a fermé les voies de l'âme et de l'intelligence sur toutes choses en dehors du Coran.

Or, le Coran est lui-même un livre emphatique, majestueux et même sublime dans la forme, mais très-restreint et éminemment stérile quant au fond. Il éblouit par la magnificence des paroles, il capte l'imagination par la perspective de houris toujours vierges, récompense sensuelle caractéristique de l'œuvre, et il exalte ainsi les sens par la luxure d'un avenir idéal, comme l'ambition par la perspective de toutes les richesses de ce monde. Il a produit des hommes fanatiques, violents, emportés, sensuels, pleins de courage tant qu'ils ont marché en avant, esclaves des successeurs du prophète, mais esclaves soumis et inertes; il a produit des despotes capricieux, servis par des organes sans intelligence, avides de la substance d'un peuple qui n'a que la révolte et l'assassinat pour réplique, et que l'avilissement et la bassesse pour refuge.

Trois dogmes essentiels du Coran sont marqués de l'empreinte corruptible et mortelle de toute œuvre humaine et imparfaite : la fatalité, homicide de la liberté, principe vivifiant du despotisme qu'elle enfante et qu'elle nourrit en constituant toujours le fait accompli en droit irrévocable; justifiant la force brutale aussi bien que celle guidée par la justice, favorable à l'unité comme à l'extension rapide du pouvoir, mais incapable d'en poser les bases et d'en féconder l'action; dispensant la conscience de chercher le principe de ses actes, justifiant les instincts et légalisant les fantaisies les plus atroces et les passions les plus révoltantes; abrutissant l'intelligence devant un pouvoir aveugle et incompréhensible, desséchant les facultés, rendant vaine l'étude du passé et arrêtant celle de l'avenir; tarissant tout

Digitized by Google

principe actif de bien par l'inutilité de la recherche oiseuse d'un avenir meilleur.

En effet, que sert la réflexion de l'homme quand Dieu a décidé : *Mactoub*, «c'est écrit!» implique nécessairement pour l'action le mot de *bacaloum*, «nous verrons.» De là, défaut d'étude, de réflexion, d'exercice des facultés de l'esprit, et apathie nécessaire des musulmans. Rien de plus commode que de rendre compte de tout par un seul mot : *c'était écrit;* et nulle part l'infirmité musulmane ne se trouve plus saillante. Aussi les Orientaux, tout en s'attribuant à eux seuls exclusivement, fatalement, le principe de la dignité humaine, ont laissé à l'Occident le bagage fatigant de la science et de l'intelligence, devenu inutile pour eux, en faveur de qui Dieu a tout résolu de toute éternité.

A côté de cette fatalité stupéfiante pour l'esprit humain, se développaient par le christianisme les bienfaits d'une doctrine qui, avec la providence divine, laisse subsister la liberté humaine, liberté entière et consciencieuse d'elle-même, qui laisse au cœur, à l'âme, à l'intelligence, un développement moral complet, l'appréciation du juste et de l'injuste, et la distinction pleine et entière du fait et du droit.

L'explication du monde a donc été simple, courte, et décisive pour Mahomet : *C'était écrit!* Les faits se justifient d'eux-mêmes. Il trouve la femme inférieure à l'homme en ce monde; il consacre cette faiblesse et proclame le droit de la force, qui appartient à l'homme; il méconnaît une intelligence semblable à la sienne dans la femme, et la réduit presque à des instincts. De là les rapports des sexes fondés sur les sens et non plus sur l'amour spirituel. De là faculté pour l'homme de développer ses appétits sensuels, et consécration de ces mêmes appétits par sa doctrine. La femme est déchue de son rang dans le temple et dans la famille, et ne sert plus que d'instrument de procréation. Bien que protégée par la loi dans sa faiblesse vis-à-vis de son supérieur, elle n'a plus rang dans la société, disparaît devant elle et devient l'appendice de l'homme; elle cesse de paraître comme membre social, et se voile le visage; l'exaltation de la passion anéantit le respect qui lui est dû comme à la compagne de l'homme, et le mystère l'enveloppe pour la dérober au regard de ses supérieurs et lui faire conserver ses droits à l'estime du maître.

La séparation des femmes, par suite de leur dégradation morale, est le deuxième fait le plus caractéristique de l'islamisme : un nouveau monde social en découle.

Tandis qu'en Europe, par l'émancipation chrétienne, la femme devient la digne compagne de l'homme, que le lien spirituel consacré par la religion domine le lien sensuel et le subalternise, tandis que les traditions de famille s'établissent et que les générations se succèdent, perpétuant un même esprit, on voit chez le musulman la famille séquestrée, le harem mis en dehors de toute société : le citoyen, despote en dedans sur des êtres inférieurs, esclave au dehors de tous ses supérieurs; la perpétuité de la génération excitée seulement par l'attrait des sens; les races fonctionnant seule-

Digitized by Google

ment en vertu de la force matérielle d'un côté, et de la beauté physique de l'autre; les générations se matérialisant de plus en plus, les liens de plus en plus relâchés par la multiplicité et la différence du sang des femmes; les plus belles esclaves entassées dans le harem du sultan sans acception aucune de leur élévation ou de leur dégradation morale; toute tradition spirituelle rompue au lieu d'être perpétuée par la famille; enfin, au lieu de la puissante constitution hiérarchique de la féodalité occidentale, fondée et maintenue par une perpétuité de race dans un même esprit, dans de mêmes traditions, on voit en Orient, dans l'État comme dans la famille, un despote entouré, à huis clos, d'une légion d'esclaves et d'hommes mutilés pour les garder, des enfants destinés à être immolés s'ils sont frères d'un sultan, ou à disparaître de la famille dès qu'ils sont circoncis, sans qu'une mère ignorante, parfois étrangère, puisse leur faire sucer avec le lait les principes de leur religion, de leur père ou de leur race. L'élément social de la famille n'existe donc ni dans la société ni dans l'État chez les musulmans, ou plutôt il y est tellement incomplet et fondé sur la passion et l'erreur, qu'il n'a pu en être un principe fécondant et conservateur.

Mahomet ne s'est pas élevé jusqu'au dogme du rachat de l'humanité entière par le sacrifice du Christ; il n'a pas pu voir l'abolition des différences naturelles entre les hommes par la voie de miséricorde et de sacrifice inspirée par l'amour du prochain et par le sentiment de l'humilité chrétienne qui égalise tout devant Dieu : il a dû, en conséquence, classer les hommes en fidèles et en infidèles, selon la portée de son infirme doctrine; il a voué les fidèles à l'empire et au commandement, et les infidèles à l'abaissement et à l'obéissance; et il a consacré l'esclavage, troisième et immense plaie de l'Orient.

Le sacrifice complet, absolu, spirituel, est inconnu à l'islanisme; le dévouement entier du supérieur à l'inférieur n'y existe pas, mais bien le dévouement de l'inférieur au supérieur, non par amour comme dans l'ordre chrétien, mais par nécessité et fatalité : le chef chez les musulmans est le plus fort et le plus capable de se faire obéir; le chef chrétien est essentiellement le plus dévoué à tous, c'est le gentilhomme, l'homme de la nation (1), et non l'esclave soumis du sultan. L'obéissance chez les uns est une nécessité fatale; chez les autres, c'est la subordination spirituelle au plus digne, selon les ordres sociaux établis. De là, chez les chrétiens hiérarchie selon le droit, en Orient obéissance de fait. Chez les uns, intelligence par sentiment d'amour d'une pensée supérieure; ailleurs, soumission sans intelligence à une force et à des formes matérielles.

De là le premier titre du kalife ou du sultan est celui de commandeur des croyants, tandis que celui du pape, chef spirituel du christianisme, est celui de père des fidèles, serviteur des serviteurs de Dieu.

L'esclavage avait cessé d'exister comme principe devant la religion qui

(1) De là ce dicton général, que « le roi peut bien donner des titres, faire des nobles, mais ne saurait faire un gentilhomme. »

Digitized by Google

dit : *Aime ton prochain comme toi-même*, et il avait même cessé effectivement dans la majeure partie du monde chrétien, ou s'était transformé en rapports hiérarchiques plus doux ; et le dogme de la fraternité humaine avait dès longtemps poussé des racines profondes et fécondes, quand Mahomet est venu de nouveau fractionner le monde en maîtres et en esclaves, et consacrer l'esclavage.

L'Évangile, doctrine vraie et universelle, pouvait seule agir sur le monde, du point de vue de l'unité, et par conséquent de la fraternité humaine.

L'esprit éclairé par la lumière divine pouvait seul embrasser cette unité spirituelle du monde chrétien, sans en concevoir un sentiment d'orgueil et de domination. Mahomet, au contraire, avec ses lumières naturelles et bornées, n'a pu concevoir la régénération du monde par l'esprit, il s'est posé en inspiré de Dieu, qui dicte des lois formelles ; il a soumis ses croyants à ces lois, et leur a ordonné d'envahir par la force, et de soumettre tout ce qui leur résisterait. De là les voies absolument contraire du Coran et de l'Évangile : la force et la persuation ; de là l'empire orgueilleux de ces sectaires, leur illusion intime de leur dignité et de leur mérite au-dessus des non croyants ; de là leur mépris pour tout ce qui n'est pas eux, leurs guerres saintes, leur oppression systématique de races vaincues et épargnées seulement dans un intérêt égoïste ; de là leur cruauté, leur incapacité pour le travail ; car pourquoi travailler quand l'empire leur appartient sur des vaincus destinés aux labeurs de la terre.

De là une nouvelle cause de despotisme ; car, quand la force est le principe de la domination à l'extérieur et des races soumises à l'intérieur, comment n'aurait-elle pas une consécration dans le gouvernement intérieur de la race conquérante ? Aussi, chez les musulmans le pouvoir spirituel a-t-il été toujours essentiellement uni à la force ; la force a été son caractère le plus éminent, tandis que chez les chrétiens, la douceur était le plus haut symbole de la force, et que le pouvoir spirituel était séparé du pouvoir temporel.

L'esclavage et le principe d'exclusion ont donc été l'âme des gouvernements orientaux ; d'un côté, il y a eu soumission rampante et dissimulée ; de l'autre, commandement d'orgueil et de mépris ; à l'extérieur, terreur et haine inspirées à tous les voisins sans mélange d'aucun sentiment plus doux qui put les affaiblir.

Le Coran autorise l'enlèvement des païens, des juifs ou des chrétiens, pour les réduire en esclavage au profit des vrais croyants, et ceux-ci en ont largement usé. L'organisation des janissaires, composés de jeunes esclaves chrétiens, en fut une conséquence, et on sait combien cette organisation toute faite pour la conquête a tourné ses mains homicides contre le sein de l'empire, lorsque celui-ci n'eut plus d'action violente au dehors.

Encore aujourd'hui, Méhémet-Ali fait la chasse des esclaves chaque année dans l'intérieur de l'Afrique, espèce de guerre religieuse et intéressée qui lui sert à payer ses troupes en valeur de chair humaine : infamie dont pas un seul musulman n'a ni ne peut avoir conscience. Et si on ne fait la

Digitized by Google

chasse aux esclaves que dans le Soudan, c'est que là est le seul point, occupé comme il est par de pauvres sauvages, qui soit hors d'état de résister aux armes émoussées des sectateurs du Coran.

Ainsi, tandis que l'esclavage ancien disparaissait de l'Europe chrétienne par l'influence de la religion, c'est-à-dire par la moralité éclairée des maîtres eux-mêmes, ce qui est la vraie voie, la voie légitime et douce, et non par celle bien inférieure qu'on invoque de nos jours, par la voie légale, qui ne laisse pas au maître le mérite, ni à l'esclave la reconnaissance de l'œuvre; tandis que l'Europe chrétienne est entièrement purgée d'un fléau dont on ne retrouve des traces que dans le servage de quelques contrées, l'institution de l'esclavage est encore pleine de vie et de vigueur en Orient, et à peine susceptible de recevoir la moindre atteinte; car elle est formellement consacrée et réglée par le Coran. Il est vrai que cette considération de la loi religieuse et les préceptes qui en dérivent lui ont donné un caractère et des formes plus douces et plus humaines que partout ailleurs; car l'esclave y fait partie de la famille du maître, les liens du sang viennent resserrer ceux qui l'y attache déjà en vertu d'une religion commune, et le musulman se respecte presque toujours assez pour remplir ses devoirs de maître, de même qu'il use de ses droits religieux et légaux; il ne doute pas plus de l'obéissance de son esclave que de son autorité; et la différence de race et de couleur n'a pas sur lui une influence aussi exclusive qu'ailleurs. Si l'esclavage oriental a cette supériorité sur l'institution semblable qui subsiste dans nos colonies, c'est à cette sanction religieuse et légale qu'il la doit, tandis que chez nous, proscrit en principe par notre religion, repoussé par nos mœurs, banni de notre continent, toléré seulement dans la vue d'un intérêt spécial et lointain, il a toujours été comme un hors-d'œuvre de notre civilisation, abandonné comme trafic aux gens les moins moraux et les plus avides, et qu'enfin il forme un contraste horrible avec l'esprit de nos institutions dont il doit bientôt disparaître; tandis que l'esclavage est une plaie vivace attachée aux flancs des sociétés orientales.

Après avoir jeté un coup d'œil sur les dogmes de la fatalité, de l'infériorité des femmes et de l'esclavage qui constituent les différences essentielles du monde chrétien et du monde musulman, il est urgent de nous reporter au principe dominant de l'islamisme : c'est le principe d'unité.

Tout dogme révélé est essentiellement unitaire, au contraire de tout dogme rationnel qui tend à une division égale à la diversité des raisonnements individuels; et le Coran a ce principe unitaire commun avec l'Évangile. Mais l'unité de celui-ci, toute spirituelle et indépendante des temps, des lieux, des races, des lois, des gouvernements, plane au-dessus des choses de la terre. *Mon royaume*, dit le Christ, *n'est pas de ce monde;* tandis que l'unité du Coran est positive, concrète, légale, avec des prescriptions matérielles qui font partie même de son texte dogmatique. De là la séparation du spirituel et du temporel dans l'ordre chrétien, et leur union intime, essentielle dans l'ordre musulman. De là la compatibilité parfaite du christianisme avec toute espèce de gouvernement, chez toute nation,

Digitized by Google

quel que soit son degré de civilisation. De là, au contraire, l'affinité du dogme musulman avec le despotisme, et sa répulsion absolue pour tout ce qui n'est pas pouvoir musulman.

En effet, la loi religieuse se confondant avec la loi civile, le chef de la foi se confond avec le chef de l'État, il est pour ainsi dire la loi vivante; le fidèle croyant accoutumé à vénérer l'un par l'autre, ne peut obéir à la loi civile établie par un pouvoir non musulman, comme il obéit au représentant de sa loi religieuse; car la loi civile d'un chef étranger par sa religion, non-seulement n'a plus pour lui de sanction divine, mais elle est contraire ou non conforme à sa loi qui est révélée par le Coran dans tous ses principes et dans toutes ses applications essentielles.

Dès l'origine, Mahomet posé les dogmes de l'unité de Dieu et de sa révélation.

«Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète»; et ailleurs, chap. 26, verset 192 et suivants: «Le Coran est une révélation du «maître de l'univers. — L'esprit fidèle (ange Gabriel) l'a apporté du ciel, «et l'a déposé sur ton cœur, afin que tu fusses apôtre. — Il est en langue «arabe claire. — Il a été prédit par les écritures des anciens. — N'est-ce pas «un signe que les docteurs des enfants d'Israël en aient connaissance.»

Ainsi, la profession de foi musulmane accole le dogme de la révélation de Mahomet à celui de l'unité de Dieu; tout l'islamisme y est en principe, vérité et erreur, et elle implique toute sa grandeur et sa faiblesse. A la vérité, ce dogme de l'unité de Dieu était un pas immense à faire faire aux hordes idolâtres d'Arabie, dont la discorde et la rapine étaient l'âme, et c'était un moyen d'influence immense et salutaire sur elles et sur toutes les nations païennes; mais il était d'une efficacité nulle comme esprit sur les races juives ou chrétiennes qui le reconnaissaient et le pratiquaient dès longtemps, et qui se trouvaient soumises à des dogmes bien plus éclairés, les chrétiens surtout. Aussi a-t-on vu que l'islamisme n'a agi sur les juifs et sur les chrétiens que par la force, et cela de toute nécessité, puisqu'ils se trouvaient en possession d'une doctrine spirituelle bien supérieure à celle du prophète.

Quant à sa révélation, Mahomet la pose comme complément des révélations passées, exclusive de celles à venir, et maîtresse du monde. Dans son ignorance superbe, il ne s'aperçoit pas de l'infinie supériorité de la doctrine du Christ sur la sienne, bien qu'il lui attribue une origine toute divine; car il s'exprime ainsi, chap. 19, verset 16 et suivants: «Parle dans le Coran de «Marie, comme elle se retira de sa famille et alla du côté de l'est du temple. «— Elle se couvrit d'un voile qui la déroba à leurs regards. Nous envoyâmes «vers elle notre esprit. Il prit devant elle la forme d'un homme d'une «figure parfaite. — Elle lui dit: Je cherche auprès du miséricordieux un «refuge contre toi. Si tu le crains... — Il répondit: Je suis l'envoyé de ton «Seigneur, chargé de te donner un fils saint. — Comment, répondit-elle, «aurais-je un fils? Nul homme ne s'est approché de moi, et je ne suis point «une dissolue. — Il répondit: Il en sera ainsi; ton Seigneur a dit: Ceci est

Digitized by Google

«facile pour moi. Il sera notre signe devant les hommes et la preuve de no-«tre miséricorde. L'arrêt est prononcé. — Elle devint grosse de l'enfant, et «se retira dans un endroit éloigné...» — Verset 35: «C'était Jésus, fils de «Marie, pour parler la parole de la vérité...»

Mahomet, comme on vient d'en voir un exemple, s'est borné à des redites multipliées et fractionnées de quelques traditions bibliques, et il les a appauvries et défigurées d'une manière qui ferait peu d'honneur à son savoir et à son intelligence, s'il n'avait pas pris soin de se vanter lui-même d'être illettré. Ce qu'il a mieux saisi, à cause d'une similitude de mœurs avec les Arabes, ce sont quelques histoires patriarcales, celle de Joseph, par exemple. Il a compris l'importance de quelques points de la loi juive, mais la doctrine chrétienne lui a entièrement échappé, bien qu'il s'en soit approprié quelques lambeaux détachés de sa morale, et qu'il les ait appliqués au point de vue de la réalisation des bonnes œuvres. Il fut donc obligé de se renfermer en lui-même, et de présenter sa doctrine comme résumé du passé et comme type du monde à venir ; type arrêté, riche d'imagination, pauvre d'intelligence, absolu dans ses principes, exigeant la foi quand il ne l'obtenait pas par l'entraînement et la fascination.

Le point de vue musulman au sujet de Mahomet et du Christ se trouve assez bien résumé dans l'apologue suivant, qui m'a été conté par un musulman. «Un jour, Dieu se trouvait avec Mahomet à la fenêtre du paradis, occupé à regarder le monde et à observer tous les méfaits qui s'y commettent : «Tu vois, lui dit-il, j'ai envoyé Jésus parmi les hommes «pour les amener à moi par la douceur ; ils n'en ont pas tenu compte ; toi, «prends le Coran d'une main et un sabre de l'autre, et va faire marcher les «hommes dans le droit chemin.» Si l'apologue n'est pas vrai, il est au moins bien imaginé, car il représente nettement la ligne de conduite du prophète et de ses successeurs. Conduite conséquente à ce principe du Coran, chap. 25, vers. 58 : « Nous ne t'avons envoyé que pour annoncer et «pour menacer.» Et chap. 34, vers. 27 : «Nous t'avons envoyé vers les «hommes, ô Mohammed, pour annoncer et menacer à la fois, mais la plu-«part des hommes ne croient pas.»

Pour arriver à ce résultat, le Coran a été déclaré livre divin, unique au monde, prédestiné ; les anges sont défiés de pouvoir aspirer à la sublimité d'une de ses pages : il doit régner sur la terre, et les croyants doivent commander au reste des hommes, car ils leur sont supérieurs et prédestinés. Les musulmans, à la vérité, doivent se considérer entre eux comme des frères, mais il peuvent réduire les autres hommes en esclavage pour les amener à la foi ; s'ils épargnent les gens de la loi écrite (chrétiens et juifs), c'est à la condition de racheter leur sang par un impôt de chaque année, et à la condition d'un vasselage continuel et d'humiliations de tout genre ; les croyants pourront enlever toutes les femmes de leurs ennemis et des païens pour multiplier leur race.

Le principe d'unité violente est favorisé par la subordination des races à la race musulmane, par l'esclavage d'une portion de l'humanité, par l'auto-

Digitized by Google

rité des hommes sur les femmes, par celle d'un seul époux sur une multitude d'épouses, par le principe d'obéissance passive à la loi et au chef de la loi, par la confusion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, par l'immuabilité des dogmes et de ses principales applications, par le principe de la fatalité qui érige le droit en force matérielle et la force en droit. Ce principe ressort de presque tous les textes du Coran : il y est souvent rappelé formellement ; je n'en citerai qu'un exemple, chap. 2, vers. 8 : «Il n'y a «point de créature sur la terre à laquelle Dieu ne se charge de fournir sa «nourriture ; il connaît son repaire et le lieu de sa mort ; tout est inscrit dans «le livre évident.»

Des préceptes positifs concourent aussi à l'unité musulmane. La Caaba de la Mecque est choisie comme centre religieux sur la terre : tous doivent se tourner de son côté en priant ; tous doivent s'y rendre en pèlerinage une fois en leur vie ; et chaque année doivent s'y rencontrer les croyants des extrémités de la terre. On sent ici que Mahomet a sacrifié sans s'en apercevoir, à la vieille idolâtrie de son peuple, qui vénérait la Caaba et son antique pierre noire par-dessus tout ; on sent enfin la mobilité de l'Arabe, qui ne tient compte ni du temps, ni des distances ; mais la doctrine qui ne possède pas la puissance d'absorber toute la multitude des esprits du monde, est bien obligée, pour arriver à un semblant d'universalité, de trouver un point matériel qui rassemble les hommes à un instant donné : et on peut dire que les musulmans communiquent entre eux, quand ils se voient et se touchent, tandis que les chrétiens se comprennent à distance et par l'union des esprits.

Le même principe d'unité se présente dans le culte musulman ; les mosquées ont toutes la même direction ; la kiblé dirigée vers la Mecque, attire toutes les prières ; les génuflexions sont semblables quant au mode et au nombre ; pas d'ornements, de symboles, de vêtements pontificaux dont la forme puisse varier ; pas d'images ni de représentations symboliques ; elles sont proscrites comme pratiques idolâtres. Une même langue conservée dans sa forme antique, et devenue inintelligible pour le commun des Arabes eux-mêmes ; des prêtres uniformément instruits à réciter un même texte qu'ils débitent tout d'une haleine, et avec une intonation monotone, sans le comprendre bien pour la plupart du temps ; les arts et les sciences proscrits par cette uniformité absolue de croyances incarnées dans l'immobilité : ainsi s'est vérifiée cette parole divine de l'Évangile : *la lettre tue, c'est l'esprit qui vivifie tout.*

Cet absolutisme un, dogmatique et pratique du Coran a tué les individualités comme esprit ; l'homme absorbé par la contemplation d'une doctrine emphatique et stérile est tombé dans une uniformité imposante de mœurs, dont la gravité extérieure voile la nullité animique, et il a été ravalé presque jusqu'à la brute par son manque de spontanéité et par une inanition d'intelligence que rien ne peut décrire. Les passions et les sens font toute la variété des individualités musulmanes ; les esprits, quant à leurs rapports avec Dieu et les intelligences qui fourmillent en ce monde,

Digitized by Google

sont coulés dans le moule infécond du Coran; le sens individuel de l'âme, du cœur, de l'imagination, a disparu devant la proscription d'une révélation creuse qui l'étouffe à sa naissance. Les beaux-arts, intarissable source des sentiments élevés et nobles, interprètes des pensées religieuses, sont proscrits par une doctrine qui, dans sa faiblesse, redoute le signe même du culte, comme pouvant induire à l'idolâtrie, et tient en garde son unité divine contre la présence des images et des statues. Chap. 5, vers. 92: «O «croyants! le vin, les jeux de hasard, les statues, le sort des flèches, sont «une abomination inventée par Satan; abstenez-vous-en et vous serez «heureux.»

La proscription s'étend sur les poëtes, qui, dans leur verve satirique, avaient attaqué le destructeur des vieilles croyances, l'antagoniste de la vie nomade, et qui jouissaient de toute la puissance que la poésie d'une langue majestueuse et indéterminée exerce sur les brûlantes imaginations du désert. Mahomet, qui usa et abusa tant de cette puissance, attaque ainsi et détrône les poëtes (chap. 26, vers. 221 et suiv.): «Vous dirai-je quels sont «les hommes sur lesquels descendent les démons et qu'ils inspirent? — Ils «descendent sur tout menteur livré au péché, — et enseignent ce que leurs «oreilles ont saisi: or, la plupart mentent. — Ce sont les poëtes, que les «hommes égarés suivent à leur tour. — Ne vois-tu pas qu'ils suivent toutes «les routes comme des insensés? — Qu'ils disent ce qu'ils ne font pas?»

Le principe de l'unité de Dieu est pour ainsi dire empreint à chaque page du Coran. Le chapitre 112 du 4e verset lui est consacré. «Dis: Dieu est un. «— C'est le Dieu éternel.—Il n'a point enfanté et n'a point été enfanté. — Il «n'a point d'égal.» Et il apparaît le plus souvent sous forme de protestation contre l'idolâtrie ou contre le mystère de la Trinité.

Autre part, on arrive à l'unité de Dieu par un récit vraiment original (chap. 6, vers. 75 et suiv.): «Voici comment nous fîmes voir à Abraham le «royaume des cieux et de la terre, et lui enseignâmes de croire fermement. —«Quand la nuit l'eut environné de ses ombres, il vit une étoile et s'écria: «Voilà mon Dieu! L'étoile disparut. Il dit alors, je n'aime point ceux qui «disparaissent. — Il vit la lune s'élever, et il dit: Voilà mon Dieu! Et, «lorsqu'elle se coucha, il s'écria: Si mon Seigneur ne m'avait pas dirigé, je «me serais égaré. — Il vit le soleil se lever, et il dit: Celui-ci est mon Dieu, «celui-ci est bien plus grand! Mais lorsque le soleil se coucha, il s'écria: O «mon peuple! je suis innocent du culte idolâtre que vous professez. — Je «tourne mon front vers celui qui a formé les cieux et la terre; je suis vrai «croyant, et nullement du nombre de ceux qui associent». Suit une dispute d'Abraham avec son peuple sur le dogme, et ensuite (verset 83): «Tels sont «les arguments de l'unité de Dieu que nous fournîmes à Abraham contre «son peuple.»

Le verset 256 du chap. 2 est récité comme prière: «Dieu est le seul Dieu; «il n'y a point d'autre Dieu que lui, le vivant, l'immuable. Ni l'assoupis- «sement, ni le sommeil, n'ont point de prise sur lui. Tout ce qui est dans «les cieux et sur la terre lui appartient. Qui peut intercéder auprès de lui

Digitized by Google

«sans sa permission ? Il connaît ce qui est devant eux, et ce qui est derrière «eux, et les hommes n'embrassent de sa science que ce qu'il a voulu leur «apprendre. Son trône s'étend sur les cieux et sur la terre, et leur garde ne «lui coûte aucune peine. Il est le Très-Haut, le Grand.»

Si le Coran a comme l'Évangile un principe d'unité de révélation, cette unité n'est pas comme l'unité chrétienne, toute de foi, spirituelle, reposant sur la conscience intérieure et agissant par la douceur; elle est, au contraire, absolue, exclusive, impérieuse, incarnée en loi positive, et sanctionnée par la force à défaut de persuasion. Le Coran a de plus un caractère d'actualité, de mondanéité et de personnalité qui le distingue essentiellement de l'Évangile. A la vérité, Mahomet cherche l'unité traditionnelle, en résumant quelques anciennes traditions arabes, juives et chrétiennes, il veut s'entourer de l'auréole des anciens prophètes, et faire, des vieilles révélations, la lumière précursive de son livre. Il étale à tous moments et à tout hasard quelques lambeaux d'une science incomplète, apprise oralement sans doute; car l'histoire de Joseph est la seule qu'il raconte dans son chap. 12 avec suite et avec quelque précision. Toutes les autres sont tronquées, coupées, mutilées, et d'une diffusion incroyable, qui montre combien il en a peu saisi l'esprit. Les histoires des patriarches, dont les mœurs étaient communes avec celles des Arabes, font seules exception à cette infirmité du Coran; et encore les plus importantes, celles du sacrifice d'Abraham, de la vision de Jacob, par exemple, seraient-elles peu compréhensibles pour nous, quant à leur point de vue spirituel, si elles n'étaient connues par les écritures bibliques.

La création selon la Genèse est aussi pauvrement rappelée dans le vers. 9, chap. 2 : «C'est lui qui a créé les cieux et la terre dans l'espace de six jours; «son trône était avant la création établi sur les eaux : Dieu voulait d'abord «s'assurer qui de vous agira le mieux.»

Le caractère d'actualité du Coran résulte de ce qu'il s'adresse presque toujours à l'imagination et aux sens, au lieu de s'adresser à l'âme et à l'intelligence.

Au lieu de la simplicité pleine de grandeur de l'Évangile, l'emphase y règne constamment autant dans l'esprit que dans le style. Ainsi, chap. 19, vers. 109 : «Dis : Si la mer se changeait en encre pour décrire les paroles «de Dieu, la mer se tarirait avant les paroles de Dieu, quand même «nous y emploierions une autre mer pareille.» Ailleurs, chap. 31, vers. 26, «Quand même tout ce qu'il y a d'arbres sur la terre deviendraient des «plumes, quand même Dieu étendrait la mer en sept mers d'encre, les pa«roles de Dieu ne seraient point épuisées; il est puissant et sage.» Et cette image se retrouve encore plusieurs fois; s'il est vrai que le génie et la langue arabe sont emphatiques, c'était tomber directement dans le défaut de son pays et de sa race. C'est ainsi que de quelque point qu'on l'envisage, le Coran rentre dans la classe des œuvres temporelles.

L'actualité et la personnalité y sont aussi profondément gravées à chaque page. Un grand nombre de versets tombent du ciel juste au moment critique, à l'heure de la bataille, quand Mahomet est exposé au doute ou

Digitized by Google

au mépris. Ils lui expliquent très-clairement ce que lui ou d'autres doivent faire, et ils assignent des places définitives et à tout jamais dans le paradis ou en enfer. Qu'une des femmes du prophète, attardée dans le chemin, recueillie et ramenée à la caravane par un homme, soit soupçonnée dans sa fidélité, vite il arrive du ciel une révélation qui établit qu'elle n'a pas failli (chap. 24, v. 11 et suiv.) Que ses femmes montrent une coquetterie et un goût de parure trop prononcé, de suite le ciel s'en mêle pour les ramener à une décente simplicité. Que Mahomet entrevoie la femme de Zeïd, son fils adoptif, et qu'elle lui plaise, aussitôt descend du ciel la permission pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs après qu'elles ont été répudiées: sorte de mariage réprouvé antérieurement (chap. 33, verset 37.)

Quant aux combats livrés par les croyants, Dieu parle à chaque instant, souvent avant et après l'action, parfois d'une manière générale, parfois très-nettement. Chap. 3, v. 122: «Dieu vous apprend qu'il taillera en pièces «les infidèles, qu'il les culbutera, qu'ils seront renversés, défaits sans res-«source.»

Rarement le ciel intervient pour montrer à Mahomet qu'il a eu tort, comme dans l'exemple d'un vieillard qu'il avait durement repoussé (ch. 81, v. 1 et suiv.) Enfin les textes d'actualités sont tellement nombreux dans le Coran, qu'il serait superflu de vouloir les citer. Souvent la révélation arrive pour les lois positives au moment même où un fait, un accident vient d'en faire sentir le besoin; mais on ne conçoit pas comment Mahomet s'est tenu dans une restriction et dans un vague presque constants en fait de lois générales, en présence des livres juifs qui étaient si clairs et si positifs en tout point.

La loi du talion est la base des codes musulmans. Ainsi, chap. 2, v, 175: «Dans la loi du talion est votre vie, ô hommes doués d'intelligence; peut-«être finirez-vous par craindre Dieu!» Telle est la restriction et le défaut de suite dans la plupart des textes. Ailleurs, chap. 17, v. 35: «Ne tuez point «l'homme, car Dieu l'a défendu, sauf pour une juste cause; pour celui qui «serait tué injustement, nous avons donné à son peuple un pouvoir à ce «sujet; mais que celui-ci ne dépasse pas la limite en tuant; il est assisté, «car il est déjà assisté par la loi.» Quoi de plus vague comme article de code pénal!

La sensualité est un moyen d'action actuel et puissant dont Mahomet s'est largement servi en la sanctionnant, non-seulement pour ce monde-ci, mais pour l'autre. Ici-bas les sens sont développés surtout par la multiplicité des femmes, leur état d'infériorité, et par la liberté presque absolue des hommes à leur égard. Chap. 2, v. 223: «Les femmes sont votre champ. «Allez à votre champ comme vous voudrez, mais faites auparavant quelque «chose en faveur de vos âmes.» La première partie du précepte s'explique ainsi: «Venite ad agrum vestrum quomodo cumque volueritis, id est stando, «sedendo, jacendo a parte anteriori seu posteriori.» V. 228: «... Les maris «sont supérieurs à leurs femmes; Dieu est puissant et sage.» V. 230: «Si

Digitized by Google

«un mari répudie sa femme trois fois, il ne lui est permis de la reprendre «que lorsqu'elle aura épousé un autre mari, et que celui-ci l'aura répudiée «à son tour.» Quelle facilité de répudiation, quand on sait que le prononcé d'une seule phrase par l'homme suffit pour la consommer.

Quant à la liberté de l'époux, vis-à-vis de ses femmes, Mahomet l'établit ainsi, chap. 33, v. 51 : «Tu peux donner de l'espoir à celle que tu voudras, «et recevoir dans ta couche celle que tu voudras et celle que tu désires de «nouveau après l'avoir négligée : tu ne seras pas coupable en agissant ainsi. «Il sera ainsi plus facile de les consoler. Qu'elles ne soient jamais affligées, «que toutes soient satisfaites de ce que tu leur accordes. Dieu connaît ce qui «est dans les cœurs; il est savant et humain.» Cependant Mahomet admet quelque restriction à la multiplicité des femmes, je veux dire des épouses. Chap. 5, v. 3 : «Si vous craignez d'être injustes envers les orphelins, n'é«pousez parmi les femmes qui vous plaisent que deux, trois ou quatre. Si «vous craignez encore d'être injustes, n'en épousez qu'une seule, ou une «esclave.»

Pour lui-même le prophète lève, au nom de Dieu, toute espèce de frein à sa sensualité et à sa jalousie. Chap. 33, v. 49 : «O prophète! il t'est permis «d'épouser les femmes que tu auras dotées, les captives que Dieu a fait tom«ber entre tes mains, les filles de tes oncles et de tes tantes paternels et «maternels qui ont pris la fuite avec toi, et toute femme fidèle qui aura «donné son âme au prophète, si le prophète veut l'épouser. C'est une pré«rogative que nous t'accordons sur les autres hommes.»

Plus loin, v. 53 : «... Si vous avez quelque demande à faire à ses femmes (du prophète), faites-la à travers un voile; c'est ainsi que vos cœurs et les «leurs se conserveront en pureté. Évitez de blesser l'envoyé de Dieu. N'é«pousez jamais les femmes avec qui il aura eu commerce; ce serait grave «aux yeux de Dieu.»

Dans un autre moment, c'est Dieu qui vient lui révéler les secrets d'une conspiration jalouse de deux de ses femmes, Hafsa et Alecha, contre la copte Maria avec laquelle il avait promis de ne plus coucher, et l'omnipotence divine le relève de son serment (chap. 66, v. 3, 4, etc.) Enfin, si ses femmes commettent quelques fautes, elles doivent recevoir des punitions doubles de celles des autres.

L'infériorité des femmes est hardiment consacrée et sanctionnée par le verset 38 du chap. 12 : «Les hommes sont supérieurs aux femmes à cause «des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci; et «parce que les hommes emploient leurs biens pour doter les femmes. Les «femmes vertueuses sont obéissantes et soumises, elles conservent soigneu«sement pendant l'absence de leurs maris ce que Dieu a ordonné de conser«ver intact. Vous réprimanderez celles dont vous aurez à craindre l'inobéis«sance; vous les reléguerez dans des lits à part, vous les batterez; mais «aussitôt qu'elles vous obéissent, ne leur cherchez point querelle. Dieu est «élevé et grand.»

Les plaisirs sensuels accompagnent plus que jamais le musulman en pa-

Digitized by Google

radis. Chap. 37, v. 39 et suiv. : «Mais les fidèles serviteurs de Dieu recevront certains dons précieux, des fruits délicieux, et ils seront honorés, — «dans les jardins des délices, — se reposant sur des siéges, et se regardant «face à face. — On fera courir à la ronde une coupe remplie d'une source «d'eau limpide, délices pour ceux qui la boiront. — Elle n'offusquera pas «leur raison, et ne les enivrera pas. — Ils auront des vierges au regard «modeste, aux grands yeux noirs et au teint éclatant, semblable à celui «d'une perle dans sa conque.

Chap. 56, v. 34 et suiv. : «Autour d'eux circuleront des enfants éternellement jeunes, — avec des gobelets, des aiguières et des coupes remplies d'un «vin exquis, — dont ils n'éprouveront ni maux de tête ni étourdissements, «— avec des fruits dont ils sont friands, — et de la chair de ces oiseaux «qu'ils aiment tant...» — Verset 34 : «Nous créâmes les vierges du paradis «par une création à part; — nous avons conservé leur virginité.» — Ailleurs, c'est des sources célestes de *Cafour* ou de *Selsebil*, que les croyants seront désaltérés dans des aiguières d'argent, servies dans le séjour des délices où ils sont revêtus d'habits de satin vert et de brocart, parés de bracelets d'argent (chap. 76); tandis que les infidèles, jetés dans la géhenne, s'y abreuvent d'eau chaude comme des chameaux altérés. Ce ciel d'hommes buvant des eaux limpides et un vin qui n'enivre pas et se livrant à des femmes toujours vierges, est un digne pendant, par contraste, du ciel des peuplades du Nord, tout garni de poêles bien chauds et de viandes restaurantes; il est le rêve imaginaire et tout local des Arabes dont le premier besoin est la soif, et dont la passion la plus ardente est la luxure.

Mais après ces nombreuses citations, qui montrent mieux qu'un jugement quelconque, toute l'aberration musulmane dans l'exaltation des passions terrestres, j'éprouve le besoin de dire que Mahomet a puissamment et à tout moment recommandé à ses croyants les bonnes œuvres et surtout la prière, l'aumône et l'hospitalité.

Un des versets du Coran est sublime de simplicité et de grandeur. Ch. 6, v. 71 : «Accomplissez exactement la prière, et craignez Dieu; c'est devant «lui que vous serez rassemblés.»

La pratique de la prière est plus suivie et vénérée en Orient que partout ailleurs : là elle est à la fois acte privé et acte public de chaque instant, elle sert de lien égalitaire entre les diverses conditions sociales; elle affecte des formes simples et grandioses; elle a même quelque chose d'emphatique qui vient de la nature de la doctrine qui l'inspire, et qui s'éloigne un peu de la simplicité recueillie de l'appel d'une conscience individuelle à Dieu. Cependant la prière, comme portion du culte intérieur, s'est mieux maintenue chez les Orientaux qu'en Europe.

Il en est de même de l'aumône, généralement pratiquée avec simplicité et droiture. Je veux parler ici de l'aumône matérielle fort méritoire, et nécessitant un vif esprit de charité; car l'aumône spirituelle, celle de l'âme, qui vient au secours de l'âme, est presque inconnue à l'Orient, et cela, par suite de la matérialité du dogme musulman.

Digitized by Google

Il en est de même de la charité publique, de cet esprit d'affection qui anime soit le gouvernement, soit de puissantes corporations, soit des associations temporaires d'individus. L'islamisme n'a pas eu une charité assez féconde pour inspirer des masses d'hommes, des corporations entières, et leur donner ce dévouement de l'esprit qu'on remarque dans nos ordres charitables ou autres corporations; il n'a pas pu inspirer aux gouvernements ces lois, ces règlements de prévoyance et de bienfaisance dont les exemples sont si nombreux chez les nations chrétiennes.

En revanche, il a su inspirer, développer, et maintenir à un haut degré dans les individus, et même dans les nations orientales, un haut sentiment d'hospitalité digne, simple et noble. Nul n'a pu visiter l'Orient sans recevoir des preuves touchantes et multipliées de cette vertu bien déchue chez les nations plus civilisées.

Il est vrai de dire que la multiplicité et la complication des rapports qu'entraîne la civilisation et la facilité des moyens de transport doivent nécessairement restreindre l'exercice de l'hospitalité. A Constantinople, elle n'est déjà plus du tout la même que dans l'intérieur du pays.

L'aumône est dignement recommandée par le Coran. Chap. 2, v. 269 et suiv. : «O croyants! faites l'aumône des meilleures choses que vous avez ac«quises, des fruits que nous avons faits sortir pour vous de la terre. Ne dis«tribuez pas en largesses la partie la plus vile de vos biens; — telle que vous «ne la recevriez pas vous-mêmes, à moins d'une connivence avec celui qui «vous l'offrirait. Sachez que Dieu est riche et comblé de gloire.» Et v. 274 : «... Tout ce que vous aurez distribué en largesses tournera à votre avan«tage; tout ce que vous aurez distribué dans le désir de contempler la face «de Dieu, vous sera payé, et vous ne serez point traité injustement...» Verset 277 : «Dieu anéantit l'usure et multiplie les aumônes.» Puis arrive la sanction de la justice céleste. V. 281 : «Craignez le jour où vous retournerez «à Dieu; où toute âme sera rétribuée selon ses œuvres; nul n'y sera lésé.» Et chap. 3, v. 182 : «Toute âme goûtera la mort. Vous recevrez vos récom«penses au jour de la résurrection. Celui qui aura évité le feu et qui entrera «dans le paradis, celui-là sera bienheureux, car la vie d'ici-bas n'est «qu'une jouissance trompeuse.» Chap. 17, v. 54 : «Un jour Dieu vous ap«pellera de vos tombeaux; vous lui répondrez en le louant; il vous semblera «n'y avoir demeuré que très-peu de temps.»

FORTIN D'IVRY.

(*La fin au prochain cahier.*)

Nous publierons en même temps une *Étude sur Mahomet*, par M. A. Chodsko, destinée à répondre au Mémoire de M. Fortin d'Ivry.

Digitized by Google

ORGANISATION

DES

RÉGULIERS D'ABD-EL-KADER.

LEUR CHARTE MILITAIRE.

Les événements dont la frontière commune de l'Algérie et du Maroc vient d'être le théâtre ont de nouveau attiré l'attention de l'Europe sur Abd-el-Kader; nous avons pensé que nos lecteurs verraient avec curiosité les lois et les règlements formant le code militaire à l'aide duquel cet ennemi acharné et constant de la domination française en Afrique a établi l'organisation de ses troupes régulières. L'émir, comme administrateur, a été jugé avec passion, suivant les circonstances. «Abd-el-Kader, que les hommes opposés à l'occupation de l'Algérie représentaient, alors qu'il luttait avec le plus d'énergie contre nos troupes, comme un ennemi redoutable contre lequel viendraient se briser la valeur de nos soldats et le génie de nos généraux, ne fut plus, dès que la victoire eut couronné leurs efforts, dit avec raison notre honorable confrère à la Société orientale, M. le colonel Dumas, ne fut plus tout à coup qu'un heureux chef de partisans dont on aurait dû venir à bout plus tôt et avec moins de travaux; c'était même une faute d'avoir prolongé si longtemps la lutte avec un adversaire si peu à craindre. L'émir, selon ces ennemis de notre conquête africaine, n'avait rien créé, rien organisé, et son gouvernement ne connaissait ni principes, ni règles, ni hiérarchie. Déjà nous avons pu nous convaincre, au contraire, de toute la régularité qu'il avait su introduire dans l'administration; mais nous n'avions pas, sur la constitution de son armée, des renseignements suffisants: aujourd'hui nous possédons le code complet qui régissait les troupes régulières de l'émir. L'examen de ces pièces fera connaître toute la portée de ce chef, toute la grandeur de ses vues, et le point où il en était arrivé dans un espace de temps bien court, malgré toute la difficulté de soumettre le caractère arabe à des habitudes de discipline.

«On comprend que la double qualité de l'émir, celle de marabout et de général, imprime à son œuvre le caractère à la fois religieux et politique dont nous avons un exemple dans le livre fondamental de l'islamisme.»

Ce code, précédé d'une *exposition religieuse*, est divisé en huit *règlements* d'organisation, et vingt-quatre *lois* de justice; il est suivi d'une sorte de proclamation en vers et en prose, contenant l'éloge d'Abd-el-Kader, et que termine une prière en faveur de l'émir.

Cet éloge biographique n'est pas une des parties les moins curieuses de

Digitized by Google

ce recueil bizarre, auquel le rédacteur arabe a donné le nom de *Ouichahk-el-Katalb*. Parmi les vers, il en est qui paraissent avoir été composés par Abd-el-Kader lui-même.

Nous devons la communication de cette collection vraiment digne d'attention et d'étude, à M. le général Marey, gouverneur de la province de Titteri, membre correspondant de la Société orientale; la traduction de l'original arabe a été faite, d'après ses ordres, par M. Rosetty, interprète de l'armée dA'frique.

Le premier règlement consacre la division de l'armée régulière en trois armes : cavalerie, infanterie, artillerie, et détermine les grades et les devoirs des chefs.

Le deuxième, ordonnant l'établissement d'un atelier monétaire, et fixant la valeur des monnaies qui y seront frappées, est suivi de trois chapitres relatifs aux retraites accordées aux soldats invalides, et aux secours promis aux familles des soldats morts en combattant.

Le troisième règlement détermine l'uniforme et les insignes des grades, qu'un *ordre* spécial défend de quitter.

Le quatrième règlement, accompagné de trois *lois*, règle les manœuvres, les exercices, les sonneries, etc.

Le cinquième établit une décoration et des récompenses pour ceux qui se distinguent à l'armée.

Le sixième règlement, fixant le prix de l'habillement, de l'armement et de l'équipement, est suivi de deux *ordres* relatifs aux cas de pertes d'armes ou de chevaux.

Le septième règlement indique les qualités exigées des chefs, et fixe le mode d'avancement.

Enfin, le huitième règlement est relatif à la nourriture allouée aux soldats.

Les lois, divisées en vingt-quatre articles, ont rapport à la solde et à l'habillement des chefs et des officiers, à l'administration des vivres, au service de l'artillerie, etc.; elles se terminent par une sorte de code pénal. A. H.

Voici l'*exposition religieuse* qui sert de préambule à cette *charte militaire*.

Au nom du Dieu tout-puissant et miséricordieux. — Il a honoré notre Seigneur Mohamed et sa famille.

Louanges à Dieu sur celui qui chérit les œuvres du prophète Mohamed. Le Dieu tout-puissant l'a honoré, et pris sous sa protection : car c'est lui qui a bâti la loi de la religion, dans les plus larges fondations. Le salut et la prière sur le meilleur des prophètes; ses ordres seront exécutés et respectés par tous les guerriers. Il est maître en tout. La force de ses amis est comparable à la plus forte vague de la mer; ses plus grands chefs lui obéissaient, comme la flèche obéit à l'arbalète, et la baïonnette obéit au fusil.

Dieu aussi les aime et les protége: il protégera toujours ceux qui suivront le même exemple.

Digitized by Google

La présente loi est créée pour la troupe, afin qu'elle ait ses chefs et que rien n'y manque. Un chef suprême est pour subvenir aux besoins des esclaves de Dieu, et Dieu l'a créée pour défendre et faire respecter la religion.

C'est notre maître, l'émir des Musulmans, le défenseur de la religion, notre seigneur *El-hadj-Abd-el-Kader* (1).

Dieu le protége et lui a donné la faculté de comprendre l'œuvre qu'il a entreprise. Il a choisi et a réuni dans cet ouvrage ce qu'il a puisé dans les livres saints, et ce qu'il a pu obtenir des hommes les plus éclairés. Rien n'y manque. Il l'a composé. Il est gardé par la protection divine, car il a établi des soldats pour défendre la religion de Mohamed.

O soldats mahométans! il vous manquait une loi pour les grades; chacun sera récompensé selon son mérite.

Il a donné l'ordre que ce livre nouveau soit écrit; que Dieu lui accorde ses bienfaits. Ces paroles sont aussi pures que le diamant, car elles lui ont été inspirées par le Dieu tout-puissant; c'est sa pensée et le meilleur des des ouvrages. Cet écrit est un chef-d'œuvre de son commandement, car il sait établir les choses les plus difficiles et sait les mettre à exécution. Que Dieu le place à jamais sultan des musulmans, afin qu'il combatte toujours les ennemis de notre foi, avec l'aide de Mohamed. Le salut et la bénédiction de Dieu sur lui, ses amis et parents. Il a nommé ce livre *Ouichahh-el-Katalb* (2), le meilleur pour la troupe des serviteurs de Mohamed le Glorieux.

Ce livre est divisé en huit règlements et vingt-quatre lois de la meilleure justice; les huit règlements sont ainsi conçus :

Premier règlement.

Le commandeur des croyants a partagé en trois son armée: la première est le *goum* (3), ceux qui montent à cheval, qu'il nomme *kriallas* (4), sous lesquels s'élance la fière jument.

La deuxième partie sont les marcheurs, qu'il nommera *askar-el-Mohammadi* (5);

La troisième partie, les gens ou servants du canon et la force du feu; il les nommera *rommat-el-tobdjia* (6).

Chacun de ces corps aura un chef. Le chef des kriallas sera nommé *rais-el-krialla* (7). Il aura deux insignes pour distinguer son grade.

Chaque cinquantaine de cavaliers aura un chef, qui prendra le nom de *selaf-el-krialla* (8). Il lui donnera un insigne et un livre pour commander.

---

(1) El-hadj (le pèlerin) abd (esclave) el-Kader (du Tout-Puissant).
(2) Résumé des livres.
(3) Cavalerie.
(4) Cavaliers.
(5) Soldats de Mahomed.
(6) Rommat (lanceur) el-tobdjia (canonnier).
(7) Commandant de la cavalerie.
(8) Capitaine commandant de la cavalerie.

Digitized by Google

Le chef de l'artillerie se nommera *bach-tobdji* (1); il lui donnera aussi un insigne. Chaque pièce de canon aura douze servants, et un chef qu'il nommera *raïs-tobdji* (2). Il aura un insigne et une théorie pour la manœuvre du canon.

Quant aux askar-Mohammadi, il en fera des compagnies qu'il nommera *meïat* (3). Et chaque meïat sera partagé en trois fractions; chaque fraction aura sa tente, et chaque tente aura son chef, qu'il nommera *raïs-el-saff* (4). Il aura aussi un insigne.

Le raïs-el-saff aura son compagnon, qui pourra le remplacer en cas de mort. Il prendra le nom de *kalifa* (5).

Le chef commandant de la compagnie se nommera *el-seïaf* (6). Il aura deux insignes, qui le distingueront comme commandant du meïat. Il passera deux fois la revue par semaine, le lundi et le jeudi, s'il plaît à Dieu. On lira plus loin, dans ce livre, les règles de discipline.

Un cahier sera établi pour les punitions, comme pour les effets pris et rendus, pour les munitions de guerre et de bouche.

Que Dieu accorde sa protection au sultan.

Il nommera un chef qui commandera au moins dix seïafs, et qui se nommera *raïs-el-askar-el-Mohammadi* (7). Il aura aussi un insigne.

Il n'aura pour tout service qu'à surveiller les seïafs, les raïs-el-sossouf et les askar-Mohammadi; il passera aussi quelques revues.

Mais, vers la fin de ce livre de loi, on y verra la sévère justice que le sultan a créée. Que le Tout-Puissant le garde.

Nous vanterons les paroles divines de ce livre, avant de l'achever, s'il plaît à Dieu.

Deuxième règlement.

Dieu protége le commandeur des croyants.

Il a établi un atelier monétaire pour faciliter le commerce à ses sujets, afin que jamais ils ne se trouvent voisins de la misère, et qu'ils puissent payer la contribution avec sa monnaie, et que son trésor n'en ait pas d'autre que la sienne. Il la divisera en deux : l'une se nommera *el-mohammadiah* (8), et l'autre *el-nosfiah* (9).

Le *douro-boumetfâa* (10) sera changé pour quatre *rials* (11).

---

(1) Chef des canonniers.
(2) Commandant de la pièce de canon.
(3) Compagnie (centaine).
(4) Commandant de la rangée.
(5) Tenant lieu.
(6) Capitaine commandant.
(7) Commandant l'infanterie de Mohamed.
(8) Pièce de Mohamed (cuivre argenté valant 5 centimes).
(9) Pièce de monnaie valant 2 ½ centimes (*nosfiat*, moitié).
(10) 5 fr. 50 cent. argent de France (pièce d'Espagne).
(11) 1 fr. 30 c. argent de France (pièce d'Alger).

Digitized by Google

Chaque rial vaudra trois *erbâa* (1) d'Alger, et chaque erbâa vaudra huit mohammadiah, et chaque mohammadiah vaudra deux nosfias.

Cette monnaie sera frappée dans la maison de son trésorier, à Tagdemts, là gardée par la protection divine.

Quand il fera courir le rial, il ne sera changé que comme nous venons de décrire l'ordre formel de notre seigneur et maître.

Le *douro d'Alger* (2) sera changé pour trois rials et huit mohammadiah. C'est avec cet argent qu'il payera sa troupe Mohammadi. Que la population musulmane prie sur le très-élevé en Dieu.

Il y a trois chapitres.

Chap. Ier. Si l'agha, chef, ou raïs-el-askar-el-Mohammadi, le selaf ou le kebir-el-saff, venaient à être tués en combattant, leur solde courrait toujours afin de subvenir aux besoins de leur fils aîné, jusqu'à ce qu'il puisse prendre les armes, alors ce fils cessera de toucher leur solde, pour toucher celle de simple askar, jusqu'à ce qu'il s'élève en grade.

Chap. II. Si un askar était blessé en combattant, et que sa blessure l'empêchât de faire la guerre comme fantassin, le sultan, que Dieu le protége! le nommera cavalier; mais si sa blessure le met dans l'impossibilité de servir dans l'un et dans l'autre corps, il continuera à toucher sa solde jusqu'à sa mort.

Chap. III. Si un askar tombait malade, et que les médecins jugeassent qu'il n'est pas dans le cas de servir sa patrie, le sultan, que le Dieu tout-puissant exauce ses vœux! lui laissera sa demi-solde jusqu'à sa mort.

Que le Dieu très-haut accorde sa bénédiction au très-pieux et très-orthodoxe notre maître et seigneur le sultan *Abd-el-Kader*.

Troisième règlement.

Le Dieu tout-puissant a pris sous sa protection le commandeur des croyants..... Le sultan a désigné deux sortes d'étoffes pour les habits de sa troupe; le drap et la laine... Trois sortes de drap.

1° Le drap rouge amarante qui sera le plus beau et le plus cher;

2° Le drap cramoisi;

3° Le drap bleu de roi, qui sera moins beau et moins cher que le drap amarante.

Le drap amarante ne sera porté que par les raïs-el-krialla et les raïs-el-askar; les raïs-el-askar auront en outre quatre insignes, dont deux en or, qu'ils porteront sur les épaules en guise d'épaulettes.

Sur un des insignes il sera écrit les paroles divines de l'islamisme, et sur l'autre il sera écrit : *Hocmat el-sobor, moftah-el-nossor.* (La patience dans le commandement est la clef de l'assistance divine.)

Les deux autres insignes seront placés sur la poitrine du chef; ils repré-

(1) Un erbâa, 45 cent. (monnaie d'Alger). (2) 3 fr. 60 cent. (monnaie de France).

Digitized by Google

senteront deux croissants : celui de gauche aura pour devise *croissant;* celui de droite portera ces paroles : « Que Dieu répande ses bénédictions sur notre « Seigneur Mohamed, et qu'il lui accorde le salut et la grâce. »

Le raïs-el-krialla aura un insigne en or sur l'épaule gauche; il y sera écrit ces nobles paroles : « Le bonheur formera un épi sur le front du cheval « au grand jour de la résurrection ; » et un autre insigne sur la poitrine, au côté droit ; il y sera écrit : « Que Dieu répande ses bienfaits sur notre Sei- « gneur Mohamed, et qu'il lui accorde le salut et la grâce. »

Le bach-tobdji sera habillé en drap noir; il aura sur l'épaule droite un canon en argent, sur lequel il sera écrit : « Tu veux tirer, et tu ne le pourras « qu'avec l'aide de Dieu. »

Le *raïs-el-metfda* (1) sera habillé en drap noir, afin qu'il soit distingué de ses inférieurs.

Le *kodja* (2) des tobdjia sera habillé en drap noir.

Le seïaf des askars sera habillé en drap cramoisi ; il aura pour épaulettes deux sabres en croix sur les épaules; ils seront en argent, et il y sera écrit : « Honneur bien mérité par les braves et les croyants qui obeissent et sui- « vent les conseils de leurs chefs. »

Le seïaf des kriallas sera habillé aussi en drap cramoisi; il aura un seul sabre sur l'épaule gauche, il y sera écrit : « O brave combattant, avance et « tu vaincras. »

Le kebir-el-saff aura la veste noire et le pantalon rougè; il aura un galon droit sur le haut du bras droit, il y sera écrit : « Celui qui obéit à son raïs « et qui croit à son Dieu sera récompensé. »

Son kalifa sera habillé en laine; il aura un galon en drap rouge, posé au-dessus du poignet droit, afin d'être distingué de ses simples askars.

Le *kodja-el-kebir* (3) sera habillé en drap cramoisi ; il aura un galon, en forme de croissant, posé sur le haut du bras droit; il y sera écrit : « Au « nom du commandeur des croyants, défenseur de la religion. »

Le *kodja-el-melat* (4) aura une veste cramoisi, et un pantalon noir.

L'instructeur et le *tobdji* (5) seront habillés en drap cramoisi.

Les askars seront habillés en laine bleue et noire.

La cavalerie sera habillée en drap cramoisi, pour épouvanter l'ennemi.

Ordre.

Il est expressément défendu aux aghas, seïafs, kebir-el-saff, kriallas, tobdjias et askars, de quitter l'habit militaire, quand ils deviendraient les plus riches possible : et s'ils ne suivent pas le présent ordre, ils seront sévèrement punis.

---

(1) Commandant le canon.
(2) Secrétaire ou fourrier.
(3) Secrétaire en chef ou major.
(4) Fourrier de la compagnie.
(5) Canonnier.

Digitized by Google

Quatrième règlement.

L'armée des croyants, les kriallas, tobdjias, askars, seront tenus d'apprendre l'exercice, afin de pouvoir combattre en règle, et d'être en outre assez habiles pour ne pas s'épouvanter devant l'ennemi.

Il faut absolument que chaque soldat sache parfaitement sa manœuvre, et les mouvements de la troupe entière; cela lui servira dans les moments les plus difficiles.

Que le Tout-Puissant accorde ses bienfaits au sultan.

Il nommera parmi les askars un *tambordji* (1) pour rassembler, en frappant sur sa caisse, les askars et les tobdjias, s'ils se trouvaient dispersés. Il ira aussi à l'exercice pour habituer les askars à ses batteries; il aura une batterie pour la garde, une autre pour faire relever la garde, une autre pour rassembler les raïs-sossouf, une autre pour rassembler les selafs, une autre pour avancer ou charger, une autre pour la retraite, et bien d'autres encore.

Il y aura pour la cavalerie un trompette, qui prendra le nom de *nafir*.

Il rassemblera et dispersera la cavalerie, selon sa sonnerie.

Le sultan désignera un jour dans la semaine, pour la grande manœuvre des troupes.

Les askars et les kriallas, chaque arme aura et fera la manœuvre à part, jusqu'à ce qu'ils comprennent parfaitement les lois de la guerre.

Lois.

Première. Les raïs-el-askars, les selafs, les raïs-el-sossouf et leurs kalifas, seront forcés d'apprendre l'exercice du fusil jusqu'à ce qu'ils puissent être instructeurs eux-mêmes; et celui d'entre eux qui refusera d'aller à la manœuvre sera sévèrement puni.

Deuxième. Les selafs seront en outre forcés d'apprendre la manœuvre du canon, de quelle manière on doit le charger, comment on doit viser, et comment on doit le faire tourner à droite ou à gauche.

Le sultan récompensera l'instructeur, et punira quiconque refusera d'apprendre.

Troisième. Chaque commandant de compagnie devra faire attention et avoir de temps à autre les yeux tournés du côté de son kalifa (second d'Ab-el-Kader) et de son agha, afin qu'il puisse entendre les sonneries et les batteries, selon les mouvements que voudrait lui faire faire son chef.

Si l'agha et le kalifa, en combattant l'ennemi, ne suivaient pas scrupuleusement les règlements prescrits ci-dessus, et que leurs troupes s'en ressentissent, le châtiment le plus sévère les attendrait devant le sultan, que le Tout-Puissant protège. *Amen.* Ce règlement doit être exactement suivi, car la peine la plus sévère sera appliquée à quiconque l'oubliera.

(1) Tambour.

Digitized by Google

Nous demandons à Dieu qu'il protège nos askars et nos chefs, et qu'il les dirige sur la bonne voie, afin que leurs pieds ne trébuchent pas en courant à la gloire. *Amen.*

Cinquième règlement.

Le sultan, que le Tout-Puissant le protége, a créé ce qu'on appelle *chida-el-mohammadia* (1), une en or, et une autre en argent; elles seront respectées et honorées. Il en a informé sa troupe : celui qui sauvera son compagnon des mains de l'ennemi, celui qui sera le premier à s'élancer au-devant de l'ennemi, et à lui faire éprouver quelque perte, celui qui en battant en retraite repoussera l'ennemi ou empêchera que la déroute ne soit complète, à ceux-là, le sultan donnera la décoration de sa main généreuse, et les couvrira d'honneur ainsi que de bienfaits; il fera battre le tambour, pour annoncer à tout le monde la bravoure de ses askars.

Et si le trait de bravoure se présentait loin du sultan, le kalifa le proposerait, et l'askar serait récompensé selon ce qu'il aurait fait.

La solde affectée au chieâa sera déterminée ainsi qu'il va être expliqué plus loin.

Sixième règlement.

Le prix des effets de drap est ainsi fixé :		
Le pantalon, seize rials boudjoux,	16 r. b.	»
La veste, cinq rials boudjoux,	5	»
Et le gilet, trois rials boudjoux,	3	»
Le prix des effets de laine est ainsi fixé :		
Le petit kaban, quatre rials boudjoux,	4	»
Le *chachia* (2), vingt mohammadiah,	»	20 m.
Le pantalon, trois rials et huit mohammadiah,	3	8
La chemise, deux rials et six mohammadiah,	2	6
Le gilet, seize mohammadiah,	»	16
La chaussure sera payée au prix du temps.		
La giberne, un rial boudjoux,	1	»
La ceinture en cuir, dix-huit mahammadiah,	»	18
Le prix du fusil est ainsi fixé :		
Le fusil complet, vingt rials boudjoux,	20	»
La baïonnette, trois rials et deux mohammadiah,	3	2
La capucine, un rial,	1	»
La grenadière, un rial,	1	»
L'embouchoire, un rial,	1	»
La sous-garde, un rial,	1	»

(1) Décoration de Mohamed.
(2) Bonnet rouge.

Digitized by Google

Le couvre-platine, huit mohammadiah,		»	8
La lumière, seize mohammadiah,		»	16
La baguette, un rial,		1	»
La culasse, un rial,		1	»
Réparation de la culasse, un demi-rial,		½	»
Anture, ou réparation au canon, un rial,		1	»
Face de batterie, deux rials,		2	»
Chien, deux rials,		2	»
Vis du chien, six mohammadiah,		»	6
Noix, un demi-rial,		½	»
Gachette, six mohammadiah,		»	6
Table de batterie, seize mohammadiah,		»	16
Monture, un douro boumetfâa,	1 d. b.	»	»
Le demi-douro est pour le coût du bois, et l'autre demi pour l'ouvrier; la réparation de la platine entière est gratis.			
Sabre, onze rials,	»	11	»

Ordre.

Si l'askar perd quelque chose de son habillement ou de son armement en combattant, il ne lui sera rien retenu sur sa solde.

Le même ordre est applicable aux seïafs et aux kriallas, s'ils venaient à perdre leur cheval, selle, ou quelque chose de leur équipement à la manœuvre ou en combattant.

Mais s'ils perdaient ce que nous venons de nommer hors du service, le prix leur serait retenu sur leur solde.

Si l'askar perd sa ceinture ou sa giberne, on lui en donnera une vieille sans retenue.

Autre ordre.

Le prix désigné plus haut pour l'habillement et l'armement a été fixé tel que nous venons d'indiquer l'ordre formel de notre seigneur et maître.

Septième règlement.

Le sultan, notre maître, que Dieu lui accorde sa bénédiction, a choisi pour chef de sa troupe ceux qui pourraient remplir les conditions suivantes :

Il faut absolument que le chef soit brave, qu'il soit de bonne famille, qu'il ait de bons antécédents qu'on ait aucun reproche à lui faire, qu'il agisse sans détour, qu'il suive sa religion, qu'il ait le cœur aussi bon que brave, qu'il soit patient, qu'il soit prudent et intelligent dans les moments les plus difficiles, car l'officier est pour sa troupe comme le cœur est pour le corps; si le cœur est malade, tout le corps s'en ressent.

Tous les chefs de l'armée et porte-drapeaux seront choisis par le sultan; que Dieu nous le conserve à jamais, afin que ses règlements soient strictements exécutés.

Digitized by Google

Le selaf ne pourra prendre son grade que quand il aura passé par celui de raïs-el-saff, et il ne pourra être raïs-el-saff que quand il aura fait un certain temps comme kalifa et simple askar; ce n'est qu'après la proposition de son chef qu'il pourra passer par ces grades. L'askar décoré pourra passer selaf sans posséder les conditions du 7e règlement; et de simple askar il pourra être nommé raïs-el-saff, sans passer par le grade de kalifa, ou très-peu de temps après on le nommerait selaf.

Aucun ne pourra avoir de l'avancement sans que le sultan, que le Dieu tout-puissant lui accorde le secours de la direction vers la voie du salut! en soit prévenu.

Aucun raïs-el-askar ou kalifa ne pourra donner le moindre grade sans l'autorisation du sultan.

Le krial ne pourra avoir un grade dans l'infanterie que quand il aura été décoré; alors il y passera avec un grade quelconque.

Si le chef des kriallas, selaf ou krial étaient capables de servir dans l'infanterie, et que le sultan les ait remarqués, il les ferait passer le plus promptement possible.

Huitième règlement.

Que Dieu rende des jours heureux au sultan commandeur des croyants; il a fait faire une balance pour la nourriture de sa troupe; le poids de cette balance est de 16 onces; chaque once aura huit huitièmes, chaque huitième pèsera 200 grains d'orge, sans barbe.

La mesure d'orge ou de blé sera marquée au nom du sultan et portera son sceau, afin que les askars n'aient point à se plaindre, et que le fournisseur ne puisse pas tromper.

Chaque soldat aura un pain par jour; il devra peser, étant encore en pâte, 20 onces, et après la cuisson, il pèsera 18 onces; il aura $\frac{3}{4}$ de livre de blé moulu (de chicha), $\frac{3}{4}$ d'once de beurre; si le pain manquait, on lui donnerait du biscuit en place, et si le pain et le biscuit manquaient dans les magasins, on lui donnerait de la farine.

On lui distribuera pendant l'été du beurre, et pendant l'hiver de l'huile; quant à la viande et au bois, il en touchera pendant toute l'année.

Que Dieu accorde des jours heureux et tranquilles à notre maître le sultan, commandeur des croyants, afin qu'il continue à faire du bien, et que Dieu l'assiste de son secours et de sa protection en tout et pour tout.

Dieu a honoré notre seigneur et maître le prophète Mohamed, sa famille et ses compagnons; le salut et la grâce sur lui!

(*La fin au prochain cahier.*)

Digitized by Google

SOUVENIRS D'ALGER EN 1841.

(Extraits du Journal d'un voyage en Algérie.)

TRAVERSÉE DE TOULON A ALGER. — PROMENADES DANS ALGER. — LE COLONEL MARENGO ET LES CONDAMNÉS MILITAIRES.

Le 19 *octobre* (*mardi*), à six heures et demie du matin, je me rends au port et m'embarque à bord d'un bateau à vapeur de la marine royale, où l'on m'a retenu une place.

Le temps est superbe, et la rade de Toulon paraît dans toute sa splendeur; deux grands bateaux à rames, conduits par des galériens, et partis de l'arsenal, amènent à bord une troupe d'hommes, de femmes et d'enfants. La plupart des hommes sont des militaires appartenant à différents corps, artillerie, infanterie, cavalerie, pionniers, et parmi eux un assez grand nombre sont destinés aux corps disciplinaires et à la légion étrangère. Quelques-uns se distinguent par leur mauvaise mine, leur figure trop expressive; les galériens qui les transportent ne peuvent s'empêcher de rire, en pensant que beaucoup de ces passagers ne valent pas mieux qu'eux. Je rends visite au commandant. La dunette et le gaillard d'arrière sont réservés aux officiers : les soldats, les paysans et les autres passagers encombrent le pont, sur le gaillard d'avant. Quelques-uns de ces voyageurs paraissent très-souffrants et à demi morts. Je vois trois ou quatre pauvres diables qui se gorgent de figues vertes. Un vieux petit rachitique, modèle de misère et de difformité, véritable *Quasimodo*, se tient à côté de sa jeune mais dégoûtante moitié, qui allaite de sa mamelle flétrie le fruit de leur tendre amour. Il y a quelques dames, parmi lesquelles plusieurs actrices, accompagnées de leurs camarades. Des Zouaves, des *Zéphyrs*, quelques colons allemands, forment partie de la population de l'avant. Un officier distribue des couvertures grises aux soldats, qui se les arrachent, pour s'en couvrir pendant la nuit. Il y a environ 300 militaires. Nous sommes en retard, parce qu'on n'a pas envoyé l'état des passagers; le commandant pourrait ne pas admettre un seul homme à son bord avant de l'avoir reçu. Il arrive enfin. A neuf heures nous partons. Je dis adieu à la rade de Toulon; nous passons devant le fort Lamalgue, nous doublons le cap Sépé, et nous pointons vers le sud. — Le temps fraîchit et la mer devient houleuse. Pour la première fois de ma vie je ressens un peu de mal de mer.

A bord, je suis bien installé dans le carré du commandant; ma chambre est assez grande, bien éclairée; outre ma couchette, j'ai trois chaises, un secrétaire, et un cabinet de toilette.

C'est un spectacle curieux que celui d'un bateau à vapeur qui porte en Algérie tant de gens de pays, de mœurs, d'habitudes et d'intérêts différents.

Digitized by Google

— Une grande partie des militaires, et presque toutes les femmes, ont le mal de mer. Parmi ceux qui se tiennent encore debout, il y en a quelques-uns qui pérorent. Ce sont les *loustics* qui ont l'air le plus mauvais sujet, et autour desquels se groupent des imbéciles qui les admirent, et cherchent à les imiter. Un saltimbanque à moustaches, à bottes à éperons, à ceinture frangée, à veste à la hussarde, par-dessus laquelle il porte une vieille houpelande, guide sa famille en Afrique; d'une main il tient sa trompette, et de l'autre il berce un enfant.

Un vieux mari tient la tête de sa pauvre vieille femme, qui paye son tribut à la mer, au grand scandale des yeux, des oreilles et du nez. — Le vent augmente de force, et nous avons grosse mer.

Le dîner, à six heures, est simple et soigné. — Je dîne avec le commandant et un commis de marine qui va en Afrique rejoindre son bateau à vapeur, et connaît passablement la chronique scandaleuse de Toulon.

Le lieutenant du bord est de Toulon; il est doux, cause bien, et à de bonnes manières; il est d'origine normande.

Couché à huit heures. — La mer est très-forte, et je suis réveillé plusieurs fois pendant la nuit par les violentes secousses qu'éprouve le bâtiment.

20 *octobre* (*mercredi.*) — Lever à sept heures. Le vent continue à souffler nord-ouest. Nous allons à la voile et à la vapeur, et filons six nœuds. — Nétoyage de tout le bâtiment. — Toilette du matin des passagers. — A une heure, le vent tourne au sud. Air chaud et lourd. — L'horizon se couvre de vapeurs. — Nous n'avons pas vu une seule voile depuis Toulon. — A trois heures nous sommes encore à dix lieues des îles Baléares, et nous voyons déjà quelques oiseaux de mer; quelques marsouins paraissent aussi à la surface des flots. — A trois heures et demie, nous apercevons, à l'ouest, les îles Baléares que nous laissons à notre droite. — A quatre heures, nous ne sommes qu'à neuf milles de l'île Minorque, et nous distinguons le Pic (*Monte Toro*) qui domine la ville de Mahon, et au sommet duquel est un couvent. Les terres de l'île sont peu élevées, et se prolongent vers le sud, sous la forme d'une langue, au-dessus de l'horizon; elles sont entourées de brumes.

J'assiste à la distribution des vivres faite aux passagers militaires et autres dits *rationnaires* qui ont le passage *gratuit* et reçoivent la *ration du bord:* à un signal donné, ces gens se distribuent par escouade de douze. Un contre-maître donne un billet au chef de chaque escouade pour avoir les rations qui lui reviennent: ces gens se rangent par groupe, en cercle, sur le pont. On apporte au centre douze biscuits de mer, puis un petit baquet rempli de pois, haricots, et *gourganes* (fève sèches). Le chef de l'escouade donne un biscuit à chacun de ses hommes qui puisent avec une cuiller à la gamelle, et reçoivent leur ration de vin dans une petite tasse de ferblanc, dont ils sont munis. Ces aliments sont grossiers, mais paraissent bons; seulement, comme on vomit dans des baquets semblables à ceux de la soupe, l'aspect de cette soupe donne mal au cœur aux *délicats*.

Dans chaque escouade, qui se ressemble s'assemble: nous en avons remar-

Digitized by Google

qué deux surtout, l'une composée de disciplinaires, et l'autre de certains paysans Allemands, qui par leurs gestes, leurs propos, l'expression de la physionomie, leurs sales plaisanteries, leur langage, mêlé de termes d'argot, ressemblent à de vrais bandits ou à des échappés du bagne; mais il faut rendre justice aux autres groupes : leurs rationnaires étaient tranquilles, honnêtes entre eux, et faisaient contraste avec les précédents.— L'ancien hussard qui se rend à Bone avec sa femme et son enfant pour y exercer la profession de maçon, sonne le boute-selle, afin de divertir les passagers; — effet prodigieux de la trompette sur l'équipage. — Nous dînons chez le commandant; — conversation sur l'Algérie et nos colonies. — Pendant le dîner, des dames passagères dansent sur le pont au son de la flûte. — Ciel étoilé. — Mer phosphorescente, — air doux, — belle nuit d'été. —

21 *octobre, jeudi.* — La nuit a été calme; — levé à sept heures. — Les troupiers et les Allemands chantent en chœur, et assez juste. — Je visite la machine, elle est d'usine française, de la force de 160 chevaux; — il y a six fourneaux et neuf chauffeurs. Les chauffeurs ont chacun deux fourneaux à soigner et se relèvent toutes les trois heures. — Nous nous aidons des voiles, et nous faisons 2 lieues ½ à l'heure.—Le bateau a en tout 75 hommes d'équipage.

Il y a de Toulon à Alger 130 lieues de marine, environ 180 lieues de poste. Le trajet se fait entre soixante-quatre et soixante-dix heures. — Les îles Baléares se trouvent à peu près à mi-distance de ces deux villes.

A neuf heures, un brick sous voile apparaît à l'est sur l'horison. — A dix heures, nous en voyons un second à l'ouest, et à trois heures un troisième à l'est.—Les cancans de Toulon et ceux du bord.—Une actrice se fâche avec son jaloux de mari, le cajole et se raccommode; elle ressemble un peu à la Grisi, mais est moins bien. — La plupart des femmes du bord sont des femmes des militaires ou d'employés de l'Algérie. — La soirée est délicieuse, la mer un peu houleuse, mais le ciel pur et le vent chaud. — Les passagers font un concert. — La dame émule de mademoiselle Puget. — Le lieutenant de chasseurs d'Afrique guitariste. — Le couché a lieu par escouade. — Les femmes sont plus difficiles au coucher que les hommes. — A onze heures et demie du soir, on aperçoit le phare d'Alger.

22 *octobre, vendredi.* — A une heure et demie du matin, nous voyons à droite la pointe et les terres assez élevées de la *Pescade*, devant nous, le phare, et à gauche, une longue ligne de terres basses.—Nous hissons nos feux. Un coup de canon avertit le pilote de se rendre à bord, et dans un instant, malgré la force de la mer, il vient à nous dans un petit canot, monte sur le pont, conduit notre navire, et à trois heures du matin, nous mouillons au milieu du port qui est ouvert aux vents de nord-est et de l'est, malgré le môle et la jetée qu'on construit pour briser la force des vagues. Comme la nuit est encore assez noire, et qu'on ne distingue que difficilement les objets, je retourne à ma chambre et dors jusqu'à sept heures.

En montant sur la dunette, on jouit d'un très-beau spectacle. Alger ne ressemble à aucune des villes que je connais; elle s'élève en pyramide à une

Digitized by Google

grande hauteur. Ses édifices et ses maisons de forme carrée, à pans droits, et terminées par des terrasses, munies de petites fenêtres, s'élèvent les unes au-dessus des autres et paraissent superposées. La couleur blanche éclatante de leurs murailles, teintées d'un jaune brunâtre par place réfléchie par la lumière du soleil, fatigue la vue. Elles se dessinent d'une manière crue sur un ciel de l'azur le plus pur. Cette coloration a été parfaitement rendue par plusieurs de nos peintres, et par Gudin en particulier. — La ville est surmontée par le château fort ou la *Kasbah*, près de laquelle on voit quelques touffes d'arbres; quelques palmiers s'élèvent aussi à de rares distances entre les maisons. Le port est couvert de navires marchands de toutes les nations; ceux du commerce qui mouillent au-dessous de la *place du gouvernement*, sont mal abrités. A droite, nous voyons le *bâtiment de la marine*, au delà duquel se prolonge la jetée, et un peu plus loin le phare qui est à éclat et projette ses feux à plus de dix lieues en mer. A gauche est la *Maison-Carrée*, occupée par une faible garnison: de ce côté, les terres sont basses et se terminent par le cap Matifou; au delà, s'élèvent une suite des montagnes dont les contours aigus, bleuâtres et vaporeux bornent l'horizon: ce sont les collines du *Sahel*, et plus vers le midi, les sommets du *petit* et du *grand Atlas*.

A huit heures, on débarque les passagers; on commence par les militaires et les rationnaires, qu'on entasse successivement au nombre de 120 ou 130 dans chacun des grands chalans (il y en a trois), qui sont remorqués par une petite barque où rament des Bedouins. Ils partent en chantant la *marseillaise*. Ils sont d'une gaieté que malheureusement ils ne conserveront pas longtemps.

Je prends congé du commandant et des autres officiers, et à neuf heures nous débarquons. La douane nous visite à peine et s'en rapporte à notre parole. On timbre nos malles en grosses lettres rouges, et un Maltais, chargé de mes effets, monte rapidement les rues escarpées et les escaliers qui mènent à la place du gouverment et à l'*Hôtel de l'intendance*, vaste et belle maison, où je m'installe. C'est le meilleur hôtel d'Alger.

Visite au marché. — C'est là qu'il faut aller pour voir la réunion des figures les plus hétéroclites, des costumes les plus variés, les plus bizarres, les plus grotesques; le marché est pour un étranger un véritable bal masqué où abondent les deux sexes de tout âge et de toute condition. Il se tient sur une place à gauche de celle du gouvernement et dans les rues adjacentes. — Les marchands, hommes et femmes, sont assis ou accroupis sur le sol, et devant eux sont étalées les denrées qu'ils vendent. Parmis ces marchands, on voit des Maures, des Turcs, des juifs, des Maltais, des Espagnols, et quelques Français ou Françaises. — Les légumes et les fruits y abondent: ils sont beaux et pas très-cher. Les transactions commerciales se passent assez doucement; seulement les acheteurs et les marchands, ne s'entendant pas de langage, s'entendent difficilement pour les prix, et sont souvent obligés de compter par leurs doigts. — Les acheteurs me paraissent plus marchander que les vendeurs ne surfont. On trouve là tous les fruits et légumes de nos climats, des choux, raves, pommes de terre, tomates,

Digitized by Google

haricots verts, salade de diverses espèces, patates, betteraves, et parmi les fruits, belles pommes, poires, raisins, citrons, limons, jujubes, grenades, etc. Dans d'autres endroits sont les marchands de volaille, d'œufs, du gibier, ou les vendeurs de graines, de fécule, de semoule, etc.

On peut dire, qu'en général, vendeurs et acheteurs, ne sont ni beaux ni propres, presque tous sont de la plus dégoûtante malpropreté, marchent nu-pieds ou chaussés de mauvaises babouches sales. Presque toutes les physionomies portent l'empreinte de la brutalité, de la stupidité, de l'astuce et de la férocité : ce sont de vilaines espèces, et le *ramassis*, l'*immondice* des races auxquels ils appartiennent : ajoutez à cela une foule de mendiants, couverts de haillons, de dartres et de vermines, et vous aurez une idée du marché d'Alger...

Poissonnerie.—Elle est abondamment fournie, et le poisson n'y est pas cher. La plupart des poissons et coquillages sont nouveaux pour moi et étrangers à nos côtes; parmi ceux de connaissance, je remarque des vignots, des huîtres, des bernard-l'ermite, de fort belles crevettes qui sont excellentes, des raies, de petits thons, beaucoup plus petits que ceux des côtes de Provence, et dont la chair est moins rouge, d'énormes rougets, des aurades, des tortues de mer énormes qui se débitent comme la viande de boucherie, des roussettes, le requin-marteau que l'on dépouille et débite aux pauvres gens, des homards d'une forme particulière, des seiches, des poulpes, de petits poissons blancs très-allongés, des sardines fort belles à 4 sous la livre, des petites anguilles de mer. La poissonnerie est placée à gauche de la place du gouvernement, contre la mosquée.

Du côté de la rue, au devant de la mosquée, sont, les marchands de fruits étalagistes; leurs boutiques sont garnies de beaux fruits frais et secs; ces marchands crient pour appeler les chalands, ce qui me rappelle tout à fait les marchands de *Catania*, avec lesquels ceux d'Alger offrent quelques points de ressemblance.

Place du gouvernement. — Elle est vaste, occupe une position élevée, et de sa balustrade on jouit d'une admirable vue sur le port, le môle et la rade, jusqu'au promotoire Matifou. On l'a plantée l'année dernière en gros orangers qui paraissent avoir fort bien repris. Au milieu se trouve l'*Hôtel de l'intendance* (ou de la Tour-Dupin), à gauche le *palais du dey*, puis une belle mosquée, dominant une batterie de 12 pièces de 24; à droite de ce vaste panorama, près de la *Maison-Carrée*, on voit l'Awach, rivière mal saine, près de laquelle on avait établi un camp qu'on a été obligé de lever à cause de son insalubrité.

Nous voyons un Iman à énorme turban entrer dans la mosquée, suivi d'une foule d'Arabes et de Turcs, qui tous en entrant retirent leurs babouches, qu'ils portent à la main.

Nous visitons les immenses magasins voûtés qui sont construits sous la place du gouvernement : l'un est rempli de beau blé amassé en tas autour des piliers massifs qui soutiennent la voûte; l'autre est un entrepôt de vins.

Rues. — Les nouvelles rues sont larges, bien alignées; les maisons

Digitized by Google

qu'elles séparent sont bien construites, à la française, et ornées de belles boutiques, comme seraient celles de nos villes de province. Les anciennes rues sont plus curieuses à visiter pour un étranger: elles sont étroites, tortueuses, obscures et fraîches. Dans quelques endroits, elles sont voûtées comme des passages. Le jour est, en quelque sorte, un accident pour les rues d'Alger. Dans beaucoup d'endroits les maisons se soutiennent mutuellement par des étais de bois; elles sont plus rapprochées en haut qu'en bas, de sorte que le soleil ne saurait y pénétrer qu'avec peine, et qu'elles sont fraîches pendant l'été et chaudes pendant l'hiver. Ces rues sont mal pavées, sales, souvent disposées en forme d'escalier à larges marches: elles sont occupées par une foule qui s'y presse comme dans les rues de Gênes.

La *rue du Soudan*, que nous visitons, peut être citée comme type des vieilles rues d'Alger; ses maisons sont occupées par des boutiques étroites, obscures, dans lesquelles le marchand se tient immobile au milieu des marchandises les plus disparates dont il a le débit. — Ce marchand sort comme un bouquet flétri au milieu des paniers de pommes, de raisins, ou de marrons dont il est entouré. Au marché, il y a des marchandes; dans les boutiques arabes je n'ai vu que des hommes. Les maisons, bâties d'une manière qui n'est pas sans élégance pour quelques-unes, sont percées de fenêtres étroites comme des meurtrières, à travers lesquelles on aperçoit de temps à autre l'œil ou le visage de femmes, dégoûtantes syrènes qui, par leurs chants monotones, attirent les hommes; et il n'en manque pas à Alger.

Nous visitons le *bazar du Divan;* il est nouveau, assez beau et bien éclairé; au milieu, il y a un bâtiment carré, à colonnes, colonnettes, et galerie au premier étage; la voûte est en verre. — Architecture mauresque fort élégante. — Ce bazar est occupé par des Maures qui tiennent des boutiques de tailleurs, de passementiers, etc. — Les types des hommes et des enfants sont beaux. Les femmes sont voilées, mais ont de beaux yeux noirs. Les Maures et les juifs teignent en rouge les cheveux de leurs enfants, et les jeunes femmes se teignent les ongles de la même couleur.

Nous montons la *rue Neuve*, qui est fort vieille, et conduit à la porte du même nom. Celle-ci est occupée par un poste de la garde nationale, que l'on excède de factions à Alger. Cette porte, placée au-dessous de la *Kasbah*, domine toute la rade d'Alger, et de là nous voyons les collines voisines qui sont arides et couvertes seulement d'agaves et de cactus. Beaucoup de maisons sont en démolition. — Elles étaient construites en pierres, mais surtout en briques et en terre mêlée avec de la chaux pour ciment. — Ces constructions sont très-solides, et les murs fort épais. — Nous traversons une partie de la cour de la *Kasbah*, à laquelle je ferai d'autres visites, et nous redescendons par la *rue de la Kasbah*. — Beaucoup des maisons y sont occupées par des filles publiques, dont le costume est très-diversifié.

Nous voyons dans une boutique un fabricant de pipes turques: il a deux demi-moules, il met entre eux une masse de terre glaise rouge, les rapproche, les presse par une pièce de bois, puis introduit au milieu un cône

Digitized by Google

en bois (destiné à creuser le foyer central de la pipe) et un morceau de bois dans le trou réservé pour le tuyau ; la pipe est faite. Il enlève les bavures, la fait sécher, et cuire ensuite.

Plus loin, nous remarquons un tourneur d'anneaux et de ronds de serviette en corne ; il est assis sur son derrière ; de la main droite fait aller l'archet pour mettre sa pièce en rotation, il tient de la main gauche l'instrument tranchant, qu'il fixe et dirige avec le gros orteil du pied droit.

Les noms des rues sont très-variés ; je retiens les noms de *Barberousse*, de *Sophronisme*, de *Charle-Quint*, du *Teinturier;* elles sont mal étiquetées ; quelques-unes portent des noms en français et en arabe.

Nous entrons dans le tribunal et nous voyons le cadi assis devant son pupitre, couvert de vieux bouquins ; il n'y a pas de cause en ce moment.

Nous sommes dans le Ramazan, et les imans, du haut des tours ou *minarets*, appellent toutes les heures les fidèles à la prière. C'est pendant le Ramazan que les Maures font jouer dans leurs cafés le fameux *Garragousse*, héros fantastique, le roi des Ribauds, dont on ne voit que l'ombre, car ce spectacle ressemble à nos ombres chinoises. — Garragousse se fait voir dans beaucoup de cafés, qui sont, pour les Maures, ce que sont les *musicos* pour les Hollandais.

Nous montons la rue de la Kasbah à sept heures et demie du soir, et nous visitons le *café Grec*, appelé par les Arabes le *café de la Pucelle ;* on monte un petit escalier, et on entre dans une grande chambre carrée, autour de laquelle sont des bancs garnis de Maures, d'Arabes, de Kabyles, de juifs, qui fument, boivent du café, écoutent la musique, et regardent le spectacle qu'ils ont sous les yeux. Le comptoir du cafetier, tenu par une femme vêtue à l'européenne, est près de la porte, et chaque visiteur, en entrant, paye 5 sous, et a droit à une tasse de café ou à un verre de limonade. Il fait une chaleur étouffante : l'atmosphère est obscurcie par des nuages de fumée de tabac. Les musiciens sont placés sur une espèce de théâtre ou d'estrade, et richement vêtus ; au milieu d'eux, comme Apollon au sommet du Parnasse, se tient un beau et superbe Maure, à la peau brune, aux yeux noirs de jais, qui joue d'un gros violon qu'il tient comme une basse. De chaque côté sont deux musiciens qui jouent de la mandoline, du tambour de basque, et, à droite tout à fait, une grande et forte Mauresque, à visage découvert, qui, avec sa main droite, frappe sur un petit tambourin ; elle chante d'une manière cadencée et monotone un air qui me semble toujours le même, et paraît faire plaisir à ses nombreux auditeurs. De temps à autre, elle donne quelques coups d'un petit sifflet, puis recommence son éternelle psalmodie, qu'accompagne la musique. — Cette femme est colossale ; elle porte des feuilles d'or collées sur le nez et les joues. Son costume est brillant. Sa face est large, ses lèvres épaisses, et en chantant elle tient habituellement la main gauche sur sa bouche, par pudeur.

Elle fume presque continuellement un cigarre, et fréquemment se rafraîchit avec un verre d'absynthe. — Dans le fond de la salle est une pièce séparée par une cloison à jour, et destinée au spectacle de *Gar-*

Digitized by Google

ragousse, espèce de Robert-Macaire maure, dont le compagnon ou le Bertrand est toujours en scène. — Les deux héros ont des nez énormes; les autres personnages sont la femme de Garragousse, des femmes juives, des gendarmes, etc. (Il nous est impossible d'exprimer le trait le plus saillant du personnage de Garragousse, ni la nature des scènes qu'il représente.) — Les figures ont environ 8 pouces; elles sont mal dessinées; leurs membres sont mobiles, et ceux qui les font mouvoir, et simulent les dialogues, ont une grande adresse pour faire agir leurs personnages; des éclats de rire continuels partent de chaque partie de la salle. Ce sont les étrangers qui rient le moins. Rien de plus ignoble, de plus dégoûtant que ces scènes de Garragousse; le cynisme le plus crapuleux y est mis sous les yeux des spectateurs; et, pour la honte des femmes, quelques juives et Mauresques assistent et rient à de semblables turpitudes! — Sodome et Gomorrhe ne devaient avoir rien de mieux; et je commence à croire qu'Alger mérite le nom qu'on lui a donné, de *bagne en liberté*.

Nous sortons de ce triste lieu, et en passant, nous voyons encore plusieurs cafés *à Garragousse*, dont les scènes s'aperçoivent de la rue. La police française a voulu supprimer ces spectacles, mais on lui a conseillé de n'en rien faire, les Maures y tiennent beaucoup (1). Les autres cafés maures sont des boutiques de forme longue, étroites, voûtées, sans fenêtres, et autour desquelles sont des bancs sur lesquels les musulmans fument et prennent le café; à l'extrémité se tient un conteur, un chanteur et un joueur d'instrument.

Le haut de la ville d'Alger est occupée surtout par les Arabes, et le bas par les Européens. La ville est assez mal éclairée.

(Après avoir employé trois jours à visiter la cathédrale, les deux synagogues (ancienne et nouvelle), le théâtre, l'hôpital du Dey, l'hôpital de la Salpêtrière et quelques autres établissements d'Alger, le voyageur consacra la journée du 26 octobre à rendre visite au colonel Marengo, aux prisons et aux ateliers de condamnés militaires que ce digne colonel a organisés avec tant de succès, et qui témoignent qu'on peut, sans le supplice de l'emprisonnement solitaire, et par le seul usage de la discipline et du travail, *moraliser* des hommes qui ont failli aux lois de la société, et qui ont été condamnés comme criminels.)

Le gouverneur militaire de la ville d'Alger, vieux soldat des armées impériales, le colonel Marengo, par la discipline qu'il a introduite chez les condamnés militaires, par les habitudes d'ordre et de travail qu'il leur a incrustées, est parvenu à améliorer d'une manière remarquable des gens pervers, tandis que presque tout ce que nous envoyons de bon en Algérie se détériore par le désordre et le relâchement qui existent dans la colonie. La justice seule du colonel Marengo égale sa sévérité: aussi est-il autant aimé que craint. Il fait de ses hommes tout ce qu'il veut; il semble les conduire

(1) Le spectacle de Garragousse a été défendu en 1842. Voir, tom. 1er de la *Revue de l'Orient*, pag. 247.

Digitized by Google

par la force magnétique de son regard. Ponctuel à son service, il donne l'exemple du devoir; et, dans des occasions difficiles, il a armé ces condamnés, a marché à leur tête, a rendu d'importants services à l'armée, et a ramené tous ces hommes heureux et satisfaits, et sans qu'il en manquât un seul. Une portion de ces hommes est actuellement en campagne. Les condamnés sont toujours prêts à être armés, et ils ont, dans des occasions périlleuses, accompagné des convois, porté les blessés sur les brancards, à de grandes distances (il faut douze hommes pour porter un blessé, parce qu'ils sont souvent obligés de se relever). — En campagne, les condamnés conservent leur costume, ils sont seulement munis d'une giberne fixée au devant de leur ceinture et d'un fusil.

Le colonel Marengo est encore dans la force de l'âge: il est l'œuvre de lui-même, ne s'occupe que de son affaire, a fait exécuter les travaux les plus remarquables aux condamnés, a considérablement amélioré leur régime, leur hygiène, qu'il entend parfaitement, et me paraît mieux comprendre la colonisation que nos *phraseurs* qu'on envoie de France; en un mot, son petit gouvernement peut être cité comme un modèle. Le colonel me fournit des renseignements sur le régime des prisons militaires, et sur les condamnés qui sont logés dans le *fort Neuf* et dans le *fort de Vingt-quatre heures*.

Il modifie le régime des condamnés en été et en hiver. — Les soins sont admirablement entendus, relativement au lever et au coucher, au travail et au repos, aux vêtements, à la litrie, à l'alimentation, aux exercices et aux distractions. — Malades, le colonel les envoie à l'hôpital; de retour, il a pour eux une maison de convalescence, située sur le penchant d'une colline, où ils respirent un air frais et pur.

Il y a deux prisons militaires, l'une pour les officiers, l'autre pour les soldats: elles sont placées dans la même rue, vis-à-vis l'une de l'autre. — Nous sommes conduits par un officier, qui recommande au geôlier, militaire allemand, de nous faire visiter tout en détail.

Prison des officiers. — Elle est placée en haut de la maison au-dessous des terrasses sur lesquelles les prisonniers peuvent se promener; elle est saine, bien aérée, et très-propre; elle peut contenir huit à dix prisonniers; il n'y en a que deux, un jeune officier de cavalerie qui, par la lecture, prend son temps en patience, et dans une petite chambre un chef arabe de la province de Constantine, qui est couché et blotti dans sa loge comme un beau lion du désert: il en a la tête, le poil et le regard.

Un ami qui m'accompagnait durant cette visite étant redescendu avant moi avec le geôlier, la porte se referme tout à coup, et me voilà, moi, prisonnier avec l'officier et l'Arabe. Le geôlier avait mal compris la parole de l'officier qui nous avait conduits, et il avait supposé que j'étais un officier qu'il fallait retenir par surprise, comme cela se pratique quelquefois pour les fous. Après des explications, la porte se r'ouvrit pourtant, et je goûtai pour la première fois cinq minutes de captivité.

Prison des soldats. — Placée en face de la précédente, elle pourrait, à

Digitized by Google

la rigueur, contenir 300 prisonniers; elle n'en renferme que 200, qui sont déjà trop encombrés. — Il y en a 10 à 12 à l'hôpital, sur lesquels 9 Arabes. Le préau est une cour carrée, dallée, autour de laquelle sont 8 cachots ouverts dans le jour, qui renferment chacun de 8 à 10 hommes. Ces cachots sont carrelés, propres, inodores, assez bien aérés; les Arabes y sont mêlés avec les Français. — Les salles des étages supérieurs sont numérotées, et renferment 20, 25, 30 ou 40 prisonniers. — Les salles sont également propres et inodores; les prisonniers sont mieux vêtus que dans nos prisons civiles.

La prison des soldats renferme un *atelier* où il y a actuellement 8 tailleurs, 13 selliers, qui travaillent pour la gendarmerie et l'artillerie. — Chaque homme peut gagner de 60 à 75 cent. par jour.

Les prisonniers ont la ration de campagne, moins le vin.

Cette prison renferme les accusés et les condamnés. — Un soldat français à la double chaîne, condamné pour vol avec effraction; — un vieux nègre les fers aux pieds, condamné à mort pour avoir coupé le cou à un adjudant-major; — un autre, accusé d'espionnage; — quatre Maures de la province de Bone, condamnés à mort pour assassinat. — Ils sont en appel.

Il y a, dans cette prison, une salle où languissent seize prisonniers femmes et enfants; ce sont des prisonniers de guerre : ils sont dans un état qui fait peine à voir. En entrant dans la salle, on croit pénétrer dans la loge d'une ménagerie où l'on aurait entassé des animaux du désert : accroupies, enveloppés de couvertures ou de *bournous* sales, et tombant en lambeaux; pâles, décharnées, dans une tristesse profonde, la plupart tatouées au visage et affectées d'ophthalmie; ces malheureuses créatures inspirent encore plus de pitié que de dégoût. Une d'elles est accouchée dans la prison, et son enfant nouveau-né, ficelé de vieux chiffons, comme une carotte de tabac, gît à côté d'elle sur la planche du lit de camp, et se trouve assailli par les mouches... Le *Fort-Neuf*, placé sur les bords de la mer, à droite de la porte *Bab-el-Oued*, servait de magasin de laines au dey d'Ager. La partie basse du fort renferme les *ateliers* et les *logements des condamnés;* on y descend par plusieurs escaliers; et de la cour, qu'arrosent de fraîches fontaines, on arrive au bâtiment, qui est carré et présente beaucoup de ressemblance avec la grande salle de l'hôpital de la Salpêtrière. Les voûtes, soutenues par d'énormes massifs et piliers, sont à l'épreuve de la bombe. Ce bâtiment renferme neuf salles qui, chacune, peuvent contenir 124 hommes; de sorte qu'on pourrait y loger 1200 hommes. — Il n'y a actuellement à Alger que 250 condamnés aux travaux; le colonel Marengo en a envoyé environ 500 aux camps.

Il ne faut que 6 soldats pour garder les prisonniers du Fort-Neuf, et le service des condamnés d'Alger n'en demande qu'environ 30.

Les salles sont parcourues dans leur longueur par deux longues estrades en charpente, auxquelles sont fixés les hamacs des condamnés. Ces salles sont très-propres et inodores.

On remarque en outre dans le Fort-Neuf la *salle d'enseignement mutuel,*

Digitized by Google

avec une chaire, des tables et des tableaux. Les condamnés y apprennent à lire et à écrire. Il y a 150 élèves.

La *salle de récréation*, avec prêche pour la lecture, est une grande salle voûtée, éclairée par des reverbères et garnie de bancs de chaque côté. Les prisonniers s'y rassemblent, ne sont jamais seuls, et sont ainsi préservés des mauvaises et honteuses habitudes auxquelles ils ne sont que trop enclins. — A l'extrémité de la salle existe une chapelle où l'on dit la messe, et que l'on ferme pendant la récréation.

Le *théâtre*. Le colonel a fait construire, à l'extrémité de la salle voûtée, un théâtre où les prisonniers s'exercent à l'art mimique. Il paraît qu'ils y réussissent d'une manière remarquable; il y a des loges en bois et un parterre qu'occupent les condamnés. — Quelques jolies et grandes dames de la ville ont assisté plus d'une fois à leurs représentations.

Dans une des cours sont sept cabinets de latrines, sous lesquels passe un canal commun qui, du temps des Maures, conduisait un courant d'eau. — Le colonel a fait construire par les condamnés, au-dessus des latrines, dix cellules ou cachots pour les récalcitrants; ils sont presque toujours inoccupés.

La *cantine*. On y vend du pain, du fromage, du tabac, du papier, mais pas de vin; celui qu'on donne aux condamnés est suffisant.

La *cuisine*. Elle est bien installée, dans un petit bâtiment nouvellement construit et accolé aux murailles du fort. Nous goûtons le riz, les haricots et le lard : il sont bons. Les marmites jumelles en fonte qui y sont installées sont d'ordonnance.

Dans la cour d'entrée il y a d'énormes arcades soutenues par des piliers armés d'anneaux de fer auxquels les Turcs suspendaient leurs barques.

Le haut du Fort-Neuf, sur la terrasse duquel nous montons et où nous voyons plusieurs des boulets de marbre dont se servaient les Algériens est occupé par d'immenses magasins que le génie fait construire pour renfermer les blés, par une batterie de 15 pièces de canons, et par le magasin des armes que l'on donne aux condamnés quand on les envoie à quelque expédition, et qu'ils rapportent fidèlement après la campagne.

Les *jardins des condamnés* sont placés en dehors du rempart d'Alger, un peu plus loin que le *Fort-Neuf*, de l'autre côté de la route. Jadis, l'emplacement occupé par ces jardins n'était que le versant d'une colline aride, traversée par un profond ravin, couverte de tombes arabes, d'agaves, de cactus, de palmiers nains et de broussailles. On a remplacé ces pentes, après avoir comblé le ravin, par de grandes et magnifiques esplanades, placées les unes au-dessus des autres et que soutiennent des murs secs, aussi bien construits que ceux de *Faron* (à Toulon), avec les pierres des tombes arabes. L'eau circule en abondance dans ces jardins, et sort jaillissante de plusieurs bassins pour fournir aux irrigations. Tous ces travaux ont été exécutés sous la direction du colonel Marengo, par les condamnés : on se fait difficilement une idée de la quantité de terre qu'il a fallu apporter, de pans de montagne qu'il a fallu abattre pour établir et niveler ces jardins,

Digitized by Google

dont la pente vers la mer se fait à peine sentir. Le génie a estimé ces travaux à 800,000 fr.

Ces jardins se trouvent au-dessus de la grande route, dont ils sont séparés par une muraille et une haie de cactus épineux. On y arrive par une rampe douce, traversant une longue haie d'agaves alignés, nouvellement plantés, qui les sépare de la route de Bab-el-Oued et la borde. En dehors de la muraille, à gauche, sous un massif d'arbres et de cactus est un petit cimetière arabe, que le colonel Marengo a fait restaurer, et auquel il a fait ajouter un petit monument à colonnes, sur lequel est une inscription indiquant que là se trouve un type de cimetière arabe. Les tombes, tournées vers le levant, formées de pierres carrées ayant la forme d'auge, sont très-simples et blanchies à la chaux. Une vieille femme vient les blanchir très-souvent.

Les portes inférieures ou *de mer* des jardins, sont au nombre de deux: l'une, plus éloignée de la ville, est la *porte d'Orléans;* l'autre, plus proche, par laquelle nous entrons, est ornée de deux pilastres de pierre, sur chacun desquels est une plaque en bronze, dont les inscriptions en relief indiquent que ces jardins sont ceux des condamnés, et invitent les visiteurs à les respecter. Ces plaques ont été moulées et fondues par les condamnés.

Sur la terrasse inférieure sont cultivés des légumes d'une fraîcheur remarquable. Il y a des allées et des berceaux de vignes qui ne sont plantées que depuis quatre ans, et dont le tronc de plusieurs ceps, a déjà plus de 2 pouces de diamètre.

Aux terrasses supérieures, les allées sont plantées, mais il y a encore beaucoup de plantations à faire; nous voyons là croître avec vigueur les bananiers, les caroubiers, les cactus, les agaves, les aloès, les *yucca*, les palmiers nains, les œillets, les géraniums, etc.

Sur la seconde terrasse est le Belvédère du 14 juin 1830, sur lequel le colonel a fait placer une colonne, que, comme *vieux grognard*, il a élevée et dédiée *aux braves de la vieille et de la jeune armée*. Sur le piedestal sont sculptés, d'un côté le chapeau et l'épée de Napoléon, des autres, les noms de nos principales victoires et des capitales où nous avons porté nos armes.

Sur la terrasse supérieure se trouve un bassin, avec une élégante vasque en marbre blanc. — Cette fontaine existait à Alger, à l'endroit où est actuellement la place du gouvernement.

L'allée au milieu de laquelle jaillit cette fontaine aboutit, en haut, à la porte supérieure, et, en bas, se termine à une estrade où le colonel doit placer un superbe buste en marbre blanc que le roi lui a envoyé.

Au-dessus des jardins des condamnés, nous visitons un pauvre village arabe occupé par des potiers de terre: rien de plus misérable et cependant de plus pittoresque que ce village; c'est de l'Afrique toute pure. — Les cases des Arabes, disséminées par groupes, peintes en blanc, bâties de pierre et de terre délayée, ne reçoivent le jour que par la porte et quelques petites fenêtres en meurtrières: elles sont sales, puantes, sans meubles ou plutôt misérablement meublées de quelques escabeaux en planches,

Digitized by Google

de nattes, de vases de terre, de tours grossiers pour les potiers. — Sous des toits de chaume sèchent les cruches et les tuyaux de fontaines nouvellement fabriqués. — En dehors de ces maisons, de petits porcs, des chèvres. — Pas de femmes, mais cinq ou six Arabes déguenillés et nous regardant comme des bêtes farouches. — Tout cela au milieu d'un terrain accidenté, sévère, aride, où se dessinent seulement de distance en distance un beau palmier couvert de dattes qui ne mûrissent pas, des touffes d'agaves, de cactus; d'énormes souches d'où s'élancent, dans toutes les directions, des tiges de palmiers nains dont les vertes aigrettes sont balancées par le vent. Voyez ce paysage, borné dans son court horizon par le sommet d'arides collines couvertes de broussailles, éclairé par un soleil brûlant et dominé par un ciel de l'azur le plus pur, et vous aurez une idée d'un paysage africain.

Nous allons près d'une grande carrière de pierres calcaires noires, très-dures, que les condamnés exploitent pour le service du génie et de la marine. La quantité de pierres qu'ils en extraient est réellement prodigieuse; on les voit travailler avec ardeur, faire ébouler les pierres, les brouetter, les entasser. — Ils sont gardés par trois ou quatre factionnaires placés sur les hauteurs qui dominent la carrière; le tambour annonce la cessation des travaux : et alors ils se rendent de toute part sur la route, où ils s'alignent en plusieurs pelotons séparés, sous la surveillance des soldats préposés à leur garde. — Le tambour est un condamné.

Sur 1,200 condamnés, il n'y en a guère qu'une trentaine qui le sont au boulet; les plus récalcitrants le sont au double boulet. Ce boulet pèse huit livres.—Le peloton de ceux condamnés au boulet n'est pas le plus mauvais; ceux qui ne le portent pas sont bien plus coupables, ne devraient pas sortir de prison; et c'est par grâce spéciale qu'on les envoie aux travaux, où ils reçoivent de 30 à 40 centimes par jour.

Il partent tambour battant pour rentrer au *fort de Vingt-quatre heures*. Au bas de la colline, nous voyons sept Arabes condamnés qui, font un nivellement. Ils portent un anneau de fer au pied; ce sont des maraudeurs condamnés. Ils sont sous la surveillance d'un Français condamné lui-même au boulet; vigoureux compère qui porte 800 livres pesant sur les épaules, soulève une pièce de canon et a l'énergie nécessaire pour conduire les hommes qu'il surveille. Le colonel leur fait cesser le travail.

Le colonel nous quitte pour aller à la parade de la garde nationale, et sous la conduite d'un capitaine qui nous a accompagnés, nous visitons une jolie mosquée, qui domine les jardins des condamnés : le marabout auquel le colonel a fait du bien, et auquel il nous a recommandés, nous reçoit avec affabilité. Au pied d'un beau palmier qui se balance au-dessous de la mosquée est un petit cimetière de prédilection dans lequel on ne peut reposer sans avoir payé fort cher; il se compose de sept ou huit tombes blanchies à la chaux.

Nous sommes introduits dans la mosquée. — Nous ne sommes pas obligés de quitter nos souliers; nous marchons sur des nattes de jonc. — Les parois des corridors et des galeries sont incrustées de mosaïques de faïence,

Digitized by Google

et portent des inscriptions arabes, extraites de passages du Koran. — La grande salle de la prière est simplement mais richement ornée, couverte d'inscriptions arabes, tapissée d'arabesques, ou revêtue de mosaïques en faïence. Dans l'intérieur, sur l'un des côtés, sont deux tombeaux de grands personnages, à chaque angle desquels s'élèvent des faisceaux de drapeaux et d'étendards. — La salle est éclairée par un jour mystérieux.

Le coup de canon qui annonce aux musulmans, pendant le Ramadan, qu'ils peuvent manger, se fait entendre: pour ne point retarder le repas de ces bons marabouts, nous prenons congé d'eux, après force salutations. En rentrant en ville, nous voyons une escouade de malades qui sortent de l'hôpital, sous la direction d'un militaire chargé de les conduire à Alger, où ils sont remis à l'officier, qui les envoie aux corps auxquels ils appartiennent, et de les empêcher de s'arrêter en route dans les cabarets; mesure sage, car les cabarets, qui abondent à Alger, causent bien des rechutes chez les convalescents... J. C.

AGRICULTURE DES ÉGYPTIENS.

(Deuxième article.)

J'ai esquissé à longs traits les principales opérations rurales d'un des plus anciens peuples de la terre. Si ce travail a paru offrir quelque intérêt, je vais poursuivre mon œuvre en complétant le tableau que j'ai commencé.

Parmi les plantes les plus utiles à l'Égypte, le riz occupe une des premières places, il doit être considéré comme formant la base de la nourriture des populations qui vivent sur les bords du Nil.

Le riz que cultivent actuellement les Égyptiens a été importé des Indes sous les kalifes arabes, lorsque ceux-ci se sont rendus maîtres du pays.

Deux grands districts de la basse Égypte, ceux de Damiette et de Rosette, sont surtout renommés pour la supériorité de leur riz.

En général, on pense que les terres à riz rendent six fois plus que les terres à blé.

Mais pour obtenir de bonnes récoltes, il est des travaux qui exigent une grande attention, des soins de tous les jours.

C'est vers la fin d'avril ou le commencement de mai, que les fellahs sèment le riz.

La terre destinée à le recevoir a été labourée, puis égalisée, puis enfin divisée en petits carrés où l'eau du Nil a séjourné pendant six semaines.

Les semences, avant d'être jetées sur la terre, ont subi une préparation qui doit activer la végétation.

Cette préparation consiste à placer les graines de riz dans l'eau pendant

Digitized by Google

quelques jours. Pour cela, on se sert d'une espèce de sac fait avec des feuilles de dattier qu'on fixe, à l'aide de cordes, sur les rives du fleuve ou de ses canaux où ils plongent entièrement.

Il est positif que cet usage contribue puissamment au développement de la plante.

Le riz se sème à la volée, immédiatement après le retrait des eaux, lorsque la terre offre une consistance de bouillie.

Quand il est parvenu à une hauteur de 10 ou de 12 centimètres environ, les Égyptiens éclaircissent les carrés et repiquent sur d'autres terres les pieds de riz qui se trouvaient en trop sur les premières.

Depuis l'époque des semailles jusqu'à celle de la moisson, le terrain ensemencé de riz doit être constamment humecté; il faut, disent les Égyptiens, que ce végétal ait les pieds dans l'eau et la tête au soleil.

Aussi, les rizières ne peuvent-elles être établies que dans les lieux les plus bas, ceux où il est facile de faire arriver l'eau; voilà pourquoi il n'en existe pas dans la haute Égypte.

C'est donc aussi une plante d'été que le riz; et comme l'inondation a totalement cessé à l'époque des semailles, pour amener l'eau sur les rizières, on se sert de machines hydrauliques: les puits à roues dont j'ai déjà parlé.

Plus loin, j'indiquerai quels sont les animaux auxquels on a recours pou mouvoir ces machines que les habitants sont dans l'obligation de faire fonctionner jour et nuit.

Dans les premiers jours d'octobre, le riz est mur, son épi, de couleur jaune, a atteint une longueur de 8 ou de 9 centimètres.

Les tiges du riz, quand la distribution des eaux a pu se faire d'une manière continue, s'élèvent ordinairement à une hauteur de 2 mètres à peu près.

On les coupe avec une faucille, et des enfants ou des femmes les transportent sur une aire dans le voisinage des champs et des habitations.

Pour séparer le grain de son épi, les Égyptiens opèrent comme pour le blé et l'orge, c'est-à-dire qu'il font passer sur les gerbes de riz, l'espèce de fauteuil armé de rondelles tranchantes dont j'ai fait mention. Mais là ne se bornent pas les opérations de l'agriculteur égyptien; le riz ainsi préparé est encore pourvu d'une pellicule épaisse dont on doit le débarrasser pour le livrer à la consommation.

Le procédé en usage pour effectuer cette séparation se nomme mondage, et le mondage, en Égypte, s'exécute aujourd'hui de deux manières.

Avant de le monder, il importe que le riz soit extrêmement sec; aussi, pour atteindre la siccidité la plus complète, les indigènes exposent-ils le grain au soleil, sur la terre ou sur les terrasses des maisons. Plusieurs fois dans la journée, des manœuvres, les pieds nus, passent sur la couche de riz en traînant les jambes de manière à former de larges sillons continus, et à retourner le grain pour que de toutes parts il soit en contact avec la lumière, avec la chaleur.

Cela terminé, on passe au mondage. Le procédé le plus anciennement

Digitized by Google

connu, est très-simple. Dans une espèce de stalle se trouve un manége en bois ainsi composé: d'un gros rouleau épais, long de 2 mètres et demi à peu près, partent, dans une direction perpendiculaire, trois ou quatre pièces de bois ou bras d'une même longueur.

Chacun de ces bras porte à son extrémité un pilon. C'est un morceau de fer cylindroïde arrangé comme un tuyau, et long de 30 centimètres.

Au rouleau, est fixée une roue dentelée, et à celle-ci une seconde également dentelée, mais placée dans un sens inverse et maintenue à l'aide d'un cylindre en bois qui, après l'avoir percée de part en part, va s'appuyer et tourner sur une pierre ou une plaque de fer. De cette dernière pièce émane un bras de levier auquel on attache un bœuf, qui devient, ainsi, le moteur du manége.

Lorsque la machine est mise en mouvement, les pilons tombent l'un après l'autre sur des tas de riz, que des hommes postés *ad hoc*, ramènent sans cesse sous les battues des instruments destinés à le nettoyer.

Afin de faciliter ce travail, et pour rendre, disent les Égyptiens, le riz meilleur, on est dans l'usage de mêler au grain une certaine quantité de sel de cuisine.

De tout temps, et jusqu'au gouvernement actuel, les Égyptiens n'avaient pas entendu dire qu'il existât ou qu'il pût exister un autre moyen pour détacher du riz son enveloppe la plus immédiate.

Toutefois, ils ne pouvaient contester combien ce procédé leur était coûteux; en effet, il fallait, d'une part, des bœufs et les frais d'entretien, des hommes pour les conduire, d'autres hommes pour les soigner, des ouvriers apostés pour amener le riz sous les pilons, et enfin un personnel d'inspecteurs.

D'une autre part, il fallait faire entrer en ligne de compte les pertes d'animaux assez souvent très-grandes en Égypte, puis l'argent nécessaire pour réparations ou substitution des machines, ce qui, en définitive, portait le prix du riz à un taux fort élevé.

Le gouvernement actuel avait compris tout ce que présentait de défavorable le système ancien, quand il apprit qu'en Amérique on avait construit des manéges que la vapeur faisait mouvoir.

On résolut d'introduire cette innovation en Égypte, et bientôt on vit s'élever à Rosette un vaste établissement pour le mondage du riz par la vapeur.

En Égypte, le riz ne sert qu'à la nourriture de l'homme; les habitants ne savent en retirer aucun produit particulier; tandis que dans d'autres contrées, en Chine, par exemple, on en extrait une liqueur alcoolique et on compose avec sa farine cuite des ouvrages de sculpture d'une grande dureté et d'une grande blancheur.

Au Chili, on fait entrer le riz dans l'alimentation des chevaux.

Les Égyptiens brûlent la paille de riz ou la font servir à la couverture de leurs chétives habitations.

Ils disent que cette plante épuise le sol, et tous recommandent de ne semer une seconde fois du riz sur un champ donné qu'après lui avoir fait succéder du trèfle.

Digitized by Google

La culture du riz semble être, chez certains peuples, une condition essentielle de leur existence matérielle. Ainsi, en Chine, son usage est tellement répandu, tellement nécessaire, qu'on le cultive même sur les rivières et sur les lacs au moyen de radeaux composés avec des bambous et qu'on a couverts de terre.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans dire un mot de l'influence des rizières sur l'espèce humaine.

Des voyageurs, Savary entre autres, ont écrit qu'en Égypte les habitants ne recevaient aucun effet funeste des champs plantés de riz. Cette version est de la plus grande inexactitude.

Là où se trouvent des rizières, les hommes sont exposés à des fièvres intermittentes extrêmement tenaces, très-longues, et qui laissent dans l'économie animale des traces profondes de leur passage.

Ces affections ne sont pas les seules que l'homme doive redouter dans les terres à riz; la phthisie pulmonaire et la cachexie aqueuse sont également à craindre, et toujours elles conduisent leurs victimes à la mort.

Si les terrains bas, continuellement humides des rizières, portent une grave atteinte à la longévité des habitants, ils influent aussi d'une manière très-défavorable sur la santé des animaux domestiques.

Je reviendrai tout à l'heure sur ce dernier fait.

Tout le monde a entendu parler de pastèques et de la prodigieuse consommation qui s'en fait en Égypte.

La culture de ce fruit si utile aux habitants, mérite que nous lui accordions aussi quelques instants.

Les voyageurs qui ont visité les terres arrosées par le Nil, ont sans doute remarqué sur les bords du fleuve ces nombreuses et hautes tourelles d'où partent et où viennent s'abattre, du matin au soir, des bandes de pigeons bleuâtres qu'un plomb meurtrier va souvent éclaircir pour refaire les provisions de bouche d'un étranger que des vents contraires arrêtent ou ralentissent dans sa marche.

Ces tourelles sont des pigeonniers construits par les habitants, non pas seulement pour élever et avoir des pigeons, cette considération est pour eux fort secondaire, mais c'est surtout afin d'obtenir la colombine, engrais précieux, et sans lequel, assurent les Égyptiens, il serait impossible de cultiver la pastèque.

Or, pour l'Égyptien, comme pour tous les hommes qui habitent la vallée du Nil, la pastèque est à la fois un aliment salubre, un remède à la chaleur, un préservatif efficace contre les maladies inflammatoires, que ne manquerait pas de faire naître une grande élévation de la température, car c'est précisément au temps des plus grandes chaleurs que le végétal dont il est question porte ses fruits.

Au commencement du mois d'avril, on pratique dans le sable, sur les bords du Nil, ou d'autres endroits propices, des fosses profondes de 30 à 35 centimètres; les cultivateurs y jettent un peu de terre, déposent dessus

Digitized by Google

une poignée de colombine, et sur elle ils placent deux ou trois semences de pastèques, qu'au préalable ils ont fait tremper dans l'eau pendant trois ou quatre jours. Sur chaque endroit qui recèle les graines, une femme ou un enfant verse, durant quatre ou cinq jours, une petite quantité d'eau toutes les vingt-quatre heures.

Le cinquième ou le sixième jour il apparaît deux feuilles d'un vert foncé; la tige se forme, se développe, rampe au loin, les fruits se nouent, et dans les premiers jours de juin, ils ont atteint le degré de maturité voulue.

Il se fait alors un grand débit de pastèques. On en remplit des barques, des chameaux en sont chargés, et dans les villes, dans les villages comme dans les derniers des hameaux, la population entière se précipite sur les monceaux de pastèques qu'on a étalés devant elle.

Une pastèque se vend depuis 10 jusqu'à 15 centimes.

On peut les conserver une année entière si on les place dans un sable sec.

Pour tirer de son champ tous les bénéfices qu'il s'en est promis, l'agriculteur égyptien doit alors déployer une grande activité; il doit veiller nuit et jour s'il ne veut pas voir sa terre entièrement dévastée.

Comme les pastèques ne sont pas toutes mûres à la même époque, les copropriétaires d'un champ s'entendent pour faire bonne garde contre les voleurs en très-grand nombre, et de deux espèces en ce temps-là, les hommes, puis les loups, les chacals et les renards.

J'avais entendu dire par maint planteur égyptien que les animaux carnivores, dont je viens de citer les noms, mangeaient des pastèques, et que de tous les maraudeurs ils étaient les plus dangereux.

Je ne savais s'il fallait accepter ou rejeter cette assertion lorsque le hasard me rendit témoin d'un fait qui dissipa mes doutes.

Par une journée du mois de juillet, deux loups étaient entrés dans un champ planté de pastèques; ils se glissèrent sous les tiges et les feuilles, puis je les vis s'arrêter devant une pastèque. Ils la considérèrent pendant quelques instants, passèrent outre pour s'arrêter de nouveau devant une autre; celle-ci, ils l'entamèrent et se mirent à la manger.

Le maître du champ auprès de qui j'étais assis, avait bien voulu, pour me faire plaisir, ne pas décharger son fusil sur nos deux voleurs. «Vous allez «voir, me dit-il; la pastèque que les loups ont refusée est trop verte encore, «tandis que celle qu'ils ont attaquée est mûre et probablement une des plus «belles de mon champ.» Nous courumes sur les voleurs; ceux-ci prirent la fuite, laissant sur le terrain une partie de leur proie. L'examen que nous en fîmes, et celui de la première pastèque prouvèrent que l'Égyptien ne s'était pas trompé.

Dans une contrée où l'élévation de la température est chose normale, il a fallu des végétaux et un système de culture qui fussent en rapport avec le climat. En Égypte, précisément à cause de cela, il n'existe point de prairies naturelles.

Toutes les plantes à racines chevelues qui ne pénètrent pas avant dans

Digitized by Google

la terre sèchent et meurent en été. Ainsi des raygrass, des fétuques, des brômes, de la flouve odorante, du dactylis, etc. Longtemps j'essayai de les naturaliser, mes tentatives demeurèrent infructueuses.

La plante fourragère la plus généralement répandue en Égypte, celle dont on fait le plus grand usage, est le trèfle blanc ou alexandrin. A lui seul il compose presque toutes les prairies artificielles.

Le trèfle blanc se sème à la fin d'octobre ou dans les premiers jours de novembre. Pour que les semences puissent germer et se développer, il faut que la terre soit encore imprégnée d'eau, à l'état de boue.

Six semaines après, la plante est assez haute, on la coupe avec la faucille ou on la fait manger sur pied.

Dans ce dernier cas, et sans qu'il ait été arrosé, le trèfle fournit deux pousses. Au contraire, quand on peut lui donner de l'eau, et que l'agriculteur n'a point attaché de bestiaux sur sa terre, il obtiendra cinq, six et jusqu'à sept coupes de trèfle.

Tout à côté de ce dernier, j'ai semé, à plusieurs reprises différentes, du trèfle incarnat et du trèfle de Hollande. Tous deux sont sortis de terre, ont fourni des tiges et des feuilles, mais plus tard que l'autre, et leur produit n'a jamais valu, à beaucoup près, celui du trèfle alexandrin.

Une considération essentielle dans l'agriculture, en Égypte, est d'éviter les lieux ombragés. Si, sur une terre ensemencée, il existe un arbre, la végétation avorte ou reste rabougrie tout autour de lui dans un rayon assez étendu.

De même qu'en Europe, les laboureurs égyptiens ont des ennemis à combattre. Les plantations de maïs attirent les pigeons; des nuées de moineaux descendent sur les blés, sur le riz, et commettent de très-grands dégâts.

Les Égyptiens les chassent ou avec la fronde ou à coups de fusil.

Pour labourer la terre et mouvoir leurs machines hydrauliques, les habitants de l'Égypte se servent du bœuf, du buffle, quelquefois du chameau, de l'âne et très-rarement du cheval.

Dans plusieurs endroits, comme à Damiette et dans les environs du Caire, des hommes, sans aucun secours étranger, font monter l'eau des puits en appliquant leurs pieds et leurs mains sur les dentelures prolongées des roues fixées à ces puits. On nomme ces manéges des *sakies à pied;* les hommes y fonctionnent comme des écureuils dans une cage.

Il est, relativement aux grands animaux de l'Égypte, des considérations importantes que nous ne devons pas omettre.

Le bœuf est, en général, préféré aux autres animaux pour tous les travaux; cependant, son emploi n'est pas toujours et partout aussi avantageux que celui du buffle, par exemple.

Ainsi, dans les rizières où le buffle, qui aime l'eau, trouve des éléments de vie, le bœuf y succombe bientôt, ou, s'il en sort, c'est accablé de maladies ou réduit à un marasme épouvantable.

Le chameau, animal plus spécialement destiné au transport à dos, n'est attelé à la charrue ou attaché aux sakies qu'en cas de pénurie des autres

Digitized by Google

animaux. Ceci prouve, toutefois, qu'il peut être utilisé de plus d'une manière.

Les Égyptiens soumettent leurs animaux domestiques à un régime alimentaire sur lequel il est bon de s'arrêter un instant.

Depuis le mois de janvier jusque vers la fin de mai, c'est-à-dire pendant environ cinq mois, on donne du trèfle blanc, ou à l'écurie, ou dans les champs.

Durant tout ce temps, le pansement de la main est supprimé, les Égyptiens le trouvent préjudiciable à la santé des animaux.

Depuis la fin de mai jusqu'en janvier, on distribue aux chevaux à peu près de 10 à 11 livres d'orge chaque jour, et 12 ou 15 livres de paille hachée.

Les chevaux soumis à l'usage du vert sont dans une inaction complète; on les attache par les quatre pieds, et, forcés ainsi de rester sur place, ils acquièrent un embonpoint qui en impose aux propriétaires.

Turcs et Égyptiens recherchent les chevaux gras. Sous l'influence d'une alimentation verte, aqueuse, longtemps continuée, l'organisme animal se détériore considérablement.

Des paquets de graisse s'accumulent dans différentes parties du corps, et les animaux tombent dans un état d'obésité, prélude de maladies très-graves.

C'est précisément ce qui arrive aux chevaux égyptiens. Tous deviennent très-faibles; si on les monte, ils bronchent à chaque pas, suent très vite, et tombent facilement.

Le sang des chevaux soumis à une nourriture verte est plus aqueux que celui des animaux qui usent d'aliments secs.

Cette condition où se trouve placé, chaque année, le cheval en Égypte, n'est autre que celle adoptée par les hommes qui s'occupent de l'engraissement des bestiaux. Aussi les Arabes bédouins, faisant allusion à la fâcheuse habitude des Égyptiens, disent-ils qu'ils élèvent des chevaux pour la boucherie et non pour les combats.

Ce qu'il y a de plus malheureux encore, c'est que l'usage adopté par les habitants de l'Égypte a été introduit dans l'armée sans aucune restriction. Ainsi, tous les ans, on envoie au vert, pour quatre ou cinq mois, tous les chevaux de l'armée.

Cette pratique peut donner lieu à des inconvénients extrêmement graves, et compromettre la sûreté de l'État.

En effet, des chevaux qui sont restés longtemps immobiles sur un champ de trèfle ne peuvent immédiatement après se livrer aux manœuvres des camps.

Rentrés dans leurs casernes, les cavaliers ne peuvent se servir de leurs montures qu'après les avoir laissées au sec pendant un mois ou six semaines. Cette condition est indispensable; si on la néglige, les chevaux demeurent faibles et deviennent aptes à contracter des maladies toujours dangereuses.

Ces désavantages ne sont pas les seuls auxquels s'expose le gouvernement égyptien. Si la santé des chevaux de troupe reçoit une grave atteinte, l'in-

Digitized by Google

struction des cavaliers souffre aussi beaucoup d'un état de chose que rien ne peut excuser.

Si le gouvernement Égyptien devait tout à coup faire marcher ses escadrons de guerre en mars ou en avril, il ne pourrait compter sur un seul cheval. Mainte fois j'ai demandé la suppression d'une coutume aussi pernicieuse, le gouvernement a voulu la maintenir en dépit des pertes qu'elle occasionnait. On me disait, pour toute réponse, que l'abolition d'un usage aussi anciennement suivi en Égypte rendrait une multitude de chevaux aveugles.

Les maladies qui se développent plus particulièrement sous l'empire du régime alimentaire que je viens de signaler, sont la morve, le farcin, et les ramollissements du foie. Ces maladies sont extrêmement communes en Égypte.

Après l'époque du vert, on nourrit les bœufs, les chevaux et les ânes avec des fèvres et de la paille hachée.

En Égypte, l'espèce bovine est généralement belle, mais les Égyptiens ne lui donnent aucun soin; ils la laissent dépérir, et aujourd'hui elle est extraordinairement dégénérée. Dans les campagnes, jamais les habitants ne panseut leurs bêtes à cornes, aussi toutes, ou presque toutes, sont couvertes de tiques de la tête aux pieds. Ces insectes percent le cuir, tourmentent, sucent les animaux sur lesquels ils se sont fixés, et ils les amènent ainsi à un état de maigreur voisin du marasme.

S'il est en Égypte un animal domestique grandement utile à l'habitant des campagnes, c'est, à coup sûr, le buffle.

Le buffle n'exige aucun soin; il vit de peu, et vit dans les marais où il arrache, pour s'en nourrir, des herbes que refusent les autres animaux.

Le buffle donne beaucoup plus de lait que la vache, mais il est d'une qualité inférieure. Partout il peut s'acclimater, et partout il peut être d'un grand secours aux classes les plus pauvres de la société.

Lorsque je suis arrivé en Égypte, on m'avait dit que le jumart y existait, et on m'avait même cité les noms des personnes qui devaient posséder cet animal, prétendu résultat de l'accouplement du cheval avec la vache.

Quoique je ne partageasse pas cette croyance, j'ai été à la recherche du jumart, et je déclare que jamais je ne l'ai rencontré. On m'a désigné des hommes qui l'auraient obtenu; je suis allé les voir, je les ai interrogés, et cette fois encore j'ai pu me convaincre de l'erreur où étaient tombés les Égyptiens.

J'ai fait plus: comme aux doutes que j'opposais on élevait citation sur citation, j'ai voulu expérimenter directement, et dans le haras de Choubra, en présence des employés et de quelques visiteurs étrangers, des vaches ont été saillies par des chevaux.

L'union des sexes a eu lieu, jamais il n'en est rien résulté.

Ces observations me conduisent à quelques autres de même nature.

Des naturalistes ont prétendu, Valmont de Bomare avec eux, que le buffle pouvait féconder la vache, ou le taureau la femelle du premier.

Digitized by Google

Dans les campagnes de l'Égypte, les buffles, les taureaux et les vaches sont pêle-mêle; on les conduit dans les mêmes pacages, et fort souvent les mâles d'une espèce couvrent les femelles d'une autre. Pourtant aucune conception ne s'en est suivie, les Égyptiens ne la croient pas possible. L'assertion des naturalistes me paraît sans fondement.

Quand, en Égypte, l'homme a pu déployer sans entraves les ressources de son intelligence, l'industrie, l'agriculture, le commerce, les arts et les sciences ont marché à grands pas vers un perfectionnement qu'on ne peut nier. La terre produisait de très-riches moissons, et une population immense, 5, 6 et 7 millions d'hommes, habitaient dans des villes superbes dont nous n'apercevons plus que des débris, témoins muets de la grandeur passée d'un des premiers peuples de la terre.

Ballottés entre des conquérants oppresseurs ou des conquérants moins inhumains, les Égyptiens, depuis fort longtemps, dûrent porter l'empreinte du joug que leur imposèrent des maîtres étrangers.

Si les liens qui les attachaient au vainqueur leur laissaient quelque liberté d'action, ils payaient au centuple le bienfait qu'ils en recevaient.

L'Égypte restait riche par son agriculture, savante, industrielle et commerçante.

Mais lorsque le sort livrait la vallée du Nil à de fougueuses hordes de Barbares, oh! alors, tout tarissait devant elles; la terre cessait de produire, la végétation semblait s'arrêter subitement comme elle s'arrête quand passent en Égypte ces vents empoisonnés du sud que redoute également tout ce qui a vie.

A travers d'innombrables vicissitudes, déchirée par les tempêtes humaines, vingt fois sur le point de disparaître, renaissant tout à coup de ses cendres, l'Égypte avait été gouvernée par les Mamelouks, puis par les Turcs, quand, défigurée, pâle, meurtrie, elle tomba au pouvoir d'une armée sortie d'un pays chrétien.

La conquête de l'Égypte par les Français est peut-être l'épisode le plus remarquable de notre histoire militaire.

Les Égyptiens, musulmans comme leurs maîtres, n'avaient trouvé, malgré le protectorat d'une religion semblable, que des oppresseurs avides, des tyrans insatiables.

Dieu, pour les humilier, pour les punir, avait, disaient-ils, voulu que des chrétiens imposassent à leur tour des lois aux vrais croyants. C'était un décret fatal auquel il fallut se résigner pourtant, mais chacun des vaincus l'envisagea comme une condamnation à mort, ou comme l'épreuve la plus terrible imposée par le Créateur au mahométan réprouvé.

Ils avaient courbé le front devant cette manifestation de la Providence; ils attendaient en silence que la mort, mais une mort cruelle, vînt les enlever à la terre, lorsque autour d'eux ils entendirent prononcer des paroles de paix par ceux-là même qu'ils considéraient comme les ennemis les plus acharnés de leur religion. Ils avaient faim,—les étrangers leur donnèrent du

Digitized by Google

pain. Leurs anciens gouverneurs les frappaient sans pitié; — les chrétiens vainqueurs leur tendirent une main secourable et les appelèrent frères. Un moment, ils refusèrent d'en croire leurs yeux et leurs oreilles, tant la conduite des derniers vainqueurs leur sembla étrange.

A peine avaient-ils chassé de l'Égypte les hommes qui l'opprimaient, que les Français s'appliquèrent à consolider leur conquête.

Les impôts furent considérablement diminués; les Égyptiens, grands et petits, riches ou pauvres, trouvèrent dans l'administration nouvelle une égale protection. Toute tyrannie avait disparu, et l'Égyptien rencontrait partout une justice que ses coréligionnaires avaient été loin de lui accorder. Libre dans son champ, il se livra, sans crainte d'être dépouillé, aux travaux de l'agriculture, et celle-ci acquit bientôt un développement remarquable.

L'Égypte, sous le gouvernement des Français, acquérait chaque jour de nouvelles forces; elle allait reconquérir sa vigueur première, reprendre dans le monde une place qu'elle y avait perdue, quand un événement imprévu força la France d'abandonner sa conquête.

Tiraillée de nouveau, encore une fois le théâtre de luttes sanglantes, l'Égypte, harassée, haletante, devint possession turque sous la domination d'un pacha, celui qui la gouverne actuellement, Méhémet-Ali, né en Macédoine.

Afin d'arriver sûrement au but qu'il disait vouloir atteindre, la régénération entière de l'Égypte, le chef du gouvernement monopolisa l'agriculture.

Le monopole enfanté, il enfanta lui-même un nouvel ordre de choses, une administration dont je vais découvrir les rouages infiniment compliqués.

Les Égyptiens expropriés se trouvèrent n'avoir plus rien à eux; ni terre, ni industrie, ni commerce; ils devinrent des manœuvres à la solde du seul propriétaire qui fût en Égypte, le chef du gouvernement.

L'Égyptien dépouillé dut abandonner toute spontanéité dans les travaux des champs; il attendit que ses maîtres lui indiquassent ce qu'il avait à faire.

Le chef du gouvernement fut l'ordonnateur des ensemencements; représenté dans ses provinces par des gouverneurs turcs, il précisa chaque année, lui-même, ce que les provinces devaient fournir.

Aux gouverneurs furent adjoints des sous-gouverneurs; ceux-ci eurent des agas sous leurs ordres; les agas comptèrent aussi leurs délégués, et depuis le chef-lieu d'un département jusqu'à la simple commune, le *grand sabre* du pacha, comme disent les Orientaux, se trouva ainsi suspendu sur la tête de ses sujets.

L'Égyptien, porteur d'une pioche ou placé contre sa charrue, attendait... un soldat turc, armé d'un fouet, veillait auprès de lui : c'était le dernier anneau de la chaîne hiérarchique, il allait faire exécuter l'ordre que ses supérieurs immédiats devaient lui transmettre.

Personne encore ne savait ce qu'on ensemencerait; le pacha n'avait reçu

Digitized by Google

aucune nouvelle des marchés de l'Europe, il ignorait quelles étaient les denrées dont la vente serait la plus avantageuse.

Bientôt arrivent les bulletins du commerce; ils annoncent une hausse dans le prix des cotons; vite, le pacha ordonne d'ensemencer partout du coton.

Le gouverneur se hâte de prévenir ses subordonnés; ceux-ci font passer ses ordres à leurs administrés; les derniers représentants de l'autorité suprême préviennent les soldats de garde auprès du laboureur, et un coup de fouet rudement appliqué sur les épaules de ce dernier, lui annonce qu'il peut travailler.

L'Égyptien pique ses bœufs, la charrue avance, un sillon est tracé, mais l'homme exproprié se rappelle qu'il ne laboure pas pour lui, il sait que les récoltes qui vont naître par ses soins lui seront impitoyablement enlevées.

Dominé par cette idée, il ralentit son travail, il remplit mal sa tâche.

Le gardien frappe, et frappe encore pour activer l'ouvrage, mais bientôt, fatigué lui-même, il s'endort, laissant ainsi l'Égyptien maître d'agir à son gré.

L'Égyptien fait glisser rapidement sur la terre le soc de sa charrue, puis, à des intervalles éloignés, il trace d'autres sillons, et son gardien, ordinairement étranger aux opérations rurales, n'examinera pas, à son réveil, quelle est la profondeur du labour terminé.

Des incidents surviennent: le coton, étant une plante d'été, de fréquents arrosements sont indispensables, et l'eau, sur les cotonnières, est fournie par les puits à roues. Mais des incidents surgissent; ils deviendront préjudiciables à la culture du végétal favori de Méhémet-Ali.

Les manéges en bois des puits à roues ne sont pas montés; l'Égyptien le sait, mais dépouillé du titre de propriétaire, il se gardera bien d'en prévenir les Turcs ses spoliateurs.

Ici, vont mouvoir tous les ressorts de la singulière machine gouvernementale imposée à l'Égypte pour assurer le règne du monopole.

Le soldat accolé au fellah, c'est-à-dire *la dernière extrémité du long sabre de Méhémet-Ali*, adresse une réclamation pressante à son supérieur; celui-ci la fait parvenir au sous-gouverneur avec une apostille. Le sous-gouverneur envoie la réclamation au directeur de la province, qui la fait tenir, à son tour, au conseil privé du vice-roi.

Cette longue route, scindée, embarrassée d'obstacles, doit être parcourue si l'on veut obtenir les bois, les clous, les cordages nécessaires pour remettre en bon état les manéges détraqués.

La demande revient par le même chemin; elle touche à tous les degrés de l'échelle administrative; chaque dépositaire du pouvoir a eu connaissance de la note qu'a dû y apposer le premier aide de camp du pacha, et cette note enjoint de prendre, dans un lieu désigné, les matériaux dont on a besoin.

Tandis que fonctionne le personnel nommé pour activer les travaux agricoles, le coton croît lentement, il souffre, et souvent, quand la terre s'imbibe d'eau, il est trop tard, le coton a séché sur pied.

Digitized by Google

L'agriculture, dans les mains du gouvernement, n'étant que l'expression des besoins de quelques marchés européens, est constamment vacillante.

Fort souvent j'ai vu des terres ensemencées d'un blé déjà grand, être déchirées par la charrue pour recevoir des graines de coton. Qu'arrivait-il parfois? le coton, diminuant subitement de valeur, les pauvres habitants sans blé se trouvaient réduits à la dernière extrémité.

De ce que les Égyptiens sont exclus du nombre des propriétaires, ils n'en continuent pas moins d'être passibles d'impôts fort élevés, et eux seuls doivent subvenir aux exigences du gouvernement.

On leur demande de l'argent, du beurre, du lait, et quand le gouvernement eut pris pour son compte les filatures, les usines et les fabriques, il s'empara des bœufs que nourrissaient les Égyptiens.

Et pourtant, malgré ce pillage continu, il fallait que les terres fussent labourées; alors naquit un désordre indicible, et l'Égypte parut comme atteinte d'un mal qui la menaçait d'une gangrène inévitable.

Les meilleurs bœufs enlevés aux villages, il fallait des fèves et de la paille pour les sustenter; on les prit chez les laboureurs.

Les laboureurs, dénués de tout pour eux et leurs bestiaux, se virent entraînés dans une misère effrayante.

Les émissaires du gouvernement les pourchassaient continuellement, et lorsque pressurés, battus ou menacés de la corde, ils n'eurent plus rien, ils prirent, pour vivre, ce qui leur restait de fèves pour alimenter leurs bestiaux.

Les bestiaux affamés, couverts de vermine, succombèrent dans les sillons qu'ils venaient de tracer; les récoltes manquèrent ou furent d'une valeur très-minime.

Au milieu de cette désorganisation qui grandissait tous les jours, une autre scène très-déplorable s'offrit aux yeux de l'observateur.

Pour ne pas mourir de faim, une partie de la population prit la fuite. Il en résulta que les digues destinées à limiter les inondations se disloquèrent, et les eaux du Nil, ne rencontrant plus d'obstacle, inondèrent tout, jusqu'aux villages.

Les maisons tombèrent; ce qui restait des troupeaux fut enlevé, dispersé, et après l'inondation la surface de la terre fut jonchée de cadavres, qui, se putréfiant, jetèrent en Égypte les germes de maladies pestilentielles.

Le gouvernement égyptien n'en continua pas moins de demander de l'argent, des hommes, et des bestiaux aux communes.

Les gouverneurs n'osèrent signaler au pacha l'état misérable des villes, et afin de ne pas laisser de prise aux réprimandes, ils assaillirent les fellahs, et menacèrent de les pendre s'ils ne livraient incontinent de quoi satisfaire le pacha.

Ces menaces réussirent une, deux, ou trois fois, et lorsqu'ils eurent tout livré, on leur demanda encore. Comme ils n'avaient plus rien, on les emprisonna.

Les prisonniers recevaient chaque jour des centaines de coups de fouet,

Digitized by Google

on en pendait de temps en temps, et quand après plusieurs mois on ne put rien avoir des autres, ceux-ci furent relâchés et renvoyés dans leurs villages. Hors d'état de travailler par suite des mauvais traitements qu'ils avaient reçus, ils attendirent, dans leurs cabanes empoisonnées, que la mort les délivrât de ce monde.

La mort ne se fit pas attendre.

Les Turcs, pour remédier à cet état de choses dont seuls ils étaient les auteurs, recoururent à un expédient fort singulier.

Puisque des villages en très-grand nombre se trouvaient dans l'impossibilité de payer les impositions, ils contraignirent les villages voisins à payer pour les premiers, établissant par là une solidarité matérielle dont ils vantèrent les grands avantages.

La solidarité fut acceptée bon gré mal gré, et quelques mois après le nombre des communes insolvables avait augmenté du double.

Inventeurs de l'expédient, les Turcs ne s'arrêtèrent point pour cela; ils étendirent la solidarité au fur et à mesure que l'insolvabilité croissait elle-même.

Fixée d'abord à quelques villages, elle embrassa des cantons, puis des arrondissements, puis des provinces.

Et il advint, sous un pareil régime, que cantons, arrondissements et provinces cessèrent de produire.

Le premier remède ne pouvant plus agir, le gouvernement égyptien en appliqua un autre: il prit pour son compte tous les villages obérés.

Dans cette condition, ces villages furent constitués propriétés nationales, et les hommes comme les bestiaux furent placés sous l'autorité d'un Turc, auquel le pacha avait donné l'ordre de *rendre à la terre toute sa fertilité première.*

Les hommes devaient recevoir une paye; jamais ils ne la reçurent; les hommes s'enfuirent.

Comme la commune se trouvait sans approvisionnement quand le Turc en prit possession, les fourrages manquèrent. Les bestiaux, n'ayant rien à manger, moururent.

On courut après les hommes; plusieurs furent pris, ramenés aux villages d'où ils se sauvèrent de nouveau, parce qu'ils n'y trouvaient rien de ce qui leur fallait pour vivre et pour travailler.

Le gouvernement continue ce système, et dans ce moment il persiste encore à maintenir une création qui occasionnera la ruine totale de l'Égypte.

C'est à cette administration malheureuse qu'il faut attribuer la dégénération des produits principaux de l'agriculture égyptienne, comme blé, coton et autres.

HAMONT.

Digitized by Google

SITUATION DES RUSSES DANS LE CAUCASE.

(Deuxième article.)

Conséquences du traité d'Andrinople. — Déclaration de guerre aux tribus du Caucase. — L'Abhasie envahie. — La guerre éclate dans le Daghèstan. — Kasi-Moulah et Schamil. — Opérations militaires sur les côtes de la Circassie. — Établissement du blocus. — L'empereur Nicolas visite le Caucase. — Expédition du lieutenant-général Grabé en 1839. — Désastres des Russes pendant l'année 1840. — Destruction de la route militaire de Guelendchik à Ekaterinodar. — Bulletin publié par les journaux russes. — Campagne contre les Lesghis et les Tchetchsenzs. — Mouvements dans la grande Kabarda. — La Russie ne fait aucun progrès. — Obstacles à la conquête du Caucase. — Vices de l'administration militaire. — Désastreuses conséquences. — La Russie ne saurait employer de grands corps d'armée. — Autres causes de faiblesse des armées russes. — Le Caucase est devenu un lieu de déportation. — Tactique militaire. — Destruction des forêts. — Machine électrique employée par un général pour épouvanter les montagnards. — Singulière mystification. — Tentatives de pacification sous le régne de l'empereur Alexandre. — Établissement de relations commerciales avec le Caucase. — Nouveaux projets de domination de l'empereur Nicolas. — Droits des Russes sur le Caucase. — Affaire du Vixen. — Importance de l'occupation du Caucase. — Mémoire adressé à l'empereur. — Coup d'œil politique sur la Russie méridionale. — Projets de conquête des Russes sur les Indes. — Voies ouvertes aux invasions des peuples du Nord. — Mission du conseiller d'État Mégri à Boukhara. — Expédition du général Perofsky contre Khiva. — Difficultés d'un rapprochement entre les Russes et les populations de l'Asie centrale. — Routes par la Perse. — Les projets de la Russie sont impraticables. — Influence du cabinet de Saint-Pétersbourg à Khiva, à Boukhara et à Caboul. — Comparaison entre les projets des Russes et les expéditions d'Alexandre et celles des Mongols. — Situation de la Grande-Bretagne dans les Indes. — Concurrence en Perse entre les Anglais et les Russes pour le placement de leurs produits. — Comment les intérêts de l'Europe occidentale se trouvent engagés dans la guerre du Caucase. — Situation de la France en Algérie comparée à celle de la Russie dans le Caucase.

I.

Le traité d'Andrinople avait en quelque sorte ouvert une nouvelle ère aux relations de la Russie avec les montagnards, car ce fut en vertu de ce traité que le czar actuel, déjà maître d'Anapa et de Soudjouk-Kalé, prétendit à la souveraineté de la Circassie et de tout le littoral du Caucase. Fidèle aux invariables principes de sa politique extérieure, le gouvernement employa d'abord les moyens de corruption, et chercha à séduire les divers chefs du pays par des pensions, des décorations et des grades militaires. Mais les

Digitized by Google

montagnards, qui avaient sous les yeux l'exemple des provinces persanes, repoussèrent énergiquement toutes les propositions de la Russie, ainsi que les clauses de la convention d'Andrinople : l'indépendance politique et commerciale de leur pays devint leur cri de ralliement, et ils ne voulurent plus traiter à aucune autre condition. De pareilles idées ne pouvaient être qu'en opposition avec les projets de domination absolue de l'empereur Nicolas; aussi, la Russie eut-elle recours aux armes pour obtenir par la force ce que n'avaient pu lui procurer ni les sommations, ni les menaces.

L'Abkhasie, située sur la côte orientale de la mer Noire, et d'un accès facile, fut la première envahie. Sous le prétexte ordinaire de défendre un de ses princes, et de mettre fin à l'anarchie, un corps de troupes russes occupa le pays en 1830. La même année, le maréchal Paskewitch, alors gouverneur général du Caucase, fit, pour la première fois, une exploration armée de l'autre côté du Kouban, dans le pays des Tcherkesses; mais son expédition, complétement stérile, n'aboutit qu'à une grande perte d'hommes et de munitions. L'année suivante, la guerre éclata dans le Daghestan avec les Lesghis et les Tchetchenzs. Le célèbre Kasi-Moulah, se faisant passer pour un prophète, rassembla un assez grand nombre de partisans. Malheureusement pour lui, il n'y eut point d'accord entre les tribus; les princes montagnards, divisés entre eux, se contrariaient mutuellement; Kasi-Moulah ne parvint jamais à réunir au delà de 3 à 4,000 hommes. Il soutint néanmoins la lutte avec un courage digne d'un meilleur sort, et la Russie sait ce qu'il lui en a coûté pour le réduire et étouffer la révolte du Daghestan. Quant à des progrès réels dans cette partie du Caucase, les Russes n'en firent aucun; ils se bornèrent à établir les choses sur leur ancien pied. Le Daghestan redevint bientôt plus hostile que jamais, et les Tchetchenzs et les Lesghis, par détachements séparés, continuèrent à piller et à ravager les provinces limithrophes jusqu'au moment où l'ascendant du célèbre Schamil, digne successeur de Kasi-Moulah, vint imprimer une nouvelle impulsion aux belliqueuses tribus de la montagne, et les rendre plus redoutables que jamais.

Après la prise de possession d'Anapa et de Soudjouk-Kalé, les Russes songèrent à s'emparer de tout le littoral de la Circassie, principalement des divers points favorables à l'établissement de postes militaires. C'est ainsi que furent successivement occupés Guelendchik et l'importante position de Gagra qui commande le passage entre la Circassie et l'Abkhasie. Les Tcherkesses défendirent héroïquement leur territoire; mais comment auraient-ils pu résister à l'artillerie des vaisseaux de guerre qui les foudroyait pendant que les soldats débarquaient et construisaient leurs redoutes? En 1833, le blocus des côtes fut déclaré, et toute communication étrangère avec le Caucase ostensiblement interceptée. Les quatre années suivantes, la Russie fit de grandes pertes, et tous ses succès se bornèrent à la construction de quelques fortins isolés sur le littoral de la mer. Elle augmenta ensuite son armée, établit la route militaire du Kouban à Guelendchik, à travers le dernier chaînon occidental du

Digitized by Google

Caucase (1), fit explorer tout le littoral ennemi, et se prépara à pousser la guerre avec une nouvelle vigueur.

En 1837, l'empereur Nicolas visita le Caucase. Il voulut voir par lui-même le théâtre d'une guerre si malheureuse pour ses armes, et sans doute essayer ce que pourrait sur les montagnards l'ascendant de sa majesté impériale. Les chefs du pays furent invités à différentes conférences auxquelles ils se rendirent hardiment sur la parole des Russes; mais, au lieu de se les concilier par des paroles de paix et de modération, l'empereur ne fit que les aigrir par des menaces et le ton hautain de son langage : «Savez-vous, leur dit-il, que j'ai assez de poudre pour faire sauter toutes vos montagnes?»

Pendant les trois années qui suivirent, les expéditions se succédèrent sans relâche : Golovin, sur les frontières de la Géorgie; Grabé, au nord, et Raiefsky, sur le littoral de la Circassie, ne négligèrent rien pour accomplir l'œuvre de la conquête que leur commandait Nicolas. Les sacrifices de la Russie furent énormes; la plus grande partie de son escadre fut détruite par une tempête; mais tous les efforts échouèrent devant l'intrépidité et la tactique des montagnards. Quelques nouveaux forts, construits sous la protection des vaisseaux de guerre, furent les seuls résultats de ces désastreuses campagnes. En 1839, je me trouvais dans le Caucase lors du retour de la fameuse expédition du lieutenant-général Grabé, contre Schamil. L'armée, à son départ, présentait un effectif de 6,000 hommes. Dans l'espace de trois mois, elle fut réduite de moitié, et 120 officiers tombèrent sous les balles des montagnards. Mais, comme le général commandant avait pénétré plus avant dans le pays qu'aucun de ses prédécesseurs, on chanta victoire en Russie, et Grabé devint le héros du jour, bien que les troupes impériales eussent été forcées de se retirer et d'évacuer entièrement la contrée envahie. Toutes les autres tentatives ressemblent à celle-ci, ne produisant en définitive que l'incendie et la ruine de quelques villages. Sans doute, les montagnards sont loin de sortir triomphants de toutes leurs rencontres avec les Russes; ils résistent difficilement aux effets de l'artillerie; mais, s'ils sont obligés de céder, soit au nombre, soit au génie européen, ils n'en finissent pas moins par rester maîtres du terrain et par annuler tous les avantages momentanément remportés par leurs ennemis.

L'année 1840 fut encore plus fatale aux armées de Nicolas. Presque tous les nouveaux forts du littoral furent pris par les Circassiens. On vit ces courageux montagnards attaquer, sans artillerie, les postes les mieux fortifiés. La route militaire du Kouban à Guelendchik fut interceptée; le fort Saint-Nicolas, qui la commandait, emporté d'assaut et la garnison massacrée. Jamais la Russie n'avait encore éprouvé de pareils revers. Les désastres furent tels, que les journaux officiels eux-mêmes, après plusieurs mois de silence, durent se décider à en parler et essayer de donner le change sur

(1) Voir le récit de toutes ces expéditions, dans les *Études sur la Circassie*, par M. Denis, *Revue de l'Orient*, t. I, p. 263, 264 et suiv.

Digitized by Google

les pertes réelles en publiant avec emphase l'héroïsme des malheureuses garnisons de la mer Noire.

Voici le bulletin publié par l'*Invalide russe*, en date du 7 août 1840 (1):

«Les annales de l'armée russe offrent une multitude de glorieux faits d'ar«mes et d'actions héroïques dont le souvenir sera à jamais conservé dans la «postérité. Le corps détaché du Caucase, par sa destination spéciale, a plus «souvent que les autres troupes l'occasion de cueillir de nouveaux lauriers; «mais on n'avait pas encore vu dans ses rangs d'exemples d'une aussi bril«lante valeur que celle dont ont récemment fait preuve les garnisons de «plusieurs fortifications de campagne, élevées sur le territoire insoumis du «Caucase, le long des côtes orientales de la mer Noire.»

«Érigés dans le but de mettre un frein aux brigandages de ces hordes à «demi-barbares, et particulièrement à leur industrie favorite, le commerce «honteux des esclaves; ces fortifications ont été, pendant le printemps de «cette année, constamment en butte à leurs attaques. Dans l'espoir d'anéantir «les obstacles qui leur étaient opposés, à une époque où par leur position et «la difficulté insurmontable des communications, les fortins du rivage ne «pouvaient recevoir aucun secours du dehors, elles ont réuni contre eux «toutes leurs forces et tous leurs moyens. Et en effet, trois de ces fortins «sont tombés; mais, tombés avec une gloire qui a mérité à leurs défenseurs «l'admiration et même le respect de leurs farouches ennemis. Les vaillants «efforts des autres garnisons ont été couronnés d'un meilleur succès. Toutes «ont résisté aux attaques désespérées et renouvelées à plusieurs reprises des «montagnards, et, sans se laisser abattre, ont tenu bon jusqu'à ce qu'il eut «été possible de leur envoyer des secours et des renforts.

«Dans cette lutte d'une poignée de soldats russes contre un ennemi dé«terminé et entreprenant, dix fois et même plus de vingt fois supérieur en «nombre, les hauts faits des garnisons des redoutes Véliaminof et Michel, «et la défense des fortins Navaguinsky et Abinsky, méritent une attention «particulière. La première de ces redoutes fut prise par les monta«gnards le 29 février dernier. — Dès l'aube du jour, profitant des localités «et masquées par le brouillard du matin, leurs bandes, fortes de plus de «7,000 hommes, s'approchèrent des retranchements sans être aperçues, et «se précipitèrent avec impétuosité à l'assaut. Culbutées à plusieurs reprises, «elles revinrent chaque fois à la charge avec fureur, et, après une lutte «prolongée, finirent par rester maîtresses du rempart. Repoussant toute «proposition de se rendre, la garnison continua, avec un courage inébran«lable, un combat désormais sans espoir, préférant y trouver une mort «glorieuse, et succomba tout entière, à l'exception de quelques soldats «malades, qui furent faits prisonniers par les montagnards. Ces der«niers, en signe de respect pour les défenseurs de la redoute, emmenèrent «dans leurs maisons quelques-uns d'entre ceux qui donnaient encore

(1) Ce bulletin, nous le donnons textuellement, tel qu'il a été imprimé en français dans les journaux russes.

Digitized by Google

«quelque espoir de guérison. La garnison de la redoute Véliaminof se com-«posait de 400 hommes de tous grades. La perte des montagnards s'éleva, «en morts seulement, à 900 hommes.

«Dans la matinée du 22 mars, les montagnards, au nombre de plus de «11,000 hommes, attaquèrent la redoute Michel, dont la garnison ne comp-«tait que 480 hommes sous les armes.

«Son brave chef, le capitaine en second, Lico, du bataillon n° 5 des «Cosaques de la ligne frontière de la mer Noire, instruit des intentions de «l'ennemi, avait fait d'avance ses préparatifs pour lui opposer une vigou-«reuse résistance. Voyant l'impossibilité de recevoir à temps aucun renfort, «il avait préparé des clous pour enclouer ses canons dans le cas où le rem-«part serait emporté, et il avait construit dans l'intérieur de la redoute un «réduit au moyen de planches, tonneaux et autres matériaux propres à cet «usage. Réunissant ensuite sa garnison toute entière, officiers et soldats, il «leur proposa de faire sauter le magasin à poudre s'ils ne parvenaient pas «à repousser l'ennemi. Cette proposition fut accueillie avec un enthousiasme «qu'est venue justifier la conduite de la garnison. Les montagnards furent «reçus par un feu des plus meurtriers de l'artillerie du fort; ils ne purent se «rendre maîtres du rempart qu'après un combat d'une heure et demie, dans «lequel ils éprouvèrent des pertes considérables.

«Les efforts héroïques de la garnison les ayant rejetés dans le fossé, ils «se mirent à fuir; mais les cavaliers montagnards, restés en observation à «une certaine distance, accueillirent les fuyards à coups de sabre; ces der-«niers, voyant une mort inévitable des deux côtés, revinrent à l'assaut, «chassèrent la garnison du rempart et la refoulèrent dans le réduit, après «qu'elle eut livré aux flammes toutes les munitions et approvisionnements «de tous genres qui se trouvaient dans la redoute. On continua pendant une «demi-heure à tirailler, puis le feu cessa; et les montagnards commençaient «à se féliciter de leur victoire, lorsque le magasin à poudre fit explosion. La «garnison périt en accomplissant cet acte mémorable dans les fastes mili-«taires; mais avec elle périrent tous les montagnards qui se trouvaient «dans la redoute (1).

«Les détails de la défense des redoutes Véliaminof et Michel ont été di-«vulgués par les montagnards eux-mêmes et quelques soldats échappés à «leur esclavage. — Les services des héros morts ainsi au champ d'honneur «ont été honorés par S. M. l'empereur dans la personne de leurs familles, «dont l'existence a été assurée et dont les enfants seront élevés aux frais de «l'État. Maintenant ces redoutes sont occupées de nouveau par le détache-«ment de troupes opérant sur les côtes orientales de la mer Noire.

---

(1) Malheureusement on ignore l'auteur de cette action héroïque. On croit, d'après quelques ouï-dire, quelle a été accomplie par un simple soldat du régiment d'infanterie, Tenguisky. Les résultats de l'enquête instituée à cet effet seront ultérieurement publiés. (*Note du journaliste russe.*)

Digitized by Google

«Le fortin Navaguinsky a souvent été en butte aux attaques des monta-«gnards, mais elles ont toujours été repoussées avec la même valeur et la «même fermeté. Dans une de ces attaques, les montagnards, profitant de «l'obscurité de la nuit et du bruit de la tempête, s'approchèrent du fort «sans être aperçus des sentinelles, le cernèrent de tous les côtés, s'élancèrent «tout à coup à l'assaut avec des échelles et des crochets, se rendirent maî-«tres d'une partie du rempart, et pénétrèrent dans le fortin. Son brave com-«mandant, le capitaine Podgoursky, et le lieutenant Jacovlef, se portèrent «alors à leur rencontre avec une partie de la garnison. Tous deux furent «tués sur place; mais leur mort ne ralentit en rien l'ardeur des soldats, qui «se précipitèrent à la baïonnette sur l'ennemi et le rejetèrent dans le fossé. «Le combat fut soutenu avec le même enthousiasme sur tous les points de «l'enceinte du fortin, et les malades eux-mêmes, accourus spontanément du «lazaret, y prirent part. Au point du jour, après trois heures d'une lutte «acharnée, le fortin fut délivré des ennemis, qui y laissèrent un nombre «considérable de morts et de blessés.

«Le 26 mai, le fortin Abinsky, situé entre le Kouban et le rivage de la «mer Noire, fut entouré à deux heures du matin, par des bandes de monta-«gnards, au nombre de 12,000 hommes, qui s'étaient rassemblés dans le voi-«sinage, et qui s'élancèrent tout à coup à l'assaut avec de grands cris et en «tirant des coups de fusil. La grêle de balles, de grenades à la main et de «mitraille qui les accueillit, n'arrêta point leur ardeur. Pleins de témérité et «de mépris de la mort, ils descendirent avec une promptitude et une agilité «merveilleuses dans le fossé, et commencèrent à escalader le rampart, allant «ainsi aveuglément à une perte certaine; leurs guerriers, couverts de cottes «de mailles, pénétrèrent à plusieurs reprises dans le retranchement, mais «chaque fois ils furent tués ou repoussés. Enfin, malgré tous les efforts de «la garnison, une troupe nombreuse se fraya passage dans l'intérieur d'un «bastion et se précipita, enseignes déployées, dans l'intérieur du fortin. Le «commandant, colonel Vécélofky, conservant toute sa présence d'esprit dans «ce moment critique, se porta à la baïonnette contre l'ennemi avec une ré-«serve de 40 hommes qu'il avait gardée, et le rejeta hors des retranchements «après lui avoir enlevé deux drapeaux. Cette action éclatante arrêta l'au-«dace des assaillants, et enflamma au plus haut degré le courage de la gar-«nison. L'ennemi, battu sur tous les points, prit la fuite en emportant ses «morts, suivant l'usage des peuples asiatiques. Dix blessés restèrent entre les «mains de la garnison, qui trouva 685 morts, tant dans l'intérieur de la «place que dans les fossés. Le nombre de ceux que les montagnards avaient «emportés pour les inhumer chez eux, était sans doute encore plus con-«sidérable. De notre côté, la perte s'éleva en tués à 9 hommes, et en blessés «à 18.

«Au moment de l'attaque, la garnison du fortin Abinsky se composait «d'un officier supérieur, 15 officiers, et 676 soldats. La faiblesse numérique «de cet effectif prouve déjà par elle-même l'intrépidité extraordinaire de «tous, officiers comme soldats, et leur résolution unanime de défendre

Digitized by Google

«avec une fermeté inébranlable les remparts confiés à leur courage (1).»

Sur les versants de l'Orient, la guerre fut tout aussi désastreuse pour la Russie. Au combat de Valrik, contre les Tchetchenzs, l'armée impériale perdit plus de 400 sous-officiers et soldats, et 29 officiers. Les colonies militaires du Terek furent attaquées et pillées, et le général Golovine, en reprenant ses quartiers d'hiver à la fin de la campagne; avait perdu plus des trois quarts de l'effectif de son armée (2).

En présence de cette ligue offensive des tribus du Caucase, la grande Kabarda elle-même ne resta pas indifférente, et lorsque la Russie, redoutant avec raison les dispositions peu bienveillantes de quelques tribus, fit faire une exploration armée sur les bords de la Laba, pour y construire des redoutes, et isoler ainsi les peuplades soumises, le général, en pénétrant dans le pays, ne trouva plus qu'un désert. Tous les habitants s'étaient déjà retirés de l'autre côté de la Laba, pour aller fraterniser avec leurs belliqueux voisins.

Depuis lors la presse a retenti de nouveaux échecs, et M. A. Denis a consigné dans son article tous les faits importants qui ont signalé les dernières opérations militaires de la Russie. Ces opérations, aussi infructueuses que toutes celles qui les ont précédées, prouvent que rien n'a changé dans les parties belligérantes. Ainsi, nous voyons qu'en dépit de ces ressources, en dépit de l'inébranlable volonté de l'empereur, la Russie, depuis soixante ans, est restée complétement stationnaire dans le Caucase.

II.

En considérant cette longue série de désastres et d'efforts toujours inutiles, on se demande naturellement quelles sont les causes du peu de succès de l'empire. Nous avons déjà parlé de la constitution topographique du pays, des difficultés que présentent aux invasions des contrées inaccessibles par les vallées; nous avons également donné assez de détails sur les mœurs et le caractère des montagnards pour qu'on puisse apprécier la résistance opiniâtre et redoutable des tribus. Cependant, avec la volonté irrésistible de l'empereur Nicolas, avec le pouvoir absolu dont il dispose, avec la haute importance qu'il attache à la conquête du Caucase, il est difficile d'admettre que, dans une région aussi limitée, les obstacles, provenant de la nature du sol et des populations, n'eussent pu être surmontés, si

(1) Tout commentaire sur cet héroïque bulletin nous semble superflu. Nous ferons simplement observer que les pertes les plus sérieuses, la destruction de la nouvelle route du Kouban, la prise de l'important fort Saint-Nicolas et celle de trois autres encore ont été complétement oubliées pour ne mentionner que les faits pouvant être interprétés au profit de la gloire militaire de la Russie.

(2) Voir, pour le récit de tous ces mouvements, les détails mentionnés dans l'article de M. Denis.

Digitized by Google

d'autres causes plus énergiques ne venaient incessamment entraver les opérations de la Russie. Ces causes, il faut les chercher en grande partie dans la déplorable organisation des armées impériales.

En Russie, il n'existe aucune intendance militaire distincte soumise à une surveillance désintéressée, soit de la part du gouvernement, soit de la part d'officiers supérieurs. Dans chaque régiment, c'est le colonel lui-même qui est chargé de la fourniture des vivres; et comme par le fait, il agit en maître absolu, et qu'il ne subit aucun contrôle, il a, ainsi que ses fournisseurs, toute la latitude possible pour tromper le gouvernement et s'enrichir aux dépens de ses troupes. Il y a tel régiment dans le Caucase qui rapporte jusqu'à 80 et 100,000 francs à son chef. Quant aux officiers subalternes, la servitude militaire d'un côté, et l'insuffisance de leurs appointements de l'autre, font qu'ils sont toujours disposés à partager les produits, et à se rendre complices des honteuses spéculations de leur commandant. Que résulte-t-il de ce déplorable état de corruption? c'est que, malgré les prix élevés payés par le gouvernement, les entrepreneurs n'expédient pas moins dans le Caucase les denrées les plus malsaines, et des céréales presque toujours échauffées ou totalement corrompues; car ce n'est que de cette manière qu'ils peuvent réaliser des bénéfices assez considérables pour être à même de satisfaire la cupidité de leurs associés les officiers. J'ai connu à Théodosie, en Crimée, plusieurs négociants, hommes d'honneur, qui refusaient toute espèce de fourniture militaire, parce qu'il leur était impossible de faire accepter de bonnes denrées aux colonels et aux généraux.

Nulle part le pillage administratif ne s'exerce d'une manière plus scandaleuse que dans le Caucase. Il y est véritablement organisé, et l'on peut se faire une idée des souffrances et des privations du soldat par le luxe de table des moindres officiers, dont la plupart ne reçoivent que 1,000 à 1200 roubles de traitement annuel. Certes, il y a peu de souverains qui se préoccupent autant du bien-être matériel de leurs soldats que l'empereur Nicolas, et nous devons rendre ici justice à ses généreuses intentions; mais toute sa bonne volonté reste impuissante contre la corruption de ses officiers et de ses employés, contre le manque total de publicité, et contre cette basse servilité qui empêchera toujours un inférieur d'accuser son supérieur. J'ai assisté, dans le Caucase, à plusieurs inspections militaires faites par des officiers généraux; jamais je n'ai entendu s'élever la moindre plainte parmi les soldats; lorsque le général, les réunissant en cercle autour de lui par compagnie, les questionnait sur la nature de leurs aliments, ils répondaient tous invariablement et en chœur, qu'ils n'avaient rien à désirer; et qu'ils étaient traités aussi bien que possible. C'est qu'ils se trouvaient sous le regard menaçant de leur colonel; et ils n'ignoraient pas ce que leur eût coûté la moindre réclamation : cependant ils mouraient par centaines, victimes du scorbut et de toutes les maladies qu'engendre une nourriture malsaine.

Le gouvernement fait ordinairement en Sibérie des achats considérables de beurre qu'il destine à l'armée du Caucase; mais ce beurre qui serait

Digitized by Google

d'une si grande ressource pour les hôpitaux militaires, et qui se paye jusqu'à 65 francs les 20 kilogrammes, dépasse bien rarement Taganrok. Il est vendu en détail dans cette ville et les environs, puis remplacé par tout ce que l'on peut trouver de plus mauvais. Ce vol ne s'arrête pas là : le beurre fabriqué à Taganrok devient dans le Caucase l'objet d'une nouvelle spéculation, et en définitive, il n'en arrive pas une parcelle aux soldats malades et découragés; les autres bonnes provisions ont à peu près le même sort.

En 1840, à mon passage à Théodosie, 1500 malades encombraient l'hôpital militaire de la ville, où ils mouraient tous faute de soins et de bons médicaments. Un général courlandais (dont je pourrais citer le nom), justement indigné, adressa directement à l'empereur un énergique tableau de ces abus; vingt jours après, un officier supérieur expédié en courrier par ordre de l'empereur lui-même, arriva sur les lieux. Mais les employés de l'hôpital étaient riches, ils avaient pris leurs mesures; et le résultat de cette mission, qui s'annonçait d'une manière si menaçante, fut un rapport des plus satisfaisants sur le zèle des administrateurs et l'état sanitaire de l'établissement. Le général fut sévèrement réprimandé, presque disgracié; et les voleurs continuèrent à mériter les éloges officiels : je n'ai pas appris qu'ils eussent été récompensés par le gouvernement.

Conséquence fatale de l'absence de tous soins matériels, la mortalité la plus effrayante règne parmi les troupes du Caucase; des divisions entières disparaissent dans l'espace de quelques mois, et tous les trois ou quatre ans, l'armée se trouve totalement renouvelée. C'est surtout dans les fortins du littoral, où un isolement presque absolu vient se joindre aux mauvais aliments, que les maladies, et principalement le scorbut, font d'horribles ravages. Au printemps de 1840, la douzième division, composée, chose vraiment extraordinaire, de 12,000 hommes d'effectif, était allée occuper les redoutes des côtes de la Circassie. Quatre mois après, on la rappela pour lui faire prendre part à l'expédition alors projetée contre le vice-roi d'Égypte. Lorsqu'elle débarqua à Sévastopol, elle était réduite à 1500 hommes. La même année, le général en chef allant visiter les fortins du littoral, ne trouva que 9 hommes de disponibles sur 300 soldats qui composaient la garnison de Soukhoum-Kalé. D'après des chiffres officiels, il est mort, terme moyen, pendant les années 1841 et 1842, 17,000 hommes sur le littoral de la Circassie.

S'étonnera-t-on ensuite qu'avec une pareille administration militaire la Russie ne fasse aucun progrès marquant dans le Caucase? Que peut-on espérer d'armées où l'absence de tout soin matériel et le mépris le plus complet pour la vie des hommes sont invariablement à l'ordre du jour? Aussi, les divisions et les régiments sont-ils, dans le Caucase, en désorganisation permanente, et les troupes perdent-elles tout sentiment de courage et d'activité sous l'influence des maladies qui les déciment sans relâche. Il faut toute la force de la discipline, toute la stoïque abnégation du soldat, et surtout le renouvellement incessant des garnisons, pour empêcher les Russes d'être chassés de toutes leurs positions.

Digitized by Google

On se demande souvent, avec surprise, pourquoi la Russie ne fait pas marcher à la fois 200,000 et même 300,000 hommes. Nous avons déjà donné des détails assez circonstanciés sur la constitution topographique du Caucase pour que chacun puisse immédiatement comprendre combien il est difficile de faire agir de grands corps d'armées dans des contrées aussi inaccessibles et aussi merveilleusement défendues par elles-mêmes : d'une autre part, il ne faut pas oublier non plus que le chiffre officiel de l'armée du Caucase est toujours au moins de 160,000 hommes. Sans doute, le chiffre véritable dépasse bien rarement 80,000 ; mais la proportion de cet effectif avec la totalité réelle des forces de l'empire soldées comme si elles étaient au grand complet, n'en reste pas moins la même ; et dans les circonstances actuelles, il est impossible que le gouvernement puisse augmenter le nombre de ses troupes sans porter la plus grave atteinte aux finances de l'empire, déjà si obérées (1). Enfin, considération plus forte encore, le déplacement des corps d'armée est excessivement difficile en Russie, bien plus difficile que dans n'importe quel pays de l'Europe. Dans toutes les discussions sur la lutte du Caucase, on n'a jamais tenu compte des immenses difficultés que présente le transport des hommes et des munitions de guerre et de bouche, et l'on a toujours raisonné comme si le Caucase était situé presque au centre des États du czar. Que l'on jette un coup d'œil sur une carte de Russie, et l'on verra que les régions caucasiennes, reléguées à l'extrémité la plus méridionale de l'empire, sont séparées par de véritables déserts, des grands centres de la population russe, et que pour se rendre des premiers gouvernements, où se fait le recrutement militaire, aux rives du Kouban, il faut traverser plus de 150 lieues de pays habités par des Cosaques et des Kalmouks, où la nature du sol et des populations s'oppose à tout cantonnement de réserves.

N'oublions pas, en outre, les obstacles provenant du climat. A peine la belle saison dure-t-elle quatre mois en Russie. Au printemps et en automne les routes sont impraticables pour les piétons ; et pendant l'hiver, le froid est trop rigoureux, les journées sont trop courtes, et les tourmentes neigeuses souvent trop prolongées pour qu'on puisse songer à mettre des régiments en mouvement, et surtout à les envoyer dans le Caucase à travers les plaines incultes et désertes qui s'étendent entre la mer d'Azof et la mer Caspienne. La voie maritime est tout aussi impraticable. La mer Caspienne ne saurait être utilisée en raison des steppes arides et sans ressource agricole qui la ceignent du côté de la Russie. Astrakhan, la seule ville située sur cette partie du littoral, est réduite à faire venir ses moyens de subsistance

(1) Dans l'article de la *Revue de l'Orient*, déjà cité, le chiffre de 160,000 hommes est donné comme positif. M. A. Denis n'ayant à sa disposition que des documents officiels, ne pouvait éviter cette erreur. Mais nous savons que dans ses actes comme dans ses écrits notre honorable président se propose avant tout la recherche de la vérité ; nous sommes alors persuadés d'avance que notre rectification sera accueillie par lui avec empressement.

Digitized by Google

de 200 lieues de distance. La mer Noire se trouve sans doute dans de meilleures conditions. Mais elle ne permet de communiquer qu'avec les seuls fortins des côtes de la Circassie; et les montagnards, pour leur livrer leurs attaques, attendent toujours la mauvaise saison pendant laquelle, la navigation se trouvant ordinairement suspendue, il est extrêmement difficile de secourir et de ravitailler les garnisons. Le transport des munitions de bouche et de guerre offre tout autant de lenteur et de difficultés. A l'exception des forts de la Circassie, directement approvisionnés par les ports d'Odessa, de Théodosie et de Kertch, toutes les garnisons du Caucase reçoivent leurs vivres des provinces presque centrales de l'empire; ainsi les denrées destinées à l'armée du Terek et du Daghestan arrivent d'abord à Astrakan, à la suite d'un voyage de plus de 200 lieues sur le Volga; puis, de cette ville, on les dirige par mer en grande partie sur Koumakaia, à l'embouchure de la Kouma, où des Turcomans viennent par corvée les charger sur de petites voitures à bœufs pour les transporter à leur destination, après quinze et vingt jours de marche. Les choses se passent d'une manière plus longue et plus dispendieuse encore pour le matériel de guerre, qui vient de la Sibérie, et dont les arrivages n'ont lieu qu'une fois par an, au moment des crues printannières du Volga, du Don et du Dnieper. De tels obstacles s'opposent complètement à l'augmentation des forces employées dans le Caucase. La France est infiniment plus favorisée dans ses relations avec l'Algérie. Rien ne s'oppose, chez nous, à ce que nous entretenions de fortes stations militaires sur le littoral du midi. D'un moment à l'autre, nous avons à notre disposition tous les moyens de transporter rapidement en Afrique les corps que réclament les besoins de l'occupation et les circonstances imprévues. Nous reviendrons, plus loin, sur la guerre de l'Algérie, comparée à celle que les Russes font dans le Caucase.

Aux vices de l'organisation matérielle des armées, et aux difficultés physiques des lieux, vient se joindre une autre cause de faiblesse d'autant plus grave qu'elle agit exclusivement sur le moral du soldat. La Russie a fait du Caucase un lieu de déportation, un véritable Botany-Bey pour tous les mauvais sujets de l'empire, et pour tous ceux qui, par leurs opinions politiques ou leurs actes, se sont attirés la colère du czar. Je citerai, à ce sujet, un fait qui paraîtra peu croyable, mais que j'affirme de toute l'autorité d'un témoin occulaire. En 1840, la quinzième division, sous les ordres du lieutenant général S***, reçut l'ordre de se rendre au Caucase. A son départ de Taganrok, il lui manquait environ 1200 hommes pour être au complet. Les prisons de la Russie méridionale fournirent alors le contingent requis: voleurs, escrocs, vagabonds, soldats passés par les verges, tout fut dirigé sur Taganrok et incorporé dans les régiments prêts à entrer en campagne. Ces recrues d'un nouveau genre furent placées sous la surveillance des soldats; et chacun de ces misérables, suivant le degré de défiance qu'il inspirait, était gardé par deux, trois et même quatre hommes. Certes, le moral des troupes russes a déjà trop à souffrir des institutions sociales et militaires de l'empire pour qu'il soit prudent d'avilir à ce point le soldat, en l'associant

Digitized by Google

à des filous et à des voleurs de grands chemins, et de changer cette guerre si laborieuse du Caucase en un moyen de punition, de destruction, pourrais-je dire, pour les suspects politiques et les véritables criminels. D'un autre côté, une lutte aussi longue, aussi désastreuse, sans résultat réel depuis tant d'années, doit forcément réagir de la manière la plus fatale sur des troupes que n'animent ni le sentiment de la gloire ou de l'honneur, ni celui d'une défense légitime. Nous avons visité le Caucase à différentes reprises, et nous n'avons jamais rencontré un seul officier qui fût attaché de cœur à ses fonctions. Le découragement règne partout, et bien des expéditions contre les montagnards ont déjà été signalées par une absence complète de discipline. On a vu plusieurs fois des soldats refuser de marcher, et se laisser massacrer par leurs chefs plutôt que de faire un pas en avant.

Le Caucase est également devenu le lieu d'exil d'un grand nombre de Polonais. Après la révolution de 1831, le gouvernement russe eut la maladresse d'envoyer sur le Kouban la plupart des régiments compromis dans cette malheureuse tentative. Cette mesure impolitique eut un résultat facile à prévoir : la désertion se mit bientôt dans les rangs des proscrits. Et l'on sait aujourd'hui, à n'en pas douter, que les Tcherkesses ont chez eux des Polonais qui les instruisent dans l'art de la guerre, cherchent à leur créer une artillerie avec les pièces enlevées aux Russes, et travaillent activement à faire cesser les dissentions entre les diverses tribus. Le général Grabé m'assura positivement lui-même qu'il avait reconnu sur plusieurs points des travaux de fortifications entièrement modernes. Il avait aussi remarqué, dans sa campagne de 1840, une résistance plus compacte, mieux entendue de la part des Circassiens, et souvent un ensemble remarquable dans leurs attaques.

Nous avons peu de chose à dire sur la tactique militaire employée par la Russie dans la guerre du Caucase. Elle ne présente rien de saillant en fait de science, et ne peut donner, au contraire, qu'une bien faible idée du mérite des généraux de l'empire. Dans le principe, on croyait pouvoir accomplir la conquête en cernant les montagnards par des lignes armées, et en empiétant progressivement sur leur territoire. Mais ce système, extrêmement dispendieux, me paraît irréalisable dans un pays où les forts, toujours isolés entre eux, ne peuvent se protéger mutuellement ni croiser leurs moyens de défense. Je ne sais pas, cependant, si l'on y a totalement renoncé.

En 1837, on essaya d'incendier les forêts du Caucase au moyen du goudron. Trois ans après, on espéra les détruire en armant de haches les soldats de la quinzième division ; étranges expédients, qui n'ont abouti qu'à une dépense inutile. Je connais un général, d'une bravoure personnelle à toute épreuve, qui s'est avisé de recourir à la physique pour séduire ou épouvanter les montagnards : reçoit-il des chefs dont la fidélité lui paraît douteuse, c'est une machine électrique qu'il met en jeu ; au moindre contact avec lui, les montagnards reçoivent de violentes commotions ; leur barbe, leurs cheveux, se hérissent ; et dans le trouble que leur cause cette

Digitized by Google

force mystérieuse, ils laissent parfois échapper un secret important, et se livrent souvent à leur ennemi.

Un officier des voies et communications m'a raconté, du même général, un trait assez bizarre pour être rapporté ici. Il s'agissait de l'inauguration d'une mosquée que le gouvernement russe avait fait bâtir à ses frais pour une tribu de la petite Kabarda. Selon l'usage, la fête fut solennisée par de grands exercices militaires. Lorsque les Kabardiens eurent déployé toute leur adresse à la course et au tir, le général russe, voulant à son tour donner une haute opinion de lui, et frapper par le merveilleux diverses tribus réunies, se fit apporter un fusil à deux coups. Ayant lui-même chargé à balle un des canons, il ordonna qu'on lâchât un pigeon : aussitôt il arma son fusil, ajusta l'oiseau, et l'abattit, à la stupéfaction générale. «Ce n'est pas tout, dit-il aux chefs qui l'entouraient : tuer un pigeon au vol n'a rien de bien extraordinaire; mais lui enlever précisément la tête, voilà le fait d'un habile chasseur ! » Au même instant il donna, en allemand, quelques ordres à son domestique. Celui-ci courut ramasser l'oiseau, et, lorsqu'il l'éleva au-dessus de sa tête, le pigeon parut mutilé comme l'avait annoncé le général. On ne peut se figurer quel fut l'étonnement des naïfs montagnards. Le commandant devint pour eux un être surnaturel, et pendant longtemps il ne fut plus question, dans les aoules, que du pigeon sans tête et de l'adresse merveilleuse de l'officier russe.

Voici maintenant le mot de l'énigme : les habitants du Caucase ignorent l'usage du petit plomb, et le général avait tout simplement accompli sa prouesse avec de la grenaille dont il avait préalablement chargé un des canons de son fusil ; quant à la tête de l'oiseau, elle fut habilement escamotée par le domestique, qui avait reçu en allemand des ordres en conséquence. Mais, il ne faut pas se le dissimuler, le bon sens et le jugement naturel des montagnards ne sont pas longtemps dupes du talent scientifique des généraux russes ; et ces singuliers moyens de domination ne servent, au contraire, qu'à augmenter leur confiance dans leurs propres forces. Le général Iermolof nous semble avoir été le seul gouverneur qui ait compris la nature de la guerre du Caucase et donné à son administration la vigueur et l'énergie à la fois dignes et inflexibles, capables de faire impression sur les tribus. Depuis lui, se sont succédé différents généraux en chefs : Rosen, Gollovin, Grabé, Raiefski, Anrep, Neughart, ont commandé tour à tour. Mais le gouvernement n'a rien gagné à toutes ces mutations, et la conquête en est toujours au même point.

Après les détails que nous venons de donner, les commentaires et les conclusions seraient presque inutiles; il est facile de se faire une idée de la situation critique des Russes dans les contrées caucasiennes. Depuis vingt ans, l'empereur Nicolas a épuisé tout le génie militaire de son pays, ne reculant devant aucun sacrifice d'hommes ou d'argent, ayant recours aux généraux réputés les plus habiles; néanmoins, toute la puissance de sa volonté souveraine est venue se briser contre les difficultés que nous avons signalées. Les peuplades de la montagne, au contraire, deviennent de jour

Digitized by Google

en jour plus fortes. L'art de la guerre fait des progrès chez elles; le succès enflamme leur ardeur; les vieilles inimitiés disparaissent peu à peu, et les diverses tribus semblent sentir la nécessité d'agir de concert et de se réunir sous une seule bannière. Maintenant la Russie, dans les conditions actuelles, pourra-t-elle augmenter ses chances de réussite? Nous ne le pensons pas, et les faits matériels le démontrent suffisamment. Avec son système de guerre et de domination absolue, le czar actuel s'est engagé dans une voie déplorable, et le Caucase restera encore longtemps la plaie la plus saignante de l'empire, le gouffre sans fond où iront s'engloutir bien des armées et bien des trésors. Plusieurs fois déjà, il a été question de renoncer au système actuel; mais l'amour-propre de Sa Majesté n'a jamais permis de donner suite à des projets pacifiques. D'ailleurs, aujourd'hui la Russie voudrait-elle changer la nature de ses relations avec les tribus indépendantes, qu'elle n'y parviendrait plus. Ses tentatives de rapprochement seraient considérées comme un acte de faiblesse, et les montagnards n'en deviendraient que plus entreprenants.

Sous l'empereur Alexandre, époque où les idées belliqueuses étaient moins en faveur, on avait projeté de nouer des relations commerciales avec les Tcherkesses, et de les amener peu à peu, par des mesures pacifiques, à reconnaître la souveraineté de la Russie. En 1813, un Génois nommé Scassi proposa au duc de Richelieu, gouverneur d'Odessa, un plan d'établissement sur les côtes de la Circassie. Ses idées furent adoptées, et bientôt après, un bâtiment marchand aborda à Guelendchik et à Pchiat sans éprouver aucune résistance de la part des habitants. Un commerce d'échange fut promptement établi. Mais le désordre et l'incurie des administrateurs réveillèrent la défiance des Circassiens; et quelques années après, à tort ou à raison, le gouvernement fit mettre Scassi en jugement, et les établissements de Pchiat furent incendiés et détruits par les montagnards. Depuis lors, il n'a plus été question ni de commerce, ni de pacification; et on n'a plus voulu voir, dans les tribus du Caucase, que des révoltés qu'il fallait soumettre, et non des peuplades libres justement jalouses de leurs priviléges. De fréquentes conférences ont eu lieu entre les chefs de la montagne et les généraux russes; mais, comme les uns ne parlaient que de liberté et d'indépendance, et les autres de soumission et d'obéissance absolue, les hostilités recommencèrent toujours avec un nouvel acharnement. Il paraît cependant, d'après des renseignements qui m'ont été communiqués tout récemment, que l'empereur est enfin disposé à renoncer à son système belliqueux, et que ses généraux ont reçu l'ordre de se tenir simplement sur la défensive. Mais comme le gouvernement, en adoptant ces nouvelles mesures, maintient et proclame toujours hautement ses droits de souveraineté sur le Caucase, il s'en suit que ce changement dans la politique est complétement illusoire, et qu'il ne saurait opérer aucune espèce de rapprochement entre les Russes et les montagnards.

C'est ici le moment de parler d'une question qui, en 1837, a passionné toute la presse anglaise; nous voulons parler du blocus du littoral de la Circassie, et des prétentions de la Russie sur cette partie du Caucase. Il est

Digitized by Google

évident que le gouvernement du czar, se trouvant en guerre ouverte contre les montagnards, peut intercepter à son gré les relations commerciales du dehors avec le pays ennemi; c'est là un droit incontestable reconnu par toutes les nations, et la prise du Vixen ne méritait pas le retentissement qu'on a cherché à lui donner. Quant à la propriété légale du pays, que la Russie prétend avoir reçu de la Turquie par le traité d'Andrinople, elle est tout à fait illusoire et ne repose sur aucun document historique, sur aucun fait positif. Il est parfaitement démontré que la Turquie n'a jamais eu aucun droit sur la Circassie; elle avait simplement élevé sur son littoral, avec la permission des habitants, les deux forts d'Anapa et de Soudjouk-Kalé, destinés à protéger les transactions commerciales entre les deux pays. La Russie elle-même, dans le principe, a publiquement reconnu cet état de choses. On pourrait en voir la preuve au dépôt général des cartes de l'empire. Le hasard a fait tomber entre mes mains une carte du Caucase, dressée par les ingénieurs russes, bien antérieurement au traité d'Andrinople. Les possessions turques y sont très-bien indiquées, et entourées d'une ligne rouge, elles consistent uniquement, comme nous venons de le dire, dans les deux forteresses du littoral. Cette carte, dont l'existence a singulièrement étonné un jour le comte Voronzof (gouverneur général de la nouvelle Russie), a été envoyée en Angleterre, et déposée comme document au bureau des affaires étrangères, sous le ministère de lord Palmerston. Au reste, je ne sais réellement pas pourquoi, aux yeux de l'Europe, la Russie cherche à s'appuyer sur le traité d'Andrinople, pour légitimer ses projets de conquête dans le Caucase. Elle fait dans ces régions asiatiques ce que nous faisons en Algérie, ce que les Anglais font dans les Indes, et en vérité avec plus de raison encore, car, ainsi que nous allons le voir, la possession du Caucase est une question vitale pour l'avenir de ses provinces transcaucasiennes, et pour ses prétentions ultérieures sur les contrées dépendantes de la Perse et de l'Asie centrale.

Voici comment s'énonce à ce sujet un rapport imprimé à Saint-Pétersbourg, et adressé à l'empereur après l'expédition du général Emmanuel, vers l'Elbrouz, en 1829:

« Les Tcherkesses défendent l'entrée de la Russie du côté du midi, et peu-« vent à leur gré fermer et ouvrir le passage aux peuples de l'Asie. Dans ce « moment, leurs discordes intestines, alimentées par la politique russe, les « empêchent de se rallier sous un seul chef; mais il ne faut pas oublier « que, selon des traditions qu'ils conservent religieusement, la domination « de leurs aïeux s'est étendue jusqu'à la mer Noire. Ils croient qu'un peu-« ple puissant, descendu de leurs ancêtres, et dont l'existence est constatée « par les ruines de Madjar, a déjà une fois inondé les belles plaines qui avoi-« sinent le Danube, et s'est enfin établi en Pannonie. Ajoutez à cette con-« sidération celle de leur supériorité dans les armes. Cavaliers parfaits, « très-bien armés, aguerris par le brigandage continuel qu'ils exercent con-« tre leurs voisins; courageux et dédaignant les avantages de notre civili-« sation, l'imagination s'effraie des suites que leur réunion sous un seul

Digitized by Google

«chef pourrait avoir pour la Russie, qui n'oppose à leurs ravages qu'une «ligne militaire trop étendue pour être bien forte.»

De pareilles réflexions, imprimées à Saint-Pétersbourg, ne peuvent laisser aucun doute sur les dangers auxquels sont exposées les possessions méridionales de l'empire. Il n'y a pas à s'y tromper, et le gouvernement lui-même ne se fait pas illusion, l'indépendance agressive du Caucase met en péril toute la Russie. Armés, courageux et entreprenants comme ils le sont, les peuples de ces montagnes, pour peu qu'il y eût d'union parmi leurs chefs, pourraient porter le feu de la révolte dans une vaste partie des domaines du czar.

Qu'on jette un regard impartial et consciencieux sur l'immense contrée comprise entre le Danube et la mer Caspienne, on trouvera, à l'est, 40,000 tentes de Khirguises, Turcomans et Kalmouks, les uns menacés de perdre ce qu'on leur a laissé d'indépendance, les autres déjà dépouillés de tous leurs anciens droits; au centre, 800,000 Cosaques astreints à un service militaire des plus onéreux, tourmentés par le souvenir de leurs constitutions supprimées, et détestant un gouvernement dont les efforts tendent à anéantir chez eux toute nationalité; au midi et à l'ouest, les Tatars de la Crimée, ceux de la mer d'Azof et les Bessarabes qui sont loin d'être favorables à la Russie; enfin, de l'autre côté du Caucase, en Asie, des populations remuantes encore, peu façonnées au joug de la Russie, des possessions avec lesquelles il n'existe de communication par terre, que par la route de Mozdok, route dangereuse, qu'on ne saurait parcourir sans une escorte d'infanterie et d'artillerie, et que les montagnards peuvent intercepter d'un moment à l'autre (1). Voilà certes bien des éléments de désorganisation et de ruine: il ne faudrait qu'un homme de génie pour les mettre en activité! Comment s'étonner qu'en présence de pareilles éventualités, l'empire ne recule devant aucun sacrifice!

Personne ne niera sans doute les projets de conquête du gouvernement moscovite sur la Turquie, la Perse, et même certaines contrées des Indes; ces projets sont incontestables, et rentrent depuis longtemps dans le domaine de l'histoire. Ce fait admis, quelle est la position la plus favorable à ces vastes plans d'agrandissement? Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour désigner immédiatement les contrées au delà du Caucase. C'est là que la Russie touche à la fois à la mer Caspienne, à la mer Noire, à la Perse et à la Turquie. C'est de là qu'elle peut, avec la même armée, dicter des lois au sultan de Constantinople et au shah de Téhéran; c'est là enfin que sa diplomatie trouve un vaste champ à exploiter, et des prétextes conti-

(1) Il existe aussi, il est vrai, une route par le Daghestan, le long de la mer Caspienne; mais elle est plus impraticable encore que celle de Mozdok, et d'ailleurs trop longue pour que la Russie cherche à l'utiliser dans ses relations avec les gouvernements asiatiques. Quant aux voies de la mer Caspienne et de la mer Noire, leurs ressources sont très-limitées à cause de la rigueur des froids qui couvrent de glaces, pendant près de quatre mois de l'année, les ports d'Odessa, de Kason, de Taganrok, Kertch et d'Astrakan.

Digitized by Google

nuels pour justifier de nouveaux empiétements; mais cettte position si redoutable ne sera vraiment acquise aux czars que lorsque les tribus du Caucase auront été soumises.

Lorsque l'empire s'est emparé de toutes ces provinces asiatiques, sa situation dans le Caucase était bien loin d'être aussi critique qu'aujourd'hui. Ce n'est réellement que depuis douze à quinze ans qu'existe cette lutte acharnée entre la domination moscovite et la liberté de la montagne. Aussi je doute fort que la Russie ose maintenant se permettre d'agir avec la Perse, comme elle l'a fait du temps de Catherine II et de ses successeurs. Son attitude hostile s'est singulièrement modifiée depuis qu'elle a sur ses derrières un ennemi aussi actif, aussi menaçant que les peuplades du Caucase : il y a là de quoi rassurer les Anglais à l'égard de leurs possessions dans les Indes; car la route de l'Afghanistan par Hérat ne sera pas de sitôt ouverte à leurs rivaux. On ne saurait donc contester la haute importance du Caucase pour la Russie. L'indépendance actuelle des montagnards met en péril les gouvernements du midi, et compromet la sécurité et l'avenir des provinces transcaucasiennes en même temps qu'elle enchaîne et paralyse complétement l'ambition des czars; c'est dans ce sens que la question est également comprise par la cour de Téhéran, qui fonde aujourd'hui tout l'espoir de son salut sur la guerre et les embarras de la Russie dans le Caucase.

Maintenant, qu'elle est la mission que la Russie remplit au-delà du Caucase au profit ou au détriment de l'humanité; qu'elle est, indépendamment de son ambition, l'influence qu'elle est appelée à exercer sur le sort actuel et l'avenir des peuples soumis à son sceptre? Il faut en convenir, lorsque les armées des czars parurent sur les confins de l'Asie, les contrées transcaucasiennes se trouvaient abandonnées, sans défense et sans ressources pour l'avenir, à tous les désordres d'une sanglante anarchie. La Turquie, la Porte et les tribus indépendantes de la montagne, s'acharnaient à l'envi sur les états de la Géorgie et sur les provinces limitrophes. La prise de possession par les Russes mit fin à ce triste état de choses; et bientôt à tant de scènes de massacre et de ravage succéda une tranquillité inconnue depuis plusieurs siècles. Le gouvernement impérial, il est vrai, apporta avec lui ses vices, ses abus, ses vexations et ses nombreux employés, avides de gain et âpres au pillage; puis, le premier enivrement de la sécurité personnelle passé, les habitants eurent d'autres souffrances à déplorer. Cependant, les déprédations administratives n'empêcheront jamais l'occupation moscovite d'entraîner forcément après elle un développement intellectuel qui réagira tôt ou tard de la manière la plus favorable sur l'état futur de ces contrées asiatiques : des populations chrétiennes, aussi actives, aussi entreprenantes que celles des provinces transcaucasiennes, doivent inévitablement s'engager dans la voie des améliorations sociales dès le moment qu'elles n'ont plus à se préoccuper de la défense de leur existence matérielle. Sans doute, il faudra bien du temps, bien des années pour activer et rendre sensible un pareil mouvement, que n'aide en rien la civilisation trop superficielle, trop corrompue de la Russie; sans doute, rien de sérieux n'a encore été tenté

Digitized by Google

pour développer le commerce, l'industrie et l'agriculture d'un pays qui ne demande qu'un peu de liberté pour produire; Tiflis est loin d'être devenue, comme le prédisait, en 1820, le chevalier de Gamba, une Palmyre, une nouvelle Alexandrie; toutes les mesures, au contraire, ont été fatalement prises pour anéantir jusque dans leurs fondements les éléments de la richesse nationale; mais l'humanité, mystérieuse dans ses voies, lente dans sa marche progressive, agit rarement au gré de l'impatience des peuples, et malgré les misères nouvelles qui affligent de nos jours les populations transcaucasiennes, nous n'en croyons pas moins qu'elles ont fait un immense progrès le jour où, enlevées à la domination anarchique de la Perse et de la Turquie, elles ont vu la sûreté des personnes garantie par l'intervention et l'autorité de la Russie (1).

III.

La conquête des Indes par les Russes a été souvent le thème de longues discussions et de laborieuses hypothèses. L'Angleterre s'est inquiétée sérieusement des tentatives sur Khiva, et elle n'éprouve pas une seule difficulté du côté de l'Afghanistan, sans l'attribuer aux agents moscovites. Il est donc important d'examiner quels sont les moyens et les ressources dont la Russie peut disposer pour aller établir sa domination au centre du Turkestan et sur les rives de l'Indus et du Gange.

Trois points de départ et trois routes se présentent à la Russie pour envahir les régions de l'Asie centrale. Sur la côte orientale de la mer Caspienne, Manghislak, Tuk-Karakhan, et la baie de Balkhan, communiquent avec Khiva par des lignes que fréquentent les caravannes. Au nord, Orenbourg se trouve en relations assez suivies avec Khiva et Boukhara; enfin au midi, les provinces de la mer Caspienne trafiquent avec l'Afghanistan, soit par Méched, Boukhara et Balk, soit par Méched, Hérat et Candahar.

La première ligne qui ait été suivie par une expédition russe, est celle de Tuk-Karakhan à Kiva. Chargé par Pierre le Grand d'explorer certaines contrées du Khanat khivien, où l'on supposait de riches mines d'or, le prince Alexandre Bekovitch débarqua sur les côtes de la mer Caspienne, avec un corps d'environ 3,000 hommes. Cette première prise d'armes contre Khiva fut désastreuse, et les détails en sont trop connus pour que nous en fassions mention. Depuis lors, aucune démonstration n'a été renouvelée dans cette direction, et cette voie semble avoir été avec raison complétement abandonnée. Au reste, les côtes orientales de la mer Caspienne

---

(1) Nous n'entendons nullement parler ici des tribus musulmanes. La situation que leur fait et leur prépare la Russie deviendra plus tard pour nous le sujet d'un nouveau travail. Dans les provinces transcaucasiennes, l'élément chrétien et l'élément mahométan se contre-balancent l'un l'autre, et comptent tous les deux environ 400,000 âmes mâles.

Digitized by Google

ont été explorées d'une manière assez positive pour qu'on ne puisse plus songer aujourd'hui à en faire la base et le point de départ d'une opération militaire contre la Turcomanie. Depuis l'embouchure de l'Emba jusque dans le voisinage d'Astrabad, aucun cours d'eau ne vient déboucher sur le littoral ; et, sauf certaines parties très-limitées où se montre la petite chaîne des monts Balkhans, toute la côte, ainsi que les contrées qui séparent la mer Caspienne de Khiva, ne présentent que des plaines arides, désertes et privées d'eau, habitées par des hordes nomades de Turcomans, et n'offrant aucune espèce de ressources à une armée envahissante. «Ce pays, dit Mouravief, est l'image de la mort ou plutôt de la désolation après un grand «bouleversement de la nature. On n'y découvre ni quadrupèdes, ni oiseaux. «Nulle verdure, nulle plante n'y récrée la vue, et ce n'est que de loin en «loin que l'on rencontre quelques emplacements où croissent avec peine de «chétifs buissons.» On compte, terme moyen, qu'une caravane emploie de vingt-huit à trente-cinq journées de chameau pour franchir la distance d'environ 200 lieues qui sépare Tuk-Karakhan de Khiva. Le voyage est un peu moins long quand on part de la baie de Balkhan. Cette dernière route a été suivie par le capitaine Mouravief, lorsque, d'après les ordres du général Iermolof, il se rendit auprès du khan de Khiva, pour lui proposer une alliance avec la Russie. Il serait certes difficile d'imaginer des conditions plus défavorables que celles qui s'opposent sur cette partie du littoral à toute expédition dirigée vers l'intérieur du pays; d'un côté se trouve la mer Caspienne, dont la navigation est difficile, complétement arrêtée pendant l'hiver; de l'autre, plus d'un mois de marche à travers le désert; puis, sur la côte, impossibilité totale de cantonner une réserve. Avec de pareils éléments, tout projet de conquête sérieuse dans ces contrées doit être irréalisable; sans doute, par l'effet d'un coup de main habilement concerté, quelques milliers d'hommes pourraient peut-être arriver jusqu'à Khiva, et s'emparer de la ville; mais la Russie en serait-elle plus avancée? Comment pourrait-elle approvisionner ses troupes; comment établirait-elle avec quelque sécurité des moyens de transport à travers des déserts parcourus par des hordes guerrières insaisissables? De toute nécessité, il lui faudrait une suite de postes fortifiés pour entretenir convenablement son armée d'expédition: et comment organiser des postes pareils dans une contrée dénuée de tout. Le gouvernement a déjà essayé d'établir quelques fortins sur la côte nord-est de la mer Caspienne, afin de protéger les pêcheurs contres les attaques des Khirguises; mais jusqu'à ce jour, il n'est parvenu qu'à faire périr sans résultat plusieurs milliers de soldats, au milieu des plus cruelles privations. D'une autre part, le khanat de Khiva, Etat le plus rapproché des frontières impériales, est une bien faible partie du Turkestan, et son occupation n'exercerait qu'un influence très-limitée sur la conquête de la Boukharie, et à plus forte raison sur celle de l'Afghanistan.

Après la ligne de la côte orientale de la mer Caspienne, celle d'Orenbourg à Khiva et à Boukhara semble avoir attiré l'attention particulière des czars; mais l'infructueuse expédition contre Khiva, du général Perofsky,

Digitized by Google

en 1840, est venue démontrer que cette voie est tout aussi périlleuse et aussi difficile que celle qui vient d'être examinée. Les steppes qui s'étendent entre la Russie et les deux Khanats ressemblent exactement à ceux situés au nord et à l'est de la mer Caspienne. Absence presque totale d'eau douce, nudité et stérilité du sol, des tribus nomades livrées à un brigandage continuel, ils présentent tous les caractères que nous avons déjà signalés. Lorsque le conseiller d'État Négri fut chargé, en 1820, d'une ambassade auprès du khan de Boukhara, il partit accompagné de 200 Cosaques, de 200 fantassins, de 2 pièces d'artillerie, de 25 cavaliers bachkirs, de 400 chevaux et de 358 chameaux. Le gouvernement mit à sa disposition toutes les facilités, tous les moyens de transport possible; il emportait avec lui pour plus de deux mois de vivres pour les hommes et les chevaux. Cependant, quoiqu'il n'eût à surmonter aucune entrave de la part des populations nomades dont il traversa les steppes, il n'employa pas moins de soixante et onze jours à parcourir la distance de près de 1600 kilomètres que sépare Orenbourg de Boukhara.

Perofsky, qui marchait à la tête de 6,000 hommes d'infanterie, suivi de plus de 10,000 chameaux de transport, ne put pas même atteindre le territoire de Khiva; les désastres de ses troupes le forcèrent à revenir sur ses pas sans qu'il eût dépassé Ac-Boulak, dernière redoute avancée, construite par les Russes en 1839, à 180 kilomètres des rives de l'Emba. Les obstacles qui arrêtèrent le petit corps d'armée de ce général furent au-dessus de toute expression : les soldats subirent les froids les plus rigoureux, le thermomètre centigrade descendit jusqu'à 40° au-dessous de zéro, les chameaux n'avançaient qu'avec peine au milieu des neiges; et des ouragans d'une incroyable violence venaient à chaque instant entraver les mouvements du détachement. Une pareille expédition, entreprise au cœur de l'hiver, uniquement pour ne pas manquer d'eau douce, peut déjà faire pressentir les difficultés d'une marche pendant l'été. Dans toutes ces immenses plaines de la Russie méridionale, le printemps est inconnu; aux grands froids succèdent sans transition des chaleurs tropicales; et quinze jours suffisent, le plus souvent, pour dessécher les petits ruisseaux et les amas d'eau résultant de la fonte des neiges, ainsi que pour brûler entièrement la légère couche de pâturage qui a momentanément recouvert le steppe. Avec de pareilles conditions géographiques, comment la Russie pourrait-elle, par la voie du nord, espérer envahir le Turkestan, et régner en maîtresse à Boukhara, que 400 lieues de désert séparent d'Orenbourg? Pour notre part, nous croyons un pareil espoir complétement chimérique, et tout ce qui a été fait, tout ce qui a été observé jusqu'à ce jour, tend à confirmer victorieusement notre opinion. Quant à un rapprochement entre la Russie et les nombreuses hordes de Khirguises, pouvant favoriser la marche des armées impériales sur la Boukharie, ce rapprochement n'est nullement à espérer. La constitution politique des diverses tribus nomades s'y oppose même complétement. On a beaucoup parlé, en 1824, des voyages de l'empereur Alexandre à Orenbourg, et des efforts que fit alors le gouvernement pour se rattacher

Digitized by Google

les Khirguises. Toutes ces démarches ont été singulièrement grossies, et on leur a prêté une importance qu'elles ne méritaient pas; elles n'ont en définitive produit aucun résultat, et nous avons pu juger par nous-même combien toutes les populations errantes de la mer Caspienne sont hostiles à la Russie, et combien elles détestent tout ce qui peut porter atteinte à leur liberté et à leur indépendance.

Nous arrivons enfin aux deux grandes voies de communication persanes, qui, réunies ou courant parallèlement jusqu'à Méched, se séparent à ce point pour se rendre l'une à Boukhara, et l'autre à Caboul, par Hérat et Candahar. La première de ces deux routes, suivie par Alexandre Burnes, nous paraît totalement impraticable. La distance qui sépare Boukhara de Téhéran (que nous voulons bien prendre pour point de départ, quoique cette ville soit encore la capitale de la Perse) n'est pas de moins de 500 lieues; et l'on ne peut raisonnablement supposer qu'il soit possible d'opérer et surtout de conserver une conquête aussi lointaine, lorsque, pour arriver au centre du pays que l'on veut dominer, il faut traverser les vastes déserts situés au nord de Méched, occupés par des hordes nomades d'autant plus redoutables qu'elles échappent à toute espèce de tactique militaire. N'oublions pas d'ailleurs que l'occupation de Boukhara, n'implique en rien celle de l'Afghanistan. On compte encore plus de 250 lieues pour se rendre à Caboul. Les contrées qui s'étendent entre les deux villes sont, il vrai, moins stériles, plus faciles à parcourir; mais en revanche de ces facilités, une armée dirigée vers les Indes aurait à franchir les passages si périlleux de la haute chaîne de montagnes qui sépare le Turkestan de l'Afghanistan, défilés que défendent les tribus les plus indomptables de l'Asie centrale. Là renaîtraient toutes les luttes dans lesquelles la Russie s'épuise vainement depuis tant d'années dans le Caucase (1). En vérité, devant de pareils obstacles de lieux, de climat, de population et de distance, toute discussion devient inutile, et la question doit paraître négativement résolue pour tout homme impartial, possédant quelques notions précises sur les contrées de l'Asie occidentale.

Reste la route par Méched Hérat et Candahar. Cette voie est incontestablement celle qui présente le moins de difficultés matérielles. Nous doutons, néanmoins, qu'elle puisse jamais servir aux vues ambitieuses que l'on prête à la Russie. Sur la ligne de Téhéran à Hérat s'échelonnent d'importants centres de populations agricoles; on y trouve, de loin en loin, des villages et un sol fertile et productif. Mais ces ressources, encore très-limitées, sont largement balancées par les plaines incultes et privées d'eau qu'il faut traverser pour arriver d'un point habité à un autre, ainsi que par les obstacles de tous genres qu'offrirait ensuite une marche à travers les déserts de l'Afgha-

(1) Les montagnes qui séparent le Turkestan de l'Afghanistan sont couvertes de neiges éternelles. On y remarque des pics qui s'élèvent jusqu'à 6,000 mètres de hauteur. Le col de Hadjigak, que traversa A. Burnes, se trouve à 4,000 mètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Digitized by Google

nistan, dont les tribus belliqueuses sont bien plus redoutables encore que les Turcomans qui infestent la route de Téhéran à Hérat. D'une autre part, le centre de l'Afghanistan se trouvant jeté à près de 600 lieues de distance de la capitale de la Perse et du littoral de la mer Caspienne, il est extrêmement difficile d'admettre que la Russie parvienne jamais à subjuguer un pays où ses armées ne pourraient arriver que par une route militairement occupée sur un aussi immense parcours.

Sans doute, sur la ligne de Candahar comme sur celle de Boukhara, la voie serait considérablement aplanie pour la Russie, si, étendant progressivement le cercle de ses conquêtes, elle parvenait à dicter ses lois aux populations du Khoraçan et de la Turcomanie. Mais cette œuvre de domination présente des difficultés que l'empire n'est nullement en mesure de surmonter, même dans un avenir très-éloigné. Sans tenir compte du climat, de la nature du sol et des distances, il y a chez tous ces peuples asiatiques une antipathie, une haine contre la Russie, qui neutralisera encore longtemps les projets des czars. On parle souvent de l'influence puissante qu'exerce le cabinet de Saint-Petersbourg à Khiva, à Boukhara et à Caboul. Nous croyons que cette influence a été considérablement exagérée, et les récits des diverses ambassades moscovites le prouvent d'une manière éclatante. Qu'ont obtenu, à Boukhara et à Khiva, Negri et Mouravief? Ils ont été tous deux accueillis par la défiance la plus insultante; toute communication avec les indigènes leur était défendue, et on les surveillait avec une rigueur qui ne s'emploie que contre un ennemi. Mouravief manqua même de payer de sa tête la mission dont il s'était chargé. La Russie est-elle plus heureuse à Caboul? nous ne le pensons pas. L'éloignement des deux États peut, momentanément, faire accueillir avec une certaine faveur ses agents, surtout à une époque où le souverain de Caboul se voit exposé aux attaques de l'Angleterre. Cependant, il n'en est pas moins vrai qu'une tentative sérieuse de la Russie, sur le Turkestan et les contrées orientales de la Perse, soulèverait soudain l'animosité de toutes les populations de l'Afghanistan et des pays voisins. Nous voulons bien admettre que le gouvernement impérial soit à même, par ses conseils, ses intrigues, d'exercer à Caboul une certaine action au détriment de l'Angleterre; mais que cette action puisse jamais tourner au profit de la domination moscovite, c'est ce que nous nions avec toute l'autorité de nos études sur ce pays et de notre connaissance du profond et intraitable sentiment de répulsion qui anime contre la Russie toutes les nations de l'Asie.

On a souvent invoqué les conquêtes d'Alexandre et celles de Tschinkis-Khân, pour prouver combien il serait facile aux czars de marcher sur les traces de ces grands capitaines. De pareilles idées annoncent, de la part des écrivains qui les ont émises, une ignorance profonde de la situation actuelle des populations et des lieux. Lorsque le fils de Philippe s'avança vers la Bactriane, pour subjuguer les dernières possessions de la Perse, il laissait derrière lui des pays riches et fertiles, de nombreuses colonies grecques et des nations parfaitement soumises; de plus, il marchait à la tête d'une

Digitized by Google

armée composée d'hommes méridionaux, réunissant tous les éléments de succès exigés par les latitudes de l'Asie centrale. D'un autre côté, les provinces de l'Oxus comptaient, à cette époque, de nombreuses villes riches et florissantes, avec des peuples vivant au milieu du luxe et capables de peu de résistance. Cependant, en dépit de toutes les facilités et des ressources agricoles qui s'offraient alors à une armée envahissante, la constitution physique du pays, coupé et borné au nord ainsi qu'au midi par des déserts, semble avoir merveilleusement favorisé la résistance des habitants. Ce fut, effectivement, dans cette partie reculée de la Perse que le vainqueur de Darius eut nombre de combats à soutenir pour établir sa passagère domination. Les mêmes circonstances signalèrent sa marche vers les Indes.

Depuis lors, les invasions sont devenues bien plus difficiles encore; toutes ces contrées, autrefois le domaine de nations riches et agricoles, ont été ravagées et converties en déserts; à peine reste-t-il quelques traces de l'existence des villes anciennes; et aux populations vaincues par Alexandre, ont succédé les hordes des Khirguises, des Turcomans et des Afghans, qui deviendraient pour les Russes ce que les Scythes ont été pour le roi de Macédoine et pour les autres conquérants qui ont essayé d'asservir leur pays.

Les expéditions des Mongols ne peuvent, pas plus que celles d'Alexandre, entrer en comparaison avec les prétendus projets de la Russie. Habituées à braver les fatigues des émigrations, transportant au milieu des camps toutes leurs habitudes, changeant de pays sans changer de vie, ne traînant nul matériel de guerre, jamais entravées par la marche lente et laborieuse d'un corps d'infanterie, les hordes de Tschinkis-Khân et de Tamerlan étaient admirablement propres à occuper, à maintenir sous leur sceptre les immenses plaines du Turkestan, et à réaliser la conquête des Indes.

Pour la Russie, au contraire, il y a absence complète de tous ces grands moyens de domination dont disposèrent Alexandre et les Mongols. Originaires des latitudes les plus froides du globe, sans acclimatement préalable possible; séparés des frontières de l'Inde par plus de 600 lieues de pays à peu près déserts, où l'emploi de l'infanterie, seule supériorité réelle des Européens sur les Orientaux, est impraticable, les Russes n'ont aucun point de commun avec les soldats de l'antiquité et du moyen âge, et se trouvent placés dans des circonstances toutes différentes.

Si, maintenant, nous jetons un regard vers le midi, sur le peuple auquel les czars prétendent disputer l'empire des Indes, nous voyons la Grande-Bretagne, occupant toutes les villes du littoral et de l'intérieur, maîtresse des grands fleuves du pays; dominant de son irrésistible ascendant politique des millions d'habitants; ayant pour base de ses opérations militaires, les contrées les plus riches et les plus productives du monde; disposant de troupes européennes acclimatées, et d'une puissante armée indigène habituée à marcher sous ses drapeaux; en un mot, nous voyons la Grande-Bretagne placée dans les conditions les plus admirables pour défendre ses conquêtes, et repousser toute agression des nations du nord étrangères au sol de l'Indostan et de l'Asie centrale. Les craintes des An-

Digitized by Google

glais et les projets des Russes nous paraisssent donc également chimériques. Sans doute, ainsi que nous l'avons déjà dit, les intrigues du gouvernement de Saint-Pétersbourg peuvent, comme celles de toute autre puissance influente, soulever des difficultés, susciter des embarras dans l'Afghanistan et ailleurs; mais la domination anglaise ne sera véritablement en danger qu'à dater du jour où le sentiment de la nationalité et de la résistance se développera au cœur des populations indiennes elles-mêmes.

Reportons de nouveau nos regards sur le Caucase, dont nous n'avons fait nulle mention dans cette discussion, quoique l'indépendance de ses tribus constitue, d'après nous, un des plus puissants obstacles à l'agrandissement de la Russie en Asie, et examinons les intérêts matériels, immédiats qui sont en jeu dans les contrées transcaucasiennes pour certaines puissances de l'Europe. Personne n'ignore que la Perse est devenue, depuis quelques années, le point de contact entre l'Angleterre et la Russie. C'est effectivement là qu'il y a concurrence entre les deux nations pour le placement de leurs marchandises, et que se trouve engagée une immense question commerciale. On sait qu'après la suppression du commerce de transit et celle de la franchise des provinces du Caucase, les Anglais songèrent à organiser, à Trébisonde, un vaste entrepôt pour les produits de leurs manufactures. Leurs efforts ne tardèrent pas a être couronnés de succès, et aujourd'hui, non-seulement ils se sont acquis le monopole des fournitures de l'Arménie, de la Turquie orientale et de la plus grande partie de la Perse, mais encore ils approvisionnent, par la contrebande, les provinces russes elles-mêmes.

On comprend dès lors avec quelle méfiance jalouse l'Angleterre doit surveiller les mouvements des Russes au delà du Caucase, et combien elle est intéressée à repousser toute conquête pouvant lui fermer la grande voie commerciale qu'elle s'est ouverte par Erzeroum et Tauris. Elle ne saurait donc être indifférente à l'indépendance du Caucase, qui, tout en défendant les frontières de la Perse et la Turquie, protége encore de la manière la plus efficace les opérations mercantiles du comptoir de Trébisonde. On dira peut-être, que c'est là une question tout anglaise, fort importante pour les fabricants de Londres et de Manchester, mais d'un intérêt médiocre pour la France. Cependant là où nos voisins trouvent moyen de placer annuellement pour plus de 50 millions de produits industriels, il nous semble que, là aussi, notre intérêt politique et commercial est engagé. N'avons-nous pas également une influence à soutenir en Asie? ne possédons-nous pas aussi des manufactures et une nombreuse population ouvrière? et n'est-ce pas pousser l'indifférence et l'apathie trop loin que de laisser d'autres puissances s'emparer de toutes ces contrées de l'Asie où notre industrie trouverait un écoulement aussi facile qu'avantageux? A qui la faute, si le pavillon français flotte si rarement sur la mer Noire, si Trébisonde est devenue une ville anglaise, et si le commerce de l'Asie est accaparé par nos rivaux? Ce serait ici le cas de signaler soit l'indifférence de notre pays, soit l'incapacité de quelques-uns de nos agents consulaires. Mais, parce que

Digitized by Google

notre politique commerciale est souvent vicieuse, que notre industrie est mal renseignée, mal dirigée dans ses opérations, et que nous avons été devancés par l'habileté de nos voisins d'outre-mer, est-ce une raison pour que dans un imprévoyant égoïsme, nous applaudissions à des conquêtes qui aboutiraient à la destruction de tout commerce européen dans la mer Noire? Sans doute si la Russie, modifiant son système prohibitif, et renonçant franchement à toute nouvelle tentative sur la Turquie et le littoral de la mer Noire, cherchait à s'étendre exclusivement du côté de la Perse, nous croyons qu'il serait d'une bonne politique de ne contrarier en rien un pareil mouvement; car, en cas de lutte entre cette puissance et l'Angleterre, la France aurait, sans contredit, à remplir un rôle de médiatrice dont elle pourrait admirablement profiter pour dicter des conditions favorables à sa politique et à son influence en Orient.

Les considérations étendues dans lesquelles nous venons d'entrer sur la situation des Russes et sur la guerre et l'importance politique du Caucase, établissent d'une manière nette et précise les différences qui existent entre la lutte caucasienne et celle que nous soutenons depuis quatorze ans en Algérie. La politique envahissante de la Russie une fois admise, et ses possessions au nord, au midi et à l'est du Caucase ne pouvant lui être contestées, la soumission des montagnards devient pour elle une question vitale, une question à laquelle se trouve attaché non-seulement le sort de ses provinces asiatiques, mais encore celui de tous les gouvernements qui s'étendent entre le Danube et la mer Caspienne. En Algérie, au contraire, aucun motif impérieux ne nous pousse à étendre nos conquêtes. Notre influence politique en Europe et notre force réelle n'ont pour le moment rien à y gagner. Nous travaillons encore exclusivement pour l'avenir, et c'est probablement à une autre génération qu'il est réservé de tirer un grand et utile parti de nos conquêtes africaines.

Dans ces derniers temps, quelques publicistes, s'emparant des échecs de la Russie, en ont fait un argument contre l'établissement de la souveraineté française en Algérie. Cet argument nous semble peu rationnel, et contradictoire avec les faits accomplis. En Asie, la Russie a trouvé deux régions bien distinctes : la contrée transcaucasienne, et le Caucase proprement dit. La première, d'un accès facile et comprenant la Georgie, la Mingrélie, l'Imirétie et d'autres provinces conquises sur la Perse et la Turquie, était occupée par des peuples désorganisés, divisés entre eux, et divers de race, de mœurs et de religion. Aussi la domination moscovite s'y est-elle établie sans difficulté, sans aucune lutte tant soit peu importante contre les habitants. Il n'en a pas été de même dans le Caucase, immense muraille jetée entre l'Europe et l'Asie, dont les inaccessibles retraites s'étendent depuis Anapa jusqu'aux rives de la mer Caspienne. Là, les populations n'ont aucun point d'analogie avec celles qui habitent au midi de la chaîne; entre elles et la Russie la guerre la plus acharnée n'a pas discontinué un moment, et depuis soixante ans, tous les efforts, tous les sacrifices des czars, ont été complétement inutiles.

Digitized by Google

Notre situation en Algérie est évidemment bien différente : nous n'avons rencontré ni la lutte infructueuse du Caucase, tout en ayant pour adversaires des nations essentiellement belliqueuses, ni la conquête facile des provinces transcaucasiennes.

Il y a à peine quatorze ans que nos troupes ont débarqué en Afrique, et nous occupons déjà depuis longtemps non-seulement les villes du littoral, mais encore toutes celles de l'intérieur ; de nombreux corps d'indigènes partagent activement nos opérations ; nous sommes maîtres de toutes les lignes de communication ; nos forces militaires dominent le pays à une grande distance des côtes ; et, de l'avis de tous les officiers sérieux, la pacification générale du pays serait peut-être déjà accomplie, si le gouvernement, réprimant énergiquement la passion des bulletins, et l'humeur par trop belliqueuse de la plupart de nos généraux, cherchait à pacifier les tribus, non par les armes et la violence, mais par des relations commerciales multipliées, mettant en jeu la cupidité naturelle des Arabes.

D'une autre part, les difficultés matérielles résultant de la topographie de l'Algérie ne sauraient être comparées à celles qui défendent le pays des Lesghis, des Tchetchenzs et des Tcherkesses. Sillonnées par de vastes plateaux, par de nombreuses vallées riches et fertiles, coupées par des chaînons de montagnes parallèles presque partout traversables, bordées par une longue ligne de côtes dont nous occupons les points principaux, et qui présentent à Alger, à Oran, à Philippeville et à Bône, de larges ouvertures pour pénétrer dans l'intérieur, nos possessions offrent un libre parcours à nos armées et ne montrent nulle part cette constitution étrange, exceptionnelle, dans laquelle réside depuis les temps les plus reculés la sécurité des tribus caucasiennes.

D'autres circonstances encore viennent faciliter nos moyens de domination en Afrique, et nous permettent d'exercer une influence directe sur toutes les tribus situées au midi du Tel algérien. Il suffit, comme l'a très-bien démontré M. Carrette, capitaine du génie, d'occuper les limites extrêmes des terres cultivables, ainsi que les marchés où les habitants des oasis viennent échanger leurs produits contre les céréales et les denrées du nord, qui leur sont indispensables, pour que toutes les populations nomades et fixes du Sahara, soient immédiatement forcées de subir la souveraineté française.

Ce ne serait que dans le cas où notre gouvernement, poussé par un amour-propre mal entendu, se déciderait à la conquête absolue des montagnes des Kabyles, que nous pourrions trouver dans les contrées et la constitution politique de ces montagnards, quelques-uns des obstacles qui distinguent les régions caucasiennes. Et encore comment comparer la Kabylie, dont les deux parties, à l'est et à l'ouest d'Alger, comptent à peine 1,000 à 1200 lieues carrées de surface, à la grande chaîne du Caucase, qui s'étend avec une largeur moyenne de 50 à 60 lieues, sur une ligne de plus de 250 lieues de longueur.

Nous ne disons rien de la supériorité de nos armées et de notre organi-

Digitized by Google

sation militaire, car il suffit de se rappeler tout ce que nous avons dit sur la situation déplorable des troupes du Caucase, pour comprendre combien, sous ce rapport, la France doit l'emporter sur la Russie, en éléments de succès.

On a ensuite parlé des maladies et de la mortalité effrayante qui ravagent nos armées; mais ici encore tous le chiffres sont en faveur de la France. Sur un effectif de 75,000 hommes, notre perte moyenne est de 7 à 8,000 soldats par an. En 1840, l'année la plus fatale, elle paraît, il est vrai, s'être élevée jusqu'à 12,000; mais cette même année, ainsi que la suivante, sur les seules côtes de la Circassie, la Russie a vu périr plus de 17,000 hommes.

Ainsi, sous le rapport des faits matériels comme sous celui des considérations politiques, il n'existe rien de commun entre la guerre du Caucase et celle de l'Algérie; et au lieu de nous laisser décourager par quatorze années d'occupation improductive, et de désespérer de l'avenir, parce que les résultats actuels ne sont pas conformes à une impatience que rien ne justifie, nous devrions prendre exemple de cette persévérance infatigable avec laquelle la Russie, malgré ses désastres et l'inutilité de ses efforts, poursuit son but depuis plus d'un demi-siècle.

HOMMAIRE DE HELL.

CORRESPONDANCE.

ENCORE LES MÉDECINS ARABES DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DU CAIRE.

Nous avons reçu une lettre, *non timbrée et non datée*, signée d'un certain nombre de noms arabes à peu près illisibles. Cette lettre est une réponse au rapport de la commission nommée par la Société orientale pour examiner le *compte rendu* des travaux de l'École de médecine du Caire (1). Mais ses signataires ne se sont pas borné à *répondre*; affectant de ne voir dans la commission qu'un seul de ses membres, ils ont employé contre lui l'*injure*, la *diffamation* et la *calomnie*. Nous ne pouvons ni ne voulons nous rendre coupable de ces délits, et nous publions leur lettre dégagée de tout ce qui est personnel et injurieux.

A M. le rédacteur en chef de la REVUE DE L'ORIENT.

«Monsieur,

«Avant de répondre aux attaques dirigée par la *Revue de l'Orient* contre notre *compte rendu*, nous croyons devoir indiquer les principaux motifs qui nous ont déterminés à publier les résultats des examens de l'année dernière, et à faire connaître l'état actuel de l'école égyptienne. — Quoi qu'en

(1) Voir *Revue de l'Orient*, t. II, p. 358, et t. III, p. 73 et 83.

Digitized by Google

dise la commission, nous avons, tout Arabes que nous sommes, les sentiments d'amour-propre, d'honneur, qui se trouvent chez tous les hommes qui ont reçu quelque éducation. Ces sentiments, d'ailleurs, se sont nécessairement encore développés par le séjour de plusieurs années que nous avons fait à Paris, où nous avons eu l'honneur d'être admis dans la société d'hommes instruits et distingués. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que nous ayons trouvé à propos de prouver à nos maîtres d'Europe, à la célèbre École de Paris, que nous avons cherché à faire fructifier dans notre pays les leçons que nous avons reçues, et que nous ne sommes pas indignes du titre de docteur qui nous a été conféré... Ayant lu avec surprise dans plusieurs journaux les éloges prodigués à l'École de médecine de Constantinople, à propos du dernier compte rendu de ses travaux, où cette institution toute récente est présentée comme le premier établissement médical fondé en Orient, nous avons cru devoir protester contre cette usurpation tentée sur l'École arabe, qui compte déjà dix-sept années d'existence.

«Nous étions loin de nous attendre que la simple publication des travaux de notre École soulèverait contre nous une critique aussi acerbe que celle qui a été insérée dans la *Revue de l'Orient*, et reproduite dans la *Gazette des hôpitaux*. — Nous aurions remercié, toutefois, la Société orientale de l'importance qu'elle a bien voulu donner à notre compte rendu, en nommant une commission pour en faire l'examen, si tout d'abord il n'avait pas été évident pour nous que cette inspiration n'était que le fait d'un esprit hostile et malveillant que, du reste, la *Revue* porte dans toutes les questions relatives à l'Égypte... Nous aimons mieux passer à l'examen de la première partie du rapport de la Commission, lu dans la séance de la Société orientale le 3 janvier 1844. — On n'y trouve que des considérations générales, banales, peu exactes, sur l'instruction en Égypte, et rien de bien spécial sur l'École de médecine...

«Nous n'entreprendrons pas d'entrer dans les questions générales qui se rattachent à la régénération de l'Égypte, ni de repousser les attaques dirigées contre les diverses institutions du vice-roi; elles tombent par l'effet seul de leurs violences. Nous nous bornerons à répondre à ce qu'elles ont d'offensant pour le peuple égyptien, pour nous, et d'injuste pour l'École de médecine arabe.

«A entendre ces messieurs de la Commission, dont nous transcrivons les expressions : *Les Arabes ne sont qu'un peuple avili, dégradé, corrompu, des hommes impudiques, sales, éhontés, abrutis, dépravés, à qui il manque l'intelligence nécessaire pour se livrer à l'étude des sciences, et qui par conséquent sont incapables de progrès et de civilisation.* Peu s'en faut qu'ils ne veuillent nous classer parmi les derniers peuples de la terre, presque parmi les brutes. — Nous ne répondrons pas à ces injures grossières, brutales, indécentes... Heureusement que l'histoire des races humaines place le peuple arabe un peu moins bas que ne le fait la *Revue*, et nous prions ces messieurs de consulter les grands naturalistes, les grands historiens, soit qu'ils nous fassent descendre des anciens Égyptiens ou d'Ismaël. — Serions-nous

Digitized by Google

obligés de leur rappeler l'École d'Héliopolis, les sciences, les arts, les lois, partant de l'Égypte pour s'établir en Grèce, et de là se répandre dans les autres parties de l'Europe. — Les siècles de kalifes ont trouvé des apologistes chez tous les peuples, et pour ne parler que de notre spécialité, nous dirons que les Arabes ont assez longtemps tenu le sceptre médical dans les écoles d'Occident.

«Les croisades, en mettant l'Europe en contact avec les populations arabes, n'ont pas été sans influence sur la civilisation, et les Maures ont laissé d'assez nobles vestiges de leur génie et de leur instruction sur les terres que leur valeur avait conquises.

«La Commission, dans son mauvais vouloir contre l'École de médecine, ne fait pas d'attaque incomplète; elle commence par les éléments qui ont servi à la constituer. — «Les élèves, dit-elle dans son rapport, furent pris «partout où on les trouva; quelques-uns vinrent de la mosquée *El Azar;* «la majeure partie quitta les champs, et se présenta pour répandre un jour, «dans leur patrie, les lumières qui en avaient disparu.» — Il nous semble tout simple qu'on ait pris les élèves là où on les trouva; nous ne voyons pas comment on eût pu faire autrement; mais... les premiers élèves écrivaient correctement leur langue, et plusieurs même étaient *ulémas :* c'est tout ce qu'il était possible et raisonnable d'exiger.

«La Commission énumère avec un ton de malveillance évidente les difficultés que présenta l'enseignement, à cause de la différence de langage, de caractère et d'éducation religieuse des élèves et des professeurs, et ce qu'il fallut d'efforts et de peine pour les surmonter. En parlant ainsi, ces messieurs font sans le vouloir l'éloge des maîtres et des élèves.

«La Commission raconte ensuite avec complaisance une mauvaise plaisanterie qui tendrait à faire de M. de Laborde une dupe et un niais. Ceux qui ont connu ce savant voyageur rejetteront une pareille ineptie... La Commission jette le blâme et la raillerie sur un fait très-louable en lui-même, et qui prouve évidemment que nos maîtres ne s'en tenaient pas à un simple enseignement théorique. Elle reproche à Clot-Bey de blesser les cadavres; mais c'était le seul moyen d'initier les élèves à la connaissance pratique des blessures produites par les armes de guerre, destinés qu'ils étaient à suivre, *trois mois plus tard*, en qualité d'aides, l'armée prête à partir pour la conquête de la Syrie. — Ce n'est pas pendant quelques jours seulement, comme le dit la Commission, que des cadavres furent fusillés et sabrés dans l'amphithéâtre; cet exercice continua tout le temps nécessaire à un cours complet.

«Pareille chose a été faite à Paris par un grand chirurgien, et nous ne sachons pas que personne ait eu l'esprit assez de travers et assez malveillant pour ridiculiser ce genre d'enseignement pratique.

«Aucun des élèves ne quitta l'École pour passer dans l'armée ou dans la marine, sans avoir *quatre ou cinq ans* d'études. — Ils y entrèrent généralement avec le grade de sous-aides; quelques-uns méritèrent, par leur instruction et leur capacité, de recevoir celui d'aide-major, mais aucun ne fut

Digitized by Google

fait chef de service. — A chaque régiment, à chaque navire était attaché un médecin major européen. — Le vice-roi, satisfait de la conduite que tinrent la plupart des officiers de santé, les récompensa par un prompt avancement, et donna une grande extension à l'École, afin de multiplier les services qu'elle était appelée à rendre. Dans la vue d'assurer l'avenir de cet établissement, qui, dans cinq années, avait donné des résultats positifs, il désigna douze des meilleurs élèves pour aller compléter leurs études médicales à Paris.

«On cherche à atténuer l'importance de l'examen que nous subîmes avant d'y être admis. — N'y a-t-il pas de l'inconvenance à accuser la bonne foi des membres d'un jury composé d'hommes tels que les Orfila, Dupuytren, Roche, Sanson, Bégin, Breschet, Cloquet, Pariset, Jomard? Du reste, on jugera, par les questions qui nous furent adressées, de la portée des épreuves auxquelles nous fûmes soumis;

«1° Décrire le cerveau, l'oreille interne, l'œil, et spécialement le cris«tallin; décrire la formation de la cataracte et l'opération qu'elle rend né«cessaire.

«2° Décrire le canal inguinal, la formation de la hernie inguinale, les «symptômes de l'étranglement, et l'opération de cette espèce de hernie.

«3° Décrire la conjonctive et l'ophthalmie.

«4° Décrire le périnée et le col de la vessie, indiquer les causes et les sym«ptômes des calculs, et l'opération de la taille, telle que la pratique Clot«Bey.

«5° Décrire l'articulation scapulo-humérale, la luxation de l'humérus, et «le moyen de la réduire.

«6° Indiquer les plaies d'armes à feu qui rendent l'amputation nécessaire, «et décrire l'amputation.

«7° Exposer l'anatomie du foie, et l'histoire de l'hépatite.

«Et nous ne pouvons mieux faire que de rappeler les paroles de nos examinateurs, et d'éclairer l'opinion du public en reproduisant exactement l'allocution que Dupuytren nous adressa dans cette circonstance:

«Élèves de l'École d'Abouzabel, nous sommes heureux d'avoir été appelés «à constater le savoir et le succès des jeunes élèves de la nouvelle École «arabe. — Cette École servit autrefois à entretenir le flambeau à moitié éteint «de la médecine. — Les services que la médecine en reçut, elle les a rendus «à l'Égypte.

«L'homme supérieur dans les mains duquel le ciel a remis, dans ces der«niers temps, le gouvernement de cette terre antique, et qui a conçu la «noble pensée de faire revivre toutes les gloires, ne pouvait négliger de lui «rendre celle de la médecine. Dans cette vue, il ne pouvait faire un meil«leur choix que celui de l'illustre professeur auquel il a confié le soin de «relever l'École d'Alexandrie.

«Vos succès lui appartiennent: qu'il en reçoive ici nos félicitations. Rece«vez aussi nos compliments, jeunes élèves: à travers les difficultés d'une «langue qui vous est étrangère, nous avons trouvé avec plaisir la preuve

Digitized by Google

«d'un savoir aussi solide qu'étendu ; vos réponses à nos questions nous pré-«sagent qu'Avicenne, Rhazès et Aboulcâcem, trouveront en vous des dignes «successeurs. La carrière qui vous est ouverte est pleine d'espoir pour vous; «elle est pleine d'utilité pour votre pays et pour la science. — Vous «allez être appelés à prévoir ou à traiter les maux qui, comme par une «compensation de ses avantages et de sa fertilité, affligent l'Égypte.

«Mais ce ne sera pas assez, il faudra encore que vos efforts tendent à re-«culer les bornes de la science : elle espère de vous des lumières, depuis long-«temps attendues, sur les causes, sur la nature et sur le traitement des «maladies propres à l'Égypte. — Les espérances de la science ne seront pas «trompées, et cette académie, qui vous a reçus avec tant de bienveillance «dans son sein, accueillera avec empressement les résultats des observations «et des recherches que je viens de proposer à votre zèle.»

«La Commission n'a pas cru convenable de parler de la manière dont nous étudiâmes à Paris, et dont nous subîmes les examens probatoires exigés des candidats au doctorat. — C'est que sans doute, il n'eût pas été sans danger pour elle d'avancer que nous devions à la faveur un titre qui nous donne le même droit qu'à tout docteur français de pratiquer et d'enseigner la médecine (1). Nous ajouterons que ce n'est qu'après avoir rempli pendant quatre ans les fonctions de professeurs adjoints que nous avons été nommés professeurs titulaires.

«Ce qui doit le plus surprendre dans le travail d'une Commission composée presque entièrement de médecins, c'est la dénégation de l'utilité d'une École de médecine en Égypte. — La passion seule est capable d'une erreur aussi grossière. — Heureusement que l'École de médecine égyptienne n'a rien à craindre de pareils adversaires, et que la violence et l'injustice de leurs diatribes ne feront que fortifier les sympathies des esprits graves et des cœurs généreux.

«Nous protestons contre le jugement d'un pareil tribunal ; nous le dénonçons aux médecins de l'Europe comme un acte outrageant pour la science, pour l'humanité, pour la civilisation, comme contraire aux devoirs auxquels les médecins sont tenus les uns envers les autres.

«Une chose nous a plus étonnés encore que les injures qui nous ont été prodiguées : c'est que ces injures nous soient venues d'hommes qui sont les compatriotes de nos maîtres, d'hommes qui appartiennent à un pays où nous sommes allés compléter notre éducation, nous former à son langage et à ses mœurs, d'hommes qui font partie de la nation renommée, à juste titre, pour sa politesse et son aménité.

«Nos compatriotes qui se sont instruits en Angleterre et en Allemagne

---

(1) Il est à remarquer que, d'après la signature de la lettre qui a été adressée au rédacteur en chef de la *Revue de l'Orient*, sur les huit professeurs arabes de l'École d'Abouzabel, *trois* seulement se donnent le titre de *docteur*. Parmi les signataires du *Compte rendu*, il n'y en avait que *deux*.

Digitized by Google

trouvent toujours de la sympathie et de l'appui chez ceux qui les ont reçus dans leurs foyers. — Mais nous aurions tort d'attacher trop d'importance à la condamnation prononcée contre nous et contre l'École arabe par la *Revue de l'Orient*, qui s'est faite à son insu, nous aimons à le croire, l'organe d'obscurs ennemis de la cause égyptienne. — Malgré les diatribes et les calomnies de quelques hommes passionnés, nous conserverons toujours à la France notre affection et notre gratitude; nos regards et nos souvenirs se tournent incessamment vers elle; chaque jour, nous communions avec cette patrie de la civilisation, par la lecture de ses livres, et par l'étude de ses sciences; nous mettons en langue arabe ses meilleurs ouvrages de médecine, de chimie, de physique, etc.; nos imprimeries multiplient nos traductions, et les répandent dans tous les pays musulmans. Nous poursuivons dans les journaux de médecine français les pensées, les expériences, les découvertes de nos illustres maîtres, lesquelles fructifient, se réforment, se développent entre les mains des savants qui sont ou leurs successeurs, ou leurs élèves, ou leurs rivaux.

« Agréez, monsieur, etc.

« *Les professeurs de l'École de médecine du Caire,*

« Dr Chafey, Ibrahim, Dr Mohammed-Aly, Hussein-Rachydy, Mostafa, Essaouy, Rachid, Dr Chabassy. »

Un journal spécial, la *Gazette des hôpitaux*, ayant imprimé la lettre de MM. les médecins arabes sans en élaguer les injures et les diffamations, a reçu des membres de la commission de la Société orientale une lettre dont nous reproduisons le passage suivant :

« Le rapport auquel les soi-disant médecins arabes ont voulu répondre, dans un style qui trahit une tout autre origine, avait été discuté au sein d'une commission composée d'hommes indépendants, et approuvé par la Société orientale. « Sans doute, était-il « dit dans ce travail consciencieux, les cinq membres de la commission ne sauraient « témoigner personnellement de tous les faits consignés dans ce rapport; mais une « confiance réciproque dans la sincérité de chacun nous engage dans une commune « solidarité, solidarité dont la base a été beaucoup élargie par l'approbation de la « Société orientale. »

« La lettre des médecins arabes tendrait à semer la désunion parmi les membres de la commission, en outrageant les uns, en louant les autres, et en écartant certains d'entre eux. Que l'on sache donc bien notre pensée commune en dehors des nuances d'opinions et de formes inévitables dans tout travail collectif.

« Nous applaudissons sincèrement à toutes les tentatives qui ont été et pourront être faites pour naturaliser dans la civilisation égyptienne les arts, les sciences et les lettres qui sont aujourd'hui l'apanage des nations d'Occident; et, de plus, nous reconnaissons que les premiers pas ont été faits dans cette louable entreprise.

« Mais lorsque nous sommes étourdis depuis longues années des éloges exagérés que l'on donne périodiquement à cette renaissante civilisation égyptienne, nous qui avons pu en apprécier les pauvretés et les vices, nous ne craignons pas de prendre la parole pour désillusionner le public.

« Le charlatanisme revêt aujourd'hui tous les masques. Serait-il vrai que du fond

Digitized by Google

de son divan, un pacha, d'ailleurs plein d'intelligence, aurait surpris le secret d'une des savantes industries de l'époque; qu'il aurait compris qu'en empruntant quelques lambeaux de nos belles institutions et faisant ensuite sonner bien haut ces emprunts à l'aide d'*artificieuses réclames*, à l'aide aussi de l'accueil gracieux qu'il ferait aux étrangers de distinction, il parviendrait à capter l'opinion des hommes de progrès, qui salueraient en lui le génie de la civilisation, le prince philanthrope et le bienfaiteur d'un peuple renaissant à l'âge d'or, après vingt et quelques siècles d'esclavage et d'abaissement progressif?

« Nous n'affirmons point, et puissions-nous nous tromper! car, quels que soient les mobiles de ce qui est bien, nous aimons à l'accepter pour sa valeur réelle, et nous louons sans réserve la translation des arts et des sciences d'Europe sur les bords du Nil où ces institutions ont à peine germé; mais les apparences d'un industrialisme de haute compagnie se manifestent dans le contraste de ces panégyriques complaisants ou salariés que nous voyons paraître fréquemment dans les feuilles quotidiennes, et l'état réel du pays dont ils exaltent la régénération. Que ceux qui ont parcouru l'Égypte en observateurs nous disent si une seule pensée de bien public perce à travers les innovations qu'on y remarque? si elles ne s'expliquent pas toutes par des calculs d'intérêt personnel ou de vaine ostentation? s'il existe sous le soleil un peuple plus malheureux que les Égyptiens, qui cultivent pour autrui la plus fertile contrée du monde? C'est qu'il n'y a que des âmes de la nature de celle de Socrate ou de Platon qui puissent comprendre les beautés de la civilisation en dehors des principes de l'Évangile. Pour un prince mulsulman, les hommes ne sont que des instruments et des unités dont il est permis de disposer selon ses besoins ou ses caprices. A leurs yeux, les rois ne sont point faits pour les peuples, les peuples au contraire sont les jouets des rois.

« On voit que nous ne répondons pas à la lettre des médecins arabes, parce qu'elle ne répond pas elle-même au rapport de la commission, dont tous les faits subsistent dans leur intégrité. C'est qu'aujourd'hui, comme précédemment, le débat se passe au-dessus de leur tête; ils ne sont que les dociles instruments d'une décevante publicité, et, comme esclaves de leurs chefs, nous leur pardonnons jusqu'à la violence de leurs injures. Il s'agit vraiment bien de l'École de médecine du Caire, que nous nous plairions à louer, malgré ses imperfections, comme institution belle et utile, si le compte rendu de ses travaux et de son organisation avait été plus vrai, et partant plus modeste; tandis qu'il nous a été réservé le déplaisir d'en signaler la forfanterie et d'en rechercher l'origine et les tendances. Il s'agit pour nous de dénoncer au moins les apparences d'un système de publicité dont ce document, aux formes scientifiques, ne serait qu'une émanation.

« Si le prince intelligent qui gouverne l'Égypte est animé de la noble ambition de régénérer un pays autrefois illustre, qu'il paraisse s'occuper un peu moins des artifices à l'aide desquels se sont élevées tant de renommées éphémères, qu'il honore de vieux jours qui n'ont pas été d'ailleurs sans gloire, en retirant son peuple d'un état d'abrutissement et de misère dont le spectacle émouvant, d'une extrémité de l'Égypte à l'autre, ne laisse de place dans l'âme du voyageur que pour les sentiments d'indignation et de pitié.

« *Les membres de la commission*,

« L. Aubert-Roche, Hamont, A. Lacasquie, D.-M., Le Bron de Vexela,
« J. Moreau (de Tours), médecin de Bicêtre. »

Digitized by Google

MÉLANGES SUR LA CHINE.

Religion des Chinois. — Dieux généraux. — Dieux particuliers. — Dieux domestiques. — Croyance à la métempsycose. — Juifs chinois. — Calendrier. — Opposition des usages chinois et des usages européens. — Cercueils offerts en présent.

Des lettres écrites récemment de la Chine par les missionnaires catholiques nous ont paru de nature à intéresser les lecteurs de la *Revue de l'Orient*. En voici des extraits qui renferment, sur cet empire encore si peu connu, des détails curieux.

Religion des Chinois. — Dieux généraux. — Dieux particuliers. — Dieux domestiques. — Croyance a la métempsycose. — Juifs chinois. — Calendrier. — La religion de l'empire est une idolâtrie tout aussi grossière que celle de l'ancien monde. Ses dieux sont presque innombrables. Les uns sont entièrement fabuleux; d'autres, en assez grand nombre, ont réellement existé aux premiers âges de la monarchie : ce sont les inventeurs des arts, les maîtres de la sagesse antique, les rois législateurs ou conquérants; ce sont encore des hommes et des femmes célèbres, qui se sont élevés par leurs vertus ou leurs vices, leur extravagance ou leur cruauté, aux honneurs de l'apothéose.

La nomenclature de tous ces dieux, avec un précis de leurs plus curieuses aventures, remplirait de gros volumes; car cette merveilleuse chronique n'a d'autre fondement et d'autres règles que l'imagination en délire d'une foule de bonzes, de charlatans et de devins, qui se jouent de l'ignorance du peuple, en exploitant sa crédulité. Je citerai parmi ces divinités les plus communes *Pam-qu*, qui introduisit l'ordre dans le chaos en séparant le ciel de la terre; *Jen-Nam*, qui juge les morts et préside à la transmigration des âmes; *Jen-Uam*, souverain des enfers; *Tien-Quen*, maître du ciel; *Louei-Xen*, dieu des tonnerres et des foudres; *Lao-Chuin*, principal arbitre des batailles; *Confucius* ou *Kum-Fu-Zu*, roi de la sagesse; *Leu-Zai-Xen*, régulateur du commerce et dispensateur de la fortune; *Men-Chiun*, gardien du foyer domestique; *Cham-Huan*, génie tutélaire des cités; *Ma-Uam*, enfin, l'ami des pasteurs et le protecteur des troupeaux.

Outre ces dieux généraux, chaque famille, chaque métier, chaque condition a ses idoles particulières, qui, dans une sphère plus restreinte, exercent une influence définie, répondent à des intérêts spéciaux et à des besoins de circonstance. Par exemple, en temps de sécheresse, on s'adresse au dieu des eaux pour qu'il entr'ouvre les nuages; et si la pluie ne vient pas après plusieurs jours d'invocations et de prières, après qu'on a brûlé beaucoup d'encens et de papiers superstitieux, on passe de l'adoration à l'injure : « Voleur que tu es, lui dit-on, donne-nous ce que nous te demandons, ou rends-nous ce que nous t'avons offert. Ta vanité se complaît dans nos « hommages; c'est pour cela que tu te fais prier. Mais, vois-tu, les suppliants ont « maintenant le bâton à la main : fais pleuvoir, ou si non. » Et là-dessus ils le fustigent sans remords comme un enfant obstiné.

En ce qui concerne les dieux domestiques, la chose est encore plus curieuse. Quand les affaires vont mal ou qu'un malheur survient à la famille, le magot en porte la peine, son procès est bientôt fait : on le dépose de son piédestal, on le déclare déchu de ses honneurs, on le relegue dans quelque temple comme dans un dépôt de dieux fainéants, et on lui signifie à peu près en ces termes que le divorce est consommé :

Digitized by Google

« Il y a tant d'années que nous t'adorons ; nous avons brûlé devant ton autel tant de « livres d'encens ; nous t'avons fait chaque jour tel nombre de prostrations ; la dé- « pense que nous nous sommes imposée pour te plaire est énorme ; et cependant, ton « culte ne nous a pas rendu un *sapêque*. Sache donc que nous n'attendons plus rien « de toi, et que nous renonçons désormais à tes faveurs : pour nous, nous allons cher- « cher des divinités plus généreuses. Toutefois, pour nous quitter en bons amis, nous « t'adressons un dernier hommage. » A ces mots, toute la famille se prosterne la tête contre terre, et c'est ainsi que se terminent les adieux.

Malgré leur polythéisme, les Chinois ont coutume de s'écrier, dans les grands périls : *Lao-Tién-Jé !* ce qui signifie : « O grand Seigneur, aidez-nous ! » ou bien, encore : « O Ciel antique, aidez-nous ! » Expression dont nous défendons à nos chrétiens de se servir, parce qu'elle est ambiguë, mais qui n'en constate pas moins que l'idée d'un seul Être suprême est gravée dans le cœur de ces païens.

Dans toutes les provinces que j'ai parcourues, les gentils admettent la métempsycose ou transmigration des âmes. De cette croyance dérivent plusieurs sectes qui rivalisent d'absurdités. Les unes, convaincues que l'âme de leurs ancêtres a passé dans le corps de quelque animal, s'interdisent la viande, le poisson et tout ce qui a vie, de peur de porter sur leurs aïeux une dent parricide ; les autres, en particulier dans le Hou-Kouang, s'imaginent que chaque individu a trois âmes, dont l'une repose au fond du sépulcre, la seconde reçoit les sacrifices offerts par les vivants, et la troisième poursuit le cours de ses migrations.

Les païens des dix-huit provinces dont se compose l'empire adorent tous, sans exception, leurs parents défunts, conformément aux prescriptions de la loi et à l'enseignement unanime des sages. Et c'est là le préjugé qui a de plus profondes racines dans l'esprit des Chinois, parce qu'il leur est inculqué dès l'enfance, parce qu'à chaque page de leurs livres classiques ils retrouvent cette doctrine sanctionnée par l'autorité des plus graves auteurs, et qu'à moins de passer pour des enfants dénaturés, ils sont tenus de croire que leurs morts se métamorphosent en autant de dieux. De là cette multitude de sacrifices quotidiens, ces prostrations, cet encens et ce papier superstitieux qu'ils offrent au foyer domestique ; de là encore ces légendes merveilleuses et ces fables absurdes qu'ils inventent à l'envi, pour la plus grande gloire de ceux qu'ils ont perdus.

Dans plusieurs districts du *Chan-Si* et du *Chen-Si*, vers les confins de la grande muraille, comme aussi dans quelques villages de la province de Pékin, il est certains personnages, connus sous le nom de *I-Huo-Foo*, ou dieux incarnés, qu'on adore même de leur vivant. Ces espèces de *lamas* s'affranchissent impunément des devoirs les plus sacrés, sous prétexte que l'apothéose légitime leurs monstrueux excès, et n'en exercent pas moins sur la multitude, fascinée par leurs prestiges, un empire aussi aveugle qu'absolu.

Il est encore d'autres sectes qui décernent un culte au firmament, au soleil, à la lune, aux planètes, à l'étoile polaire, et même à certains démons.

A côté de ces religions indigènes, sont venus s'implanter les cultes judaïque et musulman. Les sectateurs de Mahomet sont connus sous le nom de *Huei-Huei-Kiaô*, ou bien *Kiaô-Men ;* ils sont nombreux, et résident principalement dans les provinces du Chan-Si, du Chen-Si, du Ho-Nan, et du Hou-Pé. — Quant aux juifs, ils forment une population beaucoup moins considérable. On les appelle *Huei-Huei-Qu-Kiaô*. Leurs rabbins se nomment *Aronnisti* ou *Aahoun*. Les juifs, en Chine, comme dans d'autres pays, sont l'objet d'une haine instinctive et universelle. C'est sans doute pour échapper à l'animadversion publique, en s'effaçant, qu'ils vivent autant que possible dispersés ; car, dans les quatre provinces que j'ai citées plus haut, on ne trouve pas un seul village entièrement composé d'Hébreux.

Digitized by Google

Le calendrier chinois doit être cité, quand on parle de la religion de l'empire, puisqu'il en est en quelque sorte le complément. On le règle sur les phases de la lune. Chaque jour de l'année est inscrit avec son pronostic qui détermine à l'avance les jours heureux et les jours néfastes. Dans ceux qui sont marqués d'un signe funeste, aucun païen n'oserait ensevelir ses morts, conclure un mariage, faire un festin de noces, ni entreprendre une affaire de quelque importance. Il n'est pas d'ailleurs libre à chacun d'interpréter l'avenir à son gré, et d'assigner un bon augure au jour de son choix. Ce genre de prophétie constitue ici un monopole. Tous les calendriers qu'on répand dans les provinces doivent concorder, surtout en ce point capital, avec le calendrier impérial de la cour, oracle breveté et régulateur unique du bon et du mauvais temps. Malheur à qui enfreindrait cette loi! Il serait puni d'une façon exemplaire. Il n'y a que les bonzes de la secte des lamas, appelés auprès de l'empereur pour remplir les fonctions de devins, qui aient ce singulier privilége, en vertu de la prescience et du don de sagesse qu'ils se vantent d'avoir reçu des dieux. Ces bonzes sont actuellement les favoris de l'empereur, qui les consulte dans toutes les affaires d'État (1).

Opposition des usages chinois et des usages européens. — Cercueils offerts en présent. — Dire qu'en Chine tout se fait à l'inverse de ce qui se pratique en Europe serait tomber dans une exagération flagrante; mais il n'est pas moins vrai qu'on signale de nombreuses oppositions dans bien des usages. Ainsi, pour commencer par ce que tout le monde sait: en Europe, on écrit de *gauche à droite:* en Chine, c'est, au contraire, de *droite à gauche*. Vos fashionables se pavanent d'une *chevelure frisée et touffue :* les nôtres tirent vanité d'une *tête rasée*, d'une *tête chauve*, à la queue près. Pour vous, au fort de l'été, vous recherchez les *boissons froides et à la glace:* ici, plus il fait chaud, plus on aime que le *thé soit brûlant*. Tandis que vous faites *garder la diète* au malade, nos docteurs lui recommandent *de manger*. C'est *en se découvrant* qu'un Européen témoigne du respect: pour un Chinois, c'est *en gardant son chapeau sur la tête*. La place d'honneur, qui chez vous est *à droite*, en Chine est au contraire *à gauche*. Autant le goût de la danse est répandu en Europe, autant il est décrié en Chine; c'est un exercice abandonné aux histrions. En Europe, les habits de deuil sont *noirs:* en Chine, ils sont *blancs;* on réserve les noirs pour les jours de fête. Vous croyez que le silence imposé aux enfants dans les moments d'étude est nécessaire à leur progrès: en Chine, on veut qu'ils apprennent leurs leçons tout haut; quand ils sont réunis en grand nombre dans la même école, et qu'ils crient tous, chacun de son côté, à tue-tête, c'est alors qu'ils étudient à merveille. Mais c'est surtout dans le langage que l'opposition est remarquable: il est bien facile à un Européen, surtout à un Français, de connaître la construction des périodes chinoises, il n'a qu'à prendre le contre-pied de sa manière ordinaire de parler: que la phrase soit longue ou courte, nos indigènes commenceront par où nous devons naturellement finir, et finiront, à quelques mots près, par où nous commençons.

S'il y a contraste dans les usages, il n'y en a pas moins dans les idées. Sans parler de la profession des armes, qui est chez nous en si grand honneur, tandis qu'en Chine on en fait peu de cas, en Europe, les personnes du monde s'efforcent d'éloigner de leur esprit et de leurs yeux tout ce qui peut rappeler la sévère pensée de la mort; mais en Chine, une bière ferait plutôt plaisir à voir. A qui viendrait-il jamais dans l'esprit, en Europe, que c'est faire un beau présent à un parent ou à un ami, que

(1) Extrait d'une lettre de Mgr Joseph Rizzolati, vicaire apostolique du Hou-Kouang.

Digitized by Google

d'aller lui porter un cercueil? En Chine, d'une part, on a très-bonne grâce à offrir, et de l'autre, on est très-flatté de recevoir un pareil cadeau. Une bière est un objet de luxe, dont on fait montre, jusqu'à ce que vienne le moment d'y entrer.

En Europe, quand il y a un mort dans une maison, on le fait emporter au plus vite: en Chine, on le garde le plus longtemps qu'on peut. L'empereur a beau défendre cet usage, il ne manque pas de Chinois qui s'exposent à une sevère punition pour conserver chez eux leurs parents défunts pendant des années entières. En certaines localités, ce n'est pas dans le lieu le plus retiré de l'habitation que sera placé le cadavre, mais dans l'endroit le plus exposé aux regards des allants et des venants. Un jour que j'allais rendre visite à un Chinois; les premières choses que je vis en entrant, ce furent deux bières, l'une à droite, l'autre à gauche de la porte. Je dis à un enfant qui se trouvait là: «Mon petit ami, sans doute il n'y a rien là-dedans.—Rien, «me répondit-il en riant: il y a là mon père, et ici ma mère.»

L'empereur, du reste, ne craint pas plus que ses sujets de penser à la mort. Lorsqu'un nouveau prince monte sur le trône, l'usage est qu'il commence aussitôt à construire son tombeau au-dessous de son palais, et partout où il va, il se fait, dit-on, précéder d'un cercueil (1).

CHRONIQUE DES ÉTATS ORIENTAUX.

TURQUIE.

Constantinople. — Notre manière impartiale, bien que quelquefois un peu sévère, de juger les hommes et les événements de l'Orient, nous a valu des remontrances de la part d'un journal de Constantinople qui défend, dans cette ville, les intérêts du gouvernement de la Porte. Nous sommes loin de nous en plaindre, et le langage de cette feuille, qui se trouve obligé, après tout, de reconnaître que nos sympathies pour l'empire ottoman, que nos dispositions à lutter pour le maintien de ses droits, que nos vœux pour sa stabilité et son agrandissement ne sont un mystère pour personne, ce langage, disons-nous, ne sert qu'à prouver une seule chose, c'est que nous marchons franchement dans la ligne droite et régulière que nous avons prétendu nous tracer. Cette ligne, nous saurons la conserver et faire également juger et apprécier le but que nous voulons atteindre.

De quoi se plaint le journal de Constantinople? Que nous reproche-t-il? Il ne nous trouve pas assez fermes dans nos tendances; il nous enjoint de nous préserver des exagérations qui, selon lui, dominent dans notre correspondance. Voudrait-il, par hasard, que la *Revue de l'Orient* n'allât puiser ses nouvelles que dans ses colonnes, qu'elle adoptât ses jugements, qu'elle formulât sa pensée à l'unisson de la sienne; ou, en d'autres termes, veut-elle que, nous associant sans réserve au concert d'éloges qu'elle réserve à ses élus,

(1) Extrait d'une lettre du P. Estève, missionnaire de la compagnie de Jésus.

Digitized by Google

nous ne soyons à Paris que l'écho du journal de Constantinople? Telle n'est pas notre mission. Grâce au ciel, nous avons fait preuve de plus que de simples velléités de bon vouloir pour la Porte ottomane. A peu près seuls au sein de la chambre française, dès 1837 nous nous sommes associés aux idées de M. Urqhart, qui nous a su gré, dans le temps, de cette communauté de sentiments, et qui nous a donné la conviction profonde et vraie, puisque nous l'avons gardée, que du maintien et de la consolidation de l'empire du divan, dépendait la paix du monde, le retour aux principes de la saine et grande politique. Celle-ci admet également les droits de tous les peuples et la suprématie raisonnable de toutes les religions là ou les unes et les autres peuvent faire valoir en leur faveur les bénéfices du temps, c'est-à-dire ceux qui leur sont concédés par l'histoire, parfois interrompue, mais constante dans sa marche, d'une existence puissante et glorieuse parmi les nations.

Nous avons oublié moins que personne le point de départ de la noble race d'Othman. Nous assimilons la cause qui l'a jetée dès son début dans la voie sanglante des conquêtes à celles qui ont présidé à la création des États européens modernes. Nous disons que, loin de l'isoler de toute influence civilisatrice, cette cause l'appelle et le sollicite aujourd'hui, non pas à se précipiter en aveugle dans les voies d'une régénération complète et radicale, mais à entrer en œuvre, et à monter l'édifice social sans détruire des fondements anciens qui sont grands et respectables. Il ne faut point que la Turquie s'astreigne à copier servilement l'Europe; elle doit seulement s'inspirer de certaines institutions, en les modifiant, les altérant, les transposant selon l'état de ses mœurs, de ses coutumes, de ses besoins; ce n'est pas un calque froid et indécis que nous désirons pour elle, mais une insufflation de la pensée européenne, qui la transforme à l'aide seul de ses propres élements. Nous ne souhaitons pas que l'empire de Mahomet devienne russe, anglais, allemand, ou même français; non, dans notre dévouement à son avenir, nous prétendons que le peuple ottoman s'élève, à l'aide d'un passé brillant, de son génie particulier et des forces vives qui ont présidé au gouvernement de ses pères, à la hauteur de la civilisation du jour. Nous voulons qu'il le tente, qu'il s'efforce, qu'il se lasse au labeur; et dans cette tâche immense et mesurée d'avance, nous aiderons ses premiers pas, nous applaudirons à ses succès avec une bienveillance qui ne se ralentira pas; mais aussi, avec une inflexibilité égale, lui dirons-nous ce que nous croyons être la vérité. C'est un rôle d'ami sincère et désintéressé que nous acceptons, et les hommes d'État qui dirigent à Constantinople les destinées de l'empire turc, ne tarderont pas à s'apercevoir que nous le prenons au sérieux.

En tenant un pareil langage, ce n'est pas annoncer contre la Porte un esprit d'hostilité permanente et directe qui n'est pas le nôtre, mais c'est donner l'assurance que dans la chronique des États orientaux, tout aussi bien qu'à la tribune française, quand l'occasion s'en présentera, nous ne manquerons point à nos antécédents, et que nous continuerons à parler avec

Digitized by Google

toute liberté des actes et des personnes, louant ou désapprouvant, selon que nous trouverons matière à éloge ou à blâme.

Le sultan Abdul-Mejid est de retour depuis la fin de juin de son voyage. Son retour a été marqué par un événement qui n'est pas fort usité dans les gouvernements orientaux. Sa Hautesse a daigné faire part des impressions qu'elle a reçues pendant sa tournée à travers ses États, et elle a remercié tous ses ministres, et notamment Rizza-Pacha, de l'accueil plein d'enthousiasme qu'elle a reçu des populations; elle attribue à leur concours et à leur zèle le bien-être, l'état d'aisance et de contentement qu'elle a cru remarquer partout. Nous croyons bien qu'il y a du vrai dans la pensée et dans la parole du souverain; mais accorder aux membres du cabinet tout le mérite des améliorations introduites dans l'empire ottoman, et qui commencent seulement à donner des résultats à l'époque actuelle, c'est méconnaître, selon nous, de grands services antérieurs rendus par d'autres personnages dans des moments difficiles, et dont il semble que l'on n'a pas assez conservé le souvenir. Nous ne cherchons pas à atténuer le mérite de Rizza-Pacha, en disant que ceux qui ont semé ne sont pas appelés à recueillir le fruit de leurs soins et de leurs peines, et nous avouons que nous eussions aimé entendre Sa Hautesse rendre justice à qui de droit, c'est-à-dire à ceux qui, les premiers, ont entrepris courageusement ce grand travail de régénération sociale.

SYRIE.

Il paraît que, sur la demande répétée de M. de Bourqueney, le divan a consenti enfin sérieusement à prendre en considération les réclamations portées aux pieds du gouvernement de Sa Hautesse par les malheureux Maronites, et que l'indemnité exigée des Druses, et dont le payement a été tant de fois retardé, est sur le point d'être pleinement acquittée.

Dans les conférences ouvertes et tenues à ce sujet, conférences où ont été appelés plusieurs ministres étrangers, il a été aussi question du rétablissement de l'ancienne administration. Nous sommes certains qu'aujourd'hui les seuls obstacles se rencontrent du côté de l'Angleterre. Or, nous le disons à regret, mais avec un sentiment de profonde conviction : tant que lord Ponsomby, et, en sous-ordre, le colonel Rose, se mêleront de cette affaire, ils soulèveront mille difficultés, se jetteront dans des incidents sans fin, et ils joueront l'Europe tout aussi bien qu'en 1842 ils se sont moqués de leur propre gouvernement.

L'opposition de ces diplomates au désir exprimé par les représentants des autres puissances de voir rétablir, non sur le trône, mais sur le modeste siége de ses pères, la famille Sheab, n'a d'autre fondement que le ressentiment d'une tentative manquée. Les Anglais ont cru pouvoir acquérir tout à coup, au milieu des populations du Liban et de la Syrie, une influence, sinon supérieure, au moins égale à la nôtre, et ils se sont trompés dans leurs prévisions. Ils attribuent leur peu de succès dans la montagne au clergé maronite, et en cela ils sont dans le vrai; mais ils se vengent de lui indirectement en éternisant dans ce malheureux pays, par un refus de concours, le trouble et la guerre civile, et voilà où est le mal. On conçoit d'autant moins cette conduite, qu'il ne s'agit plus en ce moment de rétablir le vieil émir Bechir, dont le rôle politique est terminé, mais qu'il est question de son fils aîné, ainsi que nous l'avons dit et répété cent fois, et que les Anglais, qui ont vu et étudié le caractère de ce prince, à

Digitized by Google

Malte, où il a séjourné quelque temps, savent qu'il ne saurait prendre une attitude embarrassante envers aucune des nations qui aspirent à étendre leurs relations en Orient. L'Autriche est tellement convaincue de cette vérité, qu'elle appuie fortement à Constantinople, aussi bien qu'à Londres et à Paris, les projets de transaction diplomatique qui auront pour résultat de rendre l'espérance, le repos, et, pour ainsi dire, la vie à cette province chrétienne de l'empire ottoman, qui a le plus souffert des événements de 1840. Nous sommes certains que les représentations et les démarches de notre cabinet ont devancé celles de l'Autriche, et qu'elles sont peut-être plus vives et plus pressantes que les siennes. Pourquoi n'y aurait-il pas sur ce point entente véritablement cordiale avec le cabinet de Vienne et celui de Berlin, la Russie continuant à se tenir tout à fait à l'écart dans cette affaire? L'Angleterre finirait par se rendre au vœu général, et peut-être à des paroles énergiques; car nous ne supposons pas que pour une misérable question d'amour-propre froissé, elle veuille retarder plus longtemps la consolidation de la paix en Europe. Qu'on ne s'y trompe pas, et qu'on ne pense point que nous nous plaisions à donner aux faits plus d'importance qu'ils n'en ont : c'est très-certainement une chose minime en elle-même que le rappel et le rétablissement d'une famille princière redemandée par 5 à 600,000 habitants d'un coin isolé de l'empire ottoman. Eh bien, nous avons la conviction que rien de ce qui se passe sur cette terre d'Orient ne peut être indifférent à l'Europe; car de ce coin surgiront des événements tels qu'ils finiront par remuer la chrétienté et par la passionner profondément. Les intérêts religieux seront le prétexte, les intérêts matériels seront le but; oui, de sanglantes et regrettables collisions pourront naître un jour de l'entêtement mal calculé d'un agent diplomatique d'un rang trop secondaire pour que nous répétions deux fois son nom dans cet article.

ÉGYPTE.

Le vieux Méhémet-Ali tourne aujourd'hui toute son activité, qu'il ne peut plus déverser sur les opérations militaires, du côté des choses essentiellement utiles; nous n'avons jamais fait preuve d'un grand enthousiasme pour sa personne et pour ses actions, toujours entachés à nos yeux d'un froid égoïsme, mais nous sommes cependant forcés de convenir, et sans qu'il nous en coûte le moins du monde, que s'il vient à bout, ainsi qu'il en a le projet, d'assainir Alexandrie et d'y poser la base de grands établissements industriels, que s'il accomplit quelques-uns des plans raisonnables qui lui sont soumis dans le pêle-mêle des projets gigantesques ou fabuleux dont certains Européens viennent journellement l'assaillir, nous conviendrons qu'il devra obtenir une assez large part de reconnaissance et de gloire, non pas peut-être de la population sur laquelle pèse son action directe et absolue, mais tout au moins du point de vue européen, qu'il se complaît à éblouir et à fasciner, en continuant à lui présenter des tableaux selon son goût.

Ainsi, voilà qu'à force d'argent et de travail s'agrandit le bassin d'Alexandrie, d'où une immense pompe à feu aspirera les eaux pour les déplacer. Ainsi, voilà qu'on perce au centre de la ville des rues directes et longues et larges comme celles qu'on établit journellement dans nos capitales d'Europe, sans s'inquiéter des motifs qui avaient poussé les anciennes populations à les créer étroites et tortueuses, et dont on pourrait modifier le tracé sans donner dans une exagération de largeur et de forme, qui donnera plus de puissance à l'action dévorante du soleil d'Egypte.

On fait à Alexandrie ce que nous faisons à Alger, on élève une cité européenne à la place d'une ville musulmane. Certes, nous tenons grand compte de l'établissement et du maintien des conditions hygiéniques au milieu des

Digitized by Google

grands centres de population, mais nous désirons que ces développements soient proportionnés aux habitudes, aux besoins et au caractère de ceux qui les habitent. Il ne suffit pas que le vice-roi conçoive et exécute de grandes choses, il faut que son génie s'applique aux choses bonnes et utiles, et nous sommes certains qu'il en sera ainsi, quand il y trouvera avantage et intérêt.

GRÈCE.

Au moment où la Grèce, non pas en la personne de son roi, trop occupé de ses propres affaires pour songer à élargir ses Etats aux dépens des peuples voisins, mais dans l'esprit de quelques écervelés qui reçoivent de Paris et de Londres leurs inspirations belliqueuses, au moment, disons-nous, où certains Grecs rêvent le rétablissement de l'empire de Constantinople avec des conditions de grandeur et de puissance dont les éléments n'existent que dans leurs têtes folles, le royaume des Hellènes échappait à une crise qui ne pouvait manquer de le plonger de nouveau dans tous les embarras dont il est à peine sorti, et qui constituent comme un véritable chaos dont il était bien difficile de séparer la lumière. Ce que la main de Dieu avait fait pour le monde, le dévouement de quelques hommes l'avait opéré pour la malheureuse Grèce : elle a reçu une constitution, où le législateur s'est efforcé de doter la Grèce des institutions dont se glorifient les pays les plus avancés. Peut-être en cela s'est-il trompé, en se fondant sur des exemples anciens ou en prenant pour modèle dans son travail les chartes américaines, anglaises, espagnoles et françaises. J'ai trouvé cette judicieuse observation chez un savant Grec, préoccupé sérieusement des affaires de son pays, et qui venait d'accorder quelques jours à l'examen de la nouvelle constitution : que les hommes, tout agités qu'ils sont par les mêmes besoins et par les mêmes passions, se trouvent souvent dans des conditions bien différentes, et que l'on ne peut pas faire *des Français* d'un peuple qui vient à peine de prendre place parmi les nations de l'Europe. Nous reviendrons sur cette constitution dont nous apprécierons toute la portée, surtout en ce qui regarde les articles 1 et 2, relatifs à la religion, ainsi que les articles 52, 67, 72 et 82, qui nous ont paru susceptibles d'importantes observations. En attendant, revenons aux tentatives révolutionnaires qui ont failli emporter et la constitution, et les espérances ambitieuses de la jeune Grèce, qui veut trôner à Constantinople. Voici ce qui s'est passé, et notre récit sera le plus succinct possible, car ces événements ont déjà été racontés par d'autres.

Grivas, dont le nom n'est pas sans un certain éclat, et qui a rendu incontestablement, à une époque dont la mémoire n'est pas sans doute encore perdue, des services réels à son pays, a voulu se faire élire avec l'appui de Rhigas, de Plapoutas, et de quelques autres hommes qui combattent ouvertement le ministère de Mavrocordato. Voyant son influence sur le point d'échouer contre celle de ses adversaires politiques, représentés par Stratos, il a voulu obtenir par la violence et par la force les suffrages que lui enlevait peut-être une intrigue passablement ourdie, et c'est à main armée et l'injure à la bouche, l'injure contre le gouvernement, qu'il s'est mis à parcourir l'Acarnanie, brûlant, ravageant les bourgs et les hameaux, et soulevant ainsi toutes les passions populaires. En vain son rival, Stratos, l'avait poursuivi et cerné : fortifié qu'il était dans le village d'Avaricio, il était en mesure de soutenir avantageusement la lutte contre l'élu du gouvernement, quand ce dernier chargea le général Tzavellas de rétablir le bon ordre dans l'Acarnanie, comme il venait de le faire heureusement et habilement dans le Magne.

Tzavellas part aussitôt, arrive à Naupacte, menace Grivas, qui, toujours en face de Stratos, refuse d'en venir à composition, mais qui se rend à une injonction présentée d'une manière plus modérée, à la condition qu'il obtiendra

Digitized by Google

un sauf-conduit pour se rendre à Salamine. Le général Tzavellas engagea sa parole ; mais, à peine l'arrivée de Grivas est-elle connue, que le gouvernement veut s'assurer de sa personne et le faire conduire à Nauplie, où il devait être traduit devant la justice. Tzavellas, qui ne pouvait se résoudre à cette lâcheté de livrer un homme, son ancien frère d'armes, à la vengeance légale d'un parti politique, vient de refuser son consentement à un acte qu'il regarde comme compromettant pour son honneur. Quant aux compagnons de Grivas, huit d'entre eux ont été arrêtés, et ils subissent en ce moment un interrogatoire qui fera connaître si le mouvement de l'Acarnanie se liait avec la conspiration qui vient d'avorter pitoyablement à Athènes, et si les dangers que le pays et la constitution viennent de courir sont le résultat du mécontentement qu'occasionne une administration un peu faible, il faut le dire, pour un moment aussi difficile.

La machination dont il s'agit a éclaté à Athènes, le dimanche 23 juin; s'il faut en croire *l'Observateur grec*, une cinquantaine d'individus seulement se seraient avisés de mêler aux cris de Vive le roi! celui de A bas le ministère! et d'exciter la foule à suivre leur exemple. Sommés de se retirer et d'évacuer la place, ces individus ont résisté, la force armée s'est présentée, et dans le tumulte, quelques citoyens ont été blessés. La proclamation du général Kalerghi, commandant la capitale, aide de camp du roi, semble indiquer quelque chose de plus grave: c'est que des soldats de la garnison se trouvaient en assez grand nombre sur la place du palais, et que plusieurs sont soupçonnés de n'être pas restés indifférents au mouvement, ou plutôt à l'émeute qui s'est manifestée dans la ville même d'Athènes, sous les yeux du gouvernement. Au reste, si nous sommes bien informés, les troubles de la capitale, tout peu graves qu'ils nous paraissent, ceux de l'Acarnanie sur lesquels nous venons d'entrer dans quelques détails, ne sont pas les seuls.

Les nouvelles élections ont été, dans la Messénie, la cause de conflits violents et de collisions non moins sérieuses; espérons que le gouvernement grec sortira avec honneur de ces difficultés, et que la crise se terminera sans secousse et sans violence, ainsi que le prévoient tous les amis de la Grèce, au moyen du remplacement d'un ministère faible, indécis, sans union, par une administration à la tête de laquelle tous nos vœux appellent un homme entouré de la confiance publique, et qui la mérite sous tous les rapports. On comprend que nous voulons parler du général Coletti, qui est resté tout à fait étranger, nous en donnons l'assurance, aux mouvements désordonnés dont nous nous plaignons, et qui les eût repoussés vigoureusement, s'il ne les avait prévenus, comme nous aimons à le supposer, par une conduite plus habile et plus ferme.

MAROC.

Nous avons eu toute confiance dans les lumières de M. le ministre de la marine, et dans celles du conseil d'amirauté; mais, nous ne saurions trop répéter que, dans des expéditions semblables à celle entreprise par M. le prince de Joinville, on ne saurait prendre trop de précautions et mieux faire que de consulter l'expérience, que quelques marins français et étrangers ont acquise des difficultés de cette côte.

Elle est fertile en événements malheureux, en abordages, en échouements. Nous tenons de personnes qui ont navigué et croisé longtemps dans le détroit de Gibraltar, que, à partir du cap de Gattes, les mêmes phénomènes se reproduisent partout dans le détroit; ce qui veut dire jusqu'au cap Spartel.

Ces phénomenes consistent en une violence de courant telle, qu'elle est calculée à raison de trois milles marins par heure, et en une fixité de direction de l'ouest en est, qui ne montre d'indécision que pendant ou à la

Digitized by Google

suite de violents coups de vent d'est : encore est-il certain que le courant suit sa direction à une profondeur qui n'est pas très-considérable, et qu'il conserve, par conséquent, une certaine influence sur la marche des navires. Lorsque l'on doit soutenir une croisière, ou seulement louvoyer dans le détroit, on est obligé de se tenir d'un côté ou de l'autre, et de tirer seulement de très-petites bordées; autrement, si on se laissait aller en plein canal, on serait infailliblement entraîné par le courant, et alors on n'atteindrait jamais le but qu'on se propose.

Nous devons ignorer, comme tout le monde, les instructions données au chef de l'expédition maritime; mais nous ne sommes pas fâchés de remettre en mémoire une expédition qui a eu lieu assez récemment sur la côte du Maroc, et qui a passé peut-être trop inaperçue. En 1827, un bâtiment de la marine marchande sous pavillon autrichien ayant été pillé par des corsaires de Maroc, le consul de cette puissance crut devoir en demander une satisfaction qui lui fut refusée. Le contre-amiral Bandiera, que nous connaissons personnellement, fut alors chargé, par son gouvernement, de tirer vengeance et du fait que nous venons de rapporter, et de l'insulte qui en avait été la suite.

Les opérations de la flotte autrichienne commencèrent par le blocus et l'attaque de Larache. Ce furent la frégate *la Mélée* et une grosse corvette de guerre qui commencèrent un feu assez bien nourri contre cette place. Mais, s'apercevant du peu d'effet que produisait leur artillerie, les Autrichiens détachèrent un brick qui portait à son bord des caronades de 18, commandé par le capitaine Rocco. Celui-ci s'embossa à environ un quart de portée de canon du fort ennemi, et plusieurs autres petits navires se placèrent en seconde ligne chargés de troupes, prêts à opérer un débarquement. En effet, au bout de peu d'instants, la brèche étant devenue suffisante, les équipages gagnèrent la terre pour s'emparer du fort. Ce fut alors que le rivage se couvrit de cavalerie marocaine, et que les soldats de la marine autrichienne, brusquement assaillis, se virent dans la nécessité de former le carré et de marcher en retraite.

Mais dans cet intervalle de temps, qui comprenait le moment du débarquement et celui que nécessitait l'attaque imprévue dont il s'agit, la mer s'était retirée et les canots étaient restés à sec sur le rivage. Il fallut regagner les navires à la nage, et l'on comprend que dans le désordre d'un mouvement semblable, les Marocains purent avoir un instant beau jeu des assaillants. Toutefois, la démonstration hostile ne fut point perdue : le contre-amiral Bandiera, appelé immédiatement à Maroc, y fut reçu en triomphateur, et de telle sorte qu'il ne quitta la capitale que porteur d'un traité avantageux et honorable qu'on s'était hâté de signer, et dont le souverain de Maroc a toujours, jusqu'à présent, respecté les termes. Nous sommes persuadés que nous obtiendrons pareil résultat, sans que nous puissions avoir à déplorer la perte de quelques-uns de nos braves marins.

PERSE.

Les nouvelles de ce pays sont importantes, et cependant tel est en France le peu d'intérêt accordé aux affaires extérieures, que pas une feuille quotidienne n'a cru devoir enregistrer dans ses colonnes un événement qui aura la plus grande influence sur les destinées d'un vaste empire.

La Perse entière vient d'être plongée dans le deuil, par la double perte qu'elle vient de faire. Les deux principaux moustheids, le hadji Leïd-Baghir, d'Ispahan, et le hadji Seïd-Kasim, de Kerbellah, tous deux nés à Recht, dans la province de Ghilan, tous deux ayant atteint un âge fort avancé, viennent de mourir, au grand regret des fidèles Shiites : ils étaient regardés comme les flambeaux spirituels de cette partie de l'Orient ; depuis l'épo-

Digitized by Google

que célèbre des douze Imans, aucun ne les avait égalé en piété et en savoir. Aussi le crédit dont ils jouissaient alors était le mieux établi; le pouvoir surtout du moustheid d'Ispahan passait avec raison pour être immense, et l'on peut dire qu'il contre-balançait, en certaines occasions, celui du souverain lui-même. Son titre de descendant de la famille du prophète, et la richesse qu'il était parvenu à acquérir en acceptant les libéralités des princes et seigneurs musulmans les plus renommés en Asie pour leur piété et leur libéralité, l'avaient rendu non-seulement indépendant de toute autorité temporelle, mais encore paraissait-il redoutable au schah, qui s'était toujours trouvé en mésintelligence avec lui. On attribuait généralement cette situation fâcheuse à la jalousie du premier ministre, Mirza-Agassi, qui, disposant de l'oreille du maître, lui faisait comprendre que les paroles et les actes du pontife se trouveraient en opposition avec son autorité suprême.

A la nouvelle de cette double mort, le deuil fut universel parmi les sectateurs d'Ali et dans toute la Perse; il fut porté par toute la population, pendant trois jours consécutifs: durant ce laps de temps, les bazars sont restés fermés, des distributions d'aumônes nombreuses et abondantes ont eu lieu à la porte des mosquées, et enfin, dans la classe du peuple, les individus témoignèrent leur profonde affection en se frappant la poitrine comme aux jours néfastes du mois de moharrem.

On ignore encore qui devra occuper le siége pontifical d'Ispahan. Le moustheid Hadji-Leïd-Baghir a laissé un fils; mais c'est un homme sans portée d'esprit, livré à la plus honteuse débauche, et qui ne saurait, en aucune manière, remplacer son père. Le défaut d'hommes capables de remplir dignement ce poste se fait vivement sentir. La perte que l'on vient de faire, et que chacun juge irréparable, s'annonce comme étant le commencement de la réalisation des prophéties qui annoncent que la Perse sera frappée dans le cours de cette année de toutes sortes d'afflictions, telles que guerres civiles et étrangères, tremblements du sol, mort sanglante du souverain, renversement de dynastie, etc. Ces prédictions trouvent dans les esprits plus ou moins de confiance, mais il n'est personne qui n'en soit affecté. Ces mêmes prédictions annoncent formellement que le schah doit quitter violemment cette terre pendant la onzième année de son règne, c'est-à-dire dans le courant de celle-ci. La goutte, dont il a été si rudement atteint, paraissait vouloir réaliser la prophétie; mais M. Labat se charge, dit-on, de donner un démenti aux astrologues. On annonce dans sa santé une amélioration sensible; le médecin a su capter, dit-on, toute la confiance du monarque, en lui donnant dès l'abord des preuves non équivoques de son savoir et de son habileté pratique.

A la date du 10 mai, M. de Sartiges, attaché à l'ambassade de Constantinople, était arrivé à Mossoul, et il continuait sa route, se dirigeant à petites journées sur Téhéran. On croit qu'il entrera en Perse par Ournia et Salmas. S'il a préféré ce chemin, c'est qu'il lui procurera l'avantage de recueillir des documents certains sur l'état des catholiques dans la Chaldée persane, et qu'il apprendra sur les lieux, mieux que partout ailleurs, les déplorables causes des persécutions auxquelles les missionnaires lazaristes français ont été en butte. Espérons que la mission de M. de Sartiges, que nous accompagnons de tous nos vœux, obtiendra des résultats qui paraîtront d'autant plus avantageux qu'ils sont moins attendus des hommes bien informés de ce qui se passe à la cour de Perse.

A. D.

Paris. — Rignoux, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR LE LIBAN.

APPENDICE.

I. — Négociations diplomatiques.

On conçoit facilement que, dans un récit consacré au rapport pur et simple de faits qui se sont passés au grand jour du soleil d'Orient, nous nous soyons abstenus des nombreuses digressions qu'aurait pu nous fournir la connaissance des actes diplomatiques qui suivaient ou accompagnaient en Syrie, pour ainsi dire parallèlement, la marche rapide des événements : nous eussions embarrassé nos voies d'un bagage regardé par quelques-uns de nos lecteurs comme tout à fait inutile, et par d'autres peut-être comme une œuvre au moins intempestive et hors de propos. Cependant, ces négociations de Constantinople, de Londres et de Paris, ayant un côté plein d'intérêt et de salutaires enseignements pour les hommes qui s'occupent sérieusement des affaires extérieures de notre pays ; notre cabinet, malgré son attitude isolée, ayant montré d'ailleurs une activité et une énergie qu'on est loin de lui supposer dans le public, nous regardons presque comme étant de notre devoir de jeter un coup d'œil investigateur sur l'ensemble des négociations secrètes qui ont préparé et amené le traité du 13 juillet 1841, époque mémorable et heureuse, selon nous, où nous avons dû et pu rentrer honorablement dans le concert européen. Les pièces principales et importantes ayant été déjà publiées et mises sous les yeux du public, il est bon d'y joindre quelques documents moins connus, et une appréciation plus exacte de certaines démarches qui servirent de complément à la série des faits que nous avons indiqués dans nos feuilles.

On sait quelle était la situation de l'Europe en général, et de la France en particulier, au moment où fut adressée à lord Palmerston la note du 8 octobre. Cet acte, le dernier qui à Londres ait marqué le passage aux affaires de l'honorable M. Thiers ; cet acte, disons-nous, avait cela de bon que, s'il n'éloignait pas beaucoup peut-être les chances d'une conflagration générale, il forçait cependant les puissances signataires du traité du 15 juillet à manifester leurs vues. Qu'on n'oublie pas que la France, continuant au vice-roi d'Égypte le bénéfice de sa protection, lui assurait ainsi une possession qui lui était contestée par les autres puissances ; mais aussi que, pour en venir à ce résultat, notre cabinet dut reconnaître la validité des opérations qui l'avaient privé de la Syrie. La lutte se terminait naturellement par l'évacuation de cette province. Lord Palmerston même, en s'appuyant sur le traité, ne pouvait pas demander davantage ; il sentait bien que les deux cours allemandes, qui avaient trouvé place aux conférences de Londres, n'iraient pas plus loin. Il n'y avait donc point une dissidence trop profonde entre leurs vœux secrets et les désirs manifestés par la France, qui exprimait les siens d'une manière assez nette pour laisser croire qu'ils étaient passés chez elle à l'état de

Digitized by Google

volonté immuable; et les prétentions formulées par nos antagonistes paraissaient assez sincères dans la non-reconnaissance du décret de déchéance prononcé par le divan contre le pacha rebelle, pour laisser penser qu'il y aurait rapprochement sur ce point. Ainsi, pas de nécessités imprévues de rupture, malgré la manifestation de l'opinion publique en France, unanime pour se plaindre des procédés de l'Angleterre, et malgré surtout le langage de certains journaux qui passaient à juste titre pour appuyer, et quelquefois pour conseiller le gouvernement, et l'avénement du ministère dit du 29 octobre ne fit que confirmer certaines prévisions : à cet égard, la diplomatie européenne peut se rappeler une circulaire, en date du 2 novembre, qui produisit assez d'effet au moment où elle parut. Cette pièce, dont la forme était prudente, mesurée, et pourtant très-digne, puisqu'elle réservait à la France une partie de l'autorité nécessaire pour décider la question de paix ou de guerre, se terminait ainsi : «Si, d'un «côté, le gouvernement du roi n'élève aucun doute sur la loyauté des signa«taires de la convention, d'un autre côté, il ne saurait sacrifier l'indépen«dance de la politique qui convient à la France : de là la confiance que, «secondé par la sagesse et la fermeté de la nation, il maintiendra la paix, «et il se trouvera prêt à tout événement.» Ce langage, et les dispositions qu'il annonçait, suffirent à l'Europe attentive pour lui faire craindre que, poussés à bout, nous ne sortissions de nos voies pacifiques, ou pour la rassurer complétement, si, prenant notre modération pour ce qu'elle était, elle consentait elle-même à faire les premiers pas vers nous. C'était bien vers une semblable manifestation que tendait la politique du cabinet autrichien; on sait quelles avaient été ses hésitations, ses lenteurs, ses répugnances, quand il s'était agi de signer en dehors de la France le traité du 15 juillet. C'était donc à M. de Metternich qu'était réservé le rôle de conciliateur dans ce grand drame occulte. Une fois l'irritation des esprits calmée en France, lui seul se trouvait en mesure de nous faire accepter une honorable transaction destinée à mettre fin à notre différend. On lui doit cette justice, qu'à dater du jour où il avait cru devoir s'associer aux trois puissances coalisées, le repentir l'avait saisi, et qu'il travailla efficacement en dehors de notre action, et presque à notre insu, à faire cesser une situation qu'il regardait à juste titre comme pleine de périls pour le repos de l'Europe, si elle venait à se prolonger. En effet, dès les mois d'août et de septembre, ses remontrances avaient commencé, et la cour de Berlin avait été la première à y prêter l'oreille. Jusque-là, dans les affaires d'Orient, elle avait toujours eu pour habitude de s'associer sans restriction aux mouvements imprimés par le cabinet de Vienne, qu'elle regarde à juste titre comme le plus intéressé au maintien des bonnes relations entre la Porte ottomane et toutes les autres puissances européennes : aussi les envoyés des deux cours allemandes, le prince Esterhazi et le baron de Bulow, ne tardèrent-ils pas à s'entendre, et agirent-ils toujours avec ensemble dans la suite des conférences qui eurent lieu à Londres; le monde politique sait, en outre, qu'ils prirent l'initiative d'un retour honorable vers la France, en appelant M. de Bourqueney auprès d'eux, pour

Digitized by Google

prendre en commun avec lui des arrangements propres à amener promptement la pacification de la Syrie. L'envoyé de France, il est vrai, ne répondit à ces avances que d'une manière fort réservée : pour agir ainsi, il s'appuyait sur l'état des esprits en France, sur ses instructions, et enfin sur la faiblesse de la politique allemande, qui, dans ses oscillations, penchait alternativement du côté de la France ou de l'Angleterre, selon que lord Palmerston témoignait à ses représentants plus d'épanchement ou plus de froideur. La Russie et l'Angleterre, sans rejeter les propositions d'accommodement adressées par M. de Metternich, paraissaient cependant moins bien disposées à revenir vers nous. Le plénipotentiaire russe surtout voyait notre isolement avec un contentement intérieur qui n'échappait pas aux yeux de Palmerston, et qui lui sembla un symptôme d'animosité personnelle contre le prince qui régit les destinées de la France, plutôt qu'un plan de conduite mûri et suivi dans le seul but de terminer convenablement les collisions qui ensanglantaient la terre d'Orient, et de tirer de la situation des avantages réels pour l'une et l'autre nation. Cependant, comme il convenait évidemment à la politique anglaise de prolonger la situation jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à l'un de ces résultats qu'elle recherche avant tout, c'est-à-dire le triomphe de ses intérêts matériels, le chef du cabinet anglais ne montra pas plus d'empressement que M. de Brunow à rétablir les relations troublées, et à rendre à la France une place qui lui est assignée naturellement par tous les peuples de l'Europe, et qu'elle ne peut jamais perdre que d'une manière momentanée, par l'effet de ses fautes ou de sa propre volonté.

Lord Ponsonby exagérait à Constantinople le mauvais vouloir de l'homme d'État qui dirigeait à Londres la politique du cabinet anglais ; seulement les caprices et les boutades du premier ministre se traduisaient en actes plus significatifs auprès du divan. C'était à l'ambassadeur d'Angleterre qu'on devait la note relative au droit de déchéance qui était venu compliquer la solution des affaires de Syrie, et personne ne pouvait prévoir à quels entraînements se laisserait aller le gouvernement ottoman avec un tel conseiller. On voit combien les tendances bienveillantes du cabinet autrichien à notre égard pouvaient se trouver contrariées à travers les mille difficultés qui surgissaient du langage de nos journaux, des hostilités de la chambre anglaise contre un ministre qui en paraissait aigri au plus haut point, des suggestions de la Russie, des déterminations présumées belliqueuses du pacha d'Égypte, et enfin de l'enivrement qu'occasionnait aux Turcs un succès dont ils commençaient à s'attribuer tout le mérite. Nous devons savoir gré au cabinet de Vienne de la persévérance de ses intentions dans cette occasion importante ; et c'est un hommage particulier que nous ne craignons pas de rendre à la personne de M. de Metternich, quels qu'aient été ses motifs, quand il a entrepris cette grande et habile négociation. C'est parce que nous avons été bien à même de connaître les faits, que nous proclamons hautement que c'est à sa sagesse et à sa modération qu'on a dû, en 1840, le maintien de la paix et de l'équilibre européen.

Pendant que le ministère du 29 octobre essayait de faire comprendre aux

Digitized by Google

Chambres françaises de quelle importance il était de ne pas dévier de la ligne qu'il s'était tracée, les événements dépassaient, en Syrie, par la promptitude avec laquelle ils se succédaient, toutes les prévisions de la diplomatie, et ils étaient loin de venir en aide aux espérances conciliatrices du gouvernement autrichien : M. de Neumann recevait chaque jour l'annonce de succès dont il eût peut-être voulu retarder l'accomplissement. On ne pouvait plus manifester d'autres prétentions que celles de conserver l'Égypte au pacha; la Syrie était à jamais perdue pour lui : voilà d'abord ce que M. de Neumann était chargé de faire sentir à notre négociateur, et il le fit avec toute la convenance possible. La parole de notre chargé d'affaires fut nette et précise; le maintien du pacha sur le trône d'Égypte devenait la condition du maintien de la paix ou de l'état de guerre : c'était là l'esprit de la note du 8 octobre 1840. On voit combien on se trouvait loin alors des ouvertures bienveillantes dont, vers les 13 et 15 avril de la même année, notre ambassadeur à Londres, l'honorable M. Guizot, avait eu quelque droit de se montrer satisfait. Encore à cette époque, un grand et sincère esprit de conciliation s'était manifesté parmi les membres vraiment influents du corps diplomatique, et l'on sait que M. de Bulow ne se montrait pas éloigné d'accorder à Méhémet-Ali l'hérédité de l'Égypte, et la faveur non moins importante du gouvernement viager de la Syrie et du Liban. M. de Neumann, agissant habilement sur l'ambassade russe, l'avait amenée, de son côté, à consentir au définitif arrangement relatif à la Syrie, dans le cas où la France forcerait, de son côté, le pacha à la restitution de Candie, du district d'Adana et de l'Arabie; le gouvernement de la Porte s'attachant pardessus tout à la possession des villes saintes. Il est vrai que ces bonnes dispositions n'avaient point été de longue durée, et que déjà, vers le 5 mai, il n'était plus question de concéder la Syrie tout entière, mais seulement d'accorder au vice-roi, toujours à titre viager, le territoire compris au sud et à l'ouest d'une ligne partant de Beyrout et allant rejoindre la frontière septentrionale du lac de Tibériade, c'est-à-dire que la concession se réduisait au pachalik de Saint-Jean-d'Acre, non pas même dans toute son ancienne étendue, mais en y comprenant cependant cette place, dont on faisait valoir outre mesure l'importance et la force. On voit que, d'après ce nouvel ordre de choses, qui devait être encore restreint un peu plus tard, le Liban rentrait sous la domination ottomane; mais il ne s'agit plus ici de ces transactions avortées antérieures au traité du 15 juillet; nous ne voulons d'ailleurs nous occuper que de celles qui roulaient uniquement sur la situation qu'on voulait faire à la Syrie et au Liban, dont on était peu disposé à favoriser les velléités d'indépendance et de reconstitution sous forme d'État particulier et séparé; d'ailleurs, les progrès de l'insurrection dans la montagne, dont on reçut la nouvelle à Paris le 2 du mois de novembre par dépêche télégraphique, étaient loin de conduire à un pareil résultat. La nomination d'un nouvel émir, qui ne craignait pas de porter la force dont il pouvait disposer contre l'armée d'Ibrahim, réunie à Balbec, indiquait assez quelles seraient les tendances de ce gouvernement issu de l'intrigue et de la défection.

Digitized by Google

Mais, comme nous l'avons déjà dit, les succès de l'armée alliée étonnaient M. de Metternich et le gouvernement anglais lui-même. Quant à M. de Bulow, malgré son désir de servir la France, il disait à M. de Bourqueney qu'il ne devait plus se faire illusion sur la force du pacha et sur les dispositions des alliés, qu'il fallait de nécessité absolue que le vice-roi se soumît sans conditions; car, en cas de refus de sa part, peut-être même la question de souveraineté sur l'Égypte serait-elle soulevée, et qu'alors l'embarras deviendrait inextricable.

Les choses, cependant, en vinrent à ce point que les quatre puissances, qui avaient toujours annoncé, soit dans leurs actes, soit par les paroles de leurs plénipotentiaires, l'intention de réserver l'Égypte au pacha, commencèrent à faiblir et à changer de langage; si bien que notre chargé d'affaires se crut obligé de déclarer positivement, c'est-à-dire très-haut et très-ferme, que le traité même du 15 juillet n'ayant pas mis l'Égypte en question, la France faisait de la conservation du pacha la seule condition possible du maintien de la paix. Il semble que la déclaration ne pouvait pas être plus précise. Cependant, une dépêche de lord Palmerston à lord Granville, qui se trouva publiée comme par hasard dans les journaux anglais du mois de novembre, dut amener une dernière explication qui ne permit plus de douter des dispositions bien arrêtées de la France. Dans cette dépêche, on semblait contester au gouvernement français le droit d'intervenir par les armes, en cas qu'il prît envie au sultan de destituer le vice-roi; et l'on terminait la dépêche en exprimant cette opinion : «Que c'était au sultan seul qu'appar-«tenait, en tant que souverain de l'empire turc, le droit de décider du choix «de ses représentants, et de limiter leur puissance; qu'*aucun État étranger «ne pouvait prétendre à celui de contrôler le sultan* dans l'exercice discré-«tionnaire d'un des attributs essentiels de la souveraineté à laquelle ce der-«nier se trouve tout à fait inhérent.» Cette manière logique de raisonner pouvait être bonne et vraie; mais l'Angleterre ne l'avait pas toujours proclamée : bien au contraire, elle avait manifesté une pensée bien différente, quand, au début de la question d'Orient, elle cherchait à obtenir du sultan l'abolition des monopoles, et du pacha le libre passage vers l'Inde à travers ses États; l'on connaît la teneur d'une note secrète remise au pacha à cette époque, où la doctrine de l'exercice discrétionnaire de la souveraineté du sultan se trouve singulièrement entamée. Quoi qu'il en soit, les personnes qui en France prirent connaissance de la dépêche de lord Palmerston, la regardèrent comme une provocation, et presque comme une menace. Notre ministère fit savoir à Londres que si ce langage n'était suivi d'aucune rétractation, il donnerait lieu à *une situation nouvelle, dont la gravité laisserait bien loin derrière elle la situation produite par le traité du* 15 *juillet*. Nous croyons être certain que des explications très-nettes suivirent immédiatement la remise d'une note conçue en des termes parfaitement dignes et mesurés, mais aussi très-formels et très-explicites. Il résulta de la correspondance et de l'échange des notes, que la France fut priée, comme la seule puissance qui pût agir efficacement sur son esprit, d'engager Méhémet-Ali à prendre le parti

Digitized by Google

d'une satisfaisante soumission vis-à-vis du sultan, qui, de son côté, recevrait le conseil de se contenter d'un acte témoignant des dispositions pacifiques du pacha, c'est-à-dire devant amener l'évacuation complète de la Syrie, à laquelle la France n'avait pu faire autrement que de consentir; car du côté du sultan était le droit, et pour ainsi dire la force, dans le moment où ces négociations prenaient un caractère aussi sérieux. On voit par ce qui précède si nous étions disposés à abandonner à la discrétion des alliés l'homme qui, malgré nos avis, s'était engagé dans une guerre injuste et funeste, et que cependant nous enveloppions encore de notre protection, dont il sentait alors toute la portée et tout le prix. Personne n'ignore qu'en France on passe facilement d'un excès à l'autre. Aussi de cet enthousiasme irréfléchi, dont les masses s'étaient laissées surprendre pour Méhémet-Ali, la fortune trahissant ses armes en Syrie, ses projets sur d'autres points, il résulta un refroidissement subit qui ne laissait même plus passage au sentiment d'une pitié généreuse. On s'étonnait de ne pas s'être aperçu plus tôt que tout cet échafaudage de gloire et de grandeur, sur lequel s'était hissée la grande figure du vice-roi, reposait sur des étais chancelants et vermoulus; on revenait à l'opinion du petit nombre d'hommes, parmi lesquels je me trouve honoré d'avoir pris place, qui avaient pressenti les conséquences de la fatale détermination prise à l'instigation de certaines personnes entièrement dévouées, par spéculation, à la politique aussi bien qu'à la fortune du maître de l'Égypte. Au reste, la France n'était pas le seul pays qui eût subi l'empire de cette fascination : j'ai rencontré plus d'une fois, dans le cours de mes pérégrinations en Allemagne, des hommes politiques qui partageaient l'engouement universel. Ce serait peut-être le cas de rapporter ici que cet article a été composé à l'aide de nombreux documents inédits, et de conversations particulières avec deux ou trois des principaux négociateurs près les cours de Londres et de Constantinople.

Mais pendant que la France négociait encore à Londres en faveur du vice-roi, avec une fermeté qui devait lui conserver son indépendance comme souverain, et l'intégrité de ses États; pendant que, sur les instigations de M. de Bourqueney, le prince Esterhazy obtenait plus que la promesse, l'engagement formel que la flotte de l'amiral Stopfort ne tenterait plus rien d'hostile sur la côte de Syrie ou sur celle d'Égypte sans en avoir averti la conférence de Londres, et surtout sans que celle-ci fût unanime dans les décisions dont l'exécution lui serait confiée, le commodore Napier s'était porté sur Alexandie, et avait obtenu de Méhémet-Ali la soumission que la France lui conseillait par l'intermédiaire de M. Cochelet. Heureusement que quelques jours auparavant le vice-roi, ébranlé, avait lui-même écrit au roi Louis-Philippe, invoquant son puissant appui, et remettant son avenir entre ses mains.

Le prétexte qui avait conduit le commodore Napier dans les eaux d'Alexandrie avait été puisé dans l'intérêt que l'Angleterre témoignait aux Druses, habitants du Liban, qu'elle était parvenue à détacher de notre cause, et dont elle avait fait habilement des alliés dans des vues d'influence future

Digitized by Google

sur cette contrée. Il s'agissait en apparence, pour le commodore, de demander et d'obtenir la liberté de quelques cheiks de la montagne faits prisonniers dans les derniers événements qui avaient signalé la marche d'Ibrahim et de ses généraux avant que la flotte anglaise eût paru devant Beyrout. Nous croyons qu'au premier abord la démarche de M. Napier avait été faite sans arrière-pensée, mais qu'enhardi par la manière dont Boghos, le ministre du vice-roi, avait reçu ses propositions, et s'apercevant des hésitations du pacha, qui attendait avec anxiété le résultat de l'ultimatum de la France, il crut qu'il pouvait prendre, au nom de son gouvernement, l'attitude d'un négociateur chargé des plus grands pouvoirs. Le 27 décembre, après quelques menaces qui n'eussent pu être suivies d'aucun effet, mais qui n'en servirent pas moins à jeter le trouble dans l'esprit du pacha, il passa avec Boghos une convention qui n'était autre, dans ses termes et dans le fond, que le traité à peu près arrêté entre la France et les puissances qui constituaient la conférence de Londres, à la réserve d'un point important que nous allons faire connaître, et dont la France avait fait une condition formelle.

La convention ne se composait que de trois articles : par le premier, le pacha devait donner immédiatement des ordres à ses troupes pour l'évacuation de la Syrie ; le deuxième commandait impérieusement, et sans plus long délai, la restitution de la flotte ottomane ; et le troisième, s'appuyant sur les deux premiers, portait que «aux deux conditions précédentes, ac«ceptées et franchement exécutées, les hostilités cesseraient en Syrie et sur «mer, et que les puissances feraient alors leurs efforts pour *amener* la Porte «à concéder l'hérédité du pachalik d'Égypte.» On voit tout de suite quelle différence résultait pour le pacha de l'adoption de cet art. 3, c'est-à-dire que la possession héréditaire exigée par la France aux conférences de Londres ne devenait, à Alexandrie, qu'une concession gratuite et bénévole. La France était donc allée plus loin que Méhémet-Ali dans ses prétentions énergiquement avancées et soutenues; on conçoit parfaitement qu'après l'échange d'une pareille convention, signée par le pacha sans notre adhésion, les plénipotentiaires ayent fait entendre à la France un langage différent. Lord Palmerston surtout, enchanté de ce résultat inattendu, mais d'autant plus disposé à cacher sa satisfaction qu'il voulait faire valoir à nos yeux quelques difficultés d'adhésion de la part du jeune sultan, difficulté qu'on se chargerait d'aplanir un peu plus tard ; lord Palmerston écrivait à lord Ponsomby qu'il fallait se hâter de conclure le traité d'après les nouvelles bases établies à Alexandrie. Si donc, dès le 17 décembre, époque où le gouvernement anglais transmit sa dépêche à son ambassadeur à Constantinople, on avait voulu mettre fin à la situation, le traité du 15 juillet cessait d'exister, et la paix de l'Europe ne se trouvait plus compromise par une question dans laquelle tant d'amours-propres individuels, à part l'orgueil national, se trouvaient engagés et froissés, aussi bien de la part de la France que du côté des puissances signataires de ce traité. M. de Metternich travaillait puissamment à amener une réconciliation générale, car la situation armée de la France ne lui convenait en au-

Digitized by Google

cune sorte. Qui le croirait ! toute la difficulté vint de notre cabinet ; nous ne le lui imputons pas à faute et à blâme, sa réserve était celle d'une froideur et d'un mécontentement peut-être calculés, mais justement sentis. Le mode employé pour parvenir au but qu'on s'était proposé par le traité du 15 juillet ne pouvait recevoir son approbation directe ni même indirecte, il devait garder cette attitude jusqu'au jour où il pouvait être appelé à faire respecter sa volonté bien manifestée, dans le cas, par exemple, où le sultan voudrait user de rigueur envers son vassal soumis et désarmé ; il fallait donc qu'il attendît ainsi le terme des événements. On y touchait ; mais la question étant venue se compliquer de celles qui s'y rattacheront éternellement : la clôture des Dardanelles et du Bosphore, et le protectorat exclusif de la Russie ; l'isolement se trouvait être encore ce qui nous convenait le mieux. La parole de M. de Metternich devenait plus pressante ; il demandait, avec assez de raison, «contre qui et contre quoi l'on s'obstinait à rester armé : au lieu «de l'être pour obtenir la paix, ne serait-ce pas contre la paix elle-même?» A Londres, des suggestions analogues parvenaient jusqu'à M. de Bourqueney, dont les démarches étaient réglées, dont les réponses étaient arrêtées à l'avance. La seule chose dont on eut certitude, car ce dernier ne l'avait pas cachée, c'est que la France ne prétendait pas rester indifférente aux mouvements de la politique ottomane toutes les fois qu'il lui conviendrait de s'occuper du sort des chrétiens d'Orient, et en particulier de ce qui pouvait avoir trait aux populations de la Syrie et du Liban, qui comptaient sur sa protection constante et efficace, protection qui leur était assurée par d'anciennes et par de récentes relations, et reposant sur des titres légitimés par le temps ou par l'usage.

Dans leur désir de complaire aux idées de M. de Metternich, les hommes d'État appelés aux conférences de Londres soumettaient au cabinet de Saint-Pétersbourg, qui y donnait une certaine adhésion, un plan complet de transactions, au moyen desquelles, si la France consentait à y concourir, on devait arriver à la pleine et entière solution d'une affaire si grave et si épineuse, qu'elle occupait exclusivement la diplomatie européenne depuis sept à huit ans. Pendant que celle-ci se consacrait à l'étude de ces préliminaires de paix, d'une manière un peu trop en dehors de la Porte ottomane, lord Ponsomby, dont il semble que le rôle consistait à mêler de plus en plus les fils que chacun s'attachait à débrouiller en Europe, lord Ponsomby, flattant adroitement l'amour-propre blessé de l'homme qui dirigeait alors les affaires de l'empire turc, préparait de concert avec lui, sous forme de note, un manifeste, dont l'apparition inattendue faillit de nouveau troubler non-seulement la marche des conférences, mais encore la paix de l'Europe et du monde. Reschid-Pacha ne voulait pas reconnaître la convention de Napier, déclarant comme nul et non avenu cet acte attentatoire, selon lui, aux droits et à la dignité du sultan. La teneur de ce manifeste, assez étendu et fort habilement rédigé, était trop conforme à ce qu'on connaissait du langage et des notes de l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople pour qu'on ne reconnût pas de qui en était venu le conseil ; mais ce

Digitized by Google

qui parut avec raison de plus extraordinaire dans le monde diplomatique, ce fut l'espèce d'assentiment accordé par lord Palmerston à cet acte blâmé vivement, au contraire, par les plénipotentiaires allemands. Ce fut dans ce moment, et la France doit se le rappeler avec reconnaissance, que M. le prince de Metternich recouvra toute la fermeté de son caractère, et qu'il déclara formellement, au nom de l'empereur son maître, qu'il cesserait de prendre part aux conférences, et qu'il s'unirait de fait aussi bien que d'intention au cabinet français, si l'on tentait de révoquer la concession de l'hérédité consentie en faveur de Méhémet-Ali d'un commun accord ; mais encore, si l'on continuait à la mettre en doute. Cette réponse, transmise par M. de Neumann à lord Palmerston, fit sur l'esprit de ce dernier une impression telle, que les négociations reprirent leur cours pacifique, et qu'on n'osa pas communiquer ostensiblement à la conférence une nouvelle note de Reschid-Pacha, plus explicite encore que la première. Ce qu'on peut avancer en faveur du ministre ottoman, dont les sentiments pour la France sont depuis longtemps connus, c'est que lord Ponsomby l'avait trompé sur l'esprit et la direction des conférences de Londres; c'est que, loin de l'entretenir des véritables intentions des cours alliées, il lui avait laissé croire qu'elles continuaient d'être sévères, et même hostiles, envers le pacha d'Égypte.

Lord Ponsomby couronnait son œuvre en envoyant, le 8 janvier, à Londres, un protocole arrêté et approuvé à Constantinople, mais conçu dans des termes si contradictoires ou si ambigus sur l'avenir qu'on réservait au vice-roi, que la diplomatie allemande s'en irrita, et que le baron de Brunow s'en expliqua avec une vivacité peu ordinaire chez ce ministre de la Russie. On demanda à se réunir pour terminer promptement un pareil conflit. Lord Palmerston chercha à excuser lord Ponsomby, et à gagner du temps; mais une note plus explicite encore que la première, venant du cabinet de Vienne, ne permit plus d'ajourner la réunion demandée.

En réponse au protocole remis par Chekib-Bey, alors chargé d'affaires de la Porte ottomane à Londres, on lui fit parvenir par son intermédiaire une pièce qui ne pouvait plus laisser d'incertitude sur la politique adoptée par la conférence de Londres, et sur celle que le divan devrait suivre, s'il ne voulait pas s'aliéner ses nouveaux protecteurs. Notez bien que la France s'était tenue à l'écart, et paraissait étrangère à la rédaction d'une note qui, dans le fond, n'avait été envoyée à Constantinople aussi promptement et en cette forme que pour lui complaire et la ramener : c'était un prélude à de sérieuses ouvertures.

M. de Bourqueney qui pressentait que le moment du rapprochement allait arriver, envoya M. de Rohan-Chabot, second secrétaire d'ambassade, de Londres à Paris, pour y demander des instructions plus complètes. Il faisait connaître à peu près les bases du nouvel arrangement dont il avait reçu communication d'une manière certaine, quoique indirecte; ces bases, tout le monde les connaît aujourd'hui ; elles s'établissaient sur trois points principaux : 1° la clôture des deux détroits, des Dardanelles et du Bosphore, ancienne règle de l'empire ottoman, ainsi converti en principe du droit européen.

Digitized by Google

2° Déclaration solennelle de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman, placée officiellement sous la protection de l'Europe tout entière.

3° L'adoption de mesures protectrices en faveur des populations chrétiennes de la Syrie que le traité du 15 juillet avait rétablies sous la puissance immédiate de la Porte.

Ces conditions eussent été dictées par la France elle-même, que dans un pareil moment elles n'eussent pu être faites meilleures; cependant M. de Bourqueney ne pouvait pas trop croire à la sincérité des dispositions témoignées par deux des quatre puissances signataires, il ne pouvait les regarder comme également bienveillantes et amies.

Il dut faire part de ses doutes et des appréhensions à cet égard à son gouvernement; notre ambassadeur près la cour de Russie écrivait dans le même sens. C'est qu'en effet on avait conçu, à Saint-Pétersbourg, aussi bien que dans le cabinet particulier de lord Palmerston, comme un secret espoir que nous n'accéderions pas encore aux moyens d'arrangement qui se reproduisaient sans cesse d'une manière qui ne pouvait trop nous convenir; car elle rappelait parfois les préliminaires du traité du 15 juillet, qu'on voulait bien avoir l'air de clore, mais qu'on prétendait recommencer sous une autre forme.

Il s'agissait, dans le cas où la situation de paix armée continuerait de notre part, malgré les concessions qu'on semblait nous faire, d'arriver à la réalisation d'un traité d'alliance défensive, où figureraient encore quatre puissances au lieu de cinq, ainsi que le désirait ardemment le reste de l'Europe.

Il y avait donc là un écueil caché qu'il fallait éviter et tourner. Le ministre de France en vint à bout en donnant l'assurance qu'il ne pouvait avoir nul désir de prolonger une situation qui pesait à tout le monde; mais que la France persisterait dans son attitude sans crainte pour son compte, sans menace, sans agresssion pour les autres, jusqu'à ce que la question turco-égyptienne, entièrement vidée, laissât le champ libre à d'autres combinaisons, et lui permît de se mêler à des événements tout à fait différents. M. Guizot, nous en sommes certain, alla plus loin: il déclara qu'un rapprochement ne deviendrait possible que quand la France aurait reçu l'assurance qu'on n'exigerait point d'elle qu'elle garantirait l'état de l'empire ottoman tel qu'il résultait des mesures prises en dehors de son action et de son approbation. Il demandait, en outre, qu'on insérât dans le nouvel acte, devenu européen, une stipulation qui assurerait le libre passage du commerce de toutes les puissances par l'isthme de Suez et l'Euphrate, dans le cas où l'une d'elles viendrait à en frayer les routes.

Il donnait d'ailleurs toute latitude pour aplanir les difficultés de rédaction, qu'on voudrait faire reposer sur les termes plutôt que sur le fond; et il pensait que notre amour-propre étant satisfait, puisqu'on venait à nous, il serait puéril, autant que nuisible, de faire attendre la conclusion. Ces instructions eurent pour résultat, que M. de Bourqueney, rentrant tout à coup dans le vif des négociations, arrêta tout court la nouvelle intrigue d'une

Digitized by Google

accession à quatre qui s'était ourdie à l'écart et qu'on menait sourdement. La Prusse et l'Autriche, ayant reçu les premières ouvertures de notre plénipotentiaire, se hâtèrent de réclamer la clôture du traité du 15 juillet, et notification en fut donnée au gouvernement français. Alors commencèrent à se manifester des répugnances et des retards qui vinrent seuls de lord Palmerston. Et ce n'était pas sur les nouvelles prétentions de la France qu'il les faisait reposer : c'était sur les points stipulés pour ainsi dire à l'avance; pour lord Palmerston il s'agissait, en effet, de gagner du temps et de laisser croire à des prétentions ridicules et outrées du côté de la France. Sortir de nouveau de la situation, c'était n'y vouloir plus jamais rentrer : on se fit donc des concessions mutuelles, et la France, en adhérant complaisamment à quelques-uns des raisonnements du ministre anglais, relativement à l'intégrité et au maintien de l'indépendance de l'empire ottoman, aussi bien qu'à propos du degré et du mode de protection accordés aux populations chrétiennes de la Syrie, l'avait plus embarrassé qu'elle ne lui avait fait plaisir, car l'influence anglaise était loin d'être aussi solidement établie qu'on le voulait faire croire dans la Turquie européenne, dans l'Asie Mineure et sur les côtes de Syrie; une année ou deux de plus devant soi faisaient conquérir certains avantages auxquels l'Angleterre ne se montre jamais insensible. Ainsi, se contenter de ce qui était offert et de ce qui, après tout, paraissait justement honorable, c'était anéantir d'avance des projets qui ne pourraient être remis de longtemps à exécution.

La résolution d'adhérer purement et simplement, émise souvent par M. de Bourqueney, terminait tous préliminaires : on s'imagine peut-être que nous touchons à l'entière solution de ces négociations délicates ; point du tout, un nouvel obstacle se présenta : Chekib-Bey refusait tout net de signer le protocole de clôture du traité du 15 juillet; on crut, dans le temps, que lord Palmerston avait été l'instigateur de ce refus. Mais comme, pendant plusieurs jours, il ne fit pas autre chose que le supplier de ne point retarder ainsi la marche des négociations, il est peu probable qu'il eût songé à prolonger cette comédie aussi longtemps, d'autant plus qu'elle aboutit à ce que les puissances se passèrent de sa signature : grande faute de sa part, puisqu'elle conduit à cette conséquence, que dans certains cas graves, et qui intéressent particulièrement la Turquie, l'Europe peut traiter d'elle sans elle. Quoi qu'il en soit, l'affaire turco-égyptienne, la seule que nous ayons eu l'intention de faire connaître, puisque seule elle repose sur les événements de la Syrie et du Liban, n'était pas terminée.

Le cabinet français se montrait, à Paris, plus chatouilleux sur la rédaction que notre plénipotentiaire à Londres : il avait bien consenti à quelques modifications, mais il ne voulait d'aucune expression approbative de l'ancien traité; et puis, les nouvelles qui arrivaient de Constantinople étaient loin de nous rassurer sur la manière dont on y suivait les conseils émanés du véritable centre d'action, le congrès de Londres. A voir l'obstination de Chekib-Bey, on eût pu se douter qu'il se préparait sur le Bosphore une

Digitized by Google

manifestation qui ne manquerait pas de contrarier l'accord que l'Europe cherchait à retrouver. Il s'agit ici du hatti-scherif d'investiture accordé au pacha, et dont M. de Pontois venait de donner connaissance à Paris. Les concessions en étaient illusoires, et les prétentions exorbitantes aux yeux de tous ceux qui avaient adopté la politique du gouvernement français, politique que nous avons désapprouvée en notre particulier au sein de la Chambre, là où nous avions tout droit de le faire, mais que nous devons cependant juger avec toute impartialité en nous plaçant au point de vue du temps et à celui de notre cabinet.

En communiquant cette pièce, M. de Pontois, dont les sentiments de sympathie pour la Porte sont justement appréciés à Constantinople, était cependant forcé d'annoncer qu'on reconnaissait de tous côtés qu'il était impossible que le vice-roi d'Égypte ne repoussât pas énergiquement de pareilles conditions. Or, ce hatti-scherif n'était plus en projet quand la communication en parvint à Paris. Déjà Méhémet-Ali l'avait reçu, et il se refusait à le publier aussi bien qu'à l'accepter : ainsi, de toutes les stipulations qui y étaient comprises, il n'admettait que celle qui fixait à 18,000 hommes le chiffre de son armée : il était évident que la main qui avait tracé le hatti-scherif était dirigée par lord Ponsomby, dont l'esprit se retrouvait tout entier dans la conduite que tenait à Londres Chekib-Bey. Il fallut forcément attendre, quand même nous n'y eussions point été nous-mêmes disposés, que ces nouveaux embarras suscités par l'ambassade d'Angleterre à Constantinople, et qui demandaient une nouvelle intervention des quatre puissances, fussent dissipés, et l'ordre de suspendre les négociations arriva malheureusement quand, après des luttes sans fin, M. de Bourqueney était parvenu à obtenir, dans la rédaction du protocole, tous les changements réclamés par notre cabinet. Qu'on juge du désappointement de notre plénipotentiaire : il insista plus que jamais pour obtenir la permission de conclure. M. le ministre des affaires étrangères se montra sourd et inflexible. Les ambassadeurs étrangers joignirent leurs instances à celles de M. de Bourqueney : alors seulement, M. Guizot consentit à ce que la convention nouvelle fût paraphée, remettant la signature définitive après la conclusion des démêlés d'Orient. Cette proposition, venue de notre cabinet, fut reçue à Londres avec satisfaction, et le télégraphe nous donnait, le 16 mars au soir, l'avis que le protocole et la convention avaient été paraphés. La connaissance de ce fait immense pour la paix du monde fut accueillie avec le même intérêt par toutes les cours de l'Europe : la Russie comprit dès lors que de nouveaux obstacles venant de son bord seraient mal reçus à Berlin et à Vienne, et M. de Nesselrode en prit assez franchement son parti : comme lord Palmerston, il attendit sans impatience le terme que devaient atteindre les événements.

Grâce à l'activité, à l'ardeur, déployées à Constantinople par lord Ponsomby, dont le non-rappel nous a paru toujours très-significatif quand il s'agit pour nous de juger la sincérité de l'Angleterre dans le cours de cette affaire, plusieurs mois s'écoulèrent sans amener de résultat. Il y a plus, c'est

Digitized by Google

que la diplomatie européenne sembla sommeiller pendant quelque temps, satisfaite qu'elle était de la conquête des paraphes, et qu'elle se montra peu soucieuse de donner à la Porte ottomane une réponse que Reschid-Pacha avait fini par solliciter des quatre puissances, dans le but non équivoque de régler sa conduite et sans doute de s'y conformer. C'était à l'action de M. de Pontois qu'on devait certainement cette digne et noble résolution. Elle resta presque sans effet par suite de l'apathie dans laquelle semblaient plongés tous les cabinets de l'Europe, à la suite de tant d'efforts et de tentatives de conciliation. On eût dit que le paraphe était une garantie suffisante, et que la signature qui devait en être la conséquence pouvait s'ajourner indéfiniment. M. de Metternich fut celui qui se lassa le premier, et qui se détermina à demander formellement des modifications au hatti-scherif d'investiture. La dépêche devait être sévère dans sa teneur, car elle annonçait qu'en cas de non-concours de la part des représentants des autres puissances, l'Autriche agirait comme si elle avait recouvré une entière indépendance de position et d'action.

Ces menaces ne suffirent pas, malgré leur gravité, pour accélérer la solution attendue. Il fallut une révolution ministérielle à Constantinople pour y arriver, non pas que Rifaat-Pacha, qui succédait à Reschid, témoignât d'autres intentions que son prédécesseur, seulement il n'avait pas comme lui des précédents embarrassants, et l'amour-propre du sultan se sauvait ainsi derrière la destitution de son ministre. Rifaat-Pacha demanda à la conférence de Londres ce que Reschid avait sollicité des agents politiques à Constantinople : des avis sur la teneur du hatti-scherif; une détermination qu'on pût suivre sans plus dévier. La conférence en délibéra immédiatement; et la Porte ayant pris ostensiblement l'initiative, nous nous montrâmes mieux disposés à donner notre signature. M. Guizot n'y mit que deux conditions : 1° que la demande de la Porte ne serait point regardée comme conséquence du traité du 15 juillet, avec lequel on ne voulait rien avoir de commun; 2° que les stipulations arrêtées sous forme de conseil seraient acceptées comme exécutoires, ne devant en aucun point s'écarter de la note du 30 janvier, dans laquelle nous avions formulé nos désirs ou plutôt consigné l'expression de notre volonté.

La situation parlementaire de lord Palmerston amena subitement alors de nouvelles incertitudes dans la question. Chekib-Effendi se représentait d'autre part comme n'ayant pas autorité pour conclure; les plénipotentiaires allemands faiblissaient, et un événement tout à fait imprévu, la révolte de Candie, dont on accusait secrètement lord Ponsomby d'être le meneur, vint la compliquer : il y en avait là plus qu'il n'en fallait pour jeter la perturbation au milieu de ces débats. Ce fut bien pis, quand une dépêche du consul français à Beyrout apprit à notre cabinet que les troupes anglaises, qui auraient dû évacuer la côte de Syrie depuis quelque temps, faisaient mine d'y vouloir rester au grand déplaisir des habitants; et surtout lorsqu'on sut, qu'à la surprise des agents consulaires des différents peuples européens, la flotte de l'amiral Stopfort recevait un renfort inattendu. Ces nouvelles étaient

Digitized by Google

suffisantes pour laisser penser que les espérances données par le paraphe allaient s'évanouir. Heureusement que l'internonce d'Autriche, stimulé puissamment par les instructions de son gouvernement, avait agi auprès du nouveau ministre avec une énergie remarquable, car, pendant que les cartes se brouillaient à Londres, Rifaat accédait aux modifications qu'on voulait introduire dans le hatti-scherif. Et la nouvelle de cette résolution inespérée parvint en Europe au moment où chacun songeait à se retirer dans sa tente, et à remettre sur le tapis les questions les plus controversées et les mieux arrêtées. Ainsi, la Porte ottomane, de son plein gré, accordait la substitution du séniorat au mode d'hérédité, repoussée par Méhémet-Ali, aussi bien que la nomination aux grades d'officiers jusqu'au grade de colonel inclusivement, et jadis refusée par la Porte. Le tribut n'était point encore fixé, mais le principe en était changé : à la place d'une imposition de quotité proportionnelle, il redevenait ce qu'il avait été dans l'origine, le payement annuel d'une somme fixe, qu'on se réservait de fixer ultérieurement de gré à gré. Ce fut M. de Saint-Aulaire qui, le premier, donna l'avis de cet heureux changement dans les dispositions de la Porte; et il ne dissimulait pas que M. de Metternich en attribuait le résultat, avec juste raison, aux efforts répétés de l'internonce; mais que le cabinet autrichien se flattait qu'en retour la France ne refuserait pas plus longtemps de convertir le paraphe en signature. En effet, par le même courrier, M. d'Appony se trouvait chargé d'en faire la demande formelle à M. Guizot, en ajoutant qu'en cas de nouveau refus sa situation se trouverait par trop compromise, et que ce serait répondre par un procédé peu loyal aux instances et aux actes d'un gouvernement qui, dans sa conduite, avait plutôt consulté l'intérêt général que ses avantages particuliers. Seulement, craignant avec raison que le vice-roi d'Égypte, alléché par ces nouvelles concessions, n'en demandât d'autres et n'arrêtât ainsi par sa résistance ou par des moyens dilatoires une solution définitive, si vivement désirée, il exigeait qu'on ne s'inquiétât en aucune manière de ce que penserait le pacha, pour lequel il croyait avoir assez fait, et qu'on voulût bien passer outre.

Nous croyons savoir de bonne source que le cabinet français se rendit à ce désir sans opposition aucune, et que M. Guizot écrivit enfin à son chargé d'affaires à Londres qu'il n'avait plus rien à faire, sinon à clore honorablement, et en temps opportun, des négociations qui duraient depuis trop longtemps et qui avaient éprouvé des phases si diverses. Probablement, le ministre français laissait penser à son agent qu'il devait attendre la fin d'une des nombreuses crises parlementaires qui rendaient par moment les rapports avec lord Palmerston si aigres et si difficiles. L'obstacle, enfin, ne venait plus du côté de la France, cela est certain; et l'on en était arrivé aux derniers jours de mai, époque qui paraissait favorable pour tirer définitivement une ligne bien nette entre le passé et l'avenir. Nous pensons même que M. Guizot était sur le point d'expédier l'ordre d'apposer la signature de la France au bas du traité tout préparé, quand M. de Bourqueney, jusqu'alors pressé de conclure, écrivit que le moment pouvait en être différé...

Digitized by Google

C'était encore une dernière boutade de lord Palmerston, qui, par suite d'une résolution de la conférence, après avoir fait venir notre chargé d'affaires dans son cabinet pour lui demander quelles étaient les dernières intentions de la France, ainsi que cela avait été convenu, trouvait étrange que cet ordre de signer ne fût pas déjà entre ses mains, et qui cherchait à profiter du retard bien minime qu'il imposait à la conférence, pour établir des distinctions plus que subtiles, pour ne pas les qualifier d'un langage sévère, entre son opinion intime et les vues qu'il était chargé de faire connaître.

D'où l'on voit combien la conférence, pressée d'en finir, avait eu tort de charger un homme tel que lord Palmerston d'une mission qui, toute simple qu'elle était, demandait pourtant un tact et un bon vouloir que le ministre britannique n'avait jamais possédé ni montré dans ses rapports avec la France, qualités qui lui manquent encore à l'heure qu'il est, et dont chacun de ses discours rétrospectifs est une preuve bien manifeste.

Il serait bien difficile de donner à nos lecteurs l'idée exacte et vraie des arguties mises en avant par cet homme d'État, dans le but de décourager notre chargé d'affaires, et peut-être de le jeter hors des voies de la conciliation dans lesquelles il se maintenait. Aussi, tout en approuvant les conditions mises en avant par la France, il assurait avoir fait le sacrifice de ses tendances à un nouvel ajournement, motivé, disait-il, sur la réponse éventuelle que pouvait faire le pacha d'Égypte, et dont le refus d'accéder entraînerait fatalement les puissances signataires du traité du 15 juillet, à la nécessité de prendre une détermination rigoureuse à son égard, à agir contre lui enfin, si l'on voulait avoir le fond de sa pensée. Cela ne devait pas arriver, ajoutait-il, mais il suffisait que ce fût à l'état de possibilité, pour qu'il craignît de s'engager en face du parlement; et il ne pouvait concevoir que M. Guizot n'eût pas les mêmes appréhensions vis-à-vis des Chambres françaises. Il pensait d'ailleurs, en tenant ce langage, faire acte de sincérité aussi bien que d'affection réelle pour les hommes qui dirigeaient chez nous les affaires publiques avec autant d'habileté que de caractère. M. de Bourqueney se le tint pour dit, et se retira.

On voit que les scrupules de lord Palmerston portent plutôt sur la note de M. de Metternich que sur notre attitude; et l'on comprend qu'elles durent le blesser profondément, car il en eut connaissance directe par M. de Neumann, M. de Bourqueney n'ayant pas cru devoir laisser ignorer ce qui s'était passé dans une entrevue de laquelle on espérait une issue bien différente.

Chaque ministre, étonné qu'on se fût permis de travestir ainsi en une pensée particulière les termes d'une convention parfaitement établie en commun, écrivit à son gouvernement respectif, demandant de nouvelles instructions et de nouveaux ordres. C'était aussi se jouer par trop légèrement des cabinets étrangers, qui se hâtèrent d'en témoigner leur mécontentement dans leur correspondance. Notre cabinet, au contraire, fit bonne contenance, et déclara qu'il ne ferait désormais un pas en avant qu'après la clôture des

Digitized by Google

actes du passé. Le tort n'était pas du côté de la France, M. de Metternich le reconnut bientôt, car les plénipotentiaires allemands en résidence à Paris immédiatement le témoignèrent. L'ambassadeur d'Autriche n'apercevait dans la manière d'agir de lord Palmerston, qu'un accès de jalousie contre l'homme d'État placé à la tête du cabinet autrichien. M. d'Arnim y voyait plus juste, je pense, car il y soupçonna quelque intention de tenir l'Orient et l'Europe en échec jusqu'à l'accomplissement de quelques secrets desseins, dont il nous serait facile de donner le mot : le reste de la diplomatie, qui prenait une part moins directe aux événements, s'indignait cependant des futiles motifs allégués pour un pareil retard. Le chef de notre cabinet prenait le beau rôle, c'était lui qui se chargeait de calmer les inquiétudes et de dissiper les soupçons qu'on exprimait sur la loyauté du ministère anglais. Personne n'était plus étonné que lord Clanricarde, à Saint-Pétersbourg. Cependant, comme M. de Nesselrode, il crut remarquer un dernier trait de lord Ponsomby; et si l'on ne s'en expliqua pas ouvertement avec M. de Barante, on en dit assez aux ministres de Prusse et d'Autriche, pour faire voir qu'on désapprouvait ces parades politiques. Il y avait déjà deux mois qu'on exprimait les mêmes sentiments à cet égard.

L'attitude forte et dégagée de notre cabinet contrariait singulièrement lord Palmerston, qui s'était attendu à toute autre chose, et il devenait embarrassé du poids de la responsabilité qu'il assumait sur sa tête. Devenu l'objet du blâme général, il s'irritait à tout propos, et ne permettait pas la contradiction. Les plénipotentiaires allemands ne pouvant en tirer par la conversation autre chose que des paroles aigres ou décevantes, prirent la résolution de lui adresser en commun une note capable de le faire revenir à d'autres sentiments. M. de Bourqueney leur conseilla de n'en rien faire qu'après avoir pris au moins connaissance complète d'une autre disposition d'esprit, afin que sa réponse, ainsi que cela était à craindre, n'exposât pas davantage une situation déjà critique. Pendant qu'on attendait une occasion favorable, l'impatience devint telle de son côté, que de lui-même, soit qu'il sentît le besoin de se justifier, soit qu'il voulût faire entendre encore une fois ses récriminations contre la France, il écrivit à son chargé d'affaires à Paris, M. Bulwer, une lettre destinée cependant à être montrée. Cette lettre a paru dans la correspondance anglaise publiée par ordre du parlement, et on y voit avec surprise que le ministre anglais rejette tout l'embarras de la situation sur M. de Bourqueney, qui, selon lui, avait, dans son dernier entretien, déployé une insistance inconcevable à obtenir une déclaration dont il était convenu qu'on se passerait. Il y ajoute que le gouvernement anglais est tout prêt à apposer le premier sa signature sur la convention; que les nouveaux délais ne venaient point de son fait, mais qu'on en était redevable aux exigences de la France, exigences dont il laissait juger la portée, mais qu'il ne voulait pas prendre sur lui de blâmer. Pour qui connaît les formes épistolaires de lord Palmerston, cette lettre pouvait passer pour être assez réservée dans le ton général qui avait présidé à sa rédaction. Mais elle était accompagnée d'une pièce secrète dont on obtint connaissance, et qui se trouve aussi dans l'his-

Digitized by Google

toire des négociations des affaires du Levant ; et malheureusement elle dévoile trop ouvertement ses intentions pour qu'on puisse un seul instant douter de leur malveillance. Cette dépêche ayant été imprimée, nous pouvons la donner, et la voici ; on jugera par sa teneur, s'il ne convenait pas, ainsi qu'on l'a fait, de s'en référer à sa dernière note officielle, et d'accepter la proposition qu'il faisait, plutôt que de courir les chances éventuelles que promettait l'humeur quinteuse du ministre d'Angleterre.

«Le procédé du gouvernement français, disait la dépêche secrète adressée «à M. Bulwer, paraît, à la première vue, peu reprochable. Il semble décidé «à priver Méhémet-Ali du soutien qui l'a maintenu jusqu'ici ; et il le laisse «à sa destinée depuis que le sultan a consenti à suivre les conseils qui lui «ont été donnés par les quatre puissances. Mais, si l'on examine de plus «près la conduite de la France, on voit bientôt que son appui reste dévolu «à Méhémet-Ali ; car, dans l'état des choses, en supposant que les quatre «puissances accédassent au vœu de la France, en faisant la déclaration «qu'elle sollicite, qu'arriverait-il ? C'est que Méhémet-Ali obtiendrait tout «à la fois le bénéfice des concessions du sultan, et le pouvoir de ne pas sou«scrire aux conditions qu'il a déjà refusées, et que, cependant, les quatre «puissances avaient regardé comme étant équitables. En effet, d'un côté, «le sultan ne pourrait pas rétracter les concessions faites ; et de l'autre, les «quatre puissances, ayant déclaré que le traité du 15 juillet était accom«pli, elles ne seraient plus en droit d'exiger l'acceptation de toutes les con«ditions imposées à Méhémet-Ali. Par conséquent, il est bien clair que la «France pourrait affirmer que sur son ordre, les quatre puissances ont dé«chargé le vice-roi d'Égypte des conditions spécifiées dans le traité du «15 juillet, déclarées indispensables et nécessaires par les quatre puissances «dans les notes collectives de leurs plénipotentiaires à Londres. Ce serait «donc une humiliation pour les quatre puissances. Il importe de résister à «une telle prétention.»

On voit combien il eût été facile de réfuter les frivoles argumentations renfermées dans cette pièce ; mais il n'y avait point à la discuter, son caractère était purement confidentiel ; la mauvaise humeur de lord Palmerston s'exhalait dans cette dernière confidence adressée à son agent près la cour des Tuileries. M. Guizot n'eut à répondre qu'à la dépêche officielle remise par ordre de lord Palmerston, et qui semblait écrite dans le but de faire oublier l'incident du 24 mai, c'est-à-dire l'espèce de rupture survenue entre ce dernier et notre chargé d'affaires. Ainsi, sans s'arrêter à quelques récriminations sans valeur, à quelques allégations contestables, le cabinet français, trouvant désormais l'offre assez précise pour donner au protocole toute la valeur d'un arrangement de fait, jugea à propos de pousser vivement à la clôture des négociations générales, en promettant de signer de son côté le traité des détroits, si l'on se hâtait de conclure avant tout celui qu'il nous importait de voir terminer. En cas de refus de la part de lord Palmerston, il devenait clair pour tout le monde qu'il se faisait un jeu des engagements les plus sacrés en même temps qu'il laissait

Digitized by Google

voir l'intention de prolonger indéfiniment la situation. Alors, les cours allemandes n'avaient d'autre parti à prendre qu'à se séparer nettement, si elles ne voulaient pas consentir à rendre leurs cours le jouet des caprices d'un seul homme, à arrêter leur détermination en dehors du joug qu'il imposait depuis trop longtemps. Toutes ces réflexions, notre ministre des affaires étrangères les fit naturellement. Mais, comme il avait raison de tenir avant tout à la politique de la bonne intelligence, et qu'il fallait pouvoir profiter d'un bon moment de lord Palmerston, il se décida, le 23 juin, à envoyer à M. de Bourqueney tous les pouvoirs nécessaires pour signer la convention des détroits, toujours après que les quatre puissances auraient pris l'initiative en signant de leur côté le fameux protocole. Il en avait préalablement exprimé la pensée dans une circulaire parvenue à Vienne et à Berlin, dont nous avons eu connaissance à l'époque de notre passage dans cette dernière ville. D'après ce qu'on savait des dispositions de ces cours, on pouvait croire qu'une fois mises en demeure de faire prononcer lord Palmerston, on arrivait à la conclusion; eh bien, tout le reste du mois de juin et une partie de juillet furent encore employés en discussion inutiles. On eût bien voulu que des nouvelles d'Alexandrie, annonçant l'acceptation du firman par le pacha, dispensassent les plénipotentiaires réunis à Londres de prendre un parti éclatant vis-à-vis de lord Palmerston. On ne peut expliquer ces temporisations qu'à l'aide de cette conjecture tout à fait vaisemblable, et qui devient une certitude, quand on sait que le prince Esterhazy en fit presque l'aveu à M. de Bourqueney.

Quoi qu'il en soit, cet esprit d'hésitation et de timidité qui s'était fait jour à Londres, prit accès, on ne sait trop comment, à Vienne et à Berlin. Il paraissait commode, en effet, d'attendre d'Alexandrie la solution des événements. On se plaignait de lord Palmerston; mais on craignait, par-dessus tout, de rompre ouvertement avec lui. A Vienne, surtout, après avoir blâmé le prince Esterhazy de ses condescendances, on se conformait cependant à sa manière de voir; à Berlin, on disait tout haut que lord Palmerston trouverait toujours de nouveaux prétextes d'ajournement, qu'il inventerait de nouveaux et ridicules obstacles; mais on se gardait bien de donner l'assurance qu'on finirait par se passer de son concours, et que, toute patience lassée, on prendrait, malgré lui, et sans lui, une détermination irrévocable.

Il est difficile de dire jusqu'où cette longanimité aurait été poussée, quand, le 28 juin, arriva la grande nouvelle qui devait aplanir toute difficulté. Le hatti-scherif, un peu modifié quant au tribut, venait d'être proclamé par ordre de Méhémet-Ali; ou plutôt, il avait consenti à publier le firman qui lui assurait l'hérédité de l'Égypte, sans parler de la redevance annuelle, dont le chiffre n'était pas encore fixé.

Comprend-on que, avec la certitude qu'il en était ainsi, lord Palmerston trouva encore moyen d'entraver la marche naturelle des événements? Sa dignité, celle de la conférence, disait-il, l'obligeaient à attendre que l'avis officiel parvînt d'Alexandrie à Londres, par l'intermédiaire obligé du

Digitized by Google

consul d'Angleterre. Il ne lui restait plus qu'un espoir, et il le caressait secrètement, c'était celui de voir partir, pour la diète de Francfort, M. le baron de Bulow, appelé à la présider, et qu'ainsi serait retardé le moment de la signature, puisqu'il faudrait attendre son successeur, vérifier ses pouvoirs, le mettre au courant de cette interminable affaire, et perdre ainsi un temps précieux. Heureusement que le ministre prussien était bien décidé à tromper son attente, et qu'il resta à Londres jusqu'à l'arrivée des dépêches envoyées à son gouvernement par l'agent consulaire anglais.

Le 13 juillet furent enfin signés à la fois le protocole de clôture et la convention, appelée convention des détroits.

Cet acte double terminait d'une manière à peu près convenable, sous le rapport des intérêts communs, toutes les agitations introduites et produites par la question turco-égyptienne qui, depuis 1840, tenait l'Europe dans un état perpétuel d'appréhension. Si, par des stipulations bien étendues et parfaitement déterminées, il ne donne pas toute sécurité pour l'avenir; s'il n'a pas neutralisé tous ferments de troubles et de dissensions au sein de l'empire ottoman; au moins a-t-il assuré la position précaire du vice-roi d'Égypte, que nous avions bien voulu appeler notre allié, et que nous n'avons *point abandonné*, on en a la preuve, quoi que disent tous les jours les écrivains et les orateurs de l'opposition.— S'il n'a pas réglé d'une manière invariable les rapports de chacun des États européens avec ceux de l'Orient, au moins, fait important et désiré, a-t-il mis fin à l'état d'isolement dans lequel se maintenait la France; situation fâcheuse et anormale qui, en se prolongeant, ruinait tous les États en paralysant toute industrie et tout commerce, entretenait les tristes rivalités de peuple à peuple, réveillait jusqu'à ces vieilles haines nationales, qu'on croyait mortes et ensevelies dans le grand linceul qui recouvre le cadavre à demi rongé de la France impériale. C'est là un résultat immense; et si ce résultat n'a pas été tout à fait aussi avantageux que nous pouvions le prétendre, que le pays n'oublie pas que sa cause était mauvaise, et que pour en voiler le côté éminemment déplorable, que pour sauver son honneur, le cabinet du 29 octobre a déployé, non-seulement beaucoup d'habileté et de persévérance, mais encore que, jusqu'au dernier moment, il a conservé dans ses négociations un calme, une force et une dignité qu'on voudrait à tort lui contester.

Alph. Denis, *député.*

Digitized by Google

II. — Insurrection du Liban.

Nous étant adressé à notre confrère à la Société orientale, M. le vicomte Onffroy, pour obtenir des renseignements sur les événements auxquels il avait pris part, pendant l'insurrection du Liban, M. Onffroy voulut bien nous adresser le récit qu'on va lire, et qui aurait perdu certainement beaucoup de son intérêt et de son caractère d'originalité si, au lieu de conserver le texte même de l'auteur, nous nous fussions borné à l'analyser.

A M. Denis, député, président de la Société orientale.

Je m'empresse de satisfaire à votre demande, en vous adressant le *sommaire* des événements de la Syrie, auxquels j'ai pris part en 1840. Je me contente d'en tracer simplement la marche, sans entrer dans aucune considération politique, ni dans des détails, qui fourniraient matière à plus d'un volume.

Je partis en 1839 de Paris pour me rendre en Perse, dans l'intention d'y prendre du service dans l'armée du shah. A cet effet, je m'étais muni de lettres de recommandation pour diverses personnages de Constantinople et de Téhéran ; j'en possédais entre autres pour M. le comte de Pontois, ambassadeur français près la Porte, et pour M. de Sercey, qui devait se rendre en Perse avec une mission extraordinaire. J'arrivai quelques semaines avant celui-ci à Constantinople. Mais en arrivant dans cette ville, les personnes qui s'intéressaient à moi me conseillèrent de renoncer au service de la Perse, sous peine d'avoir des regrets d'une pareille détermination. Les officiers européens de diverses nations qui en revenaient très-mécontents confirmèrent tout ce qu'on disait de défavorable sur ce pays, et l'ambassadeur français m'engagea à attendre que la mission de M. de Sercey fût remplie.

Je restai donc à Constantinople, où je fis la connaissance de Fethi-Ahmet-Pacha, beau-frère du sultan, alors ministre du commerce. Il me pria de lui faire un projet de route à établir dans l'empire ottoman ; et, étant resté plusieurs mois à Constantinople, je lui soumis bientôt un travail contenant un mode d'organisation et les moyens d'entreprendre avec économie les routes qu'il se proposait d'ouvrir. Mon travail fut examiné par le *conseil d'utilité publique*, composé d'Européens, et ensuite par le Divan. J'eus l'approbation de ces deux conseils ; mais la guerre contre Ibrahim avait presque épuisé le trésor : en sorte que l'exécution du projet fut ajournée indéfiniment.

Je résolus donc de retourner en France ; mais je n'y voulais point revenir sans avoir vu Jérusalem et la Palestine, où m'entraînaient naturellement de glorieux souvenirs de famille qui se rattachent à plusieurs croisades. Je trouvai un compagnon de voyage, M. Lhéritier de Chezelles, et nous partîmes avec des lettres de recommandation pour plusieurs de nos compatriotes, résidants à Beyrout, ainsi que pour les lazaristes d'Antoura au Liban ; et j'en tenais une entre autres de M. de Pontois, pour notre consul

Digitized by Google

à Beyrout. M. Lhéritier et moi, nous ne nous retirâmes au mont Liban que pour étudier plus à notre aise la langue arabe, dont nous voulions avoir les notions les plus utiles avant de pousser plus loin notre voyage.

Ce fut à *Zouk-Mikaël*, grand village situé à 4 lieues de Beyrout et près du collége d'Antoura, que nous fixâmes notre résidence. La nouveauté du pays nous porta plutôt à faire des excursions qu'à nous livrer à l'étude de la langue : ce qui nous fit faire de nombreuses connaissances dans le pays. Nous y étions arrivés dans le mois de février 1840 ; et quoique les habitants proférassent des plaintes contre le joug pesant d'Ibrahim-Pacha, et qu'un certain nombre d'entre eux eussent été ruinés, au point d'être obligés de se nourrir d'herbes pour subsister, ils n'en n'étaient pas moins dans la plus grande tranquillité, et rien n'annonçait une insurrection prochaine.

Cependant, le 26 ou le 27 mai, arrivèrent chez moi à l'improviste une dizaine de cheiks, agissant, disaient-ils, au nom de tous les cheiks du pays. Ils m'exposèrent leur situation, que je n'avais pas cru jusqu'alors aussi triste et intolérable ; ils m'expliquèrent les exactions, les mauvais traitements et les impôts arbitraires et anticipés auxquels ils avaient été soumis. Ils me firent le tableau déchirant de toutes leurs misères, et me dirent que les habitants épuisés n'ayant pu payer le *ferdé*, Ibrahim, pour les punir, leur avait demandé le double *ferdé*, et qu'ainsi leur ruine avait été consommée. Ils m'apprirent enfin que l'émir Béchir avait reçu d'Ibrahim l'ordre de demander de nouveaux impôts, de faire, contrairement aux lois de la Porte, une levée de soldats dans le Liban, et d'opérer le désarmement de la population. Les cheiks, ayant déclaré qu'ils ne pouvaient obéir à des ordres aussi iniques, m'invitèrent à donner mon avis. Je les engageai à se rendre à *Beit-el-Din*, et à faire une nouvelle démarche auprès de l'émir Béchir, pour qu'il fît d'énergiques remontrances à Ibrahim, en lui faisant voir les conséquences funestes des mesures qu'il prétendait adopter. Les cheiks se retirèrent après que je leur eus manifesté mes sympathies et le désir que j'avais de leur être utile, en raison de leur attachement pour la France : ce qu'ils n'avaient cessé de me témoigner durant la conversation.

Dès le 31 mai, ces cheiks revinrent chez moi et me dirent que l'émir Béchir, ayant cédé aux menaces d'Ibrahim, avait commencé le désarmement de *Deir-el-Khammar*, mais qu'une partie de la population refusait de livrer ses armes ; ils me demandèrent conseil. Je les engageai à faire lever les villages voisins et à exiger des agents de l'émir la remise des armes : ce qui eut lieu. Mais Ibrahim devint furieux, et résolut de pénétrer dans le Liban pour en punir les habitants. Alors, le mouvement insurrectionnel éclata, et je fus prié de coopérer dans les mesures que les Maronites et les Druses allaient adopter de concert pour leur sûreté et leurs intérêts menacés. J'acceptai cette proposition, et je fis engager l'émir Béchir à soutenir la cause si légitime de son peuple opprimé ; mais il ne fit que des vœux stériles, et envoya une protestation de fidélité à Ibrahim ; ensuite il attendit tout des événements. Ainsi s'engagea la lutte où, comme Français et chrétien, et par humanité, je crus devoir accepter ma part de danger.

Digitized by Google

J'allai moi-même chez le patriarche maronite, Youcef-Botros-Habeisch, qui ne voulut se prononcer ni pour ni contre le mouvement.

Je soulevai la population de Zouk-Mikaël et des environs, et nous marchâmes vers le rendez-vous général, qui était à une demi-heure de Beyrout, près du pont de *Nahr-Sahib* (rivière du Lait). Nous y fûmes dès la première journée, environ 1500 hommes : ce qui nous permit de nous diviser et de nous avancer jusqu'à la promenade de pins qui joint Beyrout, et plantée par le fameux *Fakr-el-Din*. Nous occupâmes les moulins qui fournissaient des farines à la ville et à sa garnison; et les bandes d'insurgés qui descendaient de toutes les directions de la montagne renforcèrent et complétèrent le blocus, qui obligea les Égyptiens de se ravitailler aux îles de Chypre et de Candie. Les principaux chefs furent, dès l'origine de la révolte, les cheiks Francis-Gazin, Chentiri, Dahdah et Youcef; les autres étaient Chamsinn, Zaïter-Dahdah, Hanna, Boutros-Hanna, Boutros-Chamsinn, Hamed, Saïdi, Abou-Samra, Behara-Francis, Behara-Gazin, enfin, Serkiss, Affif, Latouff et plusieurs autres. Notre premier acte fut de nous adresser par écrit à l'ambassadeur et au consul français, pour implorer la protection de la France, sur laquelle on comptait, et qui était due aux populations chrétiennes par d'anciens traités et suivant les coutumes. Un manifeste de nos dernières résolutions, basé sur les griefs et la conduite tyrannique des Égyptiens, fut notifié à tous les consuls européens.

Un conseil fut tenu par tous les cheiks présents, qui me nommèrent à l'unanimité commandant en chef de leur armée, et dès lors je ne fus plus connu que sous le nom d'*Emir-Françaoui* (émir français), auquel étaient ajoutées diverses épithètes honorables. Le bruit s'étant répandu dans toute la montagne qu'un prince français était à la tête de l'insurrection, il n'en fallut pas davantage pour remuer toute une contrée accoutumée à compter sur la protection de la France : aussi, des rassemblements plus ou moins forts se formèrent successivement devant Saïdah, Djebail, Tripoli, Zahlé et Balbek. Tous les débouchés de la montagne furent occupés, et nous organisâmes des caravanes dirigées par les moines, pour subvenir aux approvisionnements nécessaires à la subsistance des troupes; enfin, chaque village s'organisa un petit comité qui se chargea de soutenir, par des souscriptions, un certain nombre d'hommes sous les drapeaux. Le père Rillo, jésuite polonais, homme autant capable qu'actif, était un des chefs intrépides de l'insurrection : il se transportait partout où sa présence pouvait être utile; il prêchait la croisade, s'exposait aux coups de fusils, et fut celui qui me seconda davantage pour l'approvisionnement des munitions de guerre et l'organisation des insurgés.

La garnison de Beyrout, composée d'Albanais et d'Égyptiens, fit diverses sorties sous la protection de ses canons, de ses forts et de ses vaisseaux; mais elles furent toutes repoussées, ainsi que plusieurs tentatives de débarquement que voulut opérer la marine égyptienne. Le lazaret, situé à un quart d'heure de la ville, sur la côte nord, fut fortifié, armé de canons, et occupé par des Albanais. Nous attaquâmes cet avant-poste sans succès;

Digitized by Google

mais nous en tirâmes un officier piémontais, nommé Fasolis, dont je fis mon aide de camp ; M. Lhéritier fit près de moi les fonctions de chef d'état-major. Les insurgés avaient divers drapeaux : celui des Druses était rayé de plusieurs couleurs ; celui des Maronites était le même que celui de Jérusalem ; nous avions de plus un drapeau français et quelques guidons de fantaisie appartenant à divers cheiks. Tous ces drapeaux furent portés à *Mar-Elias* (l'église de Saint-Élie) pour être bénits. Les Maronites et les Druses y prêtèrent le serment d'une fraternelle union ; et l'espérance d'une délivrance prochaine brillait dans tous les yeux.

Nos premiers succès attirèrent peu à peu dans notre parti quelques émirs qui ne se jetèrent pas tout à fait dans le mouvement : ce furent les émirs Haïdhar, Mouci, Ali, Béchir, Faour, Hassen, Ferez et Ismaïn ; ceux qui se prononcèrent les premiers ouvertement furent l'émir Youcef, de la famille Bellamah de *Metin*, et l'émir Handjar, prince des *Moutoualis*. Les Moutoualis, musulmans de la secte d'Ali, firent cause commune avec nous, et ils se conduisirent jusqu'à la fin de la lutte avec bravoure et fidélité.

Pour que le commerce souffrît moins de l'état de guerre, nous nous chargeâmes de transmettre les groupes d'argent des négociants et leurs correspondances à Damas, Tripoli et autres points de commerce : ce transfert se fit fidèlement et sans intérêts ; les lettres, sauf celles des consuls, étaient lues, suivant le droit de la guerre, pour connaître les nouvelles et l'effet moral de l'insurrection ; ensuite, elles étaient remises à qui de droit. Chaque jour, les consuls de toutes les puissances venaient à notre camp pour connaître nos dispositions, afin d'en rendre compte à leur gouvernement respectif ; la présence de M. Bourée, consul de France, augmentait notamment l'espérance et le vif transport des Maronites ; et la conduite qu'il tint dans ces circonstances difficiles lui assura les sympathies des populations, et l'estime de ses compatriotes.

Cependant, 6,000 montagnards étaient en armes aux environs de Beyrout ; il fallait en tirer parti. Il y avait trois choses à faire : 1° marcher sur *Beit-el-Din*, pour entraîner l'émir Béchir dans le mouvement, et obtenir de lui les ressources de guerre qu'il possédait ; 2° s'emparer de Beyrout ; 3° partager nos forces, pour vivre plus facilement, pour faire diversion et obliger l'ennemi à diviser son armée qu'il agglomérait dans Beyrout, enfin pour propager l'insurrection sur tous les points que parcouraient nos colonnes, et créer des communications utiles avec les contrées situées à l'est du Liban. Ces diverses propositions faites par moi au conseil des cheiks furent examinées. Par respect ou par crainte de l'émir, ils n'osèrent point tenter le premier moyen, qui était pourtant décisif pour le succès d'un mouvement général. Le second moyen pouvait procurer des ressources à l'insurrection ; mais comme il n'y avait encore aucun bâtiment de guerre européen pour protéger les Francs et leur commerce contre la flotte égyptienne, cette attaque eût attiré de grands malheurs sur Beyrout ; car la flotte égyptienne eût canonné cette ville, qui n'avait pas un matériel suffisant pour

Digitized by Google

éloigner des vaisseaux. On s'en tint donc à la troisième proposition, et l'on résolut de faire les expéditions de Bâlbek et de Tripoli.

L'expédition de Bâlbek, dirigée par l'émir Youcef, et à laquelle se joignit l'émir Handjar, se montait à 2,000 hommes. Elle eut dès le principe de bons résultats, puisqu'elle s'empara d'un convoi de 200 chameaux chargés de farine pour l'armée égyptienne. La marche de cette colonne mit en mouvement la ville de Zâhlé, tout le centre de la montagne et une partie de la province du Hauran. L'effet de l'insurrection se fit sentir jusqu'à Naplouse, qui s'insurgea. Osman-Pacha attaqua Zâhlé; mais il fut battu et forcé de s'éloigner. Plusieurs sorties faites de Saïdah contre les insurgés furent également repoussées. Les efforts des Égyptiens furent impuissants partout; ils s'en vengèrent sur les Francs qui résidaient dans Beyrout, en les maltraitant: des Français y furent même assassinés; ma tête fut mise à prix, et l'on n'épargna pas même l'insulte à notre consul, qui, ne pouvant obtenir aucune satisfaction pour lui et ses nationaux, se vit obligé d'amener son pavillon, et de mettre ses nationaux sous la protection des consuls étrangers.

Plusieurs petites colonnes d'insurgés partirent du camp de Beyrout dans diverses directions pour propager l'insurrection, tandis que, de mon côté, je faisais des préparatifs pour l'expédition de Tripoli, que je devais diriger. J'avais hâte de partir, car notre camp de Beyrout commençait à devenir le foyer des intrigues des consuls européens, que la nécessité de notre position nous obligeait de recevoir et de ménager. Le père Rillo se chargea, durant mon absence, du rôle politique et du soin de faire de la diplomatie, et de donner des conseils aux cheiks Francis et Chentiri, ainsi qu'aux cheiks des Druses, qui restaient en majorité dans le camp. Abbas-Pacha, sachant la dispersion de nos troupes, crut le moment favorable pour attaquer notre camp; effectivement toute la garnison de la place fit une sortie et une attaque générale contre nous. Mais nos dispositions avaient été prises à l'avance, et les Égyptiens furent culbutés et essuyèrent de grandes pertes.

Ce succès arrivé à propos nous permit de nous mettre en marche sur Tripoli, mais avec une seule compagnie de soldats, puisque nous allions recruter des forces considérables sur notre chemin; nous avions avec nous les cheiks Chamsinn, Abou-Samra, Hamed, Latouff, Hanna et Boutros-Hanna. Nous suivions le littoral, et les vaisseaux égyptiens, qui observaient notre mouvement, nous envoyaient de temps à autre des bordées dont l'effet était nul. Ils tentèrent un débarquement contre nous à *Djouini;* mais les embarcations égyptiennes furent repoussées. De distance en distance sur la côte, nous faisions une halte pour organiser les contingents qui arrivaient, et envoyer des ordres et des proclamations aux habitants les plus éloignés de l'intérieur. A mon arrivée à la ville de *Djebail*, je reçus des ovations de toute la population et des autorités, qui s'étaient portées à notre rencontre avec le clergé; les femmes attroupées faisaient ensemble retentir l'air d'un cri cadencé tout à fait particulier aux Arabes. Nous y restâmes

Digitized by Google

aussi longtemps qu'il fallait pour nous organiser plus fortement et y faire fabriquer des lances et réparer des armes.

Les cheiks m'offrirent en cet endroit un cachet sur lequel ils firent graver cette inscription en lettres arabes : *Emir-Onffroy-el-Kebir-Asker be Djebel* (émir Onffroy, le grand de l'armée de la montagne). Quelques frégates égyptiennes vinrent s'embosser devant la ville, qu'elles canonnèrent sans l'endommager; elles essayèrent un débarquement qui n'eut pas plus de succès : un petit navire de la flottille ayant échoué, nous y pûmes prendre deux petits canons. Nous quittâmes Djebail pour nous rendre à la ville de *Batroun :* j'y fus reçu avec les mêmes honneurs et la même joie qu'à Djebail, et du haut de leur terrasse des femmes jetèrent sur moi des parfums. La flotte égyptienne, qui n'avait cessé de nous canonner dans notre trajet de Djebail à Batroun, s'embossa encore devant cette dernière ville et la canonna : l'église grecque fut presque le seul monument endommagé. Les Égyptiens tentèrent un nouveau débarquement qui fut repoussé comme les précédents. Nous continuâmes notre organisation, et, en partant, nous laissâmes une garnison à Batroun, ainsi que nous l'avions fait à Djebail.

Nous entrâmes alors dans des défilés qui conduisent à *Amioun*, grand village grec situé vers le centre de la montagne; enfin, nous nous rendîmes à *Sgorta*, village situé à une heure de Tripoli, et où se trouve un établissement de lazaristes; nous y établîmes notre camp. Notre levée de soldats faite dans notre marche depuis Beyrout jusqu'à Tripoli se montait à 5,000 hommes. A Sgorta, nous fûmes renforcés des fils des cheiks Latouff et Botros-Karam de Eden, des cheiks Hamedi, Georgé de Béchareh, des cheiks Kodré, Mohamed et Kheder Akha de Danyié. De ce point, nous nous livrâmes à de nouvelles expéditions, surtout contre le château fort, situé dans la plaine, à moitié chemin de Tripoli à Sgorta. Nous en tirâmes quelques profits en enlevant à l'ennemi des chevaux et des approvisionnements qu'il transportait des forts de la marine au château.

Sgorta est malsain pendant les chaleurs, et aussi à cette époque ses habitants se retirent à Eden. J'y tombai malade; et pour me guérir plus promptement je voulus changer d'air et en même temps aller jusqu'à Eden pour remercier Botros-Karam de l'hospitalité qu'il m'avait fait donner dans sa maison de Sgorta. Ce cheik me reçut avec la plus haute distinction, et même il m'*offrit l'encens*. Je fus un moment confus de cet insigne honneur, mais il fallut bien me résigner à l'accepter comme une chose qu'il croyait m'être due. A peine étais-je absent du camp, que les Maronites firent une imprudence qui leur devint funeste : dans leur ardeur à poursuivre l'infanterie égyptienne, ils s'aventurèrent trop loin dans la plaine et s'y firent charger par deux escadrons de lanciers, qui les mirent en désordre et les refoulèrent vers une autre direction que celle de leur camp ; en sorte que la cavalerie et l'artillerie légère égyptienne eurent le temps de se porter sur Sgorta et d'y incendier plusieurs maisons. Avant que les montagnards parvinssent à se reformer, il était trop tard : le mal était fait...

Digitized by Google

Malgré cet échec, qui ne pouvait amener aucune suite fâcheuse pour nos armes, l'insurrection était dans toute sa force; mais alors je reçus, par un courrier venant de Beyrout, la nouvelle que les Druses avaient trahi les Maronites, qu'ils avaient levé le blocus de la ville, et qu'ils allaient livrer à l'ennemi la province maronite du *Kesrouan*. Dans mon indignation, je résolus d'aller à Beyrout pour essayer d'adopter des mesures que commandaient les circonstances. Je laissai à M. Fasolis des instructions, et lui ayant recommandé, ainsi qu'aux cheiks, de tenir la campagne le plus longtemps que leurs ressources le permettraient, je partis, avec M. Lhéritier, pour Beyrout.

En y arrivant, nous ne trouvâmes plus notre camp dans la même position; il s'était retiré en arrière du *Nahr-Salib*. 400 Maronites seulement le composaient Les Druses étaient sur la rive opposée; mais, en revanche, tous les émirs maronites y étaient arrivés, et s'étaient bravement prononcés à l'instant que le danger était devenu le plus grand. Ces émirs étaient Bechir, Haïdhar, Faour, Mouci, Hassen, Ali, Ferez, Ismaïn, etc.; mais ils étaient, par le fait, impuissants, puisqu'ils étaient accourus sans soldats: ceux-ci, d'ailleurs, faisaient partie des diverses expéditions. Un conseil de tous les chefs réunis fut tenu pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire; mais nous étions en présence de l'ennemi, qui venait d'occuper toutes les positions de l'autre rive et qui se disposait à franchir le Nahr-Salib, pour pénétrer dans le Kesrouan. Il fallait donc se préparer au combat malgré la disproportion du nombre. Je fis la proposition de prendre l'initiative, dans l'espérance d'attirer à nous des Druses qui avaient pu être entraînés par leurs chefs dans la défection sans qu'ils s'en doutassent. Cette opinion prévalut. Sur ces entrefaites, l'émir Youcef, informé de l'événement, arriva de Bâlbek avec une centaine d'hommes à sa suite; il se joignit à nous, et nous déjeunâmes tous ensemble pour la dernière fois, mais avec la plus grande gaieté, et sans souci du combat que nous allions livrer.

D'après les dispositions de l'ennemi, nous voyions que nous allions être attaqués au moment de la plus grande chaleur. Il était déjà onze heures: nous marchâmes à sa rencontre en trois petites colonnes, drapeaux en tête. J'établis une réserve; une des colonnes alla se déployer en face de l'ennemi, sur le bord de la rivière, près d'un gué, pour le menacer et l'occuper. Lorsque la fusillade fut engagée sur ce point, je marchai, avec l'autre petite colonne, en amont du fleuve, et j'y passai un gué avant qu'il pût être vivement défendu et disputé; de sorte que l'ennemi fut pris en flanc et battu sur son propre terrain. 27,000 soldats faisaient en ce moment la garnison de Beyrout, et les Égyptiens comptaient environ 12,000 combattants contre nos 500 hommes. Pourtant, la fusillade s'était prolongée jusqu'à cinq heures du soir sans que ces masses pussent gagner du terrain sur nous. Soliman-Pacha n'eut d'autre moyen que de faire sortir de Beyrout une réserve qui tourna notre position. Prévenus à temps de ce mouvement, nous battîmes en retraite; et renforcés de notre réserve, nous ne cédâmes le terrain que pied à pied, afin de donner le temps aux ha-

Digitized by Google

bitants inoffensifs, tels que les vieillards, les femmes et les enfants, de se retirer des villages qui allaient être livrés aux flammes, et d'en emporter les objets les plus précieux.

La nuit seule mit fin à cette lutte acharnée et désespérée, et plusieurs villages, hameaux, couvents et églises, furent incendiés par les Albanais, les Druses et les Égyptiens, réunis sous les ordres de Soliman et d'Abbas, pachas. Le 20 juillet, ils étaient maîtres du Kesrouan, et promirent le pardon à tous ceux qui feraient leur soumission. Parmi ceux qui crurent à cette promesse étaient les émirs Haïdbar, Faour, Ali, et le cheik Chentiri, qui furent envoyés aux galères; d'autres subirent plus tard le même sort. On saccagea les montagnards; et les produits de ces pillages remplirent les bazars de Beyrout. A la nouvelle de ces désastres, les chefs de l'expédition de Bâlbek traitèrent avec Osman-Pacha, et firent leur soumission, sauf l'émir Handjar, des Moutoualis, qui rejoignit les insurgés de Tripoli. Ceux de Saïdah firent aussi leur soumision. L'émir Hallil, un des fils de l'émir Bechir, se mit en tête des Druses pour opérer le désarmement de la montagne: ceux-ci firent sauter notre moulin à poudre, et, malgré l'émir, commirent toutes sortes d'excès.

Privés de nos ressources, et d'ailleurs sous le coup des événements qui venaient de se passer, la raison s'opposa à ce que nous retournâmes à Tripoli comme pour porter nous-mêmes aux insurgés des nouvelles aussi désastreuses. Le cheik Francis, M. Lhéritier et moi, nous fûmes reçus à bord de la corvette française *la Diligente*, commandée par le capitaine Briet, qui, sachant le danger que nous courions, avait eu l'attention d'envoyer, pendant la nuit, un officier avec un détachement pour nous chercher dans la montagne. Il nous fit débarquer à Chypre, d'où je partis le lendemain pour Constantinople sur un bateau à vapeur autrichien, dans l'espérance que la Porte, sur ma demande, voudrait bien envoyer immédiatement des secours de diverses natures aux insurgés de Tripoli qui tenaient encore. M. Lhéritier prit la route de France.

A mon arrivée à Constantinople, je fis au divan un rapport de la situation du Liban, et je lui demandai des secours de diverses natures et la suppression des impôts pour les populations insurgées contre le joug d'Ibrahim. Il délibéra sur ma proposition, et en trouva l'exécution d'autant plus facile qu'il venait d'être informé de la signature du protocole du 15 juillet. Déjà la plus grande activité régnait dans les ministères de la guerre et de la marine; ce qui prouvait que le gouvernement turc avait résolu de tenter une expédition dont les troupes de terre étaient mises sous le commandement de Selim-Pacha, et celles de mer sous celui de Yaver-Pacha (l'amiral Walker). Le seraskier Mustapha-Pacha me fit mander, et me pria de lui faire un plan de débarquement et de campagne pour la Syrie. Je me mis à l'œuvre et lui offris un travail qui fut examiné par un conseil de guerre compétent; on le trouva parfait, et en tout point conforme aux renseignements que possédait déjà le ministère. A la suite de cela, je fus

Digitized by Google

nommé chef d'état-major de Izzet-Méhémet-Pacha, élevé par le sultan à la dignité de vice-roi d'Égypte et de Syrie.

Les préparatifs de l'expédition s'achevèrent : on embarqua 6,000 soldats d'infanterie, de l'artillerie de campagne, des approvisionnements et des armes que j'avais demandées pour les Maronites. L'expédition mit à la voile avec ordre de se rendre à Chypre. Un bateau à vapeur fut mis à ma disposition, et lorsque le divan l'ordonna, je m'embarquai. Fethis-Ahmet-Pacha, beau-frère du sultan, vint me voir à bord et me remit le brevet de vice-roi et de général en chef destiné à Izzet-Méhémet-Pacha, qui était alors gouverneur des Dardanelles. Je partis donc pour les Dardanelles remplir ma mission. Izzet-Méhémet parut plus surpris que satisfait de sa nouvelle dignité, qui n'était pas sans danger. Il fut pourtant obligé de se préparer à la hâte pour le lendemain. Nous embarquâmes encore beaucoup d'armes, quelques chevaux, et 200 *kavas* pour la garde particulière du pacha. Nous partîmes enfin pour Chypre, ayant soin de nous arrêter dans les principales îles pour passer la revue de leurs garnisons, qui étaient mises à notre disposition, s'il y avait nécessité de les appeler en Syrie. A notre arrivée à Chypre, toute l'escadre y étant ralliée, Izzet-Méhémet se décida à y rester, sous divers prétextes, tel que pour lever des impôts extraordinaires, et m'envoya présider au débarquement qui allait se faire dans la baie de Djouini, sur la côte de Syrie : il évitait, par son absence, un échec que lui seul pouvait croire possible.

Les flottes anglaise et autrichienne nous rallièrent, et le débarquement s'opéra sans la moindre opposition de la part des Égyptiens. Après que la baie de Djouini fut occupée, et que les troupes y furent campées, je retournai à Chypre prendre le vice-roi. Il fut joyeux de la nouvelle que je lui portai, et nous rembarquâmes pour Djouini, où nous fûmes reçus avec les saluts d'usage, que nous échangeâmes avec tous les amiraux et le prince Frédéric d'Autriche. Déjà des vaisseaux étaient embossés devant Beyrout, et faisaient feu par intervalle, non contre la ville comme on l'a dit, mais seulement contre les points fortifiés ; certainement, quelques projectiles dévièrent et commirent quelques dégâts dans la ville, mais ce ne fut point par ordre, puisqu'on voulait s'en emparer pour en faire un quartier général. Soliman et Ibrahim, pachas, virent l'impossibilité de la défendre ; ils résolurent donc de camper dans la montagne ; de sorte que la ville fut évacuée ; mais par prudence, et pour éviter l'explosion de quelques mines, nous ne voulûmes point l'occuper immédiatement. Deux vaisseaux seulement furent chargés de couper les communications entre la ville et la montagne. C'est pourquoi, chaque fois que les mulets entraient à Beyrout ou en sortaient pour approvisionner le camp égyptien, les deux vaisseaux tiraient quelques coups à boulet ; mais ils ne bombardèrent point la ville, comme on l'a dit.

Des agents anglais furent débarqués dans la montagne pour aider à une nouvelle insurrection ; le commodore Napier, qui commandait avec habi-

Digitized by Google

leté les forces réunies de terre, fit une proclamation à l'armée égyptienne pour l'engager à reconnaître l'autorité du sultan, et il promit la protection de ses canons et six mois de solde à tous les déserteurs. Or, il y avait en Syrie des régiments qui n'avaient reçu aucune solde depuis plus de deux ans. Les Égyptiens désertèrent par compagnies et bataillons, et furent reçus comme des frères par les Turcs; aussi l'armée égyptienne fut-elle réduite de moitié.

Les Druses, qui étaient à la solde d'Ibrahim depuis leur défection, occupaient les hauteurs. Les Maronites vinrent en foule chercher des armes turques et anglaises, que nous leur distribuâmes, et ils partirent successivement pour déloger les Druses de leurs positions. Les amiraux Stopford et Bandiera faisaient faire des transports de montagnards et d'armes sur tous les points qui en avaient besoin. Un bateau à vapeur canonna le château de Djebail, occupé par les Druses et les Albanais; les troupes maronites en prirent possession. De nuit, nous embarquâmes deux bataillons, l'un turc et l'autre anglais, sur deux énormes bateaux à vapeur armés de mortiers et de canons à la Paixhans, et ils furent dirigés sur Saïdah, qui était défendu par 4,000 hommes. Après une heure de bombardement, les deux bataillons furent débarqués, et la ville prise de vive force après une lutte intérieure contre ses barricades; ce qui dura une demi-heure. La garnison fut faite prisonnière. Tripoli, ne pouvant faire qu'une faible résistance, subit le même sort.

Les diversions rapides et successives opérées par le moyen des bateaux à vapeur déconcertèrent tous les plans de Soliman : il restait donc à l'attaquer, ainsi qu'Ibrahim, qui occupait une autre position dans le Liban; mais Soliman eut la prudence de battre en retraite vers Deir-el-Khammar, ne pouvant plus reprendre la route de Saïdah à Acre qui lui était coupée; en sorte que son éloignement, dont on s'assura par une forte reconnaissance, favorisa l'attaque contre Ibrahim. L'expédition n'ayant point trouvé l'armée de Soliman, se rabattit sur la position d'Ibrahim qui fut attaquée avec une telle vigueur, qu'il perdit tout son matériel et jusqu'à ses chevaux, sa tente et son drapeau; il s'échappa à pied, comme par miracle et par la négligence d'un commandant turc; toutes ses troupes furent faites prisonnières et son camp tomba en notre pouvoir.

L'émir Bechir s'éloigna de Beit-el-Dîn, alla à Saïdah, et, sur l'invitation d'un commandant anglais, s'embarqua pour Djouini, croyant qu'il allait être de nouveau replacé dans son autorité par le nouveau vice-roi; mais il n'en fut rien, les Anglais le déportèrent à Malte avec ses fils; et l'investiture du gouvernement du Liban fut donné à son neveu, l'émir Bechir-el-Kassim. Les consuls généraux des puissances alliées arrivèrent d'Alexandrie à Djouini, et en partirent pour Constantinople.

Lorsque les opérations de cette partie de la côte furent terminées, c'est-à-dire de Tripoli à Saïdah, villes distantes l'une de l'autre de 30 lieues, on songea à se porter sur Saint-Jean-d'Acre, qui était la clef de la Syrie. D'abord on leva le camp de Djouini, et les troupes turques allèrent occuper Bey-

Digitized by Google

rout, tandis que les Maronites et les Moutoualis étendaient leurs expéditions au delà du Liban et jusqu'aux environs de Damas. Izzet-Méhémet m'envoya en mission à Constantinople; et comme j'avais eu beaucoup à me plaindre de sa conduite injuste envers les Maronites et blâmable envers moi, et que d'ailleurs il s'était montré constamment incapable et lâche dans ces événements, je résolus de ne plus retourner sous son commandement. Je demandai donc mon changement; mais comme le seraskier ne voulut pas me l'accorder, je lui fis part de mes motifs; il comprit la gravité de mes assertions, qui constituaient un véritable acte d'accusation contre le vice-roi du choix du divan. Il savait d'ailleurs que le caractère personnel de Izzet-Méhémet inspirait le mépris et la terreur chez tous les Turcs. J'offris ma démission; j'obtins un congé jusqu'à ce qu'elle fût acceptée, et le sultan m'envoya, en récompense de mes services, la décoration en brillant du *Nichan-Iftighar*.

Le vicomte Ouffroy.

III. — Pièces diverses.

Lettres de saint Louis, de Louis XIV, de Louis XV. — Adresse des Maronites à Louis-Philippe Ier. — Lettre de Henri IV, etc.

Les rois de France ont, depuis les croisades, toujours accordé leur protection plus ou moins efficace, suivant les circonstances, aux chrétiens du mont Liban. Les Maronites avaient fait une alliance avec les croisés et y étaient toujours restés fidèles. A la bataille de Mansourah, Louis IX comptait dans son armée un grand nombre de ces braves montagnards, *armés de foi au dedans, et de fer au dehors*. Le saint roi, délivré de captivité, fut accueilli, à son arrivée à Saint-Jean-d'Acre, par 25,000 Maronites que leur prince envoyait à sa rencontre, sous la conduite d'un de ses fils, chargés d'approvisionnements et de présents de toutes sortes. Ce fut à cette occasion que le roi de France écrivit au prince chrétien du Liban la lettre suivante, dont la traduction arabe, faite sur l'original écrit en latin, se trouve dans les archives des Maronites.

LETTRE DE SAINT LOUIS.

« *A l'émir des Maronites du mont Liban, ainsi qu'au patriarche et aux évêques de cette nation.*

« Notre cœur s'est rempli de joie lorsque nous avons vu votre fils Simon, à la tête de vingt-cinq mille hommes, venir nous trouver de votre part pour nous apporter l'expression de vos sentiments et nous offrir des dons, outre les beaux chevaux que vous nous avez envoyés. En vérité, la sincère amitié que nous avons commencé à ressentir avec tant d'ardeur pour les Maronites, pendant notre séjour à Chypre, où ils

Digitized by Google

sont établis, s'est encore augmentée. Nous sommes persuadé que cette nation, que nous trouvons établie sous le nom de saint Maron, est une partie de la nation française, car son amitié pour les Français ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux. En conséquence, il est juste que vous et tous les Maronites jouissiez de la même protection dont les Français jouissent près de nous, et que vous soyez admis dans les emplois comme ils le sont eux-mêmes. Nous vous invitons, illustre émir, à travailler avec zèle au bonheur des habitants du Liban, et à vous occuper de créer des nobles parmi les plus dignes d'entre vous, comme il est d'usage de le faire en France. Et vous, seigneur patriarche, seigneurs évêques, tout le clergé; et vous, peuple maronite, ainsi que votre noble émir, nous voyons avec une grande satisfaction votre ferme attachement à la religion catholique et votre respect pour le chef de l'Église, successeur de saint Pierre à Rome; nous vous engageons à conserver ce respect et à rester toujours inébranlables dans votre foi. Quant à nous et à ceux qui nous succèderont sur le trône de France, nous promettons de vous donner, à vous et à votre peuple, protection comme aux Français eux-mêmes, et de faire constamment ce qui sera nécessaire pour votre bonheur.

« Donné près Saint-Jean-d'Acre, le vingt et unième jour de mai douze cent cinquante, et de notre règne le vingt-quatrième. »

Plus tard, le commerce de la soie appela des Maronites en France, où, héritiers des sentiments de leurs pères, ils manifestèrent leur attachement et leur dévouement pour le pays et ses souverains. Sous les Valois, dans la personne de François Ier; sous les Bourbons, dans celles de Henri IV, et surtout de Louis XIV et de Louis XV, ces démonstrations d'attachement furent plus intimes, et, de la part de la France, une protection plus immédiate fut assurée aux Maronites, comme il résulte des lettres originales ci-après de ces deux derniers souverains.

« *Lettres de protection accordées au révérendissime patriarche d'Antioche et à la nation des Maronites, par le roi de France Louis XIV.*

« Du 28 avril 1649.

« Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre : à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons : que par l'advis de la reyne régente, notre très-honorée dame et mère, qu'ayant pris et mis, comme nous prenons et mettons par ses présentes signées de notre main, en notre protection et sauvegarde spéciale, le revérendissime patriarche, et tous les prélats, ecclésiastiques et séculiers, chrétiens maronites, qui habitent particulièrement dans le mont Liban : nous voulons qu'ils en ressentent l'effet en toute occurrence, et pour cette fin nous mandons à notre amé et féal le sieur de La Hayenentelay, conseiller en nos conseils et notre ambassadeur en Levant, et à tous ceux qui lui succèderont en cet emploi, de les favoriser, conjointement ou séparément, de leurs soins, offices, instances et protection, tant à la Porte de notre très-cher et parfait ami le Grand-Seigneur, que partout ailleurs que besoin sera, en sorte qu'il ne leur soit fait aucun mauvais traitement, mais au contraire qu'ils puissent librement continuer leurs exercices et fonctions spirituelles. Enjoignons aux consuls et vice-consuls de la nation française établis dans les ports et échelles du Levant, ou autres arborant la bannière de France, présents et à venir, de favoriser de tout leur pouvoir ledit sieur patriarche et tous lesdits chrétiens maronites dudit mont Liban, et de faire embarquer sur les vaisseaux français ou autres, les jeunes hommes et tous

Digitized by Google

autres chrétiens maronites qui y voudront passer en chrétienté, soit pour y étudier ou pour quelqu'autre affaire, sans prendre ni exiger d'eux que les nolis qu'ils leur pourront donner, les traitant avec toute la douceur et charité possible. Prions et requérons les illustres et magnifiqne seigneurs, les bachas et officiers de Sa Hautesse, de favoriser et assister le sieur archevêque de Tripoly et tous les prélats et chrétiens maronites, offrant de notre part de faire le semblable pour tous ceux qui nous seront recommandés de la leur. Donné à Saint-Germain-en-Laye, le vingt-huitième jour d'avril mil six cent quarante-neuf, et de notre règne le sixième.

« Signé, Louis.

« Par le roy, la reyne régnante sa mère présente :

« de Loménie. »

« *Lettres de protection accordées au révérendissime patriarche d'Antioche et à la nation des Maronites, par l'empereur et roy très-chrétien Louis XV.*

« Du 12 avril 1737.

« Louis, par la grâce de Dieu, empereur et roy très-chrétien de France et de Navarre. A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Le patriache d'Antioche et les chrétiens maronites établis au mont Liban nous ont fait représenter que, depuis un temps infini, leur nation est dessous la protection des empereurs et rois de France, nos glorieux prédécesseurs, dont ils ont ressenti les effets en toutes occasions. Et ils nous ont très-humblement fait supplier de vouloir bien leur accorder nos lettres de protection et sauvegarde, à l'exemple du feu roy notre très-honoré seigneur et bisayeul, qui leur en fit expédier de pareilles le vingt-huit avril mil six cent quarante-neuf. Et voulant de notre part traiter favorablement les exposans : pour ces causes et autres considérations, à ce nous mouvant : nous les avons pris et mis, comme par ces présentes signées de notre main, nous les prenons et mettons en notre protection et sauvegarde ; nous voulons qu'ils en ressentent les effets en toutes occurrences ; et pour cette fin, nous mandons à nos amez et feaux conseillers en nos conseils, nos ambassadeurs à Constantinople, consuls et vice-consuls de la nation française établis dans les ports et échelles du Levant, présens et à venir, de favoriser de leurs soins, offices et protection, ledit sieur patriarche d'Antioche, et tous lesdits chrétiens maronites du mont Liban, partout où besoin sera, en sorte qu'il ne leur soit fait aucun mauvais traitement, et qu'ils puissent au contraire continuer librement leurs exercices et fonctions spirituelles ; car tel est notre plaisir.

« Prions et requérons le grand empereur des musulmans, notre très-cher et parfait ami, et les illustres bachas et officiers de Sa Hautesse, de favoriser et assister de leur protection ledit sieur patriarche d'Antioche et tous lesdits chrétiens maronites, offrant de faire le semblable pour tous ceux qui nous seront recommandez de leur part. En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes.

« Données à notre chateau imperial de Versailles, le douzième jour d'avril, l'an de grace mil sept cent trente-sept, et de notre règne le vingt-deuxième.

« *Signé*, Louis.

« Par l'empereur roy : *signé*, Amelot. »

Dans tous leurs désastres, les Maronites n'ont pas cessé de recourir à la France. Voici la lettre adressée au roi Louis-Philippe Ier par les principales familles du Liban, pour obtenir, par son intervention, la restauration de la noble famille de Cheab.

Digitized by Google

« Pétition à la Porte sublime du très-haut gouvernement de France ; que Dieu rende sa gloire éternelle !

« Nous, chrétiens du mont Liban, vos serviteurs, nous venons vous exposer l'état déplorable où nous sommes réduits, nos affreuses misères, nos inexprimables calamités ; comment tout repos nous a été ravi, comment tous les malheurs et toutes les ruines nous accablent.

« Et d'abord, nous chrétiens, qui habitions au milieu des Druses, nous avons été pillés par eux, nos maisons ont été incendiées ; et dispersés aujourd'hui hors de notre pays, nous sommes en proie aux amertumes d'une cruelle absence, n'ayant plus rien au monde que l'espoir de recouvrer ce qui nous a été pris. Quoiqu'il ait été ordonné de nous en rendre quelque chose, jusqu'à présent rien n'a paru, et nous n'avons encore aucun indice de restitution.

« En second lieu, non-seulement nous ne parvenons pas à obtenir de réponse à nos nombreuses sollicitations pour être placés sous la direction d'un chef chrétien qui prenne en main le soin de nous administrer, comme cela a été statué à Constantinople ; mais, contrairement à nos vœux, des ordres ont été rendus par le gouverneur général de l'Eialet de Seïde pour que les chrétiens qui habitent dans les mêmes lieux que les Druses, ou dans leur voisinage, soient mis sous la domination de ces Druses impitoyables, qui regardent comme une chose licite de nous ravir la vie et l'honneur, et de s'emparer de nos fortunes. C'est ainsi qu'ils ont pillé nos couvents et nos églises, auxquels ils ont ensuite mis le feu, qu'ils ont fait ruisseler le sang des prêtres et des moines, et qu'après avoir profané les autels, souillé d'ordures les images des saints, et jusqu'au saint sacrement, ils les ont lacérés et foulés aux pieds ; c'est ainsi qu'ils ont brisé les croix et les cloches, et pour insulter aux habits sacerdotaux et les tourner en dérision, qu'ils en ont revêtu des femmes ! Qui pourrait souffrir ces outrages, dont la violence dépasse tout ce qu'il est donné aux forces de la nature humaine de supporter, et qui n'aimerait pas mieux perdre la vie que de soumettre son existence à ces barbares ennemis ? Ah ! si nos gémissements pénètrent jusqu'au plus haut des cieux, comment ne parviendraient-ils pas à émouvoir pour nous la compassion de votre gouvernement sublime, et à le porter à s'employer pour nous donner le repos, nous qui sommes ses serviteurs et ses sujets.

« Pour ne pas désespérer de notre vie de malheur, pour ne pas assiéger continuellement de nos supplications la Porte derrière laquelle se trouvent notre salut et le salut de tous les peuples, la Porte de votre gouvernement généreux, il faut que, le cœur navré et brisé, et les yeux en larmes, nous présentions cette pétition au seuil de votre humanité, par la main du serviteur de votre puissance, le très-pieux et illustre archevêque Nicolas Murad, notre vicaire patriarcal, très-honoré et très-vénéré, à qui sont délégués les pleins pouvoirs de tout le peuple du mont Liban ; il faut que, par son entremise, nous recourions aux sources de la compassion de ce gouvernement dont la renommée remplit le monde entier ; il faut que le susdit archevêque, votre serviteur, profite de l'occasion la plus favorable qu'il pourra trouver pour vous exposer toutes nos affaires et nos justes plaintes, et pour vous faire connaître principalement la perte de notre repos par le fait même du gouverneur auquel a été donnée la mission de nous conduire et de nous administrer. Si les sources de la faveur royale ne se déversent pas sur la noble famille Cheab, et en particulier sur l'émir Bechir, ou sur son fils l'émir Emin, pour permettre son retour et lui confier le soin de nous gouverner, il nous sera impossible de parvenir à recouvrer notre repos avec tout autre gouverneur ; c'est là une chose que l'expérience a démontrée. Enfin, le susdit archevêque fera connaître ces faits et tout le reste, car votre gouvernement est bien informé qu'il est le repré-

Digitized by Google

sentant du peuple du Liban, et qu'il est instruit de toutes nos affaires. Comme il est distingué par sa droiture et ses vertus, tout ce qu'il affirmera sera la vérité même; et puisque votre générosité embrasse le monde, puisque votre miséricorde s'étend jusqu'à tous les horizons, nous avons doublement droit d'y participer en quelque chose.

« Ainsi, nous prosternons notre front sur le seuil de votre porte pour que vous preniez en pitié notre position et notre misère; pour que vous portiez sur nous un œil de compassion; pour que vous entendiez la voix de notre fondé de pouvoirs, notre seigneur l'archevêque, en accueillant avec bonté ce qu'il vous exposera à notre sujet; pour que vous étendiez sur nous tous les regards de votre bienfaisance si célèbre; pour que vous guérissiez nos cœurs brisés en nous délivrant des mains des Druses, nos ennemis et nos spoliateurs, et que vous les obligiez à nous rendre ce qu'ils nous ont pris; pour que nous obtenions d'être de nouveau placés sous la direction de notre ancien gouverneur, de la famille Cheab, dont nous venons de parler; et enfin, pour que nous soyons remis en possession de notre tranquillité. En retour, notre pauvre nation vous consacrera ses prières, et nous supplierons Dieu Très-Haut d'élever la splendeur de votre illustre gouvernement, de protéger la gloire de son trône royal, et de rendre éternelle la majesté de sa puissance par de nombreux succès et d'éclatantes victoires tant que dureront les siècles et les temps! »

28 mars 1844.

Vos serviteurs les émirs de *Métin*.

Vos serviteurs les cheiks de la famille *Khazin*.

Vos serviteurs les cheiks de la famille *Habalh*.

Vos serviteurs les cheiks de la famille *Bahdah*.

Vos serviteurs les cheiks de la famille *Buhen*.

Vos serviteurs les cheiks de la famille *Khouri*.

Vos serviteurs les cheiks de la famille *Abou-sa-Ab*.

Vos serviteurs *tous les habitants du mont Liban*.

(*Suivent* 217 *empreintes de cachets.*)

Traduit de l'arabe par le premier secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales, professeur de turc au collége royal de France, et pour traduction conforme :

ALIX DESGRANGES.

Paris, ce 14 mai 1844.

Enfin, les lettres suivantes, quoique n'ayant pas un rapport aussi direct avec les Maronites, prouvent encore que la sollicitude des rois de France s'est toujours étendue sur les églises et sur les chrétiens de la Palestine et du Liban.

Lettre du roi Henri IV.

M. de Brèves, ambassadeur au Levant, ayant, à son retour de Jérusalem, donné avis au roi de la prochaine ruine des églises du Saint-Sépulcre et de Bethléem, s'il n'y était promptement pourvu, Sa Majesté écrivit aux évêques de France la lettre suivante :

Digitized by Google

« De par le roy.

« Nostre amé et féal. La prochaine ruine des bastiments des églises du Saint-Sépulchre, mont de Calvaire, et de Bethléem, s'il n'y est remédié, jointe à la discontinuation des services accoustumez y estre faits, peu ou point d'ornements, et la réception des pèlerins, qui cesse, par l'extrême nécessité de ces lieux, nous a fait vous envoyer cy-devant nos lettres closes, afin que tout ainsi que de notre part, nous y voulons contribuer, comme héritiers du zèle, sang, et couronne de nos prédécesseurs, nos sujets y fissent leurs aumosnes, comme yssus de ceux qui y ont cy-devant apporté leurs vies et commoditez. Mais tant s'en faut, que par les moyens spirituels accoustumez, vous les ayez fait inviter à ce bon œuvre, ainsi que nous vous avions mandé, que vous ne nous avez seulement donné aucun avis de la réception des nostres. C'est pourquoy nous vous avons fait encore ceste-cy, à ce que continuant la même affection, que vous avez tousjours euë à la gloire de Dieu, en ce qui est de vostre charge, vous ayez à faire entendre, partout vostre diocèze, l'état et pauvreté desdits lieux, où ont esté faits les principaux mystères de nostre rédemption, le besoin qu'il y a d'y estre prontement pourveu, et faire admonnester nostre peuple, aux prosnes et prédications qui se feront jusqu'à la prochaine feste de Pasques, qu'ils départent de leurs facultez, faisant non-seulement dresser les troncs ès églises, que nous vous avons cy-devant ordonnez à cest effect, si ja n'y a esté procédé; mais de plus, députer et eslire deux des plus pieux et notables personnages, de chacune parroisse de vostre évesché, pour aller faire queste ès maisons particulières, et recueillir les aumosnes des gens de bien. Et afin que nous puissions sçavoir de quelle somme l'on pourra faire estat, vous nous advertirez, icelle feste de Pasques passée, de ce qui aura esté recueilly, et nous vous ferons entendre là dessus nostre volonté, car tel est nostre plaisir.

« Donné à Paris, le 29 avril 1608.

« *Signé*, HENRY. »

Plus bas : « DE LOMÉNIE. »

Lettre du cardinal Du Perron, grand aumônier de France.

Le cardinal Du Perron, par ordre du roi Henri IV, écrivit aux évêques de France la lettre suivante :

« Monsieur, la relation faitte au roy, par M. de Brèves, naguères son ambassadeur en Levant, de la prochaine ruine des bastiments des églises du Sainct-Sépulchre et de Bethléem, s'il n'y est promptement remédié, a tellement touché la piété de Sa Majesté, qu'outre les aumosnes que de sa part, elle veut contribuer à ceste réparation, elle y desire encore celle de tous les gents de bien de son royaume. Sur quoy vous écrivant elle-mesme son intention et l'ordre qu'elle desire estre tenu là dessus, elle m'a commandé de vous faire ce mot, pour accompagner ses lettres, et vous prier, comme je fay, par tous les respects qui rendent ceste cause considérable, d'y vouloir apporter autant de soin et d'affection qu'elle se promet de vous, en l'exécution de sa volonté. Je m'asseure que les bonnes et sainctes exhortions, que vous ferez faire par toutes les églises de nostre diocèse ne seront point infructueuses, et que Sa Majesté aura tout sujet de s'en contenter : aussi est-ce chose qu'elle embrasse avec beaucoup de zèle et de passion, et où elle desire estre imitée. Elle m'a chargé encore de vous dire particulièrement que vous addressiez les deniers qui proviendront de ceste dévotion à M. de Marillac, conseiller d'État et maistre des

Digitized by Google

requestes de son hostel, et à M. de Berulle, personnages d'éminente doctrine et piété, lesquels elle a commis en ceste ville, pour les recevoir. Je prie Dieu vous assister en un œuvre si plein de mérite, et vous donner, monsieur, très-heureuse et longue vie.

« De Paris, ce premier jour de mars 1608.

« Votre plus affectionné confrère à vous faire service,

« *Signé*, J. Cardinal Du Perron. »

Lettre de l'archevêque des Maronites au cardinal Du Perron.

L'archevêque des Maronites écrivit au cardinal Du Perron pour le remercier des secours accordés par le roi de France. (Cette lettre est écrite en italien, et nous en donnons la traduction littérale.)

« Au très-illustre et très-révérend seigneur cardinal Du Perron, salut en celui qui est notre véritable salut.

« J'écris respectueusement cette lettre à votre très-illustre seigneurie comme au bienfaiteur et au consolateur de ma nation, après que, avec grande allégresse et contentement, nous avons reçu notre missel; nous y avons vu et il y est prouvé que le nom de notre nation vient du bienheureux Maron, abbé; au nom duquel nous supplions la Majesté divine de daigner accorder à votre illustre seigneurie toutes sortes de consolations dans ce monde par la grâce, et dans l'autre vie par la gloire, à cause de toutes les consolations que vous vous êtes plu à nous donner. Très-illustre seigneur, nous avons trouvé ici une tradition qui indique que notre peuple des Maronites descend originairement de l'armée de votre très-glorieux roi saint Louis, lorsqu'elle vint pour délivrer la Terre-Sainte : c'est ainsi que *laborasti pro gente tua.* Il reste encore ceci à faire : c'est que votre très-illustre seigneurie daigne, par les saintes plaies de Notre-Seigneur, nous donner quelques milliers d'écus pour imprimer notre bréviaire, faisant compte de rapporter le tout à Christ, notre Seigneur, qui vous a donné la commodité de faire une si grande œuvre, si digne de l'état et de la vertu de votre très-illustre seigneurie qui suivra saint Martin à la vie éternelle : *Plenus bonis operibus atque oneratus. Quam igitur panis simplicis petimus buccellam, hanc noli denegare nobis Christi pauperibus;* car, en vérité, sous l'impie domination du Turc, et au milieu des hérétiques, nous vivons dans la vraie et vive foi catholique, comme le voient et l'expérimentent journellement tous les consuls et les marchands de votre pays qui se trouvent chez nous dans ces contrées, etc. Je finis, très-illustre seigneur, en vous baisant humblement les mains et en vous souhaitant un accroissement de bonheur. Donné à Alep, le 6 de mai 1613.

« De votre très-illustre seigneurie

« Le très-humble et très-dévoué serviteur,

« Frère Jean-Baptiste,

« De l'ordre de Saint-Dominique, archevêque des Maronites. »

Digitized by Google

ORGANISATION

DES

RÉGULIERS D'ABD-EL-KADER.

LEUR CHARTE MILITAIRE.

(Suite et fin.)

On a vu, page 225 et suivantes, les *règlements* relatifs à l'organisation des réguliers, voici les *lois* qui en sont le complément.

La *conclusion* mérite surtout d'attirer l'attention, elle contient l'histoire de l'éducation d'Abd-el-Kader, fait l'éloge de ses vertus, célèbre la prise de Tlemcen et d'Aïn-Madi, parle de l'étendue de son royaume, des villes qu'il a fait bâtir, et vante l'amitié que lui accorde Abd-el-Rahman, le sultan de Maroc. Une prière en faveur de l'émir termine cette pièce remarquable.

A. H.

Lois.

Article 1er. Le raïs-el-askar-el-Mohammadi aura 22 rials par mois d'émoluments, sans la déduction d'une seule mohammadiah.

Les effets amarantes lui seront donnés gratis par le gouvernement, et au fur et à mesure que ces effets seront usés, il lui sera permis d'en prendre dans les magasins, en remboursant leur valeur, savoir :

Le pantalon, 44 rials boudjoux;

La veste, 28 rials boudjoux;

Le gilet, 10 rials boudjoux;

Et la chemise, 4 rials.

Chaque jeudi, il recevra un mouton; tous les matins, il recevra trois pains, dont deux de munition, et un blanc, pour sa nourriture de la journée: si le pain manquait dans le magasin, il recevrait 5 livres de biscuit; on lui donnera tous les soirs 6 livres de farine pour faire du couscoussou; si le pain et le biscuit manquaient, il recevrait le matin 6 livres de farine; il aura ½ livre de beurre et 5 livres de bois tous les jours.

Art. 2. Le kodja-el-kebir aura 12 rials boudjoux par mois; ses effets cramoisis lui seront donnés gratis par le gouvernement; s'il les renouvelait, la retenue lui serait faite sur sa solde; il prendra deux pains par jour, un blanc et l'autre de munition, ou 2 livres de biscuit; tous les soirs, il fera cuire 2 livres de farine, comme il l'entendra; il aura 2 onces de beurre par jour; si le pain et le biscuit n'étaient pas encore cuits, il recevrait de la farine pour sa nourriture de la journée; il recevra tous les jeudis un quart de mouton et 2 livres de bois par jour. Il n'aura pas à se mêler dans le

Digitized by Google

commandement des askars; il sera chargé de faire la solde, et de changer l'habillement de la troupe, d'inscrire les dettes que pourraient contracter les askars avec l'État, ou bien l'État avec les askars; il sera aussi chargé de lire, dans le *Livre de lois*, quand on jugera un askar ou un seïaf qui aurait commis une faute.

Il fera battre aux fourriers pour les rassembler autour de lui, pour leur enseigner à faire l'*ablution* (1) et à dire la prière.

Il leur apprendra à connaître leur religion et à donner les mêmes leçons au meïat; ils seront *mouezin* (2) pour indiquer l'heure de la prière; ils seront suivis à cette heure divine par les seïafs et les meïat.

Le kodja-el-kebir priera de concert avec l'agha, et lui enseignera l'ablution et la religion.

Aucun chef n'aura le droit d'insulter ou maltraiter un askar; celui qui le fera sera sévèrement puni devant le sultan, ou, en son absence, devant le kalifa.

Art. 3. Le kodja aura 7 rials boudjoux par mois; il sera habillé gratis par l'État; il aura la veste cramoisie, et le pantalon noir; s'il renouvelle ses effets du magasin, ils lui seront retenus sur sa solde; il aura deux pains de munition par jour, ou 2 livres de biscuit; il aura chaque jeudi un quart de mouton.

Art. 4. Le seïaf aura 12 rials par mois de traitement; il prendra gratis du magasin ses premiers effets en drap cramoisi. S'il renouvelait ses effets ou quelque chose de son harnachement, ou si, hors du combat, il perdait ce que nous venons de nommer, la retenue lui sera faite sur son traitement. Il aura tous les jeudis un quart de mouton; tous les matins, deux pains, un de munition et l'autre blanc, ou ½ livre de biscuit; si l'un ni l'autre n'étaient pas cuits, il prendrait 2 livres de farine et 3 onces de beurre. Tous les soirs il prendra 2 livres de farine et 2 onces de beurre.

Art. 5. Le raïs-el-saff recevra 8 rials boudjoux d'appointements par mois; il aura la veste noire, le pantalon cramoisi, et le gilet cramoisi. S'il renouvelait ses habillements, on lui en retiendra la valeur; il aura le demi-quart d'un mouton tous les jeudis, deux pains par jour, ou 2 livres de biscuit; son kalifa touchera 6 rials ½ par mois.

Art. 6. Le cuisinier de la compagnie touchera 7 rials par mois; il sera

---

(1) L'ablution consiste à se laver: 1° les mains, les parties; 2° une autre fois les mains; 3° se rincer trois fois la bouche; 4° se rincer trois fois le nez; 5° se laver trois fois la figure; 6° se laver trois fois le bras et la main droite; 7° *idem* pour la main gauche; 8° se passer deux fois les mains mouillées sur la tête et sur les oreilles; 9° se laver trois fois le pied gauche; 10° et le pied droit; les deux jusqu'à la cheville.

(2) Les mouezins sont ceux qui, cinq fois par jour, avertissent de l'heure de la prière en chantant du haut du minaret: « Dieu est grand! Dieu est grand! attestons « qu'il n'y a d'autre Dieu que Dieu (*bis*); attestons que Mohamed est le prophète de « Dieu (*bis*); venez à la prière (*bis*); venez au salut (*bis*); Dieu est grand (*bis*); il n'y « a de Dieu que Dieu (*bis*). » Ces mouezins remplissent les fonctions analogues à celles de nos cloches pour indiquer les heures de matines, messe, vêpres, et de l'angelus.

Digitized by Google

habillé en laine; il recevra ses premiers effets gratis du gouvernement, et s'il les renouvelait, on lui ferait la retenue.

Les peaux de mouton qui proviendront de la compagnie lui resteront comme propriété.

Art. 7. Le porte-drapeau recevra 7 rials par mois; il sera habillé tout en drap noir, qu'il recevra gratis du gouvernement; mais s'il le renouvelait, on lui ferait la retenue; un seul porte-drapeau sera continuellement près du raïs-el-askar; il devra être de bonne famille, et choisi parmi tous les autres; il devra être brave et toujours de sang-froid; il ne devra jamais quitter le raïs-el-askar, et en arrivant au bivouac il campera avec lui.

Art. 8. L'instructeur aura 12 rials boudjoux par mois; il sera habillé en drap cramoisi, qu'il recevra gratis, avec la selle du gouvernement; mais s'il perdait quelque chose de son habillement ou de son harnachement hors du combat, on lui fera la retenue.

Tous les jeudis, il recevra un quart de mouton, tous les matins, deux pains de munition ou 1 livre ½ de biscuit, 1 livre de farine pour soirée, et 1 once de beurre. Il prendra de la farine et du beurre si le pain et le biscuit ne peuvent cuire.

Chaque raïs-el-askar aura un instructeur.

Art. 9. Le tambour-maître (*bach-tambordji*) aura 7 rials ½ par mois; il sera habillé en drap cramoisi, et il lui en sera fait la retenue sur sa solde s'il renouvelait ses habits du magasin.

Il aura 2 livres de pain par jour, ou 2 livres de biscuit. Il sera toujours près de l'agha au bivouac, ou au cantonnement.

Le tambour aura 7 rials par mois; il sera habillé en drap cramoisi, et il lui sera retenu sur sa solde s'il renouvelait ses habits.

Art. 10. Le *chaouch* (1) *el-askar* aura 7 rials par mois; il sera simple soldat; il montera un cheval et aura la selle gratis.

Un seul chaouch sera continuellement près du raïs-el-askar, et campera près de sa tente au bivouac. Il sera nommé ou révoqué par l'agha.

Art. 11. Sur les askar-el-Mohammadi.

Chacun d'entre eux aura 6 rials par mois; ils seront habillés en laine, et il leur sera retenu sur leur solde s'ils étaient obligés de renouveler leurs effets, comme nous l'avons déjà dit. Chaque askar prendra un pain par jour, ou 1 livre de biscuit. Chaque tente prendra tous les soirs 25 livres de farine et 1 livre de beurre ou de l'huile, si le beurre manquait; 15 livres de bois par jour, en garnison. Si, par hasard, le pain ou le biscuit manquaient dans la journée, on prendrait de la farine en remplacement.

La compagnie prendra tous les jours cinq moutons, qu'on partagera entre les trois tentes. Telle est la nourriture de la troupe musulmane. Si la compagnie n'était pas au complet, on retrancherait de la nourriture suivant le

(1) Agent de la force publique servant à donner des coups de bâton, et à toutes les exécutions.

Digitized by Google

nombre d'hommes manquant, excepté la viande. Si le nombre d'hommes absents s'élevait au-dessus de dix, on en ferait la retenue; mais si un seul askar manquait au nombre voulu de la fraction occupant une des tentes, on ferait seulement la retenue de son beurre, de son pain et de son biscuit.

Art. 12. Le raïs-el-krialla aura 19 boudjoux par mois d'émoluments. Il sera habillé en drap amarante, la première fois au compte du gouvernement; mais s'il renouvelait, la retenue lui serait faite sur ses appointements, comme nous venons de le dire pour le raïs-el-askar à l'article 1er. Il aura deux pains dans la journée, un blanc et un de munition. Il touchera tous les soirs 4 livres de farine, 4 onces de beurre et 4 livres de bois; si le pain et le biscuit manquaient dans la journée, ils seraient remplacés par de la farine et du beurre.

Art. 13. Le seïaf des kriallas touchera 9 rials et 16 mohammadiah; il sera habillé en drap cramoisi; il ne recevra pas le premier habillement gratis, car sortant de la classe de simple krialla, il porte le même costume. Il touchera un pain blanc tous les matins, et un quart de mouton tous les jeudis.

Art. 14. La cavalerie sera habillée en drap cramoisi, et chaque cavalier touchera 7 rials boudjoux par mois. Ils seront montés, et recevront leur harnachement gratis; l'habillement sera retenu sur leur solde; s'ils perdaient le cheval, la selle, le fusil, le sabre, hors du combat ou de l'exercice, la retenue sera faite ainsi que nous l'avons expliqué plus haut; mais si ce que nous venons de désigner se perdait au moment du combat, on sera indulgent, et rien ne sera payé; ils prendront un pain ou 1 livre de biscuit par jour.

Chaque groupe de cavaliers prendra tous les jeudis deux moutons et demi, et tous les soirs ils toucheront 37 livres de farine, 2 livres ¼ de beurre, et 20 livres de bois. Si le pain ou le biscuit n'étaient pas cuits, on leur donnerait de la farine et du beurre; si la cinquantaine n'était pas au complet, on fera la retenue des vivres, d'après le nombre d'hommes manquant désignés par le chef.

Art. 14. Le bach-tobdji touchera 14 rials boudjoux par mois; il sera habillé en drap noir, qu'il prendra gratis du gouvernement, et qui lui sera retenu s'il le renouvelait.

Le pantalon, 28 rials boudjoux;

La veste, 12 rials et 8 mohammadiah;

Le gilet, 6 rials et 16 mohammadiah;

La chemise, 4 rials et 6 mohammadiah.

Tous les jeudis il recevra un quart de mouton, deux pains le matin, un blanc et un de munition, ou 2 livres de biscuit, tous les soirs 3 livres de farine, 3 onces de beurre, et 3 livres de bois; mais si le pain et le biscuit n'étaient pas cuits, on lui donnerait de la farine et du beurre.

Art. 16. Que Dieu accorde sa faveur au commandant des croyants! Chaque pièce de canon aura douze servants, six qui manœuvreront pendant que les autres se reposeront; le chef de ces douze servants, qui se nomme raïs-el-metfâa, complètera le nombre de treize. Il touchera 7 boudjoux par mois; il

Digitized by Google

sera habillé en drap noir; la retenue sera faite sur ses appointements, s'il renouvelait ses habits; il prendra deux pains de munition tous les matins, un demi-quart de mouton tous les jeudis.

Art. 17. Le kodja des tobdjia sera rétribué et habillé comme le kodja des meïat.

Art. 18. Chaque tobdjia aura par mois 6 rials et demi, et ses habits en laine lui seront donnés gratis la première fois. Tous les matins un pain ou 1 livre de biscuit; la farine, la viande, le beurre, et le bois, dans la même quantité que pour les askars; on retranchera autant de rations qu'il manquera d'hommes.

Art. 19. L'instructeur des tobdjia ira à l'exercice afin d'instruire sa troupe, en faisant faire la petite guerre, les askars d'une part, et les tobdjia de l'autre, pour les habituer au feu de l'ennemi.

Art. 20. La fabrication des cartouches et la fonte des balles sera l'ouvrage des tobdjia; dans chaque colonne commandée par un kalifa il y aura un atelier; les tobdjia sont seuls capables de ce travail; mais si, cependant, la quantité de cartouches à faire était trop grande, les askars seraient requis pour aider les tobdjia.

Art. 21. Si un askar avait ses parents loin du cantonnement, et qu'il désirât aller les voir, on lui donnerait une permission; alors l'askar laisserait son fusil chez son seïaf. Il en sera de même pour l'askar malade, il déposera son fusil chez le seïaf.

Art. 22. Les askars et les tobdjia, les kriallas et leurs chefs, toucheront les rations en expédition et en garnison; ils cesseront de les toucher à dater du jour de leur départ du corps.

Art. 23. Aucun corps ne pourra toucher les rations sans que le kodja-el-kebir et le kodja-d'el-meïat soient présents; le kodja-d'el-meïat servira à donner le nombre d'hommes présents, et le kodja-el-kebir vérifiera les bons, et surveillera les distributions; les kriallas ne pourront toucher leurs rations sans que leur kodja soit présent; il en sera de même pour les tobdjia. Le bach-tobdji sera tenu d'être présent à toutes les distributions; celui qui n'exécutera pas le présent article sera sévèrement puni.

Art. 24. Que le Tout-Puissant accorde sa bonté au commandeur des croyants! car le sultan aime sa troupe, et veut la rendre heureuse; il a désigné un chirurgien qui est éclairé, et a les connaissances pour remplir les conditions voulues de son état; il lui a donné tous les instruments et médicaments nécessaires; les askars malades seront transportés dans une maison désignée par notre maître le sultan, où ils recevront les soins dus à leur position. Il y aura de quoi boire, manger, se coucher et se couvrir; il y aura des askars qui serviront les malades et qui se nommeront *sonnâa* (1). Ils devront être intelligents, gais avec les malades, respectueux et empressés.

---

(1) Infirmier ou étudiant en médecine.

Digitized by Google

Ils devront étudier la médecine, et quand les chirurgiens jugeront qu'ils sont assez forts pour professer leur état, ils seront nommés par le sultan; ils rempliront ces fonctions en garnison comme en campagne.

Leurs émoluments, leur nourriture, et leur boisson leur seront donnés gratis par le gouvernement; s'ils avaient besoin en sus de quelque chose, ils le recevraient du gouvernement.

Le tebib-el-kebir (chirurgien en chef) aura des habits de drap. Il aura 12 rials par mois; il aura le lundi un quart de mouton, et un autre quart le jeudi, deux pains blancs tous les matins, ou 2 livres de biscuit; tous les soirs il touchera 2 livres de farine, et 2 onces de beurre ou de l'huile; il en prendra le matin si le pain et le biscuit n'étaient pas cuits, ainsi que 3 livres de bois.

Il faut absolument qu'il fasse son état avec conscience; alors Dieu l'aidera à rétablir le malade, et le sultan récompensera le tebib.

Loi de justice.

Les articles des askars Mohammadi ont été achevés par la volonté de Dieu. C'est la justice que nous allons écrire, afin de faire savoir comment on doit punir les chefs et les askars qui commettraient une faute.

Nous vanterons la justice qu'a créée le commandeur des croyants, *El-hadj-Abd-el-Kader*. Dieu l'a honoré de sa protection.

Il a informé sa troupe que, si un chef quelconque, un askar, un krial, ou un tobdjia, était promu à un grade, ou avait commis une faute grave, le chef commandant lirait, en présence de tous les chefs supérieurs et subalternes, ce livre de lois et règlements jusqu'à la fin, pour leur montrer la sévère justice que le sultan y a fait écrire, afin qu'ils n'ignorent pas les ordres du sultan, le très-élevé en Dieu.

Louange à Dieu, qui l'a honoré de sa bonté!

Ceci est le terme de la justice, et sera pour toujours, avec la volonté de Dieu, le code militaire, car il sort de la poitrine du commandeur des croyants; Dieu l'a créé, il l'aime, et lui épargnera l'enfer au grand jour de la résurrection; il est du nombre des vrais croyants qui auront pour récompense le paradis; c'est pour l'infanterie et l'armée entière, Dieu les a honorés de sa bénédiction, et leur épargnera toutes sortes de maux. *Amen.*

Nous demandons à Dieu qu'il soit bon envers eux, et les préserve toujours des dangers de la guerre.

Il est ordonné aux raïs-el-askars de savoir le nombre exact de leur troupe; ils passeront tous les samedis la revue d'habillements et d'armement; ils devront voir par eux-mêmes si les askars ont leur brosses pour nettoyer leurs armes, si leurs nécessaires d'armes sont complets, et s'il ne leur manque rien. Si un raïs-el-askar n'exécute pas le présent ordre, il fera vingt jours d'arrêts forcés.

Il lui est expressément défendu de recevoir d'un askar, seïaf, ou raïs-el-saff un seul *centime;* il ne devra tromper en rien le sultan dans son service,

Digitized by Google

et s'il le faisait son nom sera rayé de la liste des chefs honorés, et il sera chassé ignominieusement.

Le selaf devra passer la revue deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, et voir par lui-même si tout est en ordre; il ferait dix jours d'arrêts forcés s'il rejetait le présent ordre, et si ses armes n'étaient pas propres et luisantes, il ferait cinq jours d'arrêts simples; il ne devra pas maltraiter les askars, ni les battre, ni recevoir d'eux un centime; il ne devra pas non plus tromper le sultan dans ce qui concerne son service. S'il fait ce que nous venons de défendre, il fera soixante jours de punition. Il faut absolument qu'il soit soumis à ses chefs, qu'il leur obéisse, et qu'il n'ait pas la moindre observation à faire.

Aucun selaf ne devra monter à cheval le jour de l'exercice ou en campagne, pour qu'il puisse donner le bon exemple et encourager sa troupe par des paroles d'un bon chef.

Il est responsable de ses armes et des armes de sa compagnie. Les réclamations des armes perdues se feront à lui; il devra compter les armes après le combat, et rendre immédiatement compte du nombre.

Si un askar s'absentait ou mourait, le selaf porterait le fusil chez le kalifa, et en retirerait un reçu pour sa sûreté personnelle; si le selaf n'avait pas un reçu pour le fusil perdu, le sultan le lui ferait rembourser. Le raïs-el-saff sera forcé d'être présent à l'appel, le soir et le matin, afin de s'assurer si tous les hommes sont présents.

Les rangs seront sans armes, et le kodja appellera les hommes, l'un après l'autre; s'il en manquait un, il en préviendrait le raïs-el-saff. L'askar en permission n'a rien à craindre; s'il n'a pas de permission, et qu'il manque à l'appel, il sera mis un jour et une nuit à la prison. Si l'askar ne veut pas sortir de la tente, et fait la mauvaise tête, il sera mis en prison, et il y restera un jour et une nuit.

Si le raïs-el-saff et le kodja ne se présentaient pas au moment de l'appel, ils seront punis de six jours de prison.

Ils doivent être soumis au selaf et lui obéir aveuglément.

C'est au raïs-el-saff à faire relever ou monter la garde.

Les askars doivent obéissance au raïs-el-saff, et l'askar qui lui désobéira fera quinze jours de prison.

Si un askar entend le rappel pour l'exercice, et qu'il ne s'y rende pas, il fera deux jours de prison; si un askar entend battre la charge, et qu'il ne marche pas avec ses compagnons, il fera un mois de prison.

Si un askar allait en expédition sans les effets donnés par le sultan, il serait mis en prison un jour et une nuit; il en sera de même pour les aghas, les selafs et les raïs-el-saff.

L'askar qui laissera rouiller son fusil fera trois jours de prison; s'il perdait ou s'il détériorait quelque chose de son armement, il le payerait sur sa solde, comme nous l'avons dit dans le septième règlement.

Si un des askars faisait un demi-tour au moment d'un combat ou d'un siége, il ferait un an de prison, et s'il désertait et qu'il revînt de lui-même,

Digitized by Google

il ferait autant de prison qu'il serait resté absent de son corps. S'il désertait et que le sultan le fît prendre, il resterait autant de temps en prison qu'il serait demeuré absent de son corps.

Si un askar tirait un coup de fusil sans ordre, le jour ou la nuit, il serait mis en prison, et y resterait un jour et une nuit.

Si l'askar vendait de la poudre, et qu'on le prît sur le fait, il ferait un mois de prison.

Si la sentinelle s'endormait, elle ferait huit jours de prison.

En campagne, l'askar puni recevrait dix coups de bâton, cinq le matin, et cinq le soir, sur les fesses; s'il avait une forte punition, on additionnerait les séries de coups de bâton, et il les recevrait dans un seul jour.

Le pouvoir et les punitions du raïs-el-askar seront applicables au raïs-el-krialla; il en est de même pour les seïafs des kriallas. Les mêmes punitions et le même règlement seront applicables à la cavalerie: si le krial montait son cheval sans ordre, il ferait un jour et une nuit de prison.

Les tobdjia seront régis de la même manière que les askars et les kriallas; le bach-tobdji est assimilé au grade de seïaf.

Les mêmes punitions et les mêmes pouvoirs lui sont dévolus.

Si un des officiers commettait une faute grave, le sultan le casserait et le ferait rentrer dans les rangs comme simple askar.

Il quitterait sa tenue d'officiers pour prendre celle des askars; sa tenue rentrerait dans les magasins.

Si un askar commettait une faute, détériorait ses armes ou son habillement, c'est au raïs-el-saff que le chef s'en prendrait. Il serait puni, et on ferait les retenues comme il a été dit dans les règlements précédents.

Si un askar faisait une faute, on punirait le raïs-el-saff, pour ne pas avoir maintenu ses askars. Si le raïs-el-saff punissait un homme injustement, le seïaf sévirait contre lui, comme doit le faire un bon officier; le raïs-el-askar lui infligerait une forte punition, pour ne pas avoir fait attention à ses subordonnés, et les avoir laissés faire à leur guise. Si le raïs-el-askar n'exécutait pas les ordres qu'on lui aurait donnés, le sultan le punirait, ou, en son absence, le kalifa.

Il doit suivre scrupuleusement les articles du règlement.

Si un askar faisait un acte de bravoure, le sultan lui donnerait la décoration, comme nous l'avons dit dans le cinquième règlement.

Les honneurs lui seront rendus, et il sera supérieur à tous les askars sans qu'il ait un grade.

Si le raïs-el-saff faisait un trait de bravoure, il serait décoré, et serait supérieur à tous les raïs-el-saff, sans leur donner des ordres.

Le seïaf décoré serait supérieur à tous les seïafs, sans leur donner des ordres.

Si le raïs-el-askar rendait un service, on le décorerait, et il serait plus honoré que tous les autres raïs-el-askars.

Il en est de même pour tous les cavaliers et leurs chefs; car, après avoir eu de l'honneur dans cette vie, ils auront du bonheur et seront comblés de

Digitized by Google

joie dans l'autre, plus que quiconque ne l'aurait été avant eux; au grand jour de la résurrection, ils seront les mieux accueillis, car les braves auront contribué à chasser les infidèles du pays des vrais croyants. Dieu les aimera et les protégera toujours; il les rendra aussi forts que le chêne, pour résister aux impies et les poursuivre jusqu'à extinction.

Celui qui exécutera les articles de notre loi, Dieu le bénira et le comblera de bienfaits; il devra être soumis à notre loi de cœur ainsi que de bouche, et prier pour la conservation du présent code. Il a été fait par la volonté de Dieu, et c'est par sa volonté qu'il sera mis à exécution.

Voici la fin de notre livre qui parle de la troupe, et qui fait honneur au génie de l'auteur.

Nous demandons à Dieu qu'il nous fasse mourir par notre Seigneur Mohamed, et qu'il nous donne pour récompense à la fin de nos jours, le paradis.

Conclusion.

Que Dieu embellisse les jours de notre maître *El-hadj-Abd-el-Kader*, commandeur des croyants, auquel sont dus les dignités et les honneurs.

Le peuple musulman sera heureux de cette organisation. Il s'y soumettra et suivra la religion de Mohamed, et obéira aveuglément à l'émir, car il est le très-élevé en Dieu.

Nous demandons à Dieu qu'il nous permette de continuer les éloges dus au commandeur des croyants, et d'achever ce livre divin par les paroles nécessaires pour faire connaître les bonnes qualités de notre Seigneur: c'est la vérité dite devant Dieu.

Apprenez, ô croyants! que Dieu conserve votre âme et vous protége contre les maux qui sont ici-bas.

Le commandeur des croyants a livré son âme à Dieu; c'est pour protéger la religion de notre Seigneur Mohamed, que Dieu a honoré, et auquel il a accordé le salut et la miséricorde.

Il a rassemblé autant de force qu'il lui a été possible pour battre et vaincre les infidèles (1). Il a rétabli la religion de Mohamed et la plus grande partie des guerriers.

Il s'est donné au Tout-Puissant pour sauver sa nation et sa religion des mains des infidèles qui envahissent son pays; il a fait une grande quantité de razias sur eux, et les a continuellement battus; il leur a fait éprouver des pertes qu'ils n'avaient jamais éprouvées; il en a rempli les trésors des musulmans; il s'en sert pour payer sa troupe et les dépenses de l'État.

Dieu lui a désigné son royaume: il commence à l'ouest à *El-Ouedja*, et se prolonge dans l'est jusqu'à *Tunis*.

Il y a placé des chefs qui exécutent sous ses ordres la justice la plus sévère et la plus consciencieuse.

C'est après qu'il a établi chaque tribu dans son territoire et qu'il y a mis

(1) Les chrétiens.

Digitized by Google

la paix et la tranquillité, qu'il a nommé, dans chaque fraction de son royaume, un kalifa.

Chaque kalifa aura ses troupes, que le sultan payera, comme nous l'avons dit dans un des articles de ce livre.

C'est afin qu'il puisse gouverner, se faire respecter, venger sa religion et la placer au-dessus de toutes les autres, pour pouvoir éloigner de nous tous les adorateurs de la *statue* (1).

Le sultan punira l'oppresseur et indemnisera l'opprimé.

Le sultan a fait construire des magasins pour l'État, et autour de ces magasins il a fait bâtir des villes, telles que *Tagdemts*, *Taza*, *El-Salda*, *Boghar*, *Eurib*, *Sabaou*, et d'autres que nous ne nommerons pas.

Dieu lui donnera le pouvoir d'en faire construire beaucoup d'autres qui nuiront aux infidèles; il battra ceux-ci et se rendra maître de ce qu'ils occupent.

Il leur cassera l'épine dorsale et leur ouvrira la poitrine.

Dieu, qui est bon et qui prévoit tout, lui a fait un ami : c'est le sultan *d'Elrarb*, le commandant de la ville de Fez.

Notre maître *El-Hadj-Abd-el-Rahman-ben-Hichan*, que Dieu lui accorde le salut et la grâce, et lui prodigue la puissance, ainsi qu'à ses successeurs, jusqu'au grand jour de la résurrection.

L'amitié de ce grand sultan est un grand bonheur pour notre émir.

El-Hadj-Abd-el-Kader n'aime pas le monde, il s'en éloigne le plus qu'il lui est permis de le faire; il se nourrit très-sobrement, toujours il est simplement vêtu; il se lève la nuit pour recommander son âme et l'âme de ses serviteurs au Tout-Puissant; il n'aime qu'à prier Dieu et qu'à jeûner, afin de s'absoudre de tout péché.

Il craint Dieu, il est poli avec tout le monde, il n'aime pas à faire le grand avec les esclaves de Dieu; il est noble et ne veut pas le faire paraître; il est très-honnête et ne veut jamais rien prendre pour son compte dans le trésor public, et il rend la justice au plus humble des musulmans; il ne quitte presque jamais la mosquée; il ne s'est jamais permis de prendre quelque chose du trésor public, ni pour lui, ni même pour la mosquée; il ne garde pas les cadeaux qu'on lui apporte, il les envoie immédiatement au trésor : c'est pour son État qu'il le fait, et non pour lui.

Il ne boit, il ne mange, il ne s'habille que selon ce qui est ordonné par la religion. Quand il rend la justice, il écoute les plaignants avec une extrême bonté; il n'est jamais dur, et il montre toujours une bouche sur laquelle règne un sourire perpétuel, afin que ceux qui viennent se plaindre ne se troublent pas devant lui; il fait une justice tout à la fois douce et rigoureuse, ses décisions sont conformes aux paroles des meilleurs livres; il n'est pas indulgent pour celui qui a commis une faute grave : il punirait son fils, s'il s'était mis dans le même cas; il déteste l'homme qui ne suit pas le droit chemin, mais il aime celui qui pratique sa religion et qui ne fait tort à personne.

(1) Du Christ.

Digitized by Google

Il l'aime pour Dieu et non pour lui; il détesterait son plus proche parent, s'il commettait une faute contre Dieu.

Éducation.

Dès son jeune âge il a appris à monter à cheval, seul, sans professeurs; toujours il a été solide sur le dos des chevaux. Il a appris étant jeune à tirer le fusil étant à cheval.

Au galop de charge, poursuivant un cavalier, il l'abattait à une très-grande distance. Il a appris aussi, étant jeune, à ne point se sauver devant l'ennemi et à l'attendre bravement; il déteste l'ennemi qui le bat et qui lui prend une partie de sa troupe; il ne fait pas le chef dans une retraite, il se met au nombre de ses serviteurs, et cherche à faire remonter le moral de sa troupe par des paroles de bravoure et de reproches; il fait le coup de feu comme un de ses askars, et est exposé aux mêmes dangers.

Il est brave, bon cavalier; il est pieux et n'est point débauché. Quand il parle de la religion, il ferait pleurer l'œil qui n'a jamais versé une larme, et, attendrissant le cœur qui serait aussi dur que la roche, il le rendrait le meilleur des musulmans.

Dieu lui a ouvert les portes de la miséricorde : les musulmans qui auraient abandonné leur religion en se mettant au service des chrétiens, se convertiraient en venant implorer sa bénédiction; ils feraient ce que font les bons musulmans : ils prieraient Dieu et jeûneraient.

Il est si brave que lui-même a souvent chargé l'ennemi, s'est jeté impétueusement sur lui, l'a battu, et a amené une grande quantité de prisonniers. Il a tant combattu et tant de fois vaincu que ce livre ne pourrait jamais contenir l'histoire de ses batailles.

Il explique aux personnes qui veulent apprendre leur religion les mots les plus difficiles, sans le secours des livres ni des personnes les plus éclairées qui l'entourent; s'il fait un livre, il le remplit de si bonnes idées que son esprit paraît ressembler à la mer, qui n'a pas de bornes; les prévisions qu'il a conçues et annoncées ont toutes réussi.

Il a fait écrire des vers qu'il a dictés; il ne laisse jamais une lettre passer une heure chez lui sans y faire une réponse, avec les expressions les plus pures et les plus belles. Les Arabes les plus instruits et les plus grands *talebs* l'ont tous reconnu pour leur maître.

Que Dieu lui augmente cent et une fois sa noblesse, son honneur et son esprit! Il ne pense jamais aux richesses qu'il a et qu'il aura entre les mains; son esprit est continuellement avec le Dieu suprême.

Il n'a pas fait attention, en entrant à Taza, aux richesses et à l'immense quantité de troupeaux que cette ville possédait.

Cependant il a rendu la louange au Dieu seul et unique des biens qu'il avait faits à ses administrés, et il a dit :

1. Dieu m'a permis de remplir cette ville de grains et de bestiaux, mais, ô mon Dieu! elle ne me restera pas,

Digitized by Google

Elle ne me restera pas, parce que la mort la détruira.
2. Je me rapproche, il est vrai, du grand sultan Kaïs,
Mais comme lui la mort m'enlèvera.
3. Je ne suis jamais tranquille, car la mort ne me quitte pas.
Après moi, mon peuple n'aura jamais un sultan digne de me remplacer.

Il a rendu la louange à Dieu en entrant dans Tlemçen, et, en s'asseyant sur le trône, il a dit en comparant Tlemçen à une femme :

1. Tlemçen, en me voyant, m'a présenté sa main pour la baiser ;
Elle est aimée de mon cœur, comme l'enfant aime le cœur de la mère.
2. J'enlevai le voile qui enveloppait sa longue figure,
Mon cœur en palpita de joie et de bonheur.
3. La beauté et la rougeur de ses joues étaient comme un charbon ardent ;
L'ennemi même, en s'en séparant, a dû verser des larmes amères.
4. Ce que j'ai dit sur elle n'est pas encore assez expressif pour démontrer sa beauté et sa perfection:
Elle a continuellement des amoureux, que sa beauté a toujours attirés; moi seul je la posséderai.
5. Elle a toujours été indifférente à ceux qui s'en sont rendus maîtres; elle baissait ses beaux et longs cils en détournant la tête;
A moi seul elle a souri, et m'a rendu le plus heureux des rois.
6. Je l'ai tenue par le grain de beauté qu'elle avait sur sa joue,
Elle me dit: Donne-moi un baiser profond, et ferme-moi la bouche avec la tienne, afin qu'il ne puisse rien en sortir.
7. Beaucoup de conquérants ont voulu l'épouser de force; ils en ont été repoussés avec perte;
D'autres sont parvenus à la prendre, mais ils n'en ont pas même vu un bout de son long vêtement.
8. Un autre s'en est rendu maître par la ruse, mais il en a été chassé par elle;
Elle l'aimait, et cet amour s'est changé en haine.

Après ces vers, il s'est occupé à rétablir la population dispersée par l'occupation des Français, et il a laissé le soin d'achever les dix-huit vers sur Tlemçen par l'écrivain de ce livre :

9. Il n'a pas possédé Tlemçen de force,
Il n'a pu l'avoir que par sa propre volonté.
10. Elle était vierge comme un jeune plant de jasmin, car il est le premier à qui elle se soit donnée;
Elle s'est donnée à lui, mais il s'en est éloigné afin qu'elle le préférât davantage.
11. Elle n'a pas enlevé le vêtement qui la couvrait;
Il brûlait de la séduire, sans oser y toucher, et cependant il s'en éloignait toujours.
12. Elle a cherché à le tromper; en le voyant elle fermait ses beaux yeux de gazelle;
Elle s'est entièrement voilée, et l'a détesté autant qu'elle l'avait aimé.
13. Elle s'est révoltée, elle a voulu le chasser et le battre, mais il l'a vaincue par sa force herculéenne; la haine qu'elle a eue contre lui s'est évanouie, et il a su la rendre aussi douce et aimante qu'elle l'avait été à son arrivée.
Elle s'est rendue coupable par la faute qu'elle avait commise envers lui, maintenant elle le supplie.

Digitized by Google

14. La corde de la haine qu'elle avait dans le cœur s'est cassée pour faire place à la corde de l'amitié;
Elle a couché heureuse près de ce grand conquérant, et nul autre ne pourra lui plaire.
15. Il y a placé un chef, le seigneur des seigneurs,

El-Saady : le jour de son avénement, il a paru dans les cieux une étoile qui a remplacé le soleil.
16. C'est le frère du sultan, son frère d'armes, de bravoure et de talent,
Il l'a choisi parmi les grands de sa cour, il est le seul qui soit capable d'être comparé au sultan.
17. Elle lui dit : Puisque tu m'as prise, et que tu ne m'abandonneras pas,
Je consens à te donner mon trône pour t'y placer.
18. Il n'y a pas d'autres rois sur la terre qui puissent lui convenir,
Il est le seul qui connaisse ses beautés cachées, et qui puisse lui plaire.
19. Elle est vite accourue pour le servir et être son esclave, en apportant avec elle tout ce qu'elle possédait;— il l'a fait garder en y mettant une bonne et nombreuse troupe; elle, alors, lui donna jusqu'à son lait, et en priva son fils.
20. Il est son mari, et elle est sa femme;
La noce, le festin, et son palais, sont dans le cœur de ce délicieux séjour.
21. Elle lui dit : ô Abd-el-Kader! toi qui sauves les esclaves de Dieu,
Qui sauves même les naufragés de la plus forte tempête au milieu de la mer,
22. Je t'ai donné mes clefs de bonne volonté,
Il faut que tu me donnes Alger, ses biens et son peuple pour me servir.
23. Il me faut aussi Oran, sa forteresse et ses canons. — Quand tu les auras, tu n'auras pas besoin de te déranger pour avoir la soumission de tout le pays.

24. (*L'écrivain.*) J'ai pris l'exemple sur vous, monseigneur, veuillez placer mes vers près des vôtres; — j'ai rendu les mêmes idées; car, en entrant dans Tlemçen, elle vous présenta la main, et vous la baisâtes.

Lorsque l'écrivain eut fini ses vers, et que le sultan eut fini de mettre Tlemçen dans un état parfait, il chargea cet écrivain de vanter les beautés du livre sacré *El-Barahim-el-Senoussia*, que le sultan avait expliqué dans la mosquée de Médéah, pour instruire les musulmans de cette ville et une partie des *talebs* de la tribu d'Eghris (Hachem).

Ils le reconnurent pour l'homme le plus instruit du monde entier, et ils le complimentèrent. Après qu'il eut fini d'expliquer les belles paroles de ce livre, il fit une fête superbe hors la ville, il fit tirer le canon, et la cavalerie manœuvra.—Du bonheur qu'éprouva l'écrivain, il composa les vers suivants :

1. Notre maître est comme la rosée parfumée qui tombe du ciel,
Il est comme le zéphyr du printemps, embaumant les jours des esclaves de Dieu.
2. Il est comme le soleil du printemps dont tout le monde cherche à avoir un rayon;
Il augmente chaque jour son bonheur, et le bonheur de tous ses serviteurs.
3. Il est comme un jeune jasmin, qui, en fleurissant, enchante ceux qui viennent le voir et le baiser; — il est comme une fleur encore couverte de la rosée du matin, et qui brille au lever du soleil.
4. Il est comme une rose nouvellement éclose;
Il est comme la rose qu'un doux zéphyr balance au lever du soleil.

Digitized by Google

5. Il est comme la violette, qui est faiblement appuyée sur une frêle tige;
Il est comme cette fleur, car elle ne change jamais.
6. Il est comme le pigeon qui roucoule dès le matin, et que les petits oiseaux viennent écouter;
Il est comme une petite vague de la mer, qui ne cesse jamais de battre les flancs des rochers, car il ne cesse jamais d'expliquer des versets.
7. Il n'a jamais un instant de peine, toujours la joie et le bonheur règnent dans sa tente;
Il rend toutes les villes de son royaume heureuses en leur donnant la paix.
8. Il est comme la pluie lorsqu'il explique ce que le plus fort des prêtres n'a jamais pu comprendre. — Sa parole pour nous n'a jamais cessé (pour la prière).
9. Il a l'esprit plus grand que la mer; — il explique seul, sans le secours d'autrui, les livres d'*El-Oussoul* et d'*El-Fourour* (vers).
10. Il a récité les vers du noble livre *El-Barahim;*
Il ne dit jamais une parole sans y avoir bien pensé.
11. Il a tant d'esprit qu'il explique d'autres livres plus difficiles encore.
Il explique les vers du fameux *El-Balan*.
12. Les plus grands savants des églises sont accourus pour l'entendre;
Ils ont été tous d'un commun accord pour le nommer le savant des savants;
13. Il ne peut expliquer tous ces livres que par la croyance qu'il a en Dieu;
Et cette croyance a augmenté quand il a expliqué le *Sidi-Senoussi*.
14. Cet homme est le principe de la foi, le savant des marabouts;
Il comprend toutes les écritures et tous les livres.
15. Sidi-Abd-el-Kader est comme le soleil, qui lance ses rayons dans toutes les parties du monde; — son drapeau tranquillise tous les hommes.
16. Le sultan comprend ses œuvres, il est une mer de sciences et de talents;
Il est le plus intrépide guerrier.
17. Celui qui se prosterne à ses pieds éprouve une crainte qui lui fait exécuter l'ordre le plus difficile, — quand il est sur son trône.
18. Lorsqu'il monte son cheval noir, il paraît modeste comme un petit enfant;
Il se couvre à moitié la figure, et, cependant, on compare son courage et sa vigueur à celle d'un lion.
19. Que Dieu le préserve de tous les maux; — que Dieu le préserve de la peur.
20. Que Dieu augmente le courage et la force de sa troupe. — Que Dieu éloigne la famine de son royaume.
21. Que Dieu le fasse aussi grand, — que notre seigneur Mohamed.

Il a pris la ville d'Aïn-Madi des mains de l'usurpateur, de cet homme qui a fait continuellement du mal dans le monde. Il a obstrué les conduits qui menaient l'eau à la ville: il a démoli les remparts et les maisons.

Un autre écrivain a dit les vers suivants:

1. Il est comme l'odeur qui s'exhale des fleurs qui couvrent un arbre,
Et qui engendrent les fruits les plus délicats.
2. Tout lui est soumis, le nombre des années lui a tout mis à ses pieds;
Un crieur envoyé par Dieu m'a prévenu que le sultan est son bien-aimé.
3. On est heureux sous son commandement.
Il a une grande et vigoureuse armée qui battrait le plus fort ennemi.
4. Il est comme un croissant, dont la clarté ne cesse jamais. — Quand il entre dans une ville sombre, il l'éblouit, et lui enlève l'obscurité qui la couvrait.

Digitized by Google

5. Il a délivré Aïn-Madi,
Dont le chef corrompait la population par ses paroles et ses actions.
6. Il a accompli la perte de ce gouverneur,
Parce qu'il se faisait appeler marabout et taleb sans l'être.
7. Nous sommes heureux d'être connus de lui;
Nous aimons ce croissant, et ce croissant nous aime.
8. Abd-el-Kader est le croissant béni par la main du Tout-Puissant;
Toutes les villes sont heureuses sous ses ordres, et aussi jusqu'aux plus petits villages.
9. Je demande au Dieu très-grand qu'il nous le laisse pour toujours sultan,
Et qu'il me donne un grade quelconque pour que je meure à son service.
10. Sur lui, le salut comme le zéphyr du printemps;
Sur lui, la grâce aussi brillante que l'éclair.

Si j'avais laissé courir ma plume, elle aurait écrit ce que le sultan, que Dieu honore, a fait sur la terre; mais je n'aurais pas eu assez d'encre ni de papier pour y inscrire tout ce que le sultan y a fait de bien.

O mon Dieu! exauce les vœux de l'émir, rends-le assez fort pour que tout le monde lui obéisse, rends-le encore plus habile qu'il n'est; fais en sorte que sa langue et sa main fassent continuellement du bien; rends-le assez fort pour qu'il prenne par la force de son sabre toutes les villes qui ne sont pas sous sa domination.

O mon Dieu! exauce ses vœux, pour que ses beys, ses kalifas et ses caïds ne le trompent pas, non plus que les chefs des askars et ceux qui l'entourent; pour que ses villes soient toujours heureuses et que son royaume ne manque jamais de rien, que sa population soit toujours dans le plus parfait bonheur; et que jamais un ennemi ne puisse le troubler.

Que les cadis jugent avec justice et fassent le bien; qu'ils ne fassent point d'actes faux; que Dieu rende le sultan plus fort que ses ennemis, et qu'il les batte de manière à ce qu'ils ne puissent jamais se relever; que Dieu disperse l'ennemi, et si jamais il parvient à mettre en fuite les chrétiens, que l'émir, en leur coupant la retraite, leur enlève tout leur matériel.

Je demande à Dieu qu'en nous faisant mourir il nous permette de prononcer les paroles divines de l'islamisme (1);

Qu'après la mort du sultan, Dieu le place près de lui et du prophète Mohamed.

Fin de Quichabh-el-Kataïb, achevé par la main de l'esclave de Dieu *Qaddour-ben-Mohamed-ben-Roulla*, l'Algérien, qui s'est sauvé d'Alger à l'arrivée des adorateurs de la Statue, et est allé se réfugier à Miliana, serviteur de *El-Hadj-Abd-el-Kader*, de la tribu des Eghris-Hachem.

Que Dieu le conserve aux musulmans!

Le 15 djoumad-el-aouel 1255.

---

(1) Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mohamed est son prophète.

Digitized by Google

ARABIE. — MASCATE (1).

Matra. — Mascate. — Seyd-Ben-Calfaun. — Commerce. — Relations de Mascate avec l'Europe.

Matra est une anse du port de Mascate, et, sur ses bords, s'élève une ville assez misérable, mais d'une grande étendue, où demeurent les marins; c'est aussi un lieu de construction, de radoub et de calfatage. — Nous y fûmes, pendant toute la nuit, étourdis par le bruit du tam-tam et les cris des matelots qui se réjouissaient à terre. Les filles publiques, les jongleurs, les taverniers, y résident plus volontiers qu'à Mascate, où sont les négociants et les hommes paisibles. Le port n'y est pas très-sûr, car lorsque le vent s'élève du côté de la mer, les vagues viennent battre avec une grande violence sur le rempart méridional; et, comme l'entrée est fort étroite, il est difficile de manœuvrer. Cependant les petits navires, comme notre *batila*, courent peu de dangers quand ils sont amarrés. Le plus grand inconvénient, quand le vent souffle, est de trouver la communication interrompue par eau avec Mascate; cela m'arriva quand nous débarquâmes le matin, et je fus forcé de me rendre par terre dans cette capitale. Peut-

(1) Ce fragment est extrait de la *deuxième partie* (encore inédite) d'un *Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique.*

La première partie de l'ouvrage de M. Fontanier, que l'on a traduite en Angleterre, a déjà donné la preuve de l'impartialité et de la bonne foi avec laquelle nos voisins jugent de nos publications. Cet ouvrage a été examiné dans le *Foreign quarterly review,* par un écrivain qui, évidemment, ne s'est pas borné à le juger sur ce qu'il contenait, mais a encore puisé à d'autres sources d'information. On peut remarquer en effet que, suivant le critique, M. Fontanier a été influencé dans ses opinions parce que la politique de son gouvernement était versatile, parce que son gouvernement se distinguait par la jalousie et la lésinerie. Quelle que soit la vérité de ces accusations, M. Fontanier ne les a pas, jusqu'à présent, soumises au public, et dit, au contraire, que son traitement lui suffisait à Bassora, et que, certain d'être soutenu par son gouvernement, il n'hésitait pas à prendre la responsabilité d'actes qui ne manquaient pas d'une certaine vigueur. Mais, puisque le critique se montre si bien informé par ses recherches particulières, nous devons accorder quelque attention à son jugement. Selon lui, M. Fontanier *est un homme calme, d'un esprit pénétrant, d'une grande franchise, qui ne connaît que la politique utile et pratique, et n'est pas disposé à suivre cette autre politique déclamatoire et nébuleuse adoptée par la plupart des écrivains français, sans qu'il en résulte aucun avantage pour leurs lecteurs ou pour eux-mêmes.* Grâce à ces rares qualités, M. Fontanier *a même produit un ouvrage ou plutôt un voyage politique tel que le critique en a lu peu qui lui paraissent à la fois si instructifs et si amusants.* C'est d'ailleurs, ajoute-t-on, un grand avantage pour l'Angleterre que sa conduite en Orient soit surveillée par *des hommes remarquables, comme M. Fontanier, par leur résolution et leur talent.* Voilà certes des éloges que les

Digitized by Google

être m'eût-on empêché de suivre ce chemin si je n'avais été vêtu à l'arabe, ou si je n'avais eu des connaissances dans le pays...

On emploie une heure à se rendre de Matra à Mascate, où l'on descend après avoir gravi une montagne basaltique assez élevée; il est difficile de donner une idée de la sombre aridité de ce pays. De loin en loin, on voit sur la route quelques maisons et des restes de forts, mais aucune apparence de végétation. Quand on découvre la ville, la vue s'étend fort au loin, mais on n'observe

---

revues anglaises ne prodiguent pas à nos compatriotes, et on croirait qu'il faut adopter les opinions d'un voyageur si bien noté. Nullement, et le critique a soin de le tancer d'importance en trois occasions. M. Fontanier dit de quelle façon une de ses dépêches parvint ouverte à l'ambassadeur de Constantinople; il cite des pièces officielles et des circonstances qui feraient supposer que le résident anglais est coupable du méfait. Et cela suffit pour que M. Fontanier soit taxé de *mauvaise foi*. Ailleurs, M. Fontanier se plaint de ce que les Anglais interviennent dans l'administration intérieure du pays, de ce qu'ils ne se renferment pas dans les limites du droit international; il se condamne lui-même à n'en pas sortir, quand, par son intervention, il aurait appelé le meurtre et le pillage dans sa résidence; il fait taire la bienveillance pour obéir à un devoir; en un mot, sa conduite est l'opposé de ce qu'il blâme chez les Anglais. Aussitôt il est devenu aux yeux du critique, qui le considérait comme un homme de résolution, un lâche et presque le complice d'un assassinat. La traduction vient par hasard ou autrement au secours de cette interprétation. M. Fontanier dit, dans son ouvrage, qu'il n'a pas dû prévenir un cheik arabe du projet qu'avait le gouverneur de Bassora de l'assassiner, parce que ce cheik aurait infailliblement *égorgé* le gouverneur et sa suite, aurait pillé la ville, et qu'une guerre civile serait devenue inévitable. Au lieu d'*égorger*, la traduction dit *menacer*, et il suit de là pour le lecteur que l'agent français a laissé tuer un homme pour éviter des menaces à un gouverneur turc. Enfin, M. Fontanier, l'homme d'un esprit *calme et pénétrant*, ne se montre pas admirateur de la politique transcendante de lord Palmerston, et paraît beaucoup plus satisfait de celle de lord Aberdeen; il ose de plus appliquer à la compagnie des Indes l'apologue des bâtons flottants. Tant pis pour M. Fontanier; il devient un petit esprit, un homme de l'*école de Talleyrand*. Peu importe qu'il soit un ancien élève non de Talleyrand, mais d'une école célèbre, qu'il parle cinq ou six langues étrangères, qu'il ait résidé en Asie et écrit sur ce pays plus que personne. Eût-il découvert la quadrature du cercle, il lui serait impossible d'apprécier le génie de lord Palmerston aussi bien qu'une chose plus merveilleuse encore, la sublimité du peuple et du caractère anglais. M. Fontanier n'est pas d'ailleurs très-coupable sous ce rapport; car, d'après le critique, la vie entière d'un homme doit être consacrée à l'étude de lord Palmerston et des Anglais, pour qu'il comprenne toutes leurs perfections; et c'est, ajoute-t-il, ce qui réduit singulièrement le nombre des admirateurs.

M. Fontanier est, comme on voit, traité avec beaucoup de douceur dans la revue que nous citons; on se borne à insinuer au milieu des éloges qu'il est un calomniateur, un lâche et un sot. D'autres ne sont pas si heureux : dans le même numéro, M. A. Mitchels est quatre fois de suite appelé *menteur;* M. le prince de Joinville devient un hableur, qu'on a droit de suspecter de lâcheté. Cet amiral de vingt-six ans, dit-on, *n'a jamais été présent à une action, n'a jamais vu un combat!*

Telle est la bonne foi avec laquelle sont écrites les revues de la pieuse Albion; et si elles montraient plus d'impartialité, elles ne trouveraient ni lecteurs ni acheteurs.

Digitized by Google

que quelques dattiers sur le bord oriental de la mer. Mascate même est entourée de montagnes à pic, et quoique nous fussions au mois de janvier, la chaleur était fort intense.

Je me rendis à la maison de notre agent Seyd-Ben-Calfaun, qui était encore dans son harem, et me fit introduire dans l'appartement extérieur. Quatre ou cinq beaux esclaves de la Nubie ou de l'Abyssinie attendaient leur maître et s'empressèrent de m'offrir de l'eau, et, me prenant pour un capitaine ou un officier de navire, paraissaient très-désireux de faire mes commissions. Toutefois, après que l'agent fut venu, et que l'on eut appris mon arrivée, on me fit un accueil fort distingué, c'est-à-dire que plusieurs personnages importants de la ville vinrent faire visite chez Ben-Calfaun, et que le fils de l'iman, qui gouvernait à la place de son père, alors à Zenzibar, envoya présenter ses compliments. Chez les Arabes de Mascate, qui forment une secte particulière, il n'est pas d'usage que l'on offre des pipes et du café comme chez les autres Orientaux; il semble même qu'ils aient emprunté aux Indous quelques-uns de leurs usages, car ils n'ont pas avec eux des autres sectes cette familiarité fraternelle qui distingue les mahométans. Pendant le séjour que je fis, je ne mangeai avec aucun des habitants, et mon hôte, qui m'envoyait mes repas, ne les partagea jamais, quoiqu'il en agît autrement avec les marins qu'il savait ne pas avoir de domestiques indigènes, ou des connaissances dans le pays. Ce n'était pas sans doute par scrupule qu'il agissait ainsi, car il connaissait bien les Européens, et ne renonçait pas volontiers aux habitudes sociales contractées dans sa jeunesse. En effet, l'intérieur de sa maison, c'est-à-dire la portion inaccessible aux étrangers, était meublé comme celles des Anglais de l'Inde; il y avait de beaux tapis, des tables, des chaises, des pendules et des colifichets. Des lampes étaient suspendues autour de l'appartement, et il les fit allumer un soir qu'il m'invita à aller voir toutes ces merveilles. C'était là d'ailleurs un sanctuaire impénétrable, tant il le tenait soigneusement fermé; il avait pour son usage particulier une petite chambre arrangée à peu près comme celle d'un navire, et dans laquelle il avait suspendu, pour dormir, son hamac de bord. Il me dit, et je ne le croyais guère, n'avoir qu'une femme et quelques esclaves, qu'il avait, pendant ma visite, renfermées dans un cabinet. Je fus, comme je m'y attendais, comblé de politesses par Abdullah-Jomal, auquel j'avais fait rendre ses propriétés de Bassora, et mon compagnon de voyage, le vieux Youssouf, profita aussi du crédit que cet acte de justice m'avait, disait-on, donné à Mascate. Un des négociants de la ville lui devait 500 francs, et, comme d'usage, ne se souciait pas de le payer. J'intervins en sa faveur, et sur la menace que je fis de me plaindre au gouverneur, l'argent fut aussitôt compté. Le fils de l'iman, que j'allai visiter, me témoigna de son côté beaucoup de politesse; il habitait dans une grande maison située sur la mer, et où il avait fait construire une longue voûte qui servait de salle d'audience. Comme elle était assez épaisse pour que le soleil ne l'échauffât pas aisément, et qu'elle était disposée de façon à recevoir l'air de la mer, on n'y souffrait pas trop de la chaleur. Le fils de l'iman

Digitized by Google

était un jeune homme d'une figure agréable, mais dont l'esprit ne me parut pas très-vif; il semblait embarrassé, soit qu'il fût timide, soit qu'il eût de la fierté, sentiments qui, chez les Arabes, se manifestent par des gestes à peu près semblables. Il m'offrit du sorbet, mais n'en prit pas lui-même; quant à la pipe, cette grande affaire des Turcs, elle n'était pas connue à Mascate. Notre conversation se borna à un échange de compliments et à l'annonce que je lui fis de la prochaine arrivée de la frégate *l'Artémise*. Je voulus lui rappeler que la France avait eu des rapports avec ses aïeux; mais ses études historiques étaient fort imparfaites, et il n'en avait pas la moindre idée.

La ville de Mascate est florissante parce que le commerce y jouit d'une assez grande liberté et qu'il n'y a pas de monopole: la douane, exploitée par un fermier, est assez modérée, et le port vaste et sûr. Cette ville fut conquise par les Portugais, qui en furent eux-mêmes chassés par les Arabes, dont le chef, Assaf-Ben-Ali, prit le titre d'*iman* ou pontife, et dont les descendants gouvernent encore ce pays. Au fond du port, on voit une batterie et, à son entrée, quelques forts bâtis sur le flanc de montagnes escarpées. Quelques navires qui avaient été construits pour la guerre s'y trouvaient à mon passage, mais l'iman avait jugé plus utile de les convertir en vaisseaux marchands. Il y avait bon nombre de ces derniers, mais ils étaient tous de construction arabe. J'ignore si le chiffre de 60,000 âmes, auquel on porte la population, repose sur de bons renseignements; pour moi, je le crois exagéré, et ne l'admettrais même pas pour Mascate et Matra réunis, quoique la seconde de ces places soit presque aussi considérable que la première. Les rues, comme chez tous les Asiatiques, sont étroites, et les maisons, quoique vastes et bien bâties, ont à l'extérieur cette apparence lugubre qui est générale en Orient. Aucune, pas même le palais de l'iman, ne renferme dans son intérieur les jardins, les cours et les fontaines si communes chez les Turcs et les Persans. La stérilité est en effet très-grande à cause de la rareté des sources; on voit cependant hors de la ville quelques jardins et quelques dattiers. J'ai remarqué aussi une méthode d'irrigation que je ne connaissais pas: quand on trouve de l'eau, on fait des puits très-larges, et on la puise avec de grandes outres en cuir. Ces outres sont attachées à une corde passant sur une poulie et tirée par des bœufs; mais pour ménager ces animaux et avoir le moyen de les garantir de l'excessive chaleur, on se garde de les faire marcher sur un plan horizontal; on creuse un trou dont la pente est très-inclinée et dans laquelle on les précipite, pour ainsi dire, quand ils enlèvent l'outre, tandis que, pour augmenter le poids, le conducteur se fait porter par eux. Quand l'eau a été versée dans un réservoir, les bœufs et leur guide remontent et paraissent sortir des entrailles de la terre, car cette excavation est couverte avec soin pour obtenir de l'ombre.

Les rapports du gouvernement de Mascate avec les Européens n'ont jamais été bien importants ni bien réguliers jusqu'au commencement de ce siècle, lorsque les Anglais, après avoir consolidé leur domination sur la côte occidentale de l'Inde, s'occupèrent du golfe Persique. On peut dire

Digitized by Google

même qu'il était à peu près inconnu lorsque Napoléon en entendit parler, et chercha à entrer en négociations avec le souverain. Il lui envoya, à ce qu'on assure, plusieurs messagers, et l'un d'eux fut même surpris à Bouchir par les Anglais, qui ne se firent pas le moindre scrupule de violer le droit international en l'arrêtant sur le territoire persan. Codja-Malallah, dont j'ai parlé ailleurs, mettait quelque vanité à dire qu'il avait découvert lui-même cet agent français et l'avait dénoncé à la résidence. Je ne dois pas porter cette accusation sans faire remarquer d'ailleurs qu'il valait beaucoup mieux être arrêté par les Anglais que par les Persans: en effet, quand M. le général Trézel et M. Dupré passèrent par la même ville, comme ils avaient dû refuser l'hospitalité du résident, deux cheiks crurent faire une chose très-agréable à ce dernier en offrant de lui vendre la tête des voyageurs. On eut assez de peine à faire comprendre à ces barbares qu'en Europe l'assassinat n'était pas un moyen de guerre très-honorable. La France entretint d'autres relations avec Mascate par les soins du général Decaen, gouverneur de l'île de France, et nos corsaires trouvaient protection dans son port. Les Anglais considéraient l'iman comme notre allié, et s'ils n'étaient pas en mesure de le renverser, du moins ils le surveillaient de fort près. Leurs croiseurs se tenaient souvent à l'entrée du golfe, et les précautions qu'ils prenaient donnaient lieu aux plus étranges méprises. Ce qui arriva à un Arménien de Bassora, nommé Codja-Avet, montre jusqu'où ils poussaient la crainte et les précautions. Cet Avet était frère du drogman de la résidence de Bassora, et était allé faire le commerce dans l'Inde et à la Chine. Comme il parlait un peu anglais et désirait passer pour Européen, il avait changé de costume, et le navire de commerce qui le portait ayant touché à Calicut, le collecteur le mit en prison à cause de son accent étranger; on le soupçonna d'être Français. Il prouva qu'il était innocent d'un tel crime, et obtint la permission de continuer sa route après avoir repris ses habits orientaux. A peine le navire avait-il jeté l'ancre à Mascate, qu'un canot de croiseur anglais le vint visiter; comme personne ne comprenait ce que disait l'officier, on chercha Avet, qui faisait ses préparatifs pour se rendre à terre. Coupable cette fois de parler une langue européenne, et de se raser lui-même, il fut fait prisonnier, enlevé de son navire et retenu à bord du croiseur, qui, fort heureusement, partait pour Bassora. Ce fut sous bonne escorte qu'il rentra dans sa ville natale, et qu'on le conduisit à la résidence. Toutefois, désireux de voir sa famille, et connaissant très-bien son chemin, il ouvrit une porte dérobée et se rendit chez lui. L'officier qui l'avait sous sa garde et le résident ne furent pas peu surpris de sa disparition, et ce dernier menaça le gouverneur de la ville de toute sa colère, s'il ne recherchait et ne lui rendait le fugitif. La neutralité de la Porte, avec laquelle nous étions en paix, n'était, comme on voit, pas plus respectée que celle de la Perse et de Mascate. Un tel système d'inquisition, et les inquiétudes que causait l'établissement des Anglais dans l'Inde, faisaient d'ailleurs des partisans secrets à la France. Beaucoup de prises étaient vendues à Mascate; on éprouvait quelque plaisir à donner aux croisières anglaises de faux avis ou

Digitized by Google

à dissimuler ce que l'on savait. On me dit (mais j'ai quelque peine à le croire) que deux vaisseaux ennemis sombrèrent après une lutte acharnée à l'entrée du golfe, et que cette nouvelle ne fut connue que bien longtemps après.

L'influence des Anglais à Mascate commença à devenir prépondérante en 1819, lorsqu'ils attaquèrent les pirates du golfe, et détruisirent les vaisseaux et les arsenaux de Raz-el-Kaïma. La chute de Napoléon avait été interprétée là comme ailleurs. Puis ils firent en 1821 une expédition sous prétexte d'aider l'iman contre les Wahabites, mais en réalité pour surveiller les conquêtes d'Ibrahim-Pacha en Arabie. Leur crédit ne put que s'accroître encore par suite de l'intervention du gouvernement de Bombay dans toutes les discussions qui, depuis, se sont élevées entre l'iman et ses voisins. Ce prince eut le mérite de comprendre qu'il devait s'abstenir d'actes hostiles à ses puissants alliés, et sa déférence pour eux lui a été fort avantageuse, car ils ont rarement contrarié ses projets. Il a fait un commerce très-lucratif, a étendu ses domaines, tantôt par la négociation, tantôt par la force, et son dévouement trouverait peut-être une récompense légitime s'il était attaqué par des ennemis extérieurs ou par ses propres sujets.

Il ne faut pas supposer en effet que, plus que les autres potentats de l'Orient, il soit à l'abri des revers de la fortune. Il ne monta sur le trône qu'après avoir tué un de ses oncles de sa propre main, et son autorité sur les diverses tribus du pays d'Oman n'est rien moins qu'absolue. Je ne puis affirmer sûrement quel mode de gouvernement paraît légitime à ces peuples, parce que je ne sais pas assez en quoi leurs doctrines diffèrent de celles des autres musulmans; ils se plaignaient de ce que Seyd-Saïd, l'iman actuel, avait assumé l'autorité, prélevait des impôts, faisait le commerce; toutes choses dont, selon eux, il aurait dû s'abstenir. Ils prétendaient qu'en agissant ainsi il perdait ses droits d'iman ou de pontife, et j'ai remarqué, en effet, que ses sujets, aussi bien que son fils, affectaient de le désigner par son nom et non par son titre; il n'avait pas lui-même, ce me semble, une autre opinion de sa situation, et se distinguait surtout par sa modestie. Dans les lettres que je recevais de lui, je remarquais un cachet fort simple, et il ne faisait pas une pompeuse énumération de ses qualités. Son fils, quand je le vis, n'était pas vêtu autrement que les Arabes distingués de son pays. Je conclus de ces observations que l'on comprenait l'administration comme devant être dirigée par un pontife donnant ses avis sur les matières religieuses, et payé par le peuple, tandis que les tribus restèrent sous la direction de leurs cheiks. Cela aurait formé une république fédérale et théocratique.

La liberté avec laquelle on parlait du pouvoir illégal de l'iman et de sa conduite était une preuve de la légitimité des reproches qu'on lui adressait. Loin d'avoir réduit les chefs de tribus à l'obéissance, et de pouvoir tirer d'eux des secours, il était lui-même forcé de les payer pour les maintenir dans l'ordre. Sous le moindre prétexte, ils venaient à Mascate présenter leurs hommages, et ne se retiraient qu'après avoir reçu des cadeaux. La grande sécurité qu'il donnait au commerce, la modicité des droits de

Digitized by Google

douane, une parfaite liberté laissée aux habitants, et enfin l'heureuse situation du port, étaient des causes de prospérité, et l'iman tirait de la ville de bons revenus. Ils ne suffisaient cependant pas à ses dépenses, et il trouva quelques bénéfices à affermer les principaux points de la côte du Mekram et du Beloutchistan. Là, son gouvernement n'était pas aussi doux que dans ses domaines héréditaires, et il extorquait bien plus que les 20,000 tomans (200,000 francs) qu'il devait payer chaque année au roi de Perse. Son commerce particulier était aussi très-lucratif, mais comme la vente des esclaves en était une des branches principales, il fut conduit à chercher quelque établissement sur la côte d'Afrique, et s'empara de l'île de Zenzibar. Il alla visiter cette nouvelle possession, et, trouvant un climat meilleur que celui de Mascate, échappant par son éloignement aux importunités de ses cheiks, il prit la résolution de s'y fixer et l'exécuta en 1837. Il laissa le gouvernement de Mascate à ses fils, et n'y fit plus que de rares et courtes apparitions. L'origine de ce nouvel établissement est surtout digne de remarque. Lorsque la France intervint en Espagne, en 1823, le gouvernement britannique, qui depuis longtemps cherchait à faire perdre ses colonies à cette alliée, et n'osait cependant pas intervenir par la force, voulut obtenir le même résultat par la ruse. Il feignit de prendre en considération les plaintes que le parti religieux faisait entendre en Angleterre contre la traite des noirs, et envoya sur la côte de l'Afrique prendre des mesures pour l'empêcher. Le capitaine Owen se présenta dans ce but chez l'iman de Mascate et lui offrit un subside de 100,000 francs, à condition qu'il ne permettrait pas à des Européens, et notamment aux Espagnols et aux Portugais, d'acheter des noirs sur son territoire. Rien ne pouvait être plus agréable à ce prince qu'une telle convention; outre que la concurrence faisait hausser le prix de la marchandise, il ne voyait pas avec plaisir tant de nègres courir le risque de devenir chrétiens au lieu d'être convertis au mahométisme. Aussi accueillit-il la proposition avec empressement, et ne voulut-il même pas recevoir d'indemnité. La traite sur la côte nord-est de l'Afrique est exploitée en grande partie par des cheiks arabes qui, établis sur le littoral, font des incursions dans l'intérieur, enlèvent ou achètent les nègres, et les embarquent pour Mascate et le golfe Persique. Plusieurs s'étaient postés à Bambaz, à Zenzibar et sur d'autres points. Seyd-Saïd, plus puissant qu'eux, possédant plusieurs vaisseaux, ne tarda pas à les supplanter. On portait le nombre de ses nègres de Zenzibar à 8,000, quand je passai à Mascate; il les traitait, non d'après la méthode orientale, mais comme on fait aux Antilles. Il avait, grâce à eux, établi des plantations de sucre, de café et de girofle. A cette époque, la Société royale asiatique de Londres le nomma un de ses membres honoraires, *à cause de l'intérêt qu'il prenait à l'abolition de l'esclavage*. Je suis persuadé que la Société avait agi avec une loyauté parfaite; mais je dois dénoncer ce fait pour montrer combien il est aisé aux gouvernements et aux particuliers de présenter à une réunion d'hommes honnêtes et instruits les actes les plus immoraux sous les formes les plus agréables. Il est d'ailleurs bien évident, quels que soient aujourd'hui les sentiments du

Digitized by Google

gouvernement anglais sur la question de l'esclavage, que, si l'on considère l'époque à laquelle fut conclu le traité de Mascate, on a droit de le comprendre parmi ceux qui lui font le moins d'honneur.

Les idées de gloire et de puissance avaient peut-être échauffé l'imagination de l'iman, ou peut-être aussi craignait-il des attaques de l'extérieur lorsqu'il forma une marine militaire. Il a donné trop de preuves de bon sens pour que je suppose qu'il ait jamais eu l'idée de lutter avec les Anglais, mais il pouvait craindre Abdoul-Rassoul, cheik de Bouchir, et surtout Méhémet-Ali-Pacha. Son inimitié avec le premier était patente, et un jour il s'empara de sa personne quand il se rendait à la Mecque en pèlerinage, et lui fit payer sa rançon; ce cheik, ayant été tué plus tard, ne lui causa plus d'inquiétude. Quant à Méhémet-Ali, les courses de ses armées en Arabie, son faste, l'assurance avec laquelle il se présentait comme un souverain puissant, inquiétaient Seyd-Saïd. Il usait de ruse et entretenait avec lui une correspondance régulière; les agents de ces deux princes allaient continuellement de Mascate à Suez, porteurs de compliments et d'offres de service. Tantôt Méhémet-Ali annonçait qu'il venait soumettre les Arabes et passerait comme l'ouragan d'une extrémité à l'autre de la péninsule; il comptait, disait-il, sur l'aide de son frère l'iman, dont il châtierait les ennemis. Celui-ci répondait alors qu'il avait une flotte superbe, et que son frère le pacha manquant dans la mer Rouge d'une force de ce genre, qui était indispensable, il la mettrait à son service. C'étaient là des railleries à l'orientale, et, sauf les frais de courriers et les robes d'honneur données aux envoyés, tout se bornait, de la part de Méhémet-Ali, à menacer l'iman d'une invasion, tandis que l'iman lui faisait comprendre qu'avec sa flotte il lui couperait les vivres. Il faut rendre à Seyd-Saïd la justice de dire qu'il se fatigua le premier de ces inutiles fanfaronnades; il comprit qu'il n'avait rien à craindre du pacha, et réduisit sa flotte à ce qui lui était nécessaire. Comme il avait fait construire dans l'Inde un vaisseau à trois ponts, qu'il calcula devoir lui causer des dépenses énormes, il chercha à s'en débarrasser de la façon la plus avantageuse, et l'offrit en présent au gouverneur général, puis au commandant en chef de l'Inde. Les règlements empêchant ces fonctionnaires de l'accepter, il prit bravement son parti, et, en 1835, l'envoya à ses frais en Angleterre, où le roi ne fut pas si scrupuleux. J'ignore ce qu'il espérait en retour, mais on lui fit présent d'un yacht parfaitement doré, meublé à l'européenne avec un grand luxe, qui avait servi au prince régent, et *dans la chambre duquel se trouvait un piano*, chose, comme on sait, très-utile à un Arabe. Il renvoya ce cadeau que le gouverneur général daigna cette fois accepter pour la marine de l'Inde.

Aussitôt qu'il y a quelque apparence de spéculation sur un point du globe, on est sûr de voir accourir les Américains. Ils s'inquiètent peu des chances de succès, et ne se donnent guère la peine d'étudier les choses; peu leur importe qu'elles soient bien calculées, pourvu qu'elles servent à l'agiotage et soient promptement résolues. Mascate attira par hasard l'attention d'un navire de guerre de cette nation qui, en 1835, toucha sur l'île de Mazerah, et

Digitized by Google

fut obligé d'entrer dans le port pour les réparations les plus urgentes. Ce bâtiment, *le Peackok*, avait visité la côte d'Afrique, et, de Mascate, se rendit à Bombay. Peut-être avait-il fait le tour du monde avant de revenir à New-York; mais, deux ans après, quand j'arrivai à Mascate, les États-Unis avaient déjà conclu un traité avec l'iman, nommé des consuls à Zenzibar, à Mascate, à Bombay, et ces consuls avaient même eu le temps d'arriver dans l'Inde. C'étaient, il est vrai, des commis d'une maison de commerce qui, sur les rapports du capitaine du *Peackok*, voulait faire des opérations dans ces contrées, et qui avait obtenu, comme une formalité sans conséquence, des nominations consulaires pour ses agents. Les affaires tournèrent mal, et les agents disparurent après peu d'années. Je rappellerai ce fait plus tard, quand j'aurai à examiner les idées étranges qui paraissent prévaloir depuis quelque temps sur les fonctions des agents consulaires; grâce à la faiblesse du gouvernement, à l'ignorance du public en pareille matière, nous commençons à imiter les Américains et à établir des consuls pour le service particulier de quelques marchands.

Après 1815, quelques navires français se présentèrent de temps à autre à Mascate, et les besoins de Bourbon et de Maurice rendirent les relations avec ce port plus fréquentes. Le gouvernement de notre colonie chercha à régulariser ces rapports par des conventions avec l'iman faites en 1822 et en 1829; on voulut compléter ce travail en 1834, mais la mort du commandant du *Madagascar*, qui était chargé des négociations, empêcha l'exécution de ce projet. Ainsi, loin d'imiter l'impatience des Américains, nous étions restés seize ans sans pouvoir résoudre une si mince affaire! Notre agent n'avait que la position précaire qu'un officier de marine avait jugé à propos de lui faire, que j'avais reconnue, et que d'autres pouvaient contester.

Tels étaient, en 1838, les rapports de l'iman avec ses sujets et les étrangers. Il n'exerçait, comme on voit, qu'une autorité assez précaire dans son pays; mais son administration était si habile, que non-seulement ses sujets lui étaient attachés, qu'il pouvait résider à une grande distance sans perdre son autorité, mais encore que le commerce attirait les étrangers dans sa capitale, et le mettait en rapport avec des puissances de premier ordre. Peut-être est-il heureux pour lui qu'il se soit trouvé à une trop grande distance pour devenir un objet de spéculation, et pour qu'on le transformât en un grand homme. Il aurait certainement, plus que d'autres, des droits à ce titre. Par la liberté seule du commerce de Mascate, il a étendu son autorité sur la plus grande portion de la côte orientale du golfe Persique et dans plusieurs de ses îles; il est souverain d'une partie considérable de l'Arabie; ses ports, sur la côte du Belouchistan, sont à côté de ceux des Anglais dans le Sinde; enfin, il a conquis Zenzibar, Bambaz, et affecte des droits ou plutôt des titres de souveraineté sur plusieurs des îles Comores. Les Anglais et les Américains payaient à Mascate cinq pour cent de droits de douane, et les Français quatre pour cent. Le traité des Français ne s'appliquait qu'à Bourbon, où les navires de l'iman étaient, à ces conditions, traités comme français. Cette prospérité ne vient pas des richesses

Digitized by Google

territoriales de Mascate ; car, malgré la sobriété des habitants, on est obligé de tirer bien des choses de l'étranger. Le riz est porté de l'Inde, le blé et les fruits de la Perse; c'est de là aussi que l'on tire du sel. La pêche est la principale ressource, et le poisson séché est vendu très-avant dans l'intérieur. Il est sur les côtes de cette partie de l'Arabie, aussi bien que sur celles de la Perse qui sont opposées, la nourriture non-seulement des hommes, mais encore des animaux. Dans l'intérieur on récolte des dattes, et certaines vallées sont assez bien cultivées et donnent quelques bananes et des mangues de mauvaise qualité; mais ces produits sont loin de suffire à la consommation. L'industrie est fort restreinte, et Mascate ne confectionne pour l'exportation qu'une pâte de guimauve, ou plutôt un mélange de gomme arabique et de sucre qui est fort estimé, et que l'on vend dans des vases de terre. Les bazars, cependant, présentent un grand mouvement; partout on voit des boutiques bien fournies, et on se heurte à chaque pas contre des ballots de marchandises. C'est qu'en effet le port est admirablement placé. Un marchand qui vient de l'Inde ou de la mer Rouge n'ose guère se rendre dans les provinces méridionales de la Perse ou de la Turquie sans savoir si elles sont tranquilles. Il touche à Mascate, et souvent il y dépose ses pacotilles. Les variations de la mousson, qui ne dépasse pas cette ville, sont une autre raison pour y séjourner. Sûrs d'y trouver un bon traitement et de ne pas y être dépouillés, le négociant et le voyageur s'y arrêtent volontiers et bravent la chaleur aussi bien que la terrible fièvre nommée *houmal-gachi*, qui, dit-on, prive les malades de sentiment. Par ces raisons, Mascate est surtout un entrepôt des produits de l'Inde, de la mer Rouge et du golfe Persique. Son commerce spécial consiste en esclaves, car il est inutile de compter ces confitures dont j'ai parlé. Les habitants de Bourbon et de Maurice en tirent quelques ânes. Malgré l'activité qui règne dans la ville, et quoique les habitants ne me parussent pas moins bruyants qu'ailleurs, je n'ai pas remarqué de querelles aussi fréquentes qu'en Perse ou en Turquie. La population est cependant fort mêlée, car il y a nombre de Banians de l'Inde, des Turcs, des Persans, des Arabes et surtout des nègres. Quelques montagnards d'Adramont, nus, armés d'un fusil à mèche ou d'un de ces sabres à deux mains qu'emploient les chameliers, portant quelquefois un javelot de fer et un bouclier en peau, remarquables surtout par une longue chevelure noire qui tombe sur leurs épaules, me paraissent maintenir seuls la police. Ils étaient placés sur divers points des vastes bazars, et faisaient des rondes. Je sais qu'il y a en outre un cadi pour rendre la justice, mais je ne connais pas assez l'organisation du pays pour expliquer comment on obtenait tant de tranquillité là où étaient tant d'éléments de désordre.

Outre le commerce de transit dont Mascate est l'entrepôt, cette ville a encore un commerce particulier fait par sa marine, qui se compose de quelques navires à l'européenne appartenant, pour la plupart, à l'iman, qui, comme ses sujets, possède en outre un assez bon nombre de *baglo*. Ces navires, aussi bien que ceux du golfe, fréquentent le port de Bombay,

Digitized by Google

mais ne bornent pas là leurs excursions. Plusieurs vont au Sinde et à Gutch porter des esclaves; d'autres suivent la côte de Malabar pour s'approvisionner de poivre, de bois de construction, de cardamome, de riz; quelques-uns poussent jusqu'à Ceylan pour chercher de la cannelle; enfin, il en est qui ne craignent pas d'entrer dans le golfe de Bengale, et de porter des dattes et des chevaux à Calcutta, d'où ils reviennent chargés de riz, d'indigo et de sucre. Les navigateurs de Mascate ont presque exclusivement le commerce de cette ville avec la côte sud-est de l'Afrique, où ils portent des dattes et d'où ils exportent des Cafres, de la poudre d'or, de l'ivoire, de la nacre, des écailles, et une variété de drogues dont la plus importante est le copal. Rien ne m'eût été plus facile que de voir les registres de la douane et d'en prendre note; je dédaignai de le faire, quand je connus que ces registres n'étaient pas plus exacts que ceux que l'on tient à Bouchir ou à Bassora. L'iman affermait la douane à un banian, et celui-ci, comme de raison, n'avait nul désir que l'on apprît combien le marché lui rapportait; d'autre part, les navires de l'iman ne payaient rien, et comme il était le principal marchand, ce n'était pas une cause indifférente d'inexactitude.

V. Fontanier.

POÉSIE.

L'ORIENT EN 1844.

A Théophile Gautier.

Marseille, 1er août.

Parlons de l'Orient; c'est un sujet de mode!
La terre qui donna tant de beaux vers à l'ode,
La terre de Memphis, de Thèbes, de Sion,
Abjure son passé, change de mission;
En face du soleil qui ne luit que pour elle,
Elle embrasse du Nord la lointaine querelle;
Et, que ce changement soit heureux ou fatal,
L'Orient aujourd'hui se fait occidental.
L'Égypte d'où tu viens, et dont le noir squelette
Avait repris sa chair sous ta vive palette,
N'est plus ce désert morne, aux orages brûlants,
Qui, la nuit, écoutait, depuis quatre mille ans,
Ce drame solennel que jouait, en trois actes,
Le Nil avec la voix de ses trois cataractes.
La main qui civilise a pétri le limon
Que le fleuve dépose aux oasis d'Ammon:
La vieille pyramide, immense reliquaire,
Va paver un chemin d'Alexandrie au Caire;

Digitized by Google

L'harmonieux Memnon, le colosse thébain,
Qui se lavait au Nil, comme un géant au bain,
Et chantait une gamme à cinq heures précises,
On va le diviser au couteau, par assises,
Équarrir chaque pierre, et bâtir un palais
De ses os, pour loger quelque consul anglais,
Car un industriel doit arriver d'Écosse
Et fonder un comptoir sur l'orteil du colosse.
Déjà, vers Tentyris, on ne trouve plus rien
De la noble cité que bâtit Adrien.
Deux marchands de Brighton, alléchés par le lucre,
Ont fait de tout son marbre une usine de sucre.
Sa colonne est taillée en meules; le marteau
Creuse une auge à rebords dans le vieux chapiteau,
Afin que les chevaux puissent y boire à l'aise,
Lorsque passe, en hiver, la caravane anglaise.
Dans le lointain vallon, plein d'un sable mouvant,
Où Cambyse mourut, étouffé par le vent,
Trois chimistes d'Oxford composent des remèdes
Avec les ossements des Perses et des Mèdes.
Ces insolents Anglais! à la barbe du Nil,
Du temple de Karnak ils ont fait un chenil.
Ils ont forcé le fleuve, aux écluses voisines,
Ce saint fleuve! à tourner la meule des usines!
Et puis, quand ils ont faim, ils vont dans l'oasis
Mettre le grand couvert sur les genoux d'Isis,
Et dévorer un bœuf qui descend de la côte
D'Apis, dieu ruminant qu'adorait Hérodote,
Lorsque vers Méroë, presqu'île au terrain sec,
Passa, mourant de soif, ce philosophe grec.
Oui, rien n'est respecté! Le fellah, humble pâtre,
Pollue, avec son pied, les bains de Cléopâtre,
Ces bains délicieux que ton âme rêvait
Sous l'aile d'un démon, riant à ton chevet!
Pour deux ou trois sequins, comme des odalisques
Au bazar de Louqsor on vend les obélisques;
On vend de graves sphynx, qui, loin du ciel natal,
Vont chercher, en pleurant, un frêle piédestal;
A vingt spéculateurs, qui ne sont pas timides,
On vend par livraisons les grandes pyramides,
Tombeaux de Pharaon et de ses successeurs,
Et l'on nous a donné deux gigantesques sœurs,
Colonnes de granit qui, dit-on, devaient, l'une,
Accrocher le soleil, l'autre, arrêter la lune,
Dans leur chute effroyable au jour du jugement,
Quand Josaphat, d'un cri, fendra le firmament.

L'Anglais n'a pas assez de continents et d'îles;
Il lui faut le Nil jaune avec ses crocodiles;

Digitized by Google

Il lui faut, pour ses parcs, des sphynx infortunés,
Qui déjà, sous Cambyse, avaient perdu leur nez :
Il lui faut l'obélisque, aiguille impérissable,
Qui marquait midi plein sur le cadran de sable,
Quand le soleil, montant au trône du zénith,
Retire l'ombre aiguë à l'angle du granit.
Que lui faut-il encor? l'éternel scarabée
Déployant ses couleurs sur la frise tombée;
Les pylônes massifs, les sévères Typhons,
Le divin Zodiaque, arraché des plafonds;
Les langes du caveau, la poussière du crypte,
Où dormit Israël en sortant de l'Égypte;
Le Canope, où fumait le looch de nénuphar
Que buvait tous les soirs l'ardente Putiphar;
La verge d'Aaron, par Moïse égaré
Sur l'antique chemin qui mène à Césarée;
Il lui faut tout, enfin, depuis le Delta vert,
De raisins, de coton et de dattes couvert,
Jusqu'au désert lointain, où la fauve girafe
Du tombeau de Cambyse à brisé l'épitaphe;
Jusqu'aux monts de la Lune, où le Nil, jeune enfant,
Ne baigne qu'à demi le pied d'un éléphant.
Déjà l'ingénieur a posé le grand axe
Du chemin de Siam par l'Oronte et l'Araxe;
L'Égypte ne sera qu'un long chemin sablé,
Entre deux horizons de maïs et de blé;
Et l'agile wagon que la vapeur seconde
Ira, dans quinze jours, de Dublin à Golconde.
Les Turcs sont supprimés; le croissant a pâli;
Oui, j'ai vu le Joseph de Méhémet-Ali,
L'hiver passé (c'était de décembre le seize),
Qui lisait, comme nous, une feuille française!
« La presse, disait-il, la presse, en général,
« A son insu, messieurs, nous fait beaucoup de mal;
« Elle pourrait pourtant nous être bien utile :
« On croit que Méhémet au sultan est hostile;
« Erreur, nous n'avons point de sentiments si bas.
« *Constitutionnel, Courrier, Siècle, Débats*
« Partagent cette erreur; or, c'est une injustice,
« Qui pourrait nous porter le plus grand préjudice.
« Méhémet est puissant, mais il veut vivre en paix
« Avec le Grand Seigneur, comme avec les Anglais. »
Et voilà, sans ôter une seule syllabe,
Un discours tout français, tenu par un Arabe;
Avec un accent pur et le geste élégant,
Comme un habitué du boulevard de Gand;
Un discours tel enfin qu'ici je vous l'imprime,
Je crois même, ma foi! qu'il y mettait la rime.
Il faut donc, si déjà les Turcs parlent ainsi,
Oter le cours d'arabe à Garcin de Tassy.

Digitized by Google

La mode européenne en tous lieux se propage.
O progrès! Un brick turc versa son équipage
Sur le quai, l'autre jour : quinze Turcs de Péra
Au théâtre, le soir, écoutaient l'opéra,
Et, dans un français pur, adressaient leurs éloges
Aux dames qui brillaient comme un sérail en loges;
Ils avaient pour voisins six Arabes de Thor :
Ces jeunes Turcs portaient le chapeau de castor,
Le pantalon tendu, le col de crinoline,
Chemise à larges plis, jabot de mousseline
Et redingote noire expirant aux genoux :
O Mahomet! ils sont habillés comme nous!
Adieu donc pour toujours, costume poétique
Des hommes de Memphis, d'Abydos, de l'Attique,
Manteaux pris aux toisons des soyeuses brebis,
Turbans de cachemire, aigrettes de rubis,
Caftans aux boutons d'or, étoffes de l'Asie,
Où l'aiguille semait ses fleurs de fantaisie;
On ne les verra plus, à l'an nouveau, je crois,
Que dans les cadres d'or d'Eugène Delacroix!

Enfants de Mahomet, du bramine, du mage,
L'Anglais, bientôt, va tous les faire à son image:
Le *rail* de Manchester au sable oriental
Fondera, l'an prochain, l'Appia du métal,
Et de la Croix du sud à la polaire étoile,
L'insecte d'Albion, tramant sa longue toile,
Sentira tressaillir, sur la terre et les eaux,
Cent peuples attachés au fil de ses réseaux.
Tout voile est déchiré, toute illusion morte!
Le bout de l'univers va s'asseoir à ma porte:
Plus de ces beaux pays d'un lointain fabuleux!
Adieu, le fleuve Jaune et tous les contes bleus!
Que vas-tu devenir, incroyable planète,
Toi, qu'un père Kircher vit avec sa lunette,
Petit monde, greffé sur le nôtre, dit-on,
Et dont le péristyle est au port de Kanton?
On la nommait la Chine, et, pour nos rêveries,
Elle existait au moins sur les tapisseries.
Fille du grand soleil, elle nous consolait
L'hiver, quand nous prenions du thé noir dans du lait,
Derrière un paravent, et que, la tasse pleine,
Nos doigts avec respect serraient la porcelaine;
Riant tableau d'émail, où, sur un palanquin,
Passait, au bord d'un lac, la femme de Nankin.
Dernier rêve de l'homme! illusion dernière!
Laissez au fer anglais finir sa double ornière,
Et nous allons apprendre un jour, en nous levant,
Qu'il faut briser les dieux de notre paravent;

Digitized by Google

Que la chinoiserie était folle dépense,
Que la Chine n'est pas ce qu'un vain peuple pense,
Et qu'après sa muraille on n'a rien découvert
Qu'un sol inhabité, sans magots ni thé vert!
Quelque prose du jour que le poëte lise,
L'Orient, dit la prose, enfin se civilise;
Il faut, pour conquérir de glorieux destins,
Que l'homme, rejetant des hochets enfantins,
Soit plein de gravité, car l'Égypte et l'Asie
Sont des lieux de travail, et non de poésie!
Car le jour est venu de rendre à leur néant
Tous ces rêves éclos d'un esprit fainéant.
Ainsi donc, qu'il soit fait selon cette parole!
Que le bel Orient commence un nouveau rôle;
Que le pacha, le bey, le sultan et l'émir,
Sur des coussins de fleurs honteux de s'endormir
De l'isthme de Suez, aux murs des Dardanelles
Se façonnent aux mœurs constitutionnelles,
Suppriment le sérail et marchent au progrès,
Avec l'élection à deux ou trois degrés!
Toi, poëte, qui sais le prix du temps qui vole,
Toi, le grave penseur, toi, le dandy frivole,
Théophile, demande à ton sphynx complaisant
Quel sera l'avenir de ce triste présent;
Quel prêtre à Mahomet donnera le baptême?
Cependant le soleil, fidèle à son système,
De nos humbles débats témoin insoucieux,
A gardé son costume et son nom dans les cieux;
Toujours il verse l'or au berceau de la terre;
Il regarde toujours, d'un air froid, l'Angleterre,
Et pour les nuits d'hiver, il envoie en riant
Aux sphynx de tes chenets un tison d'Orient.

MÉRY.

HYDRAULIQUE TURQUE.

LES SOUTÉRAZI (1).

On ne croyait pas que les anciens eussent fait l'application, pour la conduite des eaux, de la propriété qu'ont les liquides de s'élever à la même hauteur dans divers tuyaux communiquant entre eux. En France, le pont du Gard, non loin de Nîmes, l'aqueduc de Jouy, près de Metz, et d'autres ouvrages de ce genre, faits par les Romains, semblent indiquer que, de leur temps, on employait seulement des ponts-aqueducs pour faire passer des cours d'eau d'un bord à l'autre des vallons. Mais en

(1) *Soutérazi*, régulièrement *sou-térazièl*, signifie équilibre d'eau.

Digitized by Google

visitant les restes des aqueducs romains au-dessus de Lyon, le général Andreossi a cependant reconnu que, pour faire franchir aux eaux destinées à abreuver cette grande ville des ravins très-profonds, on avait employé des conduites à siphons renversés, et qu'on les avait établies sur des arcades : ces siphons sont par conséquent apparents, ce qui permet de constater d'une manière positive leur tracé primitif. On trouve la description détaillée de ces travaux dans un mémoire de M. Delorme, lu à l'Académie de Lyon.

Cette loi des fluides qui les ramène constamment au même niveau a été également, à des époques éloignées de nous, appliquée en grand à Constantinople et dans l'empire ottoman, par l'emploi des soutérazi, qui suppléent d'une manière avantageuse aux aqueducs sur arcades, et qui forment avec les tuyaux qui les lient des siphons renversés.

Il existe aussi, en Espagne, diverses conduites à soutérazi : telles sont celles de Puerto-Real, près de Cadix, et de Talavera de la Reina, sur le Tage; mais ces ouvrages paraissent d'une construction moderne : rien ne prouve qu'ils remontent au temps des Maures, époque brillante des grands travaux hydrauliques en Espagne. Les aqueducs de Grenade, établis par les Maures, sont loin d'avoir cette forme. Depuis cent ans, les Espagnols ont fait d'assez fréquents voyages à Constantinople; est-ce là qu'ils en auraient pris l'idée? Quoi qu'il en soit, on ne sait pas encore quel est le lieu où ces sortes d'ouvrages ont été employés pour la première fois.

Les soutérazi sont des massifs de maçonnerie ayant ordinairement la forme d'une pyramide tronquée, ou d'un obélisque égyptien. Pour former une conduite à soutérazi, on a soin de choisir des sources dont le niveau soit supérieur de plusieurs pieds au réservoir de distribution que l'on veut établir : on amène les eaux de ces sources dans des canaux souterrains légèrement inclinés, jusqu'à ce qu'on arrive au bord d'une vallée, d'un bas-fond ou d'un pli de terrain. On y élève, de ce côté et du côté opposé, un soutérazi, auquel on adapte des tuyaux en plomb, verticaux, de diamètres déterminés, placés parallèlement sur les deux faces opposées. Les tuyaux cessent d'être joints dans la partie supérieure, ce qui forme ainsi un bassin. L'un permet à l'eau de monter au niveau où elle était descendue; par l'autre, l'eau descend de ce niveau jusqu'au pied du soutérazi, où elle trouve un autre canal souterrain qui la conduit à un second soutérazi, où elle s'élève, et descend dans un troisième, et ainsi de suite, jusqu'à la dernière station. Là un réservoir la reçoit et la distribue dans diverses directions par des orifices dont le débit est connu.

Il est résulté de l'emploi des soutérazi quelques règles de pratique conservées par tradition, et que l'on suit encore aujourd'hui, sans savoir comment elles ont pu être fixées; voici en quoi ces règles consistent.

Pour qu'une quantité d'eau déterminée puisse se mouvoir librement dans les soutérazi, sans perdre de sa vitesse, l'on donne aux tuyaux d'ascension et de descente un diamètre double de celui du dernier orifice, qui doit être constamment et complétement alimenté.

La distance ordinaire entre deux soutérazi qui correspondent est de 250 picks, qu'on peut évaluer à 96 toises (1).

Nous avons dit que les soutérazi avaient un tuyau montant et un tuyau descendant : le premier s'élève à la hauteur de la prise d'eau, qui est à 7 pouces de l'ancien pied français au-dessous de la source; le second doit être plus bas que l'autre également de 7 pouces, et ainsi de suite, jusqu'au dernier soutérazi.

Le réservoir de distribution, qu'on appelle *takcin*, doit être lui-même moins élevé de 7 pouces que le dernier soutérazi.

(1) Le *pick* est de 2 pieds 4 pouces.

Digitized by Google

Pour peu qu'on y fasse attention, on verra que ce système de tuyaux de conduite n'est autre chose qu'une suite de siphons renversés, ouverts à leur partie supérieure, et qui se communiquent : le prix d'une conduite à soutérazi est estimé le cinquième de celui d'un aqueduc sur arcades. Depuis les aqueducs d'Arcueil, de Maintenon et de Montpellier, on n'a plus eu recours en France à ces moyens dispendieux, et on les a remplacés par des conduits de métal en siphons renversés ; les villes de Metz et de Phalsbourg sont abreuvées de cette manière. On a substitué également, depuis peu, aux aqueducs en maçonnerie, des chaînes tendues d'un bord à l'autre d'un ravin, et qui portent les tuyaux de conduite. Mais on ne doit point perdre de vue que les soutérazi s'appliquent à des conduites d'eau de plusieurs lieues de longueur, à travers des terrains accidentés ; qu'ils forment eux-mêmes partie des siphons ; enfin, qu'ils servent tout à la fois de ventouses, et, comme on le verra plus bas, de châteaux d'eau pour des fournitures latérales, régulières ou accidentelles, ce que ne peuvent faire les siphons renversés qui se trouvent au-dessous de la ligne de pente.

L'économie de la dépense n'est pas le seul avantage dont jouissent les conduites à soutérazi ; elles réunissent encore l'économie de l'eau, par la manière simple et positive dont la fourniture y est réglée.

Un orifice circulaire de 4 lignes de diamètre, par où passe un filet d'eau qui coule douze heures de suite, sous une charge constante de 3 pouces, et qui fournit pendant ce temps 2,400 *ocques*, ou 4,800 en vingt-quatre heures, est appelé *maçour*. Huit *maçour* forment un *lulè* : l'orifice de celui-ci a 11 lignes de diamètre. Le maçour et le lulè sont les deux seules unités de mesure employées dans la distribution des eaux. Pour régler cette distribution, on reçoit l'eau d'une source dans une caisse à laquelle sont adaptés horizontalement des maçour et des lulè. Pour que le débit soit ce qu'il convient, il faut que la caisse reste constamment pleine, à 3 pouces au-dessus de la tangente menée à la partie supérieure des tuyaux. S'il y a un excédant de la recette sur la dépense, il se reconnaît à un trop plein, lequel s'échappe par une échancrure qui existe à la paroi de la caisse à cette hauteur.

On appelle *mousslouk*, ou caisse à lulè, l'étalon dont nous venons de parler ; il est d'une capacité indéterminée. On le place à la source des eaux et au takcim, ainsi qu'à la partie supérieure des soutérazi, lorsqu'il s'agit de fournir à plusieurs distributions : tel est, au haut du grand soutérazi de Sainte-Sophie, le mousslouk qui répartit ses eaux entre Baghtché-Kapouci, le logement du bostandji-bachi et le sérail.

Les fontainiers ont en outre un mousslouk portatif qui leur sert à reconnaître si, dans une conduite, il y a des perdants. Comme on sait, à chaque point d'une conduite, quel est le nombre de maçour ou de lulè qui doivent y passer, si, dans la caisse étalon, disposée avec le même nombre de maçour et de lulè, l'eau ne s'élève pas jusqu'au bord de l'échancrure, c'est une preuve certaine qu'il y a déperdition.

On emploie aussi, d'après le même procédé, le mousslouk à déterminer la quantité d'eau d'une source, d'un réservoir, d'un ruisseau et d'une petite rivière. Il faut, pour ces deux derniers objets, placer le mousslouk en travers du lit de la rivière ; et, pour une source ou un réservoir, dans un canal artificiel, de manière que son bord supérieur soit au niveau du fond du canal, et que toute l'eau puisse y entrer par-dessus ce bord. Il faut en outre, pour les réservoirs, éloigner assez le mousslouk du point de chute, pour que l'eau puisse prendre un mouvement uniforme avant d'entrer dans le mousslouk. Ce procédé est plus simple et aussi plus sûr que celui de jaugeage ordinaire des sources, en ce qu'il dispense de l'observation du temps, qui donne des résultats incertains.

Il suit de ce que nous venons de dire, que les conduites à soutérazi appartiennent à une époque où les connaissances hydrauliques avaient fait quelques progrès. On de-

Digitized by Google

vait savoir, en effet, que le resserrement de l'eau dans les tuyaux de conduite nuisait à sa vitesse, puisqu'on avait cherché le rapport que le diamètre des tuyaux de conduite et le volume d'eau doivent avoir entre eux pour que la fourniture ne soit pas altérée : ce rapport est celui de 2 à 1 ; c'est la seule détermination fixe que l'on remarque, et elle est bien ancienne. On devait savoir également que le débit par des orifices circulaires donnait les plus grands produits, et que ce débit était seul régulier, quand les vases étaient entretenus constamment pleins à une hauteur déterminée ; ce n'est que depuis la découverte de l'accélération des graves que l'on a eu égard, en Occident, à la charge d'eau au-dessus d'un orifice pour en évaluer la dépense. Cette découverte est due à Galilée. On sait qu'il l'exposa dans ses *Dialoghi delle science nuove*, qui furent publiés pour la première fois, à Leyde, en 1637. Enfin, l'ouverture des soutérazi à leur partie supérieure prouve qu'on avait senti dès longtemps la nécessité des ventouses. On n'était pas encore bien avancé, à cet égard, en 1732, longtemps après la découverte de la pesanteur de l'air. « M. Couplet a vu, dit l'historien de l'Académie des sciences, qu'en lâchant l'eau à l'embouchure, il se passait près de dix jours avant qu'il en parût une goutte à son bout de sortie. Dans la conduite des eaux qui vont à Versailles, on remédia à cet inconvénient en mettant, aux angles les plus élevés, des ventouses. Après, l'eau venait au bout de douze heures, précédée de bouffées de vent, de flocons d'air et d'eau, de filets d'eau interrompus, et tout cela prenait presque la moitié des douze heures d'attente. »

Il y a des soutérazi simples et des soutérazi composés. Les soutérazi simples sont ceux qui n'ont que deux tuyaux, et qui ne fournissent de l'eau qu'à une direction. Ces tuyaux, placés dans des rainures, sont masqués par une maçonnerie légère, afin de les pouvoir mettre facilement à découvert quand ils ont besoin d'être réparés ; les autres soutérazi ont plusieurs tuyaux, et fournissent à plusieurs directions, ce qui fait qu'on pratique à la partie supérieure de ces derniers un mousslouk, ou bassin de répartition. On établit dans l'intérieur des soutérazi des escaliers en limaçon qui y règnent du bas en haut; mais plus ordinairement on monte à la partie supérieure des soutérazi, au moyen de pierres de taille en saillie, placées en échelons sur une de leurs faces. Les larges vêtements des Orientaux leur permettent d'y grimper sans danger ; ce que les Européens seraient hors d'état de faire avec leurs vêtements serrés. Les soutérazi sont susceptibles de décor ; tel est celui qu'on remarque près de la porte d'Andrinople : il est cylindrique, avec un soubassement, aux angles duquel correspondent quatre colonnes.

Le *takcim* est une chambre fermée et voûtée le plus ordinairement, où se fait la répartition d'une quantité d'eau déterminée. Cette répartition a lieu au moyen d'une cuve rectangulaire, de marbre ou de pierre, ayant une de ses grandes faces appuyée contre le mur par où arrivent les eaux, et sur les autres faces garnies de maçour et de lulè, des cuves semblables percées d'un orifice dans leur fond ou à leur face extérieure, pour la distribution de ces eaux. Dans les temps de sécheresse, on diminue la fourniture des takcims d'une quantité relative aux eaux qui restent dans les réservoirs alimentaires, et à ce qui revient aux parties prenantes. Cette réduction est régularisée au moyen d'un mousslouk qui est placé à la sortie de ces réservoirs. Malgré cela, quand les pluies d'automne sont tardives, la disette d'eau se fait sentir, principalement à Péra, et les murmures qu'elle excite sont capables de causer des séditions.

D'après ce que nous venons de dire, on jugera que la manière de fournir les eaux en Europe, surtout au point de partage des canaux de navigation, par des tours de vis qui donnent plus ou moins d'ouverture de vannes, et où la contraction de la veine fluide rend le débit très-incertain, est bien inférieure à celle qui se pratique dans les conduites d'eau à Constantinople.

Digitized by Google

La forme de la chambre des takcims est arbitraire, ainsi que son architecture, qui dépend du caprice ou du goût. Mais, en général, les fabriques de ce genre faites de nos jours ont une sorte d'élégance et plaisent à l'œil. Les anciennes, d'un style plus sévère, sont construites avec plus d'art, et avec une solidité réelle et apparente beaucoup plus considérables.

Les takcims ont extérieurement, pour l'usage du public, une fontaine qui en est dérivée. L'eau étant la seule boisson des Turcs, employée d'ailleurs aux divers usages de la vie et dans les pratiques religieuses, le soin des fontaines est en quelque sorte un culte dans le Levant. On les multiplie à la ville, dans les campagnes et sur le bord des chemins. Les eaux y sont souvent amenées de très-loin et avec de grandes dépenses. Partout le service y est facile, et on les dispose de manière à les rendre aussi commodes pour les hommes qu'abondantes pour les animaux.

MÉLANGES SUR LA CHINE.

La capitale du Su-Tchuen. — Son gouverneur. — Une grande pagode. — Famine dans le Su-Tchuen. — Brigandage. — Anthropophagie.

La capitale du Su-Tchuen. — Son gouverneur. — Une grande pagode. — Au mois de juillet dernier, j'allai passer deux jours à *Tchéu-Tou-Fou*, capitale du *Su-Tchuen*. Cette grande ville chinoise a un fort bel aspect. Ses rues sont larges, assez bien alignées, pavées en pierres carrées comme à Paris, et encombrées d'allants et de venants. Plusieurs quais l'embellissent. C'est là qu'on trouve les boutiques les plus apparentes, dont l'étalage se compose en grande partie d'articles européens : j'y ai vu vos draps, vos soieries, vos rubans, foulards, calicots, montres, horloges, ciseaux, etc. Tous ces objets sont à un prix exorbitant. Je marchandai une petite pendule qu'on aurait eue en France pour 15 ou 20 francs ; on ne voulut pas me la céder pour 55 *taëls* ; or, le *taël* vaut à peu près 7 francs 50 cent.

Il ne faut pas croire pourtant que ces boutiques soient d'une grande richesse. Je demandai à un homme d'affaires quelle valeur pouvait représenter le plus brillant magasin de la ville ; il me répondit qu'il ne dépassait pas 2 ou 3 mille onces d'argent, c'est-à-dire 2 ou 3 mille taëls (1). Si vos maisons d'Europe n'avaient pas d'autres capitaux en circulation, les amis du luxe se croiraient bien à plaindre ; ici, cela passe pour un commerce très-étendu.

L'habitation que j'occupais, en face du palais du gouverneur appelé *Tsoung-Tôu*, me permit d'examiner tout à mon aise ce dignitaire et sa nombreuse cour. Le lendemain de mon arrivée, j'aperçus de ma chambre un drapeau jaune arboré à la pointe d'un mât ; je demandai ce qu'il signifiait, et j'appris qu'on le hissait chaque fois que le Tsoung-Tôu devait sortir dans la journée. Il sortit en effet. Un seul coup de canon fut le signal du départ. Aussitôt une musique grotesque se fit entendre : on eût dit le son d'une corne de berger mêlé au bruit d'une trompette criarde. Je vis défiler, à la suite du gouverneur, les gens de sa maison, ses gardes du corps, ses cavaliers,

---

(1) Il faut que l'argent monnayé soit grandement altéré en Chine pour ne valoir que 7 fr. 50 c. l'once. En France, l'once au titre de 0,900 vaut 12 fr. 45 c.

Digitized by Google

ainsi qu'une foule de mandarins grands et petits. Quand ces dignitaires sont en marche, ils ont toujours nombreuse escorte; qu'ils soient en litière ou à cheval, un serviteur déploie sur leur tête un large parasol rond, un autre les rafraîchit à grands coups d'éventail, un troisième tient la main à la bride du cheval ou au bras du palanquin, tandis que le grave personnage se rengorge dans sa vaniteuse indolence.

Au retour du Tsoung-Tôu, ce furent même salve et même musique. On lui rend pareil honneur chaque fois qu'il franchit le seuil de son palais, ne fût-ce que pour faire un tour de promenade. Vers les neuf heures du soir, on lui donne une dernière sérénade pendant un demi-quart d'heure, puis la scène finit par un coup de canon. Alors toutes les portes de la ville se ferment.

A quatre heures du matin, nouveau charivari, nouveau coup de canon. Les portes de la ville s'ouvrent. Me voilà sur pieds, car j'ai bien du chemin à faire, si je veux la visiter en détail. Elle a plus de 4 lieues de tour. Elle se divise en trois grands quartiers appelés la ville des Indigènes, la ville des Tartares, et la ville Impériale, où l'empereur résidait autrefois. Ces trois villes ont chacune leurs fortifications, qui sont en briques et fort solides. On pénètre dans la citée tartare par une grande porte voûtée, de 26 pas de long. Là, on peut se croire en dehors de la Chine : les maisons ont une architecture à part; les hommes et les femmes sont d'une taille européenne, leurs traits et manières ressemblent presque aux nôtres.

Le second jour, nous partîmes, de grand matin, pour aller voir une pagode célèbre appelée *Ouéu-Chôu-Yuén*. Nous y arrivâmes un peu avant onze heures. C'était le moment où les bonzes se mettaient à table. Voici le spectacle dont nous fûmes témoins. Dans un vaste réfectoire, 90 bonzes, placés dos à dos, assis devant une longue table fort étroite, les mains jointes, les yeux constamment fixés à terre, chantaient en commun des paroles qu'aucun de nous ne put comprendre. Cette prière dura bien dix minutes. Un d'entre eux, qui faisait l'office de maître des cérémonies, tenait d'une main une petite clochette qu'il frappait en mesure avec une baguette de cuivre; c'était lui qui entonnait la psalmodie. Le grand bonze était au centre, derrière une idole dorée, priant assis comme les autres, seul devant une petite table plus élevée d'où il dominait l'assistance.

Au milieu du réfectoire, et en face de l'idole, était un autre bonze habillé de jaune, qui offrait au dieu une pleine écuelle de riz. Un quatrième personnage, placé derrière le précédent, devant la porte, et tout près de nous, tenait de la main droite, à la hauteur des yeux, sur une palette en cuivre, quelques grains de riz; sa main gauche était armée d'un bâtonnet pour chasser les mouches téméraires qui auraient osé venir manger l'offrande à la barbe de l'idole.

Les prières finies, le maître des cérémonies cessa de frapper sa sonnette; le bonze qui offrait l'écuelle la plaça sous le menton du dieu, et celui qui tenait les grains de riz vint devant nous les déposer sur une pierre destinée à les recevoir. Alors, des serviteurs se hâtèrent de remplir les plats des différentes tables. Aucun des convives placés aux premiers rangs ne remuait. Le grand bonze donna le signal, et tous se mirent à l'œuvre. Ils dévorèrent en un instant bon nombre de plats de riz, avec force aubergines, et rien de plus. Ils ne mangent point de viande et ne boivent jamais de vin, du moins en public. Vers la fin du dîner, on leur servit du thé à discrétion.

Le repas se termina à peu près dans le même ordre qu'il avait commencé. Nous vîmes tous les bonzes défiler, sur deux lignes, pour regagner leurs cellules, d'où ils sortent rarement... Ils étaient tous amaigris, pâles et défigurés, à l'exception de leur chef qui avait beaucoup d'embonpoint; c'était peut-être à son volumineux abdomen qu'il devait sa haute dignité, car ici c'est un trait de ressemblance avec les dieux : il y a dans cette pagode plusieurs idoles de 12 pieds de haut, dont le ventre a au moins

Digitized by Google

6 pieds de diamètre. Jamais le grand bonze ne sort. L'empereur viendrait en pèlerinage, que le superbe ne ferait pas un pas pour lui adresser la parole.

La résidence des bonzes est un imposant édifice à deux étages, construit en briques, entouré de larges corridors, et sept ou huit fois aussi vaste que le séminaire du Puy. Quel beau séminaire cela fera un jour, si la religion vient à fleurir en Chine (1)!

Famine dans le Su-Tchuen. — Brigandage. — Anthropophagie. — Après deux ans de disette, suivie d'une peste qui avait décimé les habitants, on commençait à renaître à l'espérance; la récolte, aux premiers jours de juillet, paraissait devoir être abondante; les esprits, abattus par tant de revers, reprenaient le goût de la vie; mais le bras de Dieu devait s'appesantir encore sur ce malheureux peuple! Comme on se préparait à la moisson, d'épaisses nuées d'insectes vinrent détruire en un instant cette dernière ressource, et, après avoir dévoré le grain, ne laissèrent qu'une paille infecte, qui devint une cause féconde de maladies pour les animaux domestiques.

Comment retracer la détresse où se sont trouvés nos infortunés montagnards? Chrétiens et païens, tous se croyaient à la fin du monde; on n'entendait plus que les cris de la misère : «Qu'allons-nous devenir? qui nourrira nos enfants? de quoi nous «vêtirons-nous?» Les riches propriétaires, n'ayant ni riz, ni argent, avaient suspendu tout commerce. La classe pauvre, condamnée à une oisiveté forcée, et d'ailleurs sans aucune provision, n'avait d'autre ressource que de suivre les funestes inspirations de la faim; aussi les voleurs, déjà si nombreux, se sont-ils multipliés à l'infini... Ces brigands, armés de coutelas, infestaient les chemins, circulaient dans les campagnes, sur les marchés, et même dans les villes. En dépit de la police chinoise, on les a vus dans la ville de *Lan-Tchoûan*, le poignard à la main, entrer en plein jour dans les boutiques, et enlever tout ce qu'ils rencontraient. Leur résister était s'exposer à une mort presque certaine; et d'ailleurs la terreur qu'ils inspiraient était si générale, que les honnêtes gens n'osaient pas se réunir pour réprimer leurs excès.

Il fallut en venir à des moyens extrêmes, et intimider les coupables par des châtiments inouïs. De fréquentes arrestations avaient été faites; bientôt les prisons se trouvèrent remplies de ces malheureux, auxquels on laissa endurer toutes les horreurs de la faim, et après les avoir roués de coups, on finit par les brûler vifs.

Ce supplice, inconnu jusqu'alors au Su-Tchuen, en effrayant les plus déterminés a ramené l'ordre dans la ville; mais la campagne n'a pas cessé d'être en proie à la dévastation; dans les marchés, les voleurs, confondus au milieu de la foule, enlevaient de côté et d'autre tout ce qu'ils pouvaient atteindre: argent, marchandises, habits, rien n'échappait à leur rapacité. La nuit, on dirait que le pays est au pillage. Les habitations rustiques étant construites en terre, il est facile d'y pratiquer une ouverture. Dès que le jour est à son déclin, les bandits se rendent sans bruit derrière la maison qu'ils veulent exploiter; là, cachés au milieu des bambous, ils attendent le moment du plus profond sommeil; alors ils font une brèche dans le mur, et, à la clarté d'une bougie, ils se glissent dans les divers appartements, et enlèvent tout ce qui tombe sous leur main, sans même respecter les couvertures des gens endormis. J'ai dans mon district une quarantaine d'enfants qui étudient sous le même toit: or, pendant une nuit qu'ils reposaient tous profondément, une bande de malfaiteurs pénétra dans l'école, et déroba, entre autres effets, les habits et les couvertures du maître et des élèves, sans qu'aucun d'eux s'en aperçût. Jugez, d'après ce court exposé, si l'on peut être sans inquiétude sur les chemins, et dormir en paix dans son lit.

(1) Extrait d'une lettre du P. Freycenon, missionnaire apostolique.

Digitized by Google

Pour se faire une idée exacte de la misère qui a désolé mon district, il est bon de savoir que dans ce pays, tout hérissé de montagnes, la culture fait toute la subsistance du peuple, et qu'une année de récolte médiocre suffit pour réduire un tiers des habitants à la pauvreté la plus affreuse. Si encore on pouvait avoir recours aux arts mécaniques et à l'industrie! mais c'est ici une chose à peu près inconnue. En Europe, dans les campagnes, un enfant de quinze ans, pour peu qu'il soit laborieux, trouve toujours à gagner sa vie; ici, un jeune homme de dix-sept ans ne trouve rien à faire. Les hommes qui ont atteint la vigueur de l'âge peuvent assez ordinairement s'occuper, soit à transporter des fardeaux ou des palanquins, soit à couper du bois ou à cultiver les champs; mais le modique salaire qu'ils en reçoivent, 4 ou 5 sous dans les temps ordinaires, ne saurait suffire à l'entretien de leur famille. Pour les femmes et les filles, elles n'ont d'autre gagne-pain que la filature du chanvre et du coton, et ce travail manque presque totalement aux époques de grande disette; d'ailleurs, on exige des personnes qui s'en chargent une petite somme pour cautionnement; en sorte que les plus misérables, celles qui n'ont absolument rien, ne peuvent se procurer de l'ouvrage... Pendant les années stériles, qui ne sont, hélas! que trop fréquentes, la plupart des gens n'ont pour tout aliment que des raves, des herbes, et des racines; encore n'en ont-ils pas à satiété, et souvent ils en manquent tout à fait, comme cela est arrivé à la fin de 1841, époque où la famine fut à son comble.

Comment peindre ces scènes déchirantes!

Des essaims de pauvres, tant hommes que femmes et enfants, circulaient en tous sens, se jetaient sur les rizières, enlevaient les légumes des jardins, dépouillaient les vergers ainsi que les plantations de millet. Vainement les propriétaires se sont armés de fusils, et ont fait pendant la nuit l'office de gardes champêtres; toute leur surveillance a été inutile contre des gens affamés, qui, d'ailleurs, n'avaient guère peur qu'on leur fît feu dessus; car si un Chinois s'avisait de tuer un de ces malheureux, aussitôt tous les parents du mort iraient dénoncer le meurtrier, qui se trouverait par là ruiné en procès. Que s'il venait seulement à frapper quelqu'un des voleurs, celui-ci, par dépit, et pour se venger, irait peut-être se pendre à un arbre de son domaine, et appellerait ainsi la vindicte des lois sur le propriétaire, réputé l'auteur de sa mort.

Il n'y a pas longtemps qu'un riche indigène, voisin de la famille où je passe le temps des grandes chaleurs, rencontra dans son champ un individu qui lui dérobait des courges: aussitôt de crier, de ressaisir les objets enlevés, et d'éconduire son homme à coups de bâton. L'infortuné s'éloigna sans se plaindre; mais peu après, poussé par le démon de la vengeance, il revint se pendre à un arbre. Les parents, qui peut-être avaient fait complot avec lui, accourent dénoncer le fait au prétoire. Mandarins et satellites se rendent sur les lieux et condamnent le maître du terrain, qui fut heureux de se tirer d'affaire moyennant 4,000 taëls. C'est là un échantillon du caractère chinois et de la justice des mandarins.

Les propriétaires peuvent bien arrêter les voleurs et les conduire aux magistrats, qui les châtient avec sévérité; mais cela entraîne des dépenses énormes; de sorte que le parti le plus sage est de prendre patience, de garder ses champs nuit et jour, et d'en écarter les voleurs comme on en écarterait un troupeau de moutons.

Que de misères, durant ces deux années! La faim a moissonné des millions de victimes. Plusieurs ont succombé sur les routes; il m'est arrivé, dans mes courses, d'enjamber des cadavres déjà en proie à l'infection. Quelques-uns, trouvant la mort trop lente, se sont jetés dans les fleuves ou précipités du haut des rochers; d'autres, en grand nombre, n'ayant plus la force de se traîner hors de leurs cabanes, s'y sont consumés en y mettant le feu.

Dirai-je combien l'espèce humaine est dégradée sous l'empire de la faim? Des pères

Digitized by Google

et mères ont refusé de partager leur dernière poignée de riz avec leurs propres enfants, qui, après avoir poussé à leurs oreilles des cris lamentables pendant quelques jours, se sont éteints dans une maigreur effrayante. D'autres, pires que les tigres, ont tué les enfants qui venaient de naître, surtout les filles, ou les ont jetés à la voierie, comme chez nous on jette un petit chien qu'on ne veut pas élever. Ces pauvres créatures, exposées sur les bords des rivières, au milieu des broussailles ou dans des trous fangeux, font entendre des cris déchirants; et l'égoïste Chinois, qui les voit, ne s'en émeut pas; que dis-je? il en rit comme si c'étaient de vils animaux!...

Des troupes de femmes et d'enfants vont au loin dans la montagne recueillir des feuilles de chêne qu'on porte au marché pour les échanger contre une poignée de riz ou de maïs, avec un peu de sel. Ce sera grande misère, lorsque ces feuilles seront épuisées!

Sur ces mêmes montagnes se trouvent aussi plusieurs mines d'une espèce de terre grasse, assez semblable à celle qu'on emploie dans mon pays pour cimenter les fours. Elle sert ici à nourrir une infinité de malheureuses familles! Dans le temps de disette, c'est une branche de commerce activement exploitée; on vient la chercher de très-loin pour la vendre dans les marchés à 7 ou 8 lieues à la ronde. On la réduit en forme de petits pains, qu'on fait cuire sur les charbons. Ceux qui ne sont pas à la dernière misère ont soin de la moudre avec un peu de maïs ou de froment, ce qui la rend plus facile à avaler. Cette terre n'a d'ailleurs aucun goût, et paraît très-indigeste; aussi, plusieurs de ceux qui s'en nourrissent ont-ils contracté des maladies.

Fouiller dans les entrailles de la terre, la dévorer en guise d'aliment, ce n'est pas le *nec plus ultra* des lamentables inventions de la faim! des misérables ont trouvé plus substantielle la chair humaine!

Deux individus, mari et femme, mendiants de profession, s'étaient retirés dans un antre de difficile accès, sur le bord du fleuve Bleu, près de la ville *Tchoûng-Kin*. Le mari sortait chaque matin pour aller quêter du riz à la ville, et regagnait ensuite sa tanière, où l'horrible festin se préparait en son absence. Ils étaient là le reste du jour comme un couple de tigres, guettant leur proie. Malheur aux passants qui se laissaient prendre à leurs invitations perfides! Après les avoir garrottés, ils les mettaient en réserve pour être ensuite égorgés selon le besoin; les plus gras avaient l'avantage de passer les premiers.

Un soir du mois de janvier, comme ces deux misérables se disposaient à satisfaire leur sauvage appétit, des soldats aperçurent, en côtoyant le fleuve, une pâle lumière qui semblait sortir du sein des roches: curieux d'en connaître les habitants, et secondés par la clarté de la lune, ils se mirent à gravir la montagne jusqu'à la hauteur de l'antre souterrain. Les deux monstres les accueillirent très-poliment; ils répondirent si bien aux questions qui leur furent adressées, que les soldats, ne voyant rien qui leur inspirât le moindre soupçon, songeaient déjà à se retirer, lorsqu'une voix étouffée, sortant du fond de la caverne, vint frapper leur attention. Elle implorait du secours. Aussitôt ceux-ci de pénétrer plus avant, et de chercher dans tous les coins de ce repaire affreux. Ils trouvèrent bientôt, derrière un tas de broussailles, un jeune homme, pieds et poings liés, qui s'empressa de leur dire comment les deux cannibales l'avaient jeté dans cet endroit, où ils le gardaient pour le manger à son tour. Combien d'autres horreurs ne se révélèrent pas aux recherches des soldats! — On assure que plus de trente individus avaient déjà été dévorés. Inutile de vous dire qu'on arrêta ces anthropophages. Conduits à la ville, et traduits devant le mandarin, ils ont reçu une si rude bastonnade, que la femme a expiré sous les coups; son mari ne lui a survécu que pour avoir la tête écorchée et tranchée (1).

(1) Extrait d'une lettre de M. J. Bertrand, missionnaire apostolique.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

Séances. — Nous publierons dans le prochain cahier de la *Revue de l'Orient* les procès-verbaux des séances des 7 et 21 juin, 5 et 19 juillet, 2 et 16 août.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

Membres titulaires :

MM. David, député, ancien consul général à Smyrne.
Didelot (Octave), lieutenant de vaisseau, voyageur dans les cinq parties du monde.
Leclerc (Louis), professeur d'histoire, voyageur en Orient.
Fornari, voyageur en Algérie.

Membres correspondants :

MM. Corbie (Henri de), voyageur en Orient,	à Constantinople.
Hoewel (Van), président de la Soc. des arts et des sciences,	à Batavia.
Demetz-Noblat, voyageur en Orient,	à Nancy.
Durand de Villers (Paul), capitaine du génie ayant servi	en Algérie.
Leclerc (Lucien), chirurgien militaire,	à Bône.
Sabatier, voyageur en Orient, résidant	à Athènes.

OUVRAGES OFFERTS

A LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

Depuis la publication de la dernière liste.

Par MM. les auteurs.

89. — *Numismatique orientale; tableau général des monnaies ayant cours en Algérie*, par J.-J. Marcel, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, ancien directeur général de l'imprimerie nationale en Égypte, et de l'imprimerie impériale à Paris, etc. In-4°; Paris, 1844.

90. — *Du commerce de l'Algérie avec l'Afrique centrale et les États barbaresques.* Réponse à la note de M. Jules de Lasteyrie, député, membre de la commission des crédits supplémentaires, *sur le commerce du Soudan*, par E. Carette, capitaine du génie, membre et secrétaire de la commission scientifique de l'Algérie. In-8°; Paris, 1844.

91. — *Instruction sur le canonnage à bord*, à l'usage des maîtres et seconds maîtres canonniers des écoles d'artillerie navale, d'après la désignation des cours de théorie et de pratique qui doivent être faits aux quartiers-maîtres, chefs de pièces, chargeurs et matelots-canonniers (règlement du 14 juin 1837), par M. Preaux, colonel d'artillerie de marine. In-8°; Rochefort, 1838.

92. — *Instructions nautiques sur les côtes de la Patagonie*, depuis le port Sainte-Hélène, à l'est, jusqu'au cap Tres-Montes, à l'ouest, y compris le détroit de Ma-

Digitized by Google

gellan, de la côte du Large, de la Terre-du-Feu, par M. Benoni Darondeau. In-8°; Paris, 1835.

93. — *Note sur les Esquerquis* (Méditerranée), par M. Benoni Darondeau (extrait des *Annales maritimes et coloniales*). In-8°; Paris, novembre 1841.

94. — *Instructions pour les bâtiments qui se rendent du cap de Bonne-Espérance aux côtes S.-O. de l'Australie*, par M. Benoni Darondeau (extrait des *Annales maritimes et coloniales*, décembre 1842). In-8°; Paris, 1843.

95. — *Notice sur les résultats des expériences relatives aux perturbations du compas à bord des navires en fer*, par M. Benoni Darondeau. In-8°; Paris, 1843.

96. — *Rapport sur les travaux de la Société de géographie de Paris, et sur les progrès de la science*, pendant l'année 1843, par M. S. Berthelot, secrétaire général de la commission centrale. In-8°; Paris, décembre 1843.

97. — *Carte de la mer Rouge, de l'Abyssinie et de l'Égypte*, dressée pour l'intelligence de l'*Essai sur l'acclimatement des Européens dans les pays chauds*, par Aubert-Roche, ex-médecin en chef au service d'Égypte. In-fol.; Paris, 1844.

98. — *Carte de l'Algérie, dressée sur des matériaux entièrement neufs*, par Carette, capitaine du génie, membre secrétaire de la commission scientique d'Algérie, pour être jointe à ses recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale. Mai 1844.

99. — *Partout un peu de tout*, souvenirs poétiques par M. J.-L. Lacour, sous-intendant militaire en retraite, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre royal du *Sauveur* de Grèce. In-8°; Paris; 1844.

100. — *Excursions en Grèce*, pendant l'occupation de la Morée par l'armée française dans les années 1832 et 1833, par Lacour. In-8°; Paris, 1834.

101. — *Notice historique sur l'origine de la nation maronite et sur ses rapports avec la France*, sur la nation druse et sur les diverses populations du mont Liban, par S. G. Mgr Micolas Mourad, archevêque maronite de Laodicée, et représentant de sa nation près le saint-siége. In-8°; Paris, 1844.

102. — *Voyage en Abyssinie pendant les années* 1839 *et* 1843; rapport au ministre de la marine et des colonies, par Lefebvre, lieutenant de vaisseau, président de la commission d'exploration. In-8°; Paris, 1844. Extrait des *Annales maritimes et coloniales*.

Par M. Élisée Poujade.

103. — *Opinions on the european press on the Eastern question*, translated and extracted from turkish, german, french, and english papers and reviews. Edited by David Ross, of Bladensburg, esq. In-8°; London, 1836.

104. — *L'ancienne Athènes*, ou la description des antiquités d'Athènes et de ses environs, par M. K.-S. Pittakys, Athénien (dédié au roi). In-8°; Athènes, 1835.

105. — *Carte du pays occupé par les Kirghiz-Kazaks* (ou Kirghiz-Kaïssaks) *et du Turkestan*. In-plano; Paris, 1840.

Par M. Cassin fils.

106. — *Notice biographique sur M. Eugène Cassin* (nécrologie). Extrait de la *Revue générale, biographique, politique et littéraire*. In-8°; Paris, 1844.

Par M. J. Papsch.

107. — *Ottavo ordinario congresso generale della Societa della navigazione a vapore del Lloyd Austriaco*. Tenutosi in Trieste el 8 maggio 1844.

108. — *Die Lander am Rothan Meere und Sudan in commerzieller Be-*

Digitized by Google

ziehung (le pays de la mer Rouge et le Soudan sous le rapport commercial). In-12; Trieste, 1843.

Par la Société de géographie.

109. — *Géographie d'Edrisi*, traduite de l'arabe en français d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du roi, et accompagnée de notes, par M. P. Amédée Jaubert, pair de France, membre de l'Institut, etc. 2 vol. in-4°; 1840.

110. — *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, composés par feu Venture de Paradis, ancien professeur de turck à l'École royale et spéciale des langues orientales, etc., revus par M. P. Amédée Jaubert. 1 vol. in-4°; 1844.

Par M. Vaillant (de Bukarest).

111. — *De l'apparition et de la dispersion des Bohémiens en Europe*, par Paul Bataillard. (Extrait de la bibliothèque de l'École des chartres.) In-8°; Paris, 1844.

Par M. Alex. Chodzko.

112. — *Le théâtre en Perse* (extrait de la *Revue indépendante*). In-8°; Paris, 1844.

Par M. le docteur Pouzin.

113. — *Le maréchal Drouet, comte d'Erlon.* Notice sur sa vie militaire, écrite par lui-même et dédiée à ses amis (publiée par sa famille). In-8°; Paris, 1844.

Par M. A. Denis.

114. — *Études politiques et diplomatiques sur le Liban* (extrait de la *Revue de l'Orient*). In-8°; Paris, 1844.

CHRONIQUE DES ÉTATS ORIENTAUX.

L'abondance des matières nous oblige à remettre l'insertion de la *Chronique* au prochain cahier.

Nous publierons dans le même cahier la fin de l'article *Orient et Occident* et l'*Étude sur Mahomet* de M. A. Chodzko.

Les détails sur l'expédition autrichienne de 1827 contre le Maroc (voyez page 303) ont été communiqués au rédacteur de la Chronique par M. Formiggini, l'un des secrétaires de la Société orientale.

Dans cette expédition, le débarquement à Larache (El-Araich) fut effectué non par des troupes régulières, l'escadre n'en portait point, mais par des marins détachés des équipages des navires autrichiens.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Revue.

Des castes de l'Inde. — Les quatre grandes castes indiennes ; Brahmanahs, Kchatrias, Veissiahs, et Soudras. — Attributions. — Subdivisions. — Usages singuliers. — Hiérarchie. — Signes distinctifs. — La *main droite* et la *main gauche*. — Basses castes de la tribu des Soudras. — Les Pareyers ou Pariahs. — Les Pariahs libres et les Pariahs esclaves. — Les Paiers. — Les Pouliahs. — Les Chakylis. — Fonctions réputées avilissantes : les barbiers, les blanchisseurs. — Mépris pour les arts mécaniques et libéraux. — Castes vagabondes : les Kouravers (bohémiens), les Kalla-Bantrous (voleurs), les Lambadys (pillards). — Castes sauvages : les Kahdou-Couroubarous, les Malai-Condiairous. (J.-A. Dubois.) 3

Salon de 1844. — Sujets orientaux. (Alfred de Ronzières.) 24

Mémoire sur l'état hygiénique de l'Égypte. — 1er partie. (J.-B. Lautour.) 30

Numismatique mahométane. (G. H. G.) 41

Études sur le Liban. — II. Union ancienne des Druses et des Maronites contre les musulmans. — Rupture. — Guerre de Syrie par Bonaparte. — Sympathie des Maronites pour les Français. — Conversion de l'émir Bechir au christianisme. — Invasion égyptienne. — Alliance de l'émir avec Méhémet-Ali. — Révoltes en Syrie. — Projets gigantesques inspirés au pacha d'Égypte. — Menées des Anglais. — Révolte du Haouran. — Secours fournis par l'émir aux Égyptiens. — Les Turcs en Syrie. — Bataille de Nezib. — Aveuglement et fautes du pacha. — Désarmement du Liban. — Insurrection des montagnards. — Soliman-Pacha. — Traité du 15 juillet. — Les Anglais devant Beyrout. — Chute de l'émir. — Bataille de Beckfaya. — Évacuation de la Syrie par Ibrahim. — Résultats avantageux des événements pour l'Angleterre, la Russie et l'Autriche. — Conduite de la Porte après la restauration de son autorité en Syrie. — Attitude du clergé maronite. — L'émir Bechir-Saghir. — Missionnaires protestants dans le Liban. — Affection renaissante des populations pour la France. — Naman-Djumblat nommé cheik des cheiks. — Caractère et conduite du patriarche Yousef Abeisch. — Projet de la Porte de créer un pachalik du Liban. — Intrigues anglaises et russes. — Attaque des Maronites par les Druses. — Massacres et pillage. — Combat de Babdah. — Siége, prise et sac de Deir-el-Kamar. (A. Dunis.) 62

Afrique septentrionale. — Wad-Reag. — Tuggurt. (Loir-Montgazon.) 76

Réponse à l'Algérie. (Loir-Montgazon.) 79

Le bey de Tunis. (D. et H.) 83

Empire turc. — *Irak-Arabie.* — Bagdad. — Description de la ville. — Habitants. — Environs. — Commerce. — Gouvernement des Turcs. — Politique des Anglais. (Mesmer.) 97

Perse. — De l'état administratif et politique de la Perse. (S.) 113

Origine, langage et croyances des Rô-muni, Zind-rômes et Zind-cali, Bohémiens, Égyptiens, Gypsi, Gitanos, etc. (Vaillant, de Bucharest.) 127

Royaume de Siam. — Visite d'un évêque catholique à un prince talapoin. (J.-B. Pallegoix.) 141

Madagascar. — Le roi Radama. (Désiré Laverdant.) 143

Situation des Russes dans le Caucase. — 1er article. — Importance politique du Caucase. — Projets de Pierre le Grand. — Première apparition des Russes dans les contrées transcaucasiennes. — Mort de Pierre Ier. — Changement de politique. — Abandon des conquêtes. — Mission religieuse chez les Ossètes sous le règne d'Élisabeth. — Avénement au trône de Catherine II. — On reprend les projets de Pierre le Grand. — Organisation de la ligne

Digitized by Google

armée. — Etablissement de colonies militaires. — Traité de Koutchouk-Kaïnardji. — Nouvelles négociations avec les Ossètes. — Une escadre impériale reparaît dans la mer Caspienne. — La Géorgie accepte le protectorat de la Russie. — Ouverture des défilés de Dariel. — Guerre avec la Turquie. — La Circassie centre d'opérations militaires. — Paix de Jassy. — Prise de Tiflis par Aga-Mohamed-Khan. — Déclaration de guerre à la Perse. — Occupation de la Géorgie. — Nouvelle rupture avec la Perse et la Turquie. — Traités de Boukarest et de Gulistan. — Traité de Turckmantchai en 1828. — Guerre avec les montagnards du Caucase. — Topographie générale du Caucase. — Coup d'œil sur ses différentes tribus. — Limites politiques du Caucase indépendant. — Ligne armée du Kouban et du Terek. — Blocus des côtes. — Barques cosaques. — Notions générales sur le caractère des montagnards. — Prisonniers de guerre. — Religion. — Commerce des esclaves. — Anecdote. — Beauté des femmes circassiennes. — Visite à un prince tcherkesse. (Hommaire de Hell.) 150

Mémoire sur l'état hygiénique de l'Égypte. — 2e Partie. (J.-B. Lautour.) 166

Les pères de Terre-Sainte. (Jouffroy d'Eschavannes.) 175

Études sur le Liban. — III. Situation des esprits après la prise de Deir-el-Kamar. — Siége de Zahlé par les Druses. — Intervention de la Porte. — Rétablissement de la tranquillité. — Départ des troupes anglaises. — Mission du seraskier Moustapha-Pacha dans le Liban. — Égards témoignés au patriarche. — Assemblée des montagnards. — Discussions sans résultats. — Alliance momentanée des agents français et anglais. — Intrigues des agents russes. — Omar-Pacha est investi par le seraskier du pachalik du Liban. — Arrestation de l'émir Bechir-Saghir. — Le patriarche se réfugie dans la montagne. — Premiers actes d'Omar-Pacha. — Mécontentement général. — Protestations de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre. — La Porte y résiste. — Pétition contre l'établissement du pachalik du Liban. — Envoi d'un nouveau commissaire turc en Syrie. — Menaces et mesures sévères contre les mécontents. — Anarchie et révoltes en Syrie et dans le Liban. — Etablissement de deux caïmakans, l'un druse et l'autre maronite. — Leur impuissance à obtenir l'ordre. — Exactions du pachalet de ses agents. — Violences exercées par les Albanais. — Nouvelle intervention de la France. — Proposition de rendre le pouvoir dans le Liban au prince Emin, fils de l'émir Bechir. (A. Denis.) 180

Orient et Occident. (Fortin d'Ivry.) 209

Organisation des réguliers d'Abd-el-Kader. — Leur charte militaire. — 1er article. (A. H.) 215

Souvenirs d'Alger en 1841. — Traversée de Toulon à Alger. — Promenades dans Alger. — Le colonel Marengo et les condamnés militaires. (J. G.) 235

Agriculture des Égyptiens. — 2e article. (Hamont.) 248

Situation des Russes dans le Caucase. — 2e article. — Conséquences du traité d'Andrinople. — Déclaration de guerre aux tribus du Caucase. — L'Abhasie envahie. — La guerre éclate dans le Daghestan. — Kasi-Moulah et Schamil. — Opérations militaires sur les côtes de la Circassie. — Etablissement du blocus. — L'empereur Nicolas visite le Caucase. — Expédition du lieutenant-général Grabé en 1839. — Désastres des Russes pendant l'année 1840. — Destruction de la route militaire de Guelendchik à Ekaterinodar. — Bulletin publié par les journaux russes. — Campagne contre les Lesghis et les Tchetchsenzs. — Mouvements dans la grande Kabarda. — La Russie ne fait aucun progrès. — Obstacles à la conquête du Caucase. — Vices de l'administration militaire. — Désastreuses conséquences. — La Russie ne saurait employer de grands corps d'armée. — Autres causes de faiblesse des armées russes. — Le Caucase est devenu un lieu de déportation. — Tactique militaire. — Destruction des forêts. — Machine électrique employée par un général pour épouvanter les montagnards. — Singulière mystification. — Tentatives de pacification sous le règne de l'empereur Alexandre. — Etablissement de relations commerciales avec le Caucase. — Nouveaux projets de domination de l'empereur Nicolas. — Droits des Russes sur le Caucase. — Affaire du Vixen. — Importance de l'occupation du Caucase. — Mémoire adressé à l'empereur. — Coup d'œil politique sur la Russie méridionale. — Projets de conquête des Russes sur les Indes. — Voies ouvertes aux invasions

Digitized by Google

Digitized by Google